

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DES DIMENSIONS URBAINE, ARCHITECTURALE ET SOCIALE
DANS LE PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE DES
ÉGLISES CATHOLIQUES EXCÉDENTAIRES DE MONTRÉAL

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR

SAMUEL MATHIEU

FÉVRIER 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) et le Centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de recherche scientifique (INRS UCS) de m'avoir accueilli au cours des dernières années afin que je puisse réaliser cette thèse.

Merci à mes directeurs, les professeurs François Racine et Martin Drouin pour leur écoute, leurs bons conseils et leur rigueur dans leur accompagnement au cours de ces dernières années.

Merci aux professeurs Lucie K. Morisset et Luc Noppen pour leurs bons conseils. Merci de m'avoir intégré au sein de l'équipe de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'ESG UQAM. Mon passage à la Chaire a été une très belle expérience à la fois personnelle et professionnelle.

Merci aux professeurs Claire Poitras et David B. Hanna qui m'ont également accompagné pendant la réalisation de cette thèse.

Merci aux membres du jury, les professeurs Lucie K. Morisset (présidente), Johanne Brochu, Dany Fougère, Martin Drouin et François Racine, pour vos commentaires et les riches échanges lors de la soutenance de la thèse. Merci au représentant du Doyen de l'ESG UQAM, le professeur Jocelyn Desroches, pour avoir assuré l'encadrement de la soutenance.

Merci à mes collègues du doctorat, Maryse, Juste, Ralph et Cecilia, avec qui j'ai commencé ce grand projet et avec qui j'ai vécu de beaux échanges très intenses sur la vie de doctorant.

Merci à mes collègues de la Chaire, Myriam, Josée, Lyne, Juliette, Gwenaëlle, Marianne, Jean-François, Jessica, Flavio ainsi que les différents stagiaires, pour nos échanges, notre complicité et notre amour du patrimoine.

Merci à Samir pour son écoute, pour ses bons conseils et pour son amitié. Nos différentes collaborations sont très appréciées.

Merci à mes collègues de VRM, Valérie, Maude et Antoine, lors de mon passage à l'INRS UCS.

Merci à Paul et Mikael pour leur aide technique pour la réalisation des cartes et du montage de plusieurs images présentes dans cette thèse. Merci à Catherine pour son aide à la réalisation des comptes rendus de cette thèse. Merci à Marie-Blanche pour ses bons conseils au sujet de la méthodologie à employer pour l'analyse des entretiens semi-dirigés. Un merci tout spécial à Laurence et Emmanuelle pour la révision linguistique de cette thèse.

Merci aux professeurs du Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG UQAM ainsi qu'à ceux de l'INRS UCS et tout particulièrement aux professeurs Richard Morin, Sylvie Paré et Hélène Bélanger pour les différents cours reçus lors de ma formation ainsi que pour nos échanges informels. Merci à notre directeur de département, Bruno Sarrasin, qui a su m'offrir la possibilité de dispenser ma première charge de cours universitaire.

Merci au personnel de soutien du Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG UQAM et tout particulièrement à Chantal et Nicole pour leur aide et leur accompagnement.

Merci au personnel du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour les moments passés en votre compagnie lors de mon passage au sein de cette organisation.

Merci aux répondants des entretiens semi-dirigés que j'ai réalisés et qui ont grandement contribué à l'élaboration de cette thèse.

Merci à Denise pour son aide lors du dépôt de ma demande d'admission.

Merci à mes ami(e)s qui ont su m'accompagner dans plusieurs moments difficiles et d'autres, très heureux. Je tiens particulièrement à remercier Héloïse pour nos soirées à discuter de notre avenir ainsi que Félix et Geneviève pour leur écoute et leur chalet, là où j'ai pu écrire en toute tranquillité dans un cadre enchanteur. Merci à Lilian pour notre amour de l'implication. Merci à Pauline pour nos échanges ainsi que pour la découverte du concept de « délaissé urbain ».

Merci à ma famille, à ma mère Francine, d'avoir toujours cru en moi, à Cécile pour ses bons conseils, à ma grand-mère pour son amour, à mon père et à Danielle pour leurs encouragements, à mes frères et à ma sœur, à Raoul, à ma belle-famille, à mes belles-sœurs ainsi qu'à mes neveux et nièces.

Un merci tout spécial à Mathieu, avec qui j'ai partagé les plus récentes années de ma vie, qui a été là à divers moments de cette thèse et qui a su m'accompagner tout au long de ce parcours.

Enfin, merci à la vie de m'avoir donné l'occasion d'accomplir ce projet dont je suis fier !

DÉDICACE

Je dédie cette thèse à feu mon grand-père Réal Leblanc.

AVANT-PROPOS

Je me rappellerai les échanges avec les professeurs et les consœurs et confrères lors de ma première séance de séminaire doctoral à l'automne 2011 : « Vous devez d'abord faire un doctorat pour vous. Il s'agit d'un projet personnel qui doit vous habiter et pour lequel vous allez vous investir pleinement pour les prochaines années. Une bonne thèse est une thèse terminée et nombre d'épreuves, de découragements que vous allez vivre tout au long de votre projet de thèse seront importants, mais ne vous découragez pas. » C'est ainsi que débuta mon parcours de doctorant... J'ai pu constater dans les dernières années que la détermination est essentielle, mais que l'entourage l'est tout autant.

Lors de mon parcours de doctorant, j'ai eu la chance de faire de belles rencontres et de bonifier mon projet de recherche. Plusieurs personnes exceptionnelles ont été d'une grande aide, dont certain.es professeur.es du Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM. Toutefois, mon parcours n'est pas linéaire et a été parsemé d'épreuves. Notons qu'au cours des dernières années, j'ai travaillé tout en réalisant ma recherche, ce qui a été une lourde charge par moments. De plus, j'ai changé de direction et le projet de recherche initial s'est vu modifié pour en être grandement bonifié. C'est alors que le professeur François Racine a accepté de diriger ma thèse et cela a été le début d'une très belle collaboration. Toutefois, tant les épreuves personnelles que des réorientations d'éléments de recherche ont rendu ce parcours plus difficile que je ne l'aurais pensé. Enfin, c'est à l'automne 2016 que j'ai eu la chance de voir mon projet de recherche être codirigé par le professeur Martin Drouin qui apporta un regard complémentaire et sensible sur la question de la requalification patrimoniale.

Un parcours simple aurait peut-être été plus facile, mais c'est celui que j'ai eu qui a permis de réaliser le projet que vous allez lire dans les prochaines pages. C'est avec fierté et le sentiment du devoir accompli que je termine ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE	vi
AVANT-PROPOS	vii
TABLE DES MATIÈRES	viii
LISTE DES FIGURES	xvii
LISTE DES TABLEAUX.....	xxx
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xxxii
RÉSUMÉ	xxxiv
INTRODUCTION	1
PARTIE I : CADRE DE LA RECHERCHE	8
CHAPITRE I	
ÉVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE :	
DU MONUMENT À LA PATRIMONIALISATION	9
1.1 Phase I : Le monument historique	11
1.2 Phase II : Les ensembles urbains	17
1.3 Phase III : Le construit social	28
1.4 Conclusion	35
CHAPITRE II	
ÉTAT DE LA QUESTION DU PATRIMOINE AU QUÉBEC ET	
À MONTRÉAL	41
2.1 Évolution de la protection du patrimoine au Québec	42
2.1.1 Phase 1 : Premières protections et monuments (de 1922 à 1960).....	42
2.1.2 Phases 2 : Protection des ensembles et luttes patrimoniales	
(de 1960 à 1970)	45
2.1.3 Phase 3 : Reconnaissance collective et participation citoyenne	
(de 1970 à aujourd’hui).....	47

2.2	L'évolution de la protection du patrimoine à Montréal	52
2.2.1	Phase 1 : Les débuts de la planification urbaine moderne (de 1941 à 1973).....	53
2.2.2	Phases 2 : Les luttes patrimoniales et la conscientisation collective montréalaise (de 1973 à 1986).....	54
2.2.3	Phase 3 : l'apport de la participation citoyenne dans la définition du patrimoine à l'échelle de la ville (de 1986 à aujourd'hui)	55
2.3	L'apport de la consultation publique dans la protection du patrimoine au Québec et à Montréal	59
2.4	Conclusion	65
CHAPITRE III		
PROBLÉMATIQUE DE LA DÉSAFFECTATION DES ÉGLISES CATHOLIQUES MONTRÉALAISES		
66		
3.1	L'importance de l'église catholique dans la structuration des quartiers montréalais	68
3.1.1	Phase 1- Les églises « montréalistes » (de 1900 à 1950).....	69
3.1.2	Phase 2- Les églises modernistes (de 1950 à 1976).....	71
3.2	Chute de la pratique religieuse catholique au Québec	72
3.3	L'avenir du patrimoine à caractère religieux au Québec et à Montréal	76
3.4	Conclusion	80
CHAPITRE IV		
L'ÉNONCÉ DU CADRE CONCEPTUEL SUR L'ÉTUDE DU PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE DES ÉGLISES CATHOLIQUES EXCÉDENTAIRES DE MONTRÉAL		
82		
4.1	Problématique	83
4.1.1	Retour sur la problématique et piste de solution	84
4.1.1.1	Dimension urbaine	87
4.1.1.1.1	Le délaissé urbain	87
4.1.1.1.2	Le quartier	91
4.1.1.1.3	La relation entre les dimensions urbaine et architecturale	92

4.1.1.2	Dimension architecturale	96
4.1.1.2.1	L'objet patrimonial	96
4.1.1.2.2	Le bien commun	99
4.1.1.2.3	La relation entre les dimensions architecturale et sociale	101
4.1.1.3	Dimension sociale	103
4.1.1.3.1	La communauté patrimoniale	103
4.1.1.3.2	La communauté de lieu	105
4.1.1.3.3	La relation entre les dimensions sociale et urbaine	106
4.1.2	Synthèse du cadre conceptuel de recherche	109
4.2	Question et hypothèse de recherche	110
4.2.1	Question de recherche	111
4.2.2	Hypothèse de recherche	113
4.3	Conclusion	114
CHAPITRE V		
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE		
5.1	Approche interdisciplinaire	115
5.2	Méthodologie qualitative	116
5.2.1	Modes de sélection des trois cas à l'étude	117
5.2.2	Opérationnalisation de la recherche	118
5.2.2.1	La dimension urbaine : analyse morphologique	119
5.2.2.2	La dimension architecturale : analyse des valeurs	122
5.2.2.3	La dimension sociale : analyse de la dynamique	125
5.3	Condition de validation de notre hypothèse	130
5.4	Considérations éthiques	131
5.4.1	Les limites de la recherche et les difficultés rencontrées	133
5.5	Conclusion	136

PARTIE II : ÉTUDE DU PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE	137
CHAPITRE VI	
PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE	138
6.1 Les premières étapes d'un processus de requalification patrimoniale	139
6.1.1 Procédure de requête	142
6.2 Présentation des cas à l'étude	144
6.2.1 Le projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel- Secours	145
6.2.1.1 Le quartier	146
6.2.1.2 Le projet de requalification	147
6.2.1.3 Les acteurs	151
6.2.2 Le projet de requalification de l'église Saint-Marc	152
6.2.2.1 Le quartier	152
6.2.2.2 Le projet de requalification	155
6.2.2.3 Les acteurs	160
6.2.3 Le projet de requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin	162
6.2.3.1 Le quartier	163
6.2.3.2 Le projet de requalification	164
6.2.3.3 Les acteurs	169
6.3 Conclusion	172
CHAPITRE VII	
ANALYSE DE LA DIMENSION URBAINE	173
7.1 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	182
7.1.1 Mise en contexte	182
7.1.2 Analyse diachronique	186
7.1.2.1 Phase de lotissement (1899-1912)	189
7.1.2.2 Phase de densification (1912-1954)	191
7.1.2.3 Phase de consolidation (1954-2017)	192

7.1.3	Analyse synchronique	196
7.1.3.1	La parcelle	196
7.1.3.2	Le réseau viaire	197
7.1.3.3	Les espaces libres	198
7.1.3.4	Le cadre bâti	198
7.1.4	Synthèse de la requalification urbaine	202
7.2	Saint-Marc	203
7.2.1	Mise en contexte	203
7.2.2	Analyse diachronique	207
7.2.2.1	Phase de lotissement (1883-1907)	210
7.2.2.2	Phase de densification (1907-1949)	211
7.2.2.3	Phase de consolidation (1949-2012)	213
7.2.3	Analyse synchronique	219
7.2.3.1	La parcelle	219
7.2.3.2	Le réseau viaire	220
7.2.3.3	Les espaces libres	221
7.2.3.4	Le cadre bâti	222
7.2.4	Synthèse de la requalification urbaine	225
7.3	Sainte-Germaine-Cousin	226
7.3.1	Mise en contexte	227
7.3.2	Analyse diachronique	231
7.3.2.1	Phase de pré-lotissement (1900-1907)	234
7.3.2.2	Phase de lotissement (1907-1959)	236
7.3.2.3	Phase de densification (1959-1970)	238
7.3.2.4	Phase de consolidation (1970-2017)	240
7.3.3	Analyse synchronique	244
7.3.3.1	La parcelle	244
7.3.3.2	Le réseau viaire	245
7.3.3.3	Les espaces libres	246

7.3.3.4	Le cadre bâti	247
7.3.4	Synthèse de la requalification urbaine	252
7.4	Conclusion	252
CHAPITRE VIII		
ANALYSE DE LA DIMENSION ARCHITECTURALE		258
8.1	Évaluation et protection des cas à l'étude	259
8.1.1	Évaluation du CPRQ	260
8.1.2	Évaluation par le système des cinq valeurs patrimoniales	261
8.1.3	Protection des cas à l'étude	263
8.1.3.1	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	263
8.1.3.2	Saint-Marc	264
8.1.3.3	Sainte-Germaine-Cousin	265
8.2	Analyse de la valeur architecturale des cas à l'étude	267
8.2.1	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	269
8.2.1.1	Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église.....	271
8.2.1.2	Analyse des cinq valeurs patrimoniales	281
8.2.1.2.1	Valeur d'âge	282
8.2.1.2.2	Valeur d'art.....	282
8.2.1.2.3	Valeur de matérialité	284
8.2.1.2.4	Valeur d'usage.....	284
8.2.1.2.5	Valeur de position.....	285
8.2.1.2.6	Les valeurs dominantes	286
8.2.2	Saint-Marc	287
8.2.2.1	Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église	289
8.2.2.2	Analyse des cinq valeurs patrimoniales	298
8.2.2.2.1	Valeur d'âge	298
8.2.2.2.2	Valeur d'art.....	299
8.2.2.2.3	Valeur de matérialité	300
8.2.2.2.4	Valeur d'usage.....	300

8.2.2.2.5	Valeur de position.....	301
8.1.2.2.6	Les valeurs dominantes	302
8.2.3	Sainte-Germaine-Cousin	304
8.2.3.1	Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église.....	307
8.2.3.2	Analyse des cinq valeurs patrimoniales	318
8.3.2.2.1	Valeur d'âge	318
8.3.2.2.2	Valeur d'art.....	318
8.3.2.2.3	Valeur de matérialité	319
8.3.2.2.4	Valeur d'usage.....	320
8.3.2.2.5	Valeur de position.....	320
8.1.2.2.6	Les valeurs dominantes	321
8.3	Conclusion	322
CHAPITRE IX		
ANALYSE DE LA DIMENSION SOCIALE		
9.1	Le projet de requalification de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	333
9.1.1	Requalification patrimoniale par le niveau de participation	343
9.2.	Le projet de requalification de Saint-Marc	345
9.2.1	Requalification patrimoniale par le niveau de participation	354
9.3	Le projet de requalification patrimoniale de Sainte-Germaine-Cousin	358
9.3.1	Requalification par le niveau de participation	366
9.4	Conclusion	371
CHAPITRE X		
BILAN DE LA RECHERCHE SUR LA REQUALIFICATION		
PATRIMONIALE.....		
10.1	Retour sur les résultats de la recherche	374
10.1.1	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	375
10.1.1.1	La dimension urbaine	375
10.1.1.2	La dimension architecturale	377
10.1.1.3	La dimension sociale.....	378

10.1.1.4	La requalification patrimoniale de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	379
10.1.2	Saint-Marc	382
10.1.2.1	La dimension urbaine	383
10.1.2.2	La dimension architecturale	384
10.1.2.3	La dimension sociale	385
10.1.2.4	La requalification patrimoniale de l'église Saint-Marc.....	386
10.1.3	Sainte-Germaine-Cousin	388
10.1.2.1	La dimension urbaine	389
10.1.2.2	La dimension architecturale	391
10.1.2.3	La dimension sociale	392
10.1.2.4	La requalification patrimoniale de l'église Sainte-Germaine-Cousin.....	393
10.2	Retour sur l'hypothèse et la question de recherche.....	399
10.2.1	La revitalisation urbaine par le renouvellement du délaissé urbain ..	401
10.2.2	La reconnaissance patrimoniale par la participation urbaine	406
10.2.3	La formation d'une communauté patrimoniale par le projet urbain	410
10.2.4	Question de recherche	419
10.3	Les limites de la recherche	421
10.4	Conclusion	423
	CONCLUSION	425
	APPENDICE A Grille d'entretien	434
	APPENDICE B Formulaire de consentement	438
	APPENDICE C Certificat d'éthique.....	441
	APPENDICE D Lettre d'invitation	443
	APPENDICE E Procédure de PIIA	445
	APPENDICE F Procédure de PPCMOI	447
	APPENDICE G Patrimoine urbain du Sud-Ouest.....	449

APPENDICE H Patrimoine urbain de Rosemont—La Petite-Patrie	451
APPENDICE I Patrimoine urbain de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux- Trembles	453
APPENDICE J Relevés photographiques des secteurs étudiés	455
J.1 Secteur de l’ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	455
J.2 Secteur de l’église Saint-Marc	462
J.3 Secteur de l’ancienne église Sainte-Germaine-Cousin	468
APPENDICE K Carte des chemins de fer de la région de Montréal.....	476
APPENDICE L Avis conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité <i>ad hoc</i> d’architecture et d’urbanisme.....	478
APPENDICE M Schéma des valeurs patrimoniales.....	480
BIBLIOGRAPHIE.....	482

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
4.1 Schéma des dimensions du processus de requalification patrimoniale	86
4.2 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions urbaine et architecturale	93
4.3 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions architecturale et sociale	101
4.4 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions sociale et urbaine ..	107
4.5 Schéma conceptuel de la requalification patrimoniale	109
6.1 Pré-développement d'un projet de requalification d'une église catholique excédentaire à Montréal	140
6.2 Plan de la salle de spectacle du Théâtre Paradoxe	149
6.3 Vue de la salle aménagée selon une configuration de type cabaret	150
6.4 Structure organisationnelle verticale du projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	152
6.5 Processus de co-design	156
6.6 Proposition d'ajout de volumes sur le site de l'église Saint-Marc	158
6.7 Programme des usages potentiels de l'église Saint-Marc sous élévation	159
6.8 Programme des usages potentiels de l'église Saint-Marc sous plan	160

6.9	Structure organisationnelle horizontale du projet de requalification de l'église Saint-Marc	162
6.10	Aménagement intérieur de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée et lien avec le nouvel ensemble d'habitation	165
6.11	Vue avant-après du site de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée	168
6.12	Implantation architecturale du nouveau bâtiment sur le site de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée	169
6.13	Structure organisationnelle centralisée du projet de requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin	171
7.1	Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension urbaine	174
7.2	Carte de l'île de Montréal, 1834	176
7.3	Atlas de la Ville et de l'île de Montréal, 1879	177
7.4	Carte des voies routières de l'île de Montréal, 1920	178
7.5	Carte de l'évolution de l'urbanisation résidentielle de Montréal de 1932-1979	180
7.6	Localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest	183
7.7	Les districts de l'arrondissement du Sud-Ouest	184
7.8	Bibliothèque et Maison de la culture Marie-Uguay	185
7.9	Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal située sur le boulevard Monk	185
7.10	Carte de lotissement de la paroisse, 1952a	188

7.11	Carte du territoire de la paroisse, 1912	190
7.12	Carte du territoire de la paroisse, 1954	192
7.13	Carte du territoire de l'ancienne paroisse, 2004a	193
7.14	Carte des vagues de lotissement	195
7.15	Vue aérienne du secteur Saint-Paul—Émard, 1950	196
7.16	Façade de l'ancienne église	199
7.17	Carte d'utilisation du sol	200
7.18	Affiche promotionnelle	201
7.19	Localisation de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie	204
7.20	Les districts de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie	205
7.21	Vue avant du presbytère	206
7.22	Cours arrière de l'école Saint-Marc	206
7.23	Carte de lotissement de la paroisse, 1952b	209
7.24	Carte du territoire de la paroisse, 1907	211
7.25	Carte du territoire de la paroisse, 1949	212
7.26	Caisse Desjardins de Rosemont—Petite-Patrie, rue Beaubien Est	214
7.27	Terrain vacant, angle de la rue Beaubien Est et de la 2 ^e Avenue	214
7.28	Carte du territoire de l'ancienne paroisse, 2004b	216

7.29	Carte des vagues de développement	218
7.30	Vue aérienne du secteur de Rosemont, 1969	219
7.31	Façade de l'église depuis la rue Beaubien Est v218	221
7.32	Carte de l'utilisation du sol	223
7.33	Plex situés à proximité de l'église	224
7.34	Localisation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	228
7.35	Les trois districts de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	229
7.36	Façade des bureaux de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	230
7.37	Vue du parc situé à proximité du site à l'étude	230
7.38	Carte de lotissement de la paroisse, 1951	233
7.39	Carte de la future paroisse Sainte-Germaine-Cousin, 1907	235
7.40	Carte de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, 1959	237
7.41	Vue aérienne de l'ancienne paroisse Sainte-Germaine-Cousin, 1970	239
7.42	Carte de l'ancienne paroisse, 2004c	241

7.43	Carte des vagues de développement	243
7.44	Vue aérienne du secteur de Pointe-aux-Trembles, 1984	244
7.45	Vue de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée	247
7.46	Rue résidentielle située au nord de l'ancienne emprise ferroviaire	248
7.47	Nouvelles habitations construites le long de l'ancienne emprise ferroviaire.....	249
7.48	Nouvelle construction résidentielle située sur un ancien terrain vacant	250
7.49	Carte de l'utilisation du sol	251
8.1	Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension architecturale	259
8.2	Schéma adapté du système des cinq valeurs patrimoniales	262
8.3	Façade de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	270
8.4	Élévation de la façade, Paul M. Lemieux, 1939	272
8.5	Clocher gauche de la façade	273
8.6	Clocher droit de la façade	274

8.7	Première esquisse de H. Bergeron, 1920	275
8.8	Ancienne église vue du boulevard Monk	276
8.9	Vue intérieure de la nef vers le chœur	278
8.10	Vue intérieure de la nef vers l'entrée	279
8.11	Vue intérieure de la nef	280
8.12	Plan de propriété de l'ancienne église	281
8.13	L'église Saint-Marc, Montréal, vers 1960	287
8.14	Façade vue de la rue Beaubien Est	289
8.15	Élévation de la façade selon les plans originaux	290
8.16	Clochers vus de la 1 ^{re} Avenue.....	291
8.17	Vue de l'église depuis la rue Beaubien Est.....	292
8.18	Parvis de l'église et détails ornementaux.....	293
8.19	Plan de l'église selon les plans originaux	294
8.20	Élévation latérale selon les plans originaux	295

8.21	Vue intérieure de la nef vers le chœur	296
8.22	Vue intérieure de la nef vers l'entrée	297
8.23	Vue de la niche intérieure du transept gauche	298
8.24	L'ancienne église et son clocher	305
8.25	Élévations de l'ancienne église réalisées par l'architecte G. Notebaert	307
8.26	Vue de la façade	308
8.27	Vue de la structure pyramidale	309
8.28	Vue extérieure de l'ancienne église	311
8.29	Vue extérieure depuis le boulevard Notre-Dame Est	312
8.30	Plan du site de l'ancienne église	313
8.31	Vue de la nef vers le chœur	314
8.32	Vue de la nef vers l'entrée principale	315
8.33	Coupes intérieures de l'ancienne église réalisées par G. Notebaert	316
8.34	Plans intérieurs de l'ancienne église réalisés G. Notebaert	317

9.1	Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension sociale	327
9.2	Récurrence des thèmes liés au patrimoine. Question 1.	334
9.3	Récurrence des thèmes liés au processus. Question 2.	336
9.4	Récurrence des thèmes sur la durée. Question 4.	339
9.5	Récurrence des thèmes sur la notion d'acceptabilité sociale. Question 5. ...	340
9.6	Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6.	342
9.7	Récurrence des thèmes liés au patrimoine. Question 1.	346
9.8	Récurrence des thèmes liés au processus. Question 2.	349
9.9	Récurrence des thèmes liés à la durée. Question 4.	351
9.10	Récurrence des thèmes liés à l'acceptabilité sociale. Question 5.	353
9.11	Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6.	354
9.12	Extrait des commentaires des acteurs interpellés par le projet	355
9.13	Récurrence des thèmes sur le patrimoine. Question 1.	359
9.14	Récurrence des thèmes sur le processus. Question 2.	361

9.15	Récurrence des thèmes sur la durée. Question 4.	362
9.16	Récurrence des thèmes sur l'acceptabilité sociale. Question 5.	364
9.17	Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6.	365
9.18	Extrait du site Internet de www.stegermainecousin.com	367
9.19	Page couverture du site Internet www.stegermainecousin.com	370
10.1	Schéma de la requalification patrimoniale de Notre-Dame-du-Perpétuels- Secours	380
10.2	Schéma de la requalification patrimoniale de Saint-Marc	387
10.3	Schéma de la requalification patrimoniale de Sainte-Germaine-Cousin	394
10.4	Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale	401
10.5	Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale et des relations entre les dimensions (urbaine, architecturale et sociale)	417
A.1	Grille d'entretien, p. 1	434
A.2	Grille d'entretien, p. 2	435
A.3	Grille d'entretien, p. 3	436
B.1	Formulaire de consentement, p. 1	439

B.2	Formulaire de consentement, p. 2	440
C.1	Certificat d'éthique	442
D.1	Lettre d'invitation	444
E.1	Procédure de PIIA.....	446
F.1	Procédure de PPCMOI.....	448
G.1	Patrimoine urbain du Sud-Ouest	450
H.1	Patrimoine urbain de Rosemont—La Petite-Patrie	452
I.1	Patrimoine urbain de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	454
J.1	Bâtiments résidentiels du boul. Monk	455
J.2	Bâtiments résidentiels du boul. Monk.....	456
J.3	Bâtiments résidentiels du boul. Monk.....	456
J.4	Lieu de culte intégré au sein d'un local commercial	457
J.5	Perspective du boul. Monk vers le canal de Lachine	457
J.6	Bâtiments mixtes du boul. Monk	458

J.7	Rue résidentielle à proximité du site à l'étude	458
J.8	Bâtiments résidentiels	459
J.9	Bâtiment commercial situé à proximité du site à l'étude	459
J.10	Ancienne école – appartements pour personnes âgées	460
J.11	Vue de l'entrée du Théâtre Paradoxe	460
J.12	Perspective de la rue de Biencourt	461
J.13	Perspective du boul. Monk.....	461
J.14	Parc Molson situé non loin du site à l'étude	462
J.15	Vue de l'église Saint-Marc	463
J.16	Commerce de la Beaubien Est	463
J.17	Bâtiments résidentiels situés devant l'église.....	464
J.18	Bâtiments résidentiels situés devant l'église.....	464
J.19	Rue résidentielle située sur le côté de l'église	465
J.20	Vue de l'arrière de l'église et de l'école	465
J.21	Vue de l'arrière du presbytère et du côté de l'église.....	466

J.22	Duplex situés à proximité du parc Molson	466
J.23	Plex situés à proximité du parc Molson	467
J.24	Vue du côté nord de l'ancienne emprise ferroviaire vers l'ancienne église	468
J.25	Stationnement situé à l'arrière des nouvelles Habitations	469
J.26	Vue des Habitations Sainte-Germaine-Cousin	469
J.27	Immeuble résidentiel situé à proximité du site à l'étude	470
J.28	Immeuble résidentiel situé à proximité du site à l'étude	470
J.29	Bâtiments résidentiels situés à côté de l'ancienne église	471
J.30	Bâtiments résidentiels situés à côté de l'ancienne église	471
J.31	Maison unifamiliale situé du côté nord du site à l'étude	472
J.32	Ensemble résidentiel situé du côté nord du site à l'étude	472
J.33	Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude	473
J.34	Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude	473
J.35	Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude	474

J.36	Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude	474
J.37	Vue d'une ruelle vers l'ancienne église	475
K.1	Carte des chemins de fer de la région de Montréal.....	477
L.1	Avis conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité <i>ad hoc</i> d'architecture et d'urbanisme.....	479
M.1	Schéma des valeurs patrimoniales	481

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Résumé des principales définitions.....	39
5.1 Liste des acteurs directs et indirects rencontrés par projet.....	127
5.2 Liste des entretiens réalisés par projet	133
7.1 Synthèse de l'analyse morphologique.....	254
8.1 Tableau synthèse du niveau de protection patrimoniale	266
8.2 Tableau synthèse de valeurs associées aux trois cas à l'étude	323
9.1 Liste des acteurs interrogés dans le cadre des entretiens semi-dirigés.....	328
9.2 Description des rôles des répondants	330
9.3 Grille de lecture de la participation citoyenne	331
10.1 Synthèse des résultats.....	398

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AHPAT	Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles
AMT	Agence métropolitaine de transport
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BCM	Bureau de consultation de Montréal
BPM	Bureau du patrimoine de Montréal
CCU	Comité consultatif d'urbanisme
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
CN	Canadien National
CPE	Centre de la petite enfance
CPM	Conseil du patrimoine de Montréal
CRAD	Centre de recherche en aménagement et développement
CRC	Chaire de recherche du Canada

CPRQ	Conseil du patrimoine religieux du Québec
DEUT	Département d'études urbaines et touristiques
ESG UQAM	École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal
GRT	Groupe de recherche technique
ILCQ	Inventaire des lieux de culte du Québec
INRS	Institut national de la recherche scientifique
INRS UCS	Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation, Culture et Société
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
LPC	Loi sur le patrimoine culturel
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
NIMBY	Not in my back yard
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCPM	Office de consultation publique de Montréal

PIIA	Plan d'implantation et d'intégration architecturale
PPCMOI	Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
RACRPP	Regroupement Arts et Culture – Rosemont Petite-Patrie
RCM	Regroupement des citoyens de Montréal
SDC	Société de développement commercial
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

L'objectif central de cette thèse est de comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Ainsi, nous analysons les cas de requalification des églises Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin à Montréal. Un schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale a été élaboré afin d'établir un cadre d'analyse qui inclut les dimensions urbaine, architecturale et sociale. C'est par une comparaison des trois cas à l'étude selon ces trois dimensions, et ce, par une méthodologie qualitative selon une approche systémique, que nous avons observé l'évolution des paroisses, analysé l'architecture et les valeurs des églises ainsi qu'interrogé les principaux acteurs concernés par les processus de requalification patrimoniale de ces trois églises. Dans un premier temps, l'analyse de la dimension urbaine des paroisses d'origine des églises à l'étude nous a permis de comprendre l'évolution synchronique et diachronique de ces territoires et d'établir des liens entre l'église et le tissu urbain dans lequel elle se trouve. L'étude de cartes et de relevés photographiques a permis de produire des analyses approfondies des secteurs où sont implantées les églises et de déterminer trois phases principales de développement (lotissement, densification et structuration). Cela met en lumière le passage du délaissé urbain qu'évoque l'église excédentaire à un nouvel usage pouvant avoir un impact sur le processus de revitalisation urbaine du quartier. Dans un deuxième temps, l'analyse de la dimension architecturale des églises à l'étude nous a permis de faire ressortir les principales valeurs associées à chacune de ces églises et de souligner leur degré d'importance architecturale et patrimoniale. L'analyse des éléments architecturaux intérieurs et extérieurs à l'aide de relevés photographiques réalisés sur le terrain nous a permis de déterminer les principaux styles architecturaux et l'importance de ces bâtiments à l'échelle du quartier. Cette analyse a été complétée par l'étude du potentiel monumental des trois églises à l'étude afin de déterminer des valeurs dominantes qui font de ces bâtiments des objets patrimoniaux distinctifs. Ces valeurs sont à la base de la patrimonialisation de cet objet architectural, opérée par une communauté précise. L'église devient, de ce fait, un véritable objet patrimonial. Dans un troisième temps, l'analyse de la dimension sociale par le degré de participation des acteurs concernés par les processus de requalification patrimoniale des églises à l'étude nous a permis de faire ressortir les principaux thèmes qui ont été soulevés par ces répondants. À l'aide des comptes rendus réalisés à l'issue des entretiens, nous avons pu établir des récurrences de thèmes et ainsi faire ressortir des tendances sur différents sujets clés (patrimoine, processus, durée, acceptabilité sociale, apprentissage). L'analyse de ces récits de projets a aussi été utilisée pour établir le niveau d'implication dans chacun des projets, et ce, selon l'échelle de la participation citoyenne. Cela a permis de révéler la place qu'occupe la communauté au sein d'un projet et sa contribution au projet qui a le potentiel de devenir un projet urbain pour la collectivité élargie du quartier. Nos recherches démontrent que les trois dimensions

étudiées sont essentielles pour comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires dans sa globalité et que ces dernières sont en interrelation. De plus, selon le modèle de gouvernance (vertical, horizontal, centralisé) qui est déployé par le porteur de projet, les dimensions peuvent varier et ainsi jouer sur l'équilibre de ces dernières. L'équilibre des trois dimensions symbolisant le triangle de fer provenant de la gestion de projet révèle donc l'importance du quartier, de l'objet et des acteurs dans ce processus. En misant sur le milieu et la capacité de ce dernier à recevoir un projet de transformation d'église, le porteur de projet semble ainsi en assurer la pérennité. Ainsi, dans un processus de requalification patrimoniale, un équilibre est souhaitable entre la prise en compte de la position relative de l'église dans le tissu urbain et la définition de son rôle de structuration, l'établissement de sa valeur patrimoniale par et pour une communauté concernée et la mise en place de mécanismes assurant un degré de participation citoyenne afin de faire du projet de requalification un véritable projet urbain rassembleur. L'implication des porteurs de projet dans leur milieu est également primordiale pour présenter une solution optimale à la réutilisation des églises catholiques excédentaires de Montréal. La pérennité de ce patrimoine à caractère religieux, témoin identitaire et historique du Québec, en dépend.

Mots clés : églises, processus de requalification patrimoniale, patrimonialisation, communauté patrimoniale, revitalisation urbaine, participation citoyenne, Montréal

INTRODUCTION

Montréal, reconnue comme la « ville aux cent clochers » depuis le séjour de Mark Twain au XIX^e siècle, profite d'un patrimoine à caractère religieux important en nombre, qui colore le paysage bâti de la métropole québécoise, malgré la diversité des dénominations religieuses (Marsan, 1974 [2016]). L'Église catholique a œuvré à la construction d'un important parc immobilier sur l'île de Montréal¹, qui compte à ce jour plus de 209 lieux de culte (églises, cathédrales, basiliques, chapelles) (CPRQ, 2003a). D'autres confessions ont également contribué à définir le cadre bâti monumental montréalais, dont les Protestants, les Anglicans, les Juifs, les Orthodoxes et depuis quelques décennies les Hindous, les Sikhs, les Musulmans, etc. Montréal compte plus de 470 lieux de culte construits avant 1975² issus de traditions religieuses multiples (CPRQ, 2003a). Dans le cadre de cette thèse, nous allons nous intéresser tout particulièrement aux églises catholiques de Montréal, et ce, dans plusieurs quartiers de la ville. Dans un passé pas si lointain, l'Église catholique – outre sa mission d'évangélisation et de pastorale – avait aussi une fonction communautaire qui était – et est encore – centrale dans certains quartiers de Montréal (Venon, 2012). Ainsi, plusieurs de ces églises catholiques sont à la base de la structuration des quartiers et véhiculent une symbolique identitaire forte (Noppen et Morisset, 2005).

¹ Il faut aussi préciser que l'archidiocèse de Montréal couvre un plus large territoire que l'île de Montréal en intégrant l'île Jésus (Ville de Laval) et la grande région de Repentigny dans Lanaudière (Archidiocèse de Montréal, 2017a).

² Cela n'intègre pas les lieux de culte construits après cette date ainsi que ceux issus de communautés ethnoreligieuses, puisque nous pouvons compter près de 800 lieux de culte sur l'ensemble de l'île de Montréal (Germain *et al.*, 2003). Une communauté ethnoreligieuse signifie un groupe d'appartenance partageant les mêmes caractéristiques ethnoculturelles et religieuses dont la religion pratiquée est dite « minoritaire » ou « nouvelle » (Germain *et al.*, 2003, p. 2-3).

Le Québec n'échappe pas à la chute de la pratique religieuse sur son territoire (Venon, 2012). Au cours des dernières décennies, le Québec a connu de nombreux changements, tels que la Révolution tranquille³, le déménagement de plusieurs familles en banlieue, le développement des services communautaires par l'État québécois et la délocalisation des activités industrielles vers d'autres régions. Ces différents changements ont contribué à la fin de l'église comme repère communautaire (Martin, 2005). Malgré un rejet marqué de la pratique religieuse catholique chez plusieurs Québécois, le lien religieux est encore présent dans l'imaginaire collectif. Le Québec est en effet culturellement attaché à son passé religieux tout en éprouvant un certain malaise face à celui-ci (Venon, 2012). La préservation du patrimoine à caractère religieux est un enjeu sociétal important dans la mesure où ces constructions constituent un patrimoine fondateur du Québec. Ce corpus est une composante identitaire et symbolique forte, ainsi qu'un facteur majeur de structuration et de développement du territoire. Il s'agit par ailleurs d'un parc immobilier imposant dont la désaffectation massive soulève des enjeux quant à la protection de ce patrimoine à caractère religieux.

À Montréal, la situation soulève d'ailleurs un réel problème quant à l'avenir de son parc immobilier religieux catholique. Le caractère cosmopolite de Montréal et l'importance en nombre des églises catholiques sur le territoire de la ville sont des enjeux propres au contexte de la métropole (Venon, 2012, p. 6) : « À Montréal, la problématique du patrimoine religieux est à l'image de celle du patrimoine en général, caractérisée par la nature particulière de la métropole [...] et qui pose des défis d'une envergure unique au Québec et au Canada » (Bumbaru, 2005, p. 240).

³ La Révolution tranquille est un moment important dans l'histoire du Québec. Les années 1960 marquent une rupture avec le passé, et l'État-providence affirme l'entrée du Québec dans la modernité. Nous assistons à une séparation marquée entre l'Église et l'État qui a également eu des répercussions sur la transformation des modes de vie de la population québécoise.

C'est dans ce contexte qu'en 2006, une « consultation générale sur patrimoine religieux du Québec », a été entreprise par le gouvernement du Québec afin de réfléchir collectivement à l'avenir de ce patrimoine immobilier, mobilier et immatériel (Gouvernement du Québec, 2012a). À Montréal, plusieurs paroisses ont fermé dans les dernières décennies et plusieurs églises catholiques sont donc devenues excédentaires, selon l'archidiocèse de Montréal. D'ailleurs, nous avons assisté à la vente de certaines églises en vue de leur conversion à de nouveaux usages. Certains projets ont été bien accueillis, tels que le Chic Resto Pop, qui a pris place dans l'ancienne église Saint-Mathias-Apôtre dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, mais d'autres projets ont plutôt été dénoncés comme étant de mauvais exemples de transformation, tels que la transformation de l'ancienne église Saint-Jean-de-la-Croix en ensemble résidentiel privé (condominiums) dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie. Certains experts et défenseurs du patrimoine dénoncent ces ventes et s'interrogent sur l'avenir de ce parc immobilier montréalais. Le fait religieux dans l'espace public a aussi été soulevé dans l'actualité des dernières années à la suite du débat entourant la Charte sur la laïcité⁴ soumise par le Parti québécois, alors à la tête du gouvernement provincial. Les questions traitant de la religion dans l'espace public ont ainsi soulevé les passions autour de sujets religieux, dont celui visant les investissements de fonds publics dans la préservation du patrimoine à caractère religieux. L'évolution récente du contexte religieux au Québec (1990-2018), et plus spécifiquement à Montréal, soulève donc différents enjeux de sauvegarde du patrimoine à caractère religieux comme nous venons de l'exposer.

⁴ Le 7 novembre 2013, le gouvernement de Pauline Marois a déposé le projet de loi n° 60. Il s'agit de la « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement ». Ce projet de loi a été médiatisé sous le nom de Charte de la laïcité ou de Charte des valeurs québécoises (Gouvernement du Québec, 2013b).

De plus, en 2012, l'archevêque de Montréal a émis un moratoire⁵ sur toutes les ventes d'église à Montréal. Ce moratoire a eu pour effet d'interrompre des projets qui étaient en cours. L'objectif initial de ce moratoire était de réaliser un état de la situation et d'organiser un inventaire des besoins de l'archidiocèse (Mathieu, 2015b). Le moratoire est maintenant levé, mais les nouveaux projets de conversion ou de transformation sont encore au ralenti. La requalification semble toutefois être une solution pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine à caractère religieux. Au cours des dernières années, notre intérêt s'est d'ailleurs orienté vers des projets de transformation de ces sites et c'est pourquoi nous avons décidé de réaliser une thèse sur le thème de la requalification patrimoniale⁶.

À ce jour, peu de recherches traitent de la requalification du patrimoine à caractère religieux. Depuis la consultation générale, dont nous avons parlé précédemment, les recherches se sont principalement concentrées sur l'identification du patrimoine à caractère religieux comme élément identitaire de la société québécoise (Noppen et Morisset, 2005; Venon, 2012) tel un « bien commun » (Morisset, 2010). Plusieurs recherches⁷ sont aussi de l'ordre du prospectif, à savoir : quel avenir nous réservons à ce patrimoine et quels sont les outils mis en place pour assurer sa sauvegarde?

Notre intérêt à étudier ce phénomène de transformation des églises⁸ provient, en partie, de l'apport du projet de la requalification du site de l'ancienne église Sainte-

⁵ Précisons qu'il ne s'agissait pas d'un moratoire officiel, mais bien d'un temps de pause afin d'évaluer l'état de la situation du parc immobilier de l'archidiocèse de Montréal.

⁶ Il est à noter que nous avons choisi d'apposer au terme « requalification » l'adjectif « patrimoniale » pour souligner le fait que la requalification, dont il est question dans cette thèse, touche précisément les biens à caractère patrimonial.

⁷ En voici parmi les plus notables sur le sujet : Noppen et Morisset, 2005; Turgeon, 2005; Martin, 2005; Morisset, Noppen et Coomans, 2006; Beudet, 2006; Dufaux et Martin, 2009; Noppen, 2013; Sauvé et Coomans, 2014; Noppen, Coomans et Drouin, 2015.

⁸ Précisons que cette thèse est consacrée à l'étude d'églises excédentaires et que ceci exclut les presbytères et autres bâtiments localisés sur les sites étudiés. Ce choix vise à n'aborder qu'une seule typologie d'immeuble pour les fins de la recherche.

Brigide-de-Kildare⁹. Ce cas a été et est encore un précédent en matière de requalification communautaire à Montréal, voire au Québec. De plus, ce projet témoigne d'un processus participatif qui s'est déroulé de 2005 à 2009 en intégrant le monde universitaire par le biais de travaux et de séminaires chapeautés par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (Noppen, 2012, 2013).

Nous avons toutefois remarqué que peu de recherches abordent concrètement le processus de requalification patrimoniale en portant une attention à la participation citoyenne qu'on y trouve. Notons ici que l'utilisation du terme *requalification* évoque la transformation de l'ensemble du site lié à un nouvel usage intégré dans une église. L'importance de la relation de l'église de quartier avec son environnement et la définition de la valeur patrimoniale de ces églises sont des facteurs rarement mis en parallèle dans les recherches. Pourtant, ces deux points justifient potentiellement le choix d'un porteur de projet à s'investir dans la requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire. Il est donc apparu nécessaire d'interroger sur la gouvernance des projets et le niveau de participation citoyenne dans ces derniers afin de comprendre la place occupée par le citoyen.

Le phénomène du processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires a soulevé passions et interrogations dans la population. Il nous apparaît dès lors essentiel que la recherche puisse tenter de comprendre ce processus afin d'étudier en profondeur la requalification patrimoniale comme piste de solution potentielle visant à assurer la pérennité des églises catholiques montréalaises. Ainsi, pour réfléchir à ce processus, nous avons proposé d'analyser les dimensions urbaine, architecturale et sociale en jeu dans le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Pour y arriver, nous avons élaboré un

⁹ Ce projet s'inscrit dans la mouvance des projets des années 2000 quant à l'avenir des églises catholiques au Québec.

schéma conceptuel de la requalification patrimoniale sur lequel repose notre thèse. Ce schéma conceptuel est inspiré du triangle de fer de Kerzner (2006), grandement utilisé en gestion de projets. La stratégie méthodologique proposée intègre l'analyse morphologie (Panerai, Castex et Depaule, 1977 [1997]) de la dimension urbaine, l'analyse patrimoniale de la dimension architecturale par le système des valeurs (Noppen et Morisset, 1997, 2005) et l'analyse participative de la dimension sociale par la mesure du degré de la participation citoyenne (Arnstein, 1969). Pour ce faire, nous avons étudié trois cas de projets de requalification patrimoniale d'églises catholiques excédentaires qui ont été réalisés dans la dernière décennie à Montréal. Il est à noter qu'en raison du moratoire de 2012 (Dubuc, 2013), un des trois projets n'a pu être finalisé, mais notre objectif était d'analyser le processus de requalification patrimoniale en ciblant les débuts du projet et l'organisation structurelle de ce dernier. La finalité du projet a moins été observée, et ce, bien que l'issue d'un projet révèle d'autres informations utiles à la compréhension du processus de requalification patrimoniale et portant sur son éventuelle réussite, voire sur sa viabilité.

Cette thèse est divisée en deux parties : d'abord la définition du cadre théorique et conceptuel, puis celle du projet de recherche. Dans le premier chapitre, nous présentons l'évolution de la notion de patrimoine, soit sa complexification par son application à un nombre de plus en plus vaste d'éléments. Nous abordons le passage de la notion de legs à celle de monument, puis à une notion ayant progressivement englobé le milieu urbain (tissu urbain) pour inclure plus récemment les citoyens concernés (patrimonialisation et communauté patrimoniale). Dans le deuxième chapitre, nous abordons l'état de la situation du patrimoine au Québec et à Montréal. Nous avons aussi souhaité présenter l'évolution de la protection du patrimoine au Québec et plus spécifiquement à Montréal, pour observer la façon de protéger le patrimoine bâti et la place qu'occupe aujourd'hui le citoyen dans la définition de ce qui est considéré comme « patrimonial ». Dans le troisième chapitre, nous nous

concentrons sur l'état de la situation entourant le patrimoine à caractère religieux catholique à Montréal. C'est par le constat de la désaffectation des églises catholiques montréalaises que nous soulevons le phénomène de la requalification patrimoniale comme réponse à la problématique du délaissement des églises catholiques excédentaires de Montréal. Ce qui nous mène au quatrième chapitre, là où nous définissons le cadre conceptuel de notre thèse ainsi que le schéma conceptuel de la requalification patrimoniale que nous proposons pour comprendre ce processus. Cette première partie se termine par la présentation de la méthodologie employée pour réaliser cette recherche.

Le sixième chapitre présente de manière plus détaillée les trois cas à l'étude, les premières étapes avant que les transformations physiques sur le site puissent commencer, ainsi que les arrondissements où sont localisés les cas, les projets envisagés ainsi que leurs principaux acteurs. Il est à noter que ce dernier point nous permet aussi de présenter les structures organisationnelles des projets selon le modèle de gouvernance sélectionné par le porteur de projet. Les septième, huitième et neuvième chapitres présentent respectivement les résultats des analyses sur les dimensions urbaine, architecturale et sociale. Le dixième chapitre dresse le bilan réalisé afin de faire un retour sur les résultats des trois projets à l'étude. Ainsi, nous avons pu mettre à l'épreuve le schéma conceptuel proposé pour comprendre le rôle des trois dimensions (urbaine, architecturale, sociale) dans le processus de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Cela nous a permis de vérifier notre hypothèse ainsi que de répondre à notre question de recherche. Enfin, nous concluons cette thèse en abordant les résultats de notre recherche, en faisant état de notre apport au développement des connaissances, et en présentant les possibilités de recherches futures que ce travail soulève.

PARTIE I

CADRE DE LA RECHERCHE

Cette première partie exposera le cadre théorique et la problématique de recherche. Le premier chapitre permettra d'établir les bases théoriques sur lesquelles repose la recherche. Puis, dans le deuxième chapitre, nous approfondirons l'état de la situation du patrimoine tant à l'échelle québécoise que montréalaise. Le troisième chapitre nous permettra de brosser un portrait du contexte dans lequel s'est développée la problématique de la désaffectation des églises catholiques de Montréal tout en posant la question du devenir de ces bâtiments dans la société québécoise. Le quatrième chapitre servira à présenter le processus de requalification patrimoniale qui est l'objet d'étude central de ce projet de recherche. Nous formulerons alors l'hypothèse qu'il existe des interrelations spécifiques entre trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) qui agissent dans le processus de requalification. D'ailleurs, nous démontrerons la pertinence et la validité de cette hypothèse, et ce, afin de découvrir les retombées futures de la reconnaissance du phénomène de requalification patrimoniale en ce qui concerne la prédiction des facteurs pouvant agir sur la réussite ou non de ce processus. Nous terminerons par le cinquième chapitre, qui sera consacré à la présentation de la méthodologie qualitative selon une approche systémique résultant de l'articulation de plusieurs disciplines. Cette approche mixte permettra d'utiliser des outils d'analyse variés afin de répondre à la question de recherche.

CHAPITRE I

ÉVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE : DU MONUMENT À LA PATRIMONIALISATION

La notion de patrimoine est abordée par plusieurs disciplines, telles que l'histoire, la sociologie ou l'urbanisme puisqu'elle s'applique à tout ensemble de biens, autant matériels qu'immatériels, dont l'importance historique reconnue justifie la préservation, la restauration ou la sauvegarde (Babelon et Chastel, 1980 [2004]). L'étude du patrimoine exige une approche interdisciplinaire en raison des dimensions physiques (p. ex. : cadre bâti) et humaines (p. ex. : activités sociales) des enjeux afférents (Veschambre, 2007). En étudiant l'évolution de la notion de patrimoine, nous comprenons que sa définition s'est élargie en parallèle à l'évolution de la société. D'ailleurs, cet élargissement se reflète par les diverses connaissances relevant des sciences sociales (p. ex. : histoire, politique) et humaines (p. ex. : psychologie) mobilisées pour définir l'objet du patrimoine (Poulot, 2006).

La notion prend naissance au XII^e siècle en Europe. D'abord reconnue sous le nom latin « patrimonium », qui signifie alors l'héritage des biens du père, cette notion est alors issue d'un concept de droit (Nora, 1997). Elle réfère à des biens que l'on hérite du père comme le veut la coutume à l'époque. Ces biens sont précieux parce qu'ils ont une valeur symbolique importante (idée de transmission ou de filiation). Ce legs est naturel et vise à transmettre aux générations futures un héritage familial. Les possesseurs se considèrent comme les usufruitiers des biens qu'ils peuvent utiliser, mais pas les aliéner, selon *Le Petit Robert* (Rey-Debove, J. et Rey, A., 2003). Le patrimoine est un bien « [...] à transmettre aux héritiers étant l'ensemble des biens du

père; la première patrimonialisation a voulu effectuer un tri entre ce qui était à sauvegarder et le reste [...]» (Audrerie, 1997, p. 142). Ainsi, pendant plusieurs siècles, la notion de patrimoine se limite à la transmission d'un héritage familial. Toutefois, il est important de préciser que le terme « patrimoine », selon son sens actuel, n'est concrètement utilisé qu'à partir des années 1970 et 1980 lorsque cette notion devient de plus en plus inclusive et complexe (Veschambre, 2007, p.362). C'est d'ailleurs l'ensemble de ces significations que nous aborderons dans la première partie de cette thèse.

Ce chapitre comprend trois sections. Trois phases déterminantes de l'évolution de la notion de patrimoine sont présentées : (1.1) le monument historique, (1.2) les ensembles urbains patrimoniaux et (1.3) le construit social. Nous verrons d'abord que la notion de patrimoine s'est limitée à une construction identitaire et culturelle nationale, pour ensuite s'être progressivement élargie afin d'englober le milieu urbain habité et plus récemment, les communautés patrimoniales concernées. Cela s'explique par le fait que c'est la société qui fait évoluer la notion de patrimoine. Le présent chapitre propose une lecture de l'évolution du patrimoine abordée selon ses dimensions urbaine, architecturale et sociale, ce qui nous permettra d'éclairer notre compréhension du processus de la requalification patrimoniale (voir chapitre IV).

1.1 Phase I : Le monument historique

Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la notion de patrimoine¹⁰ s'élargit à d'autres domaines, qui vont au-delà du legs familial, alors que l'État fait de cette notion un usage métaphorique. En effet, l'État va dès lors emprunter la notion d'héritage pour définir les biens de la Nation. C'est ainsi que le patrimoine devient celui que l'État souhaite transmettre. La Nation est une grande famille qui possède des biens qu'elle veut protéger, principalement ceux de la Couronne et de l'Église (Merlin et Choay, 2010). Puis, au XIX^e siècle, la définition du patrimoine tend à se préciser davantage pour être associée à la notion de « monument » de l'État qui devient le représentant matériel de ce qui est considéré comme le patrimoine collectif (Merlin et Choay, 2010).

La place qu'a occupée la définition du « monument » dans la structuration de la notion de patrimoine au XIX^e siècle est notable et façonne la définition même de cette notion lorsqu'elle émerge en Europe occidentale (Merlin et Choay, 2010). Le terme *monument* provient initialement de Grande-Bretagne¹¹, plus précisément de l'univers de l'archéologie anglaise, où ce dernier est utilisé pour aborder l'historicité des civilisations anciennes. Puis, il est rapidement utilisé en Italie, lorsqu'il est question de décrire l'architecture, et ce, bien longtemps avant l'institutionnalisation du

¹⁰ Le terme *patrimoine* est utilisé dans ce chapitre afin de conserver une terminologie homogène. Toutefois, nous précisons que la notion de patrimoine a évolué avant d'en arriver à la définition admise depuis les années 1970; auparavant, le concept n'était pas nécessairement utilisé tel que nous l'entendons aujourd'hui.

¹¹ Notons que nous nous concentrerons sur l'expérience française, qui a largement influencé la façon d'interpréter le patrimoine au Québec. Nous allons porter une attention particulière à son influence théorique et épistémologique sur le déploiement de la notion de patrimoine.

patrimoine en France (Babelon et Chastel, 1980 [2004], p. 71). À l’instar d’Aloïs Riegl¹², Françoise Choay (2009) précise ceci :

On appellera alors « monument » tout artefact (tombeau, stèle, poteau, totem, bâtiment, inscription...) ou ensemble d’artefacts délibérément conçus et réalisés par une communauté humaine, quelles qu’en soient la nature et les dimensions (de la famille à la nation, du clan à la tribu, de la communauté des croyants à celle de la cité...), afin de rappeler la mémoire vivante, organique et affective de ses membres, des personnes, des événements, des croyances, des rites ou des règles sociales constitutifs de son identité (Choay, 2009, p. IV).

Le patrimoine est aussi associé au concept de « monument historique¹³ » qui est un témoin marquant de faits importants de l’histoire valorisés par l’État (Choay, 2009). Notons que les deux appellations que nous venons de présenter sont propres au monde occidental. Le « monument historique » est donc un témoin d’une époque précise et reconnue comme d’importance pour la Nation (Merlin et Choay, 2010), ce qui le distingue du monument commémoratif ou funéraire, par exemple. Les « monuments historiques » font dès lors référence au projet politique visant l’affirmation identitaire de la Nation¹⁴, et ce, de manière intentionnelle. C’est à la même époque que les termes *monument historique*¹⁵ et *patrimoine* sont employés pour les premières fois (Chastel, 1997, p. 1447; Drouin, 2005, p. 4). C’est plus précisément du « monument historique » comme « objet » que la définition du patrimoine s’est alors concrétisée (Drouin, 2005, p. 3-4).

¹² Aloïs Riegl est un historien d’art autrichien (Association des webmestres en histoire de l’art, 2017c).

¹³ Les historiens Jean-Pierre Babelon et André Chastel soulignent que « l’expression “monument historique” apparaît, semble-t-il, pour la première fois dans le prospectus d’Aubin-Louis Millin, dans son recueil d’Antiquités nationales (1790) : “C’est aux monuments historiques que nous nous attachons principalement” » (Babelon et Chastel, 1980 [2004], p. 71; Chastel, p. 1447).

¹⁴ Précisons que la notion de Nation prend forme en 1789 lors de la Révolution française (Thiesse, 2010, p. 19).

¹⁵ Il est important de faire la distinction entre le « monument » et le « monument historique » qui est ancré dans le projet de la Nation (Choay, 2009; Merlin et Choay, 2010).

Cela s'inscrit dans l'idée de la construction de la nouvelle Nation et d'un processus de fabrication identitaire. Ainsi, le patrimoine a contribué à façonner la conception moderne de la société française (Thiesse, 2010, p. 23), entre autres, mais c'est également le cas pour d'autres sociétés occidentales. Les « monuments », sélectionnés ou construits, visent à valoriser certaines traces mémorielles issues de l'histoire culturelle¹⁶ d'une Nation (Chastel, 1997). Cette fonction mémorielle permet alors de construire le projet identitaire de la Nation (Merlin et Choay, 2010, p. 492-493).

En France, l'un des premiers gestes forts associés au projet politique et identitaire a été le fait de détruire plusieurs symboles associés à la monarchie afin d'affirmer le projet de la République dans l'espace urbain (Choay, 1992). Appuyé par des lois, cela a grandement contribué à exploiter le concept de monument par sa reconnaissance officielle par l'État (Audrerie, 1997).

L'État joue donc un rôle central et déterminant dans ce qui est ou sera valorisé. Ainsi,

[...] le patrimoine, notion vivante et évolutive, longuement auscultée ici, peut continuer de jouer un rôle éminent dans l'évolution des sociétés et des pays aussi bien qu'il peut récupérer les dérives ou les surenchères nationalistes, des plus graves aux plus dérisoires (Andrieux, 1997, p. 214).

Cette fabrication du patrimoine joue d'ailleurs un rôle sur l'histoire locale en faisant du projet de Nation un legs pour la collectivité et les générations futures (Thiesse, 2010, p. 38). Outre sa reconnaissance officielle ou informelle, le « patrimoine », selon les valeurs qui le définissent, fait référence à l'identité d'un peuple qui exprime

¹⁶ Dans *Les lieux de mémoires*, Pierre Nora (1997) propose d'ailleurs l'idée d'un inventaire pour comprendre l'« histoire culturelle » d'un pays.

certains aspects culturels propres à une nation (Greffé, 2003). Le projet de l'État devient alors un « fait scientifique », puisqu'il contribue au processus de sélection « d'édifices remarquables¹⁷ » à titre de « paysage historique » (Babelon et Chastel, 1980 [2004], p. 93), ce que nous présentons dans la section 1.2.

L'émergence de cette dimension « historique » constitue d'ailleurs l'intérêt de plusieurs recherches d'historiens, dont Jean-Pierre Babelon et André Chastel (1980 [2004]). Dans leur important ouvrage *La notion de patrimoine*, les auteurs présentent six grandes périodes historiques¹⁸. Ils précisent à ce sujet que le patrimoine naît du « fait religieux » pour devenir un patrimoine « administré¹⁹ ». Cette période historique du « patrimoine administré²⁰ » fait du patrimoine une identité fédérée par l'État et à l'image de celle-ci (Babelon et Chastel, 1980 [2004]).

Le patrimoine « administré » favorise la sauvegarde d'édifices anciens bien précis. Ouvrant la porte à plusieurs interprétations possibles, la sélection patrimoniale est associée à une forme d'« instrumentalisation du patrimoine » par l'État (Choay, 1992). Outil de formation identitaire, le « monument historique » s'affiche comme un véritable projet politique. Au même titre, les grandes églises et cathédrales sont utilisées au profit du projet de l'Église catholique tout en façonnant l'identité des villes. Toutefois, l'institutionnalisation du patrimoine (« administré ») a eu pour effet d'orienter notre perception dudit patrimoine sur ses « aspects institutionnels » plutôt que sur l'histoire réelle de l'objet patrimonial (Andrieux, 1997, p. 108).

¹⁷ Ces édifices font référence aux « monuments historiques », tel que nous l'avons abordé précédemment.

¹⁸ Ces périodes historiques sont : le fait religieux, le fait monarchique, le fait familial, le fait national, le fait administratif et le fait scientifique.

¹⁹ Le qualificatif *administré* se réfère à l'appareil bureaucratique qui s'occupe du patrimoine.

²⁰ Il s'agit de la période correspondant à l'institutionnalisation du patrimoine par l'État français.

En effet, bien que les sociétés aient évolué depuis le milieu du XIX^e siècle, le « monument historique » reste central dans ce qui est décrit comme étant le potentiel monumental d'un édifice remarquable pour différentes valeurs (Riegl, 1903 [1984]; Noppen et Morisset, 1997, 2005). La distance temporelle qui sépare la période de construction de l'objet de son actualité lui confère un ensemble de valeurs. D'ailleurs, c'est en partie par l'œuvre *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, publiée en 1903 par Aloïs Riegl²¹, que la notion de « valeur²² » associée à l'évaluation du patrimoine bâti, va permettre de déterminer les critères d'évaluation du « monument ». Dans l'optique de la continuité des théories de la conservation, la grille des valeurs développée par Riegl deviendra fondamentale dans l'univers de la restauration de bâtiments anciens (Riegl, 1903 [1984]). Cette notion de « valeur » est par la suite reprise afin de définir le cadre d'évaluation des éléments qui sont identifiés comme bien patrimonial, dont les monuments (Choay, 2009). Au Canada, les chercheurs Luc Noppen et Lucie K. Morisset (1997; 2005) poursuivent dans cette lignée en élaborant un système d'évaluation de valeurs²³ afin de déterminer le potentiel monumental d'un objet architectural spatialisé.

Si la phase de monument historique permet de comprendre le projet politique qui se cache derrière la valorisation du patrimoine, la dimension architecturale qu'évoque le patrimoine est mise en lumière. Il est à noter qu'au XIX^e siècle, plusieurs débats entourant la conservation et la restauration des bâtiments ou des structures anciennes, notamment les murales, étaient en cours. John Ruskin (1842 [2011]), également à

²¹ Aloïs Riegl est un historien de l'art autrichien qui a présidé la Commission centrale des monuments historiques d'Autriche en 1902. Ce dernier a eu à réfléchir aux moyens d'analyser les bâtiments et d'en faire des monuments. C'est ainsi qu'il a su développer un système par les valeurs (Choay, 2009).

²² L'introduction du concept de « valeur » dans la définition de la notion de patrimoine est à la base de la conception moderne du patrimoine. Les valeurs symbolisent des attributs alloués à des biens distinctifs comme l'a exprimé Aloïs Riegl (1903 [1984]). Le concept de « valeur » est donc sollicité pour déterminer le potentiel monumental d'un bien mobilier qui pourrait devenir un objet patrimonial.

²³ Les valeurs en question sont celles d'âge, d'art, de position, de matérialité et d'usage (Noppen et Morisset, 1997; 2005).

contre-courant des idées de son temps, représentant de l'anti-restauration, contribue lui aussi à élargir la définition du monument par l'apport de la conception mémorielle de l'architecture. Cette nouvelle définition vise à dénoncer les transformations exercées sur les cités médiévales européennes. Les édifices anciens occupent un rôle de premier plan dans la traçabilité de la mémoire du lieu (Ruskin, 1842 [2011]). À ce sujet, Ruskin s'intéresse au tissu mineur ou l'architecture vernaculaire (ou modeste) en démontrant qu'il s'agit d'une composante importante de l'héritage urbain. De ce fait, l'auteur (1842 [2011]) anticipe le passage du « monument » associé à la notion de patrimoine à celle du patrimoine urbain. C'est d'ailleurs, les débuts de la deuxième phase de l'évolution de la notion de patrimoine (voir section 1.2).

La réhabilitation complète, prônée par Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc²⁴, est d'ailleurs remise en cause (Boito, 1893 [2000]). Il y a débat sur les manières d'intervenir sur le bâti ancien. Cette critique de la restauration complète, entre autres véhiculée par Camillo Boito (1893 [2000]), soulève un questionnement en avance sur son temps à savoir comment le monument doit-il se présenter pour être reconnu.

Toutefois, en Amérique du Nord, il faudra attendre le XX^e siècle aux États-Unis pour qu'une éthique de travail de la préservation pour les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et de la restauration se mette en place. Les travaux d'analyse de l'architecture définis par Steven W. Semes (2009) dans *New Traditional Architecture* visent entre autres à assurer l'harmonie stylistique des bâtiments historiques lors de leur restauration. Nous voyons ici que les théories de la restauration ont été marquantes dans la façon de comprendre et définir l'objet patrimonial.

²⁴ Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879) est un historien de l'architecture suisse qui a contribué à la théorie graphique du XIX^e siècle (Association des webmestres en histoire de l'art, 2017d).

En résumé, le monument historique est un projet politique pour les autorités et permet la construction d'une identité nationale. Cette première phase de l'évolution de la notion de patrimoine révèle sa dimension architecturale, puisque le monument historique est utilisé pour ses valeurs distinctives. Nous verrons à présent le passage de la notion de monument historique à celle des ensembles urbains patrimoniaux. Celle-ci ajoute une dimension urbaine en mettant en avant l'importance du tissu urbain qui englobe l'objet architectura.

1.2 Phase II : Les ensembles urbains patrimoniaux

Vers la deuxième moitié du XIX^e siècle, le discours sur le patrimoine²⁵ commence à se raffiner et à s'élargir. Des approches diverses de la conservation, tant au niveau méthodologique que philosophique, ont toutefois contribué à définir le patrimoine. Nous pouvons penser, entre autres, aux travaux de John Ruskin²⁶ dans *Les sept lampes de l'architecture* (1842 [2011]), ainsi qu'à ceux de Camillo Sitte, plusieurs années plus tard, dans son ouvrage *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques* (1889 [1980]). Ces différents travaux ont ainsi contribué à définir la notion de patrimoine ainsi qu'à soutenir le développement d'applications pratiques entourant la protection du patrimoine bâti. Ainsi, dans le processus de l'évolution de la notion de patrimoine, le cadre bâti occupe un rôle important dans la signification de la ville et de sa composition. Nous commençons également à voir se dessiner des disciplines liées à la préservation des ensembles anciens (se référant peu à peu au patrimoine urbain), telles que le métier de restaurateur de l'architecture.

²⁵ Tel que précisé au début de ce chapitre, nous utilisons le terme de patrimoine, malgré le fait qu'à cette époque il n'était pas encore utilisé pour décrire le cadre bâti ancien.

²⁶ John Ruskin est un écrivain et poète britannique (1819-1900). Il a grandement contribué au développement d'une approche « sensible » de la restauration des bâtiments (Association des webmestres en histoire de l'art, 2017b).

Le « patrimoine urbain » est une expression occidentale, qui apparaît lorsque la notion de patrimoine s'est étendue au paysage et au tissu urbain. À ce sujet, Martin Drouin (2005) précise ceci : « [d]u “monument historique” inscrit sur le territoire de la ville au “patrimoine urbain”, le cheminement sémantique permet de percevoir l'espace sans cesse renouvelé par le projet associé à la sauvegarde du patrimoine » (p. 4). Le « patrimoine urbain » peut être aussi synonyme d'un savoir-faire architectural et urbain selon une analyse approfondie des effets esthétiques que procurent les aménagements de la ville du Moyen-Âge et de la Renaissance, tel que défini par Camillo Sitte (1889 [1980]). Cela dit, nous prêtons ici une attention poussée au patrimoine dans sa dimension bâtie et, plus particulièrement, dans son contexte urbain²⁷. Cette façon d'analyser les effets esthétiques emprunte à la psychologie de la forme pour comprendre la nature profonde du patrimoine urbain. Comme nous pouvons le constater, la construction de la définition du « patrimoine urbain » tel que Giovannoni l'entendait au XX^e siècle s'est développée sur une longue période (Choay, 1992), bien que le terme ne soit pas encore exploité de la manière dont nous pouvons le comprendre aujourd'hui.

La définition du patrimoine urbain s'est précisée au cours du siècle dernier pour englober les productions modestes, communément nommées le bâti vernaculaire (Giovannoni, 1930 [1998]). On considère le patrimoine urbain à la fois comme un domaine, une notion et un concept. Malgré le fait que la notion de patrimoine urbain était exploitée selon un sens plus restreint, Françoise Choay (1992) attribue à Gustavo Giovannoni²⁸ (1930 [1998]) cette notion qui prend son sens proprement dit au cours du XX^e siècle. Giovannoni considère la ville ancienne comme entité fondamentale de

²⁷ Nous envisageons l'espace urbain comme l'expression de phases évolutives associées à un système de représentations identitaires inscrit au travers du cadre bâti de la « ville ».

²⁸ Gustavo Giovannoni est un ingénieur civil et architecte italien (1873-1947) ayant contribué à la définition du patrimoine urbain par une approche pédagogique de l'architecture (Association des webmasters en histoire de l'art, 2017a).

la ville actuelle. C'est en 1914 que Giovannoni a pour la première fois utilisé le terme *patrimoine urbain*, mais nous devons au théoricien John Ruskin, dont les travaux datent du XIX^e siècle, sa formulation initiale. À ce sujet, Johanne Brochu (2011) précise, dans sa recherche sur la notion de patrimoine urbain, que « Ruskin initie le passage de l'unité architecturale à l'ensemble urbain patrimonial en subordonnant le monument au tissu urbain » (p. 29). Si cette définition s'est concrétisée au cours du XX^e siècle, c'est que la ville ancienne constitue alors un « monument » en soi (Choay, 1992). Ainsi, un pas important semble avoir été franchi dans la conceptualisation du patrimoine. Il s'agit de ne plus détacher les objets architecturaux, dont les monuments, de leur contexte, car ils sont en relation avec leur environnement (Ruskin, 1842 [2011]; Choay, 1992). Un corpus plus large permet de brosser un portrait plus inclusif du patrimoine.

Les définitions se peaufinent et il est maintenant question d'affirmer que le patrimoine peut être habité ou avoir une utilité quotidienne sans pour autant perdre son essence, car la ville est composée à la fois d'un tissu majeur – les monuments – et d'un tissu mineur – le patrimoine vernaculaire. À ce sujet, Pierre Merlin et Françoise Choay (2010) soulignent que « [l]e patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX^e siècle, tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés » (Merlin et Choay, 2010, p. 543).

Dès lors, un double phénomène s'opère, puisque s'élargissent et se concrétisent, d'une part, la définition de la notion de patrimoine, et d'autre part, les pratiques et les outils de protection patrimoniale de l'urbanisme (Choay, 1992). Au XX^e siècle, le concept de patrimoine s'est aussi développé autour de lois et d'investissements de toutes sortes visant à protéger les biens collectifs. Dès les années 1920, les peuples scandinaves reconnaissent officiellement le patrimoine selon une conception moderne

de ce concept (Merlin et Choay, 2010). Notons que dans la plupart des sociétés occidentales, diverses lois et des cadres d'interventions professionnelles sont mis en place afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine. Cela fait également référence au patrimoine « administré » que nous avons présenté précédemment. Ici, toutefois, les encadrements s'appliquent aussi à des ensembles urbains.

En effet, les encadrements légaux et les différents outils d'urbanisme visent à protéger les ensembles urbains patrimoniaux. À ce sujet, dans *L'Allégorie du patrimoine*, Choay (1992) tente de comprendre le patrimoine selon le regard d'une historienne de l'urbanisme. Ainsi, le patrimoine peut être défini comme la somme d'éléments bâtis qui révèle l'histoire de la ville. Choay (2009) précise que :

Le patrimoine dont il sera question ici est constitué par le cadre bâti des sociétés humaines. Synonyme de patrimoine édifié dans l'espace par les hommes, il est, selon ses diverses catégories, qualifié de patrimoine bâti, architectural, monumental, urbain, paysager... et, selon son mode d'insertion dans la temporalité, il est dit historique ou contemporain (p. 9).

Toutefois, une définition du patrimoine ne semble pas faire l'unanimité et soulève plusieurs problématiques. À ce sujet, dans *Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat*, Choay (2009) présente l'évolution de la notion de patrimoine, principalement bâti, dans laquelle nous pouvons constater que ce concept tend à se préciser et qu'une signification spatiale occupe une place de plus en plus importante. Le patrimoine peut définir un repère physique et agir comme élément de structuration de la ville. Pour Kevin Lynch (1998), dans *L'image de la cité*, trois composantes permettent de lire la ville : l'identité, la structure et la signification portant sur la reconnaissance collective des formes urbaines (voir section 1.3). Cette façon d'analyser la ville permet de comprendre que les repères physiques composent un

imaginaire chargé de sens et de significations pour ses habitants et utilisateurs (Lynch, 1998).

Avec le travail de Lynch (1998) sur la perception de l'espace urbain, nous pouvons comprendre que ces éléments qui composent les ensembles urbains, conformément à plusieurs attributs distinctifs, dont la facture architecturale, deviennent de véritables repères de l'environnement. Selon cette approche globale, plusieurs phénomènes surviennent dans notre façon de percevoir la ville, dont le patrimoine, étant révélateurs d'un système de représentation (Morisset, 2010). Les éléments patrimoniaux, dont les églises, sont dotés de significations et de représentations par l'image qu'ils projettent (Morisset, 1999a). La notion de patrimoine intègre dès lors les ensembles urbains et par conséquent, les paysages urbains. Nous pouvons alors comprendre que nous sommes passés de l'ère de l'identification architecturale indépendante du contexte à la reconnaissance de l'ensemble urbain.

Pour saisir comment interagissent les éléments qui composent le tissu urbain, dont les objets patrimoniaux, la morphologie urbaine s'avère être l'un des moyens privilégiés en raison de sa lisibilité. La morphologie urbaine²⁹ vise à comprendre l'histoire de la composition des villes par son tissu (sous ses différentes couches) et sa forme. Le vocable a d'ailleurs été emprunté au linguiste suisse Ferdinand de Saussure, père de la sémiologie (Rossi, 1984). La discipline de la morphologie urbaine a élaboré une approche théorique et conceptuelle similaire à celle développée par le modèle linguistique³⁰ dans l'analyse du langage (Rossi³¹, 1984).

²⁹ Cette méthodologie vise à comprendre plus spécifiquement les relations entre le site à l'étude, les infrastructures, les occupations de l'espace (viaire et parcellaire) et les superstructures (le bâti et les espaces libres) qui entourent le site.

³⁰ Le modèle linguistique se définit comme un modèle abstrait de la conception sociale du langage (Calvet, 2009).

Dès 1959, sous la gouverne de Savério Muratori (1910-1973), une nouvelle méthode³² scientifique permettant de concevoir le patrimoine urbain est mise sur pied (Cataldi, Maffei et Vaccaro, 2002). En analysant comment aborder les problèmes des quartiers anciens, qu'il s'agisse de la préservation d'éléments du patrimoine ou d'ensembles urbains, voire de leur remplacement (restaurations, nouvelles insertions, etc.), la notion de patrimoine est dès lors associée aux composantes de la ville.

Dans un article intitulé *Mémoire collective*, Pierre Nora³³ (1978), s'inspire aussi des travaux de Maurice Halbwachs³⁴ pour signaler que les traces héritées du passé sont gages de mémoire. Cette vision de la lisibilité de la ville permet de comprendre que les « traces mémorielles » collectives se rattachent aux formes urbaines (Rossi, 1984). Cette façon d'observer la ville est aussi influencée par le structuraliste Michel Foucault³⁵ (1966 [2008]) lorsqu'il aborde les formations historiques. Il s'agit là aussi d'une transposition du modèle linguistique à une sémiotique de l'architecture qui a ouvert la voie à la formulation de l'appareillage théorique et méthodologique de la discipline de la morphologie urbaine « [...] comme approche structurale de la forme urbaine » (Levy, 2005, p. 33).

L'influence d'Aldo Rossi (1984) apparaît dans la façon d'aborder l'évolution de l'histoire des faits urbains qui façonnent la ville. Les travaux de ce théoricien de

³¹ Aldo Rossi (1931-1997) est un architecte et théoricien de l'architecture italien qui préconise une approche sémiotique afin de procéder à une lecture des « faits urbains » afin de comprendre l'évolution des formes qui composent le milieu urbain (Basilico et Pozzoli, 2000).

³² Cette méthode scientifique est d'abord élaborée à l'école d'architecture de Venise, puis à celle de Rome (Cataldi, Maffei et Vaccaro, 2002).

³³ Pierre Nora a été reconnu pour son œuvre monumentale qu'est *Les lieux de mémoire* (1997).

³⁴ Maurice Halbwachs est un sociologue français (1877-1945) (Dictionnaire de la langue française, 1989, p. 604).

³⁵ Michel Foucault est un sociologue important du courant structuraliste en France (1926-1984). L'un de ses textes fondateurs est *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines* (Foucault, 1966 [2008]).

l'architecture nous aident à avoir une lecture plus juste de la ville et de l'apport du tissu majeur, dont les monuments, dans la structuration du tissu urbain. L'auteur précise que ces éléments sont contributeurs de la dynamique de la ville, car le tissu urbain s'organise autour de ces éléments fondamentaux qu'il nomme les faits urbains. Il a lui aussi été influencé par l'approche de Maurice Halbwachs dans sa façon de regarder la ville. Il ne s'agit plus de regarder cette dernière indépendamment de son histoire.

Aldo Rossi (1984) explique, dans son ouvrage fondamental *L'architecture de la ville*, que l'architecture, dont les monuments, se déploie selon trois thèmes : i) le type, ii) la répétition et iii) la permanence. Le monument s'ancre dans la permanence et même si la ville et la société évoluent, ce dernier reste en révélant l'identité du lieu dans lequel il a été bâti. Rossi (1984) précise, par le concept de la « permanence », qu'il est possible d'articuler les différentes échelles du tissu urbain pour mieux cerner l'inscription au lieu. La morphogénèse de la ville se traduit donc selon ces rapports de continuité (usage de la mémoire) et de discontinuité (négation de la mémoire) (Levy, 2005). De la même façon, les différentes composantes du tissu font ressortir les traces de son histoire. Le tissu majeur constitue un élément central de la structuration des quartiers et donc, le choix et le souci de la facture architecturale des éléments majeurs sont essentiels. Si le patrimoine est lié à l'idée de mémoire, de transmission subjective qui s'inscrit dans la durée (Andrieux, 1997), il peut être réutilisé et réapproprié selon l'usage ou l'utilité que ce dernier présente pour une communauté donnée.

L'étude de la ville va véritablement permettre aux études morphologiques (morphogénèse) de prendre ancrage en Europe³⁶ (Moudon, 1997). La morphogénèse

³⁶ La pénétration de l'approche morphologique en Amérique du Nord provient d'une filière française et se situe également en droite ligne avec les travaux de Muratori, par l'entremise de Gianfranco

permet ainsi d'aborder la complexité de la forme urbaine selon les « sens multiples » qui composent et définissent la ville (Ledrut, 1984), ainsi que selon un système de significations (Levy, 1992). L'étude du tissu urbain pour analyser le cadre bâti vise à comprendre la forme urbaine et par conséquent les éléments d'intérêt « patrimonial » qui composent la ville (Panerai, Castex et Depaule, 1997; Panerai, Demorgon et Depaule, 1999; Panerai et Langé, 2001). L'analyse de l'interrelation des éléments constitutifs du tissu urbain (parcellaire, viaire, espace libre, cadre bâti) révèle aussi la complexité de l'interdépendance des formes et des significations qu'elle projette sur le plan des savoir-faire urbains et des pratiques culturelles inscrits dans la forme matérielle de la ville (Panerai et Langé, 2001).

En effet, comme l'expliquent Philippe Panerai, Jean Castex et Jean-Charles Depaule (1997), dans *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*, l'étude du tissu urbain révèle aussi le cadre dans lequel évoluent les formes qui le composent. À la frontière entre l'architecture et l'urbanisme, les formes héritées du passé, permettent d'en apprendre sur le quotidien des individus qui l'habitent (Charbonneau, Hamel et Lessard, 1992, p. 1). D'ailleurs, Philippe Panerai et David Mangin (1999) précisent qu'étudier la forme urbaine révèle aussi les enjeux du développement de la ville. Ainsi, les auteurs

Caniggia. Gianfranco Caniggia et Gian Luigi Maffei (2001) présentent une lecture du bâti comme une méthode visant à comprendre les typologies de la ville. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'École française (Castex, Céleste et Panerai, 1980), popularisée par les travaux de Jean Castex, Philippe Panerai et Jean-Charles Depaule sur la typologie des éléments, la croissance urbaine, l'articulation et la lisibilité de l'espace urbain (Panerai, Castex et Depaule, 1997). Les enseignements de l'École italienne se sont toutefois prolongés jusqu'au Québec avec l'importante contribution de Pierre Larochelle et ses travaux sur les concepts et l'évolution épistémologique de la morphologie urbaine (Cataldi, Maffei et Vaccaro, 2002). Pierre Larochelle est professeur retraité de l'Université Laval, spécialiste de la morphogénèse (Université Laval, CRAD, 2017). À Montréal, les travaux de Melvin Charney et d'Alan Knight sur une approche architecturale basée sur la culture bâtie montréalaise ont contribué à développer une approche de la morphologie urbaine locale. Melvin Charney a été architecte et professeur à l'Université de Montréal (Université de Montréal, 2012). Alan Knight est professeur agrégé et responsable de la maîtrise individualisée en design urbain à l'Université de Montréal (Université de Montréal, 2017).

jettent un regard critique sur les pratiques de l'architecture et de l'urbanisme, car ces disciplines agissent sur la composition de la ville et sur sa transformation.

La ville et ses composantes nous permettent donc de comprendre la place que peut occuper le patrimoine urbain sur son territoire. Cette approche consiste à déterminer le patrimoine comme un objet territorialisé (Di Méo, 1994). Mais, pour embrasser plus largement la ville, il s'avère nécessaire de prêter attention au « paysage urbain » qui intègre plusieurs strates de la composition de la ville. Ainsi, d'autres approches se sont développées au courant du XX^e siècle afin d'analyser le paysage urbain. De ce fait, le « paysage urbain » n'apparaît plus comme un concept abstrait, mais bien comme un espace vécu par les résidents de la ville qui vivent différents degrés de relations avec ce dernier tout en contribuant à le définir. Ces approches révèlent donc le fait que le patrimoine habité occupe une place importante dans la ville et que le paysage urbain peut, lui aussi, devenir un objet du patrimoine à léguer aux générations futures.

Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule (1999), dans *Analyse urbaine*, considèrent que le rapport des habitants d'une ville (ou d'un quartier³⁷) à son territoire est révélateur de l'appréciation ou non du « paysage urbain » dans lequel ces derniers évoluent. Ce sentiment d'appartenance au territoire est d'ailleurs révélateur d'une dimension sociale; dimension que nous verrons plus en profondeur dans la prochaine section (voir section 2.4). Cela peut aussi être appuyé par l'étude du cadre bâti qui révèle à son tour la dimension historiographique de la dynamique des quartiers. Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy et Françoise Hamon (1977), dans *Système de l'architecture urbaine*, sont d'ailleurs d'avis que cette lecture

³⁷ Nous précisons que le quartier est un point d'ancrage où s'expriment les modes de vie urbains (Authier, 2002).

du cadre bâti semble être nécessaire pour véritablement comprendre la formation de la ville. Favorisant l'étude de terrain, cette méthodologie est toutefois basée sur une connaissance de l'architecture et de l'aménagement (Allain, 2004). De plus, ce type de méthodologie nécessite un sens aiguisé de l'analyse urbaine. D'autres, comme Rémy Allain (2004), préconisent donc une approche paysagère afin de prendre conscience de l'urbanité dans laquelle un ensemble d'interactions se développe. Les formes, les fonctions urbaines et les interrelations humaines sont alors indissociables. Ces approches ont aussi contribué à outiller les praticiens de l'aménagement. Lucie K. Morisset et Luc Noppen (2003) expriment le fait que les rapports entre la ville et les identités permettent de révéler le paysage construit. Tout comme la réglementation a contribué à protéger les composantes reconnues, les approches paysagères permettent d'englober davantage d'éléments, de privilégier un ensemble bâti et de cibler certaines de ces composantes remarquables. Il est donc préférable d'aborder la ville de manière globale afin d'assurer une compréhension plus large du « paysage urbain » patrimonial.

Les théories sur l'architecture contribuent aussi au développement de la morphologie urbaine comme discipline et s'appuient également sur l'histoire afin de mieux lire la ville. C'est ainsi que Spiro Kostof (1991), dans *The City Shaped*, préconise une approche de l'histoire urbaine. Il propose d'utiliser une méthode axée sur les « *patterns* » urbains de la vie quotidienne. Il s'agit de savoir comment la structuration des quartiers et ce qui les compose agissent sur les principales relations que les résidents entretiennent avec leur environnement. Le tissu majeur, tel une église de quartier, est aussi considéré comme l'une des composantes essentielles de la création de l'ambiance des quartiers. L'ambiance créée par un ensemble de composantes, dont le tissu majeur est structurant, engendre un rapport identitaire qui contribue peu à peu à la définir. Ce rapport est un processus évolutif qui gagne à être analysé pour être compris.

Si les objets patrimoniaux sont des marqueurs de l'histoire, ils traduisent aussi une mise en représentation des identités collectives partagées, consciemment ou non. De plus, comme le faisait remarquer Dominique Poulot (2006), l'« assimilation du passé » est nécessaire pour comprendre le patrimoine. De son côté, à l'instar de Jocelyn Létourneau³⁸, Martin Drouin (2005) précise que l'histoire révèle une identité pour un groupe particulier qui doit être mise en représentation pour être reconnue. La reconnaissance sociale apparaît alors comme intermédiaire nécessaire à la construction sociale de l'objet patrimonial³⁹ (voir section 1.3).

En résumé, cette façon d'aborder le patrimoine et d'analyser la construction de la ville révèle une définition plus inclusive de la notion de patrimoine. Toutefois, la dimension urbaine, qui est mise en avant dans cette section, est encore exploitée par les experts. Si le patrimoine peut évoquer plusieurs significations, il ne se limite plus strictement au caractère identitaire ou esthétique d'un objet architectural et plus uniquement aux ensembles ou aux paysages urbains représentatifs de pratiques et de modes de vie. Nous verrons à présent le passage des ensembles urbains patrimoniaux au patrimoine comme « construit social ». Celui-ci ajoute une dimension sociale en mettant en avant la construction collective qui englobe l'objet architectural.

³⁸ Selon les travaux de Jocelyn Létourneau (1996).

³⁹ Quoique la ville soit le lieu de plusieurs représentations, nous rappelons que nous abordons principalement la dimension bâtie, qui est en jeu à titre de levier dans le processus de requalification patrimoniale que nous étudions.

1.3 Phase III : Le construit social

Comme le soutiennent, entre autres, Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2005), le patrimoine est un « construit social ». En effet, il faut le comprendre comme étant une construction collective basée sur un système de représentations partagées. Le processus de construction ou de reconnaissance collective est appelé la « patrimonialisation ». La « reconnaissance » est d'ailleurs une notion sur laquelle nous allons nous pencher plus en profondeur dans cette section.

Nous associons le concept de patrimoine à la notion de développement local, et ce, en raison de l'appropriation collective des éléments qui constituent le patrimoine. Ainsi, cette troisième étape⁴⁰ de l'évolution de la notion de patrimoine soulève sa dimension sociale. Dans cette conception contemporaine, le patrimoine serait une construction sociale véhiculée par la reconnaissance (collective) d'une population territorialisée (Noppen et Morisset, 2005; Vernières, 2011; 2012). Cette définition plus large intègre un partage commun autour de l'appréciation de ce qui est patrimonial et varie selon le contexte et la communauté⁴¹ dans lequel cette patrimonialisation se déploie.

Après les menaces⁴² que le patrimoine a connues au cours du XX^e siècle, engendrées par l'industrialisation, l'urbanisation et les transformations de la ville selon les principes du fonctionnalisme, le patrimoine est manifestement associé aux « biens hérités du passé » (Merlin et Choay, 2010, p. 543). La transformation de la ville par les grands projets dans les années 1970 (Morisset et Noppen, 2003) a contribué aux

⁴⁰ Rappelons que les deux premières phases de l'évolution de cette notion sont celles du monument historique et des ensembles urbains patrimoniaux.

⁴¹ Nous entendons par communauté, la « communauté de lieu », qui se définit par un ensemble de liens d'une communauté territorialisée (Tönnies, 1944 [2010]).

⁴² Précisons que nous reviendrons dans le prochain chapitre sur les menaces qui ont touché le patrimoine et les luttes visant à assurer la préservation du cadre bâti. Une contextualisation québécoise et montréalaise sera effectuée afin d'ancrer le sujet de la thèse.

luttons patrimoniales sous forme d'organisation de défense du patrimoine bâti (Drouin, 2005). En y raccrochant les luttons patrimoniales des années 1970 à la réflexion sur la « mémoire patrimoniale », Martin Drouin (2005) soutient que la défense du patrimoine a également engendré la formation d'une identité urbaine. Ainsi, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, le patrimoine peut générer une identité ou un ensemble de représentations, mais sa perte révèle aussi une appartenance à cette identité qui est ancrée dans un espace territorialisé.

Jean-Pierre Babelon et André Chastel (1980 [2004]) ont souligné qu'une perte patrimoniale peut engendrer la reconnaissance de ce bien par une réappropriation sociale périodique. C'est donc dire que les destructions et les abandons soulèvent des enjeux identitaires qui provoquent la patrimonialisation des autres biens similaires à ce qui a disparu. Les luttons ont d'ailleurs contribué à la reconnaissance collective de patrimoine révélant les identités urbaines montréalaises (Morisset et Noppen, 2003; Drouin, 2005), qui représentent les patrimoines d'une pluralité de personnes. Ces expériences sociales s'inscrivent dans une durée et cette dernière peut varier d'un objet à l'autre, et ce, selon le contexte (la société) dans lequel il se déploie.

La « patrimonialisation » apparaît alors comme le concept clé visant à définir cette reconnaissance collective. Selon Emmanuel Amougou (2004), la patrimonialisation réside dans un « processus social ». L'auteur précise qu'un ensemble de valeurs doit être partagé pour assurer ce processus :

La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs, si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées [...] (p. 25).

La patrimonialisation est le processus de production du patrimoine et que l'interprétation d'une communauté révèle et donne sens à l'objet qui devient, de ce fait, patrimoine. Ce processus s'inscrit également entre la matérialité de l'objet patrimonial et sa reconnaissance partagée. Le patrimoine réside alors entre la production de sens créée par l'interprétation de l'objet et sa transmission (Fourcade, 2007), par et pour des acteurs constitués sous forme de communauté, qui s'inscrit dans une durée. La « communauté » est en interrelation avec un territoire, habité, vécu et animé par une diversité d'acteurs (Habermas, 1992). Cela fait également référence à des éléments vus dans la section précédente, soit à l'objet patrimonial spatialisé doté de valeurs qui s'inscrit dans le cadre de vie d'une variété d'acteurs (Noppen et Morisset, 2005, p. 296). Cette attention est aussi déployée sur la « patrimonialisation », et ce, en visant à comprendre l'apport des « acteurs⁴³ » dans la construction de l'objet patrimonial.

Le patrimoine peut donc être abordé comme étant un élément central du processus de représentation et de la construction d'un imaginaire (Noppen et Morisset, 1997; Drouin, 2005). Toutefois, l'imaginaire ne peut se développer sans fondement. C'est pourquoi il est nécessaire que le discours entourant la sélection patrimoniale soit accompagné de significations. Il s'agit du discours ou de l'argumentaire nécessaire pour assurer la légitimité de cette sélection patrimoniale (Drouin, 2005; Drouin et Richard-Bazire, 2011). Le patrimoine bâti devient alors un repère identitaire matérialisé au sein de l'espace urbain. C'est ainsi que la construction des identités urbaines autour des représentations collectives cristallise l'imaginaire qu'il est possible de se faire de la ville (Morisset et Noppen, 2003). Tel que Victor Hugo l'a

⁴³ Nous entendons par « acteur » la notion d'acteur-réseau développée par Callon, Lascoumes et Barthes (2001) afin de décrire le citoyen impliqué dans un processus où une diversité d'acteurs est conviée à réfléchir collectivement à l'avenir et à l'aménagement d'un site, et ce, pour le bien de la collectivité. Cette notion permet alors de considérer le citoyen comme un acteur connecté à un réseau sociotechnique permettant de gérer une incertitude (le projet de design) et de parvenir à une solution commune (le prototype) par le biais d'un consensus.

mentionné, « [i]l y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde; c'est donc dépasser son droit que de le détruire » (Béghain, 1998, p. 8). De nos jours, l'objet patrimonial est alors reconnu par une variété d'acteurs.

Il ne suffit plus que le patrimoine symbolise l'identité nationale ou des faits historiques, il faut que l'objet patrimonial soit réellement reconnu par une communauté pour qui ce bien est porteur de sens et d'identité. Jean-Michel Leniaud (1992) souligne à ce sujet que le discours sur le patrimoine et sa sauvegarde a évolué sur la nécessité d'une prise en considération par un plus grand nombre d'acteurs. Ainsi, le patrimoine tend à se redéfinir selon un plus large éventail de personnes et, qui plus est, par les non-experts. Cette façon contemporaine de comprendre le patrimoine laisse donc place à une pluralité de visions entourant sa définition. Cela s'exprime par le construit social.

La construction sociale du patrimoine tend à se préciser sous la forme de « consensus ». Ce consensus est possible grâce à la reconnaissance d'un bien afin que ce dernier soit patrimonialisé. C'est d'ailleurs ce que soulignent Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2005), lorsqu'ils décrivent le patrimoine. Cette notion ne se résume plus qu'à l'objet, mais s'inscrit dans un projet de prise en charge et de transformation de cet objet (p. 294). Ainsi, la reconnaissance patrimoniale, exprimée par le processus de patrimonialisation, se définit comme l'espace d'une rencontre d'acteurs partageant des valeurs par rapport à un objet architectural qu'ils définiront comme patrimoine (Amougou, 2004).

Dans cette thèse, le patrimoine est donc compris comme une construction de représentations issue d'un processus où interagissent des éléments dynamiques, ce que Lucie K. Morisset (2009), dans *Des régimes d'authenticité : essai sur la*

mémoire, présente comme un « écosystème⁴⁴ ». Cet « écosystème », dans lequel des « acteurs » construisent leur perception de l'objet patrimonial autour de représentations, évolue également dans le temps (Morisset, 1999b). C'est donc dire que l'identification du patrimoine se réfère à une expérience sociale évolutive. Les acteurs s'identifiant au patrimoine vont s'impliquer dans sa restauration ou sa requalification et ainsi contribuer au développement local. Nous verrons que le jeu d'acteurs est d'ailleurs important dans le processus de patrimonialisation (Vernières, 2011, p. 7).

En misant sur l'interaction d'acteurs et le consensus occasionné par le partage de valeurs liées à un objet patrimonial, nous pouvons constater que le concept de communauté que nous avons défini précédemment revient au centre de la définition actuelle de la notion de patrimoine. Le fait qu'une collectivité (communauté) partage un ensemble de valeurs liées à la reconnaissance d'un objet patrimonial, fait en sorte qu'elle peut aussi être reconnue au titre de « communauté patrimoniale⁴⁵ ».

Cette communauté est donc porteuse du patrimoine qu'elle reconnaît. Il faut alors préciser qu'

[u]ne communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures (Conseil de l'Europe, 2005).

⁴⁴ Selon l'auteure, cet « écosystème » fait référence au « Temps », à l'« Espace » et à l'« Autre », et ce, selon un équilibre afin d'assurer l'authenticité de l'élément patrimonial (Morisset, 2009, p. 29).

⁴⁵ Ce concept a d'abord été développé pour la première fois à la Convention de Faro en 2005 sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Conseil de l'Europe, 2005).

Le concept de « communauté patrimoniale » est étroitement lié à celui de développement durable et particulièrement, au transfert aux générations futures. C'est d'ailleurs dans ce paradigme épistémologique que nous avons réalisé cette thèse. Au Québec, l'appellation de « communauté patrimoniale » a été énoncée par Luc Noppen (2012) pour définir une communauté qui s'approprie un patrimoine local afin d'en faire un projet collectif reconnu. La problématique de la requalification patrimoniale nécessite une communauté patrimoniale pour que le projet de transformation puisse exister. Le projet est nécessaire, comme l'ont affirmé Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2005) afin que l'objet patrimonial puisse exister et être approprié à nouveau, comme cela est le cas pour les églises catholiques excédentaires de Montréal.

Il est à noter que le cas de Montréal n'est pas unique. Les luttes patrimoniales, dont nous avons parlé au début de cette section, se sont déroulées avec la croissance de la participation citoyenne⁴⁶ dans les sociétés occidentales, et ce, depuis les années 1960. C'est à cette époque que les débats entourant la démolition du bâti vernaculaire (patrimoine modeste) vont amorcer un virage vers un urbanisme plus inclusif (Marsan, 1990; Drouin, 2012). L'émergence d'un urbanisme de proximité est d'ailleurs en rupture avec les modèles des années 1950 et 1960 et laissera davantage place à de nouveaux modèles participatifs. Cela coïncide aussi avec la montée des pratiques de coproduction et de co-design⁴⁷. L'urbanisme plus inclusif favorise une mobilisation citoyenne accrue autour de projets d'intérêt collectif comme celui du patrimoine (Mercier, 2003). Toutefois, lorsqu'il est question d'interroger l'avenir, la

⁴⁶ Notons ici que nous utilisons la définition de la « participation citoyenne » d'Arnstein (1969) pour comprendre le niveau de participation déployé. La grille de la participation citoyenne est d'ailleurs utilisée dans notre analyse de la dimension sociale de la requalification patrimoniale (voir chapitre IX).

⁴⁷ Le co-design est une démarche immersive qui permet de plonger le participant dans l'élaboration conceptuelle d'un projet d'architecture (Findeli et Coste, 2007).

transformation ou la requalification d'un lieu, d'un site ou d'un édifice, une pluralité de visions se manifeste.

La participation croissante en architecture et en urbanisme est au centre de plus en plus de projets urbains (Blondiaux et Sintomer, 2002; Nonjon, 2006; Carrel, 2013). L'élargissement de la notion de patrimoine coïncide aussi avec l'intérêt des chercheurs envers les approches participatives (Pericchi, 2007; Sintomer, 2009; Rosenberg, 2009; Poletta, 2013). Ces approches sont aussi au centre de cette thèse, et ce, principalement lorsque nous analysons la dimension sociale de la requalification patrimoniale au sein des projets étudiés (voir chapitre IX).

Les différentes vagues de contestation face à la disparition du cadre bâti ont mené indirectement à une forme de conscientisation collective. Les préoccupations de simples citoyens⁴⁸ (acteurs) dans les projets d'aménagement sont dorénavant avancées (Sénécal, 2012), mais elles se heurtent souvent aux politiques mises en place (O'Miel et Mongy, 2014). Le droit de participer à la ville est ainsi promu dans les analyses sur la démocratie participative en milieu urbain (Van Neste et Sénécal, 2015). D'ailleurs, de plus en plus de pouvoirs sont alloués aux citoyens pour intervenir dans l'avenir de leur quartier, et cela est variable selon les processus décisionnels locaux (Breux, Bherer et Collin, 2004). Nous rappelons que cette situation fait référence au concept de communauté patrimoniale qui a été défini précédemment.

Les approches participatives contribuent à la réappropriation des objets patrimoniaux qui ont été délaissés. En fait, en considérant l'avenir d'un objet patrimonial, nous

⁴⁸ Nous entendons d'ailleurs ici une définition davantage inclusive du citoyen et non liée à la citoyenneté proprement dite. Il s'agit plutôt du citoyen prenant part à un processus participatif et non à la définition de l'État-nation (Pouleur, Rochet et Vanden Eynde, 2008).

devons penser à son usage et par conséquent à la communauté qui l'utilisera. Aujourd'hui, le citoyen a aussi le droit d'intervenir sur la ville et sa composition (Van Neste et Sénécal, 2015). C'est ainsi que les interventions sur le patrimoine sont aujourd'hui soumises à l'« acceptabilité sociale » (Breux, Bherer et Collin, 2004; Caron-Malenfant et Conraud, 2009). L'objet patrimonial qui est en quête d'un nouvel usage, visant à être modifié (restauration, requalification, démolition), doit être considéré pour et par la communauté (riverains, usagers, etc.).

Cette approche contemporaine du patrimoine coïncide avec la problématique de l'avenir du patrimoine à caractère religieux. D'ailleurs, depuis le début du XXI^e siècle, un intérêt grandissant s'est développé sur l'analyse du marché immobilier et la relation du cadre bâti avec les discours sur la ville (Breux et Poitras, 2011, p. 74). Dès lors, la nécessité de l'observation des composantes physiques, dans un contexte socioculturel et politique bien précis qu'est celui de la ville, engendre indirectement l'analyse de phénomènes parallèles (appropriation sociale, expression culturelle et identitaire, etc.). Ces phénomènes sont tout aussi enrichissants pour la compréhension de l'évolution de l'environnement bâti urbain. Somme toute, ce sont cet arrimage entre les luttes patrimoniales et la croissance de la participation citoyenne dans les sociétés occidentales qui mènent à une définition plus large du patrimoine ainsi qu'à des actions plus inclusives visant l'appropriation patrimoniale.

1.4 Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que l'historiographie de la notion de patrimoine évoque d'elle-même la nécessité d'aborder l'objet patrimonial sous l'angle de sa monumentalité architecturale (selon un ensemble de valeurs), de son impact sur la formation du tissu urbain et du sens qu'il évoque pour la communauté locale ou

d'appartenance. Notons que l'évolution de la notion de patrimoine révèle trois phases qui sont déterminantes dans cette thèse. D'abord, le monument qui réfère à l'architecture de l'objet patrimonial, puis les ensembles urbains qui étendent la notion de patrimoine non plus strictement réservée à un objet, mais qui englobe également son contexte bâti comme représentatif des modes de vie des collectivités entières, finalement le patrimoine comme construit social qui illustre l'apport de la participation citoyenne et de la communauté patrimoniale dans la définition de l'objet patrimonial.

Dans un premier temps, nous avons présenté la définition⁴⁹ originale du terme *patrimoine*. Celui-ci prend naissance au XII^e siècle, initialement décrit comme un concept visant à définir un héritage familial à transmettre. La notion de legs, centrale dans la définition, est ainsi mise en place. Cet héritage est compris à titre de legs à transmettre aux générations futures, ce qui sera d'ailleurs repris aux XX^e et XXI^e siècles dans la définition sur le développement durable.

Dans un deuxième temps, nous avons présenté la première phase de l'évolution du patrimoine. Il s'agit de la définition du monument comme projet identitaire et matériel de l'État⁵⁰. Cette première phase révèle d'ailleurs une forme d'instrumentalisation du patrimoine aux fins du projet politique. Cette section sur la notion de patrimoine nous a également permis de comprendre qu'avant le XX^e siècle, le « monument » est utilisé par les autorités (Église et royauté) pour assurer le projet

⁴⁹ Ce chapitre permet de présenter la théorie entourant la notion de patrimoine et son épistémologie.

⁵⁰ Notons la particularité française du rôle de l'État dans la mise en valeur du patrimoine comme objet identitaire. Dans le contexte nord-américain, voire québécois, l'État est beaucoup moins impliqué et les monuments sont moins anciens. De plus, il ne faut pas négliger l'influence du monde anglo-saxon dans notre façon de percevoir le patrimoine et la place qu'occupe la requalification dans notre société. Au Québec, les monuments – les églises – présentent certaines particularités; celles-ci créent le contexte dans lequel s'insère la recherche.

de la Nation. C'est ainsi que le « monument » est utilisé pour fabriquer le patrimoine et assurer la mémoire, les valeurs et l'identité d'une Nation. Cette deuxième phase nous permet d'avancer l'objet architectural majeur (le monument) comme composante principale de la notion de patrimoine.

Dans un troisième temps, une définition plus large de la notion de patrimoine, qui vise à intégrer les ensembles urbains patrimoniaux, a été présentée. Ces ensembles sont d'ailleurs à la base de la structuration du tissu urbain. Ils sont déterminés comme étant du « patrimoine urbain » et symbolisent le patrimoine habité. Cela permet de comprendre l'évolution de la ville par l'étude de sa morphogénèse. C'est ainsi que nous pouvons, selon une approche paysagère, comprendre la composition de la ville et en faire ressortir les éléments du tissu majeur qui créent en grande partie son ambiance. L'étude de la forme urbaine permet alors d'en apprendre plus sur l'historicité de la ville. Le patrimoine urbain peut donc être perçu comme un référent identitaire pour ses citoyens. Cela nous en apprend également sur l'histoire locale parce qu'il a été jugé bon de conserver afin de témoigner d'une période précise. Cette troisième phase met en lumière la dimension urbaine associée au patrimoine bâti.

Dans un quatrième temps, la notion de patrimoine renvoie à sa dimension la plus inclusive, où il est considéré comme un « construit social » voué au développement local. Cette reconnaissance par la formulation d'identités locales assure aussi la sauvegarde de ce patrimoine. Le rapport du patrimoine à la modernité est maintenant observé selon le prisme de la « patrimonialisation ». De nos jours, nous parlons plutôt d'une reconnaissance du patrimoine par les acteurs sociaux. L'approche contemporaine de la compréhension du patrimoine est alors associée au processus de patrimonialisation le favorisant comme un « construit social ». Cette quatrième phase de l'évolution du patrimoine révèle la dimension sociale associée à sa définition actuelle.

En somme, nous avons pu constater que la notion de patrimoine a évolué depuis le XII^e siècle. Nous avons assisté d'abord à l'instrumentalisation du monument historique. Puis, les ensembles urbains patrimoniaux ont été centraux dans l'élargissement du patrimoine. Pour terminer, c'est une définition englobante, celle du construit social, qui est actuellement exploitée.

Ces quatre phases mettent en lumière les trois dimensions⁵¹ (architecturale, urbaine et sociale) que nous allons analyser au sein de cette thèse. Nous rappelons que ces dimensions émergent comme essentielles à analyser pour tenter de comprendre leur rôle dans le processus de requalification patrimoniale. Pour résumer les principales définitions présentées dans les dernières sections, nous présenterons le tableau 1.1.

⁵¹ Précisons toutefois que l'analyse des trois dimensions (voir partie II) commence par la question du contexte urbain où s'inscrit l'église (sa localisation dans la ville et dans l'arrondissement), se poursuit avec l'objet construit et, enfin, pose la question de la communauté impliquée dans le devenir de cet objet.

Tableau 1.1 Résumé des principales définitions

Phases	Auteurs et définitions
Phase I Le monument historique	<ul style="list-style-type: none"> - Institutionnalisation du patrimoine (Babelon et Chastel, 1980 [2004]) - Monument historique en lien avec la Nation (Merlin et Choay, 2010) - Le patrimoine comme élément contributeur au concept de Nation (Thiesse, 2010) - Affirmation du projet de la République dans l'espace urbain et reconnaissance officielle (Choay, 1992; Audrerie, 1997)
Phase II Les ensembles urbains patrimoniaux	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine urbain (Ruskin, 1842 [2011]; Giovannoni, 1930 [1998]) - Morphologie urbaine depuis Savério Muratori (1910-1973) en Italie (Cataldi, Maffei et Vaccaro, 2002) en France (Castex, Céleste et Panerai, 1980) - Les « faits urbains » et la « permanence » (Rossi, 1984) - Histoire urbaine et les « patterns » de la vie quotidienne (Kostof, 1991) - La ville et ses repères (Lynch, 1998)
Phase III Le construit social	<ul style="list-style-type: none"> - Construction sociale par la patrimonialisation (Noppen et Morisset, 2005; Vernières, 2011; 2012) - Patrimonialisation (Amougou, 2004) - Représentations et imaginaires urbains (Noppen et Morisset, 1997; Drouin 2005) - Le citoyen et son intervention sur la ville (Van Neste et Sénécal, 2015)

(Source : Auteur)

Ce chapitre a été essentiel afin d'ancrer la recherche dans la continuité des travaux qui ont été exécutés précédemment et dont l'objet central intègre la notion de patrimoine. Notre recherche et notre façon d'aborder le patrimoine s'inscrivent dans l'évolution présentée dans ce chapitre. Plus précisément, dans cette thèse, l'accent sera mis sur l'église comme objet patrimonial qui constitue un repère identitaire de notre société.

Dans la continuité des recherches qui ont été effectuées ayant pour sujet le patrimoine, nous tenons à inscrire cette thèse sur la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal dans le continuum de l'évolution de la notion de patrimoine à travers le temps. C'est ainsi qu'il est pertinent d'intégrer les dimensions architecturale, urbaine et sociale inhérentes à la compréhension actuelle du terme. C'est pourquoi nous avons développé dans cette thèse un cadre conceptuel d'analyse de la requalification patrimoniale des églises en intégrant ces trois dimensions qui lui sont associées. Ces dimensions sont au centre de la conception que nous nous faisons de la définition contemporaine du « patrimoine », contexte intellectuel dans lequel se situe cette thèse. Avant de poursuivre sur la présentation de la problématique de la désaffectation des églises catholiques montréalaises, le prochain chapitre est dédié à l'étude de la question sur le patrimoine au Québec et à Montréal. Ce chapitre a pour objectif de comprendre le contexte local dans lequel est développée la problématique de recherche.

CHAPITRE II

ÉTAT DE LA QUESTION DU PATRIMOINE AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Après avoir dressé l'épistémologie de la notion de patrimoine à travers le temps, le présent chapitre expose les principaux repères historiques et législatifs relatifs à la protection du patrimoine au Québec jusqu'à la place qu'occupe actuellement le citoyen dans la reconnaissance du patrimoine bâti. Ce chapitre⁵² montre comment la protection du patrimoine est progressivement passée d'un projet politique à un projet citoyen, tout en soulignant les principaux jalons du cadre légal entourant le patrimoine au Québec et à Montréal. À ce propos, un survol des lois en matière de protection du patrimoine bâti est proposé. L'apport de la politique culturelle québécoise est mis en évidence. Finalement, les enjeux entourant la place occupée par le patrimoine, et plus particulièrement celui à caractère religieux, dont les églises catholiques au Québec sont discutées et serviront d'ancrage à la problématique sous-jacente de la thèse.

Ce chapitre comprend trois sections. Les sections 2.1 et 2.2 présentent respectivement l'évolution de la protection du patrimoine au Québec et à celle de Montréal. La section 2.3 porte sur l'apport de la consultation publique dans la définition et la protection du patrimoine. Cette section montre notamment que la consultation publique est aujourd'hui nécessaire afin d'assurer un certain niveau de participation citoyenne ainsi qu'une acceptabilité sociale.

⁵² Nous avons jugé utile au cheminement intellectuel de notre thèse de d'abord présenter le contexte québécois et montréalais de la protection du patrimoine pour ensuite présenter la problématique de la désaffectation qui cadre cette recherche (voir chapitre III). C'est alors qu'au chapitre IV, nous présenterons le cadre conceptuel qui guide cette thèse ainsi que notre question de recherche.

2.1 Évolution de la protection du patrimoine au Québec

En Amérique du Nord, la notion de sauvegarde du patrimoine prend forme à la fin du XIX^e siècle par la protection des grands parcs nationaux et des anciens champs de bataille, permettant ainsi la constitution d'une identité nationale (Lothian, 1987). Cette mise en valeur des parcs marque un tournant dans la protection du patrimoine par rapport à celle de type « monumental » issue d'une tradition française, tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent. La dimension de protection est d'abord associée à la notion de ressource du système des parcs nord-américains, ainsi que par la qualité paysagère qu'offrent ces parcs, et ce, en tant qu'héritage (Lothian, 1987, p. 10). Comme nous le verrons dans cette section, l'évolution de la protection du patrimoine peut être généralement divisée en trois phases : phase 1, premières protections et monuments à partir de 1922; phase 2, protection des ensembles et des luttes patrimoniales à partir de 1960; phase 3, reconnaissance collective et participation citoyenne des années 1970 à aujourd'hui. Cela fait d'ailleurs le parallèle avec les trois phases de l'évolution de la notion de patrimoine que nous avons vue dans le chapitre précédent.

2.1.1 Phase 1 : Premières protections et monuments (de 1922 à 1960)

L'époque de l'industrialisation transforme drastiquement le territoire de plusieurs villes et territoire. Paul-Louis Martin (1990) souligne à ce sujet que « [d]ès la fin du XIX^e siècle, la plupart des sociétés occidentales commencent à réagir au changement et élaborent petit à petit des mesures de conservation de l'environnement matériel » (p. 8). Un événement important marque d'ailleurs l'histoire de la protection du

patrimoine bâti au Québec. Il s'agit de la protection des fortifications⁵³ du Vieux-Québec avec l'aide de Lord Dufferin, alors gouverneur général du Canada (Martin, 1990, p. 2). Ces legs identitaires et symboliques expriment alors une « [...] découverte de la richesse du patrimoine [...] national » (Martin, 1990, p. 4).

Toutefois, avant le XX^e siècle, peu de stratégies de protection ont réellement été déployées par le gouvernement pour assurer la sauvegarde du patrimoine. Il faudra attendre la *Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique* de 1922 pour que les choses se concrétisent. Le Québec a d'ailleurs été la première province du Canada à se doter d'une telle loi pour protéger le patrimoine (Gouvernement du Québec, 2000a). Puis, près d'une année plus tard, la Commission des monuments et sites historiques du Québec⁵⁴ (1923-1924) est créée (Martin, 1990, p. 4). Cette commission avait pour principal mandat d'inventorier et de classer les monuments, et ce, jusqu'en 1952⁵⁵. Trois inventaires⁵⁶ du patrimoine bâti ont d'ailleurs été réalisés par cette commission, dont l'un traite spécifiquement du corpus d'églises présentes sur le territoire de la province à cette époque (Gelly, Brunelle-Lavoie et Kirjan, 1995).

⁵³ Il est important de rappeler que l'armée britannique était partie depuis 1871 (Martin, 1990, p. 2). Ainsi, les fortifications n'avaient plus d'utilité fonctionnelle et devenaient un élément patrimonial à protéger.

⁵⁴ Pierre-Georges Roy en est le premier secrétaire (Martin, 1990) et archiviste de la province (1920-1941) (Cournoyer, 2001, p. 1430).

⁵⁵ Nous verrons d'ailleurs un peu plus loin dans le texte en quoi cette date est déterminante dans l'histoire patrimoniale locale.

⁵⁶ Ces inventaires comprennent *Les monuments commémoratifs* (1924) et *Les vieilles églises de la province du Québec 1647-1800* (1925). Ces inventaires soulignent une certaine volonté de l'État québécois d'assurer une conservation des monuments, dont les églises (Martin, 1990, p. 9).

Il a fallu attendre 1929 pour assister au classement des premiers bâtiments. Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec⁵⁷, les trois premiers « monuments historiques » sont la maison des Jésuites-de-Sillery (1702-1733) et l'église Notre-Dame-des-Victoires (1688) dans la Ville de Québec, ainsi que le château De Ramezay (1756) à Montréal. Ces bâtiments sont décrits comme étant un patrimoine fondateur du Québec (Gelly, Brunelle-Lavoie et Kirjan, 1995; Morisset, 2009, p. 35; Gouvernement du Québec, 2015). Il est intéressant de noter qu'une église figure parmi ces trois premiers classements. C'est aussi en 1933 que le gouvernement du Québec se dote de son tout premier musée afin de conserver les éléments de l'histoire nationale (Gouvernement du Québec, 2000a). À peine deux années plus tard, le service de l'Inventaire des œuvres d'art (1935), initié par Gérard Morisset⁵⁸, est créé. Ce service avait comme mandat principal de produire des études du patrimoine artistique et architectural (Martin, 1990, p. 11). Les années 1940 ont été assez limitées sur le plan des interventions patrimoniales, et ce, en raison de la Deuxième Guerre mondiale. Il faut attendre les années 1950, sous le gouvernement de Duplessis⁵⁹, pour que d'autres avancées patrimoniales soient effectuées, et ce, dans un contexte où des transformations profondes agissent sur l'environnement bâti. C'est alors qu'en 1952, la *Loi relative aux monuments, sites et objets historiques ou artistiques* est déposée à l'Assemblée nationale du Québec pour assurer une protection plus large du patrimoine (Gouvernement du Québec, 2015).

⁵⁷ Il s'agit du registre du patrimoine culturel du Québec inventariant l'ensemble des éléments détenant des statuts légaux selon la LPC du Québec. Voici le lien où nous pouvons retrouver ce registre : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca.

⁵⁸ Gérard Morisset, historien de l'art, a été l'un des grands contributeurs de la protection du patrimoine bâti au Québec. Gérard Morisset a également été membre de la Commission des monuments historiques (Courmoyer, 2001, p. 1071).

⁵⁹ Maurice (Le Noblet) Duplessis a été premier ministre du Québec de 1936 à 1939, et de 1944 à 1959, l'année de son décès (Chevrier et Ruelland, 2015, p. 62 et 64).

Dès lors, l'État québécois peut acquérir et restaurer des bâtiments considérés importants pour la nation québécoise. Ces acquisitions permettent de préserver et de réinterpréter un patrimoine urbain ciblé propre à celui de la Nouvelle-France. Le grand chantier de restauration de la Place-Royale et l'église Notre-Dame-des-Victoires dans le Vieux-Québec sont d'ailleurs des témoins de cette réinterprétation historique visant à protéger le patrimoine national. Le patrimoine est alors instrumentalisé au profit de l'identité québécoise. Cette opération est annonciatrice de la protection des ensemble bâtis dans lequel un bâtiment majeur se situe.

2.1.2 Phase 2 : Protection des ensembles et des luttes patrimoniales (de 1960 à 1970)

À partir des années 1960, la conservation du patrimoine touche concrètement au patrimoine urbain (Martin, 1990). En 1962, la loi de 1952 est finalement bonifiée pour devenir la *Loi sur les monuments historiques* (Gouvernement du Québec, 2015). C'est à partir de cette période que des quartiers historiques peuvent être préservés. Cela contribue aussi à définir le patrimoine urbain au Québec, et ce, par la mise en valeur du bâti vernaculaire (tissu mineur) (Beaudet, 2008). En ce sens, l'évolution de la notion de patrimoine au Québec passe du monument à la logique de la préservation des ensembles patrimoniaux. Nous entamons donc le passage de la phase du monument à celui des ensembles urbains (Gelly, Brunelle-Lavoie et Kirjan, 1995). C'est donc dans ce contexte que les bases juridiques entourant la protection des ensembles urbains anciens se développent. L'État est encore le principal acteur de la définition du patrimoine national. D'ailleurs, des projets marquants valorisent la sauvegarde du patrimoine urbain au Québec. Entre autres, la création du ministère des

Affaires culturelles en 1961, dont le premier titulaire est Georges-Émile Lapalme⁶⁰, et le classement par décret gouvernemental de trois arrondissements historiques en 1964 (Vieux-Québec, Vieux-Montréal et Vieux-Trois-Rivières) (Gouvernement du Québec, 2015). Le ministre Lapalme souhaite que le Québec s'affranchisse de son côté « colonial » par l'affirmation de son identité unique⁶¹. Ainsi, la culture et conséquemment le patrimoine sont mis au cœur des préoccupations de ce nouveau ministère et du gouvernement Lesage⁶². Dans le but de préserver un patrimoine identitaire,

[e]n s'inspirant de la France, le Québec aura choisi une voie parmi d'autres. Il se distinguait notamment de l'Angleterre, où les Conservation Areas, identifiées en vertu de pouvoirs conférés par Westminster aux municipalités locales en 1967, permettraient éventuellement d'assumer l'héritage conceptuel de John Ruskin en reconnaissant l'intérêt, à des fins de sauvegarde, des tissus mineurs des villes et des bourgs (Beudet, 2008, p. 248-249).

Les années 1970 sont aussi déterminantes en ce qui concerne la conscientisation collective, et cela s'affirme dans l'espace public au moyen de luttes patrimoniales orchestrées par des groupes mobilisés (p. ex. : les sociétés d'histoire, les comités locaux de sauvegarde et, à Montréal, Sauvons Montréal et Héritage Montréal) (Martin, 1990, p. 17; Drouin, 2005). C'est ainsi que les citoyens commencent à se mobiliser pour assurer la préservation du patrimoine qui les touche et principalement du tissu urbain des quartiers populaires des faubourgs de Montréal particulièrement affectés par les opérations destructrices de l'urbanisme fonctionnaliste (Marsan, 1974 [2016]).

⁶⁰ Sous le gouvernement de Jean Lesage (1960-1966) (Cournoyer, 2001, p. 866), il occupe les fonctions de vice premier-ministre (1960-1964), de procureur général (1960-1963) et de ministre des Affaires culturelles (1961-1964) (Cournoyer, 2001, p. 792).

⁶¹ Ce caractère identitaire unique se définit comme étant distinct de celui du reste du Canada.

⁶² Jean Lesage est premier ministre du Québec de 1960 à 1966 (Chevrier et Ruelland, 2015, p. 74).

2.1.3 Phase 3 : Reconnaissance collective et participation citoyenne (de 1970 aujourd'hui)

Peu à peu s'amorce la troisième phase⁶³ d'évolution de la notion du patrimoine où un mouvement de reconnaissance patrimoniale venant de la population commence à émerger. Cette nouvelle tendance pour l'époque fait d'ailleurs renaître la question identitaire dans les débats publics. C'est dans ce contexte que la *Loi sur les biens culturels* (1972) est créée afin de mieux encadrer les paramètres en matière de protection du patrimoine bâti. Le rôle du ministère des Affaires culturelles est donc d'assurer la protection des biens culturels⁶⁴ (Gelly, Brunelle-Lavoie et Kirjan, 1995). C'est aussi à cette période que le gouvernement du Québec entame le macro-inventaire par des vues du ciel du patrimoine (1977) sur l'ensemble de son territoire (Gouvernement du Québec, 2015). Cela a pour effet de définir plus systématiquement et d'encadrer les objets du patrimoine à l'échelle du territoire québécois.

D'autres lois et politiques ont également été élaborées pour protéger le patrimoine. Pensons à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (1972) qui a permis, entre autres, la réalisation d'études d'impacts⁶⁵ ou à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (1979) incluant le patrimoine comme moteur de nouveaux modèles de l'aménagement du territoire. Ces nouvelles méthodes mèneront aux premiers schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC⁶⁶). C'est d'ailleurs à cette époque que les régions connaissent des investissements provinciaux importants.

⁶³ Comme nous pouvons le constater, la phase 2 et la phase 3 se chevauchent.

⁶⁴ Nous pouvons dès lors penser aux monuments, mais également aux objets d'art, aux sites ainsi qu'aux arrondissements historiques.

⁶⁵ Plus tardivement, ces études d'impact seront aussi reprises au sein des processus d'évaluation de projets dérogatoires analysés par les comités consultatifs d'urbanisme (CCU).

⁶⁶ Ces structures sont créées en 1986 par le gouvernement du Québec.

La régionalisation des pouvoirs a d'ailleurs permis à la population d'être davantage conviée à contribuer à l'avenir du patrimoine du Québec. Les citoyens ont, entre autres, la possibilité de s'exprimer lors des consultations publiques locales. Il faut aussi rappeler que ce sont les années où le gouvernement du Québec a le plus classé ou déclaré de bâtiments et de sites. Pour preuve, le nombre de classements s'est accéléré. D'ailleurs, certains exemples clés du patrimoine à caractère religieux de Montréal ont été classés durant cette période. À ce sujet, pensons, notamment, à la basilique Notre-Dame de Montréal (site patrimoine déclaré en 1964) et au sanctuaire des pères du Très-Saint-Sacrement ainsi qu'à leur église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement (immeubles patrimoniaux classés en 1979) sur l'avenue du Mont-Royal, selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Gouvernement du Québec, 2013a). Ces éléments du cadre bâti soulignent une partie de l'identité de la nation québécoise. Cela est d'ailleurs affirmé au sein de la *Déclaration québécoise Deschambault* (Charte de la conservation du patrimoine québécois) (1982) (Gouvernement du Québec, 2015). De plus, dans la poursuite de la délégation des pouvoirs en matière de protection locale, c'est en 1985, par l'ajout d'un nouveau chapitre⁶⁷ à la *Loi sur les biens culturels*, que les municipalités obtiennent des responsabilités en matière de sauvegarde du patrimoine, dont le droit de « citer⁶⁸ » des bâtiments à préserver (Gouvernement du Québec, 2015).

Puis, le Québec poursuit ses efforts en matière de protection et de valorisation de son patrimoine. Le contexte québécois devient dès lors plus propice à une valorisation élargie du patrimoine situé sur son territoire. À ce sujet, en 1985, le secteur historique

⁶⁷ Ce chapitre est intitulé « Protection des biens culturels par les municipalités » (Gouvernement du Québec, 2015).

⁶⁸ La citation est une procédure différente du classement. Le classement est dédié au gouvernement du Québec par l'intermédiaire du ministère responsable du patrimoine, tandis que la procédure de citation est allouée aux conseils municipaux du Québec. Les deux procédures engendrent des encadrements légaux visant certaines restrictions liées à la démolition ainsi qu'aux modifications. De plus, les propriétaires sont ainsi contraints à certains devoirs et obligations de protection.

du Vieux-Québec est inscrit sur la *Liste du patrimoine mondial* de l'UNESCO (Gouvernement du Québec, 2013a). Cet ajout met en lumière le patrimoine des Québécois tout en valorisant le bâti ancien et sa protection. Dans la continuité de ces avancées patrimoniales, le Québec se dote d'une politique culturelle nationale en 1992, ce qui s'avère être une première en Amérique du Nord (Harvey, 2010). Toutefois, cette politique vise à déléguer davantage de pouvoirs aux autorités municipales en matière de mise en valeur de la culture locale. Cela s'inscrit alors dans la continuité du travail effectué depuis 1985 comme nous l'avons vu précédemment. Il s'agit là d'un glissement du patrimoine national à celui d'un patrimoine culturel. Le patrimoine ne se limite plus qu'au projet politique national, mais ce dernier peut témoigner de pratiques, de traditions, de modes de vie, de modes constructifs, etc. Néanmoins, notons que ce changement d'approche est également politique. Sur plusieurs plans, le Québec joue un rôle majeur dans les avancées locales en matière de protection et de sauvegarde du patrimoine, et ce, en fonction des compétences allouées aux municipalités locales.

Les municipalités et les MRC deviennent alors porteuses de nombreux projets de mise en valeur de leurs territoires (circuits patrimoniaux, caractérisations architecturales, etc.) grâce, entre autres, à des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) (Gouvernement du Québec, 2012b). Dans les années 1990, Montréal connaît aussi différentes avancées sur le plan de la protection de son patrimoine. À ce sujet, nous pensons notamment à l'adoption du *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal*, où des secteurs et des bâtiments d'intérêt patrimonial ont été identifiés et protégés (1990-1992), la création de l'Opération patrimoine populaire de Montréal, qui est devenue l'Opération patrimoine architectural de Montréal (1991), et l'adoption du *Plan de mise en valeur du Mont-Royal* (1992) (Ville de Montréal, 2009a, p. 3).

Le début des années 2000 est marqué par une volonté des municipalités de se doter de leur propre politique culturelle. Le rapport sur la politique culturelle du Québec⁶⁹ a d'ailleurs grandement contribué à l'élargissement de la politique patrimoniale (Gouvernement du Québec, 2000a). Ce rapport souligne que « les nombreux changements proposés trouvent leur justification dans une relecture de l'histoire et dans une quête identitaire que domine la dynamique nationaliste » (Gouvernement du Québec, 2000a, p. 7). Cet élargissement s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'identité québécoise, telle que présentée au sein du rapport Arpin (Gouvernement du Québec, 2000a), et cela s'exprime à l'échelle municipale. Pour preuve, la Ville de Rivière-du-Loup (2002) est la première municipalité à se doter d'une politique patrimoniale⁷⁰ en complément à sa politique culturelle (1995). D'autres municipalités ont également suivi, dont la Ville de Montréal, qui, en 2002, a créé le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et a produit une première politique du patrimoine⁷¹ pour la métropole (Ville de Montréal, 2005a). Les dernières municipalités à se doter d'une politique du patrimoine sont les villes de Gatineau (2012), de Sherbrooke (2013) et de Longueuil (2015). C'est ainsi que les municipalités, dans leur volonté d'acquiescer davantage d'autonomie par rapport au gouvernement provincial en matière de culture et de patrimoine, ont encouragé le ministère de la Culture et des

⁶⁹ Ce rapport est communément nommé le rapport Arpin, du nom de celui qui a présidé le Groupe-conseil sur la *Politique du patrimoine culturel* du Québec et qui a réalisé ce rapport à l'époque où Agnès Maltais était ministre de la Culture et des Communications (Gouvernement du Québec, 2000a).

⁷⁰ Il faut toutefois rappeler que le gouvernement du Québec avait adopté une loi en 1928 qui permettait à la Ville de Québec de se doter d'une Commission d'urbanisme et de conservation visant à protéger le patrimoine bâti. Indirectement, la Ville de Québec possédait depuis plusieurs décennies un cadre décisionnel de protection en matière de patrimoine (Ville de Québec, 2006, p. 23).

⁷¹ Dans cette politique, « le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre » (Ville de Montréal, 2005a, p. 31).

Communications du Québec⁷² à entreprendre une révision de la *Loi sur les biens culturels*⁷³.

En 2011, à l'issue des consultations publiques de 2007⁷⁴ sur le projet de loi sur le patrimoine culturel, une nouvelle loi a été sanctionnée (Gouvernement du Québec, 2015). La *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) délègue davantage de pouvoirs aux municipalités (Gouvernement du Québec, 2012e). C'est ainsi que les municipalités peuvent mieux protéger les bâtiments qu'elles jugent nécessaires afin d'assurer la protection de leur patrimoine. D'ailleurs, en 2012, la Ville de Montréal en a profité pour procéder à un règlement de citation de la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde qui s'avère être l'une des icônes de la ville (Gouvernement du Québec, 2013a). D'autres éléments bonifient également cette nouvelle loi, dont l'encadrement de la notion d'immatérialité et la préservation du paysage québécois. C'est donc dans ce nouveau cadre réglementaire que se développe l'analyse de ce projet de recherche.

En somme, le Québec a connu plusieurs transformations en matière de protection du patrimoine. Les luttes citoyennes ont fini par obliger les gouvernements à inclure la participation citoyenne afin d'assurer la protection du patrimoine. Puis, la décentralisation des pouvoirs a aussi permis une plus grande appropriation et intervention des municipalités envers leur patrimoine local. Et enfin, la reconnaissance de l'élargissement de la notion de patrimoine depuis 1922 a permis de constater les différentes avancées légales qu'a connues le Québec en matière de protection de son patrimoine. Les citoyens sont de plus en plus mobilisés par les outils réglementaires actuels à l'échelle locale (p. ex. : classement, désignation de

⁷² Il s'agit de l'appellation actuelle de l'ancien ministère des Affaires culturelles.

⁷³ Nous rappelons que cette loi a été adoptée en 1972 par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

⁷⁴ Il est à noter que nous reviendrons sur cette consultation publique dans la section 2.3.

secteurs patrimoniaux, etc.). Nous verrons dans la section suivante que le cas de Montréal présente d'autres particularités d'un point de vue historique et institutionnel, ce qui en fait un terrain d'étude relativement complexe.

2.2 L'évolution de la protection du patrimoine à Montréal

Aux fins de compréhension de notre sujet de recherche et de son contexte particulier, nous avons jugé nécessaire de s'attarder à l'encadrement de la protection du patrimoine au sein de la métropole québécoise. À ce sujet, la protection du patrimoine de cette ville a d'ailleurs considérablement évolué depuis le XIX^e siècle. Les Montréalais ont, en autres, assisté à la création de la Société historique⁷⁵ francophone de Montréal (1858) et de la fondation de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (1862) qui ont été, d'une certaine manière, les premières organisations à contribuer à la valorisation du patrimoine local par la recherche historique (Martin, 1990, p. 4). Toutefois, les interventions en matière de protection patrimoniale sont limitées et circonscrites au Vieux-Montréal.

Ici, nous abordons l'évolution de la protection du patrimoine à Montréal selon trois phases similaires à celles de la section précédente. Rappelons ces phases : la phase 1, portant sur les débuts de la planification urbaine moderne (de 1941 à 1973), la phase 2, sur les luttes patrimoniales et la conscientisation collective montréalaise (de 1973 à 1986), et la phase 3, sur l'apport de la participation citoyenne dans la définition du patrimoine à l'échelle de la ville (de 1986 à aujourd'hui). Il est relativement normal, puisque Montréal est la métropole du Québec et partage avec la province une histoire et des lois communes, que les phases se ressemblent autant.

⁷⁵ Cette société est alors fondée par Jacques Viger lui-même (Ville de Montréal, 1998, p. 26).

2.2.1 Phase 1 : Les débuts de la planification urbaine moderne (de 1941 à 1973)

Il faudra attendre le XX^e siècle pour que Montréal se dote d'un premier service d'urbanisme (1941) visant à mieux planifier son territoire qui est en pleine expansion à cette époque (Ville de Montréal, 2005a, p. 24). Les faubourgs débordent et la ville connaît une croissance démographique importante et rapide. Elle continue à s'agrandir dans les décennies suivantes et se transforme considérablement. Peu à peu, la modernité fait évoluer ainsi plusieurs villes d'Occident. Le cadre bâti de Montréal est alors altéré par la démolition⁷⁶ de plusieurs quartiers en raison de la volonté du maire, Jean Drapeau⁷⁷, d'assainir la ville et de faire de cette dernière une métropole moderne, et ce, au moment où le Québec s'urbanise rapidement. Montréal, « métropole du progrès », s'affiche alors différente du reste de la province québécoise. D'ailleurs, de nombreux exemples transforment fondamentalement le paysage architectural et urbain de la ville, dont l'aménagement du métro, la création du site de l'Exposition universelle (Expo 67), et l'implantation de gratte-ciel et d'autoroutes. L'urbanisme fonctionnaliste, qui était alors vanté, transforme graduellement la ville ancienne par des projets de grande envergure. Ces disparitions soulèvent peu à peu les critiques et l'opposition de la population (Drouin, 2005; Marsan, 1974 [2016]). C'est à cette même époque qu'est constitué l'organisme Héritage Montréal dont la mission est de faire connaître, de mettre en valeur et de préserver l'identité et les spécificités de Montréal.

⁷⁶ Nous pouvons penser au Faubourg à M'Lasse en 1956 et à la construction des habitations Jeanne-Mance dans le « Red Light » se terminant en 1961. Ces grands projets s'intègrent dans le plan Dozois visant à assainir la ville (Ville de Montréal, 2013).

⁷⁷ Jean Drapeau est maire de Montréal de 1954 à 1957 et de 1960 à 1986 (Centre d'histoire de Montréal, 2018).

2.2.2 Phase 2 : Les luttes patrimoniales et la conscientisation collective montréalaise (de 1973 à 1986)

Deux grandes batailles marquent les débuts de la conscientisation patrimoniale locale. Il s'agit de la sauvegarde du Mille carré doré (*Golden Square Mile*) à la suite de la destruction de la maison Van Horne en 1973⁷⁸ et de la protection du quartier Milton Parc à la suite d'une grande mobilisation citoyenne pour faire arrêter le projet de destruction de ce secteur de Montréal (Drouin, 2005). Malgré une forte opposition publique à la démolition de bâtiments, ce type d'événements a laissé place à la modernité, comme en témoigne le paysage montréalais des années 1970 (Lortie, 2004). Cette mobilisation contre les grands projets d'urbanisme fonctionnaliste est amorcée par la communauté anglo-saxonne de Montréal, puis les francophones emboîtent le pas pour la sauvegarde de l'architecture vernaculaire des quartiers de faubourgs et de certains bâtiments emblématiques.

De ce fait, nous constatons que la dimension nationale, souvent associée à la sauvegarde du patrimoine, bascule vers une approche plus inclusive de l'ensemble des phases de formation et de transformation du tissu urbain de Montréal. Ces débats entourant la démolition du cadre bâti montréalais vont alors contribuer à la sauvegarde du tissu urbain dans son ensemble ainsi que de typologies bâties et de paysages issus de la formation de Montréal au tournant du XX^e siècle.

Parmi les nombreuses luttes patrimoniales, pensons entre autres à la consultation sur l'avenir du Vieux-Montréal en 1979 ainsi qu'à celle de « l'affaire McGill College » en 1984. Cette dernière a d'ailleurs permis de changer les paramètres d'intervention.

⁷⁸ Cette demeure, autrefois située sur la rue Sherbrooke Ouest, a été complètement rasée. Sur son site se trouve maintenant un hôtel de facture contemporaine.

Héritage Montréal, un groupe de pression de défense du patrimoine, aidé du monde des affaires, demande une première consultation publique à l'administration Drapeau concernant la transformation de l'avenue McGill College. Deux raisons ont permis de justifier cela : la dévaluation économique potentielle et les pertes visuelles vers le mont Royal occasionnées par le projet. C'est la première fois que les vues sont devenues un véritable « bien commun » (Marsan, 1990, 1974 [2016]; Héritage Montréal, 2016). C'est donc le début d'une certaine transparence et d'une possibilité d'offrir des consultations publiques à la population montréalaise.

Dans ce contexte bien précis, Héritage Montréal (2016) souligne que :

[p]our la première fois, le monde des affaires et les défenseurs du patrimoine s'unissent afin de reconnaître la nécessité d'un processus de consultation publique et de règles d'urbanisme claires et respectées. L'affaire McGill College marque un moment tournant dans l'histoire de la consultation et de l'aménagement urbain de Montréal, de même que pour l'éveil de la conscience collective liée à la protection d'éléments identitaires comme les vues sur la montagne.

2.2.3 Phase 3 : L'apport de la participation citoyenne dans la définition du patrimoine à l'échelle de la ville (de 1986 à aujourd'hui)

Il faut attendre l'arrivée de Jean Doré⁷⁹, élu maire en 1986, pour voir changer les façons de planifier afin de passer à un urbanisme plus démocratique⁸⁰ guidant ainsi les décisions de l'administration municipale. L'élection du maire Doré coïncide avec

⁷⁹ Jean Doré est maire de Montréal de 1986 à 1994 (Ville de Montréal, 2015a).

⁸⁰ Il faut préciser que le maire Doré et son parti, le Regroupement des citoyens de Montréal (RCM), ont contribué à la démocratisation de plusieurs institutions municipales selon une logique de décentralisation. Plusieurs de leurs actions ont également contribué à la démocratie participative montréalaise (Ville de Montréal, 2015a).

la mise en place d'une consultation publique⁸¹ visant le réaménagement du Vieux-Port de Montréal à des fins récréatives, permettant aux Montréalais de se réapproprier cette fenêtre sur le fleuve et bien plus. Il faut toutefois préciser qu'une première consultation publique sur l'aménagement du Vieux-Port de Montréal avait été menée par le gouvernement fédéral en 1979. Ceci avait marqué un tournant vers un urbanisme plus inclusif pour la population, dans lequel la dimension sociale avait commencé à teinter la définition de ce qui méritait d'être préservé pour la population.

Les années de Pierre Bourque⁸² à la tête de la Ville de Montréal sont moins intéressantes sur le plan de la protection du patrimoine bâti et de la participation citoyenne. Le maire met toutefois sur pied la Commission sur le développement urbain. Cependant, cette commission est composée uniquement de conseillers municipaux et les rencontres se produisent à huis clos, ce qui était d'ailleurs dénoncé par la population. En raison de pressions de la part de la population et du gouvernement du Québec, le maire Bourque confie à Gérald Tremblay⁸³ un mandat sur le rôle des citoyens dans les modifications urbaines engendrées par les fusions municipales, et ce, en vue de la constitution de la nouvelle entité urbaine de la Ville de Montréal (Ollivier, 2016). Peu à peu, la place du citoyen dans le devenir de sa ville et dans la protection de son patrimoine tend à s'affirmer.

C'est d'ailleurs au cours des années 2000 que les politiques ont eu des impacts favorables sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Ces impacts ont encouragé l'implication de nouveaux acteurs provenant de divers milieux ainsi que

⁸¹ Il est à noter que cette consultation publique a été menée par le palier fédéral, puisque que le Vieux-Port de Montréal appartient à Parc Canada, une entité fédérale.

⁸² Pierre Bourque est maire de Montréal de 1994 à 2001 (Ville de Montréal, 2018).

⁸³ Gérald Tremblay est maire de Montréal de 2002 à 2012, lorsqu'il démissionne (Gouvernement du Québec, 2012c).

l'apport de nouveaux canaux de communications (réseaux sociaux) qui ont eu pour effet de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs aux intérêts économiques, socioculturels et environnementaux de la mise en valeur des sites d'intérêt patrimonial. Deux consultations publiques⁸⁴ d'importance en ce qui concerne la protection patrimoniale ont d'ailleurs été réalisées dans les années 2000.

Depuis les dernières décennies, l'apport citoyen dans les grands projets de notre société est de plus en plus explicite. Le cadre législatif au Québec offre aussi un contexte de plus en plus favorable à la concertation citoyenne. Ces changements institutionnels permettent d'assurer une meilleure protection du patrimoine grâce à une réglementation plus stricte sur les enjeux de conservation. La mise en place de nouvelles structures a contribué à bonifier ces plans et ces politiques en matière de protection du patrimoine. La Ville de Montréal a d'ailleurs développé « [...] plusieurs plans et politiques qui touchent directement ou indirectement la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel » (Conseil du patrimoine de Montréal, 2016). C'est en 2002 que Gérald Tremblay, alors maire de Montréal, met sur pied l'Office de consultation publique de Montréal⁸⁵ (OCPM). Cette organisation est depuis inscrite dans la Charte de la Ville de Montréal à l'issue du projet de loi 170⁸⁶. Cette nouvelle entité est dès lors indépendante et le conseil municipal n'a plus l'autorité de cesser ses activités sans l'approbation du gouvernement provincial. Cette année-là, nous assistons aussi au Grand sommet de Montréal, un chantier de démocratie participative visant à mettre Montréal sur l'échiquier Nord-Américain (OCPM, 2102; Ollivier, 2016).

⁸⁴ Ces deux consultations publiques sont celles sur le projet de la politique du patrimoine de la Ville de Montréal (2005a) et celle sur le projet de protection et de mise en valeur du mont Royal (2009a).

⁸⁵ L'OCPM est un organisme indépendant de la Ville de Montréal, mais mandaté par cette dernière afin de mettre sur pied des consultations publiques et d'émettre des recommandations au conseil de ville (OCPM, 2017).

⁸⁶ Projet de loi n°170 : *Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (Gouvernement du Québec, 2000b).

La *Politique du patrimoine* de Montréal (Ville de Montréal, 2005a), également adoptée au début des années 2000, a contribué à la protection du patrimoine. Nous pouvons aussi souligner l'apport d'autres documents, dont le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* qui contient des objectifs clairs en matière de protection du patrimoine. Depuis la création des arrondissements en 2001, des Comités consultatifs d'urbanisme (CCU), composés d'élus et de citoyens, évaluent plusieurs projets dérogatoires et des demandes de démolition. Les membres⁸⁷ des CCU veillent ainsi à l'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. C'est d'ailleurs à partir de cette période que la Ville de Montréal se dote de documents de référence sur le plan patrimonial, dont l'évaluation du patrimoine urbain (2005) des 19 arrondissements, ainsi que d'un *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*⁸⁸ (Ville de Montréal, 2009a) et en 2014, du *Plan de protection du Vieux-Montréal*⁸⁹ (Ville de Montréal, 2014a). La protection et la mise en valeur des sites et bâtiments historiques font d'ailleurs partie intégrante de plusieurs documents phares de la Ville de Montréal. Malgré les avancées participatives et patrimoniales, encore à ce jour nous voyons disparaître des bâtiments d'intérêt patrimonial en raison de la négligence de propriétaires. Il ne faut donc pas penser que tout est résolu.

En résumé, l'arrimage entre la protection du patrimoine bâti et le développement durable est de plus en plus exprimé dans les politiques qui se sont développées. Ainsi, le patrimoine s'arrime à l'aménagement urbain et c'est en partie pour cela que les citoyens se sentent davantage concernés. Il faut rappeler que cette tradition n'est pas nouvelle, puisqu'elle s'exprime depuis les années 1960 et 1970. Nous pouvons penser

⁸⁷ Les CCU sont composés de citoyens des municipalités (ou des arrondissements) généralement soucieux de la dimension patrimoniale du cadre bâti.

⁸⁸ Le mont Royal et ses pourtours ont été déclarés arrondissement historique et naturel du Mont-Royal en 2005 et renommés site patrimonial déclaré en 2012 selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Gouvernement du Québec, 2013a).

⁸⁹ Déclaré arrondissement historique classé en 1964 et renommé site patrimonial classé en 2012 (Gouvernement du Québec, 2013a).

à l'animation sociale dans certains quartiers de Montréal (Drouin, 2005). Nous verrons d'ailleurs, dans la prochaine sous-section, la place qu'occupe la consultation publique dans les projets d'aménagement et de revitalisation des quartiers au Québec et à Montréal.

2.3 L'apport de la consultation publique dans la protection du patrimoine au Québec et à Montréal

Comme nous venons de le voir, les modes de gouvernance ayant changé depuis les années 1960 et 1970, il est de plus en plus difficile de diriger sans consulter. En passant d'un mode autocratique à un mode inclusif, les autorités prennent maintenant en considération les revendications de groupes de pression et des citoyens eux-mêmes. Il faut préciser que la démocratie participative n'est pas un phénomène nouveau, car il est observé depuis ces décennies (Blondiaux et Sintomer, 2002; Rosenberg, 2009). Malgré une participation citoyenne croissante, les visions sont plurielles et il va sans dire que l'espace urbain est en profonde mutation. L'un des premiers gestes phares du gouvernement provincial des années 1970 en matière de consultation est la mise sur pied du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) en 1978 sous le gouvernement de René Lévesque⁹⁰. C'est donc à partir de cette date que la consultation publique apparaît concrètement au Québec; elle est formalisée par des mécanismes légaux.

À Montréal, les années 1980 et 1990 sont marquantes, puisque de nombreux changements mènent à une période de profondes mutations dans la façon de gouverner la ville. À la suite des premières consultations (sur l'avenue McGill

⁹⁰ René Lévesque est premier ministre du Québec de 1976 à 1985 (Chevrier et Ruelland, 2015, p. 90).

Collège et sur le Vieux-Port de Montréal) dont nous avons parlé précédemment, c'est en 1989 que Montréal se dote du Bureau de consultation de Montréal (BCM). C'est d'ailleurs sous l'administration du maire Jean Doré que les conseils municipaux deviennent publics pour la première fois. Cette tendance à la consultation ne survivra pas longtemps, puisqu'en 1994 la nouvelle administration municipale de Pierre Bourque ferme le BCM (Ollivier, 2016). Puis, comme nous l'avons vu précédemment, c'est sous l'administration de Gérald Tremblay que l'OCPM est créé. Les enjeux actuels obligent à revoir les paramètres de gouvernance, et ce, au profit d'une ville à la fois viable et compétitive sur le plan de l'attractivité. Le déploiement des rapports sociopolitiques façonne le processus de gouvernance dans son ensemble. Ainsi, la ville, en raison des dynamiques et des interactions entre les différents acteurs, propose un nouveau cadre d'intervention sur les sphères politique et sociale. En 2006, avec la création de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, Montréal se dote d'un cadre, d'ailleurs cité par l'UNESCO comme exemple de démocratie participative (Ville de Montréal, 2006). Depuis les défusions municipales de 2006, à l'origine de l'organisation actuelle des arrondissements de la Ville de Montréal, il existe une implication grandissante de certains élus qui visent un dialogue avec la population locale. Il faut aussi préciser que la Ville de Montréal a connu une décentralisation des services d'urbanisme dans les arrondissements, ce qui a permis de régler localement pour assurer la protection du patrimoine bâti.

En 2011, en raison d'une certaine volonté à vouloir révéler la contribution du citoyen dans la société, la Charte montréalaise est revue, donnant ainsi le « droit d'initiative⁹¹ » aux résidents. Les années 2000 sont aussi très marquantes pour les Montréalais et le patrimoine. La nouvelle vague d'exercices participatifs à Montréal

⁹¹ Le droit d'initiative a été adopté par le conseil de la Ville de Montréal en 2009 et il est entré en vigueur en 2010. Ce droit est un outil démocratique qui donne la possibilité, par dépôt d'une pétition, de demander la tenue d'une consultation publique sur un sujet (Ville de Montréal, 2010).

doit être mise en contexte par rapport aux attentes suscitées par ce long passage d'un urbanisme autocratique à un urbanisme plus inclusif. Nous pensons que le cadre bâti patrimonial, qu'il soit patrimonialisé ou non, est catalyseur de réactions lorsque les symboles identitaires sont touchés. Selon cette logique, le patrimoine bâti peut mener à des conflits d'usage, principalement dans un contexte social complexe, incluant diverses communautés culturelles, comme celui de Montréal.

Le XXI^e siècle est donc déterminant pour la ville comme espace d'interactions humaines. Depuis les dernières décennies, des professionnels provenant de plusieurs horizons de l'aménagement s'unissent afin d'intervenir de façon structurante dans la ville au moyen de grands projets, mais aussi de façon éphémère et ponctuelle, comme une manière alternative d'expérimenter localement de nouveaux aménagements urbains (Racine, 2017). De nos jours, le citoyen s'implique davantage sur les plans communautaire et social. Cela favorise probablement une volonté de s'investir dans sa communauté et dans le devenir de son quartier et de sa ville.

Enfin, à l'issue de la consultation publique de 2007 concernant le projet de loi sur le patrimoine culturel dont nous avons parlé précédemment, les besoins des collectivités locales sont ressortis parmi les préoccupations de plusieurs acteurs de milieux variés, dont les municipalités. Ainsi, l'un des grands changements par rapport à l'ancienne *Loi sur les biens culturels* a été la délégation de certains pouvoirs aux municipalités afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins locaux. De plus, la *Loi sur le développement durable*, en vigueur depuis 2006, met aussi l'accent sur la nécessité de la consultation et de l'implication citoyenne, ce qui est conséquent avec les préoccupations environnementales grandissantes des dernières décennies. Cette loi comprend seize principes dont le huitième est axé tout particulièrement sur la concertation citoyenne.

[...] [L]es pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés⁹² (Gouvernement du Québec, 2006).

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* offre aussi un cadre réglementaire⁹³ assez strict et des mécanismes officiels où le citoyen peut se faire entendre sur différents projets d'aménagement. Nous pouvons penser aux processus de consultation publique qui sont obligatoires dans la plupart des projets de transformation, de dérogation réglementaire ou de changement d'usage. De plus, un groupe d'opposants à un projet pourrait aussi procéder à la demande d'un référendum pour freiner l'avancement du projet, voire le faire avorter. Toutefois, il faut souligner qu'en 2017, un projet de loi⁹⁴ visant à limiter les référendums à l'échelle municipale est actuellement à l'étude. De plus, ce dernier va octroyer des compétences en matière de protection de son patrimoine à la Ville de Montréal.

En 2016, la consultation publique⁹⁵ sur le renouvellement de la *Politique culturelle* du Québec a également été une belle occasion de mettre en avant les préoccupations de la population, des chercheurs et des experts quant à la protection du patrimoine.

⁹² Extrait du huitième principe de la *Loi sur le développement durable* (2006).

⁹³ Ce cadre réglementaire intègre autant les consultations publiques que les processus référendaires faisant référence à la participation publique décisionnelle qui est régie par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM). Cette loi a été modifiée en 2009 à la suite de l'adoption du projet de loi n°33 : *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives* (Gouvernement du Québec, 1987).

⁹⁴ Il s'agit du projet de loi 122 sur l'autonomie municipale (*Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*). Ce projet de loi a été déposé en 2016 par le ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, et la loi a été sanctionnée le 16 juin 2017 (Gouvernement du Québec, 2017).

⁹⁵ Au printemps et à l'été 2016, une large consultation provinciale (6 juin au 29 août) sur l'ensemble du territoire de la province du Québec a lieu. L'intitulé de la consultation publique est le suivant : Un nouveau chapitre culturel pour le Québec – Consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec (Gouvernement du Québec, 2016).

Précisons que l'un des enjeux soulevés par cette consultation et qui nous interpelle particulièrement pour cette thèse est celui du patrimoine à caractère religieux. Dans la lignée de cette consultation publique, plusieurs mémoires ont été déposés, dont celui du CPRQ visant à sensibiliser le gouvernement du Québec sur la question de la protection du patrimoine à caractère religieux sur son territoire :

D'entrée de jeu, le CPRQ est en accord avec l'affirmation présentée dans le cahier de consultation voulant que le patrimoine religieux est *un enjeu particulier [qui] concerne les édifices religieux, puisque les changements de vocation de ces derniers se sont accélérés au cours des dernières années* (CPRQ, 2016, p. 3).

Dans ce mémoire, la première recommandation du CPRQ vise à définir une stratégie d'intervention en matière de protection du patrimoine à caractère religieux. La troisième recommandation s'inscrit tout particulièrement dans la problématique actuelle, c'est-à-dire la nécessité de responsabiliser les municipalités en matière de protection du patrimoine à caractère religieux, et ce, en suivant les pouvoirs délégués par la LPC⁹⁶. Toutefois, certaines critiques se font entendre au sujet de cette loi. Voici un extrait du mémoire déposé dans le cadre de cette consultation et qui met bien en lumière cette critique :

Là Loi sur le patrimoine culturel est l'exemple idéal d'une loi qui n'a pas les moyens de ses ambitions. Elle n'est assortie d'aucun véritable levier [...]. Aucun plan d'action n'est prévu pour assurer la pérennité de la pratique culturelle (Ès Trad., 2016, p. 3).

⁹⁶ Selon le MCCQ, une municipalité peut, entre autres : imposer des conditions précises pour l'encadrement de la réalisation de travaux de rénovation ou de restauration; disposer de pouvoirs d'acquisition ou d'expropriation, intervenir en soutien d'un point de vue technique ou financier afin de protéger ou mettre en valeur; négocier avec le MCCQ pour le partage de coûts associés à la protection ou à la mise en valeur; inscrire au Registre du patrimoine culturel du Québec le patrimoine local, et procéder à des règlements de citation afin de protéger le patrimoine local en lui allouant ainsi un statut municipal (Gouvernement du Québec, 2012d, p. 16).

Notons qu'au printemps 2016, la Ville de Montréal fait l'annonce d'une promesse d'achat de l'ensemble patrimonial des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (annonce effectuée en date du 16 mai 2016), la Ville de Montréal commet un précédent en matière de protection du patrimoine à caractère religieux par l'acquisition directe d'un bien patrimonial (Ville de Montréal, 2016a). Cette situation est d'ailleurs dénoncée et priorisée comme l'un des défis culturels de la Ville de Montréal, riche patrimoine qui a fortement marqué le cadre bâti. Toutefois, quelques réserves sont soulevées au sujet des réelles positions de cette administration quant à la protection du patrimoine à caractère religieux, car il reste encore à poser des gestes clairs à cet effet. Au même titre, plusieurs actions restent à entreprendre selon des points de vue politique et réglementaire, voire en matière d'investissement. Ceci pour garantir que le patrimoine bâti, dont celui à caractère religieux, soit réellement protégé et son avenir assuré. La consultation des Montréalais est d'ailleurs déterminante dans ce dossier.

Somme toute, la participation citoyenne à Montréal a grandement évolué dans les dernières décennies. La participation citoyenne dans les projets d'aménagement est considérée comme essentielle pour assurer une légitimité aux yeux de la population, voire une acceptabilité sociale. Cela fait d'ailleurs référence à la troisième phase de l'évolution de la notion de patrimoine, telle que nous l'avons vue dans la première section de ce chapitre (voir section 2.1). L'utilisation du patrimoine dans l'affirmation de l'identité locale (Gigot, 2012) peut être l'occasion de stimuler la participation citoyenne et l'action de plusieurs acteurs locaux. Il existe une relation plus marquée entre la protection du patrimoine bâti et la participation citoyenne. Ainsi, la reconnaissance d'un site par une population ainsi que ses avenues potentielles peuvent être perçues comme des moteurs pour l'émergence d'un mouvement de requalification.

2.4 Conclusion

Ce chapitre a d'abord mis en lumière l'évolution de la protection du patrimoine au Québec, puis à Montréal, afin de démontrer les différentes avancées en matière de protection et de sauvegarde. Premièrement, nous avons présenté l'évolution de la protection du patrimoine au Québec. Ceci a d'ailleurs révélé que plusieurs lois et encadrements juridiques ont été déployés au cours du XX^e siècle tout en permettant au patrimoine identitaire de la nation québécoise d'être mis de l'avant. Différents bâtiments, dont des églises, ont été classés, cités et donc, protégés. Deuxièmement, nous avons présenté l'évolution de la protection du patrimoine où les ensembles bâtis ont aussi été considérés dans les mesures de protection. Par la suite, nous avons présenté le contexte des luttes patrimoniales qu'a connues Montréal. Ces différentes luttes ont contribué à développer une conscientisation patrimoniale et à sauvegarder le patrimoine identitaire de Montréal. Troisièmement, nous avons présenté le contexte de l'émergence de la participation citoyenne dans les dossiers liés à la préservation d'éléments patrimoniaux bâtis. Notons qu'aujourd'hui, il est plus difficile de voir disparaître des éléments du patrimoine, car de plus en plus de citoyens s'impliquent dans le devenir de leur ville. Avant de présenter le cadre conceptuel qui a conduit cette thèse, nous prêterons une attention particulière à la problématique de la désaffectation des églises catholiques montréalaises. Ce prochain chapitre servira alors à présenter l'importance du corpus d'églises catholiques sur le territoire montréalais et l'avenir de ce dernier.

CHAPITRE III

PROBLÉMATIQUE DE LA DÉSFFECTATION DES ÉGLISES CATHOLIQUES MONTRÉALAISES

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord l'importance du patrimoine à caractère religieux catholique dans la composition spatiale de Montréal. L'importance de ce portrait dans le cadre de cette thèse réside dans le fait que les paroisses catholiques ont été structurantes dans la constitution des villes et villages du Québec et dans la création de noyaux institutionnels et religieux (Venon, 2012). Nous nous concentrerons ensuite sur le phénomène de désaffectation des églises, qui se déploie dès l'aube des années 1960⁹⁷, et nous poursuivrons avec l'étude du processus de requalification patrimoniale, qui constitue une des pistes pour résoudre la situation de la désaffectation⁹⁸ des églises catholiques excédentaires de Montréal. Cette étude vise à brosser un portrait de l'évolution de la situation des églises catholiques montréalaises pour en comprendre la problématique actuelle. Pour ce faire, nous procéderons en trois étapes : une introduction sur l'importance qu'occupe le corpus des églises catholiques sur le territoire de l'île de Montréal (3.1), la chute de la pratique religieuse catholique (3.2), où l'on observe la fermeture de plusieurs paroisses, laissant sans fonction quantité d'églises catholiques, mais où l'on assiste aussi à une vague de patrimonialisation de ces édifices qui mène à s'interroger sur l'avenir de ce patrimoine (3.3). Nous verrons que c'est dans le contexte de la désaffectation des églises catholiques traditionnelles par

⁹⁷ Nous rappelons que cette période de l'histoire de la société québécoise a été définie dans l'introduction de cette thèse.

⁹⁸ Parmi ces pistes, nous excluons le caractère sacré des églises même si certaines activités communautaires se maintiennent au sein de ces bâtiments, car nous travaillons sur les églises excédentaires, et celles-ci doivent trouver de nouvelles fonctions. Il faut toutefois préciser que ces bâtiments ont d'abord été conçus pour un usage cultuel et que, par les symboles qu'ils recèlent, ils évoquent un caractère sacré omniprésent.

une diminution importante du nombre de fidèles que le phénomène de la requalification patrimoniale s'est développé comme piste de solution possible à l'état de délaissement des églises catholiques à Montréal.

Toutefois, avant de procéder à l'élaboration de la première étape, précisons trois choses. Tout d'abord, ce chapitre n'est pas une mise en contexte historique de l'implantation du catholicisme à Montréal. N'étant pas historien de la religion, nous ne nous aventurerons pas à tracer le portrait de l'évolution de la situation des catholiques dans l'île de Montréal. Ensuite, l'objet d'étude de cette thèse est l'église catholique excédentaire et non d'autres typologies pouvant y être associées, tels les presbytères, les sacristies, etc. Enfin, nous allons porter une attention particulière sur le XX^e siècle, époque qui coïncide avec l'urbanisation accélérée de Montréal et la multiplication des paroisses. Notre attention se tourne vers les conséquences liées à l'histoire de l'Église catholique au Québec, plus spécifiquement à Montréal, ainsi que sur la formation des paroisses catholiques, la construction des églises de quartier et leur désaffectation à Montréal. Ces bâtiments, des lieux sacrés autrefois grandement fréquentés, sont aujourd'hui en quête de sens pour plusieurs. Toutefois, l'historicité du lieu n'est pas à négliger, même si le caractère sacré de ces édifices peut engendrer des problèmes d'acceptabilité sociale quant à leur avenir.

À ce sujet, la problématique de la thèse émerge, entre autres, de l'importance de ce corpus dans l'île de Montréal. Ce patrimoine culturel et identitaire du Québec (Gelly, Brunelle-Lavoie et Kirjan, 1995; Gouvernement du Québec, 2000a) se révèle actuellement en danger quant à son avenir. Ainsi, nous soutenons que le constat de la désertion de ces lieux depuis la deuxième moitié du XX^e siècle explique l'intérêt pour ce patrimoine ainsi que l'intérêt scientifique et social de la thèse.

3.1 L'importance de l'église catholique dans la structuration⁹⁹ des quartiers montréalais

En 1855, des territoires se détachent de la paroisse Notre-Dame de Montréal pour devenir des municipalités de paroisse. Les paroisses commencent à se multiplier autour des années 1860 en raison du redécoupage de cette première paroisse d'origine (Perron, 2012, p. 733). Certaines des nouvelles paroisses sont créées sous la forme de municipalités à la suite de la mise en vigueur de la *Loi des corporations municipales* de 1876 (Robert, 1994, p.81; Marsan, 1974 [2016], p. 222). Il s'agit d'un pas important de l'Église catholique dans son inscription physique et spatiale dans l'île de Montréal, puisqu'elle façonne ainsi, peu à peu, les nouveaux territoires urbanisés. La présence marquée de l'architecture religieuse dans le paysage bâti exprime aussi la volonté des autorités religieuses d'affirmer leur présence sur le territoire (Ferritti, 1999). Des ensembles religieux se mettent également en place, tels que l'îlot Saint-Pierre-Apôtre (1851-1853), fondé par les Oblats¹⁰⁰, qui comprend une église et une maison de formation. La construction des églises Notre-Dame-de-Grâce (1851-1853), Sacré-Cœur-de-Jésus (1885-1887) et Saint-Jean-Baptiste (1898-1903) s'inscrit dans ce même mouvement. Les quartiers où elles se trouvent étaient composés d'une église et de ses annexes, soit un presbytère et un couvent, lequel servait souvent aussi d'école. Aujourd'hui, ces églises contribuent à structurer leurs quartiers (CPRQ, 2003a). Montréal est alors reconnue comme la « ville aux cents clochers¹⁰¹ », célèbre

⁹⁹ Cette structure se déploie selon une organisation paroissiale qui place l'église au centre d'une collectivité de fidèles. Précisons que les paroisses d'origine ont une fonction presque uniquement religieuse et que sous le Régime anglais, ces dernières possèdent des responsabilités civiles. Elles deviennent des entités structurantes sociales et administratives (Venon, 2012, p. 8-9). « Depuis 1917, la paroisse, "circonscription territoriale distincte", était considérée comme une division fixe du diocèse (canon 216,1) » (Venon, 2012, p. 13).

¹⁰⁰ Il s'agit d'une communauté religieuse catholique masculine implantée à Montréal et ailleurs au Québec.

¹⁰¹ Ces clochers étaient principalement protestants et anglicans. Ces derniers étaient rivaux et visaient à s'afficher dans l'espace urbain. Cette expression a été reprise par la suite pour parler de l'importance des clochers catholiques sur le territoire de Montréal (Marsan, 1974 [2016]). Nous assistons à une « division ethnique et sociale » (Robert, 1994, p. 82) ou à une diversification « pluriethnique » (Hanna, 2002, p. 7) dans l'espace urbain.

expression de Mark Twain datant de 1881 et mettant l'accent sur l'importance de l'architecture religieuse sur le territoire montréalais.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que le nombre d'églises catholiques augmente considérablement et, par le fait même, continue de structurer l'espace urbain. Précisons que le noyau catholique a été un véritable pôle de développement des villages et des quartiers. Les églises catholiques se placent au centre de l'espace urbain en formation (Noppen et Morisset, 2005; Lucier, 2005). Les paroisses deviennent de véritables espaces d'affirmation socioculturelle et religieuse (Brodeur et Caulier, 2001). Cela s'exprime en partie par l'implantation d'églises catholiques au cœur des lotissements faubouriens, et ce, souvent dès le début de leur formation. L'église catholique devient un référent bâti à la fois identitaire, culturel et territorial (Noppen et Morisset, 2005, p. 19), agissant ainsi sur les représentations de la ville par ses citoyens.

3.1.1 Phase 1 : Les églises « montréalistes » (de 1900 à 1950)

Les premières décennies du XX^e siècle marquent aussi le développement de Montréal en raison de la croissance démographique accélérée de la ville, qui devient la métropole économique du Canada (Marsan, 1974 [2016], p. 386-387). C'est à partir de 1910 que l'arrivée importante de congrégations religieuses contribue à accroître la présence du catholicisme dans l'espace montréalais. L'Église catholique profite de ce contexte pour autoriser la construction de nombreuses églises (Linteau, 1992, p. 39). Les églises édifiées durant cette phase sont implantées hors du noyau fortifié de la vieille ville, le long des chemins de structuration des premiers établissements hors les murs. Ces nouvelles églises catholiques construites majoritairement pour la population francophone sont souvent décrites comme des « églises montréalistes¹⁰² » (Noppen,

¹⁰² C'est le professeur Luc Noppen qui a popularisé cette dénomination des églises catholiques types d'une période de Montréal. Il est à noter que ce professeur-chercheur a été le titulaire fondateur de la Chaire de recherche du Canada (CRC) en patrimoine urbain de l'ESG UQAM. Ces églises sont pour la

2008, p. 203 et p. 212). De 1900 à 1930, la première phase de construction est de style Beaux-Arts (Communauté urbaine de Montréal, 1981, p. XI). Le cadre bâti à caractère religieux est à ce moment-là systématiquement présent dans plusieurs quartiers.

Selon l'*Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ)*¹⁰³, sur l'ensemble du corpus inventorié¹⁰⁴ en 2003, 145 églises ou chapelles catholiques montréalaises sont construites entre 1930 et 1975¹⁰⁵, contre 70 avant 1930 (soit entre 1671 et 1930). Ces églises de quartier ont des dimensions et des volumes importants, au point où leur taille peut être comparée à celle de cathédrales. Elles représentent l'une des grandes familles architecturales¹⁰⁶ des églises catholiques sur le territoire de Montréal. Le style néo-baroque et le style néo-classique les caractérisent (Communauté urbaine de Montréal, 1981, p. XI). C'est d'ailleurs ce dernier style architectural qui est le plus répandu à l'échelle du diocèse en raison du nombre d'églises construites au cours de la période où il est mis de l'avant. On valorise alors une architecture grandiose afin que les églises s'imposent dans le tissu bâti de l'époque par leur monumentalité et leur taille de plus en plus élevée (Cha, 2005).

plupart construites entre 1900 et 1930. Elles sont d'influence « beaux-arts » et visent à exprimer l'identité des Canadiens français catholiques dans l'espace urbain montréalais (Bernier, 2011, p. 63). Ceci a d'ailleurs été souligné par Jean-Claude Marsan lorsqu'il aborde l'identité des Canadiens français dans le Montréal victorien (1974 [2016], p. 228).

¹⁰³ L'ILCQ a été réalisé par le CPRQ en collaboration avec le MCCQ. Cet inventaire regroupe 2 751 lieux de culte officiels érigés avant 1975 et de traditions religieuses reconnues (<http://lieuxdeculte.qc.ca/>) (CPRQ, 2003a). Il est à noter que nous présentons l'ensemble des lieux de culte catholiques (cathédrales, basiliques, églises, chapelles).

¹⁰⁴ Il est à noter que la CRC en patrimoine urbain a effectué un inventaire complémentaire au sujet des églises ayant été démolies ou converties avant l'inventaire de 2003 réalisé par le CPRQ (Bernier, 2011, p. 43). Cela contribue à préciser l'importance en nombre des églises sur le territoire de l'île de Montréal.

¹⁰⁵ C'est ce que l'on peut décrire comme des lieux de culte moderne, puisque les courants modernistes sont principalement affirmés entre 1930 et 1976.

¹⁰⁶ Les autres principales familles architecturales sont : néo-roman, néo-Tudor, néo-géorgien et d'autres styles marginaux (Rémillard et Merret, 2007).

Cette deuxième vague donne lieu à la phase transitoire, lors de laquelle commence l'affirmation d'un passage vers un langage plus dépouillé des églises implantées au cœur des quartiers de faubourgs de deuxième génération mis en place grâce à l'expansion du tramway, due à des changements comme la consolidation du territoire, l'immigration ou encore la croissance de la banlieue ou des quartiers pavillonnaires.

3.1.2 Phase 2 : Les églises modernistes (de 1950 à 1976)

L'archevêché de Montréal se démarque parmi les autres diocèses du Québec sur le plan de la construction d'églises et du développement de paroisses. À ce sujet, Claude Bergeron (1987) précise qu'« [a]vec près de 150 églises érigées depuis 1940, dont 120 pour des paroisses fondées après cette date, c'est de loin le diocèse où l'on a le plus construit » (p. 65). De plus, avec la croissance démographique importante dans la région de Montréal, l'archevêché visait à atteindre et à desservir le plus grand nombre de fidèles. C'est pourquoi le cardinal Paul-Émile Léger¹⁰⁷, alors septième évêque de Montréal, a autorisé la subdivision de plusieurs paroisses dès les années 1950 afin de rapprocher le clergé (principalement les prêtres) des fidèles (Bergeron, 1987, p. 67). Il faut cependant préciser que la croissance démographique n'était pas la principale cause de ces nouvelles constructions.

Le Québec des années 1960 connaît une révolution sur les plans social et liturgique. La mise en place d'églises modernistes (1950-1976), dont l'exploration architecturale et spatiale intègre les nouvelles pratiques religieuses (Bergeron, 1987), en fait partie. Cette période correspond à la mise en place des quartiers suburbains sur les pointes est et ouest de l'île de Montréal (p. ex. : baby-boom de l'après-guerre, renouveau liturgique). Toutefois, cette période particulière sur le plan liturgique ne contribue pas

¹⁰⁷ Paul-Émile Léger a été évêque et archevêque de Montréal à 1950 à 1968. Il est devenu cardinal canadien de l'Église de Rome en 1953 (Cournoyer, 2001, p. 849).

à continuer la phase triomphante de l'Église catholique. Ainsi, dès les années 1950, l'Église catholique connaît un certain déclin.

En résumé, l'Église catholique vit d'abord une longue période de prospérité tout en contribuant à définir le territoire de la métropole québécoise que nous connaissons aujourd'hui. C'est dans ce contexte, considéré comme étant la première phase (1900-1950), que de nombreuses églises monumentales sont construites, telles que les églises catholiques dites « montréalaises » comme Saint-Denis (1911-1913), Saint-Stanislas-de-Kostka (1917-1921), Nativité-de-la-Sainte-Vierge (1922-1923) ainsi que Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (1928-1930) (CPRQ, 2003a). Notons aussi que pour la plupart, ces églises sont recouvertes de pierres calcaires de teinte grise. Elles ont marqué le cadre bâti des quartiers montréalais et contribuent à définir l'ambiance de la ville. La Révolution tranquille amène une période de déclin, malgré la construction de nouvelles églises inspirées du courant moderniste. Il se poursuivra jusqu'au milieu des années 1970.

3.2 Chute de la pratique religieuse catholique au Québec

La deuxième phase que nous avons étudiée débute peu avant le régime du concile Vatican II¹⁰⁸, alors que de nombreux changements s'opèrent chez les catholiques. Rappelons que la période de la mise en place des églises modernistes s'étale de 1950 à 1976 (Bergeron, 1987). Le renouveau liturgique se déploie grâce à une certaine volonté de l'Église catholique de Rome de se rapprocher de la population (Mayeur, 1990). À cette même période, une partie de l'Église catholique du Québec tente de s'adapter à l'évolution de la société québécoise. Les changements amorcés dans les années 1960 transforment la société québécoise. Plusieurs organisations se déconfessionnalisent, le

¹⁰⁸ Le concile Vatican II est le XXI^e concile de l'Église catholique; il se tient de 1962 à 1965. Plusieurs réformes importantes se produisent sous ce concile en raison de la sécularisation (chute de la pratique religieuse) croissante des sociétés occidentales (Mayeur, 1990).

système d'éducation passe aux mains de l'État, etc. « L'Église catholique a été partie prenante de ce mouvement, avec une aile marchante et une aile plus conservatrice » (Laperrière, 2007, p. 10).

D'une part, c'est à partir de cette époque que la problématique de la désaffectation des églises gagne en importance. Le directoire pastoral de Montréal n'a d'autre choix que de s'adapter aux nouvelles mœurs qui émergent (Gauthier, 2005). L'un des objectifs est d'encourager les fidèles à continuer d'assister à la messe. Ainsi, la structure spatiale des églises est repensée pour proposer des aménagements davantage axés sur l'échange et la communauté. À ce sujet, l'art sacré est exploité pour contribuer à créer ces environnements consacrés au rassemblement (Bergeron, 1987).

D'autre part, en raison de l'accroissement démographique de la période d'après-guerre, l'Église juge nécessaire la construction de nouveaux lieux de culte catholiques (Bergeron, 1987). C'est donc à partir de cette période que des églises de facture moderne sont érigées, pour la plupart dans les parties les plus éloignées des paroisses d'origine ainsi que dans les zones suburbaines qui se développent à cette époque. Ces églises dites d'expansion sont souvent bien différentes des églises monumentales du début du siècle dernier. Leurs principales différences sont leur organisation spatiale (plans centrés) et leur expression volumétrique. Ces nouveaux aménagements tendent à répondre au rite lié à cette nouvelle liturgie sous Vatican II (Bergeron, 1987). Selon l'ILCQ, l'Église catholique vit une croissance¹⁰⁹ soutenue jusqu'au début des années 1960, à l'aube de la Révolution tranquille, mais elle vit également un phénomène de déclin de sa pratique religieuse par plusieurs au Québec (Venon, 2012).

Puis, dès les années 1970, les démolitions et les ventes d'églises commencent. Ceci coïncide avec les débuts d'une conscientisation patrimoniale (Gauthier, 2005) comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Le Québec n'échappe donc pas à la chute

¹⁰⁹ Il est à noter que selon l'ILCQ, 99 lieux de culte catholiques (églises et chapelles) sont construits entre 1930 et 1960 (CPRQ, 2003a).

de la pratique religieuse, comme c'est le cas dans plusieurs pays occidentaux depuis le milieu des années 1970. Une grande partie de la population affirme son rejet de la pratique religieuse catholique, mais reste culturellement attachée à son passé religieux (Venon, 2012). Le Québec connaît de nombreux changements au cours du XX^e siècle, dont le développement des services communautaires par l'État québécois, qui contribue aussi au déclin du rôle de l'église (bâtiment) comme lieu de socialisation communautaire dans l'espace urbain (Martin, 2005; Sauvé et Coomans, 2014).

La fermeture des églises touche autant les grands centres urbains que les plus petites municipalités rurales (CPRQ, 2012). À Montréal, pourtant, le contexte est bien différent du reste du Québec, en raison, notamment, du nombre important d'églises catholiques et de la présence forte et structurante de ces dernières dans l'espace urbain. Au cours du siècle dernier, de nombreux changements s'opèrent sur le territoire de la métropole québécoise, entre autres le déménagement de plusieurs familles dans les proches banlieues des rives Nord et Sud de Montréal ainsi que l'arrivée importante de communautés ethnoreligieuses (Ville de Montréal, 2009b). Ces dernières contribuent à la fin de l'église traditionnelle comme unique repère communautaire dans l'espace urbain (Martin, 2005). Toutefois, un grand pourcentage des lieux de culte montréalais sont encore de confessions religieuses traditionnelles (catholique, anglicane et protestante), même si la métropole accueille aussi une diversité religieuse, et ce, depuis le début du XX^e siècle (Germain *et al.*, 2003).

Quant aux églises catholiques dites Beaux-Arts (1900-1930) et néo-classiques (1930-1950), elles sont pour la plupart la propriété des fabriques, qui sont des structures¹¹⁰ de droit civil. Les églises mères¹¹¹ sont considérées comme ayant un fort potentiel patrimonial, comme nous l'avons dit, en raison de leur monumentalité et de leur

¹¹⁰ Ces structures sont décrites et encadrées par la *Loi sur les fabriques* (Gouvernement du Québec, 1965).

¹¹¹ Les églises mères sont les premières églises construites pour les paroisses avant un démembrement. Elles sont souvent monumentales et de factures architecturales propres à la première moitié du XX^e siècle (Beaux-Arts et néo-classiques).

position stratégique dans le tissu urbain. Ces églises sont pour la plupart situées sur des artères commerciales, à l'opposé de celles d'expansion¹¹² – construites après 1945 –, qui se trouvent principalement dans des secteurs de lotissement de type suburbain. Notons la construction de plusieurs de ces églises de quartier, dont Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (1955-1957), Marie-Reine-des-Cœurs (1965-1966) ainsi que Notre-Dame-de-Pompéi (1966-1967) (CPRQ, 2003a). Ces dernières sont, entre autres, de factures et de volumes distinctifs par rapport aux églises construites avant 1945. L'évolution des pratiques du culte ont imposé l'émergence de nouvelles formes architecturales et de modes d'inscription différents dans le tissu urbain.

Avec la chute de la pratique religieuse au Québec, il est maintenant le temps de considérer le devenir des lieux de culte désaffectés, dont celui des églises catholiques montréalaises. Cet enjeu met en relief l'importance de la préservation pour les communautés locales et l'urgence de la prise en charge de ces lieux de culte désaffectés par de nouveaux propriétaires (CPRQ, 2012). Le classement, la citation ou d'autres dispositions légales patrimoniales sont-ils suffisants? Il faut préciser que les paroisses ont de la difficulté à assurer le maintien de leurs actifs, car

[l]'effondrement de la pratique religieuse a eu des conséquences désastreuses sur la santé financière des fabriques. [...] Les finances sont particulièrement dégradées (plus de six paroisses sur dix déficitaires) dans les quartiers centraux (Ville-Marie, Le Plateau-Mont-Royal) et les arrondissements populaires de la première couronne (Rosemont–La-Petite-Patrie, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Laurent, Lachine) (Venon, 2012, p. 117).

Les défis de ce parc immobilier vétuste sont importants en partie à cause du nombre d'églises et de la baisse du financement dû au nombre de fidèles en constante réduction.

¹¹² Ces églises sont construites pendant la phase moderniste (1950-1976) liée à la phase d'expansion des secteurs de lotissements de type suburbain.

Toutefois, un phénomène plus large, la patrimonialisation¹¹³ de ces églises, semble s'exprimer et met à jour des enjeux propres à leur avenir, et ce, dans un contexte où la nature des acteurs en présence va jouer un rôle important dans la définition de pistes de solution. Cette phase (de 1950 à aujourd'hui) révèle la dimension sociale de l'avenir de ces églises catholiques, puisqu'en étant ou non patrimonialisées, elles seront possiblement requalifiées à d'autres fins et ainsi sauvegardées. Dans la poursuite de ce travail de recherche et pour comprendre le phénomène global entourant la sauvegarde du patrimoine à caractère religieux et particulièrement celui des églises catholiques de Montréal, nous allons maintenant procéder à la problématisation de l'avenir de ce patrimoine.

3.3 L'avenir du patrimoine à caractère religieux au Québec et à Montréal

En raison des éléments précédemment énoncés et des conséquences de la chute de la pratique religieuse catholique par une partie importante de la population québécoise et de la baisse des effectifs religieux (Morisset et Noppen, 2005, p. 74), il est fondamental d'aborder, dans cette sous-section, l'enjeu de l'avenir du patrimoine à caractère religieux dont font partie les églises catholiques excédentaires de Montréal.

À ce jour, le *Répertoire du patrimoine culturel*¹¹⁴ du Québec regroupe plusieurs biens immobiliers¹¹⁵ patrimoniaux à caractère religieux. À Montréal, le Répertoire compte

¹¹³ La patrimonialisation se définit comme l'espace d'une rencontre d'acteurs partageant un intérêt pour un objet qu'ils reconnaîtront comme objet patrimonial (Amougou, 2004). Notons que nous reviendrons sur cette définition dans le prochain chapitre (voir chapitre IV).

¹¹⁴ Le Répertoire présente les éléments patrimoniaux inscrits au *Registre du patrimoine culturel* du Québec et diffusés sur le site suivant : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>.

¹¹⁵ Les biens immobiliers patrimoniaux à caractère religieux peuvent être des bâtiments, des éléments architecturaux, des sites composés d'un bâtiment, des statues ou des monuments, des mausolées ainsi que des croix de chemin. Ces biens peuvent être issus de traditions religieuses variées.

donc 38¹¹⁶ biens immobiliers classés, 36¹¹⁷ biens immobiliers cités et 37¹¹⁸ biens immobiliers déclarés (Gouvernement du Québec, 2013a). Toutefois, ce n'est pas une grande majorité des biens qui détiennent un statut. La Ville de Montréal (1998) précise aussi que « [l]a désaffectation des lieux de culte constitue l'aspect problématique le plus difficile de leur protection » (p. 98). Rappelons aussi que l'ILCQ répertorie 2751¹¹⁹ lieux de culte, dont 215 de tradition religieuse catholique sont localisés à Montréal (CPRQ, 2003a). Il est important de souligner que ce corpus a toutefois changé depuis le début des années 2000, car plusieurs lieux de culte, dont les églises catholiques, ont été fermés, démolis ou transformés (CPRQ, 2012).

Cette accélération du phénomène de désaffectation des églises touche à la fois les milieux urbain et rural. La société québécoise, encore culturellement catholique, est toutefois attachée à certains événements religieux, et des fidèles jouent encore un rôle actif au sein de plusieurs paroisses. Le rapport ambigu entre le culturel et le cultuel est de plus en plus constaté (Turgeon, 2005). Ce bien commun, cet héritage collectif, souligne l'identité du peuple québécois au-delà de l'aspect strictement spirituel¹²⁰ du lieu (Morisset, 2010).

¹¹⁶ Parmi les biens classés, nous pouvons compter une basilique, une cathédrale, quatre chapelles et cinq églises catholiques selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

¹¹⁷ Parmi les biens cités, nous pouvons compter neuf églises catholiques selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

¹¹⁸ Parmi les biens déclarés, nous pouvons compter deux basiliques et six chapelles catholiques selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

¹¹⁹ Il est à noter qu'entre 1995 et 2003, une église catholique sur trois a fermé, selon l'Annuaire de l'Église catholique du Canada (Noppen et Morisset, 2005, p. 1; Morisset et Noppen, 2005, p. 77).

¹²⁰ Notons que la recherche se concentre sur le caractère communautaire de l'objet patrimonial et non sur son caractère sacré. Cela s'inscrit selon nous dans une autre recherche, et la présente thèse ne prétend pas couvrir cet aspect, qui résulte d'une approche et d'un champ disciplinaire différents de ceux définis ici.

Malgré tout, le phénomène de déclin de la pratique religieuse est bien présent et a pour conséquence la désaffectation des lieux de culte. Depuis 2005¹²¹, le monde de la recherche soulève des questionnements et des pistes de solution par rapport à cette situation. Nous pouvons penser aux travaux de Laurier Turgeon¹²², abordant l'urgence de la situation, à ceux de Tania Martin¹²³, soulignant l'importance du cas par cas pour aborder la requalification, et à ceux de Luc Noppen et Lucie K. Morisset¹²⁴, soutenant le patrimoine à caractère religieux comme des biens culturels collectifs. De plus, dans l'univers de la protection du patrimoine, le CPRQ procède aussi depuis 2011 à une enquête pour dégager des tendances afin de comprendre l'évolution du patrimoine à caractère religieux, ce que cette organisation présente sous l'appellation « églises en mutation¹²⁵ » (CPRQ, 2012). L'église peut ainsi avoir un potentiel de réutilisation à des fins des plus variées. Ce potentiel économique de la requalification des sites religieux, principalement catholiques, malgré une modification identitaire, tend à produire un discours axé sur la possibilité d'offrir une deuxième vie au patrimoine bâti. L'Église et la société civile s'accordent toutefois sur le caractère opportun de privilégier des activités communautaires et culturelles pour de nouveaux usages des

¹²¹ C'est à partir de 2005, dans la poursuite de la Commission de la culture sur l'avenir du patrimoine religieux québécois, que plusieurs recherches se sont développées sur les questions de la sauvegarde du patrimoine à caractère religieux, dont les églises catholiques.

¹²² Laurier Turgeon est professeur titulaire à l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine (Université Laval, 2016a).

¹²³ Tania Martin est professeure titulaire à l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti (Université Laval, 2016b).

¹²⁴ Luc Noppen et Lucie K. Morisset sont professeurs titulaires à l'ESG UQAM. Comme nous l'avons précisé précédemment, Luc Noppen a été le premier titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, et Lucie K. Morisset en est l'actuelle titulaire. Ces deux chercheurs ont travaillé sur le patrimoine à caractère religieux et ont mis sur pied un forum en 2005 sur l'avenir de ce patrimoine dans un souci de trouver des solutions avec les collectivités. Depuis 2005, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain procède d'ailleurs à un inventaire approfondi de l'évolution de ce patrimoine bâti (Chaire du Canada en patrimoine urbain, 2017). De plus, Luc Noppen est un acteur central dans le projet de requalification du site de l'ancienne église Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal, qui est un exemple en termes d'intervention et d'intégration de la population dans plusieurs étapes du processus de transformation du site (Chaire du Canada en patrimoine urbain, 2016).

¹²⁵ Le CPRQ a établi un premier bilan de l'état de la situation des églises en mutation (CPRQ, 2012).

lieux de culte excédentaires, car ces derniers sont sur la voie de vivre une exécution¹²⁶ pour devenir profanes (Mathieu, 2015a).

D'ailleurs, des cas urbains et ruraux semblent favoriser ces usages communautaires montrent aussi une certaine tendance (CPRQ, 2012). La requalification pour des usages collectifs a été un gage de succès pour de nombreuses réaffectations d'églises urbaines et rurales, par exemple lors de la conversion d'églises en bibliothèque. Pensons à la bibliothèque Rina-Lasnier de Joliette, qui a été aménagée dans l'église Saint-Pierre, ainsi qu'à la bibliothèque de Magog, aménagée dans l'église Sainte-Marguerite-Marie. À Montréal, le cas du Chic Resto Pop, logé dans l'église Saint-Mathias-Apôtre, est d'ailleurs un exemple de transformation communautaire qui a marqué positivement l'imaginaire des Montréalais (CPRQ, 2014a). Toutefois, la transformation de l'ancienne église Saint-Jean-de-la-Croix¹²⁷, dans le secteur de la Petite-Italie¹²⁸ de Montréal, a été un cas marquant d'un point de vue négatif, puisqu'il s'agit de l'exemple parfait d'une privatisation patrimoniale par l'implantation d'une opération de logements en copropriété (condominiums) (Beudet, 2008, p. 261).

Dans ce contexte de multiplication des fermetures, des ventes et des transformations d'églises, des chercheurs, dont ceux qui viennent d'être présentés et le CPRQ, s'interrogent aussi sur la place de la gouvernance en milieu urbain par rapport à la gestion du patrimoine bâti à caractère religieux et de sa survie (Noppen et Morisset, 2005; Turgeon, 2005; Beudet, 2006; CPRQ, 2013). La problématique du patrimoine à caractère religieux dans les métropoles souligne qu'une ville comme Montréal révèle des enjeux différents du reste de la province quant à l'avenir de ses églises (Bumbaru,

¹²⁶ Le terme *exécution* définit le passage d'un lieu affecté au culte qui deviendra profane. Le terme *désacralisation* est plus souvent utilisé dans le langage populaire. Précisons que nous utiliserons le terme *désacralisation* tout au long de la thèse.

¹²⁷ Il est important de souligner que dans ce cas-ci, les outils d'urbanisme ainsi que l'évaluation patrimoniale locale n'ont pas permis d'éviter la privatisation du site qui a grandement été décriée par plusieurs acteurs influents du milieu (Beudet, 2008, p. 261).

¹²⁸ Ce secteur est localisé dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal.

2005; Rioux-Hébert, 2005; Bernier, 2011). Toutefois, rappelons qu'un moratoire sur toutes ventes d'églises avait été instauré (Dubuc, 2013). Ce dernier est maintenant levé et tous les projets doivent être à nouveau évalués par le service du vicaire général de l'archevêché de Montréal (Mathieu, 2015b).

La question entourant l'avenir du patrimoine à caractère religieux se pose tout particulièrement à Montréal, comme cela a été énoncé précédemment. L'apport grandissant de la participation devient donc un enjeu quant à l'avenir de ce patrimoine. Les possibilités de réutilisation inhérentes à l'archétype église sont multiples ; on peut ainsi en faire des lieux communautaires, des bibliothèques, des salles de spectacles, etc. (Noppen, 2010, 2012).

Somme toute, la situation du patrimoine à caractère religieux à Montréal, dont celui des églises catholiques excédentaires, est problématique. Ce contexte révèle une sous-utilisation des églises catholiques, malgré leur importance d'un point de vue historique, architectural et identitaire. D'ailleurs, depuis les dernières décennies, nous assistons à une désaffectation culturelle de ces édifices tout en voyant émerger diverses initiatives¹²⁹ locales pour assurer la protection de ce patrimoine à caractère religieux.

3.4 Conclusion

En résumé, ce portrait de la place qu'occupe l'Église catholique à Montréal a permis de révéler l'importance d'un corpus d'églises sur le territoire de la métropole. De plus, le contexte historique de l'analyse proposée dans cette thèse sur la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal y a été énoncé. Ce chapitre met en lumière l'état de la situation actuelle quant à la désaffectation des

¹²⁹ Notons qu'il s'agit d'initiatives encore peu étudiées par le monde scientifique.

églises catholiques, plusieurs étant sous-utilisées ou fermées. Les enjeux relatifs à la situation actuelle impliquent un processus de transformation des églises catholiques désaffectées. Dans le prochain chapitre, nous nous concentrerons sur cette problématique en présentant un cadre conceptuel relatif à l'étude du processus de requalification patrimoniale de ce patrimoine religieux particulier. Nous verrons que ce cadre intègre l'évolution de la notion de patrimoine et ses significations multiples, que nous avons explicitées dans la première partie de thèse.

CHAPITRE IV

L'ÉNONCÉ DU CADRE CONCEPTUEL SUR L'ÉTUDE DU PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE DES ÉGLISES CATHOLIQUES EXCÉDENTAIRES DE MONTRÉAL

Dans ce chapitre, nous précisons l'énoncé du cadre conceptuel sur l'étude du processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Précisons que ce cadre conceptuel découle d'une approche interdisciplinaire visant à mettre en relation les principaux concepts qui ont orienté notre recherche. Pour ce faire, dans un premier temps, nous effectuons un retour sur le cadre théorique, et ce, en prêtant une attention particulière à l'évolution de la notion de patrimoine qui a procédé par agrégation de multiples sens à travers le temps. Cette notion a progressivement englobé l'objet architectural, le tissu urbain et la population. Puis, nous procédons aussi à un retour sur la problématique des églises désaffectées (excédentaires). Dans un deuxième temps, nous allons introduire le cadre conceptuel de cette thèse. Ce chapitre est donc complémentaire aux trois chapitres précédents et vise à délimiter le cadre conceptuel et analytique selon trois dimensions (architecturale, urbaine et sociale) pour appréhender la problématique contemporaine de la requalification patrimoniale. Notre thèse s'inscrit dans le continuum des recherches sur le patrimoine à caractère religieux. Nous pensons que pour étudier en profondeur le processus de requalification, nous devons, pour être pertinents, tenir compte des trois dimensions associées à la notion de patrimoine qui ont émergé et qui lui sont associées à travers le temps. Nous procédons donc à la présentation de la problématique approfondie de la thèse, puis au cadre conceptuel de la recherche afin de déterminer la question et l'hypothèse de recherche. Nous allons procéder à

l'énoncé de la méthodologie nécessaire à l'étude de trois cas afin de répondre à cette question de recherche et pour valider notre hypothèse principale de recherche.

4.1 Problématique

La problématique de recherche est issue de notre préoccupation de chercheur à vouloir combler les lacunes soulevées dans les recherches récentes, comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents (Chevrier, 2010; Fortin et Gagnon, 2010). C'est pourquoi nous précisons ici la problématique de recherche, soit la désaffectation actuelle des églises catholiques et le problème du destin en suspens de ce patrimoine à caractère religieux, et ce, après des phases structurantes où l'Église a été un vecteur important de la société québécoise et où l'église comme bâtiment a eu le rôle d'élément structurant du tissu urbain, comme nous l'avons vu au chapitre III. Dans ce contexte, la question de la requalification patrimoniale devient un élément de solution à cette problématique. Afin d'étudier ce phénomène émergent et de voir s'il répond à la problématique soulevée, nous entendons démontrer la relation qui existe entre les dimensions urbaine, architecturale et sociale dans le cas de projets de requalification patrimoniale contemporaine. Ces trois dimensions sont mobilisées à des degrés divers dans un processus de requalification d'un bien patrimonial tel qu'une église catholique. Pour faire état de cette relation, nous présentons notre cadre conceptuel relatif i) à la requalification selon les trois dimensions, ainsi que ii) notre question et notre hypothèse de recherche.

4.1.1 Retour sur la problématique et piste de solution

Le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires est apparu comme indispensable à approfondir et à explorer théoriquement. Notons que plusieurs recherches ont été développées dans les dernières décennies sur la question de l'avenir du patrimoine à caractère religieux selon une approche prospective. Cependant, la question du processus de requalification patrimoniale selon une approche interventionniste est encore à ce jour peu étudiée. Toutefois, grâce aux recherches qui ont été effectuées sur le sujet du patrimoine à caractère religieux, nous avons un meilleur portrait et une compréhension plus large par rapport à la situation d'abandon et de fermeture d'églises catholiques tant à Montréal qu'ailleurs au Québec (Noppen, Morisset et Caron, 1997; Beaudet, 2006; Dufaux et Martin, 2009; Morisset et Noppen, 2005; Martin, 2005; Noppen et Morisset, 2005; Turgeon, 2005; Noppen, 2006; Bernier, 2012; Noppen, 2012, 2013).

Les visées de notre recherche consistent à dépasser l'étude de la stricte dimension de la valeur architecturale comme facteur déclencheur du processus de requalification qui s'opère actuellement pour plusieurs églises catholiques excédentaires de Montréal. La requalification est souvent définie comme un processus pouvant permettre la réutilisation spatiale ainsi que la reconfiguration d'un cadre urbain revisité par l'apport d'un nouvel usage (Gasnier, 2004). Nous définissons plutôt la requalification patrimoniale d'une église catholique et de son site comme un processus qui intègre à la fois i) un lieu délaissé du quartier, ii) un objet architectural emblématique et iii) un rapport communautaire envers ce bâtiment.

Nous avons vu, lors de l'étude de l'évolution de la notion de patrimoine (voir chapitre II), tout d'abord l'émergence du monument (objet architectural), par la suite

l'intégration de cet objet dans son milieu à préserver (le tissu urbain) et ultérieurement une implication plus grande de la communauté par rapport à ce qui est désigné comme patrimoine (patrimonialisation). Ces trois dimensions apparaissent nécessaires pour comprendre un processus qui, selon nous, implique les dimensions urbaine, architecturale et sociale mobilisées dans un projet de requalification. La principale contribution de notre thèse est d'analyser et de comprendre l'articulation de ces trois dimensions dans un projet de requalification d'une église catholique excédentaire. Nous pensons qu'une relation importante existe dans le processus de requalification entre l'objet patrimonial de l'église, le lien de l'église avec le tissu urbain et la communauté qui est concernée et gravite autour de l'objet patrimonialisé.

L'étude de la requalification patrimoniale comme processus requiert de s'interroger sur ses trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale). Pour ce faire, nous procédons à la définition des concepts que sont le délaissé urbain, l'objet patrimonial et la communauté patrimoniale. Par cette thèse, nous démontrons l'interrelation de ces trois dimensions qui contribuent à l'actualisation¹³⁰ (Georgescu-Paquin, 2014) de l'élément architectural monumental qu'est l'église catholique excédentaire dans la dynamique urbaine actuelle de Montréal. Pour mettre en lumière cette définition, nous présentons le schéma des dimensions du processus de requalification patrimoniale (voir Figure 4.1). Ce schéma conceptuel est inspiré de celui du triangle de fer d'Harold Kerzner (2006) et sera utilisé dans la deuxième partie de cette thèse liée à l'analyse détaillée du processus de requalification patrimoniale de trois églises sélectionnées pour la recherche. Il sera d'ailleurs présenté plus en profondeur dans le bilan de cette recherche.

¹³⁰ Pour Alexandra Georgescu-Paquin (2014), l'actualisation est un phénomène culturel par lequel le patrimoine bâti dévalorisé est à nouveau valorisé par l'insertion d'éléments contemporains. Au même titre, nous reprenons ce concept en remplaçant les éléments contributeurs de cette revalorisation par l'interrelation des dimensions que nous avançons dans cette thèse.

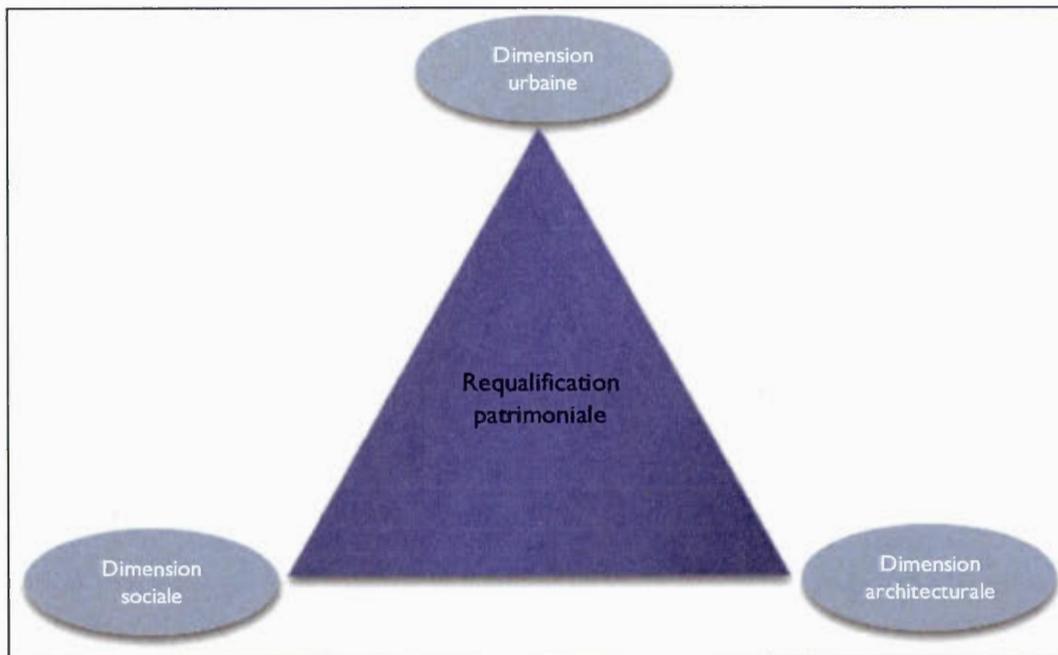


Figure 4.1 Schéma des dimensions du processus de requalification patrimoniale
(Source : Auteur)

Comme nous nous intéressons aux liens qui existent entre les trois dimensions de la figure 4.1, nous allons nous pencher plus spécifiquement sur les manifestations de chacune d'elles à travers l'étude de cas de requalification d'églises catholiques excédentaires en milieu urbain.

Nous utilisons également ce schéma dans le cadre de notre méthodologie, et ce, afin de mieux comprendre les processus intégrés actuels de la requalification (voir chapitre V). Le processus de requalification patrimonial est évolutif en fonction du projet lui-même, de l'environnement dans lequel il s'insère et de ses porteurs. À la suite d'un examen approfondi des connaissances sur le phénomène à l'étude, nous devons définir un cadre en choisissant les concepts et les sous-concepts clés afin d'établir des relations entre eux, et ce, dans le but d'analyser ce phénomène bien

précis (Fortin et Gagnon, 2010, p. 179). L'approche interdisciplinaire¹³¹ de cette thèse repose sur l'utilisation du concept principal de « délaissé urbain » associé au sous-concept de « quartier », du concept principal d'« objet patrimonial » lié au sous-concept de « bien commun » et du concept principal de « communauté patrimoniale » imbriqué dans le sous-concept de « communauté de lieu ».

Nous considérons la nécessité de lier les trois dimensions afin d'arriver à cerner le processus actuel de requalification patrimoniale des églises catholiques à Montréal. Nous procédons maintenant à la description de ces trois dimensions qui seront traitées dans la deuxième partie de cette thèse, soit, i) la dimension urbaine (4.1.1.1), ii) la dimension architecturale (4.1.1.2) et iii) la dimension sociale (4.1.1.3). Nous présenterons les concepts clés associés aux trois dimensions ainsi que les sous-concepts qui viennent appuyer les principaux concepts.

4.1.1.1 Dimension urbaine

4.1.1.1.1 Le délaissé urbain

Dans cette thèse, nous souhaitons comprendre l'évolution des quartiers et la place qu'occupent, aujourd'hui, les églises catholiques excédentaires dans la dynamique urbaine de Montréal. Pour ce faire, nous comparons les églises catholiques excédentaires au concept de « délaissé urbain ». Comme nous l'avons vu précédemment, le corpus d'églises catholiques montréalaises est important en nombre en raison de son histoire urbaine et religieuse. De plus en plus d'églises catholiques sont sous-utilisées, fermées (excédentaires) et sont en quête de nouveaux usages.

¹³¹ Rappelons que cette approche a été soulignée dans l'introduction de la thèse et met en lumière notre posture de recherche. Celle-ci sera présentée plus en détail dans le chapitre méthodologique qui suit (voir chapitre V).

Nous pensons que le concept de « délaissé urbain » peut être étroitement lié à une église catholique excédentaire. On y fait étroitement référence au délaissement de ces immeubles amorcé depuis les années 1960 tout en mettant l'accent sur leurs potentiels intrinsèques dans la formation ou la transformation du quartier dans lequel ils sont localisés. C'est pour cette raison nous utilisons ce concept pour aborder la dimension urbaine de l'objet de notre recherche. Nous procédons d'abord à la définition du concept pour ensuite définir le « quartier » dans lequel s'inscrit l'objet à l'étude.

Précisons que le terme *délaissé urbain* est d'abord issu du design urbain, mais qu'aucun chercheur ou praticien ne semble en revendiquer la paternité. Toutefois, Jean Attali présente les « délaissés urbains » comme « [c]es terrains vacants ou à l'abandon – les délaissés – [qui] sont les stigmates de la suburbanisation et de la désindustrialisation » (2008, p. 5). Notons que lorsqu'il est question d'aborder le « délaissé urbain », il est fréquent de s'interroger sur la revalorisation de ces oubliés dans le devenir de la ville des sociétés post-industrialisées. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette notion de revalorisation ou d'espace en attente d'un nouvel usage. Pour sa part, Bernardo Secchi (2009) aborde les espaces négatifs (délaissés urbains), les terrains vagues, voire les espaces résiduels négatifs, comme faisant référence aux espaces vides pour lesquels il est nécessaire de trouver un nouvel usage. Il s'agit donc de surfaces laissées à l'abandon et en quête d'une requalification future. Il faut aussi préciser que le terme *friches* est originalement associé au monde agricole (Lévy et Lussault, 2003) et repris pour parler des vides urbains. Cela fait étroitement référence au cycle de dévalorisation qu'ont connu les églises catholiques, elles qui possédaient une valeur importante pour la communauté et la société québécoise avant les années 1960, tel que nous l'avons vu au chapitre III.

Il faut toutefois préciser que ce n'est qu'à partir des années 1980, avec la multiplication des nombreuses fermetures d'industries, que l'adjectif *urbain* s'est annexé au terme original de *délaissé* (Secchi, 2009). Nous parlons alors de délaissés, d'espaces non productifs, de fractures, de non-lieux, de vides, de friches, de terrains vagues, accompagnés du qualificatif *urbain* pour parler de ces espaces incompris. Longtemps marginalisés dans les recherches, les « délaissés urbains » présentent maintenant un intérêt pour les chercheurs et les praticiens, puisqu'ils soulèvent différents enjeux de revitalisation urbaine visant la réappropriation de la « ville contemporaine » (Petcou et Petrescu, 2005, p. 76-77). Ces lieux véhiculent des imaginaires multiples pour repenser la ville de demain, et ce, de manière collective. Précisons que plusieurs projets de réappropriation éphémères démarrent souvent par des initiatives culturelles (Gravari-Barbas, 2010, p.10). Ces réappropriations informelles s'opèrent de manière organique, et ce, par une mobilisation citoyenne que peut engendrer un projet d'occupation d'un espace à valoriser (Ambrosino et Andres, 2008). Tout un axe de la recherche s'est d'ailleurs déployé sur les réappropriations culturelles ou éphémères. Toutefois, précisons que pour les fins de notre recherche, nous nous concentrerons sur la requalification permanente de ces délaissés et non sur cet aspect éphémère.

Dans sa dimension permanente, le concept de « délaissé urbain » est rattaché aux jardins communautaires (collectifs ou partagés), puisque les citoyens se réapproprient plusieurs terrains vagues en milieu urbain dans les années 1990 afin de les requalifier en jardins. À ce sujet, Pascale Scheromm (2013) souligne que « [l]es espaces délaissés de New York ou les jardins communautaires de Montréal sont présentés comme des exemples de la réappropriation par les citoyens de parcelles à l'abandon ». Ces derniers sont observés pour leurs propriétés naturelles et paysagères, qui contribuent à la dynamique urbaine (Prédine, 2009). Comme nous venons de le souligner, les jardins communautaires sont aussi observés comme des lieux de

socialisation entre voisins, et ce, à l'échelle du quartier (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001). Ces espaces visent à contribuer au bien-être des citoyens. À l'instar de Manon Boulianne¹³², Nathalie Bouvier-Daclon et Gilles Sénécal soulignent que le jardin communautaire devient le lieu de « renforcement d'une identité sociale » spatialisée et que cela encourage un mouvement de participation locale (2001, p. 508). Soulignons que ce concept est encore peu utilisé dans les recherches en études urbaines; nous y trouvons une occasion de bonifier la façon d'aborder l'étude des églises excédentaires et de leur site à l'aide de ce concept.

Toutefois, soulignons qu'une différence existe entre l'espace public délaissé et un bâtiment et qu'il est probablement plus facile de se réapproprier un espace extérieur qu'un bâtiment privé. L'appropriation citoyenne se réalise à l'échelle du quartier dans lequel est localisé le lieu délaissé. Le « délaissé urbain » est donc un espace en jachère qui ne demande qu'à être réanimé. À ce sujet, Taïka Baillargeon (2015) parle des « lieux de l'en-attendant », soit des lieux transitoires en quête de nouveaux usages. Au même titre, les églises catholiques excédentaires délaissées par les fidèles sont en attente d'une nouvelle vocation. Le site devient alors une occasion de réappropriation pouvant possiblement contribuer à la revitalisation urbaine d'un quartier (voir Figure 4.2). Comme cela a été décrit dans le chapitre II, l'objet patrimonial est révélateur d'une histoire et témoigne de celle du territoire sur lequel il se trouve. C'est ainsi que les églises délaissées révèlent un pan de l'histoire montréalaise, d'où l'importance du choix de société par rapport à leur devenir et à leur usage.

¹³² Manon Boulianne est professeure titulaire au Département d'anthropologie de l'Université Laval. Dans son article de 1998 intitulé « Jardins communautaires, formes de sociabilité et citoyenneté au Québec et au Mexique », l'auteure aborde les interactions citoyennes au sein des jardins communautaires aménagés dans les quartiers urbains.

4.1.1.1.2 Le quartier

Comme nous l'avons mentionné au début de cette section, le concept de « délaissé urbain » est relatif au quartier dans lequel est situé ce résiduel. Pour l'expliquer, nous devons présenter ce que nous entendons comme étant le « quartier ». Nous précisons que le concept de « quartier » est une notion ancienne et, toutefois, encore débattue. L'acceptation de sa définition dépend de la discipline qui l'aborde ainsi que de son contexte. Depuis l'époque de l'École de Chicago, le concept de « quartier » est abordé selon une relation avec le milieu qui le compose. Cette relation a d'ailleurs été popularisée par Park (Grafmeyer et Joseph, 2009). Le quartier est donc un point d'ancrage où s'expriment les modes de vie urbains (Authier, 2002). Toutefois, ce concept ne prend le sens selon lequel nous l'entendons aujourd'hui que depuis les années 1970. Ce résultat a d'ailleurs été possible grâce à la contribution de plusieurs disciplines (géographie urbaine, sociologie urbaine, philosophie, etc.) (Humain-Lamoure, 2007).

À ce jour, ce concept est largement utilisé dans la littérature et se réfère aussi aux politiques urbaines pour assurer une certaine régulation du territoire. Notons que nous abordons le quartier dans sa définition élargie et interdisciplinaire. Il est souvent perçu comme le lieu où se rencontre une diversité de configurations sociales territorialisées (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007). Cela révèle l'appartenance au territoire selon une identité qui « se forge en permanence et au présent, dans un cadre géographique en perpétuelle transformation » (Di Méo, 2004, p. 340). Le quartier est évolutif en raison de son caractère organique s'exprimant par son aménagement, qui se transforme selon les besoins de la population qui l'habite.

La réalité des quartiers peut donc changer d'un secteur à l'autre de la ville. En nous reportant à l'église catholique excédentaire, nous considérons que la réutilisation

potentielle de ces dernières peut contribuer à redéfinir l'imaginaire du quartier. L'enjeu réside plus que jamais dans les nouveaux modèles d'appropriation de la ville au moyen du renouvellement de l'imaginaire urbain selon les différentes potentialités que les quartiers peuvent offrir. Ce renouvellement urbain est étroitement lié à la notion de revitalisation des quartiers anciens. Ce processus est d'ailleurs utilisé pour décrire les projets de modernisation de ces quartiers souvent dégradés et soumis à des politiques de rénovations urbaines, dont plusieurs ont été déployées pour la première fois dans les années 1960 (Epstein, 2013). Ces grands projets ont été l'objet de luttes patrimoniales, comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents. Ces opérations sont donc relatives aux transformations du tissu urbain (modification des formes, renouvellement des aménagements, etc.), qui sont également associées à l'aménagement de grands projets urbains (Levy, 1995; Epstein, 2013). Il serait pourtant pertinent de l'aborder selon une perspective de requalification et de restauration des objets architecturaux et de leur site, telle que les églises excédentaires, et de son impact dans la revitalisation urbaine des quartiers.

4.1.1.1.3 La relation entre les dimensions urbaine et architecturale

L'étude du lien entre les dimensions urbaine et architecturale de la requalification patrimoniale permet de considérer cette action comme un élément pouvant être le moteur d'une revitalisation urbaine à l'échelle d'un quartier (voir Figure 4.2).

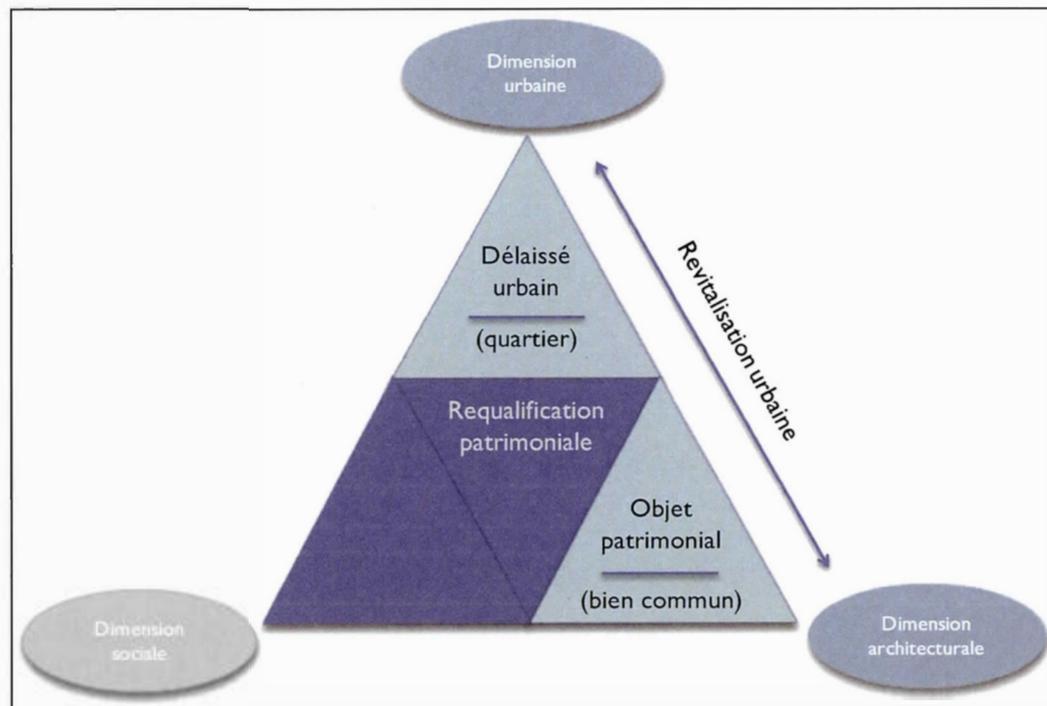


Figure 4.2 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions urbaine et architecturale

(Source : Auteur)

Il s'agit précisément de la relation de l'objet architectural et de son site avec la dynamique urbaine dans lequel il s'insère. C'est d'ailleurs ce que nous allons analyser dans la deuxième partie de cette thèse. À ce propos, pour faire le lien avec l'échelle qui est étudiée pour l'analyse, Fabien Venon (2012) précise que la paroisse catholique se définit selon un territoire et des aménagements paroissiaux. L'auteur souligne que « [l]a paroisse est une communauté de fidèles assemblée dans un territoire de proximité [...] » (p. 88). D'ailleurs, si nous regardons le quartier sous l'angle de la place qu'occupe l'église dans son organisation spatiale, nous pouvons considérer que la structure paroissiale a, dans la plupart des cas, organisé les quartiers actuels. L'implantation de l'église est donc déterminante dans le tissu urbain et son clocher agit alors comme un signal vertical dans la trame urbaine.

Or, si l'église excédentaire (par son non-usage) ne contribue plus à la dynamique urbaine du quartier, elle se doit d'être repensée afin de contribuer à nouveau au devenir de la ville. C'est ici le parallèle que nous pouvons faire avec le délaissé urbain qui constitue un lieu de potentialités multiples pour le quartier. Le choix du site d'un projet de requalification tient aussi au fait que le lieu profite déjà de formes d'appropriation diverses par le soutien de citoyens touchés de près ou de loin par l'avenir de ce vide urbain. Tout comme ces lieux en attente, il paraît logique de penser que la requalification d'une église catholique excédentaire puisse être envisagée afin d'assurer l'implantation d'usages qui dynamiseront le quartier dans son ensemble.

La présence d'une église catholique de quartier marque le quotidien de plusieurs individus. En effet, il s'agit d'un élément majeur et distinctif qui s'impose à l'échelle du quartier. Cette relation avec le cadre bâti teinte donc la perception que se font les résidents de leur propre quartier. Le tissu majeur, conformément à son volume et à ses caractéristiques architecturales, marque le vécu des individus qui le côtoient sur un territoire donné. Les éléments du tissu majeur sont des monuments (Choay, 1992), dont les églises catholiques, qui véhiculent un imaginaire conformément à leur présence dans l'espace urbain, une mémoire collective (Rossi, 1984).

Toutefois, en raison de leur non-utilisation, les églises catholiques excédentaires tendent à disparaître dans l'imaginaire du quartier, puisqu'elles ne sont plus nécessairement perçues comme des espaces vécus (Frémont, 1974). À l'instar de Michel de Certeau¹³³, Laurier Turgeon (2009) souligne qu'un territoire est un « lieu pratiqué » selon un rapport identitaire à l'espace vécu. Le territoire et l'imaginaire sont donc des concepts intrinsèquement liés par l'expérience vécue de l'individu.

¹³³ Michel de Certeau (1990) dans *L'invention du quotidien. 1 : Arts de faire*, souligne le fait que le territoire est un « lieu pratiqué ».

Dans le cadre de cette recherche, nous utilisons donc le concept de « délaissé urbain » inscrit dans un « quartier ». Toutefois, comme nous l'avons vu, le résiduel négatif peut être susceptible de transformation(s) et de réinvestissement(s) de sens. L'intérêt envers ce vide urbain peut aussi contribuer à révéler le potentiel du site pour le quartier et ainsi insuffler une identité au lieu, soit les premiers pas vers la requalification du site. Cette interprétation du quartier en mutation permet d'analyser la dimension urbaine de la requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire. Cette façon nouvelle d'aborder l'avenir de ce patrimoine à caractère religieux repose dans la manière d'observer l'objet d'étude.

En résumé, le contexte de la postmodernité a généré l'avènement de nouveaux paradigmes urbains, recentrés sur la typomorphologie de la ville s'exprimant sur sa structure et ses usages. Comme nous l'avons vu précédemment, le tissu urbain est fait d'une multitude de composantes spécifiques (site; viaire, parcellaire « occupations urbaines »; cadre bâti et espaces libres « occupations au sol ») (Castex, Céleste et Panerai, 1980) organisées en relation avec les édifices majeurs, dont les églises catholiques excédentaires. Le lien entre l'objet architectural et le tissu urbain se déroule selon des cycles précis; le cycle actuel mobilise, tel que nous l'avons vu dans cette section, la notion de « délaissé urbain ». D'où l'importance de s'interroger sur le devenir de cet objet architectural majeur qui structure souvent le quartier urbain (Noppen et Morisset, 2005; Venon 2012). L'église catholique excédentaire, tout comme une friche urbaine, peut agir à titre de levier à la revitalisation du quartier dans lequel elle se situe. L'étude du processus de requalification patrimoniale met en lumière qu'il semble exister une relation entre les dimensions urbaine et architecturale. C'est d'ailleurs, sous l'angle de la relation entre le délaissé urbain réapproprié et la requalification de l'objet patrimonial, que nous allons analyser le processus à l'étude (voir chapitre VII). Nous verrons d'ailleurs dans la prochaine sous-section, ce que nous entendons par un « objet patrimonial » qui symbolise la

dimension architecturale du processus de requalification patrimoniale. Notons que la revitalisation d'un quartier passe par une articulation d'échelle entre un objet architectural majeur en transformation (en phase de revalorisation) et son impact sur le tissu urbain limitrophe qui est explicité dans le schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale, ce que nous tenterons de valider dans la deuxième partie de cette thèse. Nous pouvons maintenant procéder à la définition conceptuelle de la dimension architecturale mobilisée dans un processus de requalification patrimoniale.

4.1.1.2 Dimension architecturale

4.1.1.2.1 L'objet patrimonial

Dans la poursuite de ce qui vient d'être présenté, nous souhaitons comprendre l'importance des églises catholiques excédentaires montréalaises aux yeux des différentes communautés qui composent le quartier. Pour ce faire, nous affirmons le caractère patrimonial des églises catholiques excédentaires en les rattachant au concept d'« objet patrimonial ». Comme nous l'avons vu précédemment, les églises catholiques font partie intégrante de l'identité montréalaise et profitent, pour une grande majorité d'entre elles, d'une qualité architecturale certaine. L'église catholique à titre d'objet patrimonial présente un aspect distinctif sur le plan architectural par un vocabulaire (Beaux-Arts, néo-classique, néo-baroque, moderne, etc.) et une échelle qui se distingue par rapport au reste du cadre bâti environnant. Rappelons que pour sa part, Luc Noppen décrit ces églises catholiques avec le qualificatif *montréaliste* (Noppen, 2008, p. 203 et p. 212), ce qui témoigne de leur originalité et de leurs caractéristiques architecturales et spatiales propres à Montréal. D'ailleurs, ces églises sont empreintes d'une symbolique identitaire tant pour le Québec que pour la métropole (Noppen et Morisset, 2005). Nous pensons donc que le concept d'« objet patrimonial » peut être associé à une église catholique excédentaire

pour ce qui est de sa dimension architecturale. Nous procédons d'abord à la définition de l'objet patrimonial pour ensuite définir le sens que peut évoquer l'objet de recherche à titre de « bien commun ».

Précisons que le concept d'« objet patrimonial » se réfère à l'étude d'un objet reconnu comme étant d'intérêt patrimonial pour différentes valeurs qui lui sont associées. À ce sujet, notons que ce système de valeurs (d'âge, d'art, de position, de matérialité et d'usage) permet d'évaluer et de définir les éléments qui font de l'objet architectural un « objet de représentation » (Noppen et Morisset, 1997, 2005) et, par conséquent, un « objet patrimonial ». Ceci fait référence à ce que nous venons de présenter concernant l'interprétation de l'objet selon ce qu'il représente. Notons aussi que ce système a d'ailleurs été utilisé dans cette thèse pour analyser la dimension architecturale mobilisée dans un processus de requalification patrimoniale (voir chapitre VIII). L'« objet patrimonial » apparaît donc comme un ensemble de représentations sociales, tel le catalyseur d'un langage commun visant sa reconnaissance et par le fait même sa valorisation. Cette création de l'« objet patrimonial » est le résultat du passage du monde concret d'un objet architectural (tangible) à l'ordre de la conception abstraite où l'« objet patrimonial » (intangibile) et prend naissance selon un ensemble de représentations partagées (Nora, 1997).

L'étude du processus de requalification patrimoniale requiert une attention particulière à la dimension architecturale de l'objet qui est à l'étude. Étienne Berthold et Marie-Josée Verreault (2006) soulignent qu'il existe une relation constante entre l'interprétation et l'objet à qualifier. Ainsi, les acteurs qui agissent à titre d'experts tenteront d'analyser une partie de l'histoire qui s'y rattache selon le contexte dans lequel ils se situent. Les auteurs soulignent aussi l'importance de plus en plus marquée des chercheurs et des citoyens à s'intéresser au patrimoine (Berthold et Verreault, 2006). Précisons que, pour les fins de la recherche, nous nous

concentrerons sur l'objet plus spécifiquement et sur ce qu'il évoque comme valeurs à ce jour. Il semble aussi important de prêter une attention particulière au contexte dans lequel la patrimonialisation s'exerce, car cela est révélateur de la sensibilité patrimoniale de la population. De plus, le cadre légal de protection peut agir sur la manière d'appréhender le patrimoine et de le définir comme tel. Rappelons que le contexte dans lequel se trouve l'objet patrimonial est donc indissociable de la manière de l'appréhender (Choay, 1992).

Toutefois, l'état de la situation du patrimoine à caractère religieux à Montréal, comme présenté dans le premier chapitre, laisse sous-entendre que les églises catholiques considérées comme objet patrimonial doivent trouver un nouvel usage afin que leur avenir soit assuré. C'est alors que la requalification patrimoniale devient centrale dans la compréhension de l'état réel de la situation. Précisons que le fait de requalifier un lieu passe par le processus de réappropriation de l'objet architectural par une communauté concernée. Cela fait référence au rapport quotidien que peuvent entretenir certains riverains avec l'« objet patrimonial », puisque ces individus vivent une relation privilégiée avec ce dernier (Morisset et Noppen, 2003). Ceci en favorise sa reconnaissance ainsi que son appréciation ou non, voire son appropriation selon l'affection que porte l'acteur à l'objet patrimonial.

À ce sujet, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006) soulignent que c'est grâce aux intérêts convergents que l'appropriation d'un bien ou d'un espace prend naissance, puisqu'il évoque des enjeux identitaires et symboliques partagés. Comme nous l'avons vu précédemment, notons que nous pouvons établir le parallèle avec les églises catholiques montréalaises, puisqu'elles évoquent des intérêts convergents. La nature architecturale et spatiale de l'objet est toutefois au centre de son interprétation, façonnant ainsi la logique patrimoniale qui se déploie autour de sa définition à titre de bien patrimonial.

4.1.1.2.2 Le bien commun

Comme le souligne Bernard Billaudot (2004), il est important de se questionner sur ce qui peut ou ne peut être considéré comme patrimoine. L'objet qui est mis en valeur puisqu'il est retenu pour certaines de ses qualités plastiques, esthétiques et symboliques sera conservé, transmis, détruit ou approprié en fonction de l'intérêt que placent en lui une variété d'acteurs (Billaudot, 2004, p. 292). Ainsi, un relatif consensus s'opère autour de la définition même de l'objet qui intègre le qualificatif « patrimonial ». Cette définition se rapproche de la dimension sociale associée au patrimoine que nous avons vue dans le chapitre II et sera d'ailleurs approfondie dans la prochaine section liée à la dimension sociale du processus de requalification patrimoniale.

La fin de la pratique du culte au sein d'une église catholique et le départ de la communauté de fidèles nous laissent devant un constat où plusieurs de ces bâtiments se retrouvent sans fonction. Toutefois, malgré cette désaffectation et leur abandon, les églises catholiques de quartier se révèlent être des lieux riches d'histoire et de mémoire, voire un héritage collectif à valoriser (Noppen et Morisset, 2005; Morisset, 2010). Sur la base de ce constat, ce patrimoine repose sur un « écosystème » dans lequel des acteurs construisent leur perception d'un élément bâti à titre d'« objet patrimonial » selon un ensemble de représentations évolutives en fonction du contexte dans lequel se retrouve ledit bien (Morisset, 2009). Le processus de représentation change selon les acteurs qui interagissent avec l'objet patrimonial.

En raison de l'histoire de la construction des églises à Montréal, l'église catholique apparaît comme un objet patrimonial qui est reconnu par une diversité de citoyens, en partie pour sa valeur historique. Rappelons que l'évolution des traits stylistiques des églises en plusieurs phases correspond à des stades de croissance, de renouveau ou de

décroissance de la foi chrétienne. Ce patrimoine est donc collectif et identitaire par rapport à la présence et au rôle de la religion dans la société québécoise à travers le temps (Poulot, 2002). La demande sociale qui s'affirme par la reconnaissance collective d'un objet patrimonial révèle la notion de « bien commun » (Sgard, 2010). Notons que nous développerons sous peu cette notion. À ce sujet, Fabrice Venon (2012) souligne que :

[I]a valeur patrimoniale d'un lieu de culte ne lui est pas intrinsèque. Elle n'est pas une évidence devant laquelle chacun devrait s'incliner. Elle est une construction sociale sur laquelle interfère le jeu des acteurs religieux, universitaires, politiques ou associatifs, pris dans un environnement socioculturel particulier (p. 130).

Comme nous l'avons vu au chapitre I, le patrimoine et ce qui le compose sont maintenant perçus comme un construit social (Hartog, 1998). Notons que cette association au construit social est étroitement liée au concept de « bien commun ». Originellement, le « bien commun » est un concept de droit de propriété, se référant à un droit collectif (Mesure et Savidan, 2006, p. 87). Malgré les différentes définitions du concept du « bien commun » (Lacoumes et Le Bourhis, 1998; Morisset, 2010), il est encore difficile d'obtenir un consensus sur le fait que le « bien commun » et l'« objet patrimonial » puissent être reliés l'un à l'autre. Certains auteurs vont jusqu'à proposer de repenser les biens communs en fonction du renouvellement de la vie sociale et de son sens collectif contemporain (Parance et De Saint-Victor, 2014). Il existe aujourd'hui de nouvelles frontières d'appartenance qui contestent donc le droit de propriété, qui peuvent affecter la gestion collective du bien et interférer dans son devenir (Ostrom, 1990 [2010]). Toutefois, cette définition du « bien commun » peut mener à différentes perceptions et ainsi, soulever des tensions sur l'avenir dudit « bien » partagé. C'est ainsi que l'apport de la participation citoyenne peut jouer sur l'avenir d'un objet patrimonial.

4.1.1.2.3 La relation entre les dimensions architecturale et sociale

L'étude du lien entre les dimensions architecturale et sociale de la requalification patrimoniale permet de considérer l'apport de la patrimonialisation dans l'implication citoyenne au sein du projet de transformation d'une église (voir Figure 4.3).

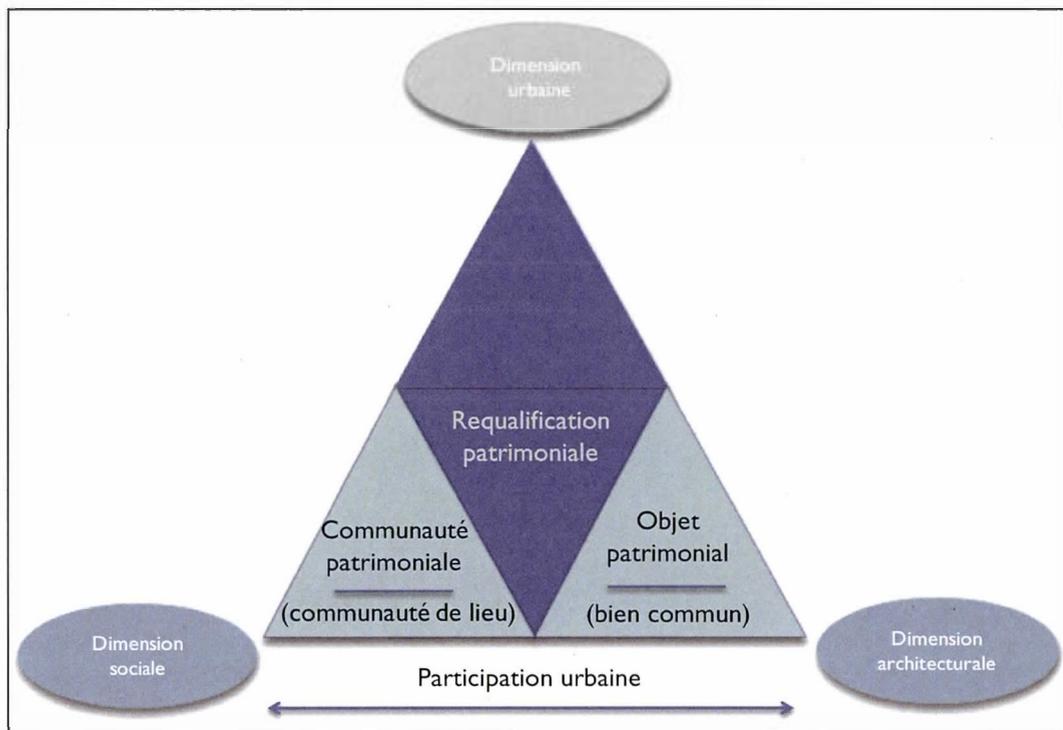


Figure 4.3 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions architecturale et sociale

(Source : Auteur)

La patrimonialisation permet aux objets architecturaux, dont les usages sont désuets, de retrouver une utilité tout en les mettant en valeur (Gravari-Barbas et Guichard-Anguis, 2003). Plus largement, la problématique de la sauvegarde soulève la question de la pérennité de l'objet dans le temps, voire de son authenticité (Loyer, 2000; Loyer

et Toulhier, 2001; Morisset, 2009). Or, une église catholique excédentaire est rarement conservée intégralement pour lui trouver une nouvelle vocation. Pour leur part, Jean-Pierre Babelon et André Chastel (2004) soulignent toutefois que la façon d'aborder le patrimoine repose entre les intérêts individuels et collectifs. C'est pourquoi la communauté qui reconnaît comme patrimonial un objet architectural se doit de partager un ensemble de valeurs qui dressent le potentiel monumental de ce dernier (Noppen et Morisset, 1997, 2005). Ceci fait référence au lien entre l'objet architectural et la dimension sociale qui lui est associée ouvrant la voie au concept de participation citoyenne possiblement influant dans un processus de requalification patrimoniale, ce que nous tenterons de valider dans la deuxième partie de cette thèse. La communauté patrimoniale se trouve concernée par le devenir d'un objet architectural majeur situé au cœur de leur quartier.

En somme, la requalification de l'objet architectural déploie un ensemble de valeurs reconnues lors de la patrimonialisation de ce dernier. Il semble donc exister une relation entre les dimensions architecturale et sociale. C'est à travers la relation entre l'objet patrimonial et la communauté que s'exprime la participation urbaine que nous allons analyser le processus à l'étude (voir chapitre IX). Une diversité d'acteurs, constituée sous forme de communauté, se sent alors concernée par le devenir de l'objet patrimonial. Comme nous l'avons vu dans le chapitre I, la dernière phase de l'évolution de la notion de patrimoine met en lumière la construction sociale qui se rattache à sa définition actuelle. Dans la prochaine sous-section, nous verrons ce que nous entendons par la « communauté » qui symbolise la dimension sociale du processus de requalification patrimoniale.

À ce titre, précisons que la participation citoyenne est encore peu étudiée dans le processus de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires. Celle-ci peut être évaluée selon une échelle composée de huit degrés (manipulation,

éducation, information, consultation, implication, partenariat, délégation et contrôle citoyen) (Arnstein, 1969). Notons que les considérations d'une plus grande diversité d'acteurs sont de plus en plus écoutées et jouent sur le devenir de la ville (Sénécal, 2012). Cette évaluation du niveau de participation citoyenne est d'ailleurs utilisée pour définir la dimension sociale des projets à l'étude (voir chapitre IX). Nous pouvons maintenant procéder à la définition conceptuelle de la dimension sociale mobilisée dans un processus de requalification patrimoniale.

4.1.1.3 Dimension sociale

4.1.1.3.1 La communauté patrimoniale

Dans la poursuite du travail déjà amorcé, nous souhaitons comprendre qui compose la communauté investie dans un processus de requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire montréalaise. Pour ce faire, nous affirmons la nécessité d'une « communauté » impliquée dans ce processus. Nous retenons qu'une communauté est composée d'une diversité d'« acteurs » et que ces derniers deviennent des agents de la « patrimonialisation ». C'est ainsi qu'une « communauté patrimoniale » prend forme. Il sera question dans cette sous-section d'aborder la participation, ce qui est d'ailleurs analysé dans la deuxième partie de cette thèse pour évaluer la dimension sociale du processus (voir chapitre IX).

Précisons que le concept de « communauté » est issu d'approches interdisciplinaires provenant des sciences sociales et, plus précisément, des « sciences historiques », telles que décrites par Raymond Boudon (1988). La définition même de la « communauté » évolue au même titre que la société dans laquelle cette dernière prend forme. Autrement dit, ceci est important, puisque les recherches sur les

communautés peuvent couvrir différentes problématiques sociales, économiques et bien d'autres.

À ce titre, la notion d'imaginaire social qui émerge du concept de « communauté » permet d'associer ce dernier au processus de patrimonialisation. Rappelons que nous avons présenté la définition d'Emmanuel Amougou (2004) à ce sujet et qui révèle l'importance du « processus social » dans la reconnaissance collective d'un bien patrimonial (voir chapitre I). Ce processus met l'accent sur la dimension sociale du patrimoine sur laquelle repose une interrelation d'acteurs. Ces acteurs sont des agents sociaux qui interagissent entre eux selon différents types de relations ainsi qu'avec ceux qui les entourent (Gaudin, 2001). C'est ainsi que la « communauté patrimoniale¹³⁴ » (Conseil de l'Europe, 2005; Noppen, 2012), qui se compose d'acteurs du patrimoine, apparaît comme étant la plus adaptée à notre sujet de recherche. Une « communauté patrimoniale » est donc un groupe d'acteurs qui reconnaît collectivement la valeur patrimoniale d'un objet en fonction de l'intensité patrimoniale de ce dernier, telle que définie par la *Convention-cadre de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société* (Conseil de l'Europe, 2005). L'étude de la « communauté patrimoniale¹³⁵ » révèle un processus d'appropriation collective (patrimonialisation) de l'« objet patrimonial ».

¹³⁴ Cette expression a été popularisée au Québec, entre autres, par Luc Noppen, fondateur de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et professeur titulaire au Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG UQAM. Ce chercheur a d'ailleurs utilisé cette dénomination dans plusieurs conférences sur le sujet, dont une conférence sur les « Enjeux locaux de la conversion des églises : la dynamique des communautés patrimoniales », présentée au Gesù (salle d'Auteuil) le 11 avril 2014. Notons que cette définition est inspirée de la Convention de Faro de 2005 sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Conseil de l'Europe, 2005).

¹³⁵ Précisons qu'un certain approfondissement théorique a été réalisé au cours des dernières années concernant ce concept. Toutefois, nous allons aborder ce dernier selon un usage restreint à une communauté de lieu (sous-concept) créée par une participation sociale.

Précisons que la « communauté patrimoniale » se compose d'acteurs ayant comme principal intérêt la valorisation du patrimoine, et ces derniers partagent un ensemble de valeurs associées envers un objet patrimonial. D'autre part, notons que le concept d'« acteur » se révèle à nous dans cette définition de la communauté. C'est ainsi que le concept d'« acteur », issu de la sociologie de l'action, fait référence à l'individu moderne qui est autonome. D'ailleurs, rappelons que le XX^e siècle a été marquant pour les sociétés occidentales en matière de liberté de pensée (Crozier et Friedberg, 1977 [1981]). En raison des diverses possibilités qui s'offrent aux acteurs, le désir de vouloir se reconnaître au sein d'une communauté est révélateur d'un partage de valeurs entre ceux-ci. Cette rationalisation de l'organisation est liée au comportement social où les « acteurs » se reconnaissent en collectivité de semblables (Crozier et Friedberg, 1977 [1981]). Cette définition renvoie directement à la liberté d'association et d'implication de l'« acteur » (Gaudin, 2001). L'acteur investi dans la protection ou la sauvegarde d'un objet patrimonial contribue activement à la composition de la communauté patrimoniale.

4.1.1.3.2 La communauté de lieu

Nous rappelons que l'objet de la thèse est rattaché à l'appartenance d'une « communauté » à un territoire. C'est pourquoi un autre concept mobilisé est celui de la « communauté de lieu » défini par Ferdinand Tönnies, l'un des fondateurs de la sociologie moderne (1944 [2010]). L'étude de la communauté requiert la compréhension de sa composition, et ce, autour d'un but commun comme cela peut être le cas lors de la requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire. Pour Tönnies, il existe trois types de communautés : la communauté de sang, la communauté de lieu et la communauté d'esprit. La « communauté de lieu » se définit par un ensemble de liens au sein d'une communauté territorialisée. Ce concept permet de faire le lien entre les dimensions sociale et urbaine qui peuvent être soulevées par

un projet de requalification patrimoniale d'une église catholique et de son site et prendre la forme d'un projet urbain impliquant les instances publiques et la population concernée (voir Figure 4.2).

À ce titre, si nous rattachons la « communauté de lieu » à la notion de patrimoine, nous pouvons rapidement comprendre que le processus de patrimonialisation s'opère lorsqu'une communauté reconnaît un bien à titre de patrimoine. La valeur d'un lieu, sur le plan social, peut faire l'objet de débats, notamment à cause du fait que cette valeur est subjective et que la société est composée de groupes d'acteurs aux multiples champs d'intérêt. Pour sa part, Guy Di Méo (1994, 1998) précise que ces « acteurs » se définissent selon une construction identitaire associée au territoire où ils se situent. Ainsi, pour mesurer la valeur sociale d'un lieu, nous pouvons prendre comme point de départ la notion de *sense of place* (Johnston, 1992), plutôt exploitée dans les écrits anglo-saxons. Cette notion renvoie à l'attachement profond d'un groupe pour un ensemble bâti patrimonialisé. Lorsque l'on aborde la question de la requalification patrimoniale d'un lieu, il est donc concevable de penser que le processus est composé d'acteurs impliqués. Cette implication citoyenne peut potentiellement entraîner un mécanisme de réappropriation locale sous forme d'un projet urbain rassembleur pouvant varier d'échelle (quartier, arrondissement, zone, ville, etc.).

4.1.1.3.3 La relation entre les dimensions sociale et urbaine

L'étude du lien entre les dimensions sociale et urbaine fait ressortir l'importance du modèle de gouvernance des projets au niveau de la participation des citoyens et de l'effet de cette implication dans la revitalisation urbaine potentielle du quartier (voir Figure 4.4).

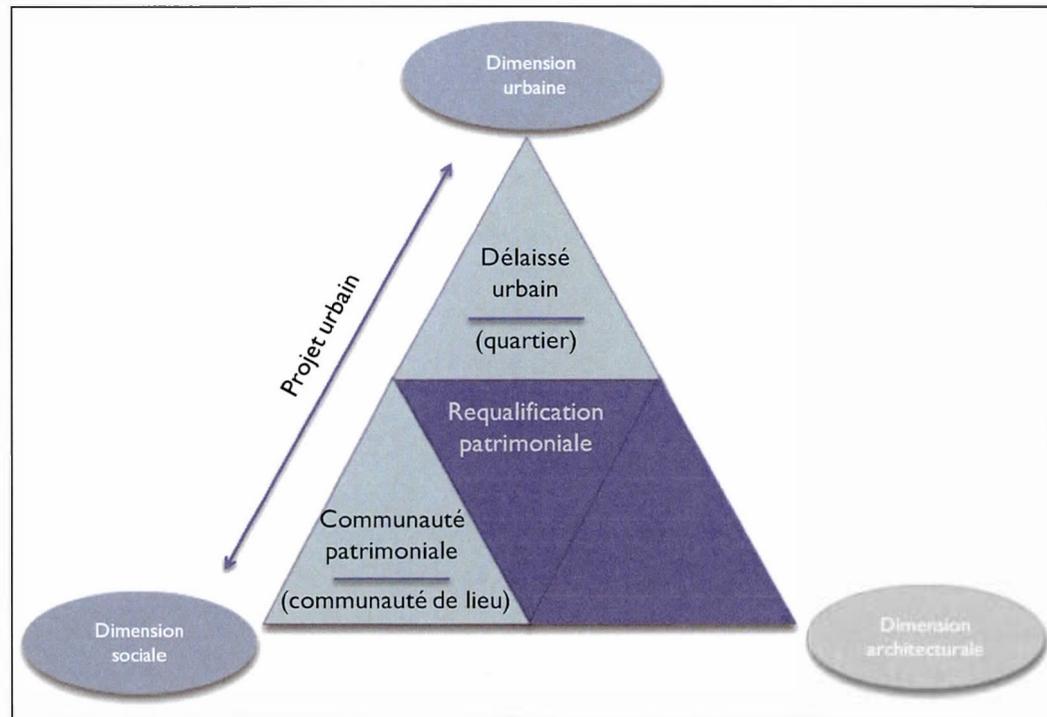


Figure 4.4 Schéma conceptuel de la relation entre les dimensions sociale et urbaine

(Source : Auteur)

Aujourd'hui, les décideurs (ou les porteurs de projet) doivent établir un dialogue avec le milieu local afin que le projet puisse être accepté (Caron-Malenfant et Conraud, 2009). D'autre part, la mouvance actuelle des méthodes participatives contribue au renouvellement des pratiques en aménagement où les professionnels s'approprient les concepts de la participation citoyenne (Couture, 2013, p. 115). Les projets urbains sont donc de plus en plus soumis au principe de l'acceptabilité sociale (Van Neste et Sénécal, 2015). Le syndrome du NIMBY (« *not in my back yard* » – pas dans ma cour) (Fischer, 1993, p.173) peut d'ailleurs être le déclencheur d'une implication citoyenne et, par le fait même, contribuer à la composition d'une communauté. L'intégration de la société civile dans les projets d'aménagement, par le biais de la

consultation, vise à construire le consensus social. La démocratie participative révèle donc le fait que la composition d'une communauté est en partie artificielle en raison du contexte de gouvernance qui se déploie autour d'un projet urbain. Toutefois, ceci révèle également le rôle croissant des habitants dans la fabrication de leur ville (Biau, Fenker et Macaire, 2013). Les citoyens prennent une part de plus en plus importante dans le développement local des quartiers et les décideurs municipaux ainsi que les professionnels de l'aménagement semblent avoir compris que ceux-ci devenaient des acteurs indispensables au sein de la dynamique d'évolution de la ville.

En résumé, il existe des dimensions sociale et urbaine dans le processus de requalification patrimoniale d'un lieu délaissé dans la ville. Cette relation peut être le moteur permettant l'instauration d'une participation citoyenne destinée à la requalification patrimoniale d'un lieu sous-utilisé. C'est ce que nous tenterons d'observer dans la deuxième partie de cette thèse. Parallèlement, les initiatives urbaines citoyennes toujours plus nombreuses, à Montréal et ailleurs, témoignent d'une volonté de révéler les identités de nos milieux de vie, ainsi que le potentiel d'espaces délaissés dans la ville. C'est en abordant les questions d'acceptabilité sociale et de patrimonialisation que nous pouvons entrevoir qu'il existe un lien entre la communauté et l'avenir de son milieu de vie.

Après avoir présenté le cadre conceptuel de notre recherche, nous pouvons maintenant procéder à un court rappel de notre problématique de recherche avant de présenter notre question de recherche et notre hypothèse auxquelles nous tenterons de répondre dans cette thèse.

4.1.2 Synthèse du cadre conceptuel de recherche

Nous venons de présenter le cadre conceptuel de notre recherche qui se résume par le schéma conceptuel de requalification patrimoniale (voir Figure 4.5). Il est important de rappeler que les interrelations entre les dimensions seront évaluées dans la deuxième partie de la thèse. Notons que cette schématisation conceptuelle va nous permettre de mettre en lumière le processus actuel de requalification patrimoniale visant à aborder le problème de désaffectation des églises catholiques. Ce schéma théorique vise aussi à nous permettre de développer une méthodologie adaptée à un objet d'étude complexe agissant à plusieurs échelles et dimensions. Cette méthodologie sera présentée dans le prochain chapitre.

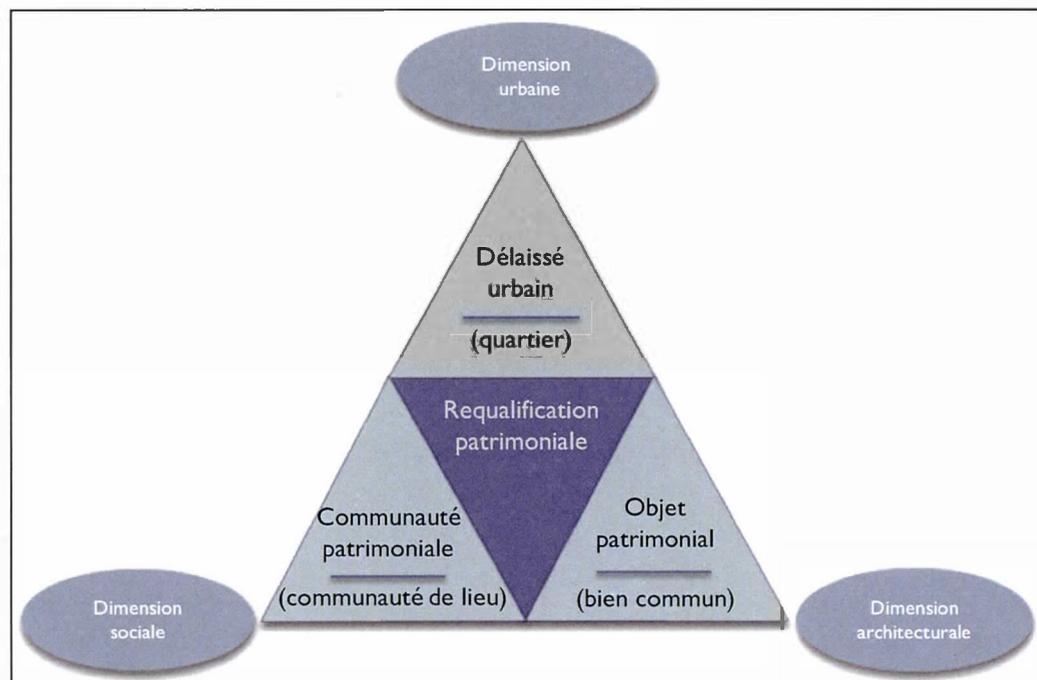


Figure 4.5 Schéma conceptuel de la requalification patrimoniale

(Source : Auteur)

La figure 4.5 présente les trois clés d'observation et de compréhension du processus de requalification patrimoniale que sont : le délaissé urbain et le quartier (dimension urbaine), l'objet patrimonial et le bien commun (dimension architecturale) et la communauté patrimoniale et la communauté de lieu (dimension sociale). Ceci révèle la problématique de la transformation des églises catholiques excédentaires de Montréal. Ce schéma conceptuel vient compléter le schéma des dimensions de processus de requalification patrimoniale présenté par la figure 4.1. Rappelons que cette recherche s'inscrit donc dans la continuité des travaux sur l'avenir du patrimoine à caractère religieux et veut contribuer à l'avancement des connaissances. L'objet d'étude spécifique de cette thèse est donc la requalification du patrimoine à caractère religieux en contexte métropolitain des sociétés contemporaines, comme c'est le cas à Montréal.

En somme, comme nous l'avons déjà vu, le cas de Montréal est particulier sur le plan de son cadre métropolitain (Bumbaru, 2005), ainsi que de son cadre consultatif qui, depuis les années 1990, lui alloue une spécificité propre (Riel-Salvatore, 2006). L'avenir des églises catholiques excédentaires de Montréal, dans le contexte actuel, est bien différent de celui du reste du Québec. Ce contexte bien précis est d'ailleurs l'objet de notre attention dans cette recherche. Nous pouvons maintenant procéder à la présentation de notre question de recherche.

4.2 Question et hypothèse de recherche

Comme nous venons de le voir, nous considérons qu'étudier le processus de requalification patrimoniale nécessite l'analyse de trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) selon un cadre conceptuel spécifique. Ceci est d'ailleurs nécessaire, puisque la requalification des églises catholiques excédentaires de

Montréal s'opère dans un milieu urbain précis et qui lui confère des particularités propres à la métropole du Québec. Nous allons nous efforcer de comprendre l'influence de ces trois dimensions sur le processus de requalification patrimoniale et les conditions nécessaires lors de projets de transformation du cultuel vers un nouvel usage. Ainsi, notre attention est principalement portée sur les éléments concrets de ces trois dimensions présentes dans les projets à l'étude. Précisons que nous n'allons pas nous concentrer sur l'évaluation de la qualité des projets. L'utilisation de trois cas d'étude (voir chapitre VI), ciblant leur processus de requalification patrimoniale, nous permet de cerner la nature de l'interrelation des trois dimensions énoncées précédemment. Pour ce faire, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous présentons notre question de recherche dans un premier temps et dans un deuxième temps, notre hypothèse de recherche.

4.2.1 Question de recherche

La formulation de notre question de recherche s'affirme alors ainsi : comment et à quel degré les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) des églises catholiques excédentaires de Montréal sont-elles prises en compte dans les projets de requalification?

Cette question de recherche structure notre réflexion tout au long de l'exécution de la recherche et nous y répondrons à l'issue de cette thèse (voir chapitre X). Nous soulignons l'originalité de la question de recherche et de la démarche prévue pour y répondre (voir chapitre V). Dans la dernière section ainsi que dans le chapitre I, nous avons d'ailleurs mis en avant les lacunes issues de la recension des écrits afin de les combler, en partie, par notre recherche. Nous remarquons que chacune des trois

dimensions de la requalification patrimoniale peut avoir agi potentiellement sur la viabilité du projet de transformation de l'église.

Rappelons qu'à notre époque, selon les études effectuées à ce jour, il est nécessaire de trouver un nouvel usage aux églises catholiques excédentaires de Montréal, et ce, dans une relative urgence. Il est donc important de se questionner sur le processus de requalification patrimoniale de ces églises catholiques afin de comprendre les projets proposés pour la conversion de ces dernières. La recension des écrits et la mise en relation des concepts révèlent que l'apport de la dimension sociale dans la compréhension du processus de requalification patrimoniale pourrait être essentiel dans l'interrelation des dimensions urbaine et architecturale. D'ailleurs, à ce jour, ce lien n'a pas encore été abordé sous cet angle. Nous souhaitons rappeler que nous observons tant les églises catholiques que le quartier dans lequel elles évoluent, ainsi que les acteurs impliqués de près ou de loin dans les projets de requalification. Notre question de recherche permet ainsi d'interpréter les dimensions urbaine, architecturale et sociale afin de comprendre le processus de requalification patrimoniale dans son entièreté.

Comme nous venons de présenter, dans les derniers chapitres, la problématique, l'objet spécifique et notre question de recherche, nous pouvons maintenant procéder à la présentation de notre hypothèse guidant cette thèse concernant les trois dimensions du processus de requalification patrimoniale.

4.2.2 Hypothèse de recherche

Notre hypothèse de recherche consiste à étudier des projets récents de requalification d'églises catholiques excédentaires afin d'observer la présence et la prise en considération des trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) et comment ces dernières s'équilibrent et interagissent dans l'espace, ainsi que dans le temps. Nous considérons la nécessité de lier ces trois dimensions afin d'arriver à mieux cerner le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires à Montréal dans leur globalité. Voici l'hypothèse qui oriente ce projet de recherche :

Les trois dimensions, telles que proposées dans notre schéma conceptuel¹³⁶, sont des conditions nécessaires et essentielles afin de comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal.

Nous souhaitons tester cette hypothèse afin de répondre à la question de recherche préalablement présentée. Pour ce faire, nous procédons à l'analyse des trois dimensions (voir chapitres VII, VIII et IX) afin d'analyser leurs liens. Nous démontrons aussi par ces analyses l'apport sur le plan théorique du schéma conceptuel que nous avons développé. La deuxième partie de la thèse est dédiée à l'étude des trois cas sélectionnés que nous allons présenter sous peu (voir chapitre VI).

Précisons que nous reviendrons sur l'hypothèse de recherche lors du bilan de cette thèse (voir chapitre X).

¹³⁶ Nous faisons ici référence au schéma présenté par la figure 4.5.

4.3 Conclusion

Nous venons de présenter le cadre conceptuel de la recherche qui se déploie autour de concepts clés liés intrinsèquement au processus de requalification patrimoniale : premièrement, le concept de « délaissé urbain » et de quartier qui est utilisé pour traiter de la dimension urbaine; deuxièmement, le concept de l'« objet patrimonial » et de bien commun, qui est utilisé pour aborder la dimension architecturale; troisièmement, le concept de la « communauté » patrimoniale et de lieu, qui est utilisé pour évaluer la dimension sociale.

L'étude de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires révèle la nécessité de s'interroger sur ce processus et l'ensemble des éléments qui s'y rattachent. Ceci vise principalement à comprendre le phénomène actuel permettant aux églises catholiques montréalaises de trouver un nouvel usage. C'est ainsi que nous avons pu définir notre question de recherche à laquelle cette thèse tente de répondre. Pour ce faire, nous avons déterminé une hypothèse de recherche à laquelle répond le chapitre bilan de cette thèse. Nous pensons qu'en 2019, la requalification patrimoniale doit passer par une méthodologie approfondie d'analyse de ces trois dimensions et nous tenterons donc de valider cette hypothèse par l'analyse de trois cas d'étude à Montréal. D'ailleurs, dans le prochain chapitre, nous présenterons la méthodologie que nous avons utilisée dans ce projet de recherche.

CHAPITRE V

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre a pour but de présenter notre approche, nos moyens et nos outils qui nous ont permis de mettre en œuvre la recherche et finalement, les limites de cette dernière. Ce chapitre termine ainsi cette première partie de la thèse qui aborde les notions théoriques et méthodologiques. Pour ce faire, nous allons présenter i) notre approche de recherche, ii) le choix de notre terrain de recherche et iii) la démarche méthodologique mixte retenue pour l'analyse d'un phénomène complexe.

5.1 Approche interdisciplinaire

Notre position épistémologique s'intègre dans un paradigme constructiviste (Gauthier, 2009). Le but est de mettre en lumière et de comprendre le processus qui s'opère lors de la requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire à Montréal. En tant que chercheur en études urbaines, nous devons nous positionner selon les champs disciplinaires que nous avons précédemment énoncés ainsi qu'assurer une cohérence selon notre posture scientifique par rapport à notre parcours académique (design, patrimoine et études urbaines) et de praticien. Après des études en design (gestion de projets), en patrimoine, nous avons entrepris un doctorat en études urbaines. Ce programme interdisciplinaire valorise la complémentarité des approches théoriques et méthodologiques. C'est pourquoi, dans une vision urbanistique et de gestion du territoire, nous souhaitons démontrer qu'une approche interdisciplinaire peut aider à comprendre de manière plus approfondie le phénomène de requalification des églises catholiques excédentaires de Montréal. Nous prenons

donc les acquis de nos formations précédentes ainsi que nos lunettes d'aménagiste afin de réaliser une recherche sur un phénomène qui nous interpelle particulièrement. Comme cela a été soulevé dans le chapitre précédent, nous analysons le processus de requalification des églises catholiques excédentaires de Montréal sous l'angle du patrimoine et de la morphologie urbaine. Le phénomène à l'étude est abordé selon une approche systémique (Mucchielli, 2004) afin de permettre l'articulation de plusieurs champs disciplinaires, soit le domaine de l'architecture et du design, le domaine du patrimoine urbain et de la participation citoyenne, pour assurer une lecture approfondie d'un phénomène complexe que nous tentons de comprendre dans ce projet de recherche doctoral. Nous tenons aussi à rappeler l'originalité de l'approche mixte que nous avons développée pour ce projet, ce qui est d'ailleurs le propre des études urbaines. Notre démarche méthodologique doit permettre de comprendre l'articulation, dans le processus de requalification patrimoniale, de la dimension urbaine par l'analyse morphologique du secteur à l'étude (arrondissement, quartier et paroisse), de la dimension architecturale par l'analyse des valeurs (étude patrimoniale) de l'église, ainsi que de la dimension sociale par l'étude du rôle des acteurs impliqués dans les structures organisationnelles qui orchestrent l'avancement des projets à l'étude. Précisons que cette thèse ne vise pas à démontrer un approfondissement de chacune des méthodologies proposées, mais bien la pertinence scientifique de l'articulation de ces approches ainsi que leur complémentarité.

5.2 Méthodologie qualitative

Dans le cadre de ce projet de recherche, la méthodologie principale qui a été employée est l'étude de cas. Il s'agit d'une méthode qualitative pour comprendre un phénomène (Creswell, 2007). L'étude de cas consiste donc en une analyse approfondie d'un projet visant à en comprendre son organisation et sa dynamique

(Gagnon, 2005). Ce type de méthodologie de recherche permet également de procéder à une comparaison des cas à l'étude afin de trianguler les données recueillies pendant l'enquête. Elle nous apparaît être l'approche la mieux adaptée à l'étude du processus choisi, puisqu'elle est principalement axée sur la compréhension fine d'un phénomène. De plus, nous considérons notre approche originale, puisque nous procédons à trois types d'analyse (morphologique, valeurs architecturales et degré d'implication sociale à l'aide des récits de projet), et ce, en les arrimant pour chacun des cas à l'étude.

5.2.1 Modes de sélection des trois cas à l'étude

Pour produire cette recherche, nous avons retenu trois projets de requalification d'églises catholiques excédentaires à Montréal afin de les comparer. Nous espérons assurer ainsi une représentativité montréalaise par la sélection de trois arrondissements de Montréal, et ce, d'un point de vue démographique et de contexte social et économique.

Les trois cas se trouvent dans trois arrondissements différents de Montréal avec leur réalité propre qui sont issus de trois types de lotissements. De plus, les projets de requalification sont très distincts les uns des autres en raison de leur structure organisationnelle respective et de nouveaux usages déterminés. Les trois cas d'étude ont été sélectionnés afin d'assurer une diversité de contextes ainsi qu'une diversité d'acteurs impliqués dans ces processus.

Les principaux critères ayant été retenus pour la sélection des trois cas sont :

- La présence d'un projet de requalification;
- La diversité des usages envisagés dans les projets;
- La cote d'évaluation du CPRQ et l'année de construction des églises;
- L'implantation de l'église dans des contextes urbains diversifiés;
- La diversité des acteurs participants des projets;
- Les porteurs des projets et leur apport à la collectivité;
- La durée des projets.

Ces critères ont été relativement simples à déterminer, puisque cette variation d'éléments (structures organisationnelles différentes, quartiers distincts, variété d'églises, variété de contextes sociaux, variété d'acteurs) est nécessaire pour évaluer le rôle des dimensions (urbaine, architecturale et sociale) et leurs interactions possibles.

Pour la recherche, les trois cas retenus sont : l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours située dans l'arrondissement du Sud-Ouest, l'église Saint-Marc située dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie et l'église Sainte-Germaine-Cousin située dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

5.2.2 Opérationnalisation de la recherche

Pour opérationnaliser notre recherche qualitative, nous avons choisi de nous limiter à l'étude de trois cas. La recherche qualitative sert à analyser les données explicites que nous recueillons à l'issue de l'analyse des trois cas à l'étude (Creswell, 2007). À ce jour, peu de recherches en patrimoine à caractère religieux analysent l'évolution morphologique d'une paroisse et encore moins le processus participatif exploité dans les approches de requalification. Cela démontre l'originalité de notre méthodologie.

Nous profitons donc de nos acquis à titre d'aménagiste et de chercheur en études urbaines pour effectuer les trois types d'analyse. Nous pensons également fournir un apport méthodologique par l'analyse approfondie du processus de requalification patrimoniale selon les dimensions urbaine, architecturale et sociale, ce que nous présentons d'ailleurs dans les prochaines sous-sections. Notons que nous avons choisi d'analyser les dimensions selon l'ordre que nous avons préalablement présenté, car ceci suit une logique d'échelle. Nous commençons par i) l'étude de l'évolution de la paroisse et du secteur à l'étude (dimension urbaine), pour ensuite nous attarder à ii) l'objet architectural en soi (dimension architecturale) et pour terminer par iii) l'examen du modèle de gouvernance du projet et de la place qu'occupent les citoyens dans ce dernier (dimension sociale).

5.2.2.1 La dimension urbaine : analyse morphologique

Le premier outil de collecte de données est l'analyse morphologique de la dimension urbaine. Il s'agit de l'analyse de l'évolution du territoire de la paroisse de l'église sélectionnée afin de comprendre son rôle dans la structuration de son environnement urbain et de déterminer l'importance de cette position dans le processus de requalification patrimoniale. Nous procédons à une évaluation de données textuelles, de cartes actuelles et anciennes, de photographies du quartier et d'autres documents pouvant servir à la réalisation d'une analyse morphologique du tissu urbain des secteurs à l'étude. Nous tenons à préciser que nous nous inscrivons dans la continuité des travaux réalisés sur les recherches morphologiques nord-américaines, telles que présentées au chapitre I (Racine, 1998). Toutefois, nous n'avons pas réalisé une étude détaillée de tous les éléments de l'évolution des territoires à l'étude, car nous nous sommes concentré sur l'environnement de l'église étudiée. L'analyse réalisée s'est limitée au bâti de la paroisse comme entité et échelle morphologique afin de comprendre l'influence de l'implantation de l'église dans la structuration d'une

paroisse¹³⁷. Rappelons que cette entité est à la base de la consolidation des quartiers montréalais (voir section 3.1 du chapitre III). Ce choix met l'accent sur une entité spatiale structurante (la paroisse) dans la formation du tissu urbain de Montréal. Il permet d'étudier le rôle de la position relative de l'église dans la structuration du cadre bâti de la paroisse. Nous avons choisi de nous limiter à cette échelle plutôt que d'analyser les relations entre les paroisses à l'échelle de l'île de Montréal, puisque le point central de cette analyse est le rôle du bâti majeur (l'église) dans la structuration du tissu mineur limitrophe.

Dans un premier temps, nous procédons à une analyse de l'évolution de l'urbanisation de Montréal et de l'évolution des paroisses pour comprendre la formation des secteurs à l'étude et ainsi expliciter la nécessité de la constitution des paroisses à l'époque de leur fondation canonique. Cette première étape nous a également permis de localiser les trois cas à l'étude sur l'île de Montréal et de mettre en lumière la formation du tissu urbain. Pour les trois sous-analyses suivantes, nous avons décidé de délimiter le territoire de l'analyse à celui de la paroisse selon les plans retrouvés à l'archevêché de Montréal.

Dans un deuxième temps, nous localisons plus précisément les cas à l'étude selon leur position géographique intégrée aux structures actuelles de la Ville de Montréal, c'est-à-dire les arrondissements¹³⁸ et les districts¹³⁹ montréalais. De plus, afin de

¹³⁷ La paroisse est ici considérée comme entité territoriale desservie par l'église. Par ailleurs, cette entité administrative ne recoupe pas nécessairement les limites du quartier dans lequel elle est localisée, le quartier étant un ensemble morphologique relativement homogène et, dans la plupart des cas, issu d'une même phase de formation territoriale. Ce décalage peut s'expliquer par différentes raisons, dont les coûts d'acquisition, la disponibilité des terrains ou le démembrement de paroisses, nécessitant la construction d'une église dans un secteur déterminé par les autorités religieuses.

¹³⁸ Il est à noter que la Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements et que l'île de Montréal est composée de la Ville de Montréal ainsi que de 14 villes indépendantes.

comprendre l'emplacement des églises à l'étude, nous présentons un bref survol historique.

Dans un troisième temps, nous procédons à une analyse diachronique selon trois phases¹⁴⁰ de développement des secteurs à l'étude, soit la phase de lotissement (pouvant également contenir une phase de pré-lotissement), la phase de densification et pour terminer, la phase de consolidation dans laquelle s'insère le projet de requalification des églises observées. Pour ce faire, nous avons recueilli des cartes anciennes provenant de BAnQ, des vues aériennes provenant de la cartothèque de l'UQAM, des archives de la Ville de Montréal et nous avons reproduit des cartes des paroisses selon les plans retrouvés aux archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal. Ainsi, nous procédons à une analyse objective des cartes afin de comprendre l'évolution du tissu urbain dans lequel a évolué l'objet à l'étude. Il s'agit de la lisibilité de la ville pour reprendre l'expression de Kevin Lynch (1998). Cette recherche documentaire nous aide donc à constituer un corpus visant à produire l'analyse diachronique pour chacun des trois cas à l'étude.

Dans un quatrième temps, nous procédons à une analyse synchronique des éléments déterminants (site, parcellaire, viaire, espaces libres, cadre bâti) de l'environnement (Castex, Céleste et Panerai, 1980) dans lequel ont évolué les églises à l'étude. Ceci nous permet alors de comprendre l'organisation du tissu urbain dans lequel se retrouve l'objet d'étude. La ville est un tout d'interrelations d'éléments aménagés pouvant évoluer tout en restant dépendants. Ces formes urbaines perdurent dans le temps à titre de structure permanente témoignant ainsi d'une certaine mémoire collective physique. Nous observons donc les éléments suivants : la parcelle sur

¹³⁹ Les districts sont les secteurs électoraux montréalais compris au sein des arrondissements de la Ville de Montréal. Leurs nombres varient d'un arrondissement à l'autre.

¹⁴⁰ Nous avons déterminé ces trois phases selon lesquelles un quartier se constitue.

laquelle se retrouve l'église, le réseau viaire environnant, les espaces libres et le cadre bâti du secteur (Levy, 1992). Pour ce faire, nous produisons des cartes d'utilisation du sol des secteurs à l'étude pour faire ressortir des concentrations et y localiser les églises observées. Nous produisons aussi des cartes synthèses des phases d'évolution afin de comprendre si l'église est à la base ou non du développement du secteur. Nous procédons également à des relevés photographiques des environs des sites à l'étude et des églises pour nous permettre d'évaluer la qualité du cadre bâti et le rapport que les églises entretiennent avec leur environnement immédiat. Notre présence sur le site, à titre de chercheur, est cruciale dans la réalisation d'une étude morphologique complète (Levy, 1992). Ainsi, nous avons pu nous imprégner du cadre dans lequel l'église catholique a évolué et comprendre son rôle dans la structuration de son environnement urbain.

Pour terminer cette analyse, nous produisons une synthèse menant à la caractérisation morphologique des trois cas pour en comprendre le mode d'implantation respectif (Castex, Céleste et Panerai, 1980). Cette synthèse nous permet ainsi de déterminer l'importance de l'église dans la structuration du tissu urbain et de la requalification du site comme élément contributeur à la revitalisation du secteur.

5.2.2.2 La dimension architecturale : analyse des valeurs

Le deuxième outil de collecte de données est l'analyse des valeurs (dimension architecturale); cet outil permet de déterminer les valeurs dominantes parmi l'âge, l'art, la matérialité, l'usage et la position selon la grille d'analyse proposée par Luc Noppen et Lucie K. Morisset (1997, 2005) que nous avons choisi d'adapter. Cela afin de déterminer si ces valeurs ont influencé le processus de requalification patrimoniale. Rappelons que ces cinq valeurs ont également été présentées au chapitre I. Cet outil est habituellement utilisé pour orienter les acteurs (porteurs de

projets, intervenants municipaux, professionnels spécialisés, etc.) sur les aspects à préserver et à mettre en valeur lors d'une requalification. Cette analyse nous permet de procéder à une lecture éclairée et approfondie de l'objet architectural à l'étude. Dans le cadre de cette thèse, nous procédons plus spécifiquement à une étude patrimoniale des églises analysées en nous basant d'abord sur l'évaluation¹⁴¹ effectuée par le CPRQ (2003a). Toutefois, nous considérons que cette évaluation n'est pas complète et pas assez détaillée, puisqu'elle est associée à un programme d'aide financière pour l'ensemble des lieux de culte reconnus avant 1975, et ce, sur l'ensemble du Québec.

Nous procédons donc d'abord à une analyse des valeurs en trois axes, soit i) sur le plan de la façade et de l'enveloppe de l'église, ii) sur le plan de son aménagement et de ses décors intérieurs, ainsi que du iii) potentiel de requalification du site par les nouveaux usages envisagés dans le projet. Nous évaluons les éléments extérieurs, dont la façade, les éléments d'ornementation, les clochers et les principaux matériaux. Pour ce faire, nous avons procédé à la recherche d'élévations extérieures provenant des archives des paroisses et de photographies réalisées par nous ou bien provenant de l'ILCQ. Nous évaluons l'intérieur des églises en nous concentrant principalement sur la nef. Il est à noter que nous ne tenons pas en compte les objets liturgiques et les œuvres d'art dans notre analyse des aménagements intérieurs. Cette évaluation nous permet de procéder à l'analyse des valeurs d'âge, d'art, de matérialité et d'usage. Pour ce faire, nous avons procédé à la recherche de plans provenant des archives des paroisses et de photographies venant de l'ILCQ. Nous effectuons une synthèse de la requalification en nous basant sur des propositions d'aménagement (Saint-Marc) ou des aménagements réalisés (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-

¹⁴¹ Il est à noter que cette évaluation sera présentée plus en détail dans le chapitre VIII sur l'analyse de la dimension architecturale.

Cousin) selon des plans et des images disponibles sur les sites web¹⁴² des trois projets. Ceci nous permet de comprendre le potentiel de la requalification architecturale sur le site à l'étude selon les caractéristiques de l'édifice monumental.

Lors de nos visites de terrain, nous avons pu réaliser des relevés photographiques qui nous ont également permis de constater l'ampleur des volumes et la qualité spatiale des églises. Nous sommes donc allé sur les trois sites et nous avons effectué des relevés photographiques pour nous imprégner du cadre bâti des trois secteurs.

Dans un deuxième temps, l'analyse nous permet de procéder à l'évaluation¹⁴³ des cinq valeurs monumentales (âge, art, usage, matérialité, position) développées par Luc Noppen et Lucie K. Morisset (Noppen et Morisset, 1997; 2005). Cette méthode interprétative a pour but de révéler le caractère monumental d'un bâtiment et, dans le cadre de cette recherche, plus spécifiquement celui des églises étudiées. Nous avons donc évalué les cinq valeurs pour les trois églises catholiques à l'étude et nous avons sélectionné les valeurs qui nous apparaissent comme étant dominantes. Ces valeurs dominantes permettent d'ailleurs de démontrer ce qui est le plus important à préserver sur le bâtiment dans un processus de requalification patrimoniale.

Enfin, nous avons choisi de compléter ces dernières par une analyse documentaire qui révèle le niveau de protection aux paliers municipal et provincial. Nous souhaitons donc savoir si les bâtiments étudiés et sélectionnés pour l'analyse sont déjà reconnus officiellement comme étant d'intérêt local, montréalais ou québécois. Ceci nous permet de révéler, d'une certaine façon, le caractère monumental du bâtiment à

¹⁴² Les sites web sont les suivants : Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours : <http://theatreparadoxe.com/>; Saint-Marc : <http://imaginonsstmarc.org/>; et Sainte-Germaine-Cousin : <https://stegermainecousin.com/>.

¹⁴³ Les fondements de cette méthode d'évaluation sont issus de l'ouvrage de l'historien d'art Alois Riegl, *Le culte moderne des monuments* (Noppen et Morisset, 1997, 2005).

l'étude (Noppen et Morisset, 1997; 2005). Pour ce faire, nous avons utilisé les évaluations du patrimoine urbain de chacun des trois arrondissements touchés. Nous avons également consulté l'énoncé patrimonial pour le cas de l'église Sainte-Germaine-Cousin¹⁴⁴ et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec pour les trois cas à l'étude.

5.2.2.3 La dimension sociale : analyse de la dynamique des acteurs

Le troisième outil de collecte de données qui a été utilisé est l'entretien semi-dirigé. Il s'agit ici de recueillir les récits de projet des principaux acteurs. Ces récits nous permettent de procéder à l'analyse de la perception des acteurs des projets de transformation de l'église étudiée (dimension sociale) afin de déterminer l'importance de cette participation dans le processus de requalification patrimoniale. Il est préférable de réaliser une préenquête afin de comprendre le contexte des cas à l'étude et ainsi pouvoir mieux repérer les acteurs à approcher pour réaliser les entretiens (Gauthier, 2009). Nous procédons donc à des entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs sélectionnés selon une approche stratifiée déterminée en fonction de certaines caractéristiques précises prédéterminées (Fortin et Gagnon, 2010). L'entretien semi-dirigé consiste en une interaction entre le chercheur (en position de l'intervieweur) et les acteurs sélectionnés pour comprendre le processus à l'étude. Ces entretiens permettent d'avoir des informations sur les acteurs, sur leurs actions et sur leurs perceptions du projet dans lequel ils se retrouvent impliqués directement ou indirectement. Dans ce paradigme interactionniste, nous analysons la conduite des acteurs d'un point de vue organisationnel. Il s'agit de comprendre l'interdépendance des acteurs dans un processus et la régulation des relations (Crozier et Friedberg, 1977 [1981]).

¹⁴⁴ L'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin est le seul des trois bâtiments ayant fait l'objet d'un énoncé patrimonial.

Un canevas d'entretien a été produit (voir appendice A) avec les mêmes questions pour chacun des répondants et la durée moyenne des rencontres était de 45 minutes. Ces répondants sont des représentants des acteurs directs et indirects des projets à l'étude, interrogés afin de déterminer leur ouverture à la prise en compte des aspirations de la communauté locale et comprendre comment celle-ci s'insère dans la structure de leur projet. Ceci peut s'exprimer par la sensibilité de ces acteurs à la communauté concernée ainsi que leur degré d'implication possible dans le projet. Nous avons donc rencontré quatre représentants de promoteurs, c'est-à-dire les porteurs des projets de requalification. Puis, nous avons aussi rencontré dix experts (architectes, urbanistes, représentants de groupe de recherche technique (GRT)), quatre représentants des arrondissements où se retrouvent les projets à l'étude, deux représentants des groupes communautaires locaux, un résident ainsi qu'un représentant du CPRQ et un autre de l'archevêché de Montréal. Les représentants des anciennes paroisses ont été difficiles à joindre et à impliquer dans les entretiens, soit en raison de la durée qui sépare la fermeture de la paroisse du moment où nous sommes entré en contact avec la fabrique de la nouvelle paroisse, soit en raison du traumatisme associé à la fermeture. Ainsi, nous aurions aimé rencontrer des représentants des fabriques, mais aucun ne nous a rappelé¹⁴⁵. Nous avons donc procédé à 19 entrevues auprès d'acteurs¹⁴⁶ directement ou indirectement impliqués dans les processus et à deux entrevues auprès d'organisations clés en matière de patrimoine à caractère religieux à Montréal, pour un total de 21 entrevues (voir Tableau 5.1).

¹⁴⁵ Toutefois, une seule paroisse nous a suggéré par courriel de communiquer avec le bureau du vicaire général de l'archevêché afin de recueillir des informations sur le projet, ce que nous avons également fait.

¹⁴⁶ Les acteurs directs sont ceux ayant été impliqués directement dans le projet, tandis que les acteurs indirects sont ceux qui ont été consultés ou indirectement touchés par le projet en raison de leur association au patrimoine à caractère religieux.

Tableau 5.1 Liste des acteurs directs et indirects rencontrés par projet

Projets	Acteurs directs	Acteurs indirects	Total
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	5	2	7
Saint-Marc	5	1	6
Sainte-Germaine-Cousin	6	0	6
Pour les trois projets	0	2	2
Total	16	5	21

(Source : Auteur)

Les acteurs approchés pour les entrevues ont été sélectionnés selon les critères suivants : i) leur rôle dans le projet de requalification, ii) leur niveau de participation active au projet de requalification et iii) leur disponibilité. Précisons que dans les trois cas, nous avons approché les porteurs des projets, les représentant des anciennes fabriques, ainsi que les responsables au sein des trois arrondissements dans lesquels sont localisés les cas à l'étude, et ce, afin de trouver des répondants impliqués dans les projets pour nos entrevues. Notons également que certains des répondants ont accepté d'être rencontrés à la suite de leur mise en contact avec d'autres acteurs impliqués et que nous avons aussi rencontrés dans le cadre de cette recherche.

Comme nous l'avons déjà précisé, il a été important d'approcher les acteurs qui se sont impliqués dans les projets à l'étude et c'est donc pour cette raison que nous avons rencontré peu de résidents limitrophes. Parmi les trois projets, seul celui de Saint-Marc intégrait directement les résidents du quartier (voir chapitre VI). À ce sujet, l'un deux a été rencontré, tandis que pour le projet de Sainte-Germaine-Cousin il a été plus difficile d'être mis en communication avec des résidents impliqués et aucun n'a répondu à l'invitation. Précisons que c'est par le biais de l'analyse du mode d'organisation des trois opérations et de son degré d'ouverture aux citoyens des arrondissements que nous avons pu évaluer la participation des citoyens, spécifiquement liée à la dimension sociale de la requalification patrimoniale. Nous

avons aussi évalué l'intérêt des riverains à participer à un processus de requalification patrimoniale en fonction des sources documentaires (échanges sur les blogues, participation aux consultations publiques) ainsi que par les témoignages des autres répondants sur la participation des résidents.

En ce qui concerne les anciennes fabriques des trois cas à l'étude, rappelons qu'il a été difficile de communiquer avec les acteurs potentiels ayant été impliqués dans ces projets. Des représentants de l'une des fabriques responsable du territoire sur lequel se trouve l'une des anciennes églises nous ont renvoyé à l'archidiocèse de Montréal. Ceci s'est avéré une limite à la recherche (voir section 5.4.1).

Il est à noter que le lieu des rencontres pouvait varier en fonction du répondant, et ce, selon sa disponibilité en temps et en ressources spatiales. Nous avons donc pris la peine de toujours nous adapter aux contraintes de chacun des répondants. Nous nous sommes déplacé par moment et nous avons invité certains participants à venir à l'université afin de réaliser les entrevues. Les entretiens ont été officialisés par un formulaire de consentement qui a été transmis aux répondants à l'avance. Ce formulaire¹⁴⁷ a aussi été approuvé par le comité d'éthique et de la recherche (CÉR) de l'ESG UQAM et de celui de l'INRS UCS (voir appendice B).

L'échantillonnage a été effectué selon des caractéristiques précises visant à représenter la réalité sociale des projets à l'étude (Fortin et Gagnon, 2010, p. 226-227). Nous avons prévu un quota minimal afin d'assurer une représentation juste du contexte de projet par une variété relativement adéquate pour les fins de la recherche. Ces entretiens visent à comprendre le rapport entre l'acteur consulté et le projet où il

¹⁴⁷ Il est à noter que nous avons utilisé le formulaire de l'INRS UCS puisque nous étions rattaché à cet établissement lors de la période où nous avons réalisé les entretiens (automne 2015).

est impliqué, puisque l'acteur porte un discours axé sur des représentations de son expérience (Bongrand et Laborier, 2005, p. 76). Ceci nous permet de recueillir un contenu riche pour notre analyse de la prise en compte de la dimension sociale (degré de participation citoyenne) par les porteurs et acteurs du projet.

Par la suite, nous avons procédé à une analyse approfondie des données recueillies après avoir effectué la transcription (comptes rendus intégraux) des entretiens. Nous pouvons ainsi arriver à des postulats en comparant ces résultats aux résultats attendus. Nous avons opté pour l'analyse thématique en fonction des thèmes récurrents qui ressortaient des entrevues. Nous pouvons ainsi observer d'une part l'homogénéité dans les discours et faire ressortir les thèmes tout en considérant d'autre part les divergences.

Nous avons également utilisé des sources documentaires pour compléter les informations recueillies auprès des répondants (acteurs sélectionnés) de notre enquête et des citoyens mobilisés par les projets. Ces documents sont les procès-verbaux des consultations publiques pour les projets Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Cousin, ainsi que le contenu des sites web des projets Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin. Il est à noter que ces sources complémentaires ont été produites pendant la durée des projets.

L'analyse des données recueillies permet alors de dresser la structure de processus de requalification des églises à l'étude. Cela nous permet aussi de comprendre le niveau de participation citoyenne (Arnstein, 1969) ainsi que la dynamique de projet entre les acteurs concernés par l'analyse organisationnelle de conduite des acteurs (Crozier et Friedberg, 1977 [1981]). Déterminer la signification du contenu d'une entrevue est une tâche complexe pour le chercheur. L'une des principales raisons est le fait que

nous devons nous limiter aux discours des répondants tout en procédant à l'analyse pour mener à l'élaboration d'un contenu qui pourra servir de matériau aux fins de la recherche.

Nous procédons à une analyse approfondie des trois dimensions, et ce, par projet à l'étude. Nous avons choisi de traiter de chacune des dimensions pour les trois projets et d'arriver à un bilan commun en réunissant les trois dimensions (urbaine, architecturale, sociale) analysées distinctement.

5.3 Condition de validation de notre hypothèse

Lors de la réalisation d'une étude de cas selon une approche comparative entre trois cas, il importe de trianguler les données pour dresser un bilan (voir chapitre X). Pour ce faire, nous devons procéder à une validation interne (réalité des projets à l'étude) et externe (transférabilité de la recherche) des données recueillies à l'issue des entretiens (Gagnon, 2005).

L'utilisation de trois méthodes de collecte de données, soit l'analyse morphologique, l'analyse des valeurs architecturales et l'analyse de la dynamique d'acteurs (niveau de participation citoyenne), a permis de bonifier la recherche par une compréhension plus complète du processus de requalification patrimoniale. Le fait de choisir trois cas d'étude nous permet également une relative transférabilité des résultats afin d'assurer une validité de la méthodologie de recherche. Cette triangulation permet aussi de viser à la fiabilité méthodologique afin qu'une étude similaire puisse être réalisée par d'autres chercheurs et mener à l'obtention de résultats similaires (Gagnon, 2005), et ce, dans le cadre d'une recherche qualitative. Cela démontre aussi la rigueur de la méthodologie employée par le chercheur.

De plus, afin de nous assurer de la validité interne de la recherche, nous avons procédé à l'analyse de la documentation sur les projets, ce qui nous a permis de compléter les informations recueillies pendant l'enquête (Gagnon, 2005). Nous pouvons ainsi corroborer les renseignements provenant de sources variées, telles que les communiqués, publications, procès-verbaux et écrits scientifiques, dans le but de faire ressortir différentes caractéristiques des projets étudiés et ainsi mieux comprendre le contexte de chacun des projets à l'étude.

Nous terminons donc notre analyse par une comparaison des trois dimensions au sein de chacun des projets. Pour ce faire, nous transposons la théorie d'Harold Kerzner (2006) concernant le triangle de fer¹⁴⁸, également connu sous le nom de triangle des contraintes. Le triangle démontre la nécessité de conserver un équilibre entre trois dimensions du projet pour assurer l'atteinte de la qualité de projet. Dans ce même rapport, nous tenterons aussi de comprendre si cet équilibre peut aussi s'appliquer au processus de requalification patrimoniale.

5.4 Considérations éthiques

Dans les recherches qualitatives où le chercheur fait appel à des répondants (acteurs de projet) (dimension sociale), il est essentiel que ce chercheur possède certaines considérations éthiques afin d'assurer la confidentialité de la provenance des données obtenues lors de l'enquête. Ceci est donc nécessaire pour assurer un cadre de

¹⁴⁸ Il est important de préciser que dans la plupart des projets, selon cette théorie, au moins une dimension est immuable. Nous transposons donc les trois dimensions de Kerzner (temps, argent et objectif général) visant la qualité du projet aux trois dimensions de la requalification patrimoniale étudiant les composantes suivantes : tissu urbain (histoire urbaine), objet architectural (sauvegarde et composition d'une communauté patrimoniale) et le niveau de participation citoyenne (acceptabilité sociale et intervention sur le devenir de la ville).

recherche optimal et une rigueur de travail permettant aux répondants de se sentir en pleine confiance avec nous pour la réalisation des entretiens (Fortin et Gagnon, 2010).

Dans le cadre de cette recherche, nous rappelons que nous avons fait appel au comité d'éthique et de la recherche (CÉR) de l'ESG UQAM et de celui de l'INRS afin d'obtenir un certificat d'éthique de la part des deux institutions (voir appendice C). À la suite de séminaires dispensés par le programme du doctorat en études urbaines et d'une formation web sur l'éthique de la recherche auprès de candidats humains, nous avons reçu notre certificat d'éthique de l'ESG UQAM et de l'INRS UCS.

Ce certificat d'éthique est doté d'obligations pour le chercheur lorsqu'il communique avec un répondant. Nous avons donc produit une lettre d'invitation à participer à l'enquête en expliquant les objectifs de la recherche (voir appendice D) et nous avons également produit un formulaire explicatif des clauses de confidentialité et de la possibilité pour le répondant de se retirer du processus en toute liberté (voir appendice B). De plus, aucune compensation financière n'a été octroyée à l'ensemble des répondants et que ces derniers ont participé aux entrevues selon leur propre volonté.

Les informations recueillies sont conservées par le chercheur pendant une durée déterminée par les politiques du CÉR. De plus, ces données sont conservées en toute sécurité, et le chercheur s'assure de conserver la confidentialité des répondants¹⁴⁹ (voir Tableau 5.2) au sein de la thèse tout comme à la suite du dépôt.

¹⁴⁹ Il est à noter que, pour des raisons de confidentialité, nous ne divulguons pas les noms des répondants et des organisations. De plus, nous n'associerons pas des réponses précises à des catégories d'acteurs, car, en raison du nombre relativement restreint de l'échantillonnage par projet, nous pourrions ainsi révéler l'identité de certains répondants.

Tableau 5.2 Liste des entretiens réalisés par projet

Projets	Entrevues
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	E13, E14, E15, E16, E17, E18, E20, E21
Saint-Marc	E01, E02, E03, E04, E05, E06, E20, E21
Sainte-Germaine-Cousin	E07, E08, E09, E10, E11, E12, E20, E21
Il est à noter que les entretiens se sont déroulés en simultané et non par projet, mais que les comptes rendus ont été réalisés par projet en raison du nombre d'entretiens réalisés. Les numéros alloués aux entrevues sont dans l'ordre dans lequel les comptes rendus ont été conçus.	

(Source : Auteur)

Les vrais noms des répondants ne sont donc jamais divulgués, pas plus que les catégories d'acteurs associées à chacune des lettres rattachées aux entrevues. C'est tout particulièrement important dans le cadre de cette recherche, puisque le nombre de répondants par projet est assez restreint; l'identité de certains répondants pourrait ainsi être révélée. Comme nous le constatons, puisque nous avons intégré des entrevues à notre recherche, nous sommes tenu à des considérations éthiques pour le bien de la recherche afin d'assurer le respect des répondants à l'enquête.

5.4.1 Les limites de la recherche et les difficultés rencontrées

Dans toute recherche, le chercheur se retrouve confronté à des limites souvent hors de son contrôle. Toutefois, le biais de l'échantillonnage est contrôlé ou non par le chercheur de manière consciente ou non (Fortin et Gagnon, 2010, p. 227). D'ailleurs, ce n'est pas parce que le chercheur utilise une méthodologie rigoureuse qu'il est à l'abri de potentielles limites. Nous devons donc être conscient que certains aspects de notre recherche sont limités par rapport au fait que ce projet se réalise dans un contexte bien spécifique et que malgré une volonté du chercheur d'assurer une transférabilité des résultats, il se peut que certains aspects ne puissent être transférables. De plus, le choix d'utiliser trois outils méthodologiques complexifie la

recherche et le chercheur se doit de bien maîtriser les trois types d'approches et des outils méthodologiques qui leur sont associés afin d'assurer une qualité de recherche aux fins de compréhension du phénomène à l'étude. Selon cette logique, nous présentons donc ici les limites concernant les trois outils méthodologiques, et ce, dans l'ordre présenté précédemment (dimension urbaine, dimension architecturale et dimension sociale). D'ailleurs, pour les trois dimensions, nous pouvons rencontrer des biais d'interprétation. En recherche qualitative, les données sont subjectives, car elles s'appuient sur notre capacité à comprendre la réalité des faits observés. Toutefois, la crédibilité des données analysées réside dans la justesse de la description d'un phénomène vécu (Fortin et Gagnon, 2010). Enfin, ce genre de recherche couvrant trois territoires à des endroits différents représente des défis en matière de temps et de ressources financières allouées à la recherche. De plus, comme deux des projets (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Cousin) étant relativement éloignés, se rendre aux sites a nécessité une durée plus longue que prévu pour les déplacements.

Dans la portion du projet de recherche traitant de la dimension urbaine, il est important de préciser que l'analyse morphologique a été un apprentissage où notre direction a su nous encadrer adéquatement afin de réaliser cette analyse de manière rigoureuse. Pour Sainte-Germaine-Cousin, comme cette dernière est contemporaine par rapport aux deux autres églises à l'étude, il a été plus difficile de trouver des plans de lotissement plus anciens que la fondation de la paroisse.

Concernant la dimension architecturale, lors de nos visites de terrain, nous avons su procéder à des relevés photographiques qui nous ont permis de réaliser cette analyse. Cependant, comme nous avons souhaité avoir accès aux plans de la construction des bâtiments, nous avons dû faire appel aux paroisses fusionnées ainsi qu'à des experts. Dans le cadre de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de Sainte-Germaine-Cousin,

nous avons pu avoir accès aux archives paroissiales, ce qui nous a été très utile. Dans le cas de Saint-Marc, nous avons un contact avec une personne qui nous a permis d'avoir accès aux plans du bâtiment. Toutefois, ces plans étaient en si mauvais état que nous avons dû les reproduire (voir Figures 8.16, 8.20 et 8.24) afin de pouvoir les utiliser pour l'analyse.

Pour la dimension sociale, nous avons eu quelques difficultés à avoir accès à l'ensemble des acteurs que nous souhaitions rencontrer pour la réalisation des entretiens. C'est en partie le cas pour certaines catégories de répondants (acteurs) qui sont absentes, dont les représentants des anciennes fabriques. Cela peut sensiblement s'expliquer en raison de la durée qui sépare leur implication du moment où nous avons tenté de les joindre et du nombre limité de ressources bénévoles au sein des fabriques¹⁵⁰. C'est également la même logique que nous considérons pour justifier le taux assez faible de retour des résidents ayant participé aux projets.

De plus, dans le cadre d'entretiens semi-dirigés, il peut être parfois difficile pour le chercheur d'arriver à encadrer le répondant afin qu'il réponde aux questions sans trop l'orienter ni le laisser répondre de manière totalement libre. Si l'entrevue n'est pas programmée avec des balises, des questions prédéterminées et une durée fixe, nous ne pouvons pas réussir à obtenir les données qui sont utiles pour son analyse. Cette rigueur du chercheur est essentielle afin d'amasser des données fiables pour les fins de l'analyse. Cela a été aussi parfois difficile pour certains répondants de répondre aux questions en raison de facteurs liés aux projets, mais également par rapport à la dynamique des projets à certaines étapes de leur avancement. Enfin, rappelons que l'absence d'acteurs représentants des fabriques est une limite à cette recherche et que

¹⁵⁰ Pour Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin, aucun représentant des fabriques ne nous a rappelé, et pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, on nous a enjoint de communiquer avec l'archevêché.

celle-ci révèle la potentielle difficulté d'assurer un suivi auprès de la communauté de croyants actifs qui aurait pu être impliquée dans un projet de requalification.

C'est donc dans ces conditions que le projet de recherche s'est réalisé. Comme nous le constatons, chacune des dimensions a engendré des difficultés. De plus, nous tenons à préciser que les trois types d'analyse méthodologique ont complexifié le travail du chercheur et qu'en raison du temps alloué à la recherche, les trois terrains de recherche étant différents, certaines analyses pourraient être davantage approfondies dans de futures recherches. De plus, certaines limites sont aussi inévitables et se doivent d'être révélées afin de présenter les biais potentiels que la recherche pourrait soulever.

5.5 Conclusion

Nous venons de voir les éléments de la méthodologie qui ont été employés pour réaliser le projet de recherche que nous présenterons dans la deuxième partie de cette thèse. Nous avons vu notre approche de recherche, le choix de notre terrain de recherche ainsi que la démarche méthodologique mixte retenue pour l'analyse du processus de requalification patrimoniale. Ce chapitre avait donc pour but de présenter, d'une part, les moyens et les outils qui nous permettent de mettre en œuvre notre recherche et, d'autre part, les limites de cette dernière. Notons que ce chapitre termine la première partie de cette thèse. Dans la prochaine partie, nous aborderons notre projet de recherche en fonction des dimensions présentées, et ce, selon les trois cas que nous avons étudiés pour réaliser cette thèse.

PARTIE II

ÉTUDE DU PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE

Le cadre de recherche étant maintenant exposé, la deuxième partie analyse les terrains que nous avons sélectionnés, soit les processus de requalification patrimoniale d'églises catholiques excédentaires de trois projets montréalais. Nous procéderons d'abord à la description des trois milieux dans lesquels nous avons effectué notre enquête de terrain. Nous tenons à spécifier que pour les fins de la recherche, nous n'étudierons que le processus en amont des projets et non leurs finalités respectives.

Nous souhaitons privilégier les cas se retrouvant en contexte urbain et plus particulièrement à Montréal. Notre choix de se concentrer sur des cas montréalais vise à mieux comprendre les enjeux entourant la requalification du patrimoine à caractère religieux dans un contexte socioculturel complexe comme celui de la métropole québécoise. Nous optons cependant pour un principe selon lequel la revitalisation urbaine ne nécessite pas obligatoirement de transformations majeures du tissu urbain.

Dans le premier chapitre de cette deuxième partie, nous présentons chacun des cas à l'étude pour ensuite procéder à l'analyse des trois dimensions. Il est à noter que nous avons procédé à l'analyse des dimensions de manière distincte et non des trois dimensions à la fois par cas à l'étude. À ce sujet, précisons que nous avons jugé opportun de mettre l'accent sur les dimensions, ce qui permet au lecteur de comprendre la complexité d'une dimension à la fois. Ceci vise à approfondir et à mettre en parallèle les découvertes relatives à chacune des dimensions étudiées pour chacun des cas de requalification étudiés. Nous terminons cette partie par un bilan de nos résultats de recherche afin de répondre à la question de recherche de cette thèse.

CHAPITRE VI

PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE

Nous avons privilégié trois projets de requalification de sites¹⁵¹ d'églises catholiques à Montréal, soit l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, l'église Saint-Marc ainsi que l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin. La première église est aujourd'hui le Théâtre Paradoxe, la propriété du Groupe Paradoxe. La seconde est toujours utilisée comme lieu de culte, puisque le projet étudié n'a pas abouti en raison du moratoire qui a été établi par l'archidiocèse en 2012 (Dubuc, 2013). La dernière église accueille aujourd'hui un Centre de la petite enfance (CPE)¹⁵² et une salle multidisciplinaire. Elle est la propriété de la Corporation Mainbourg. Un nouveau bâtiment résidentiel a également été construit sur le site, les Habitations Sainte-Germaine-Cousin.

Ce chapitre introduit les trois cas à l'étude pour par la suite les comparer et en tirer des enseignements. Dans un premier temps, nous nous intéressons aux procédures de requête pour des demandes d'approbation dérogeant ou modifiant la réglementation d'urbanisme comme cela est le cas lors d'une requalification d'un site du patrimoine à caractère religieux¹⁵³. Dans un deuxième temps, nous présentons les trois cas selon leurs profils d'arrondissement respectifs et les projets de requalification proposés en dévoilant leurs structures organisationnelles.

¹⁵¹ Nous entendons par site l'ensemble du terrain de l'église comprenant la totalité des bâtiments présents et la parcelle de ce dernier.

¹⁵² Il s'agit d'une garderie subventionnée par le gouvernement du Québec.

¹⁵³ Cette procédure de requête est obligatoire selon le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, et ce, pour changer l'usage de plusieurs typologies de bâtiments. Cela n'est pas unique au cas des églises.

6.1 Les premières étapes d'un processus de requalification patrimoniale

Les principales étapes du processus de requalification patrimoniale sont celles qui correspondent au pré-développement de projet ainsi que celles en lien avec la procédure de fermeture d'une église catholique dite excédentaire¹⁵⁴. L'église catholique est un objet particulier teinté de valeurs identitaires et du sacré. D'ailleurs, plusieurs étapes¹⁵⁵ sont nécessaires avant même que le projet puisse réellement débiter (voir Figure 6.1).

¹⁵⁴ C'est l'archidiocèse de Montréal qui détermine si une église catholique est considérée comme excédentaire pour la pratique du culte et de ses activités connexes.

¹⁵⁵ La figure a été réalisée à partir des informations disponibles sur le site Internet de l'archidiocèse de Montréal, à l'aide de l'entretien réalisé auprès d'un représentant de l'archidiocèse de Montréal ainsi que de la lecture de documents liés aux projets à l'étude et de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) (Gouvernement du Québec, 1979).

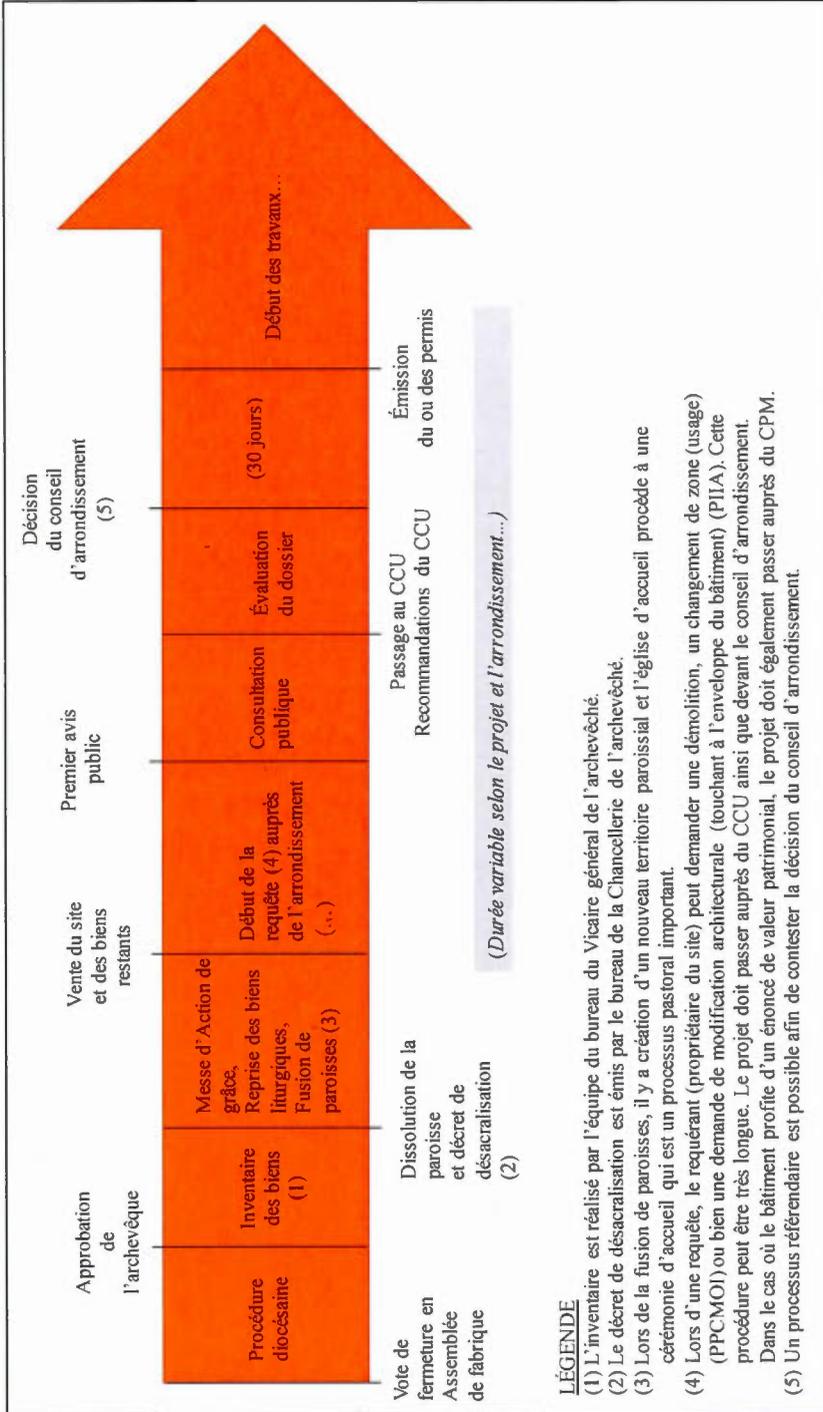


Figure 6.1 Pré-développement d'un projet de requalification d'une église catholique excédentaire à Montréal

(Source : Auteur)

Les propriétaires sont d'abord les Fabriques¹⁵⁶, mais selon leur état financier, certaines églises ont été reprises par le Fonds d'entraide¹⁵⁷ des paroisses de l'archevêque de Montréal. Dans les deux cas, les Fabriques doivent voter la demande de fermeture de l'église, puis envoyer la demande à l'archidiocèse pour approbation par l'archevêque de Montréal. Puis, plusieurs étapes procédurales et liturgiques sont nécessaires avant que le bâtiment ne soit vendu et requalifié à d'autres usages non-culturels.

Après avoir reçu l'approbation de l'archevêque et toutes les procédures nécessaires à l'exécution de l'église réalisée, la vente peut être conclue entre le propriétaire original et le nouvel acheteur, qui sera le porteur du projet¹⁵⁸ de requalification. Toutefois, avant même que le projet puisse débiter, plusieurs étapes de pré-développement sont nécessaires et obligatoires par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) ainsi que par la réglementation municipale et d'arrondissement. Nous devons d'abord observer les procédures officielles dictées par la LAU lorsqu'il y a requête pour une demande de dérogation réglementaire afin de permettre des transformations architecturales¹⁵⁹ ou l'introduction de nouveaux usages¹⁶⁰.

¹⁵⁶ Il s'agit d'un conseil élu par les fidèles d'une paroisse pour administrer les biens de la paroisse.

¹⁵⁷ Ce Fonds d'entraide des paroisses est propre à Montréal et vise à aider les paroisses en difficulté financière. Il est administré par un organisme caritatif rattaché à l'archidiocèse de Montréal (lien : <https://chimp.net/charities/fonds-d-entraide-de-l-archeveque-pour-les-paroisses-de-l-archidiocese-de-montreal>) (Archidiocèse de Montréal, 2017b)

¹⁵⁸ Notons que dans cette thèse, nous utilisons l'expression « porteur de projet » et non « promoteur » pour présenter les principaux acteurs décisionnels de projet. Nous considérons que les porteurs de projet mènent le projet sur plusieurs aspects et ne font pas que promouvoir leurs projets. Cette définition nous semble plus inclusive et mieux adaptée au contexte communautaire dans lequel se développent les trois cas présentés.

¹⁵⁹ Ce type de demande dérogatoire fait directement un lien avec la procédure d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) selon le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (voir appendice E) (Ville de Montréal, 2016b).

¹⁶⁰ Ce type de demande dérogatoire fait directement un lien avec la procédure d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) selon le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (voir appendice F) (Ville de Montréal, 2016I).

6.1.1 Procédure de requête

Les projets débutent concrètement avant la vente des bâtiments, mais le projet de requalification est mis en branle lorsque le porteur de projet, qui est également le nouveau propriétaire du site, procède à une requête auprès de l'arrondissement dans lequel est localisé son bien. Depuis la réforme municipale de 2001 et, donc, depuis la création des arrondissements, cette entité territoriale et administrative montréalaise a des pouvoirs en vertu de la LAU, de la loi 170¹⁶¹ et de l'article 89¹⁶² de la Charte de la Ville de Montréal (Gouvernement du Québec, 2000c) visant à encadrer le développement urbain. Ainsi, chacun des arrondissements, dans le respect du plan d'urbanisme de Montréal, a la possibilité d'accorder une dérogation ou non sur son territoire respectif.

La procédure de requête peut être longue selon la complexité des travaux et l'ampleur du projet. Les demandes sont principalement associées à l'émission de permis de construction, de démolition (partielle ou totale), de rénovation et de changement d'usage. Dans la plupart des cas, les projets dérogatoires doivent passer devant le

¹⁶¹ La loi 170 (Gouvernement du Québec, 2000b), chapitre 56, est la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, sanctionnée en 2000 sous Louise Harel, alors ministre des Affaires municipales et de la métropole (Lien : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-170-36-1.html>).

¹⁶² « La procédure en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal vise à permettre la réalisation d'un projet d'envergure ou de nature exceptionnelle des catégories suivantes, même s'il déroge à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement : 1. un équipement collectif ou institutionnel; 2. de grandes infrastructures; 3. un établissement résidentiel, commercial ou industriel d'une superficie de plancher supérieure à 25 000 m²; 4. de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement; 5. un immeuble patrimonial ou un projet situé dans un site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le projet doit cependant respecter les objectifs et les dispositions du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » (Ville de Montréal, 2016b, p. 1).

comité consultatif d'urbanisme¹⁶³ (CCU) de l'arrondissement. Le CCU doit donc évaluer les procédures d'approbation des PIIA qui visent à émettre des commentaires sur la qualité architecturale et paysagère du projet proposé par le requérant. La procédure de PIIA assure donc la conservation et la mise en valeur des caractéristiques particulières du cadre bâti selon une approche interventionniste de la part de la division de l'urbanisme, du patrimoine et du service aux entreprises. L'arrondissement a la responsabilité de faire respecter le cadre patrimonial ou les éléments significatifs pour un secteur sur le plan architectural et historique (voir appendice E). En comparaison, pour l'évaluation de la procédure d'approbation des PPCMOI (voir appendice F), le CCU doit soumettre ses recommandations quant au projet de remplacement de l'usage. Cela jouera aussi sur le plan d'urbanisme dans le cas du changement de l'usage « lieu de culte » à un autre usage. De plus, si l'église est inscrite à la liste des bâtiments d'intérêt de l'arrondissement, elle devra également être renommée dans une nouvelle catégorie. Il est important de souligner qu'une étude patrimoniale menant à un énoncé patrimonial peut être exigée par la Ville. Par la suite, le CCU et le service d'urbanisme et d'aménagement du territoire soumettent leurs recommandations au conseil d'arrondissement et ce dernier va décider à la majorité de suivre ou non les recommandations.

Avant de présenter les trois cas à l'étude, il faut préciser que seulement deux des trois projets analysés ont été soumis à la procédure de requête, puisque les églises Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Cousin ont été vendues et converties. Quant à l'église Saint-Marc, comme elle n'a pas été vendue, le projet n'a finalement pas été de l'avant et donc, aucune requête n'a été déposée auprès de l'arrondissement même si les représentants des services et le politique ont été conviés à participer au processus de requalification patrimoniale (voir section 6.2.2.2).

¹⁶³ Le CCU est un comité consultatif visant à soumettre des recommandations au conseil d'arrondissement dans le but d'évaluer les projets dérogatoires sur le territoire de l'arrondissement. Les membres de ce comité sont des élus de l'arrondissement ainsi que des résidents de l'arrondissement. Ceci est inscrit dans la Charte de la Ville de Montréal ainsi que dans la LAU.

6.2 Présentation des cas à l'étude

En raison du moratoire émis par l'archevêché de Montréal en 2012, le nombre de projets potentiels était relativement restreint. De plus, nous voulions nous concentrer sur des projets assez récents. Nous avons choisi trois projets de requalification à trois degrés d'avancement distincts. À ce sujet, lorsque nous avons réalisé notre terrain de recherche, en 2016, nous avons choisi un premier projet terminé depuis quelque temps (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 2014), un projet nouvellement terminé (Sainte-Germaine-Cousin, fin 2015) et un projet qui était en cours de réalisation (Saint-Marc¹⁶⁴), mais qui s'est peu à peu terminé en raison du moratoire (2012-2015). Ces trois projets présentaient également trois types d'approches et de modèles de gouvernance (structures organisationnelles).

De plus, par la sélection de ces trois cas, nous avons voulu tenter d'assurer une représentativité montréalaise, puisqu'ils sont localisés dans trois arrondissements (contextes urbains spécifiques) dont les contextes démographique, social et économique sont différents (contextes sociaux variés). Les trois projets proposent des structures organisationnelles distinctes dans lesquelles différents acteurs sont impliqués, directement ou non. Enfin, selon les types d'églises présentes et leurs spécificités sur le territoire montréalais, il nous a semblé opportun de sélectionner à la fois des églises majoritairement présentes sur l'île, les « montréalistes » ainsi que des églises « modernistes », un type de bâtiment qui est apparu dans la deuxième moitié du XX^e siècle dans les quartiers plus récemment urbanisés (types variés d'églises). Ces diverses variations visent à faire fluctuer les trois facteurs considérés dans notre

¹⁶⁴ Nous avons jugé bon de conserver ce cas, puisque nous nous intéressons d'abord aux éléments déclencheurs d'un projet de requalification et à la dynamique qui s'installe en amont d'un projet. De plus, ce cas a été l'un de ceux ayant suscité notre intérêt de chercheur et celui qui nous a poussé à réaliser cette recherche.

analyse et à déterminer les rôles respectifs et les influences réciproques de ces facteurs dans le processus de requalification patrimoniale dans le but de répondre à l'hypothèse de recherche.

Procédons maintenant à la présentation des cas étudiés, d'abord par le projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, puis en continuant avec celui de l'église Saint-Marc et en finissant par celui de l'église Sainte-Germaine-Cousin. Nous avons choisi un ordre de présentation chronologique en fonction de la période de construction des églises. Précisons que nous conserverons cet ordre de présentation pour le reste de la thèse. Pour chacun des cas, nous brossons un portrait global du contexte dans lequel a évolué le processus de requalification patrimoniale. Nous présentons i) les quartiers où sont localisés les cas à l'étude, ii) les projets proposés et iii) les acteurs ainsi que les structures organisationnelles des projets.

6.2.1 Le projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est l'un des bâtiments phares de la rue Monk, principale artère commerçante d'un secteur à la frontière du quartier Côte-Saint-Paul et de Ville-Émard. Ces deux quartiers forment aujourd'hui le district Saint-Paul-Émard dans l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal. Le site à l'étude comprend deux bâtiments, l'église et son presbytère. Nous allons toutefois nous intéresser plus particulièrement à l'église. Comme cela a été annoncé précédemment, nous présentons d'abord le quartier avant de présenter les principaux acteurs du projet pour comprendre le contexte dans lequel il s'est déployé.

6.2.1.1 Le quartier

Nous présentons donc un portrait de l'évolution du quartier et de sa dynamique. Nous reviendrons plus en profondeur sur l'analyse de la forme urbaine dans le chapitre suivant concernant l'analyse de la dimension urbaine (voir chapitre VII). Cela nous permet ainsi de mieux comprendre la dynamique interne du quartier.

L'arrondissement du Sud-Ouest a d'ailleurs un grand potentiel de développement et de nombreux projets sont en cours dans Griffintown, dans le secteur est de l'arrondissement. Cet arrondissement est en pleine transformation (Ville de Montréal, 2016c). D'ailleurs, comme le souligne la Ville de Montréal :

Berceau de l'industrialisation au Canada, le Sud-Ouest couvre une superficie d'un peu plus de 15 kilomètres carrés situés de part et d'autre du canal de Lachine. Il se compose de six quartiers où résident près de 70 000 habitants, soit 4 % de la population de l'île de Montréal (2016c).

Il y a une présence importante de musées, de théâtres et de galeries d'art, ce qui confère à l'arrondissement une forte présence culturelle. Le projet de requalification de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours s'inscrit donc dans cette présence culturelle, puisque le site accueille aujourd'hui le Théâtre Paradoxe. Nous verrons ceci plus en détail dans la sous-section 6.2.1.3. Cet arrondissement de la Ville de Montréal profite d'une offre culturelle grandissante contribuant à son attractivité sur plusieurs plans.

Dans le cadre du district de Saint-Paul-Émard, un plan de revitalisation a été mis en place par l'arrondissement du Sud-Ouest afin d'assurer la viabilité du boulevard Monk et d'améliorer le cadre de vie à l'échelle de ce quartier (Ville de Montréal, 2015b). Des comités ont été mis place afin de contribuer à la réalisation de ce plan et

ces derniers sont accompagnés par la Fondation Rues principales¹⁶⁵ (Ville de Montréal, 2015b). Il faut aussi souligner que le site représente un secteur de valeur patrimoniale intéressante selon l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement du Sud-Ouest (Ville de Montréal, 2005b) (voir appendice G). Ceci est d'ailleurs limité au site à l'étude, puisque le quartier ne profite pas nécessairement d'un cadre bâti distinctif.

Enfin, le secteur à l'étude vit des changements majeurs en raison des travaux d'infrastructure liés au réaménagement de l'échangeur Turcot (Ville de Montréal, 2016c). Cela a déjà un impact sur la qualité de vie des résidents du quartier et ces travaux ont été largement médiatisés dans les dernières années.

6.2.1.2 Le projet de requalification

L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours devient excédentaire et est mise en vente en 2010. C'est d'ailleurs en cette même année que Groupe Paradoxe¹⁶⁶ se montre intéressé par le site et se lance dans le processus d'achat qui sera conclu en 2012 (CPRQ, 2014b). Cet organisme offre des services dans la production de publicité, la gestion d'événements, la production de vidéo et la scénarisation. Il est formé de spécialistes du domaine événementiel et audiovisuel. Ceux-ci offrent aussi un service médical d'urgence pour les événements spéciaux. Un service de formation est également disponible pour des jeunes en insertion de 18 à 35 ans, ayant vécu des difficultés. Quatre formations sont d'ailleurs dispensées à ces jeunes, et ce, en technique vidéo, en technique de scène et de sonorisation, en manutention

165 Fondation Rues principales est un organisme spécialisé dans la revitalisation socioéconomique des artères commerciales au Québec.

166 Groupe Paradoxe est un organisme communautaire d'insertion sociale et professionnelle.

d'équipement de scène, ainsi qu'en préparation à l'entretien et à la logistique de salle (Groupe Paradoxe, 2014).

Groupe Paradoxe cherchait un nouveau site afin de répondre à ses besoins en matière d'espace. Ce n'est qu'en 2012, après des études de faisabilité et un processus de consultation local que Groupe Paradoxe devient le propriétaire du site et donc le porteur de projet de la requalification de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (CPRQ, 2014b). Toutefois, cet organisme était néophyte en matière de gestion de projets d'architecture et, plus spécifiquement, de requalification d'un site du patrimoine à caractère religieux. Malgré tout, le projet de Groupe Paradoxe d'aménager une salle de spectacle dans la nef, une école liée aux techniques de scène dans le sous-sol et des bureaux de l'organisme, ainsi que douze logements pour jeunes en insertion dans le presbytère, s'est concrétisé (Bâtir son quartier, 2013).

Le projet de requalification de l'ancienne église est d'ailleurs terminé et la salle de spectacles est active depuis janvier 2014, soit quatre ans après l'acquisition du site par le porteur de projet. Peu de modifications ont été effectuées sur l'enveloppe ainsi qu'à l'intérieur de la nef. Différents aménagements intérieurs ont cependant été réalisés afin d'accueillir les nouvelles fonctions de l'édifice et répondre aux normes liées à des espaces à usage public (CPRQ, 2014). Le porteur de projet a su être respectueux de l'environnement dans lequel s'insère son initiative :

Le Groupe Paradoxe a élaboré ce projet afin de maximiser son impact dans le milieu. Le rôle social et culturel de l'église entend d'abord répondre au contexte spécifique des quartiers Côte-Saint-Paul et Ville-Émard, à la fois en pleine expansion et devant faire face à divers problèmes sociaux. Tous les intervenants y voient aussi un levier pour la revitalisation commerciale du boulevard Monk (CPRQ, 2014b, p. 4).

Le projet de requalification de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours permet ainsi de conserver et de mettre en valeur les bâtiments du site tout en leur offrant de nouveaux usages. Le site profite d'un potentiel patrimonial qui se prête bien à l'usage du théâtre en raison de son volume et de sa capacité d'accueil (voir Figure 6.2). L'espace anciennement dédié au chœur devient dès lors la scène de la salle de spectacle, et la nef et le balcon principal sont des espaces polyvalents qui peuvent accueillir différentes configurations (voir Figures 6.2 et 6.3).

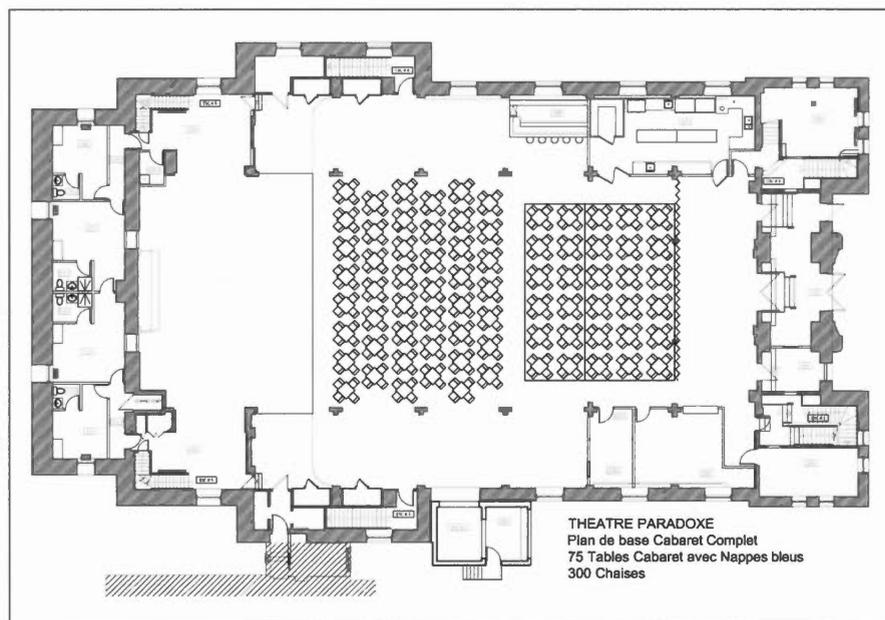


Figure 6.2 Plan de la salle de spectacle du Théâtre Paradoxe
(Source : Théâtre Paradoxe, 2016)



Figure 6.3 Vue de la salle aménagée selon une configuration de type cabaret
(Source : Théâtre Paradoxe, 2016)

L'aspect patrimonial du bâtiment se retrouve au centre du projet d'aménagement. L'exemple de la réutilisation du bois des confessionnaux pour le mobilier démontre une volonté du porteur de projet à conserver le plus d'éléments possible pour créer une certaine harmonie intérieure. En 2015, le Théâtre Paradoxe a été lauréat du prix Novæ en matière de responsabilité sociale et environnementale (Théâtre Paradoxe, 2017). Les acteurs ont su respecter l'environnement en préservant le maximum de l'enveloppe et des décors intérieurs dans leur style original. Enfin, afin de mieux comprendre la dynamique du projet et son processus, il est maintenant nécessaire de présenter les principaux acteurs de ce projet de requalification.

6.2.1.3 Les acteurs

Le projet est né d'une volonté de la direction de l'organisme à vouloir se doter d'un lieu de diffusion et de mise en pratique pour leurs étudiants (Groupe Paradoxe, 2014). Pour y arriver, l'organisme a créé une nouvelle entité, qui se nomme le Théâtre Paradoxe, qui devient donc le principal occupant de l'ancienne église. Dans ce projet, peu d'acteurs sont directement impliqués activement à la requalification du site. Le Groupe Paradoxe est le principal porteur de projet et le bailleur de fonds en faisant affaire avec des partenaires financiers, dont la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et Investissement Québec (CPRQ, 2014b, p.4). L'organisation Bâtir son quartier¹⁶⁷ a été mandatée pour accompagner le porteur de projet et c'est la firme d'architectes Rayside Labossière qui a été sélectionnée pour réaliser les études de faisabilité et les transformations architecturales. Le porteur de projet a collaboré avec d'autres acteurs locaux, dont le service d'urbanisme de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Sud-Ouest. Comme cela a été annoncé précédemment, le porteur de projet étant néophyte en la matière, il a délégué la gestion du projet à Bâtir son quartier.

La figure 6.4 insiste sur la place du porteur de projet qui influence l'ensemble de la dynamique. Comme nous pouvons le constater, l'ultime décision revient donc à Groupe Paradoxe. Le projet est réalisé entre les experts et le promoteur, puis les riverains et les organismes locaux en sont informés. Nous reviendrons sur cet aspect de la consultation dans le cadre de l'analyse de la dimension sociale (voir chapitre IX).

¹⁶⁷ Bâtir son quartier est un groupe de ressources techniques et une entreprise d'économie sociale qui coordonne la réalisation de projets d'immobilier communautaire ainsi que des projets d'habitation.

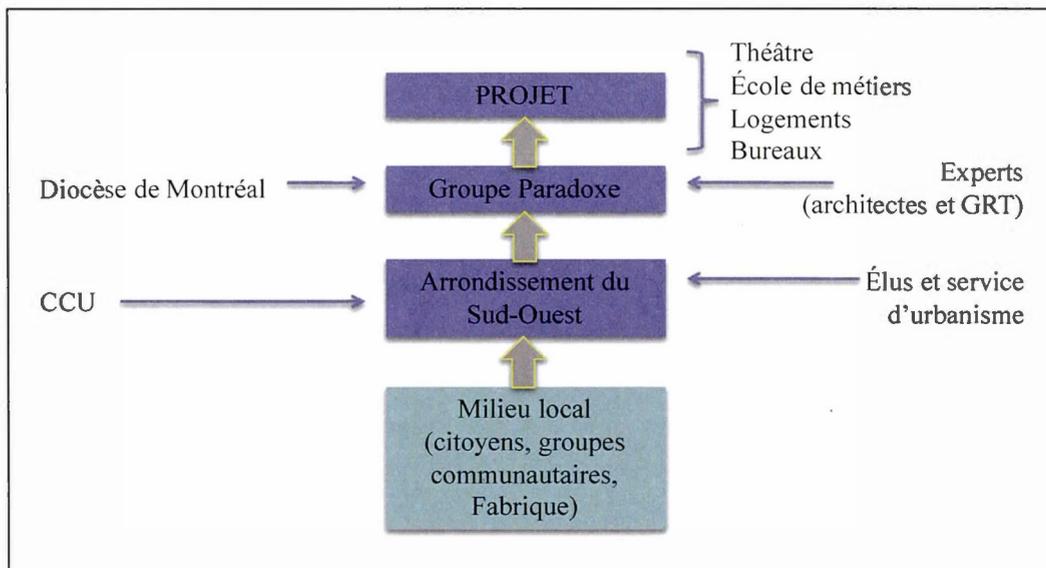


Figure 6.4 Structure organisationnelle¹⁶⁸ verticale¹⁶⁹ du projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
(Source : Auteur)

Nous avons déterminé qu'il s'agit d'une structure organisationnelle verticale, puisque le public est informé sur les étapes du projet sans nécessairement pouvoir s'exprimer réellement. Toutefois, comme cela a été évoqué précédemment, en raison de la LAU, les riverains peuvent s'exprimer lors du processus de consultation officielle auquel ils sont conviés, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont un pouvoir dans la prise de décisions officielles sur le projet (voir Figure 6.4). Dans ce projet, les citoyens sont consultés et informés, mais sans plus. L'opinion des experts est également importante, mais semble avoir été inégale sur certains aspects selon les entretiens que nous avons réalisés (voir chapitre IX). Ce projet est donc assez traditionnel dans sa structure et son organisation opérationnelles.

¹⁶⁸ Les structures organisationnelles des trois projets à l'étude sont développées grâce aux analyses réalisées (voir chapitres VII, VIII et IX). Il s'agit de structures représentant l'organisation de la dynamique d'acteurs au sein des projets.

¹⁶⁹ Le terme *vertical* a été choisi pour décrire cette structure organisationnelle afin de bien refléter la dynamique du projet à l'étude. Ce choix de vocabulaire est essentiel afin d'éviter les rapprochements avec une structure descendante, car ce n'est pas véritablement le cas dans ce projet.

Enfin, ce projet est une occasion de requalification qui contribue à la mise en valeur et à la protection du patrimoine bâti d'intérêt pour l'arrondissement du Sud-Ouest ainsi que pour la Ville de Montréal. L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est un repère important pour le quartier et le boulevard Monk, ce que nous verrons dans le prochain chapitre (voir chapitre VII). Nous pouvons maintenant présenter le deuxième cas à l'étude, celui de la requalification de l'église Saint-Marc.

6.2.2 Le projet de requalification de l'église Saint-Marc

L'église Saint-Marc se situe dans un secteur d'intérêt patrimonial du quartier Rosemont dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie à Montréal. Le site à l'étude comprend trois bâtiments : l'église, un pavillon communautaire ainsi qu'un presbytère. Nous allons toutefois nous intéresser plus particulièrement à l'église comme cela est le cas pour les trois projets étudiés. Comme pour le cas précédent, nous abordons d'abord le quartier avant de nommer les principaux acteurs du projet pour comprendre le contexte dans lequel il s'est déployé.

6.2.2.1 Le quartier

Nous exposons ici un portrait de l'évolution du quartier et de sa dynamique. Comme pour le cas précédent, cette description préliminaire du quartier nous permet de mieux comprendre la dynamique interne de ce dernier. Le quartier Rosemont est reconnu comme ayant une forte présence d'organismes communautaires et artistiques (Imaginons Saint-Marc, 2016a).

L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie a célébré en 2005 les 100 ans de la fondation du village de Rosemont. Le site à l'étude est d'ailleurs localisé dans le secteur original de l'ancienne municipalité de la Petite-Côte. C'est au XX^e siècle que Rosemont s'urbanise en raison de l'installation des usines Angus situées plus au sud (Ville de Montréal, 2016d). Nous reviendrons sur ces aspects historiques dans le prochain chapitre (voir chapitre VII).

L'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie est prisé des familles et le secteur Molson, où est localisé le cas à l'étude, est une zone commerciale active. Nous pouvons penser au cinéma Beaubien ainsi qu'à d'autres commerces qui contribuent à son dynamisme (Ville de Montréal, 2016d). De plus, le secteur profite d'infrastructures publiques, dont des parcs et une des trois bibliothèques de l'arrondissement. Le projet de requalification qui a été proposé pour l'église Saint-Marc visait à créer un espace citoyen pour le quartier, mais aussi pour Montréal (Imaginons Saint-Marc, 2016a). Précisons que ceci sera revu plus en profondeur dans la sous-section 6.2.2.3. Ce nouvel espace vise à devenir un lieu citoyen, tel que cela est exprimé sur le site Internet du projet :

Pour marquer ses 100 ans d'échanges et de partage sur les lieux, le moment est propice pour réimaginer le site Saint-Marc dans le but de continuer à animer et habiter les lieux comme installation citoyenne du 21^e siècle (Imaginons Saint-Marc, 2016a).

Le district Étienne-Desmarteau, là où est localisée l'église, profite d'un cadre bâti de qualité, avec la présence de nombreuses églises sur ce territoire (Cha, 2005; Rioux-Hébert, 2005). Selon l'évaluation du patrimoine urbain (Ville de Montréal, 2005c) de l'arrondissement, la zone est composée de secteurs de valeurs patrimoniales exceptionnelles et intéressantes (voir appendice H). De plus, le secteur est considéré comme l'un des quartiers centraux et n'est pas enclavé par des infrastructures.

6.2.2.2 Le projet de requalification

Le cas de l'église Saint-Marc est caractérisé comme étant un laboratoire participatif (Imaginons Saint-Marc, 2016a). Le projet a débuté en 2012 selon une entente d'utilisation du site entre l'archidiocèse de Montréal et les deux co-porteurs (Compagnons de Montréal et Communautique) de projet. L'objectif premier de ce programme de résidence a été d'explorer des avenues possibles pour le futur du site de l'église Saint-Marc. C'est ainsi que naît Imaginons Saint-Marc, qui s'inscrit dans Métropole en résidences¹⁷⁰. Ce processus immersif selon une stratégie de co-design (ateliers participatifs établis sur plusieurs semaines) a permis de faire participer les principaux acteurs (voir sous-section 6.2.2.3) et les personnes intéressées par l'avenir de ce site. L'église Saint-Marc n'était utilisée que rarement pour des célébrations ponctuelles, mais était en partie occupée par un locataire, Compagnons de Montréal, qui est devenu l'un des co-porteur du projet.

L'exercice de co-design¹⁷¹ a été développé par Percolab (voir Figure 6.5), une firme spécialisée en conception de processus participatifs axée sur la révélation de « l'intelligence collective » sous forme de résidence participative *in situ*. Ce processus a été développé selon une approche inclusive, en collaboration avec les principaux acteurs du comité promoteur, ainsi que par deux professionnels (un architecte et un urbaniste) et une équipe de soutien. L'équipe d'animation a d'ailleurs mis sur pied un site Internet et un blogue (www.imaginsonstmarc.org) afin de diffuser l'information recueillie à un plus grand nombre de personnes.

¹⁷⁰ Il s'agit d'une démarche de co-design avec les citoyens, organisée sous forme de laboratoire vivant piloté par Communautique, le Mandalab, en partenariat avec Percolab et Grisvert. Communautique a d'ailleurs reçu une subvention dans le cadre de ce projet pour la mise sur pied d'un processus exploratoire (Imaginons Saint-Marc, 2016a).

¹⁷¹ Il s'agit d'un dispositif d'action collective, des laboratoires vivants qui contribuent à la recherche par le design (Findeli et Coste, 2007).

Cette mise en projet a permis une relative réappropriation citoyenne du site qui était peu utilisé depuis la fusion de la paroisse avec celle de Saint-Mathieu, dont l'église est située sur le boulevard Saint-Michel.

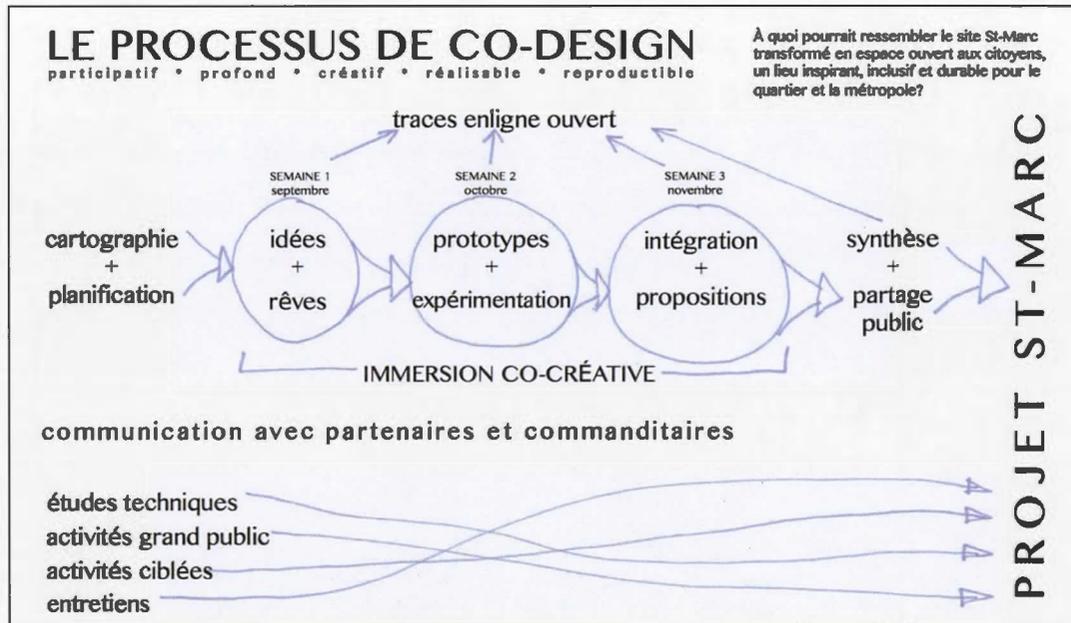


Figure 6.5 Processus de co-design
(Source : Imaginons Saint-Marc, 2016b)

La résidence s'est donc déroulée sur trois semaines en recoupant trois thèmes (idée et rêve, prototype et expérimentation, intégration). La première étape (septembre 2012) de la résidence « idée et rêve » visait à explorer le site et à rêver les avenues potentielles pour l'ensemble bâti (église, presbytère, édifice communautaire et espaces extérieurs). Les co-porteurs de projet voulaient encourager les participants à rêver un lieu collectivement et à faire de cette église un tiers-lieu. Les règles sont plutôt souples et l'objectif est de privilégier la réflexion entourant l'avenir de ce lieu. Lors de cette première semaine de résidence, les participants ont été invités à visiter les lieux et à participer à des ateliers de réflexion collective. Les participants ont

également eu l'occasion de rencontrer les membres du comité promoteur du projet et d'en apprendre davantage sur le processus (Imaginons Saint-Marc, 2016b).

La deuxième étape « prototype et expérimentation » est centrale dans le processus d'idéation de ce projet. Tous les jours, des activités gratuites étaient offertes et l'équipe d'animation accueillait les participants en répondant à leurs questions sur le projet. Comme l'intitulé de cette partie le souligne, il s'agissait principalement d'entamer le prototypage des usages potentiels selon les espaces qu'offre le site, et ce, par l'expérimentation des lieux par les participants. Un horaire avait été établi avec différentes offres, dont un café citoyen visant la rencontre, un espace créatif favorisant l'expression créative des participants, une soupe communautaire, une projection de documentaire¹⁷² sur l'avenir des églises au Québec, une charrette d'idéation, des ateliers thématiques (Saint-Marc dans la ville, le patrimoine, etc.), ainsi que les festivités de l'Halloween, qui ont attiré de nombreuses familles (Imaginons Saint-Marc, 2016b).

La troisième et dernière semaine sous le thème de l'« intégration » (novembre 2012) a été l'occasion d'explorer l'avenir du site. Différents ateliers ont été proposés aux participants, dont un atelier sous le thème « Comment mettre le patrimoine en valeur dans un projet citoyen? ». Enfin, une charrette de design a également eu lieu afin de réfléchir à comment intégrer les nouvelles activités et les nouveaux usages dans les différents bâtiments. Le tout s'est terminé par une soirée bilan de la résidence. Un comité citoyen a été mis sur pied durant cette dernière phase afin d'intégrer officiellement le comité promoteur pour le projet du futur site Saint-Marc (Imaginons Saint-Marc, 2016b).

¹⁷² Le documentaire présenté est intitulé *Ne touchez pas à mon église*. Ce dernier a été projeté au Cinéma Beaubien, un cinéma de quartier, non loin du site de l'église Saint-Marc.

Dans les mois qui ont suivi la résidence (décembre 2012 à fin janvier 2013), l'équipe d'animation et le comité promoteur ont réalisé les différentes analyses liées aux résultats recueillis pendant la résidence, et ce, en vue d'une présentation publique qui s'est déroulée le 31 janvier 2013.

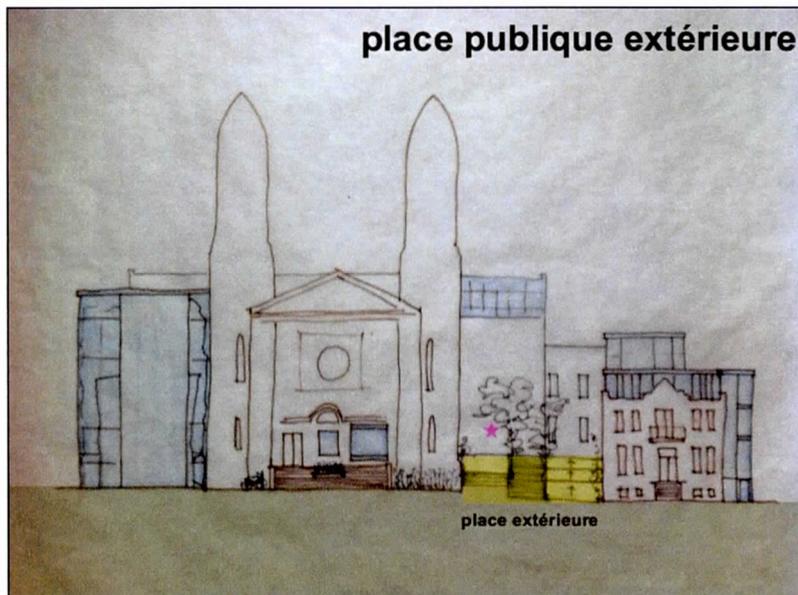


Figure 6.6 Proposition d'ajout de volumes sur le site de l'église Saint-Marc
(Source : Colleen Lashuk, architecte, 2012)

Des images conceptuelles et des plans de répartition des usages¹⁷³ (voir Figures 6.6, 6.7 et 6.8) ont été dévoilés en vue de poursuivre le projet de requalification patrimoniale de l'église Saint-Marc. Comme nous pouvons le constater à la figure 6.6, des ajouts de verre étaient envisagés pour bonifier les volumes actuels afin

¹⁷³ Les couleurs présentées sur les figures 6.7 et 6.8 représentent des usages différents. Ces derniers sont répartis en fonction des besoins des futurs usagers du site ainsi que ceux qui étaient déjà locataires (Les Compagnons de Montréal). Une diversité d'usages a été envisagée, dont un espace public qui serait géré par l'organisme Saint-Marc, ainsi qu'un espace de travail collaboratif, une garderie et un café bistro (Imaginons Saint-Marc, 2016f). Toutefois, ces couleurs ne sont pas spécifiées dans les documents que nous avons consultés.

de mieux répondre aux besoins explicités lors de la résidence. De plus, l'ensemble du site était soumis à de nombreux usages contigus et complémentaires. Les interconnexions d'usage étaient au centre des résultats de la résidence.

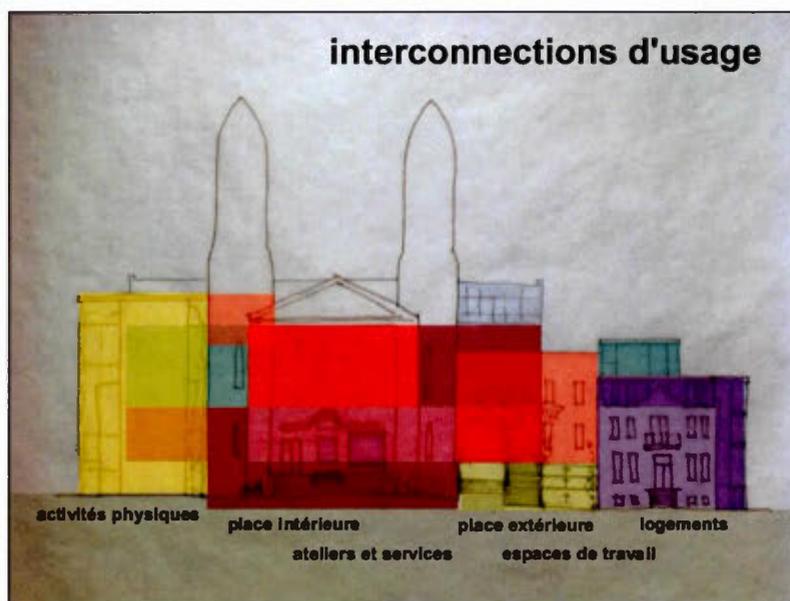


Figure 6.7 Programme des usages potentiels de l'église Saint-Marc sous élévation
(Source : Colleen Lashuk, architecte, 2012)

Le projet Imaginons Saint-Marc a été une occasion de requalification contribuant ainsi à la mise en valeur et à la protection du patrimoine bâti d'intérêt pour l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie ainsi que pour la Ville de Montréal. Enfin, le projet de requalification visait à utiliser le site à son plein potentiel et à en faire un pôle à vocation communautaire. C'est ainsi que nous pouvons maintenant présenter les principaux acteurs du projet.

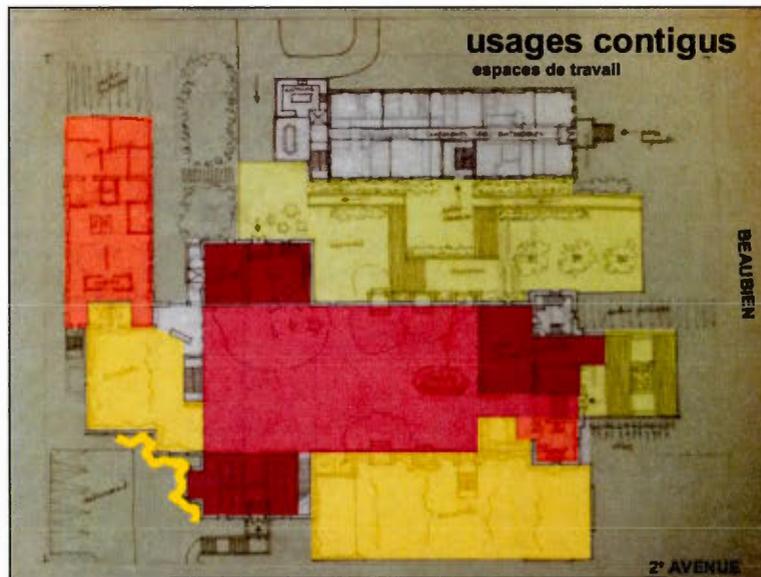


Figure 6.8 Programme des usages potentiels de l'église Saint-Marc sous plan
(Source : Colleen Lashuk, architecte, 2012)

6.2.2.3 Les acteurs

Le projet est né d'une volonté de deux organismes locaux de reprendre cette église et d'en faire un espace citoyen. Les co-porteurs du projet sont deux organismes (Compagnons de Montréal et Communautaire) et se sont associés à une entreprise privée à vocation communautaire (le centre d'escalade Altissime) ainsi qu'à des représentants d'un regroupement d'artistes (équipe Immersion du RACRPP¹⁷⁴) et d'un comité citoyen (composé principalement de résidents du quartier) pour constituer un comité promoteur. Parmi les deux co-porteurs initiaux du projet, Compagnons de Montréal était déjà usager du site, puisque l'organisme était locataire de la paroisse et occupait le presbytère et une partie du sous-sol. C'est d'ailleurs, en partie, parce que cet organisme occupait déjà les lieux et qu'il y avait une possibilité

¹⁷⁴ Regroupement Art et Culture Rosemont—Petite-Patrie (Lien : <http://www.racrpp.org/>) (RACRPP, 2017).

d'achat, que Communautaire a approché Compagnons de Montréal afin de voir à assurer un avenir pour cette église qui était excédentaire au moment du projet¹⁷⁵. L'objectif de la composition de ce comité promoteur était de s'unir pour former un OBNL¹⁷⁶ qui se porterait acquéreur du site. Nous reviendrons d'ailleurs sur la dynamique des acteurs de ce projet de requalification dans le chapitre IX sur l'analyse approfondie de la dimension sociale.

La structure organisationnelle horizontale (voir Figure 6.9) permet de mettre en lumière le modèle de gouvernance du projet et la place importante des citoyens dans le processus de requalification de l'église Saint-Marc. Les co-porteurs initiaux du projet se retrouvent alors au même rang que d'autres acteurs apparus en cours de processus d'idéation.

Les citoyens deviennent de véritables acteurs centraux qui ont la capacité de négocier avec les détenteurs du pouvoir officiel, et ce, au même titre que les co-porteurs initiaux (Communautaire et Compagnons de Montréal). Ces deux organismes sont toutefois au centre du processus, mais plusieurs pouvoirs sont donnés aux citoyens. Ces pouvoirs sont croissants dans les prises de décisions importantes sur le projet. Faut-il le rappeler, le comité citoyen (milieu local) occupe une véritable place au sein du processus selon le mode de gouvernance qui est développé. Dans ce projet, les citoyens sont consultés et intégrés dans les grandes décisions entourant l'avenir du site. Les experts sont aussi intégrés dans le projet, mais plutôt à titre de médiateurs, tout en offrant leur expertise pour le bien du projet. Ce processus est donc en

¹⁷⁵ Ces informations proviennent des entretiens réalisés dans le cadre de l'analyse de la dimension sociale (voir chapitre IX).

¹⁷⁶ Il s'agit d'un organisme à but non lucratif. C'est un type d'entité légale selon laquelle une personne morale se constitue au Québec.

constante interrelation entre le comité promoteur que nous avons présenté précédemment et le milieu local (voir Figure 6.9).

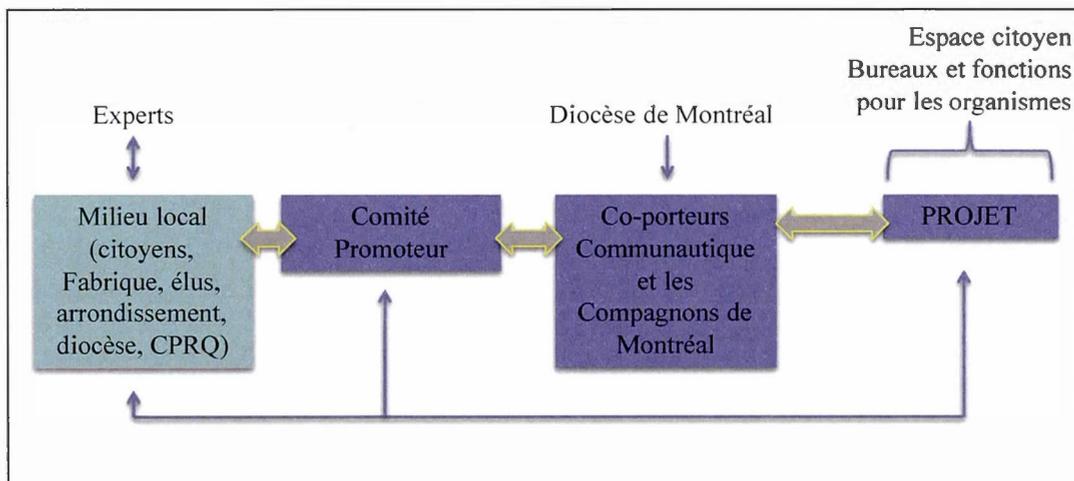


Figure 6.9 Structure organisationnelle horizontale du projet de requalification de l'église Saint-Marc
(Source : Auteur)

Ce projet aurait été un atout pour le quartier, mais le moratoire de 2012 semble avoir engendré des conséquences sur sa réalisation. Toutefois, l'église Saint-Marc reste un repère visuel pour le quartier et la rue Beaubien Est, ce que nous verrons dans le prochain chapitre (voir chapitre VII).

6.2.3 Le projet de requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin

L'église Sainte-Germaine-Cousin se situe dans le district Pointe-aux-Prairies dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles à Montréal. Le site à l'étude comprend à l'origine trois bâtiments, l'église, une salle communautaire ainsi qu'un presbytère. Nous allons toutefois nous intéresser plus particulièrement à

l'église comme cela est le cas pour les trois projets étudiés. Il est à noter que le presbytère et la salle communautaire ont été démolis pour accueillir le nouveau bâtiment résidentiel. Comme pour les deux autres cas, nous présentons d'abord le quartier avant de présenter les principaux acteurs du projet pour comprendre le contexte dans lequel le projet s'est déployé.

6.2.3.1 Le quartier

Situé à l'extrême est de l'île de Montréal, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles est le sixième plus peuplé et le deuxième plus grand de la Ville de Montréal, après celui de Saint-Laurent. Ce territoire est composé d'une ancienne ville fusionnée et d'un ancien quartier de Montréal. Nous reviendrons sur les éléments de sa composition dans le prochain chapitre (voir chapitre VII). L'arrondissement comporte de nombreux parcs et des infrastructures récréatives, ce qui lui permet d'offrir une qualité de vie intéressante à ses résidents (Ville de Montréal, 2017a).

Toutefois, le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles et certains secteurs du district de la Pointe-aux-Prairies, dans lequel est situé le projet à l'étude, nécessitaient une revitalisation. Ainsi, dans une démarche de revitalisation, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles a procédé dans les dernières années à la création d'aménagements visant l'amélioration du cadre urbain. À ce sujet, le site Internet de l'arrondissement révèle ceci :

Rappelons que la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles s'inscrit au sein d'une vaste démarche de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles et du boulevard Saint-Jean-Baptiste (Ville de Montréal, 2014b).

Cet arrondissement de Montréal a un potentiel de développement important en raison des nombreux terrains vacants. Le service de l'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles travaille d'ailleurs à revoir et à améliorer son territoire¹⁷⁷. L'arrivée du train de l'Est¹⁷⁸ passant sur le territoire de l'arrondissement a permis de créer une station « Pointe-aux-Trembles » sur la rue Sherbrooke Est. Cette station va créer un nouveau pôle et une possibilité de concevoir de nouvelles constructions selon une logique plus dense. Plusieurs projets sont également en cours de réalisation, dont le réaménagement de la rue Sherbrooke Est, qui est un pôle important dans ce secteur. Il est à noter que l'arrondissement vise à attirer les jeunes familles en leur offrant un cadre de vie à la frontière entre les avantages de la banlieue et ceux du milieu urbain (Ville de Montréal, 2017). Nous pouvons constater que cet arrondissement excentré du centre-ville de Montréal est en pleine revitalisation, et ce, dans plusieurs secteurs, ce qui transforme peu à peu la dynamique locale de l'est de l'île.

6.2.3.2 Le projet de requalification

L'ancienne église, ayant cessé ses activités en 2005, a été acquise en 2006 par la Corporation Mainbourg¹⁷⁹ (Rayside Labossière, 2015a). Bâtir son quartier¹⁸⁰ a été mandaté par les propriétaires pour coordonner et réaliser le projet de construction d'un immeuble à loyers abordables. La requalification en CPE et la salle multifonctionnelle ont été réalisées en 2016 (voir Figure 6.10). La firme d'architectes

¹⁷⁷ Il est à noter que certaines informations proviennent des entretiens réalisés afin de produire l'analyse de la dimension sociale, ce que nous verrons dans le chapitre IX.

¹⁷⁸ Il s'agit de la ligne de train de banlieue Montréal-Mascouche.
(Lien : <https://www.amt.qc.ca/fr/planifier-trajet/train/mascouche>) (AMT, 2017).

¹⁷⁹ Corporation Mainbourg est une entreprise d'économie sociale propriétaire et gestionnaire d'immeubles à vocation communautaire dans l'est de l'île de Montréal.

¹⁸⁰ Il s'agit du même organisme présenté au premier cas à l'étude.

Rayside Labossière a été choisie par les propriétaires pour réaliser les travaux d'architecture des habitations Sainte-Germaine-Cousin, mandat qui s'est étalé sur huit années¹⁸¹. D'ailleurs, nous reviendrons sur la relation entre les deux acteurs principaux du projet à l'étude dans la prochaine sous-section 6.2.3.3. Quant à la portion résidentielle liée à la nouvelle construction, les premiers locataires ont pris possession de leurs logements à la fin de l'année 2014 (Rayside Labossière, 2015a).

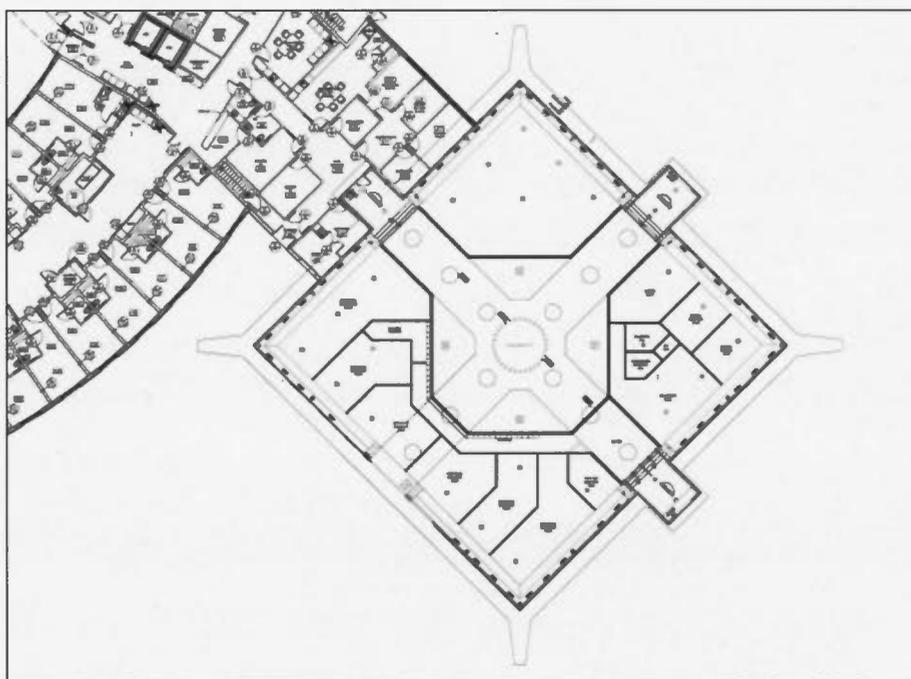


Figure 6.10 Aménagement intérieur de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée et lien avec le nouvel ensemble d'habitation
(Source : Rayside Labossière, 2015b)

À la suite de la demande de démolition en 2006, le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le CCU de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-

¹⁸¹ En raison de la complexité du montage financier et de la demande de citation et d'évaluation patrimoniale de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, le projet a pris au-delà de dix ans pour se développer (Rayside Labossière, 2015c).

Trembles n'étaient pas pour la démolition de l'ancienne église, demande qui avait été déposée en 2005 par la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, alors propriétaire des lieux (Conseil du patrimoine de Montréal et Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme, 2011). Il est important de préciser que l'église avait été incendiée à plusieurs reprises et qu'elle n'était plus utilisée. Des travaux importants étaient aussi nécessaires afin de remettre en état le bâtiment. En raison de la procédure de requête pour une démolition, le bâtiment a pu être sauvé, puisque les requérants n'avaient pas proposé de projet de remplacement. C'est ainsi que Corporation Mainbourg est devenu le porteur principal de ce projet.

En 2008, l'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles (AHPAT) s'implique dans le projet et devient un autre acteur influant dans ce processus de requalification patrimoniale. L'AHPAT participe, entre autres, à une demande de citation auprès du Bureau du patrimoine de Montréal (BPM). Il est à noter que lors de la demande d'évaluation patrimoniale, les bâtiments et le site étaient inscrits au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal au sein de la catégorie « bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle (de lieu de culte) » (Conseil du patrimoine de Montréal et Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme, 2011), ne figurant pas sur l'évaluation du patrimoine urbain (voir appendice I) (Ville de Montréal, 2005d). Nous reviendrons sur cet aspect distinctif dans le chapitre VIII, traitant de l'importance de la dimension architecturale dans ce processus de requalification patrimoniale.

En 2009, le BPM entame une évaluation de l'église et de son site qui met en arrêt le projet¹⁸² de nouvelle vocation du terrain et de ses bâtiments. Or, pendant la durée de cet arrêt, le porteur principal du projet, aidé de plusieurs acteurs locaux, entame

¹⁸² Ce processus d'évaluation et de concertation s'est déroulé de 2009 à 2011.

l'identification d'enjeux relatifs à la préservation de l'église. D'autre part, la demande de citation ne mena pas à une réponse positive de la part de la Ville de Montréal, qui a choisi de ne pas citer le bâtiment. Toutefois, une valeur symbolique a été attribuée à l'édifice, ainsi que pour ses valeurs artistique et paysagère urbaine. C'est donc en 2011 que le CPM et le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme émettent un énoncé de reconnaissance patrimoniale visant la modification du plan d'urbanisme au sujet du statut de l'église et de son site (Conseil du patrimoine de Montréal et Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme, 2011).

C'est également en 2011 que le CPM et le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme approuvent le projet déposé par le porteur de projet. Ce dernier répond maintenant aux exigences fixées par l'énoncé de valeur patrimonial. Par la suite, le projet a dû passer par les étapes du processus officiel comme cela a été présenté à la section 6.1. Les travaux ont donc pu débuter en 2012 et se sont échelonnés jusqu'en 2014. Il est important de spécifier que la complexité du montage financier ainsi que l'obligation du désamiantage de l'église ont ajouté des enjeux de taille pour la réalisation du projet. Une nouvelle construction a également été réalisée à l'emplacement de l'ancien presbytère et de la salle communautaire qui ont été démolis (voir Figure 6.11). Après ce long processus de presque 10 ans, les premiers occupants ont pris possession de leurs logements en décembre 2014 (Rayside Labossière, 2015a).



Figure 6.11 Vue avant-après du site de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée

(Source : Rayside Labossière, 2015b)

Le porteur de projet aidé de la firme d'architectes a su trouver une solution de récupération des éléments construits (Vézina-Doré et Laprise, 2016, p. 57). La nouvelle construction qui est venue s'installer à l'arrière de l'ancienne église a dû être retravaillée pour respecter les contraintes présentées précédemment. Il s'agissait d'une occasion de requalification contribuant à la mise en valeur et à la protection du patrimoine bâti d'intérêt pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles ainsi que pour la Ville de Montréal.

À l'issue de ce projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, le site s'est densifié (voir Figure 6.12).



Figure 6.12 Implantation architecturale du nouveau bâtiment sur le site de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée (Source : Rayside Labossière, 2015b)

Nous pouvons constater que la construction des Habitations Sainte-Germaine-Cousin a eu un effet sur le secteur, car d'autres nouvelles constructions ont également été réalisées à proximité du site. Nous reviendrons plus en profondeur sur ces aspects dans le prochain chapitre principalement sur l'effet de catalyseur de cette requalification patrimoniale sur le quartier (voir chapitre VII). C'est ainsi que nous pouvons maintenant présenter les principaux acteurs du projet.

6.2.3.3 Les acteurs

Corporation Mainbourg est le principal porteur de projet, mais cet organisme a mis sur pied un comité de promoteurs pour diriger le projet. Ce comité était composé de la Corporation Mainbourg (porteur du projet), de la firme Rayside Labossière

(architectes, responsable des communications du projet et principal partenaire du porteur du projet), de l'organisation Bâtir son quartier (GRT), de l'AHPAT (acteur influant de l'arrondissement), du CPM (acteur de contrôle et responsable de l'énoncé d'intérêt patrimonial), de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et du service d'urbanisme de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement (acteur de contrôle et de régulation).

Le porteur de projet, la Corporation Mainbourg, est une entreprise d'économie sociale. Il devient donc le propriétaire du site et le gestionnaire des activités liées aux résidences ainsi qu'à la salle communautaire. Il est à noter que ce projet a fait augmenter le nombre d'employés de la Corporation Mainbourg, puisqu'elle occupe et gère un autre site où sont d'ailleurs situés leurs bureaux. L'objectif de cet organisme est d'améliorer la qualité de vie du milieu en favorisant des conditions de vie agréables pour développer du patrimoine immobilier collectif pour le secteur est de l'île de Montréal, et ce, de façon durable. La clientèle principalement ciblée pour les résidences Sainte-Germaine est constituée de personnes âgées à faible et moyen revenu. Cela a pour objectif de favoriser l'accessibilité des logements (Rayside Labossière, 2015b).

Bâtir son quartier et la firme Rayside Labossière sont les deux autres principaux acteurs impliqués dans ce projet. Comme nous l'avons vu dans la sous-section précédente (voir sous-section 6.2.3.2), en raison de la complexité du projet et de son montage financier, le projet a pris près de dix ans à se réaliser. Pendant cette longue période, un climat de confiance s'est établi parmi les principaux acteurs ainsi qu'avec les acteurs issus du milieu local. Nous reviendrons d'ailleurs sur la dynamique des acteurs du projet de requalification patrimoniale dans le chapitre IX sur l'analyse de la dimension sociale.

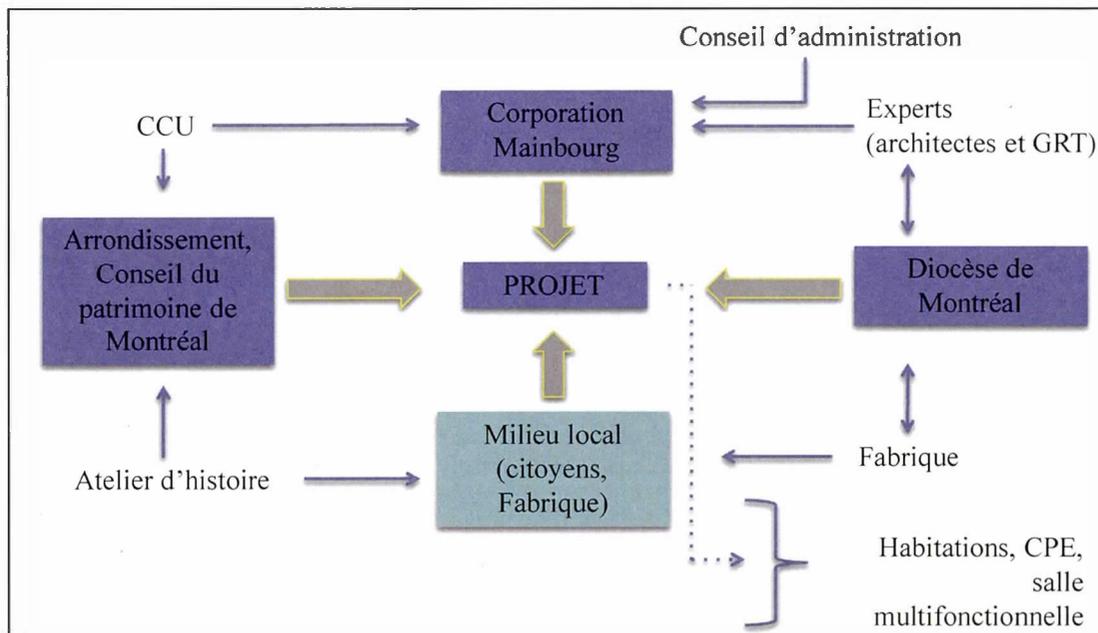


Figure 6.13 Structure organisationnelle centralisée du projet de requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin
(Source : Auteur)

Nous avons déterminé pour ce projet qu'il s'agit d'une structure organisationnelle centralisée (voir Figure 6.13). Le porteur de projet travaille en collaboration avec le milieu. Or, la décision définitive revient aux décideurs officiels du projet : la Corporation Mainbourg, représentée par son directeur général et son conseil d'administration. Bien que tout élément du projet doive être validé par la Corporation Mainbourg, l'ensemble des acteurs peuvent, à tout moment, nourrir le projet par leurs apports respectifs. Ce projet est donc proche, sous certains aspects, d'une structure verticale, tout en intégrant une plus grande concertation du milieu local et des acteurs influents, puisque le principal porteur de projet est ouvert à consulter une diversité d'acteurs. Le projet est alors développé selon une structure axée sur le partenariat, soit une logique de concertation (charrette, visites, comité, etc.).

La figure 6.13 insiste sur la collaboration du porteur de projet avec le milieu local. Dans ce projet, les citoyens sont consultés, mais les groupes officiels, dont l'AHPAT ainsi que d'autres organismes, sont au cœur du processus. L'opinion des experts est également promue dans le projet, puisque le CPM et le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme qui a été mis sur pied ont également été deux entités importantes de la préservation et de la mise en valeur de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin.

6.3 Conclusion

Nous pouvons constater que les cas étudiés sont différents dans leur structure organisationnelle, dans leur impact sur la revitalisation des quartiers où les projets sont localisés et dans les transformations architecturales des églises concernées. Ces trois processus de requalification patrimoniale présentent aussi une variété d'acteurs, dont certains ont été davantage impliqués dans le processus. Rappelons aussi que ces trois projets présentent une essence communautaire et que nous avons choisi de traiter de projets destinés à la collectivité et non à des fins privées.

Dans les prochains chapitres, nous analyserons ces projets selon les dimensions urbaine, architecturale et sociale en fonction du cadre conceptuel visant à comprendre la requalification patrimoniale que nous avons présentée dans le chapitre IV.

CHAPITRE VII

ANALYSE DE LA DIMENSION URBAINE

La première dimension à l'étude est l'analyse urbaine. Puisant dans l'approche morphologique, ce travail de recherche permet de comprendre le développement du secteur à analyser selon l'insertion de l'église et de son site dans le tissu urbain.

Les études morphologiques ont été réalisées au printemps et à l'été 2016. Nous sommes allés jusqu'à trois reprises sur chacun des sites à l'étude. Nous avons également procédé à un repérage photographique par secteur, dans lequel se retrouve chacun des projets (voir appendice J). Nous avons également récupéré des vues aériennes anciennes à la cartothèque de l'UQAM et des plans auprès de la Ville de Montréal, de BAnQ et d'Archives nationales du Canada, documents avec lesquels nous avons pu constater l'évolution des trois secteurs respectifs.

Pour comprendre l'environnement dans lequel l'objet architectural a évolué, il est important de procéder à une étude des parcours structurants et des composantes principales, conformément à l'analyse des faits urbains vérifiables à l'aide d'images, de cartes et de vues aériennes. Cette étude de l'évolution du secteur et de son développement permet de comprendre la composition spatiale du tissu urbain et des éléments qui le composent. Nous procédons d'abord à une analyse diachronique du territoire couvert par les anciennes paroisses, pour ensuite procéder à une analyse synchronique des sites des églises à l'étude.

La morphologie exprime l'évolution d'une société (Rossi, 1984) et certains éléments du tissu majeur, comme les églises, sont des repères symboliques dans l'espace urbain (Lynch, 1998). Ceci peut également être appuyé par des faits empiriques liés au développement du secteur. En lien avec le cadre conceptuel de cette thèse, nous souhaitons rappeler le schéma conceptuel de la requalification patrimoniale en ciblant la dimension urbaine (voir Figure 7.1) :

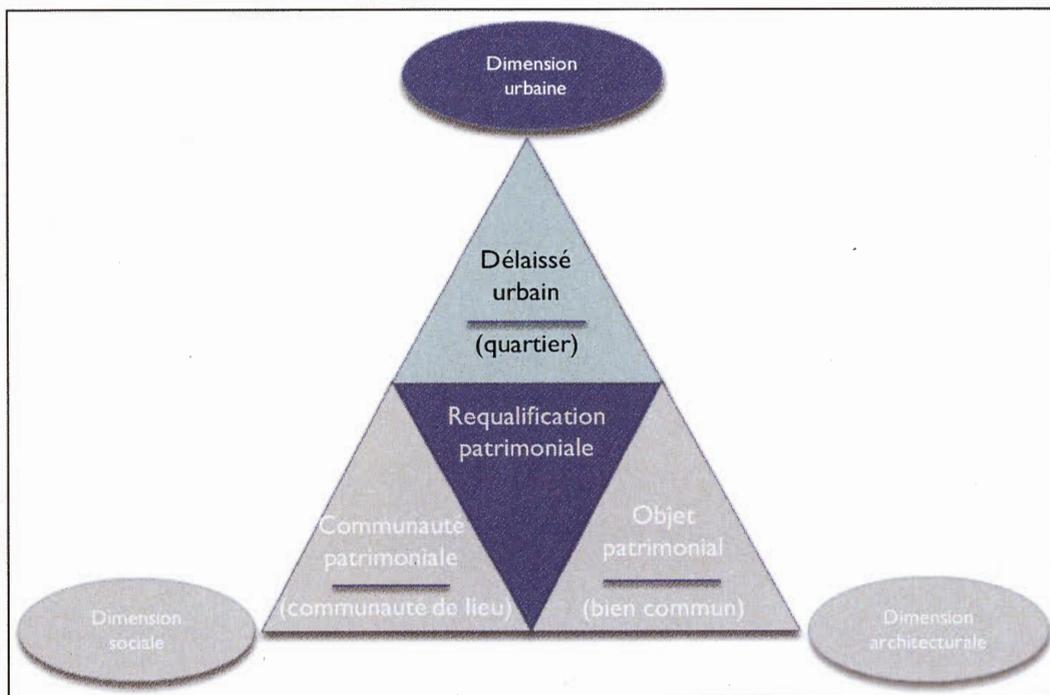


Figure 7.1 Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension urbaine

(Source : Auteur)

Nous procédons d'abord à l'analyse des principales phases de développement des secteurs (lotissement, densification et consolidation). Ce type d'analyse diachronique permet de comprendre le mode d'organisation physique et spatiale (formation, substitution, restructuration) qui donne toute la signification à l'objet de notre étude,

c'est-à-dire l'église de quartier. Dans un deuxième temps, nous procédons à une analyse synchronique du tissu urbain selon ses cinq composantes (le site, le réseau viaire, le parcellaire, le cadre bâti et les espaces libres). Cela permettra de comprendre le mode d'organisation du tissu urbain limitrophe à l'église et ses phases de transformation (Levy, 1992). Cela s'explique en raison du rôle historique de l'église visant à desservir d'un point de vue spatial et communautaire une aire qu'est celle de la paroisse (entité territoriale) (Venon, 2012, p. 13). Rappelons que l'analyse se limite au bâti de la paroisse comme échelle morphologique.

Pour les trois projets, nous terminons par une synthèse de la requalification urbaine qui permet de mettre en lumière le mode d'implantation de l'objet d'étude (église) dans le tissu urbain (Racine, 1998). Enfin, pour mieux comprendre le mode d'implantation de l'église (bâtiment monumental), nous allons nous concentrer sur les caractéristiques du site, la parcelle où est localisée l'église, les voies qui sont limitrophes au site et les espaces libres (marges frontales et latérales du bâtiment principal, c'est-à-dire l'église).

Avant de commencer l'analyse morphologique détaillée des trois secteurs des cas à l'étude, il est important de revenir sur l'évolution de l'urbanisation de Montréal, et ce, avant la naissance du diocèse de Montréal en 1836 (Archidiocèse de Montréal, 2016). La carte de l'île de Montréal désignant les paroisses existantes démontre l'étendue des territoires couverts par les anciennes paroisses de Montréal et de Pointe-aux-Trembles (voir Figure 7.2).

par la Côte de Saint-Léonard¹⁸⁵, le chemin de la Pointe-aux-Trembles et le chemin du Roy, qui longeait le fleuve Saint-Laurent (voir Figure 7.2).

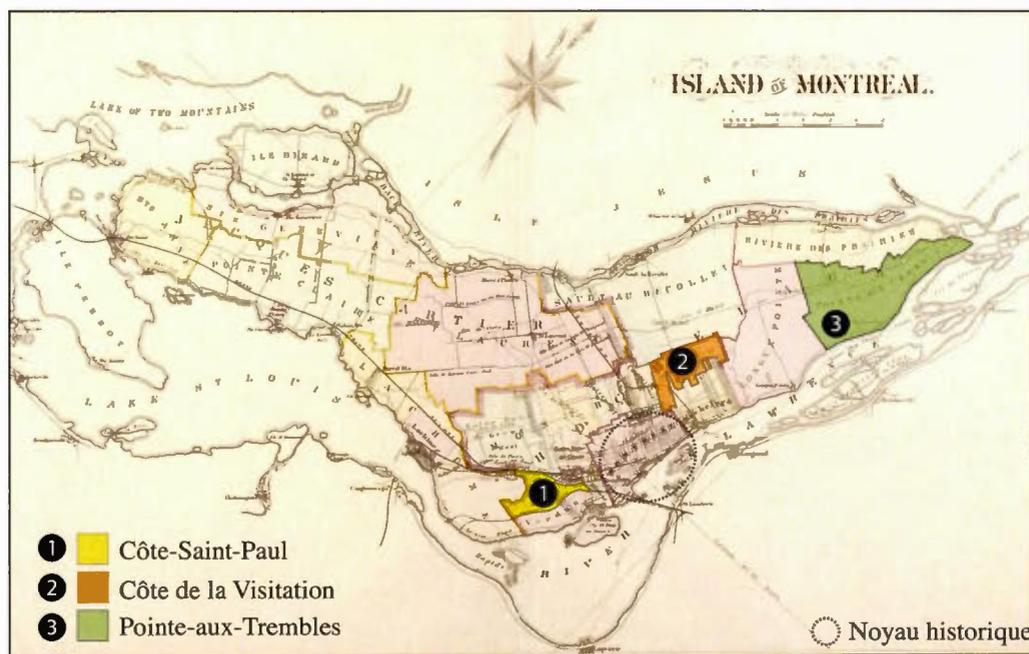


Figure 7.3 Atlas de la ville et de l'île de Montréal, 1879

(Source : *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, Archives nationales du Canada, document modifié par l'auteur)

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les paroisses se développent en raison de la croissance démographique (Fougère, 2012, p. 377). L'île de Montréal est alors divisée en deux municipalités de comté¹⁸⁶; celle d'Hochelaga dans la partie est de l'île et celle de Jacques-Cartier dans la partie ouest de l'île (Fougère, 2012, p. 369). Les trois territoires à l'étude se trouvent dans le comté d'Hochelaga. De plus, les paroisses

¹⁸⁵ Ce tracé fondateur est aujourd'hui situé à l'emplacement de l'autoroute 40.

¹⁸⁶ Une municipalité de comté est une structure administrative territorialisée créée en 1855.

de la Côte-de-la-Visitation (secteur de l'église Saint-Marc) (2) et de la Côte-Saint-Paul (secteur de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) (1) sont intégrées au diocèse de Montréal, mais ne font pas encore partie du territoire de la ville de Montréal (voir Figure 7.3). La paroisse de la Pointe-aux-Trembles (3) se situe, à cette période, à l'extérieur du diocèse de Montréal dans cette paroisse indépendante (voir Figure 7.3). C'est en 1876 que l'archidiocèse est créé sous la direction de Monseigneur Fabre, premier archevêque de Montréal (Archidiocèse de Montréal, 2016).

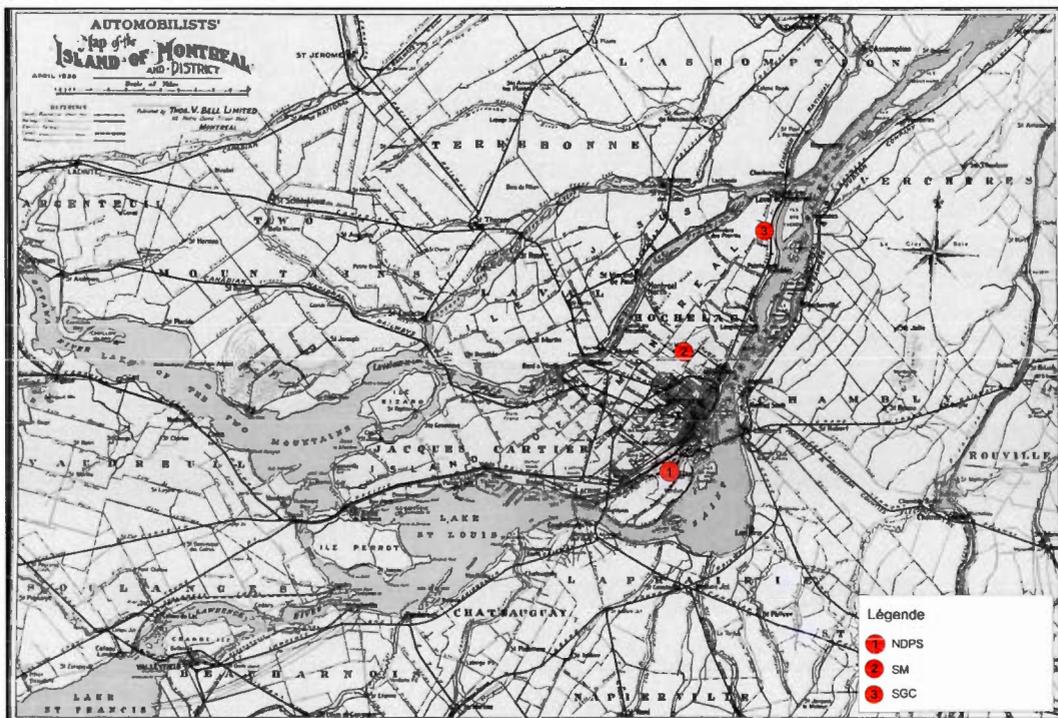


Figure 7.4 Carte¹⁸⁷ des voies routières de l'île de Montréal, 1920

(Source : Archives nationales du Canada, document modifié par l'auteur)

¹⁸⁷ Titre original : *Automobilists' Map of the Island of Montreal and District*, avril 1920. Carte publiée par Thos. V. Bell Limited, Archives nationales du Canada.

Au cours du XIX^e siècle, des infrastructures encadrent le développement de Montréal. Nous pouvons penser aux voies ferroviaires ainsi qu'au chemin du Roy (voir Figure 7.4). Le début du XX^e siècle est marqué par une urbanisation accélérée qui transforme encore plus le territoire par l'explosion de la ville en dehors des premiers faubourgs¹⁸⁸ (voir Figures 7.3 et 7.4).

Comme nous le constatons avec la figure 7.4, dans les années 1920, le centre de Montréal est urbanisé, mais les zones périphériques ne le sont pas encore véritablement. Ainsi, les trois secteurs de notre intérêt sont encore peu touchés par l'urbanisation croissante que vivent les faubourgs du centre de l'île de Montréal. Par le fait même, en raison de l'augmentation de la population, les autorités ecclésiastiques autorisent la création de nombreuses paroisses sur le territoire de l'actuel archidiocèse de Montréal. Ces paroisses englobent progressivement les trois sites à l'étude. Notons que plusieurs anciennes paroisses « [...] ont influencé la forme urbaine et témoignent également, cette fois dans la forme même de la ville, de cette dimension religieuse du patrimoine urbain et de l'emprise qu'a longtemps exercée le clergé sur la vie civile » (Ville de Montréal, 1998, p. 22-23).

La figure 7.5¹⁸⁹ nous permet de constater que le secteur de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours s'est développé dans les années 1930 tout comme celui de Saint-Marc, tandis que celui de Sainte-Germaine-Cousin ne s'est développé qu'à partir des années 1960. Les deux cartes précédentes nous ont aussi permis, en partie, de comprendre comment le développement de l'île de Montréal s'est effectué. Ainsi, nous constatons que les églises s'établissent non loin des tracés fondateurs (parcours structurants). Enfin,

¹⁸⁸ Il s'agit des faubourg Québec, faubourg Saint-Laurent, faubourg-aux-Récollets.

¹⁸⁹ Carte de l'évolution de l'urbanisation résidentielle de Montréal de 1932-1979, réalisée par Gérard Divay et Marcel Gaudreau en 1984 dans le cadre d'une étude sur la formation des espaces résidentiels – INRS Urbanisation (actuel Centre UCS).

l'analyse de la dimension urbaine permet de démontrer le lien qui existe entre la construction des églises et la structuration de leurs environnements spécifiques.

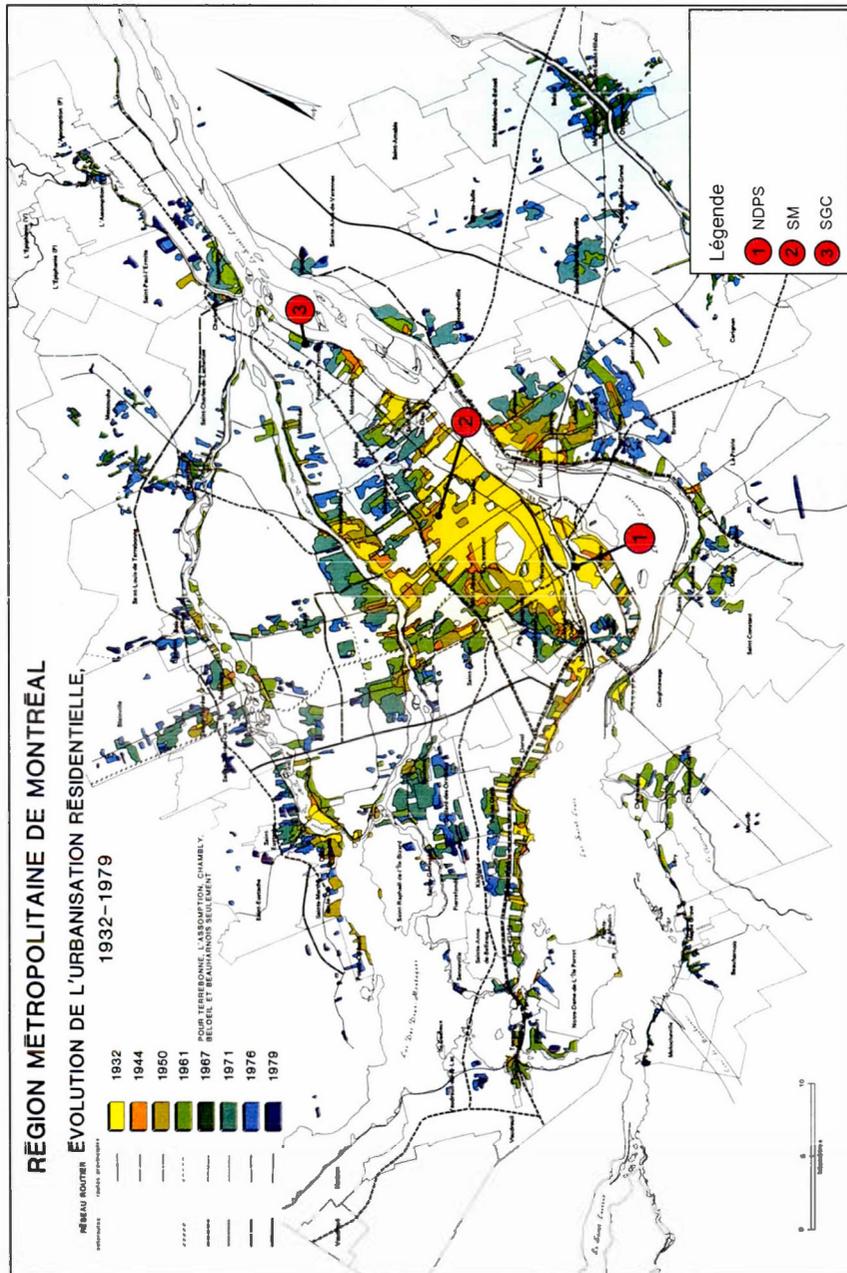


Figure 7.5 Carte de l'évolution de l'urbanisation résidentielle de Montréal de 1932-1979

(Source : INRS-UCS, modifiée par l'auteur)

Nous allons maintenant procéder à l'analyse détaillée des trois développements urbains des cas à l'étude et, plus spécifiquement, des phases de développement ainsi que des principales typologies retrouvées dans les trois secteurs à l'étude. Nous procédons d'abord à une mise en contexte des trois églises, puis nous procédons à une analyse diachronique pour terminer par une analyse synchronique des trois projets à l'étude.

Comme nous l'avions annoncé dans le chapitre V, notons que pour l'analyse diachronique, nous avons déterminé trois phases clés par cas à l'étude : i) la phase de lotissement¹⁹⁰ (début du XX^e siècle), ii) la phase de densification (milieu du XX^e siècle), et iii) la phase de consolidation¹⁹¹ (début du XXI^e siècle). La phase de lotissement est déterminante pour le secteur, car c'est durant celle-ci que sont créés les premiers lots et que l'on peut également remarquer l'implantation de l'église paroissiale sur le territoire étudié. La deuxième phase vise à présenter un secteur vivant une densification locale. C'est d'ailleurs pendant cette phase que le bâti résidentiel est en pleine croissance. La dernière phase est celle de la consolidation du secteur où des lots sont requalifiés et où le cadre bâti peut être modifié. De plus, cette phase coïncide souvent avec un processus de revitalisation urbaine. L'objectif de ces phases est de servir de comparaison pour les trois cas. Procédons maintenant à la présentation des résultats de nos analyses morphologiques.

¹⁹⁰ Il est à noter que pour le cas de Sainte-Germaine-Cousin, nous avons déterminé une phase de pré-lotissement en raison de la date de construction de l'église.

¹⁹¹ La carte trouvée pour cette phase date de 2004, et ce, pour les trois cas à l'étude. Toutefois, selon les faits et documents trouvés lors de nos analyses ainsi que les relevés photographiques réalisés sur le terrain (voir appendice J), nous considérons que la phase de restructuration continue après 2004.

7.1 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Nous allons maintenant procéder à l'analyse morphologique du premier cas à l'étude (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours). Pour ce faire, nous présentons d'abord une mise en contexte, puis les résultats de l'analyse diachronique, suivis des résultats de l'analyse synchronique, pour terminer par une synthèse du processus de la requalification urbaine.

7.1.1 Mise en contexte

L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est située dans l'arrondissement du Sud-Ouest¹⁹². Il s'agit d'un arrondissement qui est localisé dans la partie sud-ouest de la ville à proximité du centre-ville de Montréal. Cet arrondissement est traversé par le canal de Lachine, le canal de l'Aqueduc, de nombreuses infrastructures routières, ainsi que des emprises ferroviaires.

L'arrondissement du Sud-Ouest est délimité par l'arrondissement de Ville-Marie au nord-est, le fleuve Saint-Laurent au sud-est, l'arrondissement de Verdun au sud, les arrondissements de LaSalle et de Lachine au sud-ouest, la Ville de Montréal-Ouest et l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au nord-ouest, ainsi que la ville de Westmount au nord (voir Figure 7.6).

¹⁹² Cet arrondissement est composé de cinq anciens quartiers montréalais localisés dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal, d'où le nom actuel de l'arrondissement. Les cinq quartiers sont : Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Côte-Saint-Paul, Émard. Ils sont aujourd'hui regroupés en deux districts : Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles et Saint-Paul—Émard.

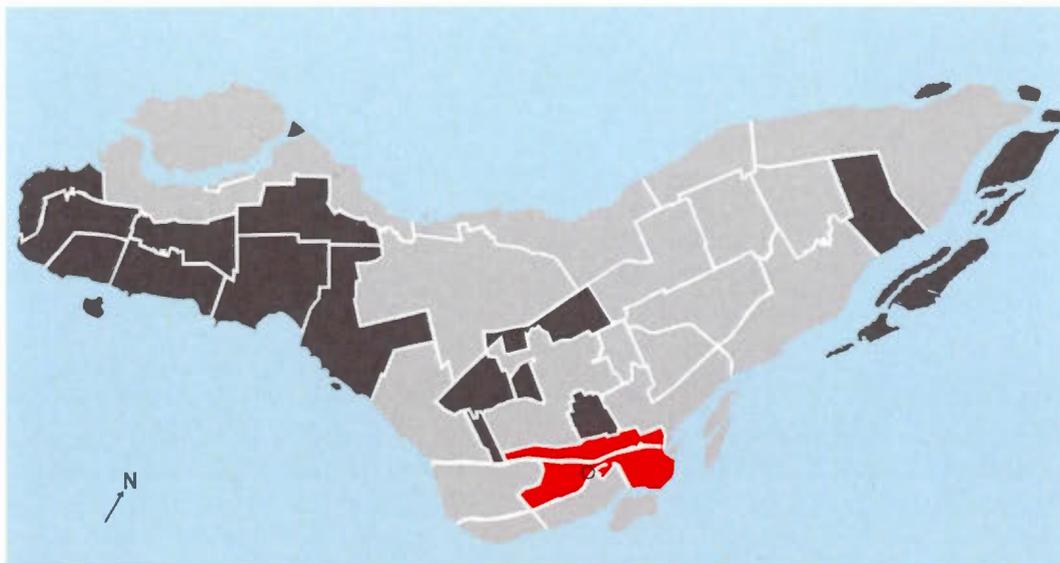


Figure 7.6 Localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest
(Source : Carte libre de droits, modifiée par l'auteur)

Le secteur qui nous intéresse a commencé à se développer au début des années 1900, ce qui explique la fondation de la paroisse en 1906 (voir Figure 7.10). Le territoire était localisé dans ce qui était l'ancienne ville Émard, un territoire fusionné en 1910 avec celui de la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2016e). Actuellement, le site à l'étude est localisé dans le district¹⁹³ Saint-Paul—Émard de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal. Dans ce district, nous pouvons remarquer que le secteur est divisé en trois zones : le nord-ouest, de type industriel; le centre, plutôt résidentiel et commercial; et le sud-ouest, un espace vert (le parc Angrignon) (voir Figure 7.7).

¹⁹³ Dans la structure montréalaise, un district est un territoire électoral et administratif délimité au sein d'un arrondissement. Les arrondissements sont segmentés en plusieurs districts et leur nombre peut varier d'un arrondissement à l'autre. Cette structure est en place depuis 2001.

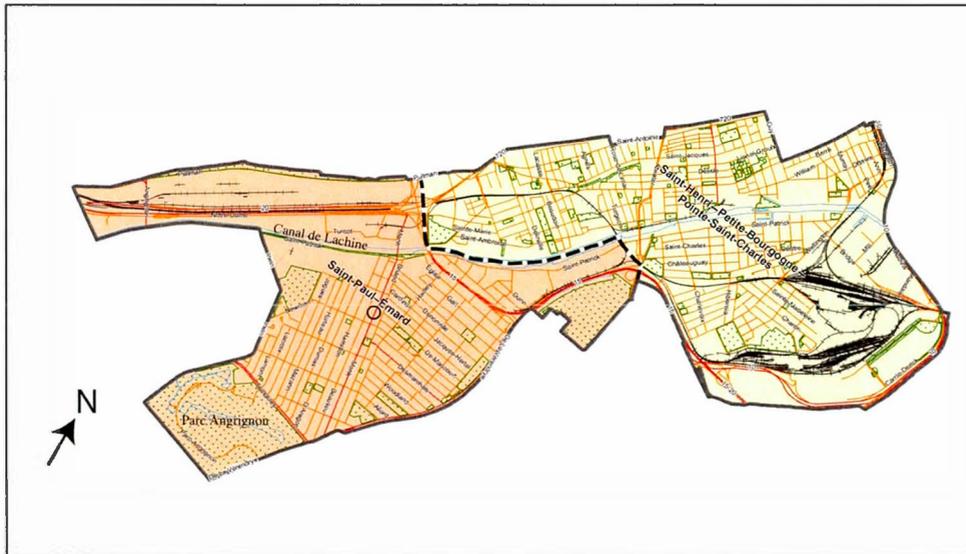


Figure 7.7 Les districts de l'arrondissement du Sud-Ouest
(Source : Carte libre de droits, modifiée par l'auteur)

Le secteur à l'étude est localisé au centre du district dans l'un des deux anciens noyaux villageois (voir Figure 7.7). Il est à noter que l'église forme un pôle institutionnel avec l'école de quartier, la maison de la culture, la bibliothèque (voir Figure 7.8) ainsi que la Caisse Desjardins (voir Figure 7.9). Ce noyau est enclavé entre le canal de Lachine et celui de l'Aqueduc ainsi que par des infrastructures routières, dont l'échangeur Turcot. Ce secteur est situé dans une zone en revitalisation progressive. Quant à la rue commerçante sur laquelle est située l'église à l'étude, elle se trouve au cœur de la dynamique urbaine de ce quartier enclavé.



Figure 7.8 Bibliothèque et Maison de la culture
Marie-Uguay
(Source : Auteur)



Figure 7.9 Caisse Desjardins du Sud-Ouest de
Montréal située sur le boulevard Monk
(Source : Auteur)

Pour comprendre l'emplacement actuel du site ainsi que le territoire de l'arrondissement, il est d'abord important de revenir sur les vagues de développement du secteur à l'étude.

7.1.2 Analyse diachronique

Ce secteur s'est développé à la fin du XIX^e siècle. C'est d'abord du côté de l'ancienne municipalité de paroisse de la Côte-Saint-Paul¹⁹⁴, ainsi qu'au nord, à proximité du canal de Lachine où de nombreux emplois étaient disponibles, que le secteur s'est urbanisé. Le secteur nord-est est devenu la ville de Saint-Paul et le secteur sud-ouest est devenu le village de la Côte-Saint-Paul. Ce dernier a changé de nom en 1908 en l'honneur de son promoteur, Ulric Émard, qui avait commencé à lotir un ensemble résidentiel dès 1899 (Ville de Montréal, 2016e). C'est ce qui donna naissance au noyau villageois de l'ancienne ville Émard, puisque la paroisse Saint-Paul sera démembrée en 1906 au profit de la fondation de la nouvelle paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Cette paroisse s'est développée selon deux trames en raison de son emplacement sur l'île de Montréal. C'est d'ailleurs le boulevard Monk qui délimite les deux trames adaptées à l'hydrographie¹⁹⁵ du fleuve Saint-Laurent (voir Figure 7.10). Il s'agit du

¹⁹⁴ Ce territoire faisait d'abord partie du village de la Côte-Saint-Paul constitué en 1874, puis la municipalité de la paroisse Côte-Saint-Paul est détachée du territoire du village en 1878 (Fougère, 2012, p. 380).

¹⁹⁵ Il est important de préciser que les lots agricoles ont d'abord été élaborés en fonction du fleuve Saint-Laurent, et ce, perpendiculairement à ce dernier. Ce système a créé un principe de côtes (tracés majeurs desservant des territoires) et de rangs (entre les lots). La trame des faubourgs a été établie selon cette logique et l'aménagement urbain montréalais résulte de cela.

boulevard où est localisée l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. La partie nord-est correspond au lotissement de l'ancienne ville de Saint-Paul (A), qui est orientée vers le fleuve Saint-Laurent, tandis que les îlots de la partie sud-ouest sont orientés en fonction du canal de Lachine (B) (voir Figure 7.10). La paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est délimitée par le canal de Lachine au nord et celui de l'Aqueduc au sud, puis par le village de Saint-Paul à l'est et la paroisse de Lachine à l'ouest.

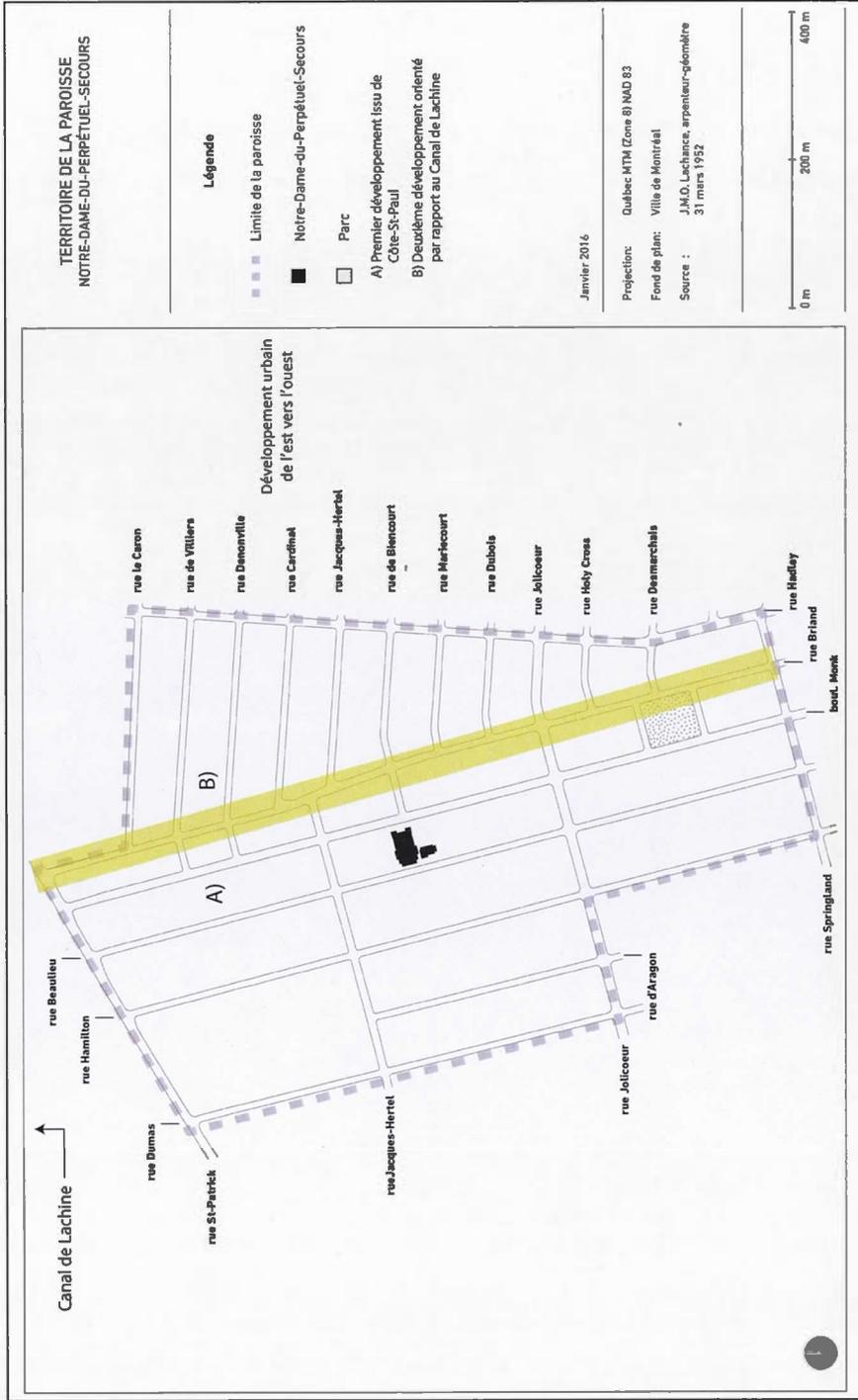


Figure 7.10 Carte de lotissement de la paroisse, 1952a
(Source : Archives de l'archevêché de Montréal, carte reproduite par l'auteur)

Pour comprendre le développement du territoire à l'étude, il faut brosser un portrait de l'évolution diachronique du secteur selon trois phases. Ces phases sont : i) la première subdivision des lots agricoles en parcelles urbaines (1899-1912), ii) la densification du secteur (1912-1954) et iii) la structuration du secteur (1954-2017). Le tissu du secteur actuel est le résultat d'un long processus de transformation et d'urbanisation.

7.1.2.1 Phase de lotissement (1899-1912)

Le plan¹⁹⁶ de cadastre (voir Figure 7.11) révèle la présence de parcelles à proximité du canal de Lachine, situé au nord-ouest du secteur à l'étude (voir Figure 7.10). Ce canal transforme le territoire et favorise les débuts d'un lotissement. Ce dernier a commencé dans la partie ouest de l'ancienne paroisse de Saint-Paul ainsi que dans le nord de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Avant le démembrement de l'ancienne paroisse Saint-Paul, le secteur ouest s'était plus développé le long du boulevard Monk. Puis, lors de la constitution de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours¹⁹⁷ en 1906, le lotissement de cette paroisse s'est orienté perpendiculairement au canal et non par rapport au fleuve comme cela était le cas pour la paroisse d'origine.

Lors de la mise en place du lotissement, les autorités religieuses avaient déjà ciblé des lots situés au centre de la nouvelle paroisse. Sur la carte de 1912 (voir Figure 7.11), nous pouvons déjà apercevoir un bâtiment situé à l'emplacement du site à l'étude. Celui-ci est localisé au centre d'un long îlot orienté du nord au sud et traversé par une ruelle. Le reste de la parcelle ainsi que celles limitrophes ne sont pas encore construites.

¹⁹⁶ Il est à noter que tous les plans et toutes les cartes qui seront présentés dans la suite du chapitre sont orientés selon le nord montréalais afin d'en faciliter la lecture.

¹⁹⁷ « [La] paroisse naissante était comprise entre le canal [de] Lachine au nord, le canal l'Aqueduc au sud, la paroisse de Lachine à l'ouest et celle de Côte Saint-Paul à l'est. Elle couvrait 1200 acres de terres [...] » (Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1981, p. 9).

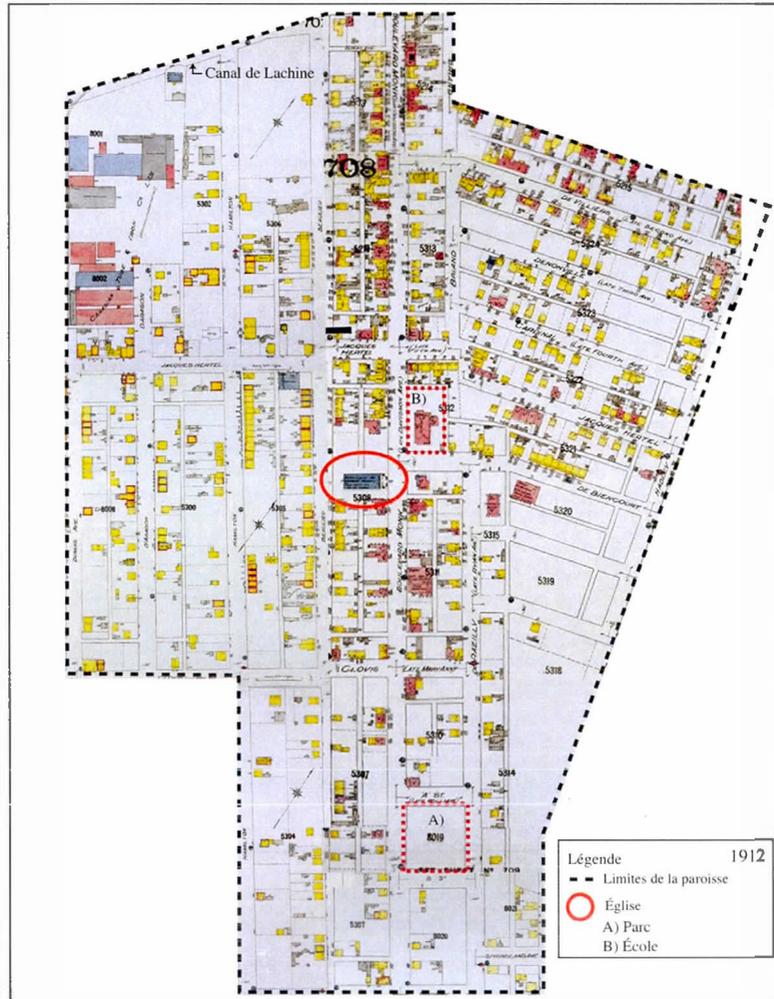


Figure 7.11 Carte du territoire de la paroisse, 1912
 (Source : carte tirée de l'*Insurance Plan of the City of Montreal*,
 BANQ, carte modifiée par l'auteur)

De plus, un espace non construit deviendra le parc Garneau (A) situé sur le boulevard Monk, un peu plus au sud. En outre, un bâtiment commercial d'importance se trouve à l'angle de rue De Biencourt et du boulevard Monk, où est aussi construite l'école de quartier portant le même nom que la paroisse (B) (voir Figure 7.11).

Une concentration de commerces a commencé également à se développer le long du boulevard Monk, qui deviendra graduellement le noyau urbain de la future ville Émard. Comme nous pouvons le constater, le secteur a donc commencé à se développer selon la logique faubourienne¹⁹⁸ avec des îlots rectangulaires non hiérarchisés et des parcelles de tailles régulières. L'église, par sa position, coupe un long îlot en deux; elle occupe une place originale en comparaison avec l'emplacement d'autres églises de faubourgs. Le territoire a donc amorcé son urbanisation et son organisation autour d'une rue principale : le boulevard Monk.

7.1.2.2 Phase de densification (1912-1954)

L'église à l'étude a été construite en 1914 (CPRQ, 2003a). Le site de l'église était alors assez central dans la structuration du secteur afin de desservir adéquatement la communauté paroissiale. De plus, l'ensemble du secteur était densément peuplé à cette époque. Nous sommes alors passés à la constitution d'un tissu urbain dense, et ce, depuis les débuts de la constitution de la paroisse au début des années 1900 (voir Figure 7.12).

Il n'y a que le secteur nord-ouest du territoire de cette paroisse qui reste moins dense en raison des activités industrielles qui s'y retrouvaient. Une école (B) a également été construite devant l'église et nous voyons que la parcelle laissée vacante sur le boulevard Monk l'est toujours et deviendra le parc Garneau (voir Figure 7.12).

¹⁹⁸ Ce type d'aménagement repose sur une logique de côtes et de rangs orientés en fonction du fleuve.

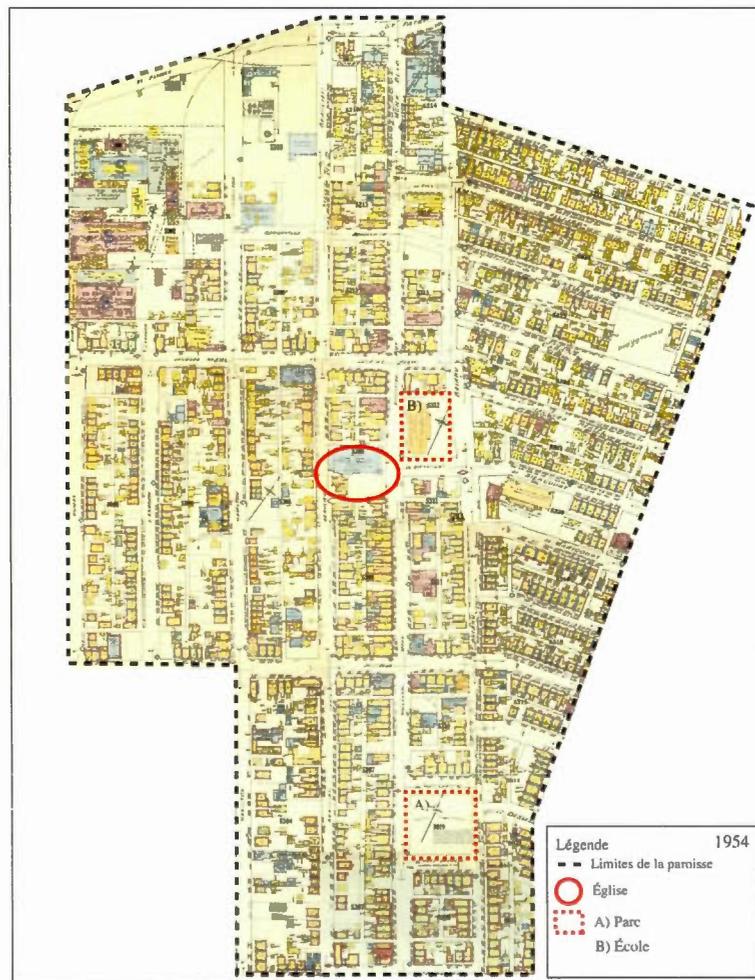


Figure 7.12 Carte du territoire de la paroisse, 1954

(Source : carte tirée de l'*Insurance Plan of the City of Montreal*,
BANQ, carte modifiée par l'auteur)

7.1.2.3 Phase de consolidation (1954-2017)

La dernière phase a été marquée par la restructuration de certaines parties du territoire ainsi que par une revitalisation plus récente d'un secteur où de nouvelles constructions sont apparues et d'autres bâtiments ont changé d'usage (voir Figure 7.13). Le secteur

restera toutefois principalement résidentiel (A), mais des bâtiments institutionnels importants seront construits, dont, un peu plus au sud sur le boulevard Monk, la maison de la culture Marie-Uguay, abritant également la bibliothèque de quartier (B), construite dans les années 1990, ainsi qu'une nouvelle école localisée derrière l'église, construite dans les années 1970 (C) (voir Figure 7.17).



Figure 7.13 Carte du territoire de l'ancienne paroisse, 2004a

(Source : carte tirée de l'*Insurance Plan of the City of Montreal*, BANQ, carte produite par l'auteur)

Ces nouveaux bâtiments visaient à offrir de nouveaux services dans le secteur. Des bâtiments anciens, dont deux anciennes écoles de quartier, ont été convertis pour un usage résidentiel, tout comme le premier presbytère. Ainsi, la physionomie des bâtiments demeure assez stable, mais leur usage ont changé.

Les années 2000 ont été marquées par la fermeture, en 2007, de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui était le principal lieu de culte de l'artère. Toutefois, le secteur voit se multiplier les lieux de culte de communautés ethnoreligieuses dans des locaux commerciaux du boulevard Monk. L'enveloppe des bâtiments a toutefois été peu modifiée à l'extérieur. Enfin, de nouvelles constructions mixtes ont également été réalisées sur le boulevard Monk, à l'emplacement d'anciennes constructions résidentielles (voir appendice J). Le volume de l'ancienne église dans le secteur restait encore assez important. Enfin, malgré les fonctions en mutation des usages des bâtiments institutionnels, le secteur demeure stable sur le plan de son organisation morphologique.

Comme nous pouvons le voir sur la figure 7.14, le site à l'étude est localisé dans un secteur où la grande majorité des éléments bâtis a été réalisée des années 1910 jusqu'au début des années 1950. Ce secteur est donc assez ancien et correspond à l'impact de l'activité économique du canal de Lachine dans le secteur. Deux autres sous-secteurs (sud-est et ouest) se sont développés depuis les années 1960 en raison de l'urbanisation généralisée des quartiers anciens de la ville de Montréal, ainsi ce tissu est plus récent.



Figure 7.14 Carte des vagues de lotissement
 (Source : Ville de Montréal, 2016f, modifiée par l'auteur)

7.1.3 Analyse synchronique

7.1.3.1 La parcelle

Le site sur lequel est localisée l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours s'est développé dès 1906 avec la construction d'une première chapelle à l'emplacement du premier presbytère. Le secteur au nord a commencé à se développer dans la deuxième partie du XX^e siècle. Ce territoire s'est donc urbanisé en grande partie grâce au canal de Lachine (Desloges et Gelly, 2002, p. 7).

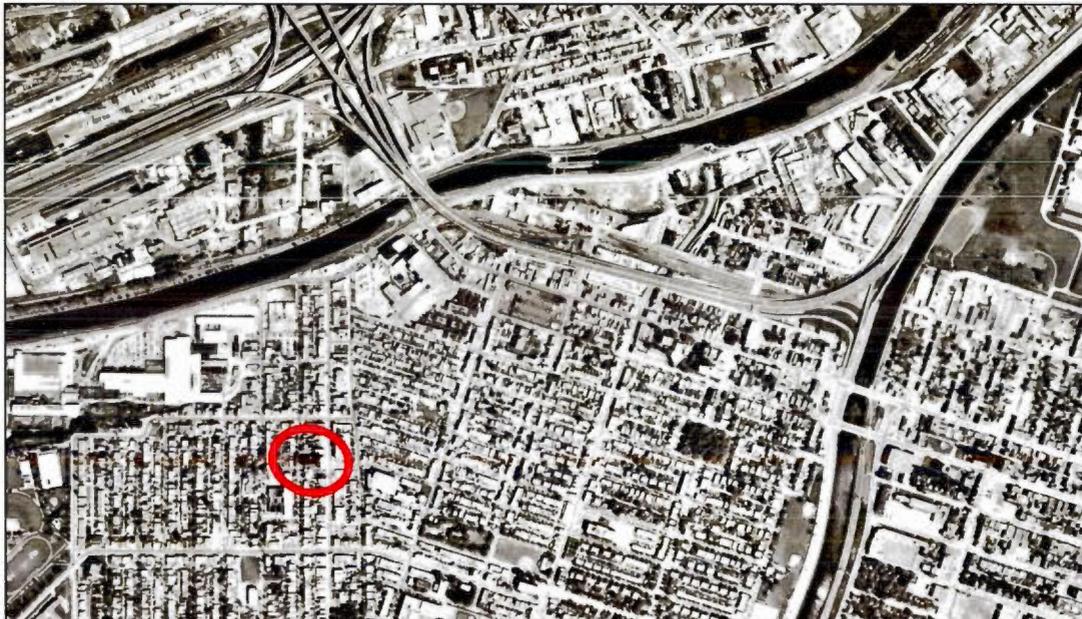


Figure 7.15 Vue aérienne du secteur Saint-Paul—Émard, 1950

(Source : Cartothèque de l'UQAM, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada)

Le site de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours comporte également un ancien presbytère et se retrouve intégré au sein d'un îlot à la fois commercial et résidentiel. Celui-ci est délimité par le boulevard Monk, la rue Jacques-Hertel, la rue Beaulieu et la rue Jolicoeur. Comme nous pouvons le voir sur la vue aérienne, l'îlot est de mêmes proportions que les autres orientés vers le canal de Lachine (voir Figure 7.15). Le site est directement localisé sur le boulevard Monk et fait face à la rue De Biencourt, qui est la jonction avec l'autre trame d'îlots plus petits. Cette autre trame provient d'un lotissement plus ancien qui est associé à celui de l'ancien village Saint-Paul. Le boulevard Monk est le cœur du quartier et l'ancienne église est tournée vers ce dernier. Son emplacement et son orientation ne se trouvent pas en tête d'îlot, mais plutôt au centre de ce dernier (voir Figures 7.12 et 7.13).

7.1.3.2 Le réseau viaire

Le boulevard Monk, qui borde le site, est une artère importante du secteur. Ce boulevard est d'ailleurs l'artère principale issue d'un axe fondateur, séparateur de deux systèmes de lotissement. Elle est principalement commerciale et nous pouvons y trouver une certaine concentration d'usage institutionnel. La rue Jolicoeur, qui passe au sud de l'îlot du site à l'étude, est également une rue importante du secteur. Elle est aussi en partie commerciale et dessert les environs. Les autres rues environnantes sont principalement résidentielles. La rue De Biencourt, qui se termine devant l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, permet de créer un lien avec le quartier Saint-Paul tout en mettant en valeur la façade de l'église. Le secteur est assez dense et les proportions du boulevard Monk lui confèrent son statut de rue principale du quartier. L'église a d'ailleurs pignon sur rue sur ce boulevard.

7.1.3.3 Les espaces libres

Dans le secteur à l'étude, la densité moyenne est assez élevée. Le site étudié est localisé au centre d'un noyau institutionnel du quartier (voir Figure 7.17). Il ne faut pas oublier que ce quartier de Montréal a été développé au début du siècle dernier. L'ancienne église est localisée sur une parcelle assez réduite et son implantation couvre la profondeur de l'îlot sur lequel elle se retrouve (lot traversant). Toutefois, nous pouvons aussi constater la présence d'un important retrait devant le presbytère, formant un espace libre aux abords du boulevard Monk.

Les bâtiments du site forment un ensemble paroissial et, mis à part le deuxième presbytère, il y a peu de marge de recul, puisque le parvis de l'église se trouve directement sur le boulevard Monk, sans dégagement. Les escaliers assez imposants se terminent en limite de lot (voir Figure 7.16).

7.1.3.4 Le cadre bâti

Comme nous pouvons le constater (voir Figure 7.17), en dehors du cœur institutionnel (autrefois l'ensemble paroissial), le secteur est essentiellement résidentiel, composé de duplex et de triplex (communément nommés les plex¹⁹⁹), et relativement dense. L'ensemble résidentiel est assez homogène et présente un patrimoine modeste du début du siècle dernier. À ce jour, le boulevard Monk, constitué de bâtiments mixtes (commerces au rez-de-chaussée et logements aux étages), structure ce quartier, puisqu'il s'agit d'un pôle institutionnel et de services de proximité. Il y a une relation directe entre le boulevard Monk et le cadre commercial de la vie quotidienne des résidents du quartier. Pour le reste, le quartier est majoritairement résidentiel et il est

¹⁹⁹ Il s'agit d'une typologie d'habitation significative à Montréal.

assez homogène quant à la facture architecturale (Ville de Montréal, 2005b). Notons que la majorité du cadre bâti résidentiel est construit dans le premier quart du siècle dernier (voir Figure 7.14).

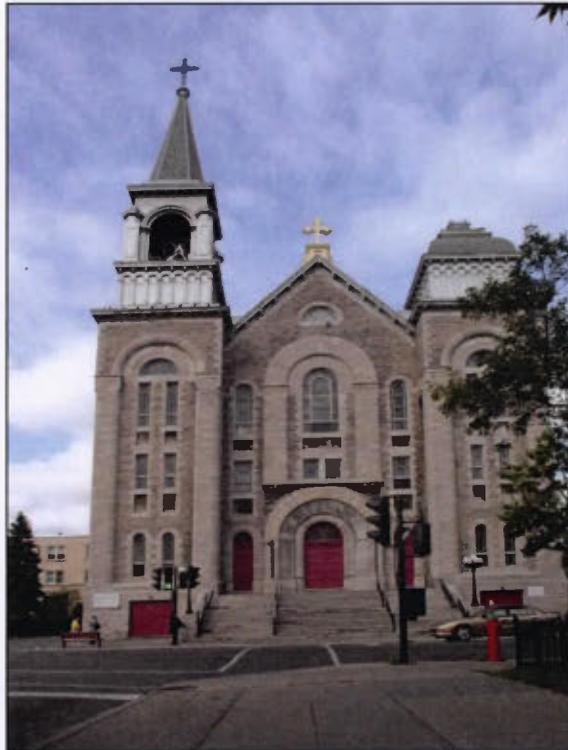


Figure 7.16 Façade de l'ancienne église
(Source : CPRQ, 2003a)



Figure 7.17 Carte d'utilisation du sol
(Source : Ville de Montréal, 2016g, modifiée par l'auteur)

Nous trouvons aussi des ensembles convertis, dont l'ancienne école située à l'avant du site à l'étude, qui est aujourd'hui une résidence de personnes âgées, ainsi que des condominiums construits en 2016 à l'angle du boulevard Monk et de la rue De Biencourt (voir Figure 7.18). Il y a dans le secteur un deuxième pôle institutionnel, celui des écoles Honoré-Mercier et Cœur-Immaculé. Enfin, le parc Garneau est également situé à proximité sur le boulevard Monk (voir appendice J).



Figure 7.18 Affiche promotionnelle
(Source : Auteur)

Ce secteur a toutefois connu un relatif déclin avec la diminution des activités industrielles liées au canal de Lachine, qui est en phase de revitalisation. Notons qu'un effort est fourni de la part de l'arrondissement pour redynamiser le secteur depuis quelques années (Ville de Montréal, 2015b). Le projet de requalification à l'étude s'inscrit donc dans une continuité de cette volonté locale à vouloir redynamiser ce secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest.

7.1.4 Synthèse de la requalification urbaine

La requalification de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours s'intègre dans une optique de revitalisation du secteur à l'étude. Dans une logique visant à renouveler la dynamique locale et assurer la vitalité commerciale du boulevard Monk, l'arrondissement du Sud-Ouest et la Société de développement commerciale Plaza Monk ont été des acteurs nécessaires à ce projet. Le nouveau théâtre Paradoxe s'intègre donc dans une entreprise de revitalisation économique locale. Depuis la transformation du site, de nouveaux condominiums (voir appendice J) ont été construits à l'angle du boulevard Monk et de la rue De Biencourt sur laquelle s'est déployé un projet de piétonnisation visant à concevoir de nouveaux espaces publics dans le quartier. Ce dernier projet peut ainsi mettre en valeur l'édifice monumental au cœur de la formation du quartier et de sa vie sociale. La revitalisation de ce secteur enclavé est toutefois lente, et plusieurs locaux sont à louer. De plus, le cadre architectural hétéroclite et le manque d'entretien de certains bâtiments n'aident pas à l'ambiance du quartier (voir appendice J). C'est pourquoi un projet de plus dans le secteur, comme celui à l'étude, peut être un moteur d'accélération de la revitalisation urbaine. Nous constatons qu'il existe un lien entre la dimension urbaine et la dimension architecturale impliqué dans le processus de requalification patrimoniale illustré au chapitre IV (voir Figure 4.5). Nous reviendrons sur ces constats dans le chapitre X.

Nous pouvons maintenant passer au deuxième cas à l'étude afin de procéder à une analyse approfondie de sa dimension urbaine. Cela nous permet d'en apprendre plus sur la formation du tissu urbain dans lequel est localisé ce cas.

7.2 Saint-Marc

Nous allons maintenant procéder à l'analyse morphologique du deuxième cas à l'étude (Saint-Marc). Pour ce faire, nous présentons d'abord une mise en contexte, puis les résultats de l'analyse diachronique, suivis des résultats de l'analyse synchronique, pour terminer par une synthèse du rôle de la position de l'église dans le processus de la requalification urbaine.

7.2.1 Mise en contexte

L'ancienne église Saint-Marc est située dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie²⁰⁰. Il s'agit d'un arrondissement de la Ville de Montréal considéré parmi les quartiers centraux. Cet arrondissement est localisé au nord des arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Il est séparé de son arrondissement limitrophe au sud, Le Plateau-Mont-Royal, par la voie ferrée qui dessert le Port de Montréal. Il est également délimité par une petite partie de l'arrondissement d'Outremont à l'ouest, par l'arrondissement de Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension au nord-ouest, ainsi que par l'arrondissement de Saint-Léonard au nord (voir Figure 7.19). L'église Saint-Marc est localisée plus spécifiquement dans le quartier Rosemont.

²⁰⁰ Cet arrondissement est composé de quatre districts bien différents les uns des autres en ce qui a trait à leur développement urbain et aux époques de construction. Les quatre districts sont : Saint-Édouard, qui couvre une bonne partie de ce qui est reconnu comme La Petite-Patrie, notamment la Petite-Italie; le Vieux-Rosemont, dans le secteur des anciennes usines Angus; Étienne-Desmarteau, dans le cœur de Rosemont, et Marie-Victorin, dans la partie est de l'arrondissement, correspondant au territoire le plus récemment développé, avec de grands ensembles publics (le Jardin botanique de Montréal, le parc Maisonneuve et l'hôpital Maisonneuve-Rosemont).

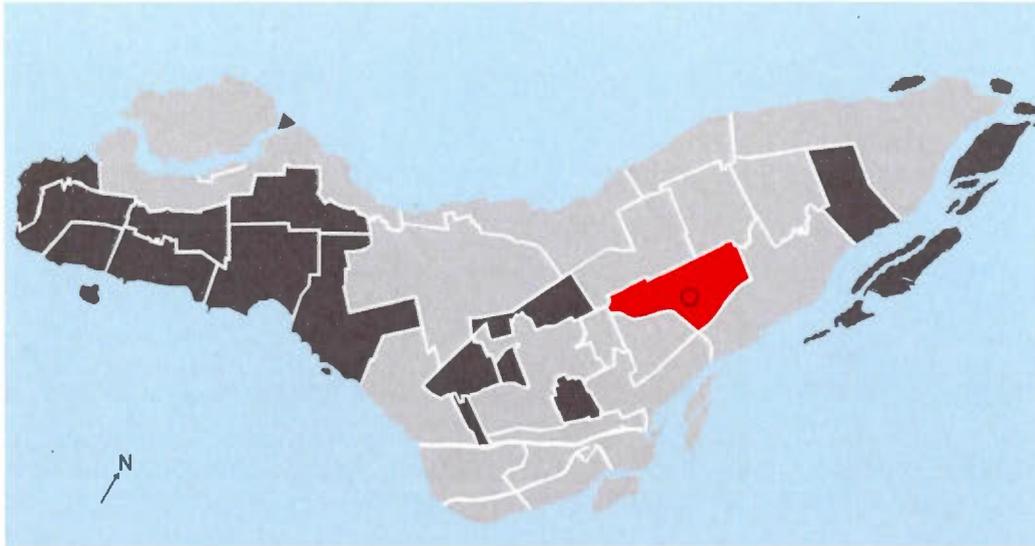


Figure 7.19 Localisation de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie
(Source : Image libre de droits, modifiée par l'auteur)

Le secteur à l'étude était localisé dans l'ancienne municipalité de village de la Petite-Côte (1895), qui prend le nom de Rosemont en 1905. Dès 1910, après son annexion, cette municipalité devient un quartier de la Ville de Montréal (Cournoyer, 2001, p. 1413).

C'est en grande partie l'arrivée des usines Angus, plus au sud, qui va transformer le territoire et contribuer à son urbanisation rapide (Ville de Montréal, 2016d). Dans le contexte de l'actuelle ville de Montréal, le site à l'étude est localisé dans le district Étienne-Desmarteau de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie.

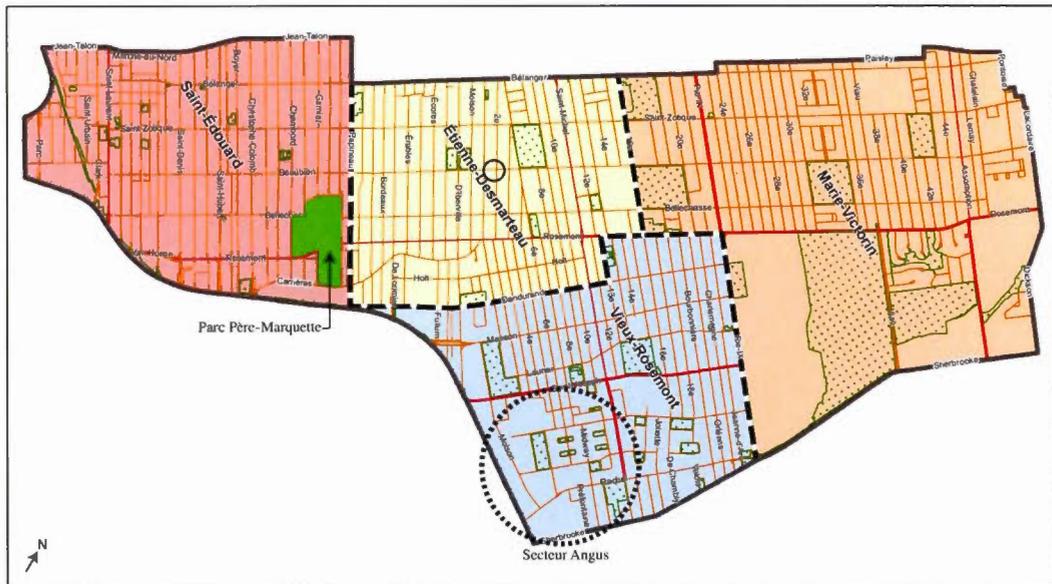


Figure 7.20 Les districts de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie
(Source : Image libre de droits, modifiée par l'auteur)

Dans ce district, nous pouvons remarquer que le territoire est occupé en totalité. Les îlots sont assez semblables sur l'ensemble du district et ils sont orientés nord-sud. Il s'agit d'un secteur relativement dense de Montréal (voir Figure 7.20). Ce dernier profite d'un cadre homogène et de qualité architecturale d'intérêt. La rue sur laquelle est située l'église à l'étude se trouve au cœur du quartier. Il est à noter que le site de l'église Saint-Marc et de l'école du même nom forme l'un des pôles institutionnels de ce quartier. Ce pôle se limite à la tête d'un îlot rectangulaire où l'on peut retrouver à l'extrémité nord l'église, le presbytère (voir Figure 7.21), les locaux communautaires au-dessus de la sacristie et l'école Saint-Marc (voir Figure 7.22). Toutefois, cet îlot est situé à la limite de deux concentrations de commerces et donc, de deux dynamiques urbaines (voir Figure 7.32).

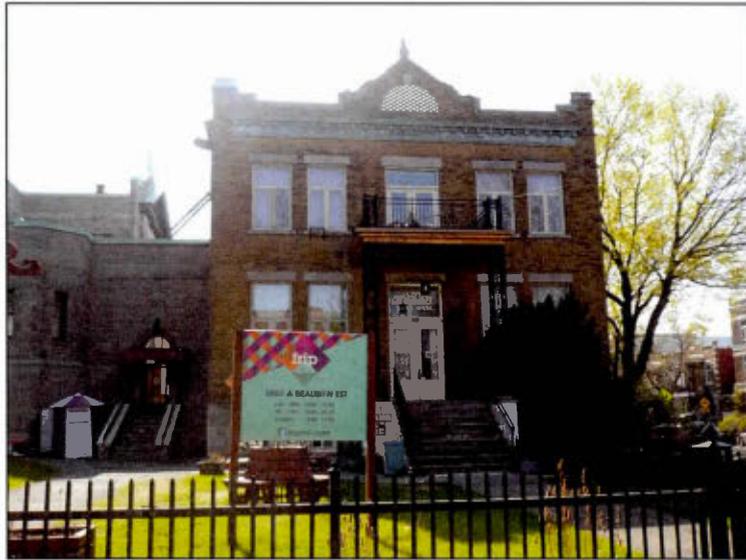


Figure 7.21 Vue avant du presbytère
(Source : Auteur)



Figure 7.22 Cour arrière de l'école Saint-Marc
(Source : Auteur)

Pour comprendre l'emplacement actuel du site ainsi que le territoire de l'arrondissement, il est d'abord important de revenir sur les vagues de développement du secteur à l'étude. Ces phases sont les mêmes que pour le projet précédent.

7.2.2 Analyse diachronique

Dès 1810, la construction du chemin Papineau vers le nord permet de développer de nouveaux villages sur l'île de Montréal. La municipalité du village de la Côte-Visitation²⁰¹ est créée en 1870 (Fougère, 2012, p. 380 ; Archives de Montréal, 2018), et ce territoire sera plus tard rattaché à l'ancienne paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge²⁰², qui a été constituée en 1887. Les Jésuites sont toutefois responsables de ce grand territoire à partir de 1883. La première église et un scolasticat sont construits à l'angle de la rue de Bordeaux et la rue Rachel²⁰³ (paroisse Immaculée-Conception, 2017). En 1895, la municipalité du village de la Côte-Visitation est démembrée pour permettre la création de la municipalité du village de Lorimier²⁰⁴ au sud et celle de la municipalité du village de la Petite-Côte dans sa portion nord, là où sera localisée l'église Saint-Marc (Landry, 2015, p. 12; Archives de Montréal, 2018).

En 1900, avec l'arrivée des usines Angus de la compagnie de chemin de fer du Canadian Pacific, le territoire au nord-est du cœur de l'ancienne paroisse commence à

²⁰¹ À noter qu'il est fréquent de retrouver l'utilisation du nom Côte-de-la-Visitation pour ce territoire.

²⁰² Elle prendra le nom d'Immaculée-Conception en 1910 (paroisse Immaculée-Conception, 2017).

²⁰³ Ces bâtiments ont été démolis pour y construire l'école secondaire Jeanne-Mance. Il s'agit du territoire actuel de la paroisse de l'Immaculée-Conception dans l'est du Plateau-Mont-Royal.

²⁰⁴ Ce territoire sera annexé à Montréal en 1909.

se développer. Messieurs Dandurand et Holt²⁰⁵ investissent les terres agricoles au nord des usines, ce qui donne naissance à la Petite-Côte, qui deviendra le village de Rosemont en 1905 en l'honneur de Rose Dandurand (la mère du promoteur) (Landry, 2015, p. 15). C'est à partir de cette période que l'ancienne paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge commence à être démembrée en plusieurs paroisses, dont celle de Saint-Marc, érigée en 1913 (CPRQ, 2003c, p. 10).

En 15 ans, le secteur s'est donc considérablement développé (CPRQ, 2003c, p. 10) en raison de l'arrivée de familles ouvrières rattachées aux usines Angus ou à des carrières qui étaient situées à l'emplacement actuel du parc Père-Marquette (voir Figure 7.20). Les carrières ont d'ailleurs été présentes jusque dans les années 1950 et c'est aussi à cette période que le secteur s'est développé considérablement (Landry, 2015). Ce déploiement s'est effectué en trois temps. D'abord, dans une première phase, au nord des usines Angus ainsi que dans le secteur des carrières situé au sud-ouest du secteur à l'étude. Puis, une deuxième phase de développement au nord des usines Angus a eu lieu, au début de la fondation de la paroisse Saint-Marc dans les années 1910. Enfin, la partie plus au nord-est s'est développée à partir des années 1950. Malgré trois phases distinctes, les îlots ont été développés de la même manière. Ceux-ci sont assez longs et sont orientés nord-sud. Ils comprennent pour la plupart une ruelle centrale qui permet de desservir les bâtiments contigus. L'urbanisation s'est effectuée à partir du noyau villageois de la première paroisse pour se développer à la fois vers l'est et le nord, soit en direction du secteur de l'ancienne municipalité du village de la Côte-Visitation (voir Figure 7.23).

²⁰⁵ Ces deux hommes sont des développeurs de l'époque et ont grandement contribué au développement de ce secteur de Montréal (Landry, 2015).

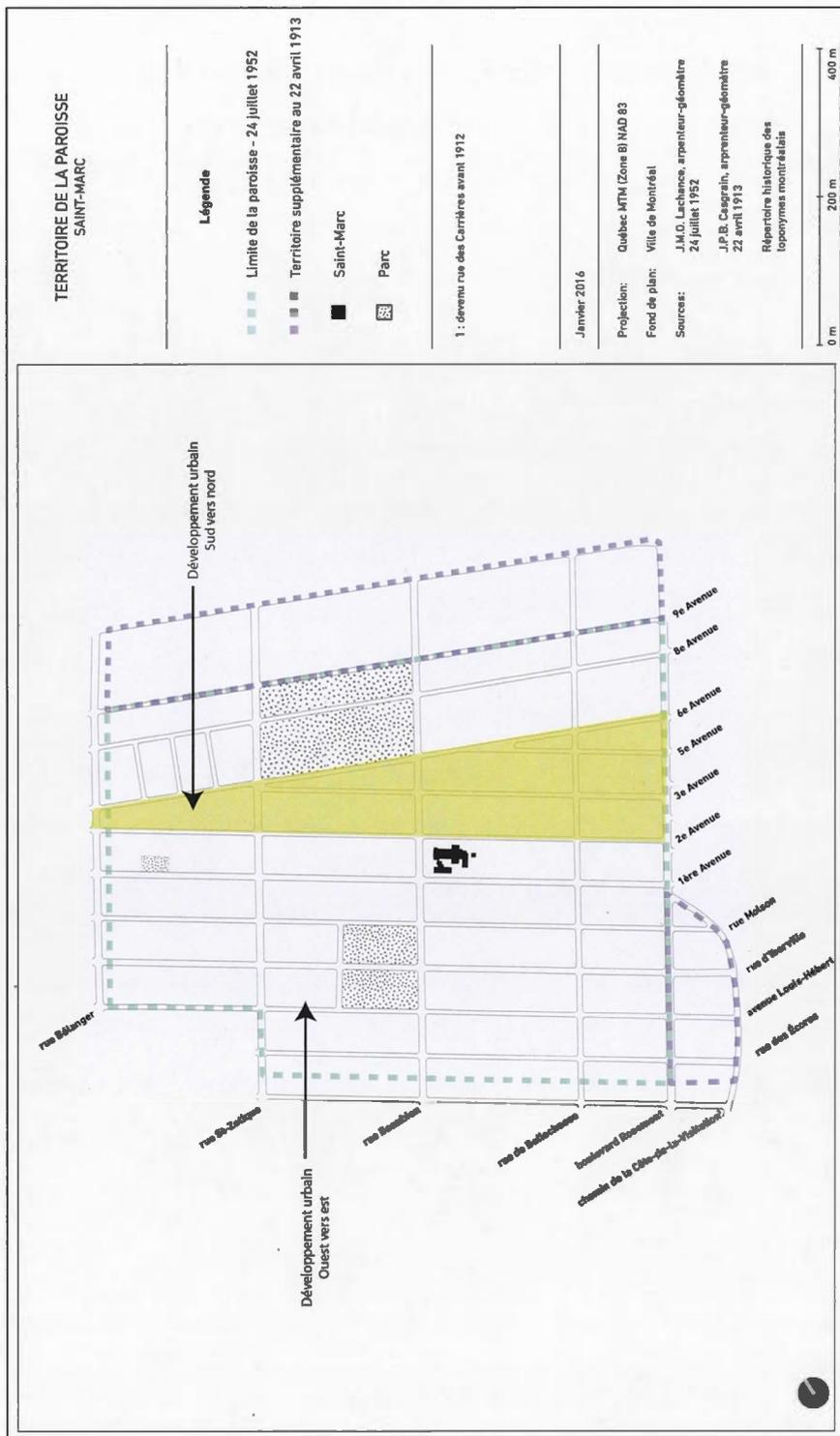


Figure 7.23 Carte de lotissement de la paroisse, 1952b

(Source : Archives de l'archevêché de Montréal, carte reproduite par l'auteur)

Pour comprendre le développement du territoire dans l'ancienne paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, nous brossons un portrait de l'évolution diachronique du secteur selon trois phases. Ces phases sont : i) la première subdivision des lots agricoles en parcelles urbaines (1883-1907), ii) la densification du secteur (1907-1949), et iii) la structuration du secteur (1949-2012). Le tissu du secteur actuel est un long processus de transformation et d'urbanisation.

7.2.2.1 Phase de lotissement (1883-1907)

Le territoire de l'ancienne paroisse Saint-Marc a commencé à se développer dans les années précédant l'érection de la paroisse (1913). Le lotissement était inscrit dans la continuité de ceux développés au sud et à l'ouest du secteur. Toutefois, la carte du cadastre (voir Figure 7.24) présente une organisation bien structurée des lots, mais peu de constructions sont encore réalisées sur le territoire de la paroisse Saint-Marc. Selon cette carte, le site à l'étude n'était pas prévu pour accueillir l'ensemble paroissial Saint-Marc, puisque le lot était découpé en petites parcelles résidentielles aménagées comme nous l'avons présenté précédemment. Le site du parc Molson était également divisé en parcelles. Tout nous laisse croire que la planification du territoire était envisagée pour que la rue Saint-Zotique devienne la rue principale du secteur, puisque des parcelles étaient planifiées en tête d'îlots. Une particularité locale est que la ruelle rejoint la rue principale en perçant la tête d'îlot, ce qui n'est pas le cas dans tous les quartiers montréalais (voir Figure 7.24). Enfin, la partie est de la paroisse n'était pas encore envisagée, puisqu'une zone non planifiée est présente sur la figure 7.24 et correspond à des lots agricoles.

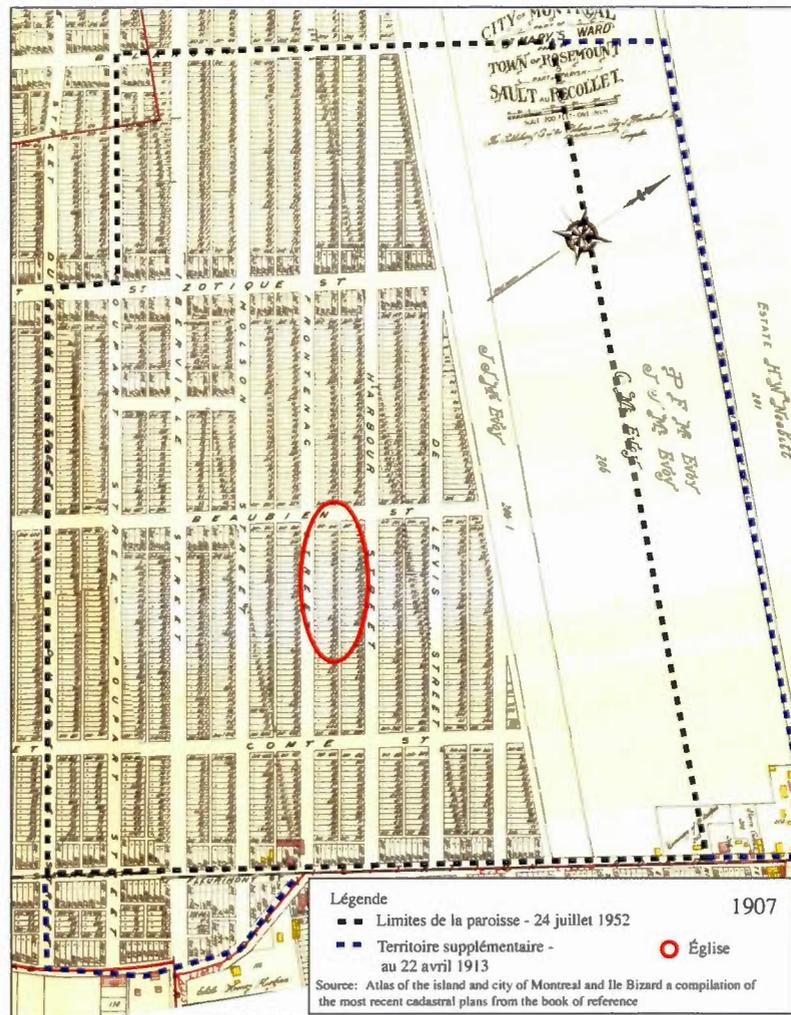


Figure 7.24 Carte du territoire de la paroisse, 1907

(Source: carte tirée de l'*Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*, BANQ, carte modifiée par Auteur)

7.2.2.2 Phase de densification (1907-1949)

Comme nous pouvons le constater, le secteur s'est urbanisé, en partie, selon la planification envisagée, sauf pour un ensemble de lots remembrés qui diffère de la

planification initiale, soit le site du parc Molson et celui de l'église Saint-Marc et de l'école de la paroisse (voir Figure 7.25). Le lotissement s'est donc effectué depuis l'ouest et le sud, comme cela est également présenté à la figure 7.23.



Figure 7.25 Carte du territoire de la paroisse, 1949

(Source : carte tirée de Insurance Plan of the City of Montreal, BANQ, carte modifiée par l'auteur)

La partie nord-est de la paroisse Saint-Marc n'était pas encore développée. Cela correspondait aussi à la rencontre de deux lotissements ainsi qu'à la partie des terres agricoles non encore loties (voir Figure 7.25). Bien qu'elle se situait au centre de la paroisse en devenir et que sa façade était orientée vers le nord, l'église se retrouvait donc à la frange d'un tissu urbain en phase de structuration et non au centre de celui-ci. L'église, le presbytère et l'école Saint-Marc occupaient une bonne partie d'un ensemble de lots sur lesquels ils se retrouvent. De plus, l'église se situe en tête d'îlot comme cela était le cas pour plusieurs églises de quartier construites pendant cette période. Malgré l'absence de têtes d'îlots dans la mise en place du lotissement, un front bâti s'est constitué le long de la rue Beaubien Est.

Le secteur était assez dense et principalement résidentiel. Ainsi, l'ensemble des bâtiments paroissiaux se démarquaient dans l'organisation faubourienne traditionnelle pour Montréal. L'emplacement de l'école Saint-Marc, située derrière l'église, était une disposition originale, puisqu'en général l'école fait face à l'église ou bien se retrouve à côté de cette dernière sur un autre îlot. D'autres bâtiments institutionnels ont également été construits durant cette période dans la partie est de la paroisse qui n'était pas encore développée.

7.2.2.3 Phase de consolidation (1949-2012)

La phase actuelle a été marquée par la revitalisation d'un secteur où la rue Beaubien Est n'est plus la seule rue d'importance dans le secteur. D'autres pôles se sont également développés; le secteur nord-est de la paroisse, n'étant pas encore construit dans les années 1940 et 1950, le deviendra par la suite adoptant une orientation et un autre mode de structuration où alternent implantations institutionnelles pavillonnaires, et projets immobiliers et de parcs (voir Figure 7.28).



Figure 7.26 Caisse Desjardins de Rosemont–Petite-Patrie, rue Beaubien Est
(Source : Auteur)

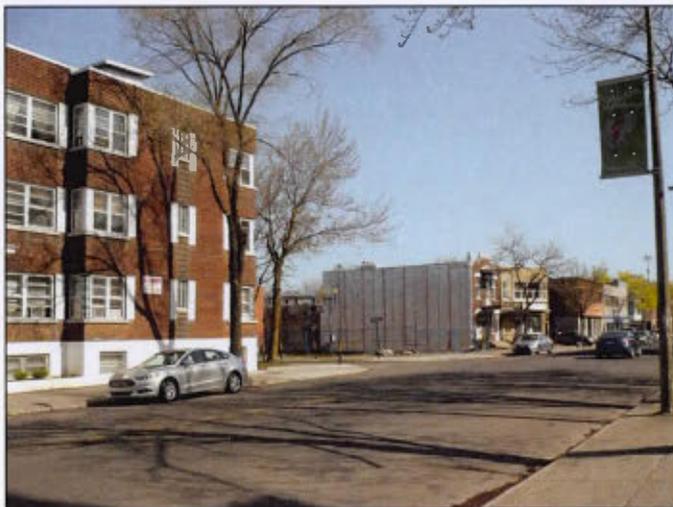


Figure 7.27 Terrain vacant, angle de la rue Beaubien Est et de la 2^e Avenue
(Source : Auteur)

La rue Beaubien Est reste toutefois assez semblable, malgré l'apparition d'un nouveau bâtiment au début des années 2000 à l'angle de la 1^{re} Avenue (une Caisse Desjardins) (voir Figure 7.26) et une érosion de son tissu avec la disparition d'un bâtiment dans les dernières années à l'angle de la 2^e Avenue et de la rue Beaubien Est (voir Figure 7.27).

Le reste du territoire de la paroisse est resté toutefois semblable et peu de nouvelles constructions se sont réalisées, sauf sur des terrains qui n'étaient pas encore occupés (voir Figure 7.28).

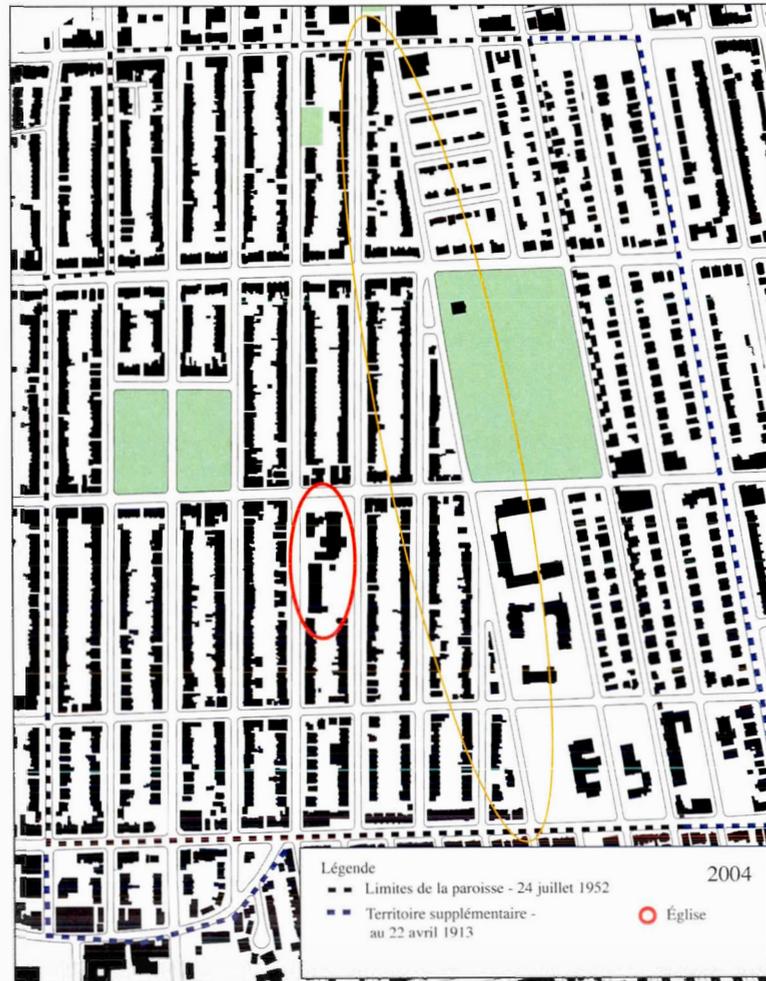


Figure 7.28 Carte du territoire de l'ancienne paroisse, 2004b
 (Source : Carte tirée de Insurance Plan of the City of Montreal,
 BANQ, carte modifiée par l'auteur)

L'aménagement des principales voies (Papineau, Rosemont et Saint-Michel) et l'urbanisation du secteur par l'installation d'un tramway ont engendré un accroissement de la population jusque dans les années 1930 (Landry, 2015). Puis, les années 1950 ont été marquées par la densification et la fin de l'exploitation des carrières. Dès les années 1970, nous assistons à la construction et à la consolidation finale du tissu urbain du secteur vers le nord-est (voir Figure 7.29).

Nous pouvons donc comprendre que le secteur n'a pas concrètement changé d'un point de vue du cadre bâti, mais que plusieurs pôles se sont créés (voir Figure 7.32). L'école paroissiale est toujours présente et elle est aujourd'hui intégrée à la Commission scolaire de Montréal. Pour sa part, l'ancienne église Saint-Marc est toujours utilisée à titre de lieu de culte. Depuis 2015, elle est aussi devenue l'église Saint-Martyr-du-Vietnam, occupée par une communauté vietnamienne. Il s'agit donc ici d'une mutation culturelle. Rappelons deux faits marquants : d'abord, le premier projet de requalification de l'église Saint-Marc en maison de la culture a été rejeté par l'administration locale en place qui a remporté les élections en 2009; ensuite, en 2012, l'archevêché a émis un moratoire sur toutes les ventes d'églises, ce qui a contribué à la fin du projet de requalification de l'église Saint-Marc. Ainsi, en dehors du processus d'idéation du projet d'Imaginons Saint-Marc, l'église a su conserver sa vocation culturelle.

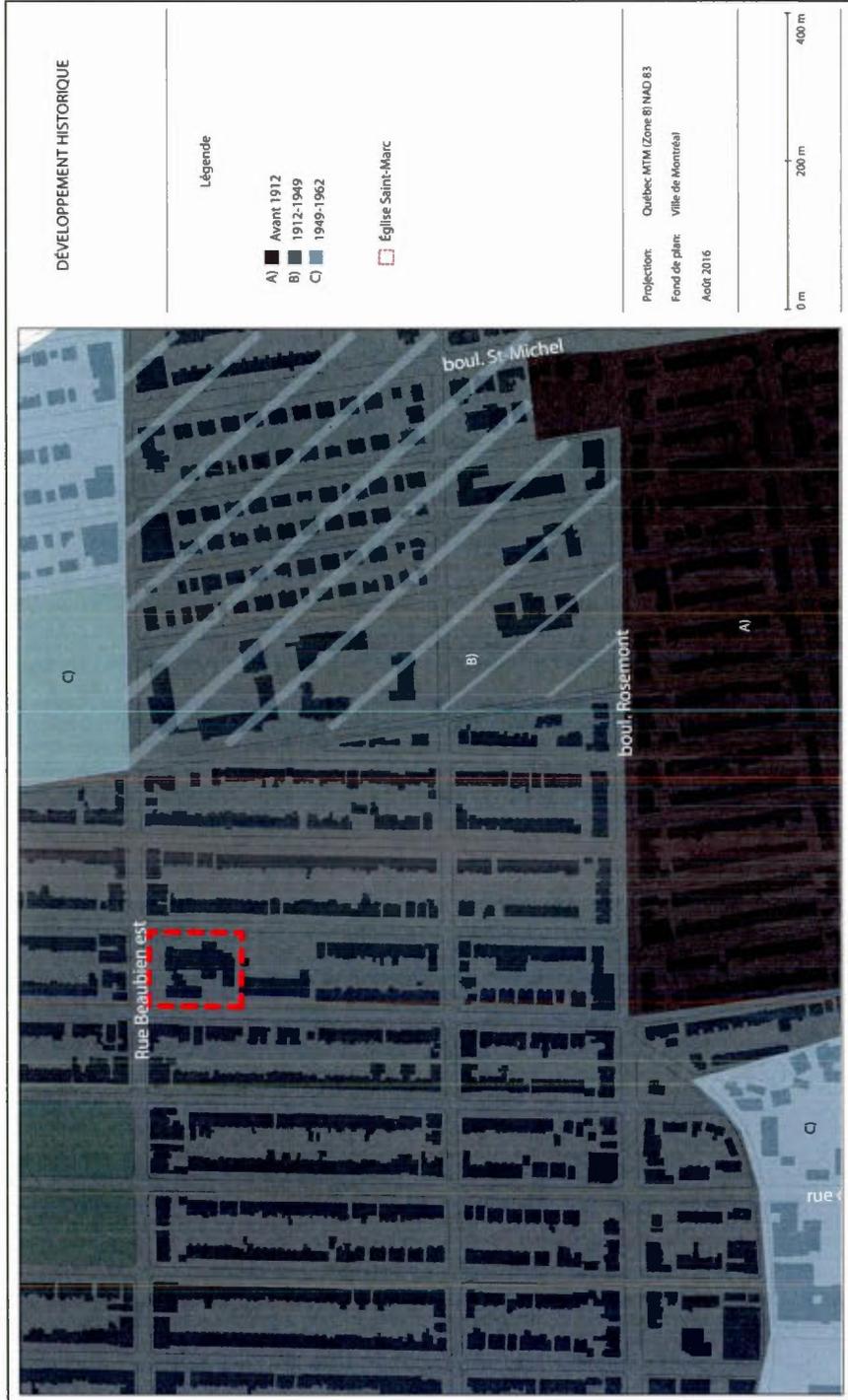


Figure 7.29 Carte des vagues de développement

(Source : Ville de Montréal, 2016h, modifiée par l'auteur)

7.2.3 Analyse synchronique

7.2.3.1 La parcelle

Le site spécifique où est localisée l'ancienne église Saint-Marc s'est développé avec la construction de la première chapelle en 1914. Les parcelles environnantes sont principalement résidentielles. La partie sud de la paroisse s'est développée au début de sa fondation (1913) et puis les bâtiments à proximité du site ont été construits dans les années 1930, ce qui coïncide avec la construction de l'église. Ce territoire s'est donc urbanisé rapidement (voir Figure 7.29).



Figure 7.30 Vue aérienne du secteur de Rosemont, 1969

(Source : Cartothèque de l'UQAM, ministère de l'Énergie, des Mines et des
Ressources du Canada)

L'église, étant tournée vers le nord, nous permet de comprendre que la vision de développement de l'époque s'est orientée du sud vers le nord. C'est pour cela qu'une partie des constructions situées au nord et à l'est sont les plus récentes.

Le site de l'ancienne église Saint-Marc comprend également un presbytère et un bâtiment communautaire. Il s'agit du pôle communautaire et spirituel du quartier et de la paroisse. Ce site occupe la partie nord d'un îlot partagé avec l'école Saint-Marc, ainsi que des habitations. Cet îlot est délimité par les 1^{re} et 2^e Avenues, la rue Bellechasse et la rue Beaubien Est sur laquelle l'église se retrouve (voir Figure 7.30). Comme nous pouvons le voir sur la vue aérienne, il est de proportions équivalentes aux autres îlots du secteur. Il ne s'agit pas d'un grand pôle institutionnel, mais il y a une certaine concentration de services localisés à cet endroit. Nous pouvons aussi constater que le site est situé à proximité de la rencontre de deux trames et que de grands îlots à vocation institutionnelle et de parcs sont situés à l'est de l'église Saint-Marc et forment une limite. Ceci fait en sorte que le site à l'étude n'est pas au centre du tissu résidentiel, mais à sa limite est (voir Figure 7.30).

7.2.3.2 Le réseau viaire

La rue Beaubien Est, qui borde le site, est une artère importante du secteur. Cette rue, à vocation mixte, surtout aux abords du parc Molson, est centrale dans le développement du quartier, anciennement connu comme la municipalité du village de la Côte-Visitation. Les deux avenues qui se trouvent sur les côtés latéraux du site et de l'îlot sont des rues résidentielles à sens unique.

7.2.3.3 Les espaces libres

Il s'agit d'un secteur dont la densité moyenne est relativement élevée²⁰⁶, car ce dernier a été développé au début du siècle dernier dans un souci de rentabilité. Le site de l'église est au centre d'un noyau institutionnel (voir Figure 7.32). L'église est localisée en tête d'îlot comme plusieurs autres construites à cette même période sur le territoire de l'archevêché de Montréal.

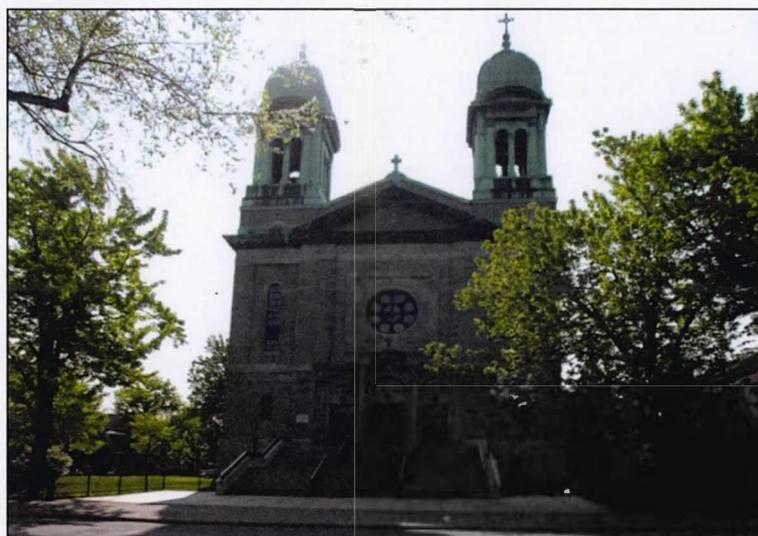


Figure 7.31 Façade de l'église depuis la rue Beaubien Est
(Source : Auteur)

L'église profite d'une marge de recul à l'avant, créant un parvis dégagé, ainsi que sur le côté latéral du côté est (voir Figure 7.31). Le côté ouest du site est occupé par le presbytère et un stationnement, ce qui ne donne pas le même effet de dégagement de l'édifice monumental que sur l'autre côté. L'arrière est occupé par le site de l'école Saint-Marc, qui n'offre aucun dégagement. Le milieu étant assez dense et les îlots

²⁰⁶ Nous estimons cette densité à 48 logements à l'hectare.

largement utilisés, l'espace libre associé à l'escalier principal de l'entrée à l'avant de l'église lui confère une importance dans le tissu urbain du quartier.

7.2.3.4 Le cadre bâti

Comme nous pouvons le constater (voir Figure 7.32), en dehors du cœur institutionnel (autrefois l'ensemble paroissial), le secteur est essentiellement résidentiel et relativement dense. L'ensemble résidentiel au sud est assez homogène et fait également partie d'un ensemble urbain d'intérêt de l'arrondissement (Ville de Montréal, 2005c). Cet ensemble est composé de duplex et de triplex. Ils profitent d'une architecture détaillée, dont les ornements extérieurs, les vitraux, etc., sont des éléments distinctifs (voir Figure 7.33). Ces derniers sont représentatifs des plex de maçonnerie typiques de Montréal.

À ce jour, plusieurs petites concentrations commerciales desservent le secteur ainsi qu'un grand ensemble institutionnel composé d'écoles et de la bibliothèque de quartier (voir Figure 7.32). Les activités commerciales de la rue Beaubien Est sont moins concentrées aux abords du site de l'église, ce qui le place aux limites de deux dynamiques urbaines par rapport au pôle commercial situé aux abords du parc Molson et au pôle institutionnel à l'est (voir Figure 7.32).

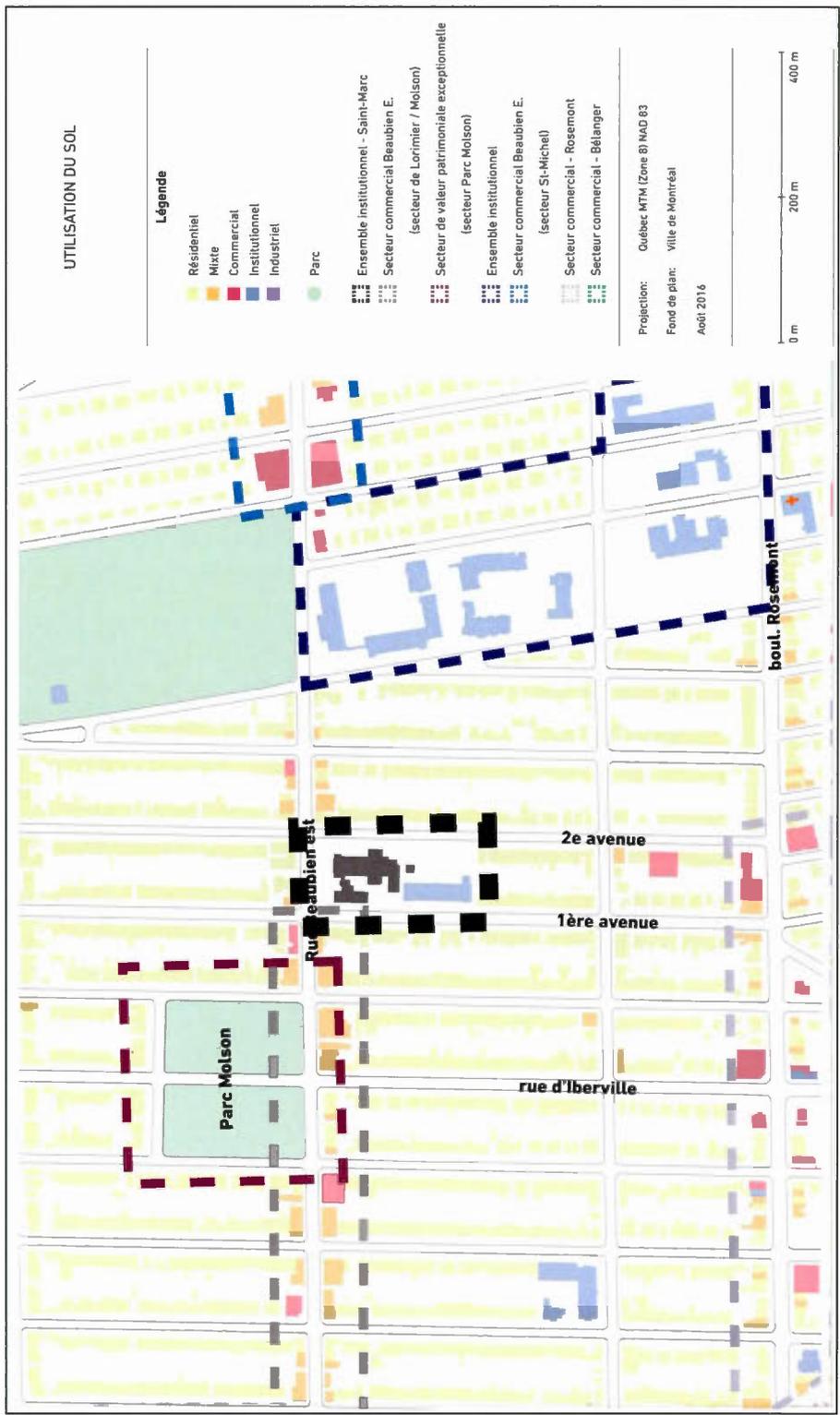


Figure 7.32 Carte de l'utilisation du sol
 (Source : Ville de Montréal, 2016i, modifiée par Auteur)

De plus, une partie du quartier est inventorié au sein d'un « secteur de valeur patrimoniale intéressante » (Ville de Montréal, 2005b). Le quartier est donc majoritairement résidentiel et très homogène architecturalement. Nous retrouvons toutefois des conciergeries de type Art déco (voir appendice J).



Figure 7.33 Plex situés à proximité de l'église
(Source : Auteur)

Il est à noter que les limites de la paroisse ont englobé deux secteurs construits lors de phases²⁰⁷ distinctes. Le secteur de Lorimier Molson profite d'un achalandage important et est utilisé par une variété d'usagers (vocation de centre de la vie sociale du quartier).

²⁰⁷ La 6^e Avenue est la ligne de fracture entre les deux ensembles bâtis distincts.

Le parc Molson et le cinéma Beaubien attirent bon nombre de personnes à plusieurs moments de l'année, tandis que le secteur à proximité du boulevard Saint-Michel est utilisé à une échelle plutôt locale. D'ailleurs, comme nous pouvons le constater à la figure 7.32, il existe deux secteurs commerciaux distincts sur la rue Beaubien Est et l'église se trouve à la limite de ces deux pôles.

7.2.4 Synthèse de la requalification urbaine

La requalification envisagée pour le site de l'ancienne église Saint-Marc devait offrir un lieu communautaire, en complément des activités autour du parc Molson, pour les résidents de ce secteur. Dans ce projet, il est important de souligner que la revitalisation du secteur était déjà commencée. En atteste la présence de plusieurs commerces au goût du jour, de nombreux bâtiments rénovés ainsi que des installations publiques entretenues (voir appendice J). De plus, l'église semblait avoir été patrimonialisée par les résidents du secteur, puisque la destinée de ce lieu a soulevé un intérêt²⁰⁸ lors de la résidence *in situ*. Toutefois, il est important de rappeler qu'en fonction de la structuration de la trame urbaine, le site de l'église Saint-Marc est excentré du secteur du parc Molson, là où se trouve une concentration de commerces, et ce, malgré la volonté de l'archevêché d'établir le lieu de culte au centre géographique d'un quartier naissant. Les deux logiques de formation que nous pouvons voir dans le secteur (voir Figure 7.33) peuvent avoir un impact dans le processus et le potentiel de requalification du site de l'église Saint-Marc.

²⁰⁸ À noter que nous reviendrons plus en détail sur cet intérêt des riverains dans le chapitre consacré à l'analyse de la dimension sociale.

Le rejet du premier projet de conversion de l'église et la décision de l'archevêché de Montréal de ne pas vendre le site font de Saint-Marc un lieu dont la vocation ne peut pas véritablement changer. L'église est d'ailleurs aujourd'hui occupée par une communauté vietnamienne qui a repris son ensemble, dont son sous-sol et le presbytère, qui étaient occupés par Compagnons de Montréal²⁰⁹.

Nous terminons donc ce chapitre par l'analyse de la dimension morphologique du troisième cas à l'étude. Cette analyse nous permet de comprendre la formation du tissu urbain dans lequel l'église à l'étude a été construite.

7.3 Sainte-Germaine-Cousin

Nous allons maintenant procéder à l'analyse morphologique du dernier cas à l'étude (Saint-Germaine-Cousin). Pour ce faire, nous présentons d'abord une mise en contexte, puis les résultats de l'analyse diachronique, suivis des résultats de l'analyse synchronique, pour terminer par une synthèse de sa position dans le tissu ainsi que son rôle et son impact éventuel dans le processus de la requalification urbaine et de son rôle dans la structuration urbaine d'un quartier.

²⁰⁹ Rappelons que ce groupe est l'un des co-porteurs du projet.

7.3.1 Mise en contexte

L'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin est située dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles²¹⁰. Il s'agit d'un arrondissement qui est localisé dans la partie est de la ville à la pointe de l'île de Montréal.

Il est donc excentré et délimité par la rivière des Prairies au nord-est, le fleuve Saint-Laurent au sud-est, la ville de Montréal-Est au sud-ouest et les arrondissements d'Anjou et de Montréal-Nord au nord-ouest (voir Figure 7.34). Quand le secteur à l'étude s'urbanise, au début des années 1950 (voir Figure 7.38), une controverse éclate au sujet de l'emplacement de l'église et, en 1952, l'archevêché retire le décret autorisant sa construction et celle du presbytère. Ce n'est qu'en 1960 que l'église est construite (Desjardins, 2012, p. 41).

²¹⁰ Cet arrondissement est composé de deux anciennes villes fusionnées : Pointe-aux-Trembles (1982) et Rivière-des-Prairies (2002) (Ville de Montréal, 2017b).

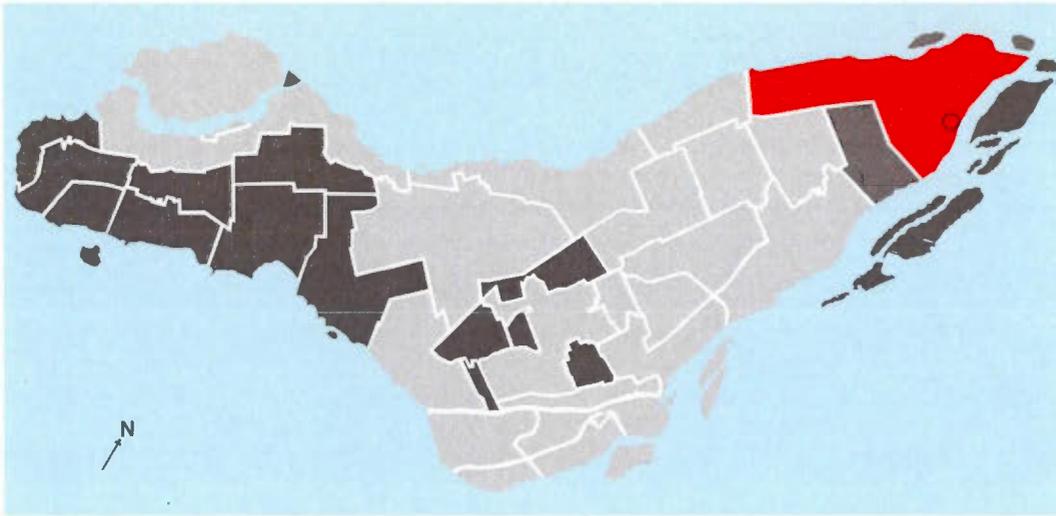


Figure 7.34 Localisation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

(Source : Image libre de droits, modifiée par l'auteur)

Ce secteur est localisé à l'est du premier pôle villageois de Pointe-aux-Trembles (voir Figure 7.39), dans ce qui était l'ancienne municipalité de Laval de Montréal (1916), qui fusionne en 1925 avec l'ancienne ville de Pointe-aux-Trembles, laquelle, à son tour, fusionne avec la ville de Montréal en 1982 (Desjardins, 2008).

Dans le contexte de l'actuelle ville de Montréal, le site à l'étude se trouve aux limites de deux districts de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Il s'agit du district de la Pointe-aux-Prairies (voir Figure 7.35).

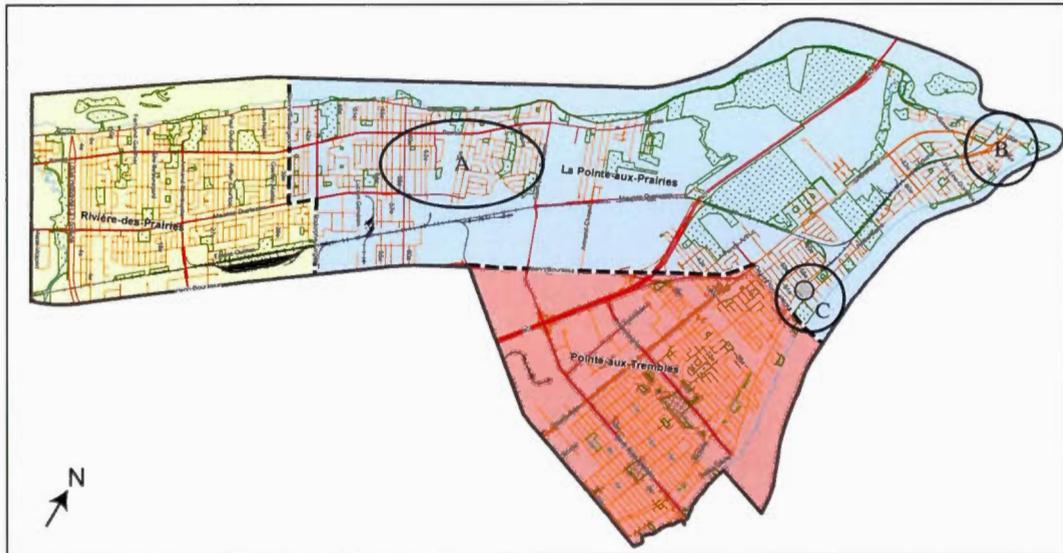


Figure 7.35 Les trois districts de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles
(Source : Image libre de droits, modifiée par l'auteur)

Dans le district de Pointe-aux-Prairies, nous pouvons remarquer qu'il y a trois concentrations sur ce territoire peu développé et peu dense (voir Figure 7.35), selon un développement de type suburbain. Il s'agit du secteur est de Rivière-des-Prairies (A), du secteur de la pointe de l'île (B) et du secteur Montmartre (C) qui est situé à la limite sud-ouest du district (voir Figure 7.35). Plusieurs terrains sont encore à construire, et le secteur à l'étude est principalement résidentiel. Toutefois, l'église forme un pôle institutionnel avec le bâtiment de la commission scolaire (voir Figure 7.36), un parc (voir Figure 7.37) et une maison de la culture, non loin de là. Ce pôle est localisé sur la rue Notre-Dame Est, qui est l'une des rues de transit du secteur.



Figure 7.36 Façade des bureaux de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
(Source : Auteur)

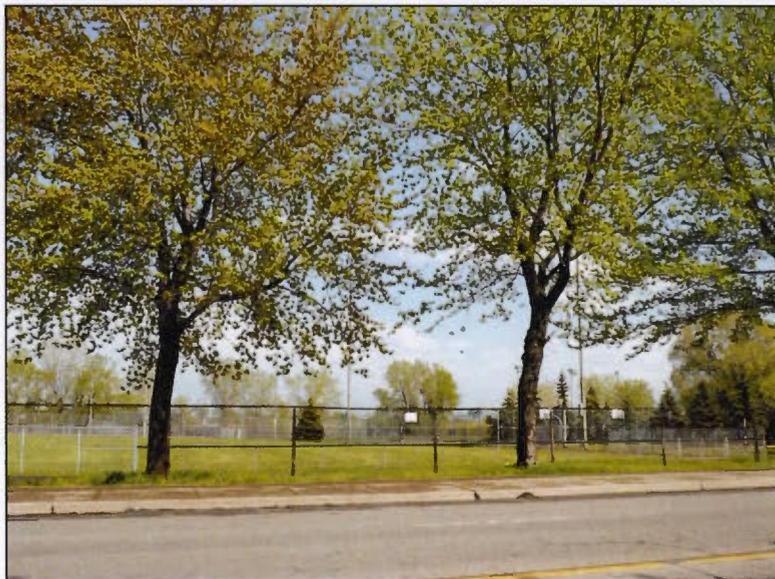


Figure 7.37 Vue du parc situé à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)

7.3.2 Analyse diachronique

Le site à l'étude est localisé dans un secteur dont le lotissement est typique de l'époque d'après-guerre, lors de laquelle la périphérie de la ville prend de l'expansion. Nous assistons, à cette époque, au développement suburbain par l'implantation d'autoroutes sur le territoire, ce qui provoque en partie un premier étalement urbain à l'échelle de l'île de Montréal. Comme nous pouvons le constater sur la carte de la paroisse datée de 1951, le secteur commence véritablement à s'urbaniser durant cette période (voir Figure 7.41), et il se déploie à partir du noyau ancien situé au sud-ouest. Deux structures de transport sont également construites et marquent le secteur : la voie ferroviaire du Canadien National (CN)²¹¹ et la rue Notre-Dame Est. L'urbanisation s'effectue à partir du noyau villageois²¹² s'étalant le long de l'ancien chemin du Roy plus à l'ouest (voir Figure 7.39). Le développement se réalise vers l'est à mesure que l'on construit sur des lots agricoles. Nous allons d'ailleurs voir ceci plus en détail un peu plus loin dans ce chapitre.

En raison de l'augmentation de la population au tournant de la deuxième moitié du XX^e siècle, il y a subdivision de paroisses en 1950 dans l'ancienne ville de Pointe-aux-Trembles et on assiste à la création de ce qui est devenu la paroisse de Sainte-Germain-Cousin (voir Figure 7.38). Ce secteur de Montréal s'est donc urbanisé assez tardivement et s'est également développé selon un mode suburbain avec des résidences de type pavillonnaire. L'ancienne paroisse Sainte-Germain-Cousin est née du démembrement de l'ancienne paroisse de la Pointe-aux-Trembles en deux paroisses (Sainte-Maria-Goretti et Sainte-Germain-Cousin) dans les années 1950 (Desjardins,

²¹¹ Le CN est une compagnie nationale canadienne qui possède et gère une partie des infrastructures ferroviaires au Canada.

²¹² Il s'agit de la première paroisse Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles (Fougère, 2012, p. 381), plus à l'ouest dans l'actuel district de Pointe-aux-Trembles (voir Figure 7.35).

2012). Le territoire est défini par la 64^e Avenue au nord-est, le fleuve Saint-Laurent au sud-est, la limite de la municipalité de la paroisse de la Rivière-des-Prairies au nord-ouest et le lot numéro 196 de la municipalité de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, selon les archives de l'archevêché de Montréal (1951) (voir Figure 7.38).

Pour comprendre l'emplacement actuel du site ainsi que le territoire de l'arrondissement, il est d'abord important de revenir sur les vagues de développement du secteur à l'étude. Ces phases sont les trois mêmes que pour les deux projets précédents. Nous brossons donc un portrait de l'évolution diachronique du secteur en fonction de trois phases.

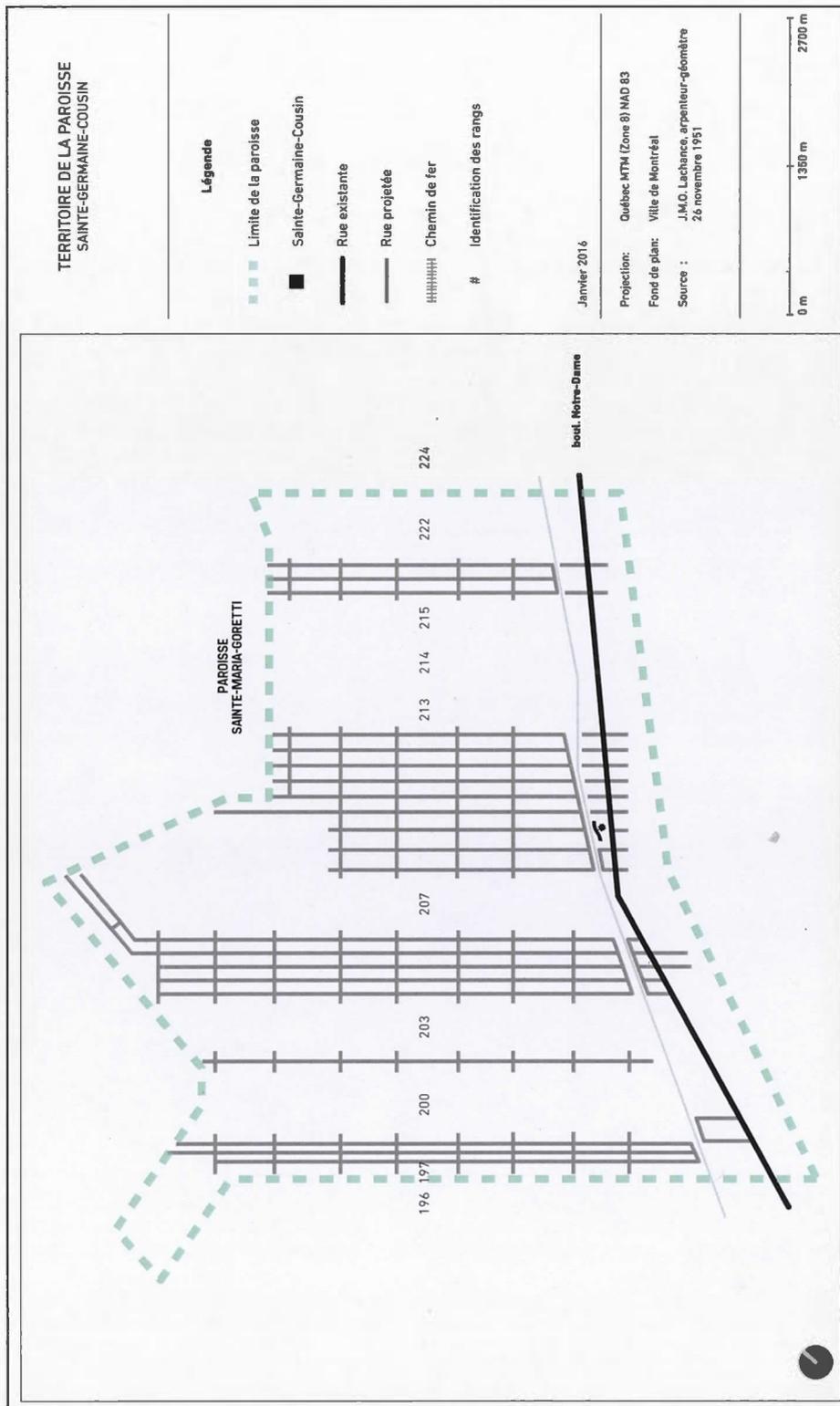


Figure 7.38 Carte de lotissement de la paroisse, 1951

(Source : Archives de l'archevêché de Montréal, carte reproduite par l'auteur)

En raison de l'époque de construction de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, nous avons dû décaler les phases d'analyse en sous-divisant la dernière période à l'étude en deux parties. Ces phases sont : i) le pré-lotissement (1900-1907), ii) la première subdivision des lots agricoles en parcelles urbaines 1907-1959), iii) la densification du secteur (1959-1970) et la structuration du secteur (1970-2017). Le tissu du secteur actuel est un long processus de transformation et d'urbanisation.

7.3.2.1 Phase de pré-lotissement (1900-1907)

Le territoire de l'ancienne paroisse Sainte-Germaine-Cousin n'est pas encore développé à la fin du XIX^e siècle. À cette époque, dans cette partie de l'île de Montréal, il n'y a que le village de Pointe-aux-Trembles qui soit alors constitué (voir figure 7.39).

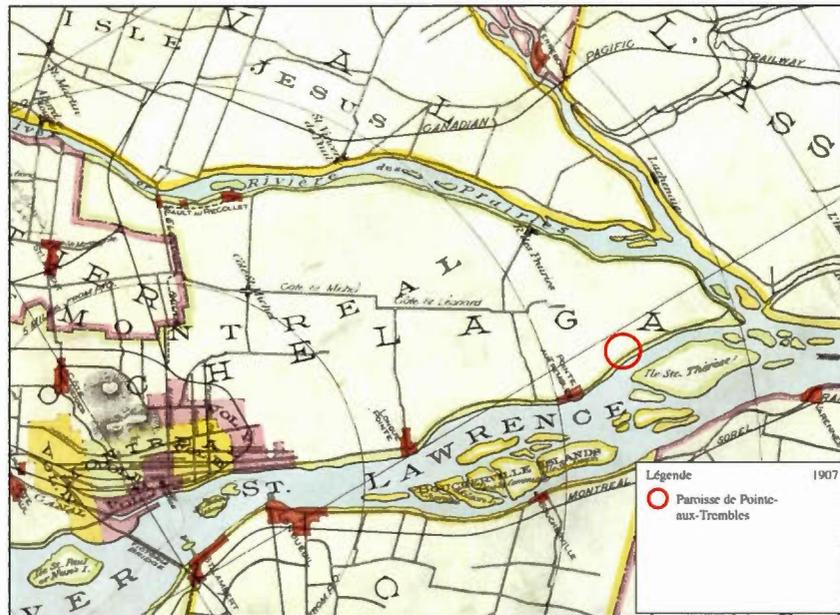


Figure 7.39 Carte²¹³ de la future paroisse Sainte-Germaine-Cousin, 1907

(Source : BANQ, carte modifiée par l'auteur)

Comme nous pouvons le constater, une partie non planifiée séparait le village de Pointe-aux-Trembles et le futur territoire de la paroisse de Sainte-Germaine-Cousin. Ce lot est le numéro 207 qui était encore non développé en 1951 (voir Figure 7.38). Comme rien n'était encore présent à l'emplacement du secteur à l'étude, nous pouvons comprendre qu'en dehors du noyau ancien de Pointe-aux-Trembles, le reste du territoire de l'ancienne municipalité était peu urbanisé. À cette époque, il s'agissait d'un territoire essentiellement agricole ainsi que voué à la villégiature.

²¹³ Carte de la ville de Montréal tirée de *Montreal and Vicinity*, réalisée par Charles E Goad.

7.3.2.2 Phase de lotissement (1907-1959)

Comme nous pouvons le constater, le secteur s'est urbanisé selon le système de division des îlots et d'un réseau viaire orthogonal prévus en 1959, à l'image des autres faubourgs de Montréal analysés précédemment. Le lotissement s'est donc effectué depuis le sud (voir Figure 7.40). La partie nord des voies ferrées n'était pas encore développée. Ces dernières peuvent avoir ainsi agi comme barrière à l'urbanisation.

En 1959, une chapelle (salle communautaire) était présente sur le site de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin et ce, à l'emplacement de l'ancienne salle communautaire (voir Figure 7.40). L'environnement immédiat du site n'était pas encore très développé. Nous pouvons constater que le lotissement situé au sud de la voie ferrée n'était pas uniforme, tandis que celui au nord l'était davantage (voir Figure 7.40). Les voies d'implantation du bâti étaient orientées perpendiculairement au tracé fondateur qu'est le chemin du Roy. À cette période, nous ne pouvons pas encore constater une réelle concentration de services institutionnels ou paroissiaux dans le secteur. De plus, l'ensemble des lots et du parcellaire de ce secteur de l'ancienne ville de Pointe-aux-Trembles restait à construire.

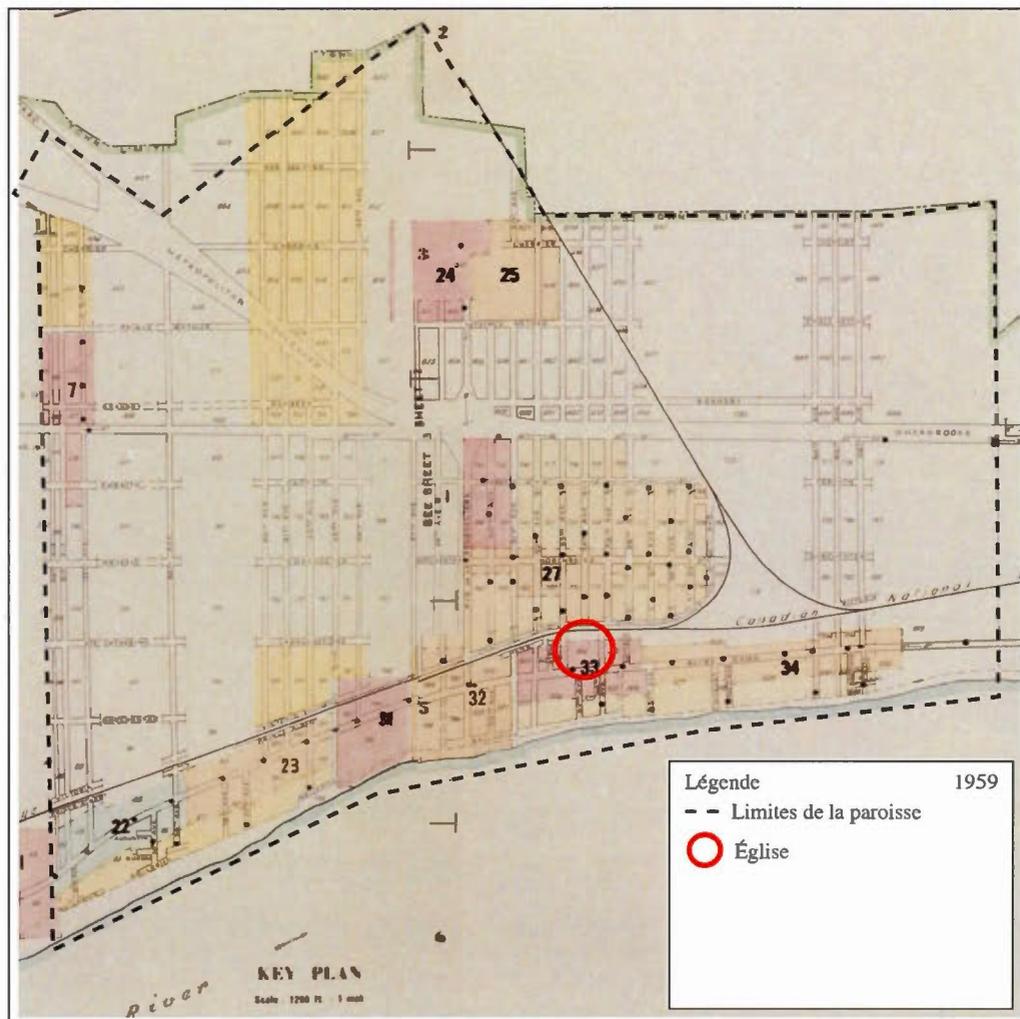


Figure 7.40 Carte²¹⁴ de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, 1959
(Source : BANQ, carte modifiée par l'auteur)

²¹⁴ Carte tirée des Plans d'assurance incendie, Underwriters Survey Bureau.

Rappelons qu'en raison de l'époque de construction de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin et de l'urbanisation du secteur à l'étude, nous avons jugé nécessaire de procéder à l'analyse d'une carte supplémentaire et ainsi de sous-diviser la dernière période à l'étude, et ce, en comparaison avec les deux autres cas précédents. Ces sous-divisions sont les phases de densification et de consolidation.

7.3.2.3 Phase de densification (1959-1970)

Nous pouvons constater que le secteur s'est densifié dans la décennie qui a suivi la construction de la première chapelle logée au sein de la première salle communautaire. Comme nous pouvons le voir sur la figure 7.41, l'église a été construite à côté de l'emplacement de la salle communautaire.

De plus, rappelons que l'emplacement de l'église avait suscité une relative controverse, ceci en raison de sa localisation enclavée avec la présence de la voie ferrée séparant le lieu de culte du lotissement suburbain situé au nord (Desjardins, 2012, p. 41). Ceci a d'ailleurs eu pour effet de ralentir le processus de construction de l'église.



Figure 7.41 Vue aérienne²¹⁵ de l'ancienne paroisse
Sainte-Germaine-Cousin, 1970

(Source : cartotheque de l'UQAM, ministère des Terres et Forêts
du Québec)

Nous constatons aussi que des infrastructures publiques ont été développées, dont le parc situé à proximité de l'église Sainte-Germaine-Cousin (voir Figure 7.41). Plusieurs maisons unifamiliales ont été construites au nord de la voie ferrée et un ensemble de blocs appartements a été érigé directement à l'est de l'église. Toutefois, certains terrains n'étaient pas encore investis à l'ouest de l'église et au nord du parc. La présence de la voie ferrée divisait concrètement le territoire de ce secteur en deux, créant une fracture urbaine. De plus, comme nous pouvons le constater, une partie du lot 207 (voir Figure 7.38) semblait rester non construite.

²¹⁵ Vue aérienne du secteur à l'étude. Vue aérienne produite par le ministère des Terres et Forêts du Québec. Il est à noter que nous n'avons pas trouvé de carte d'utilisation du sol autour des années 1970.

7.3.2.4 Phase de consolidation (1970-2017)

La phase actuelle est marquée par la revitalisation du secteur. Il est à noter que le site à l'étude est localisé dans l'un des trois pôles d'activités du secteur (voir Figure 7.49). Un effort est aussi actuellement fait de la part de l'arrondissement pour redynamiser le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, non loin de la zone à l'étude (Ville de Montréal, 2014). La Maison du citoyen, regroupant la mairie d'arrondissement et plusieurs services municipaux, intègre d'ailleurs l'ancien couvent de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame, un bâtiment de valeur patrimoniale exceptionnelle, situé dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles (Ville de Montréal, 2005d).

Le projet de requalification patrimoniale à l'étude s'inscrit donc dans une continuité de cette volonté locale à vouloir redynamiser les abords de la rue Notre-Dame Est. Une maison de la culture et un parc (voir appendice J) ont été aménagés en bordure de la rue Notre-Dame Est. De plus, d'autres services d'importance se trouvent à proximité du site à l'étude, dont les bureaux de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, logés au sein d'une ancienne école de quartier. Pour sa part, l'ancienne église accueille maintenant un CPE ainsi qu'une salle polyvalente. Ce pôle se trouve à l'intersection de deux voies majeures, le boulevard Rousselière et la rue Notre-Dame Est. De nouvelles constructions ont vu le jour sur ainsi que devant le site (voir Figure 7.42).



Figure 7.42 Carte²¹⁶ de l'ancienne paroisse, 2004c
(Source : BAnQ, carte modifiée par l'auteur)

Nous assistons aussi à une opération de densification sur les anciennes emprises ferroviaires, puisque dans les années 2000, ces dernières ont été démantelées pour laisser place à un réaménagement du secteur.

La fracture urbaine laissée par cette ancienne voie ferroviaire est ainsi atténuée par ces nouvelles constructions (voir Figures 7.47 et 7.48). Nous assistons par le fait même à

²¹⁶ Carte tirée des *Plans d'utilisation du sol* de la Ville de Montréal.

la réintégration du site dans l'armature de l'ensemble du quartier. Le secteur résidentiel au nord reste toutefois similaire à ce qu'il était lors de sa construction, mis à part quelques nouvelles constructions de parcelles encore vacantes (voir appendice J). Enfin, malgré la densification du site et du secteur, l'église agit toujours à titre de repère fort à la fois dans l'axe de la rue Notre-Dame Est et à partir des aires résidentielles limitrophes (voir Figure 7.46).

Comme nous pouvons le voir sur la figure 7.43, l'emplacement du site à l'étude est localisé dans un secteur où la grande majorité des éléments bâtis l'ont été dans les années 1960 et 1970. Ce secteur est donc parmi les premiers à être édifiés dans cette partie de la Pointe-aux-Trembles, dont l'urbanisation est de type suburbain.

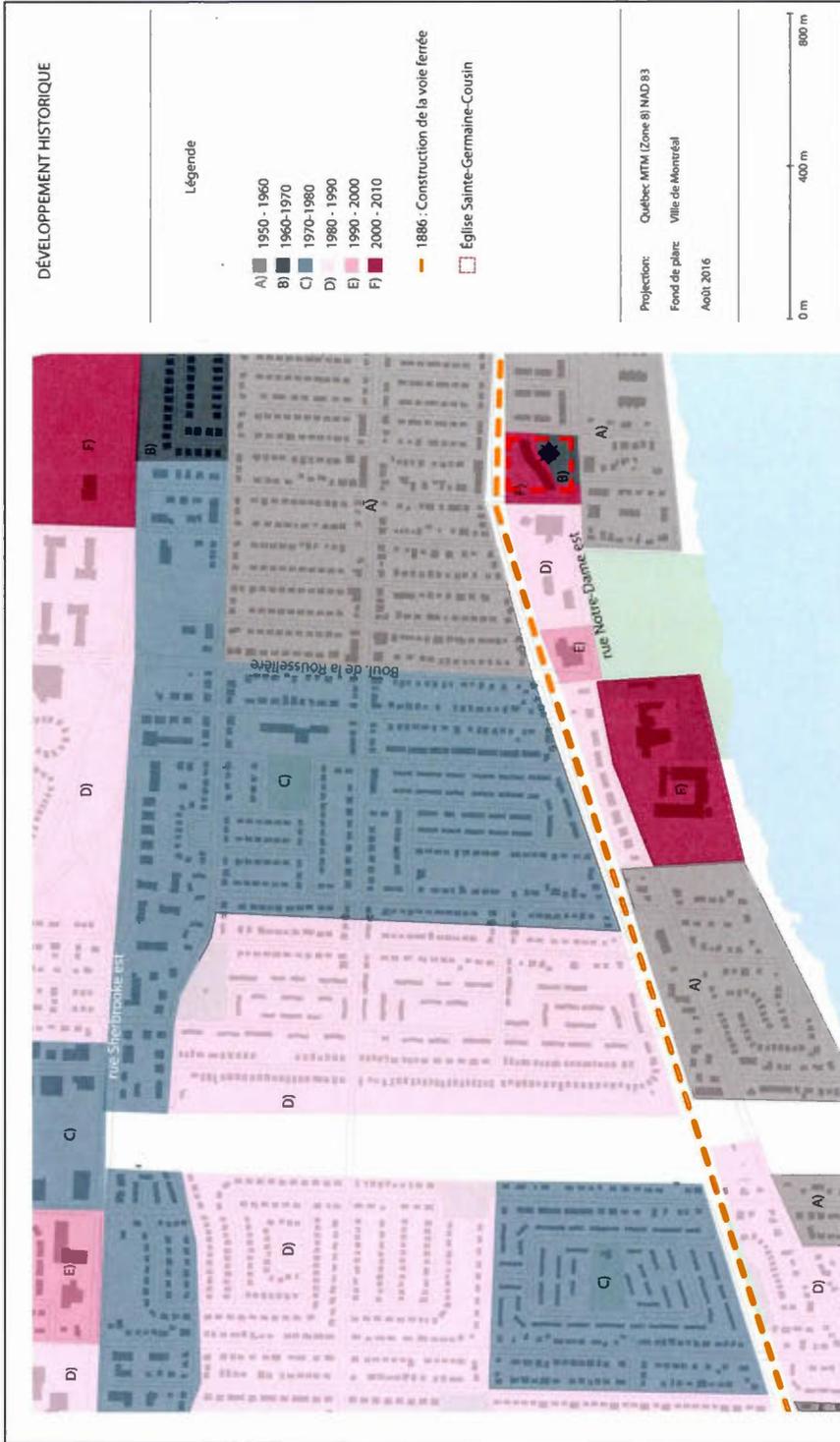


Figure 7.43 Carte des vagues de développement
 (Source : Ville de Montréal, 2016j, modifiée par Auteur)

7.3.3 Analyse synchronique

7.3.3.1 La parcelle

Le site spécifique où est localisée l'église s'est développé avec la construction d'une chapelle au langage moderne typique des années 1960. Les parcelles environnantes et principalement le secteur localisé directement au nord de l'ancienne emprise ferroviaire se sont quant à eux développées avant la construction de l'église, soit dans les années 1950. Ce territoire s'est urbanisé sur une dizaine d'années en raison d'une augmentation importante de bâtiments depuis les années 1950 (CPRQ, 2003d, p. 10).



Figure 7.44 Vue aérienne du secteur de Pointe-aux-Trembles, 1984

(Source : Cartothèque de l'UQAM, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec)

Le site de l'église, ayant également accueilli un presbytère et une salle communautaire, forme un îlot complet. Cet îlot est délimité par la 53^e Avenue, la rue Notre-Dame Est, la 55^e Avenue (la 54^e Avenue débutant au nord de l'îlot) et l'ancienne emprise ferroviaire (voir Figure 7.44). Comme nous pouvons le voir sur la vue aérienne, l'îlot est assez imposant dans le secteur et l'ancienne emprise ferroviaire délimite le noyau institutionnel du secteur résidentiel. Il ne s'agit pas d'un grand pôle institutionnel, mais il y a une certaine concentration de services localisés à cet endroit (voir Figure 7.49). Ce noyau est toutefois enclavé entre ces voies ferroviaires et le fleuve, situé au sud-est du site de l'église Sainte-Germaine-Cousin et relativement excentré par rapport aux quartiers qu'il dessert. La voiture comme moyen généralisé de transport explique cette distance grandissante entre l'église de quartier et les paroissiens (voir Figure 7.44).

7.3.3.2 Le réseau viaire

La rue Notre-Dame Est (anciennement le chemin du Roy) qui borde le site est une artère importante du secteur qui rattache l'est de l'île de Montréal à son centre. Cette rue a d'ailleurs contribué à l'urbanisation vers l'est de l'île de Montréal (Noppen, 2001). Cette route conduisait aussi au pont routier et ferroviaire menant vers la région de Lanaudière et vers la ville de Québec. Toutefois, avec le prolongement de l'autoroute 40 dans les années 1960, localisé un peu plus au nord, la vocation interrégionale de cette route a perdu un peu de son importance.

Le chemin de fer²¹⁷ a fait son apparition sur ce territoire en 1896 (Institut de recherche sur l'histoire des chemins de fer au Québec, 2007). Les voies de chemin de fer délimitaient d'ailleurs la partie nord du site de l'ancienne église Sainte-Germaine-

²¹⁷ Le chemin de fer a été développé et alimenté, au départ, par la Châteauguay & Northern Railway. Cette voie ferroviaire reliait le territoire de Maisonneuve à l'est de l'île de Montréal, selon l'Institut de recherche sur l'histoire des chemins de fer au Québec (2007) (voir appendice K).

Cousin. Ces voies provoquaient également un effet d'enclavement pour ce pôle tout en séparant deux quartiers résidentiels. Ces voies ferroviaires localisées ont toutefois été démantelées dans les années 2000 et une piste cyclable ainsi que de nouvelles résidences ont été construites sur ces espaces. La fracture laissée par l'ancienne emprise ferroviaire tend à s'atténuer (voir Figure 7.42).

Enfin, la rue transversale (53^e Avenue) et limitrophe au site est un axe qui franchit l'ancienne emprise ferroviaire et permet de relier le pôle localisé au sud avec la partie nord résidentielle (voir Figure 7.42).

7.3.3.3 Les espaces libres

Il s'agit d'un secteur dont la densité moyenne est faible²¹⁸, car ce dernier a été développé selon le principe de la suburbanisation. Le secteur de notre intérêt est localisé dans l'une de ces concentrations et, plus spécifiquement, le site de l'église est au centre d'un noyau institutionnel (voir Figure 7.49). Il ne faut pas oublier que ce quartier s'est développé dans la première couronne de la zone suburbaine de Montréal. L'église est localisée sur un terrain de grande superficie et son implantation est réfléchie afin d'avoir un dégagement sur les quatre côtés du volume central. Les bâtiments, formant un ensemble paroissial, étaient localisés en recul de la rue Notre-Dame Est (voir Figure 7.45).

²¹⁸ Nous estimons la densité à environ 15 logements par hectare.



Figure 7.45 Vue de l'église Sainte-Germaine-Cousin requalifiée

(Source : Auteur)

7.3.3.4 Le cadre bâti

Comme nous pouvons le constater (voir Figure 7.49), en dehors du cœur institutionnel (autrefois l'ensemble paroissial), le secteur²¹⁹ est essentiellement résidentiel et peu dense. L'ensemble résidentiel au nord de l'ancienne emprise ferroviaire est assez homogène sur le plan architectural et fait également partie d'un ensemble urbain d'intérêt de l'arrondissement (Ville de Montréal, 2005d). À ce jour, deux pôles majeurs structurent ce quartier, soit un pôle institutionnel et de services (où est localisée l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin) et un pôle commercial le long de la rue Sherbrooke un peu plus à l'ouest du site à l'étude.

²¹⁹ Il s'agit principalement d'unités pavillonnaires (maisons unifamiliales détachées ou jumelées).

Le quartier est donc majoritairement résidentiel et est très homogène au nord de la voie ferrée, mais très hétéroclite en ce qui concerne l'aspect architectural et les typologies résidentielles du côté sud.



Figure 7.46 Rue résidentielle située au nord de l'ancienne emprise ferroviaire
(Source : Auteur)

Nous retrouvons à la fois des maisons unifamiliales jumelées et détachées, des duplex, des immeubles résidentiels à multiples appartements et des condominiums. Ces bâtiments résidentiels ont, pour la plupart, été construits dans les années 1950, 1960 et 1970 (voir Figure 7.46). Ils ont toutefois été en partie rénovés. Notons que la structure urbaine du secteur est marquée par la mise en place d'un lotissement de type faubourien sur lequel a été implantée la typologie dominante de l'après-guerre, soit le pavillon résidentiel. Ceci est dû à la longue mise en place du cadre bâti du secteur d'étude par rapport aux sites analysés précédemment.

Nous pouvons aussi constater que la construction des Habitations Sainte-Germaine a eu un effet sur le secteur, car d'autres nouveaux bâtiments ont également été réalisés à proximité du site. Les anciennes emprises ferroviaires ainsi qu'un terrain vacant localisé non loin du site à l'étude sont des espaces qui ont été construits dans les dernières années (voir Figure 7.48).



Figure 7.47 Nouvelles habitations construites le long de l'ancienne emprise ferroviaire

(Source : Auteur)



Figure 7.48 Nouvelle construction résidentielle située sur un ancien terrain vacant

(Source : Auteur)



Figure 7.49 Carte de l'utilisation du sol
 (Source : Ville de Montréal, 2016k, carte modifiée par l'auteur)

7.3.4 Synthèse de la requalification urbaine

Le projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin a contribué à redynamiser le secteur (voir Figure 7.49), et ce, dans une logique de revitalisation déjà déployée dans le noyau villageois ancien du Vieux-Pointe-aux-Trembles, situé à l'ouest du secteur à l'étude. Comme le site est peu utilisé depuis plusieurs années, un projet de requalification a davantage d'impact pour la population riveraine. L'amélioration des aménagements extérieurs, la restauration de l'église et la construction du nouveau bâtiment contribuent à l'ambiance du secteur. De plus, la densification créée par le projet s'inscrit dans la même volonté que celle de l'arrondissement de redévelopper certaines parties de son territoire. D'ailleurs, des constructions neuves ont été réalisées à proximité du site; certaines sur la rue Notre-Dame Est et d'autres sur l'ancienne emprise ferroviaire un peu plus au nord (voir appendice J). De plus, avec l'implantation de la nouvelle gare du train de l'Est, l'ensemble de cette partie de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles est destiné à se densifier. Il faut voir le projet de requalification de Sainte-Germaine-Cousin comme un moteur dans la restructuration de ce secteur.

7.4 Conclusion

Ce chapitre présente une analyse morphologique de la dimension urbaine du processus de requalification mise en lumière par les trois projets que nous avons observés. Nous avons d'abord présenté l'évolution des grandes paroisses de Montréal ainsi que l'urbanisation de la ville afin de localiser les trois projets à l'étude. Puis, nous avons présenté le contexte dans lequel la paroisse a été constituée, une analyse diachronique des secteurs à l'étude (selon trois phases : i) lotissement, ii) densification et iii)

revitalisation) et, pour terminer, une analyse synchronique des secteurs à l'étude (parcelle, réseau viaire, espaces libres et cadre bâti), et ce, pour les trois projets à l'étude. Voici un tableau synthèse de l'analyse morphologique que nous avons effectuée et qui résume les principaux éléments couverts par l'analyse (voir Tableau 7.1).

Tableau 7.1 Synthèse de l'analyse morphologique

Caractérisation	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Saint-Marc	Sainte-Germaine-Cousin
Phases de formation	1899-1912 - Lotissement 1912-1954 - Densification 1954-2017 - Consolidation	1883-1907 - Lotissement 1907-1949 - Densification 1949-2012 - Consolidation	1907-1959 - Lotissement 1959-2017 - Densification 2000-2017 - Consolidation
Position dans le tissu	- Légèrement désaxée - Élément majeur dans le tissu	- Désaxée - Élément d'intérêt	- Centrale - Élément séparé du tissu résidentiel par des infrastructures ferroviaires
1. Site	- Situé au centre de l'îlot	- Situé en tête d'îlot	- Situé sur l'ensemble d'un îlot
2. Parcellaire	- Type faubourien	- Type faubourien	- Type suburbain
3. Viaire	- Site situé sur la rue principale	- Site situé sur une rue principale	- Site situé sur la rue principale
4. Cadre bâti	- Faible qualité à modeste	- Haute qualité	- Faible qualité à modeste/ainsi qu'une zone témoin significatif
5. Espaces libres	- Aucune marge de recul	- Marge de recul relativement importante	- Marge de recul importante pour l'implantation pavillonnaire
Processus de revitalisation	- Lent	- Terminé	- Progressif et densification du territoire

(Source : Auteur)

Dans le premier projet (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours), nous avons d'abord constaté que le développement du secteur à l'étude s'est urbanisé grâce à l'implantation du canal de Lachine. Le premier ensemble résidentiel a toutefois débuté en 1899 avec Ulric Émard qui donna d'ailleurs son nom à l'ancienne ville de ce secteur (Ville Émard). Le secteur s'est densifié par la suite au cours de la première moitié du XX^e siècle. Au sein de cette évolution, l'église est assez centrale dans l'environnement et se démarque sur plusieurs points (volume, orientation de la façade, position sur le lot, marge de recul). De plus, la qualité architecturale est assez inégale et hétéroclite dans le secteur, ce qui confère à l'église un caractère bien distinct. Le secteur connaît aussi une vague revitalisation qui est cependant assez lente et encore actuelle. La requalification patrimoniale de l'église a aussi contribué à la revitalisation du secteur (voir Figure 7.17).

Dans le deuxième projet (Saint-Marc), nous avons d'abord constaté que les carrières et l'implantation des usines Angus ont contribué à développer le secteur à l'étude. Celui-ci était toutefois habité depuis le XIX^e siècle, mais était principalement agricole. Le lotissement a commencé en 1883 lorsque la première paroisse Saint-Grégoire-le-Thaumaturge a été constituée. Puis, le secteur s'est densifié au cours de la première moitié du XX^e siècle. Au sein de cette évolution, l'église apparaît comme étant à la périphérie de l'organisation du quartier, puisqu'elle se retrouve à la fin de la dynamique commerciale et à la frange d'une nouvelle trame urbaine. De plus, la qualité architecturale est assez homogène et de qualité élevée dans le secteur; l'église détonne moins que la précédente. La localisation périphérique du site de l'église peut expliquer la difficulté rencontrée lors de la tentative de revitalisation déclenchée par le projet. De plus, un premier projet de requalification patrimoniale de l'église Saint-Marc a avorté en raison du changement de l'administration locale en 2009. Rappelons que c'est le moratoire de 2012 qui a mis fin à la deuxième possibilité de requalification patrimoniale du site de l'église Saint-Marc en un autre usage que celui du culte. En fin

de compte, le projet d'Imaginons Saint-Marc n'a également pu se concrétiser, ce qui met un terme au projet et confirme la fin du processus de requalification patrimoniale (voir Figure 7.33).

Dans le troisième projet (Sainte-Germaine-Cousin), nous avons pu constater l'implantation d'infrastructures autoroutières à l'échelle de l'île de Montréal. Les besoins d'espace ont également contribué à développer le secteur à l'étude. Certaines zones limitrophes, dont le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles est construit depuis une très longue période comparativement au secteur à l'étude. Le lotissement a commencé au début du XX^e siècle afin de développer les lots agricoles de ce secteur de l'île de Montréal. Puis, il s'est densifié au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Au sein de cette évolution, l'église se démarque de son environnement tout en étant localisée dans une certaine concentration institutionnelle. De plus, la qualité architecturale est hétérogène dans le secteur, ce qui lui confère un caractère distinctif dans son environnement. L'église agit aussi à titre de repère urbain dans le tissu dans lequel elle est située. Le secteur connaît aussi une vague revitalisation qui s'est véritablement enclenchée avec la fin de l'utilisation ferroviaire des voies qui séparaient le site à l'étude du quartier résidentiel au nord. En conclusion, le projet de requalification patrimoniale de Sainte-Germaine-Cousin ainsi que le démantèlement des voies ferroviaires pour y construire de nouvelles habitations ont contribué à la revitalisation dans le secteur qui est toujours en cours. Le secteur tend aussi à se densifier et le sera encore plus avec l'arrivée d'une nouvelle station (Pointe-aux-Trembles) de train de banlieue, un peu plus au nord (voir Figure 7.49).

Cette analyse morphologique a permis de comprendre la structuration des secteurs à l'étude et le place qu'occupent les trois églises dans leurs quartiers respectifs. Nous pouvons d'ores et déjà relever quelques similitudes et différences entre les trois secteurs étudiés. Tout d'abord, dans les trois cas, les églises sont à proximité d'autres

bâtiments institutionnels. Elles se retrouvent au sein d'un pôle urbain, plus ou moins affirmé selon les trois sites. Ensuite, les tissus urbains plus anciens associés aux deux premiers cas (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Saint-Marc) se sont développés autour de l'église. Les églises étaient ainsi conçues pour répondre à des besoins, mais également pour contribuer au développement du secteur. Elles étaient donc construites en amont du processus de densification. Dans le cas de Saint-Germaine-Cousin, une église moderne, elle a aussi été implantée afin de répondre à la densification accélérée du secteur.

Même si ces premiers constats portent sur des églises avant qu'elles aient été associées à un processus de requalification patrimoniale, nous pouvons affirmer que le rapport au territoire devrait être indissociable de l'objet. L'analyse a fait ressortir le degré de polarité de la position de l'église dans son environnement, soit au centre ou bien à la périphérie des tissus observés (urbains – Notre-Dame-du-Perpétue-Secours et Saint-Marc – et suburbain – Sainte-Germaine-Cousin –). La recherche montre que la position relative de l'église dans le tissu semble avoir un effet potentiel dans le processus de requalification patrimoniale (Caniggia et Maffei, 2001, p. 130-165). Nous approfondirons cette idée lorsque nous présenterons nos constats généraux dans le chapitre bilan de cette thèse.

Dans le prochain chapitre, nous procéderons à l'analyse de la dimension architecturale qui intervient aussi dans le processus de requalification patrimoniale.

CHAPITRE VIII

ANALYSE DE LA DIMENSION ARCHITECTURALE

L'analyse de la dimension architecturale est la deuxième à laquelle nous procédons afin de comprendre le processus de requalification des églises catholiques excédentaires de Montréal. Cette deuxième analyse a plus spécifiquement pour but d'appréhender le phénomène de reconnaissance patrimoniale des objets architecturaux. Pour ce faire, il est important de faire une étude des valeurs associées à ces objets. Nous procéderons d'abord à la présentation de l'évaluation du CPRQ et des niveaux de protection des bâtiments à l'étude pour terminer par une présentation de l'analyse des cinq valeurs monumentales (Noppen et Morisset, 1997; 2005). Puis, nous poursuivrons avec l'examen approfondi des trois cas à l'étude, par l'évaluation des extérieurs et des aménagements intérieurs pour conclure par l'analyse des cinq valeurs monumentales des églises qui sont objet de requalification patrimoniale afin d'en faire ressortir les dominantes. Cette partie fera également ressortir le caractère sacré et spirituel ainsi que monumental de ces églises à l'échelle des quartiers (Ville de Montréal, 1998, p. 98).

À propos du cadre conceptuel de cette thèse, nous souhaitons rappeler le schéma conceptuel de la requalification patrimoniale en ciblant la dimension architecturale (voir Figure 8.1) :

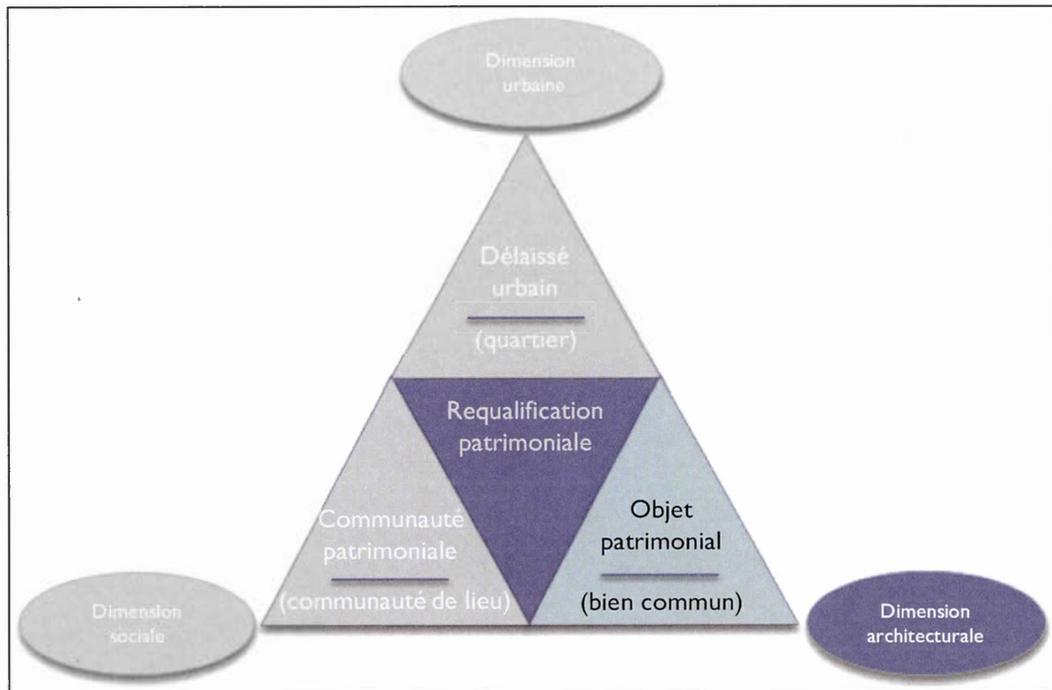


Figure 8.1 Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension architecturale

(Source : Auteur)

8.1 Évaluation et protection des cas à l'étude

Cette première sous-section a pour but de présenter le contexte d'évaluation et de protection dans lequel les trois cas à l'étude sont observés. Nous présentons donc l'évaluation du CPRQ, puis l'évaluation par les cinq valeurs monumentales pour terminer par le niveau de protection des cas à l'étude.

8.1.1 Évaluation du CPRQ

Depuis 2003, le CPRQ²²⁰ s'est doté de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ)²²¹ afin de soumettre ces derniers à une hiérarchisation par un système de cotation²²². Il s'agit d'une analyse de la dimension architecturale par une approche des valeurs associées à ces objets architecturaux. Le système de cotation du CPRQ est élaboré selon une méthodologie de hiérarchisation²²³ régionale couvrant au total 2750 lieux de culte de plusieurs confessions religieuses, et ce, sur l'ensemble du territoire de la province. L'ILCQ présente donc la valeur patrimoniale des bâtiments culturels selon l'évaluation des valeurs historique et symbolique, d'art et d'architecture extérieure, ainsi que d'art et d'architecture intérieure (CPRQ, 2003a). Cinq cotes sont associées à cette hiérarchisation²²⁴ : incontournable (A); exceptionnelle (B); supérieure (C); moyenne (D); faible (E). Ces évaluations révèlent aussi le potentiel et l'intérêt patrimonial de ces lieux de culte selon un intérêt axe local, régional ou provincial. Ceci est important dans la perspective de la requalification patrimoniale de ce bien.

Les églises construites avant 1945 ayant la cote A, B ou C sont admissibles à l'aide financière du CPRQ. Les églises modernes (1945-1975), mais uniquement si elles ont

²²⁰ Le CPRQ est responsable de l'aide financière et de la conservation du patrimoine religieux au Québec.

²²¹ Cet inventaire a été réalisé en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) (CPRQ, 2003a).

²²² Ce système est cependant étroitement lié à l'aide financière que peut octroyer le CPRQ aux propriétaires de lieux de culte admissibles.

²²³ Cette hiérarchisation établit un cadre pour l'aide aux immobilisations (ou à la restauration). Cette aide est octroyée par le CPRQ qui est mandaté par le MCCQ. L'évaluation des demandes d'aide est effectuée par les 12 tables de concertation régionales composées de membres actifs issus des milieux culturel, patrimonial et religieux des différentes régions administratives du Québec (CPRQ, 2003a).

²²⁴ Cette hiérarchisation est destinée à un programme d'aide aux immobilisations comprenant deux volets (restauration des biens immobiliers et de biens mobiliers, œuvres d'art et des orgues). Le programme intègre autant les biens classés selon la *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) que non classés (CPRQ, 2017).

la cote A, sont également admissibles à l'aide financière (CPRQ, 2017). Ce système ne rend donc pas nécessairement justice à la reconnaissance locale de la communauté patrimoniale qui s'est constituée autour de l'objet patrimonialisé, tel que cela est exprimé au chapitre IV. Cette première évaluation permet toutefois une piste de compréhension de l'importance accordée aux églises par le gouvernement du Québec. Ceci traduit également l'influence de la notion de projet politique associée au monument, abordée dans le chapitre II de la thèse. De plus, le travail qui a été effectué par le CPRQ et le MCCQ permet, entre autres, d'évaluer l'histoire du bien, la description du site, l'architecture intérieure et extérieure, ainsi que l'intégrité architecturale. Cette évaluation est donc une référence de base, malgré ses limites.

8.1.2 Évaluation par le système des cinq valeurs patrimoniales

Pour compléter cette évaluation provinciale, nous procédons à l'analyse par le système des cinq valeurs monumentales, développé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset (1997). Ce système permet d'évaluer le potentiel monumental d'un objet architectural et d'en comprendre les grandes lignes du discours interprétatif (Noppen et Morisset, 1997; 2005) (voir appendice M).

Ces cinq valeurs permettent, par un discours interprétatif du cadre bâti, de déterminer le potentiel monumental de l'objet patrimonial à l'étude selon une analyse savante issue d'une communauté de spécialistes. Ces cinq valeurs patrimoniales²²⁵ permettent de mettre en lumière le potentiel monumental (ou patrimonial) de l'objet à l'étude avant

²²⁵ Les cinq valeurs développées par Luc Noppen et Luc K. Morisset (1997; 2005, p. 296) sont les suivantes : âge (dimension historique), art (dimension architecturale), matérialité (état de conservation), usage (fonction centrale) et position (localisation dans la ville).

sa requalification et, par le fait même, de comprendre les motivations des acteurs à s'impliquer dans le projet de requalification patrimoniale (voir Figure 8.2).

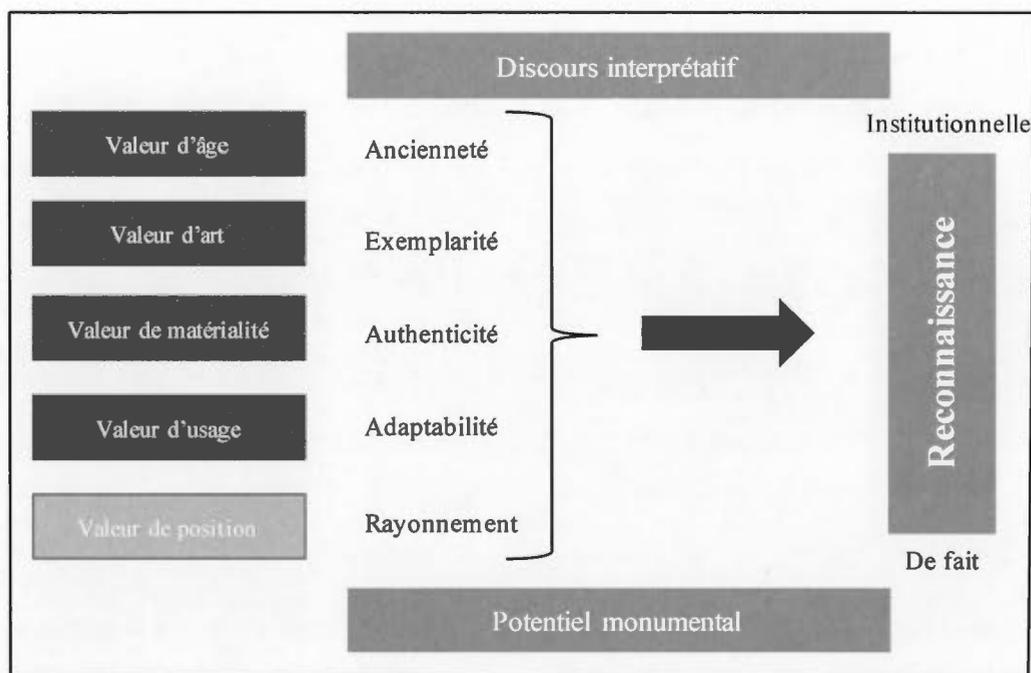


Figure 8.2 Schéma adapté²²⁶ du système des cinq valeurs patrimoniales

(Source : Auteur selon le schéma original de
Luc Noppen et Luc K. Morisset, 2005, p. 296)

²²⁶ Il est à noter, d'une part, que nous avons établi les bases de notre analyse sur le schéma des cinq valeurs patrimoniales développé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset (1997; 2005, p. 296) (voir appendice M); et, d'autre part, que nous avons adapté et simplifié ce schéma pour les besoins de l'analyse des valeurs architecturales d'un processus de requalification patrimoniale. Nous ciblons les valeurs selon la reconnaissance institutionnelle et de fait de l'objet patrimonial, et ce, selon sa reconnaissance. Nous n'utilisons donc pas tous les éléments du schéma aux fins de notre analyse. De plus, nous présentons les cinq valeurs dans l'ordre suivant : âge, art, matérialité, usage et position. Il est à noter également que nous ne séparons pas les valeurs entre celles d'existence et d'usage. De plus, précisons que la valeur de position a été davantage approfondie dans le chapitre VII sur la dimension urbaine d'où le fait qu'elle est représentée de manière distincte dans le schéma et déplacée au dernier rang des cinq valeurs patrimoniales.

Le caractère monumental des églises catholiques excédentaires révèle des points de repère dans la ville ainsi qu'à l'échelle des quartiers, tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent (voir chapitre VII). Ainsi, c'est dans une réflexion plus large touchant à la notion de paysage urbain que leur sauvegarde doit être envisagée (Ville de Montréal, 1998, p. 98). Précisons que nous accorderons ici moins d'importance à la valeur de position que pour les quatre autres valeurs (âge, art, matérialité et usage), puisque celle-ci a été davantage approfondie dans le chapitre VII. Dans ce chapitre, nous abordons plus spécifiquement la notion de monumentalité tridimensionnelle, puisque dans le dernier chapitre, nous avons davantage effectué une lecture en plan de l'église dans son environnement, tandis que dans ce chapitre, nous abordons l'église dans sa volumétrie et sa spatialité. Cette deuxième dimension (architecturale) vise à analyser l'église comme édifice monumental selon ses caractéristiques formelles, artistiques et plastiques pour en comprendre le rôle dans le processus de requalification patrimoniale.

8.1.3 Protection des cas à l'étude

Pour bien comprendre le contexte des trois cas à l'étude, il est important de présenter le niveau de protection du patrimoine sur les plans de la Ville de Montréal et du Québec, c'est-à-dire la valeur architecturale accordée par les instances publiques régissant les transformations des bâtiments dits à valeur patrimoniale. Nous présentons les principaux éléments de protection des trois bâtiments d'intérêt patrimonial à l'étude.

8.1.3.1 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours a été intégrée par la Ville de Montréal au sein d'un secteur de valeur patrimoniale intéressante selon l'évaluation du

patrimoine urbain de 2006. Cette ancienne église figure aussi sur la liste des bâtiments du patrimoine urbain de l'arrondissement du Sud-Ouest. De plus, l'ancienne église fait partie du plan de revitalisation du secteur Monk et est considérée comme un atout pour le secteur (Ville de Montréal, 2015). Enfin, dans le cadre d'un projet de changement d'usage ou de modifications architecturales, le bâtiment est éligible aux procédures de PPCMOI et de PIIA²²⁷ (voir chapitre VI et appendices E et F). Nous rappelons que cela a d'ailleurs été le cas lors de la demande de requête déposée par Groupe Paradoxe pour pouvoir procéder à la requalification du site (voir chapitre VI).

De son côté, pour le gouvernement du Québec, l'ancienne église figure au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec à titre de patrimoine immobilier²²⁸. Cela lui confère ainsi une certaine reconnaissance officielle et inventoriée, malgré le fait que le bâtiment ne détienne aucun statut de classement ou de citation.

8.1.3.2 Saint-Marc

L'église Saint-Marc a été inscrite par la Ville de Montréal au sein d'un secteur de valeur patrimoniale intéressante selon l'évaluation du patrimoine urbain de 2006. L'église figure aussi sur la liste des bâtiments du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie.

Elle ne figure toutefois pas au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec à titre de patrimoine immobilier²²⁹ selon la LPC. De plus, comme le projet n'a pas été

²²⁷ Selon la LAU.

²²⁸ Selon la LPC.

²²⁹ Précisons que pour qu'un bien soit inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, il doit avoir été enregistré au préalable au Registre du patrimoine culturel du Québec. Le Répertoire sert d'outil

déposé, le site n'a pas été soumis aux procédures de PPCMOI et de PIIA comme pour le projet précédent. Cependant, il le serait le cas échéant, puisque l'ensemble des arrondissements sont soumis au même plan d'urbanisme datant de 2005.

8.1.3.3 Sainte-Germaine-Cousin

L'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, après sa requalification, a été changée de catégorie par la Ville de Montréal, passant de « lieu de culte » à « habitation ». Précisons que ce site est catégorisé d'intérêt, mais hors secteur de valeur patrimoniale selon la révision de l'évaluation du patrimoine urbain de 2006. De plus, dès 2009, le CPM était d'avis, et ce, conjointement avec le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal, de rendre admissible le bâtiment à un statut d'immeuble patrimonial cité (Conseil du patrimoine de Montréal et Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme, 2011). Toutefois, le bâtiment n'a jamais été cité à ce jour. Cependant, l'église figure dans la liste des bâtiments du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et a aussi fait l'objet d'un énoncé de valeur patrimoniale. Enfin, ce bâtiment a été admissible aux procédures de PPCMOI et de PIIA²³⁰ dans le cadre du projet de requalification du site. Rappelons que cela a été le cas lors de la demande de requête déposée par Corporation Mainbourg pour pouvoir enclencher leur projet (voir chapitre VI). Notons ici que le processus de requalification patrimoniale semble être le moteur de la démarche de définition des valeurs de l'objet architectural sur le plan de son potentiel patrimonial à prendre en considération dans le projet.

de diffusion. Les biens qui figurent au Répertoire doivent avoir un statut de protection déterminé par la LPC (Gouvernement du Québec, 2013a).

²³⁰ Selon la LAU.

Selon le gouvernement du Québec, l'ancienne église figure au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec à titre de patrimoine immobilier²³¹. Cela lui confère ainsi une certaine reconnaissance officielle et inventoriée, malgré le fait que le bâtiment ne détienne aucun statut de classement ou de citation. Pour conclure sur cet aspect de la reconnaissance officielle des sites à l'étude, voici un tableau synthèse (voir tableau 8.1) résumant les éléments qui viennent d'être présentés :

Tableau 8.1 Tableau synthèse du niveau de protection patrimoniale

Paliers gouvernementaux	Notre-Dame-du- Perpétuel- Secours	Saint-Marc	Sainte-Germaine- Cousin
Municipal	Reconnaissance moyenne	Reconnaissance moyenne	Reconnaissance élevée
Provincial	Inventoriée	Non inventoriée	Inventoriée

(Source : Ville de Montréal, 2005b, 2005c, 2005d; Gouvernement du Québec, 2013a)

Nous pouvons donc constater que la seule église qui a véritablement fait l'objet d'une évaluation patrimoniale officielle est l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, puisqu'un énoncé de valeur patrimoniale a été effectué. Ceci a été déclenché par le projet de transformation de l'église dans le cadre de sa requalification patrimoniale. À ce titre, le CPM reconnaît le caractère monumental et unique du bâtiment sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles ainsi que pour la Ville de Montréal (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). Notons que c'est la mise en place d'un projet de requalification patrimoniale qui a incité l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles (AHPAT) à demander aux instances municipales l'élaboration d'un énoncé patrimonial ayant mené à une reconnaissance plus affirmée

²³¹ Selon la LPC.

de l'église. Précisons que le site de Sainte-Germaine-Cousin est le seul parmi les trois cas à l'étude à être localisé hors d'un secteur patrimonial. Les trois sites sont aussi reconnus et intégrés à la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial de leurs arrondissements respectifs²³² (Ville de Montréal, 2005b, 2005c et 2005d).

Au niveau provincial, les trois cas à l'étude ne sont pas classés, mais Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Couin sont inscrites au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec. De plus, puisque les trois cas font partie de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial, ils sont tous les trois soumis lors de projet de transformation aux procédures de PPCMOI et de PIIA en raison de la LAU.

En somme, ces bâtiments sont relativement protégés et reconnus d'un point de vue architectural et patrimonial bien que pour le cas Sainte-Germaine-Cousin, c'est l'enclenchement du processus de requalification patrimoniale qui a favorisé la mise en place de mécanismes de sauvegarde de la forme architecturale. Nous procédons maintenant à l'analyse de la dimension architecturale et de son rôle lors du processus de requalification patrimoniale des trois cas à l'étude.

8.2 Analyse de la valeur architecturale des cas à l'étude

En raison de l'objet de notre projet de recherche, nous allons concentrer notre analyse sur l'échelle architecturale, puisque nous avons déjà procédé à l'analyse approfondie du tissu urbain dans lequel s'insère l'église et abordé sa position relative dans le tissu urbain et dans la formation de ce dernier (voir chapitre VII). Pour réaliser ces analyses

²³² Précisons que cette évaluation du patrimoine urbain a été réalisée par la Ville de Montréal janvier 2003 à mai 2004.

patrimoniales, nous avons donc utilisé le système par les valeurs. Cette analyse a été complétée par une analyse documentaire (fiches du CPRQ, énoncé patrimonial, inventaire du patrimoine urbain, Répertoire du patrimoine culturel du Québec), ainsi qu'en procédant à un relevé photographique extérieur (voir appendice J) des trois cas. Puis, nous avons effectué l'analyse de photographies de la nef et du chœur provenant de l'ILCQ, ainsi que de plans et d'élévations²³³.

Rappelons que la plupart des églises construites au début du XX^e siècle par l'archidiocèse de Montréal sont monumentales (Cha, 2005). La « famille Beaux-arts » est d'ailleurs à l'honneur sur cette période et cette dernière touche les deux premières églises à l'étude. À ce sujet, la Ville de Montréal (1998) précise que : « [l]a “famille Beaux-arts” ne se développe pratiquement que par la commande de l'Église catholique, dont Montréal est devenu au pays le principal archidiocèse et qui implante dans les quartiers francophones un grand nombre d'églises monumentales » (p. 96). Puis, dès les années 1960, le Renouveau liturgique marquera le territoire de l'île par des églises épurées et modernes (Bergeron, 1987). La Ville de Montréal (1998) détermine que : « [l]a “famille moderne” oscille entre l'attitude conservatrice des styles historiques et le renouvellement de la forme et des matériaux tendant de plus en plus vers l'abstraction géométrique » (p. 97).

Il est important de préciser que pour les fins de l'analyse nous allons nous concentrer sur les éléments bâtis et les ornements et non pas sur le mobilier, les objets liturgiques et les œuvres d'art sacrées. Ce choix est fait afin de comprendre le potentiel spatial et formel de l'église qui est susceptible d'avoir une importance dans le processus

²³³ Il est à noter que les plans et élévations ont été trouvés dans les archives des paroisses fusionnées pour les cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de Sainte-Germaine-Cousin. Toutefois, les plans de Saint-Marc ont été transmis par les professionnels ayant travaillé sur le projet. Pour ce projet, les plans étant de mauvaise qualité, nous avons dû les retoucher afin de pouvoir en faire l'analyse.

de requalification patrimoniale. Notons que nous avons aussi une préoccupation quant au caractère sacré et spirituel de l'édifice qui peut jouer dans l'adaptation de l'objet architectural à un nouvel usage (Ville de Montréal, 1998, p. 98).

8.2.1 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

La construction de l'enveloppe de l'église débute en 1914 et se termine pour l'essentiel en 1920 (voir Figure 8.3). C'est l'architecte Hippolyte Bergeron (1860-1930) qui avait obtenu le contrat à l'époque. Ce dernier n'est toutefois pas reconnu pour la construction d'églises, mais plutôt pour sa carrière politique à titre de conseiller municipal de l'ancienne ville de Longue-Pointe (CPRQ, 2003b). Cet architecte est aussi reconnu pour avoir réalisé d'autres bâtiments à caractère religieux à Montréal, dont la maison des Sœurs de la Providence ainsi des hospices religieux (Biographical Dictionary of Architects in Canada, 2017).

L'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est d'influence néo-romane. Le néo-roman (1854-1939) « puise ses formes dans le Moyen Âge » (Rémillard et Merret, 2007, p. 75). Ce style s'inspire donc de l'architecture médiévale, soit la première phase dite romane (Communauté urbaine de Montréal, 1981, p. XI).

Notons que plusieurs de ces églises ont été construites en milieu urbain, et ce, en raison de l'arrivée de plusieurs ruraux dès la fin du XIX^e siècle. Ces églises catholiques sont dites « montréalistes » (Noppen, 2013, p. 203). Notons qu'à Montréal, plusieurs églises construites au début du siècle dernier portent cette facture architecturale (CPRQ, 2003b). La façade de l'église est comparable d'autres églises de la même époque, dont une, entre autres, réalisée par les architectes Ludger Lemieux et René Charbonneau,

soit Saint-Zotique (1926-1927) (CPRQ, 2003a) ainsi que Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1911-1914) dans Verdun et Saint-Charles (1913-1914) dans Pointe-Saint-Charles. Notions qu'elles sont toutes construites dans le même secteur de l'île de Montréal.

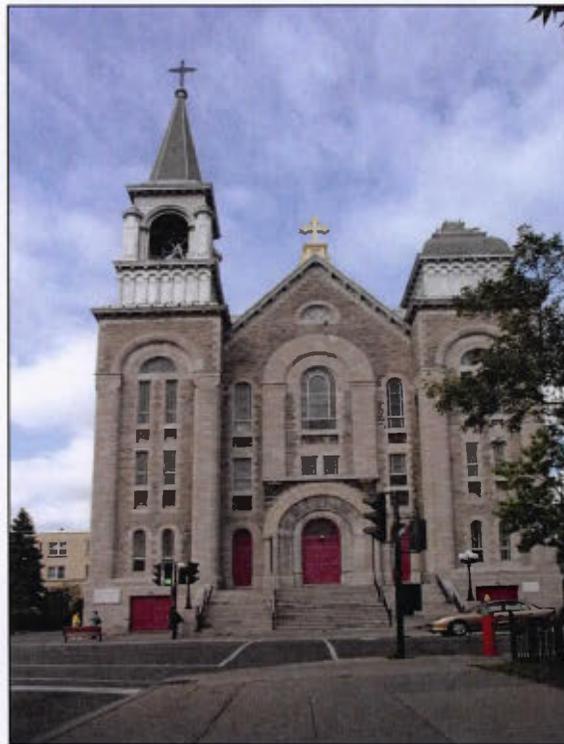


Figure 8.3 Façade de l'ancienne église
Notre-Dame-du-Perpétuel-
Secours

(Source : CPRQ, 2003a)

L'intérêt du bâtiment est plutôt local, puisqu'il ne se démarque pas de la majorité des églises construites à Montréal pendant cette même période selon l'évaluation du CPRQ de 2003. Selon la fiche de l'ILCQ (2003-06-153), l'église a obtenu la cote D, c'est-à-dire qu'on lui attribue une valeur patrimoniale moyenne (CPRQ, 2003a). Pour le

CPRQ, « le potentiel historique de ce lieu de culte est d'intérêt local » (CPRQ, 2003b, p. 12). Toutefois, à l'aide des exemples comparatifs que nous avons présentés, l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours occupe une place importante sur le territoire de Montréal en raison de ses attributs architecturaux, et ce, malgré l'évaluation du CPRQ qui peut fausser la perception que nous pouvons nous en faire. Cette église s'inscrit donc dans la tradition des églises « montréalaises » et révèle aussi des investissements considérables de la part des paroissiens pour la réalisation de cet édifice de grande envergure pour le quartier et ses résidents. Nous procédons justement à une analyse de la façade et de l'intérieur de l'église afin de comprendre son importance sur le plan architectural.

8.2.1.1 Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église

Pour cette première partie de l'analyse, nous allons d'abord nous concentrer sur la façade du bâtiment afin de déterminer son intérêt patrimonial et architectural. Puis, nous focalisons sur l'architecture intérieure et sur le plan des volumes principaux.

En commençant par une analyse plus approfondie de l'enveloppe du bâtiment et de son rapport à l'environnement urbain dans lequel il est localisé, nous constatons l'importance des clochers (voir Figures 8.3 et 8.4) dans la composition de la façade.

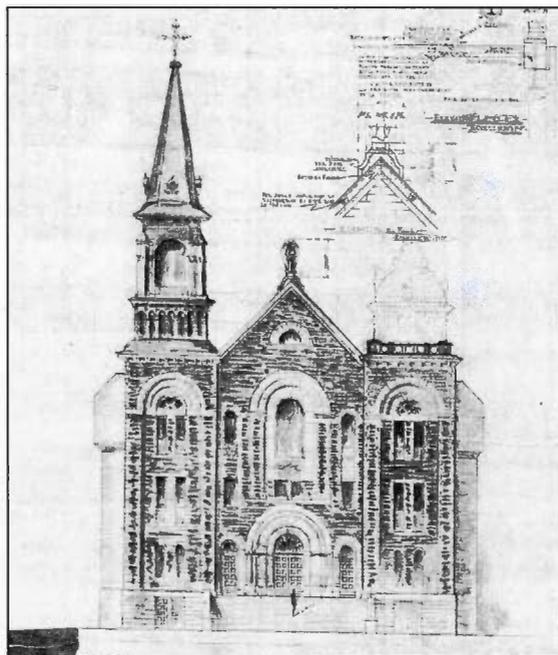


Figure 8.4 Élévation de la façade,
Paul M. Lemieux²³⁴, 1939

(Source : Archives de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours²³⁵)

Ces clochers, soutenus à leur base par des pilastres encastrés, agissent comme point de repère dans l'environnement urbain et expriment également la fonction culturelle²³⁶ d'origine (voir Figures 8.5 et 8.6). Il ne faut pas négliger le fait que cet édifice ait d'abord été conçu comme lieu de culte et les clochers en sont un témoin significatif. De plus, la façade symétrique est surmontée de ces clochers non identiques (voir Figure 8.4), ce qui en crée son originalité.

²³⁴ Cette élévation a été produite par Paul M. Lemieux, qui a parachevé les travaux d'Hippolyte Bergeron.

²³⁵ Ces archives sont détenues par la paroisse Saint-Jean-de-Matha depuis la fermeture de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (paroisse supprimée) (Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1914-1955).

²³⁶ Rappelons qu'un lieu de culte est d'abord conçu pour établir un cadre propice au religieux et évoquant le sacré (voir chapitre III).

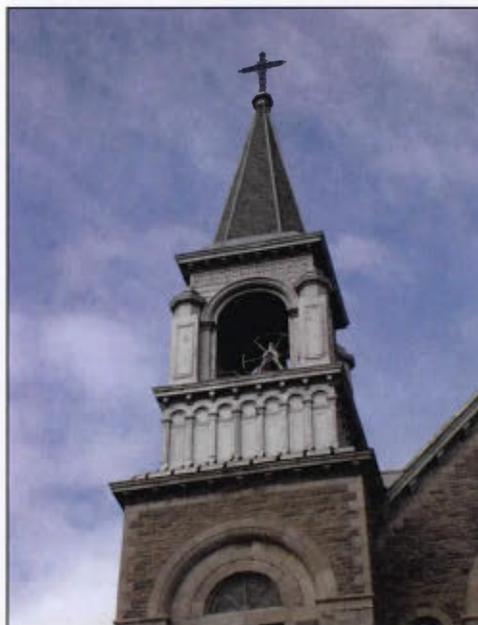


Figure 8.5 Clocher gauche
de la façade
(Source : CPRQ, 2003a)

L'un des clochers possède une flèche ajourée, tandis que l'autre se termine à la hauteur de la croix centrale (voir Figures 8.3 et 8.6). Notons que le clocher et sa flèche s'inscrivent dans l'axe de la rue De Biencourt et que la composition architecturale réalisée par l'architecte Bergeron répond à la position urbaine particulière de l'église dans le tissu urbain (voir Figure 7.13, chapitre VII). Nous pouvons apercevoir dans la composition finale que la statue originellement prévue au sommet du fronton de la façade a été remplacée par une croix (voir Figure 8.3).

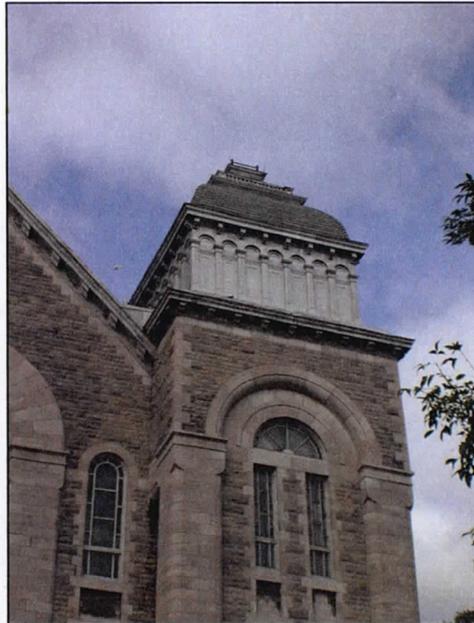


Figure 8.6 Clocher droit
de la façade

(Source : CPRQ, 2003a)

Comme cela a été souligné précédemment, cette facture architecturale est le propre d'autres églises de cette partie de l'île de Montréal et construites sur cette même période à Montréal. Ainsi, en créant ce déséquilibre au niveau des couronnements des clochers de la façade, le bâtiment se distingue dans l'espace urbain montréalais. Toutefois, en consultant des archives paroissiales, nous avons pu constater que la résolution finale et formelle réalisée n'est pas celle de l'architecte, mais relève plutôt d'un choix économique en raison de l'ampleur des frais entourant la construction du bâtiment, et ce, en période de la Grande Guerre (1914-1918). La première esquisse de l'architecte montre bien la grandeur de l'église et l'ampleur des décorations, dont les détails sur le clocher et la flèche allongée, ainsi qu'une coupole au centre du bâtiment, n'ont pas été réalisés (voir Figure 8.7). Un aspect demeure cependant; l'asymétrie des clochers.



Figure 8.7 Première esquisse de H. Bergeron, 1920
 (Source : Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1981²³⁷)

L'enveloppe du bâtiment est composée de pierres grises traditionnelles de Montréal. L'utilisation d'arcs en berceau marque la façade et la composition de l'enveloppe est faite à la fois de pierres à bossage ainsi que de pierres lisses. La façade révèle la présence de fenêtres en arc ainsi qu'un portail en creux coiffé d'une arche. Ces éléments architecturaux sont d'ailleurs des traits particuliers du style néo-roman.

²³⁷ Image tirée d'un document paroissial réalisé pour le 75^e anniversaire de la paroisse (Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1981, p. 15).

Précisons que l'édifice se distingue dans l'environnement urbain compte tenu de la taille du bâtiment et le recul de sa façade par rapport aux bâtiments voisins (voir Figure 8.8). L'influence néo-romane de son architecture lui confère une forte massivité, dont l'échelle se démarque de l'environnement bâti immédiat.



Figure 8.8 Ancienne église vue du boulevard Monk
(Source : CPRQ, 2003a)

En raison principalement de la Première Guerre mondiale (1914-1918), mais également d'autres facteurs circonstanciels, la paroisse n'a pas les moyens de terminer l'aménagement intérieur de l'église au moment de sa construction selon les archives²³⁸ paroissiales consultées. Rappelons que la construction de l'enveloppe s'échelonne de

²³⁸ Il s'agit des archives de la paroisse supprimée, dont plusieurs carnets permettant de suivre la situation financière de la paroisse (Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1914-1955).

1914 à 1920. Ce n'est finalement qu'à la fin des années 1930 que l'architecte Paul-Marie Lemieux²³⁹ (1902-1969) obtient le contrat de parachever les travaux de construction de l'église et de son aménagement intérieur. Cet architecte célèbre est le fils d'un autre architecte reconnu, Ludger Lemieux (1872-1953) (Ville de Montréal, 2008). Ces deux architectes ont d'ailleurs été reconnus, en autres, pour la réalisation de deux bâtiments importants situés non loin de l'église à l'étude. Il s'agit du bain Saint-Henri et du marché Atwater (Ville de Montréal, 2008).

C'est d'ailleurs à ce deuxième architecte, Paul-Marie Lemieux, que nous devons attribuer les décors intérieurs d'inspiration Dom Bellot²⁴⁰ (CPRQ, 2003b). Notons que ce style se distingue de l'architecture extérieure, mais qu'il crée toutefois une ambiance propice au recueillement (voir Figure 8.9).

²³⁹ Paul-Marie Lemieux est formé de l'École Polytechnique et de l'École des Beaux-Arts de Montréal ainsi que de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (Ville de Montréal, 2008). Cet architecte a participé à la réalisation de plusieurs églises (Gouvernement du Québec, 2013a).

²⁴⁰ Ce style est inspiré du travail de Dom Bellot (Paul Louis Denis Bellot), membre du clergé catholique et architecte d'origine française ayant contribué au renouveau dans l'architecture religieuse du Québec (Vanlaethem, 2012, p. 70).



Figure 8.9 Vue intérieure de la nef vers le chœur
(Source : CPRQ, 2003a)

L'architecture intérieure offre une expression géométrique et épurée des formes en vogue dans les années 1930 et 1940. L'intérieur est dominé par de grandes arches en berceau qui chapeautent la nef et l'ensemble de la partie supérieure de teinte claire, ce qui contraste avec le bas des murs et les bancs en bois non teints. Le chœur est majestueux et la hauteur du volume de la nef supportée par de fines colonnes lui confère une place de choix dans l'aménagement intérieur. Ceci crée un effet stylistique fort mettant l'emphase sur la croix installée dans une arche inondée de lumière qui surplombe l'autel et son maître-autel.

Les vitraux sont l'œuvre de Guido Nincheri (1940) et de John Patrick O'Shea (1939). Le décor peint a été également réalisé par Guido Nincheri (1940) (CPRQ, 2003b, p. 4). La paroisse a donc mandaté des artisans reconnus afin de concevoir un décor de qualité.

Ces décors sont assez sobres avec peu d'ornementations comme cela est le cas dans d'autres églises de Montréal construites lors de cette même période. Il y a donc une distinction stylistique marquée entre l'intérieur et l'extérieur, ce qui donne aussi une autre caractéristique originale au bâtiment renvoyant à la valeur d'art. Notons qu'elle est représentative d'un passage dans le mode de composition des églises catholiques au Québec par une remise en question de l'emploi des canons historiques vers un langage original plus épuré exploitant des motifs plus géométriques.

L'organisation de l'espace intérieur est traditionnelle en raison de l'aménagement de la nef qui est occupée par une série de bancs orientés vers le chœur. Nous pouvons également constater que l'ancienne église possède un orgue qui est positionné au deuxième balcon (voir Figures 8.10 et 8.11).



Figure 8.10 Vue intérieure de la nef vers l'entrée

(Source : CPRQ, 2003a)

L'ampleur de la hauteur sous voûte a d'ailleurs permis d'installer deux balcons, ce qui n'est pas commun dans toutes les églises catholiques et crée ainsi un autre élément de l'originalité du bâtiment. Notons aussi que l'ancienne église n'a pas de bas-côtés comme nous pouvons les retrouver dans plusieurs autres églises catholiques à Montréal.

Nous retrouvons également des confessionnaux en bois sur les côtés de la nef et ces derniers s'intègrent aux décors de bois où nous constatons des croix enchâssées (voir Figure 8.11). Le chœur se distingue du reste du volume principal par un léger rehaussement de quelques marches. Nous remarquons la présence des arches de la nef qui provoquent un effet de continuité et de rythme (voir Figure 8.11).

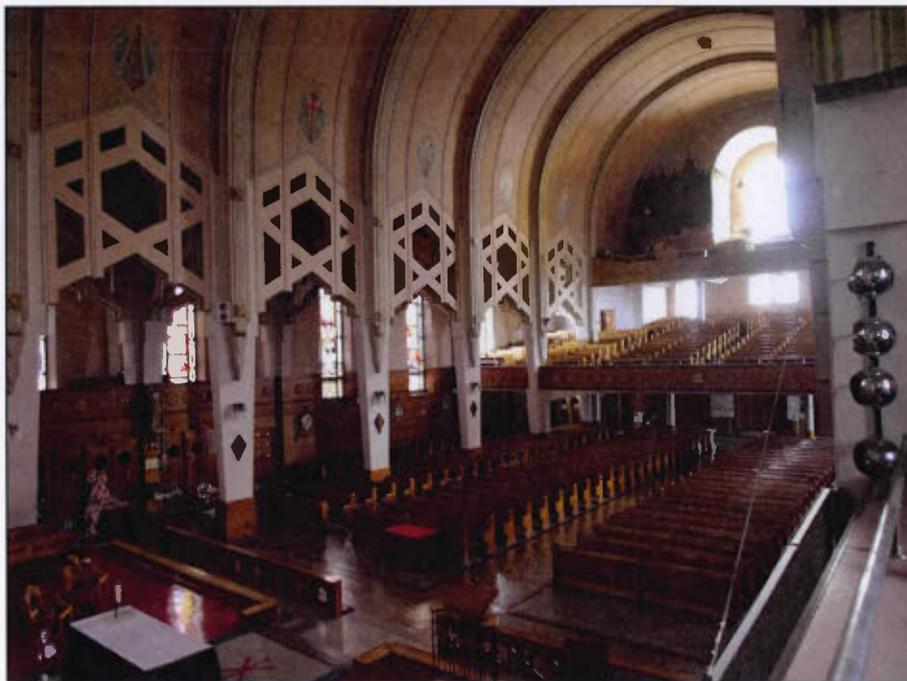


Figure 8.11 Vue intérieure de la nef

(Source : CPRQ, 2003a)

Le plan ne présente pas de transepts, ce qui distingue l'église des plans en croix largement utilisés pour les églises catholiques de Montréal (voir Figure 8.12). Les dimensions importantes de la nef et celles du balcon principal offrent une grande capacité d'accueil. L'église pouvait accueillir plus de 1200 fidèles selon les relevés photographiques. Le plan révèle que le volume principal est rattaché à ce qui était le presbytère. Nous souhaitons aussi rappeler que pour les fins de notre recherche qui s'intéresse aux églises excédentaires de Montréal, l'analyse du presbytère est exclue.

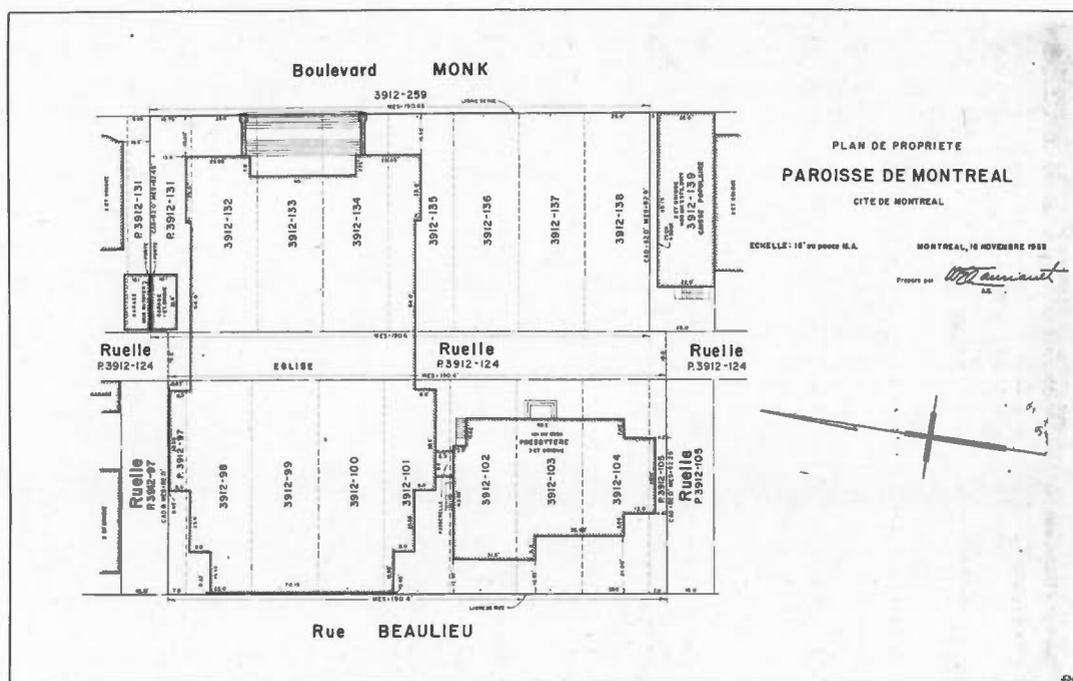


Figure 8.12 Plan de propriété de l'ancienne église

(Source : Archives²⁴¹ de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1955)

²⁴¹ Plan de propriété réalisé par un arpenteur-géomètre (Therault, 1955). Les archives sont détenues par la paroisse Saint-Jean-de-Matha depuis la fermeture de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (paroisse supprimée) (Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 1914-1955).

Nous avons analysé la composition de la façade et de l'aménagement intérieur original. Cela nous a permis de mettre en avant certaines caractéristiques qui font de ce bâtiment un témoin architectural d'intérêt patrimonial. Nous pouvons maintenant procéder à l'analyse des cinq valeurs patrimoniales de l'église.

8.1.2.2 Analyse des cinq valeurs patrimoniales

Nous procédons maintenant à l'analyse des cinq valeurs (âge, art, matérialité, usage et position), telle que présentée à la figure 8.2.

8.1.2.2.1 Valeur d'âge

L'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, construite en 1914, n'est pas le premier lieu de culte sur le site, mais reste toutefois la première église à y avoir été construite. Une chapelle avait été bâtie en 1906 à l'emplacement de l'ancien presbytère qui jouxte l'église (CPRQ, 2003b). La construction du principal bâtiment s'est échelonnée sur une longue période, puisque les premiers travaux sur l'enveloppe se sont arrêtés en 1914, en raison de la Première Guerre mondiale, et ont repris en 1920. La chapelle intégrée au premier presbytère est toutefois utilisée jusqu'en 1939, puisque les travaux pour parachever l'intérieur ne seront réalisés que 19 ans après la fin de la construction de l'enveloppe extérieure et par un autre architecte.

8.1.2.2.2 Valeur d'art

L'extérieur est réalisé par l'architecte Hippolyte Bergeron. Les éléments de la façade et le volume aux proportions classiques du bâtiment sont typiques d'une influence classique, mais le couronnement est asymétrique, ce qui n'est pas une caractéristique

commune de ce style. L'un des deux clochers n'est pas couronné d'une flèche tandis que l'autre l'est et agit ainsi à titre de repère visuel dans l'espace urbain. Ainsi, la facture architecturale de l'église est assez commune aux autres églises catholiques de pierres grises construites au début du siècle dernier à Montréal. La monumentalité du volume de l'édifice s'impose par rapport à l'échelle des autres bâtiments du quartier. Cette recherche d'effet de puissance et d'imposante structure est à l'image des églises « montréalistes » (Noppen, 2013, p. 203).

En raison de la durée de la construction de l'édifice qui s'est échelonnée dans le temps, il y a un décalage stylistique. Nous pouvons ainsi constater que les architectures intérieure et extérieure ne sont pas parfaitement homogènes. Notons que l'architecture de l'ancienne église s'inscrit dans la lignée des grandes églises urbaines de type néo-roman, tandis que les décors intérieurs réalisés par Paul-Marie Lemieux dans les années 1940 sont d'inspiration Dom Bellot (CPRQ, 2003b). L'architecture intérieure affirme un langage plus dépouillé et moderniste des églises au Québec. Ceci conférant une valeur d'art à l'église dans son témoignage de l'évolution du langage architectural des églises catholiques au Québec passant du néo-classicisme à l'influence moderniste (Bergeron, 1987). De plus, les décors intérieurs et les vitraux ont été réalisés par des maîtres-artisans de l'époque, dont Guido Nincheri reconnu pour ses interventions dans plusieurs églises catholiques du Québec (CPRQ, 2003b). L'intérieur est marqué par la blancheur qui prédomine au niveau des arcs, et ce, en contraste avec le mobilier de bois. Cet effet stylistique crée une qualité esthétique intérieure distincte de son enveloppe.

8.1.2.2.3 Valeur de matérialité

L'enveloppe extérieure de l'ancienne église est composée de deux types de pierres grises, lisses et à bossage, que l'on retrouve sur plusieurs bâtiments institutionnels à Montréal, dont les grands ensembles conventuels composés de la pierre de carrière (grise). L'ancien presbytère est quant à lui recouvert de maçonnerie de couleur beige clair. Les deux bâtiments sont donc assez distinctifs pour ce qui est des matériaux qui les recouvrent par rapport aux bâtiments environnants.

Lors de la requalification patrimoniale du site, l'état physique était relativement bon, puisque le porteur de projet a décidé d'occuper l'édifice. Toutefois, les nouveaux usages associés au lieu ont joué sur son authenticité qui en a été altérée. L'enveloppe a été préservée, mais l'intérieur du bâtiment a été relativement modifié. Notons que principalement le mobilier a été retiré ou modifié. Certains aménagements intérieurs ont été réalisés, toutefois en respectant l'environnement original selon sa fonction d'origine. L'édifice est encore semblable à une église, puisque peu de modifications ont été réalisées au niveau de l'enveloppe mis à part l'ajout d'un monte-charge du côté gauche de la façade.

8.1.2.2.4 Valeur d'usage

Avant sa transformation, cet édifice, tout comme cela a été souligné, était dédié au culte catholique. Ainsi, le volume le plus important, la nef, était principalement utilisé lors de messes, de cérémonies ou d'autres activités religieuses. Quant à l'ancien presbytère, il pouvait servir de résidence et accueillir des bureaux. Ces bureaux étaient notamment dédiés à la fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. De plus, le sous-sol de l'église était destiné à des usages communautaires.

Selon sa position, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'église profite d'un emplacement de choix dans son secteur. Elle jouit d'une position privilégiée par rapport au boulevard Monk, ce qui lui confère un avantage pour changer de fonction dans un projet de requalification patrimoniale. De plus, selon son usage actuel, si sa fonction première n'est plus d'actualité, sa valeur de position dans le quartier contribue à la dynamique de la scène urbaine comme cela a été présenté au chapitre VII. Les nouveaux usages s'adaptent à la configuration de l'édifice, malgré le caractère sacré du lieu. La nef agissant maintenant à titre de théâtre met de l'avant l'aspect de mise en scène du lieu qui se prête à ce nouvel usage. Pour le sous-sol et le presbytère, soulignons que ces espaces vastes et flexibles étaient adaptés à recevoir ces nouvelles fonctions.

8.1.2.2.5 Valeur de position

L'ancienne église est positionnée de manière originale, puisqu'elle occupe une bonne partie de la largeur de la parcelle et qu'elle ne se situe pas en tête d'îlot comme c'est souvent le cas pour les églises catholiques de Montréal de cette période. Elle est également située dans l'axe de la rue De Biencourt, ce qui lui permet un grand dégagement de façade. Elle est également située sur le boulevard Monk qui est l'artère commerciale du secteur. Ce dernier est le noyau de l'ancienne ville Émard. L'école de quartier est localisée derrière l'église sur un autre îlot, ce qui est aussi une particularité locale (voir chapitre VII). Toutefois, une résidence pour personnes âgées située de l'autre côté du boulevard Monk était en fait une autre école à l'époque de la ville Émard. Aujourd'hui, le boulevard Monk accueille des commerces, une bibliothèque, une maison de la culture, différents services (dont un bureau de poste), une caserne d'incendie, une Caisse populaire Desjardins et une station de métro (Monk).

8.1.2.2.6 Les valeurs dominantes

Les deux valeurs dominantes de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours sont celles d'art et de position. La première valeur, celle de type d'art, est au centre de la reconnaissance de ce bâtiment. Sa valeur d'art provient du fait que le contraste entre la forme extérieure et intérieure témoigne de l'évolution du langage architectural des églises au Québec passant de l'influence des styles historiques du néo-classicisme à l'influence moderniste. Sa nef de style Dom Bellot est un élément remarquable au sein d'une église somme toute traditionnelle, propre aux églises « montréalaises ».

La deuxième valeur dominante, celle de position, signifie que l'emplacement du site est au centre de l'intérêt patrimonial de ce bâtiment. Le site profite d'un emplacement de choix sur le boulevard Monk et fait face à la rue De Biencourt qui lui offre une portée visuelle intéressante avec un dégagement pour nous permettre de reconnaître le bâtiment. De plus, comme le bâtiment principal du site – l'église – est pratiquement circonscrit aux limites du lot, le parvis se termine directement sur le trottoir. Ainsi, le bâtiment ne profite pas de marge de recul. Il n'y a que le presbytère qui est en retrait du boulevard Monk, mais les deux bâtiments sont directement construits en ligne de lot et font dos à l'école de quartier qui se retrouve sur la rue Beaulieu. Enfin, son emplacement est assez central dans le secteur, puisque le boulevard Monk constitue le noyau urbain. La planification du territoire s'est vraiment effectuée autour de l'ensemble paroissial (voir chapitre VII).

À l'issue de l'évaluation des cinq valeurs, l'ancienne église est un témoin des grandes églises monumentales et des modifications stylistiques de la première moitié du XX^e siècle et son emplacement par rapport au tissu urbain rappelle l'évolution historique du premier noyau de faubourg. Elle est aussi inscrite au sein d'un secteur de « valeur patrimoniale intéressante » (voir appendice G), mais le reste du secteur n'est

pas digne d'intérêt, selon l'évaluation du patrimoine urbain de la ville (Ville de Montréal, 2005b). Cette église a une portée patrimoniale locale selon le CPRQ (CPRQ, 2003b). Toutefois, sa valeur d'art manifestée par son caractère hybride pourrait lui conférer une portée plus grande.

Procédons maintenant à l'analyse du deuxième cas à l'étude, soit la dimension architecturale de l'église Saint-Marc.

8.2.2 Saint-Marc



Figure 8.13 L'église Saint-Marc, Montréal, vers 1960
(Source : Fonds Armour Landry, BAnQ)

L'église Saint-Marc a été construite entre 1931 et 1932, selon les plans des architectes Donat-Arthur Gascon (1886-1966) (Gouvernement du Québec, 2013a) et Louis Parant (1890-1958) (Biographical Dictionary of Architects in Canada, 2017). Les architectes sont d'ailleurs connus pour avoir réalisé d'autres églises similaires, dont Saint-Édouard (1907-1909) et Sainte-Cécile (1923-1926) qui sont toutefois plus monumentales que Saint-Marc. Notons que ces deux architectes étaient aussi associés et que Louis Parant a été, entre autres, impliqué dans l'élaboration des plans de la reconstruction de l'hôtel de ville de Montréal après son incendie en 1922 (Biographical Dictionary of Architects in Canada, 2017).

La paroisse a été fondée en 1913, mais la construction de l'actuelle église a dû attendre en raison du manque de ressources (CPRQ, 2003c). Une petite chapelle était logée dans l'actuel presbytère et desservait la paroisse à ses débuts.

L'église Saint-Marc représente bien les églises urbaines de quartier construites au XX^e siècle à Montréal (CPRQ, 2003c). L'église est de facture d'inspiration néo-classique, bien que ce style s'est principalement déployé au XIX^e siècle. Ce style architectural provenant d'Europe a été introduit sur le territoire du Québec sous l'époque britannique et a été grandement utilisé pour les bâtiments institutionnels, dont les églises (Rémillard et Merret, 2007, p. 33). Selon la fiche de l'ILCQ (2003-06-051), l'église a reçu la cote D lors de son évaluation, c'est-à-dire qu'on lui a attribué un intérêt patrimonial moyen à l'échelle régionale (voir Figure 8.13). Son influence patrimoniale est plutôt d'intérêt local, selon le CPRQ (CPRQ, 2003c). Afin de poursuivre l'analyse, procédons maintenant à un examen en profondeur de la façade et de l'intérieur de l'édifice.

8.2.2.1 Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église

L'église Saint-Marc domine son environnement immédiat en raison de sa marge de recul frontale qui lui assure une présence distinctive du reste du tissu immédiat (voir Figure 8.14). Sa façade massive et symétrique, couronnée de deux imposants clochers, caractérise bien les églises « montréalaises ». Toutefois, la façade de cet édifice est relativement moins imposante que pour d'autres églises comparables des quartiers environnants.

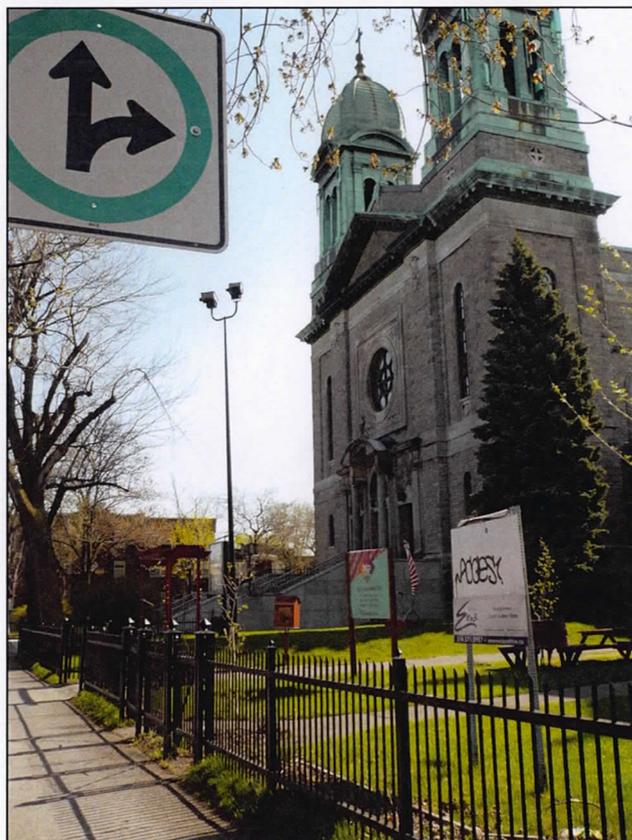


Figure 8.14 Façade vue de la rue Beaubien Est

(Source : Auteur)

Pour cette première partie, procédons d'abord à une analyse de la façade du bâtiment afin de déterminer ses qualités patrimoniale et architecturale. Puis, nous allons nous concentrer sur l'architecture intérieure et sur le plan des volumes principaux.

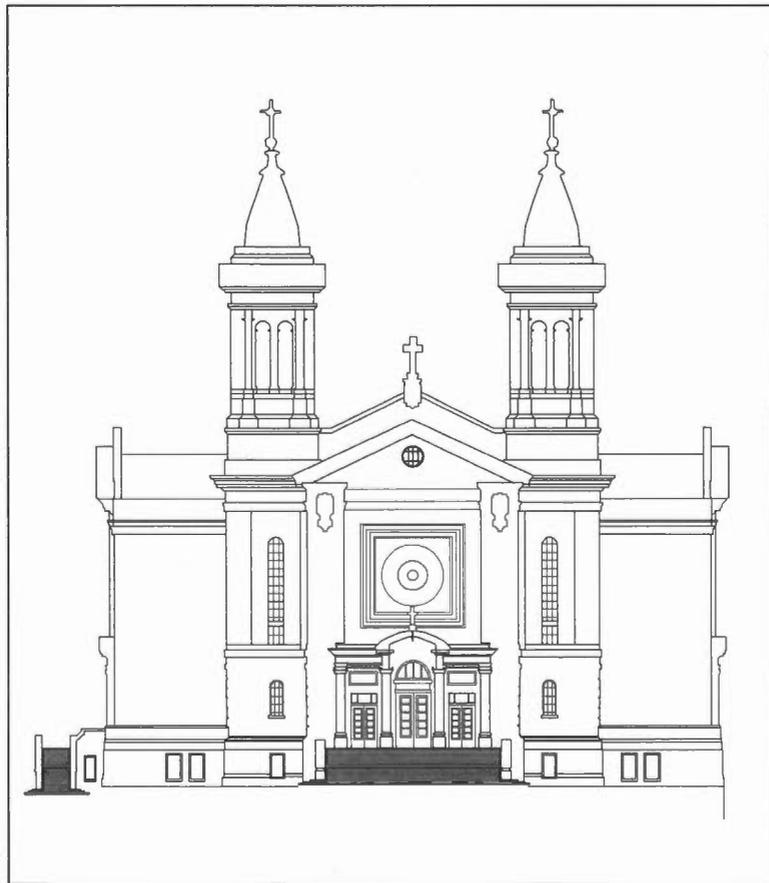


Figure 8.15 Élévation de la façade selon les plans originaux

(Source : Archives paroissiales des plans des architectes²⁴², 1931a, élévation retravaillée par l'auteur, 2017)

²⁴² Les archives ont été fournies par les professionnels impliqués dans le projet Imaginons Saint-Marc.

En commençant par une analyse de l'enveloppe du bâtiment et de son rapport à l'environnement urbain, nous constatons l'importance des clochers (voir Figures 8.15 et 8.16) et rappelons la prédominance de la façade dans l'environnement urbain.

Ces clochers de cuivre agissent comme point de repère et affirment la fonction culturelle du lieu. Ces derniers sont perceptibles de loin dans les quartiers situés au nord (Ville de Montréal, 1998, p. 97) et visibles de plusieurs points de vue (voir Figures 8.16 et 8.17).



Figure 8.16 Clochers vus de la 1^{re} Avenue
(Source : CPRQ, 2003a)

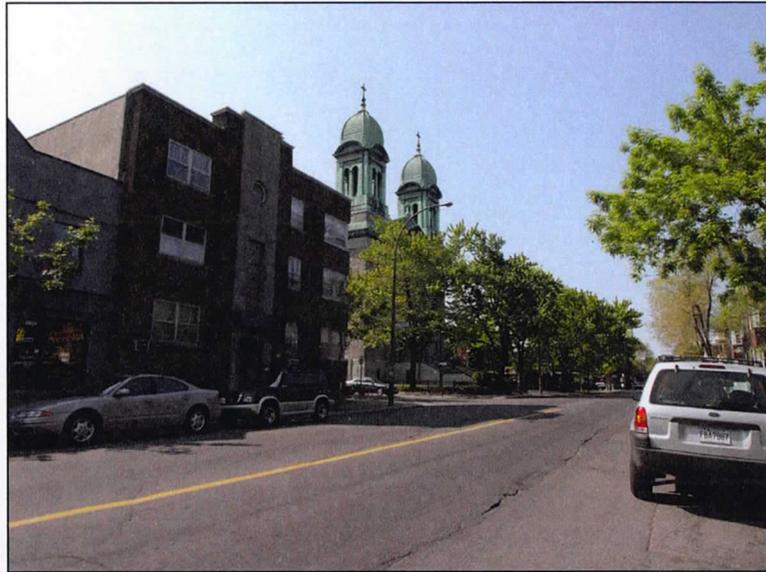


Figure 8.17 Vue de l'église depuis la rue Beaubien Est
(Source : CPRQ, 2003a)

La façade est également bien visible de la rue Beaubien Est et se distingue, conformément à son échelle monumentale et à sa facture néo-classique, des bâtiments situés à proximité (voir Figure 8.17). La façade possède un fronton et des éléments d'ornementation, dont les chapiteaux ioniques situés autour des portes de l'entrée principale. La porte centrale est couronnée d'un arc cintré et de colonnes avec chapiteaux. Le couronnement des portes est orné de plusieurs éléments décoratifs, tels des éléments typiques d'une signature néo-classique. Nous pouvons aussi constater la présence d'une rosace centrale encadrée de moulures de pierres lisses qui surplombe l'entrée, ce qui ajoute à l'importance de la façade. Les éléments décoratifs sont principalement localisés autour des portes et de la fenestration.

L'escalier monumental et son parvis accentuent l'effet d'importance de ce lieu dans l'environnement du quartier (voir Figure 8.18). L'enveloppe du bâtiment est composée de pierres grises traditionnelles de Montréal. Sa composition est faite à la fois de pierres à bossage et de pierres lisses. Cet aspect de la matérialité de l'enveloppe se démarque des autres matériaux présents dans le secteur, dont la brique rouge (appendice J).

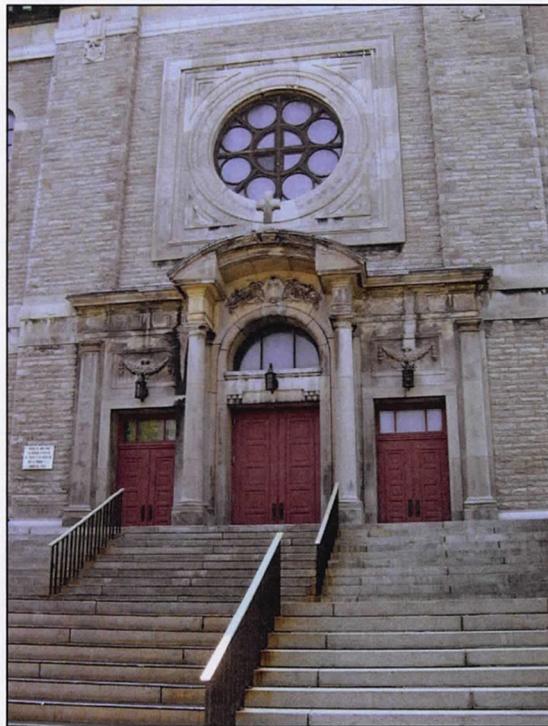


Figure 8.18 Parvis de l'église et
détails ornementaux
(Source : CPRQ, 2003a)

Toutefois, rappelons que comparativement à d'autres églises construites à la même période, cet édifice est davantage intégré à son environnement, car il donne sur deux rues. Une entrée monumentale est logée dans le proéminent transept donnant sur la rue (voir Figures 8.19 et 8.20). Il faut préciser que les bâtiments riverains sont de trois

étages en moyenne et donc tendent à se rapprocher de la hauteur de l'église évaluée à cinq étages. De plus, le cadre architectural du secteur est reconnu pour sa valeur patrimoniale intéressante (Ville de Montréal, 2005c) (voir appendice H), ce qui permet d'avoir un paysage urbain harmonieux.

L'église est construite selon un plan en croix composé d'une entrée principale et de deux entrées secondaires dans les transepts. Ces entrées sont aussi directement accessibles par les 1^{re} et 2^e avenues. L'église est également rattachée à une sacristie accessible par le chœur et la nef ainsi qu'un presbytère relié par une passerelle localisée à l'avant du bâtiment (voir Figure 8.19).

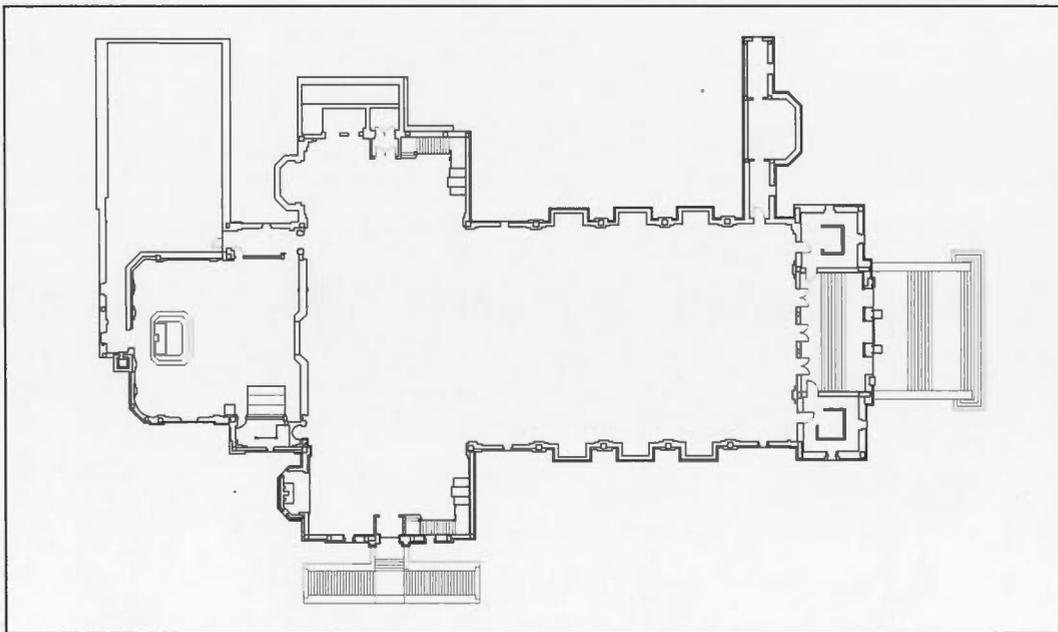


Figure 8.19 Plan de l'église selon les plans originaux

(Source : Archives paroissiales des plans des architectes²⁴³, 1931a,
plan retravaillé par l'auteur, 2017)

²⁴³ *Ibid.*, 242.

La capacité d'accueil du bâtiment est de près de 1000 places selon les relevés photographiques intérieurs. Le niveau de la nef est surélevé par rapport au niveau du sol créant ainsi un étage « noble » (voir Figure 8.18).

Comme nous pouvons le constater sur les élévations (voir Figures 8.15 et 8.20), les ouvertures (fenestrations et portes) sont en forme d'arc. Nous pouvons également constater plusieurs éléments néo-classiques, dont les détails de corniches ainsi que les frontons couronnant les façades et les ornements aux dessus des portes de façade et des transepts.

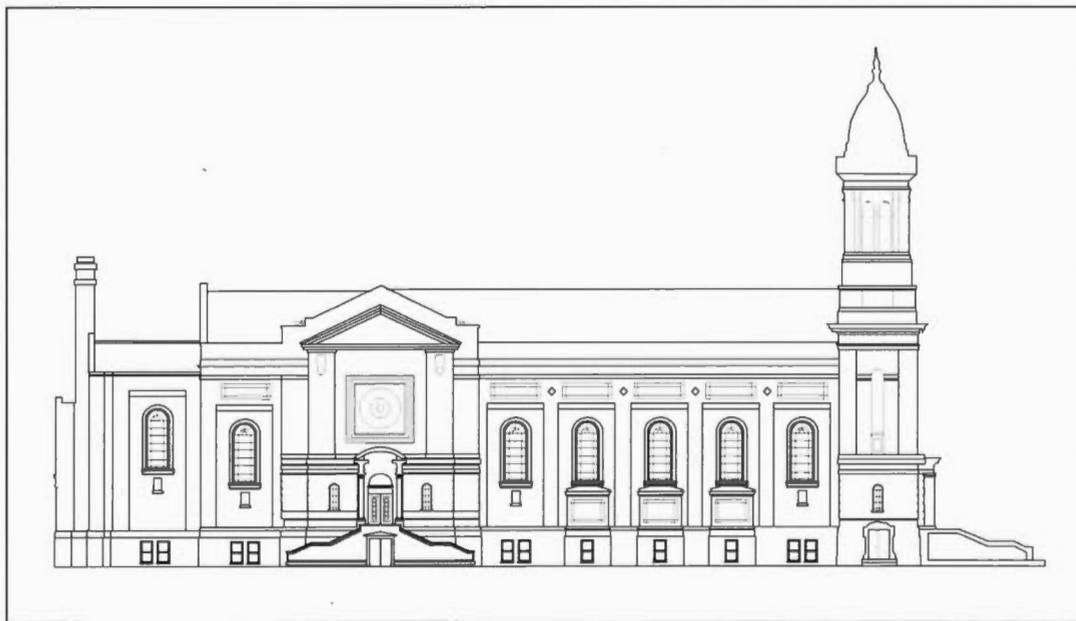


Figure 8.20 Élévation latérale selon les plans originaux

(Source : Archives paroissiales des plans des architectes²⁴⁴, 1931a, élévation retravaillée par l'auteur, 2017).

²⁴⁴ *Ibid.*, 242.

L'architecture intérieure est également sobre et peu chargée de décoration. Les couleurs utilisées sont relativement neutres mises à part celles des vitraux contemporains qui créent un accent coloré dans un décor intérieur néo-classique (voir Figure 8.21). Rappelons que l'église Saint-Marc est construite sur un plan en croix latine, mais que sa nef très large est libre de toutes colonnes (voir Figure 8.19). Ainsi, ce plan présente une absence de bas-côtés, ce qui accentue l'effet de largeur de la nef. La hauteur moyenne de l'intérieur de la nef est de deux étages pour y accueillir les trois balcons, dont deux sont situés dans les transepts et un à l'avant de l'église.



Figure 8.21 Vue intérieure de la nef vers le chœur
(Source : CPRQ, 2003a)

De plus, ce chœur est légèrement surélevé par rapport au niveau de la nef. Nous remarquons le plafond à caissons plat, ce qui contribue à l'originalité de l'intérieur de l'église. Ceci est en contraste avec le toit en pointe plus traditionnel que nous pouvons voir de l'extérieur. Le plafond bas et l'installation lumineuse créent un effet visuel par lequel les murs latéraux et le plafond semblent être détachés. Les frises et les pilastres

enchâssés rythment aussi la nef (voir Figures 8.21 et 8.22). Notons également la polychromie de l'intérieur avec les détails architecturaux qui soulignent les ouvertures et les éléments porteurs en blanc et le reste en couleur plus foncée.

Les confessionnaux et les bancs sont en bois, ainsi qu'une rambarde qui délimite le chœur de la nef. Notons aussi la présence d'un orgue Casavant (1961) au balcon localisé à l'avant du bâtiment (voir Figure 8.22) (CPRQ, 2003c). Les deux transepts sont occupés par des autels dédiés aux saintes figures ainsi que des balcons et d'autres bancs pour y accueillir des fidèles (voir Figure 8.23).

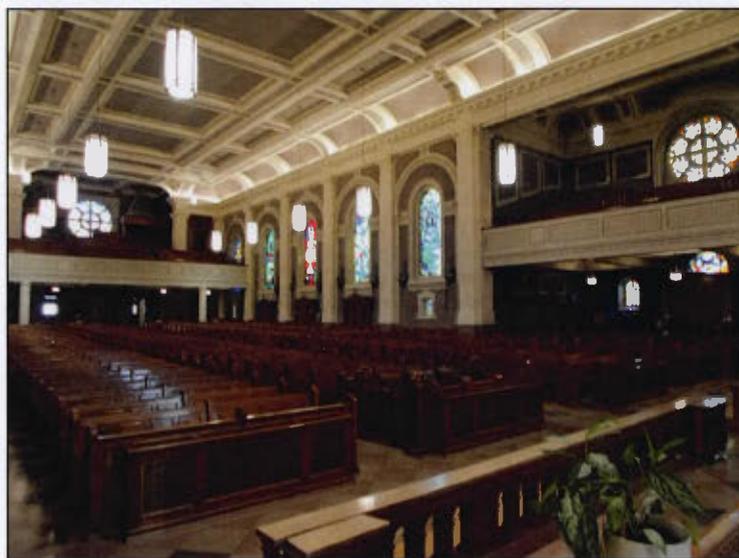


Figure 8.22 Vue intérieure de la nef vers l'entrée
(Source : CPRQ, 2003a)



Figure 8.23 Vue de la niche intérieure du transept gauche

(Source : CPRQ, 2003a)

Nous avons procédé à l'analyse de l'enveloppe et de l'aménagement intérieur de l'église Saint-Marc. Cela nous a permis de mettre en avant certaines caractéristiques qui font de ce bâtiment un témoin architectural d'intérêt patrimonial.

8.2.2.2 Analyse des cinq valeurs patrimoniales

Nous procédons pour cette deuxième partie de l'analyse par le système des cinq valeurs (âge, art, matérialité, usage et position), tel que présenté à la figure 8.2.

8.2.2.2.1 Valeur d'âge

Une première chapelle a été construite en 1914 et il s'agit des bases de l'actuel presbytère. En raison de la croissance démographique très rapide de cette période sur

ce territoire, une nouvelle construction a dû être réalisée en 1931 (Paroisse Saint-Marc, 1974; CPRQ, 2003c). Les travaux se sont parachevés en 1932 en raison de l'ampleur du volume de l'église et des moyens financiers plutôt précaires à cette époque. L'ancienne chapelle sera progressivement transformée en presbytère, puisqu'elle n'était plus utilisée pour le culte.

8.2.2.2.2 Valeur d'art

L'église est réalisée dans une architecture sobre et comparable à d'autres églises de type néo-classique du premier quart du XX^e siècle à Montréal. Elle est donc le témoin d'une architecture religieuse grandement répandue à cette époque. L'église Saint-Marc est conçue selon les plans des architectes Donat-Arthur Gascon et Louis Parant, reconnus pour leur travail sur les églises de Montréal (CPRQ, 2003c). Cet édifice est à l'image de plusieurs églises urbaines similaires construites au sein de paroisses qui se sont développées à la même période. Les mêmes architectes ont aussi réalisé les plans d'autres églises importantes de Montréal, dont Sainte-Cécile (1923-1926), Très-Saint-Rédempteur (1927-1928) et Saint-Stanislas-de-Kostka (1918-1921) (CPRQ, 2003c, p. 10).

Les décors intérieurs sont moins ornés que ceux de la fin du XIX^e siècle, car il s'agissait d'une époque axée sur la simplification des formes intérieures. L'architecture du bâtiment se caractérise par une enveloppe sobre avec peu d'ornementations. La façade symétrique affirme un caractère d'inspiration néo-classique. En comparaison avec les autres exemples présentés, cette dernière possède une façade moins élancée créant ainsi un effet de massivité, mais dans des proportions qui restent classiques. Cette façade est surmontée d'un fronton et deux clochers qui surplombent l'environnement immédiat. De plus, l'effet surélevé de l'entrée principale, causé par l'imposant escalier et la marge de recul de l'édifice, accentue son caractère majestueux.

8.2.2.2.3 Valeur de matérialité

Les matériaux utilisés pour le recouvrement de l'enveloppe sont traditionnels et locaux. Le principal matériau est la pierre grise calcaire de Montréal. Certaines parties du toit, dont les deux clochers, sont recouvertes de cuivre. Ce cuivre est aujourd'hui oxydé en raison de sa teinte verdâtre comme nous pouvons le voir sur les figures 8.17 et 8.18.

Précisons que plusieurs éléments du bâtiment ne sont pas dans un bon état physique. Lors de notre visite de terrain, nous avons également remarqué que plusieurs éléments nécessitaient des travaux de rénovation, dont les clochers et la fenestration (voir Figure 8.17). Un audit technique permettrait d'en savoir plus sur l'état de santé réel du bâtiment, car nous n'avons analysé que l'état général actuel du bâtiment par un relevé photographique ainsi que par une visite des lieux.

D'ailleurs, concernant l'authenticité du bâtiment, ce dernier n'a pas subi de transformation majeure au niveau de son enveloppe, mais seulement au niveau de son intérieur. Celui-ci a été altéré dès 1966 sous le Concile de Vatican II en raison du Renouveau liturgique (voir chapitre III) (CPRQ, 2003c). Les décors intérieurs ont donc été simplifiés pour laisser place à un décor plus sobre.

8.2.2.2.4 Valeur d'usage

L'édifice a été conçu pour être un lieu de culte et sa nef est donc principalement vouée à un usage religieux. Toutefois, lors de la réalisation du projet, cette église était sous-utilisée, puisqu'elle était considérée comme excédentaire par le diocèse. Le sous-sol de l'église ainsi que le presbytère étaient utilisés par un groupe communautaire (Compagnons de Montréal). La sacristie et les étages supérieurs de cette partie arrière de l'église étaient aussi utilisés à des fins communautaires ou pour des besoins

ponctuels par l'école Saint-Marc qui est localisée à l'arrière du bâtiment. Comme le site se retrouve dans un secteur où peu de locaux sont à la disposition du communautaire, ceci valorise sa fonction institutionnelle à titre de pôle d'importance dans les environs.

L'édifice a donc un potentiel de requalification patrimoniale important en fonction des besoins de la population du quartier (voir chapitre VI). Malgré le caractère sacré du lieu, nous pouvons constater l'implantation d'un organisme sur le site qui utilisait différents espaces, dont le presbytère et le sous-sol de l'église. Ces espaces semblent être propices à accueillir d'autres fonctions que celles prévues à l'origine de sa construction. La nef possède, par sa taille, un potentiel de transformation et d'exploitation en y retirant les bancs, par exemple. Notons toutefois qu'aujourd'hui, cette église accueille la paroisse de Saint-Martyr-du-Vietnam qui est une communauté vietnamienne chrétienne.

8.2.2.2.5 Valeur de position

Le site est situé en tête d'îlot du côté nord de l'îlot entre les 1^{re} et 2^e avenues. L'église et le presbytère font face à la rue Beaubien Est (vers le nord). Toutefois, les bâtiments sont situés en retrait de la rue et non directement sur l'emprise, ce qui les distingue des autres immeubles situés du même côté de la rue Beaubien Est.

Cet ensemble se démarque comme pôle institutionnel, puisqu'en plus de l'église et son presbytère, une école faisant face du côté de la 1^{re} Avenue est située sur le même îlot. Le reste de l'îlot est composé d'habitations de type plex. La rue Beaubien Est agit comme l'une des rues commerciales principales du secteur. Toutefois, les activités commerciales sont plus éloignées et parsemées entre des bâtiments résidentiels, et ce, depuis la 1^{re} Avenue. Il s'agit d'un secteur majoritairement résidentiel.

Notons que le potentiel historique de ce bâtiment est essentiellement local. Toutefois, l'église de pierres grises se distingue des autres bâtiments de brique dans le secteur. Précisons que cette pierre a été largement utilisée pour d'autres églises catholiques urbaines construites sur cette période (CPRQ, 2003c). Toutefois, le cadre bâti environnant est assez homogène d'un point de vue architectural et d'intérêt patrimonial, puisque le site et quelques rues avoisinantes sont situés dans un « secteur de valeur patrimoniale intéressante » et non loin du parc Molson, qui est inscrit au sein d'un « secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle » (Ville de Montréal, 2005c) (voir appendice H).

8.2.2.2.6 Les valeurs dominantes

Les trois valeurs dominantes de l'église Saint-Marc sont celles d'art, d'usage et de position. La valeur d'art est importante dans l'évaluation du bâtiment principal du site (église). L'église Saint-Marc est représentative des églises catholiques montréalaises (« montréalistes ») de la première moitié du siècle dernier. Elle est l'un des témoins des églises de pierres grises construites sur cette période. Elle est toutefois plus discrète et simple dans ses formes par rapport à d'autres églises monumentales des paroisses voisines plus anciennes, dont Saint-Édouard, située sur la rue Saint-Denis. Elle représente une période importante où Montréal s'urbanise et de nombreuses paroisses sont érigées au profit du diocèse de Montréal. Ainsi, cette église de quartier, son presbytère et son école représentent un ensemble paroissial assez répandu sur le territoire de Montréal.

L'architecture est sobre et sa maçonnerie composée de pierres grises issues des carrières locales situées non loin du site, sont des éléments significatifs de plusieurs églises construites à cette période. Les détails architecturaux en façade et sur les murs latéraux, présentés précédemment, sont des éléments bien typiques d'une signature

néo-classique. Tout laisse croire que le choix des architectes Gascon et Parant pour ce projet est déterminant, en raison de leur réputation, de leur maîtrise et de leur exécution de ce genre d'églises « montréalistes ». Cette sélection n'était pas anodine pour ce secteur en développement au début du siècle dernier. Une architecture de qualité et reconnue confirme la présence d'une paroisse forte. L'église se distingue par son volume de très grande taille, ses matériaux (composés de pierres, principalement), ses clochers et ses détails architecturaux en façade. L'édifice est devenu un atout architectural pour le quartier. À ce sujet, notons que l'église est implantée dans un environnement de qualité supérieure comme cela est souligné dans l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (Ville de Montréal, 2005c). Le site est situé dans un grand « secteur de valeur patrimoniale intéressante » et non loin du parc Molson, inventorié parmi les « secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle » (Ville de Montréal, 2005c).

La valeur d'usage, quant à elle, exprime l'importance des usages communautaires et institutionnels dans le secteur. Comme nous pouvons le comprendre, le site de l'ancienne église Saint-Marc n'est pas utilisé à son plein potentiel au moment où se déroule le projet Imaginons Saint-Marc. La sous-utilisation de la nef est toutefois relativisée par rapport à l'utilisation du sous-sol, du presbytère et de la sacristie. Le site contribue ainsi à une certaine animation sans nécessairement être très achalandé.

La valeur de position concerne l'emplacement du site à l'échelle du quartier. Nous pouvons comprendre que le site de l'ancienne église Saint-Marc occupe une place de choix sur la rue Beaubien Est. L'église et le presbytère profitent d'un recul important par rapport à la rue et l'église donne sur une rue latérale ce qui leur confère un statut particulier par rapport aux autres bâtiments du milieu environnant. Il s'agit d'un repère important du quartier qui contribue à l'ambiance de ce secteur Rosemont—La Petite-Patrie. Notons que l'arrondissement comporte une importante concentration d'églises

catholiques sur son territoire et elles occupent souvent des emplacements de choix (Rioux-Hébert, 2005). Le site est localisé en tête d'îlot et occupe toute la partie nord de ce dernier. Il se situe également sur une artère importante du secteur, puisqu'elle agit à titre de rue commerciale. Toutefois, la concentration commerciale est moins dense à partir du site en direction vers l'est, ce qui éloigne l'église du pôle commercial central du quartier. Elle est plutôt située à la limite est du tissu urbain du quartier de faubourg.

À l'issue de l'analyse de la dimension architecturale de ce deuxième cas, procédons maintenant à l'analyse du troisième cas à l'étude, celui de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin.

8.2.3 Sainte-Germaine-Cousin

L'ancienne église et l'ancien presbytère ont été conçus en 1959 par l'architecte Gérard Notebaert (1927-1979) (CPRQ, 2003d; Conseil du patrimoine de Montréal et Ville de Montréal, 2011; Gouvernement du Québec, 2013). La construction de l'église, d'influence moderniste, débute en 1960 et se termine en 1962 (voir Figure 8.24).



Figure 8.24 L'ancienne église et son clocher
(Source : Auteur)

L'architecte Gérard Notebaert expérimente une structure pyramidale qui crée la principale originalité de ce bâtiment. Notebaert a d'ailleurs travaillé sur un corpus religieux assez important, dont l'église Christ-Roi (1952-1953) à Joliette et la cathédrale Christ-Roi (1968-1969) à Gaspé (CPRQ, 2003d, p. 10 et 12). Notons que ces deux églises ainsi que celle à l'étude sont inventoriées au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, ce qui révèle l'importance patrimoniale de ces bâtiments. L'architecte Notebaert est reconnu pour avoir construit plusieurs églises à Montréal et contribué à terminer l'intérieur de l'oratoire Saint-Joseph (1924-1967). Notons que l'oratoire Saint-Joseph est l'un des monuments emblématiques de la métropole québécoise (Gouvernement du Québec, 2013a).

L'architecture moderne, d'abord née en Europe dans les années 1920 (Rémillard et Merrett, 2007, p. 192), a été plus largement exploitée à Montréal dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ceci coïncide avec le développement des banlieues et du baby-boom

(1945-1959). Puis, plusieurs églises et écoles sont construites entre les années 1960 et 1980 dans ces banlieues afin d'affirmer l'identité nationale francophone sur le territoire de l'île de Montréal (Rémillard et Merrett, 2007, p. 193). C'est d'ailleurs le cas de cette ancienne église qui témoigne de la vague des églises modernes blanches qui a marqué le Québec à cette période (Bergeron, 1987). Précisons que ce type d'églises est fortement présent dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CPRQ, 2003d, p. 14). Rappelons également que nous avons vu au chapitre précédent le type de lotissement qui correspond à celui de la zone suburbaine d'après-guerre (voir chapitre VII).

Selon la fiche de l'ILCQ (2003-06-256), l'église Sainte-Germaine-Cousin a reçu la cote B, c'est-à-dire qu'on lui attribue une valeur patrimoniale exceptionnelle²⁴⁵ (CPRQ, 2003a). D'ailleurs, c'est celle qui a reçu la meilleure cote parmi les trois cas à l'étude selon les critères de l'ILCQ. L'édifice a une portée métropolitaine en raison de sa composition architecturale, rare sur le territoire de l'île de Montréal. Notons que le CPRQ souligne aussi l'exemplarité de ce bâtiment :

L'église constitue un des plus beaux exemples d'architecture religieuse contemporaine au Québec. Elle concentre des qualités formelles et techniques que peu d'églises contemporaines possèdent (2003d, p. 14).

La signature architecturale semble importante pour le secteur tout en ayant un grand potentiel pour la ville de Montréal. Cet édifice original contribue à bonifier le quartier dans lequel il se trouve et agit ainsi à titre de repère physique dans son environnement. De ce fait, procédons maintenant à une analyse en profondeur de la façade et de l'intérieur de l'édifice.

²⁴⁵ Il est à noter que l'inventaire des lieux de culte de 1945 à 1975 avait été réalisé en partie en 2003, mais que la hiérarchisation de ces lieux de culte a été réalisée en 2013 (CPRQ, 2017).

8.2.3.1 Analyse de la façade et de l'intérieur de l'église

Pour cette première partie de l'analyse, rappelons que nous procédons d'abord à une analyse de la façade du bâtiment afin de déterminer son intérêt patrimonial et architectural. Puis, nous présentons l'architecture intérieure, dont les principaux volumes.

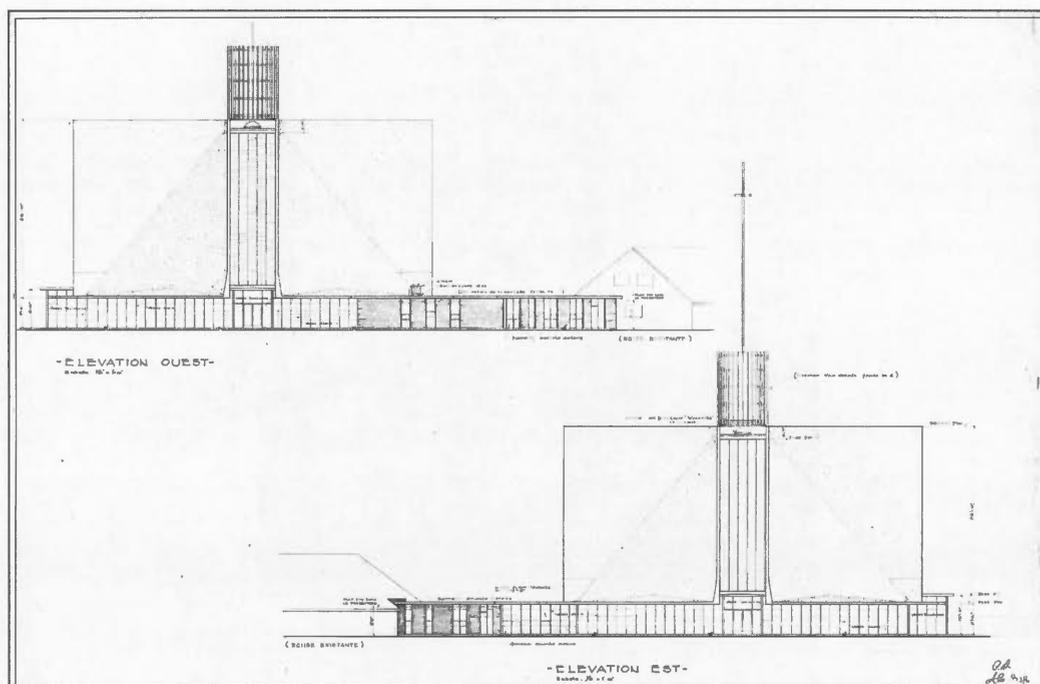


Figure 8.25 Élévations de l'ancienne église réalisées par l'architecte G. Notebaert
(Source : Archives de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin²⁴⁶)

L'analyse approfondie de l'enveloppe du bâtiment nous permet d'apercevoir la présence d'une croix (voir Figures 8.26, 8.28 et 8.29) qui couronne la composition du volume de cet édifice. Cette croix domine visuellement à la fois dans son plan et dans

²⁴⁶ Les archives de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin sont détenues par la paroisse Sainte-Maria-Goretti depuis la fermeture de la paroisse.

son expression volumétrique l'ensemble du volume (voir Figure 8.25). Tout laisse croire que ceci est amplifié en raison de l'absence de clochers, traditionnellement présents au couronnement d'une église catholique.



Figure 8.26 Vue de la façade
(Source : CPRQ, 2003a)

L'architecture du bâtiment, de facture moderniste, est composée d'une structure en béton armé en vogue dans les années 1960. La volumétrie du bâtiment est constituée de quatre voiles de béton constituant les faces de la pyramide (voir Figure 8.26). D'ailleurs, plusieurs églises catholiques romaines de cette époque ont été construites avec des voiles de béton, tant à Montréal que dans d'autres régions de la province québécoise comme nous venons de le voir.

Les matériaux utilisés en façade ou sur l'enveloppe des bâtiments sont souvent simples pour laisser toute la place à l'expression des volumes. L'enveloppe du bâtiment est dépouillée d'ornementation, ce qui vise à mettre en évidence la forme pyramidale, une caractéristique propre au courant moderne. Ce type d'architecture est caractérisé par des volumes cubiques ou sphériques qui ont pour effet de mettre en lumière les formes structurelles. Les surfaces lisses laissent entrevoir les éléments d'assemblage (Rémillard et Merrett, 2007, p. 192). Le béton n'est toutefois pas le meilleur matériau pour résister aux intempéries comme cela est le cas pour l'église à l'étude. Nous reviendrons sur cet aspect un peu plus loin lors de l'analyse de la valeur de matérialité.

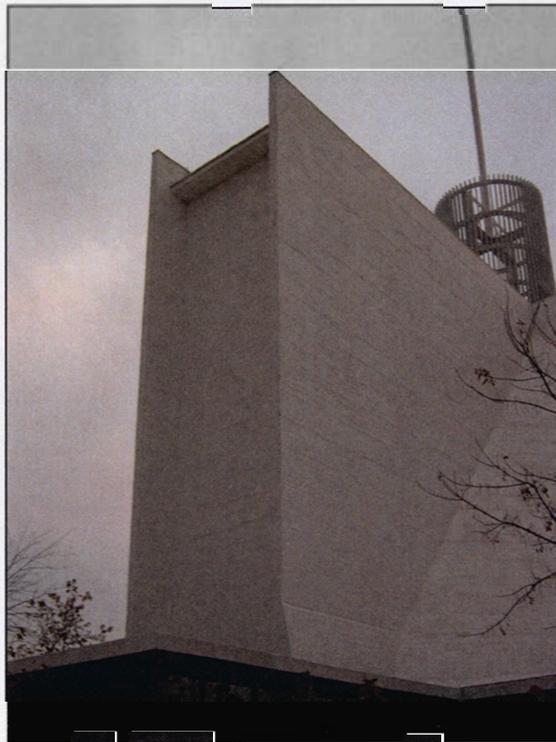


Figure 8.27 Vue de la structure pyramidale
(Source : CPRQ, 2003a)

De plus, les constructions en béton offrent une plus grande plasticité de formes et de grandes portées structurales. L'enveloppe extérieure est marquée par ces angles et les découpes prononcées entre les différentes faces de l'édifice (voir Figures 8.27 et 8.28). L'enveloppe semble toutefois flotter, puisqu'une fenestration permet de créer un vide entre le sol et la partie bétonnée. Cette attention architecturale assure ainsi une certaine légèreté à l'enveloppe. Notons également que l'architecte a doté l'église d'une fenestration importante à laquelle nous allons prêter une attention plus soutenue lors de l'analyse de son architecture intérieure.

La couleur blanche contribue aussi au caractère aérien et abstrait, malgré ce que peut représenter le béton en ce qui concerne sa matérialité et sa massivité (voir Figure 8.28). Dans la mouvance de Vatican II, le lieu vise à être plus propice au recueillement et à la communauté que cela n'était le cas dans les églises traditionnelles. Des décors plus épurés sont favorisés, ce qui est d'ailleurs le cas dans l'ancienne église à l'étude. Il s'agit d'un legs historique du Renouveau liturgique (Salvione, 2015) ayant amené une remise en question de l'aspect linéaire des églises dites « classiques ». La forme de l'église devait permettre des pratiques plus inclusives au niveau du rituel religieux (voir chapitre III). Ce courant a d'ailleurs été largement déployé dans la même région qu'énoncée précédemment, celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CPRQ, 2003d, p. 14).



Figure 8.28 Vue extérieure de l'ancienne église
(Source : CPRQ, 2003a)

Le bâtiment, en raison de son volume et sa facture architecturale, se démarque facilement dans l'espace urbain (voir Figure 8.29). De plus, la volumétrie est constituée de vides verticaux entre les voiles, ce qui confère une expression verticale forte aux entrées situées à l'angle de la rue Notre-Dame Est et de la 55^e Avenue et à celle localisée le long de la 55^e Avenue. Notons qu'il ne semble pas y avoir une entrée privilégiée, le volume de l'église étant accessible aux piétons en provenance de ces deux directions principales.

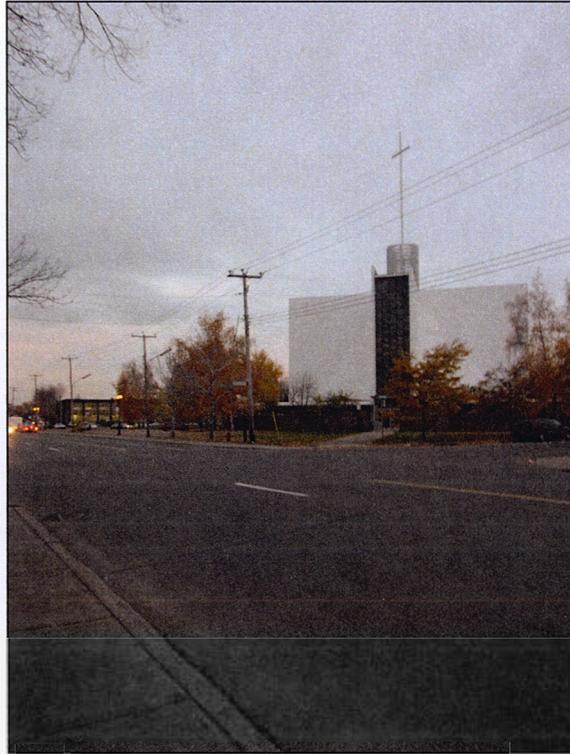


Figure 8.29 Vue extérieure depuis la
rue Notre-Dame Est
(Source : CPRQ, 2003a)

Dès les années 1960, à Montréal, les plans adoptés par l'archidiocèse de Montréal sont centrés et se distinguent des plans longitudinaux qui précèdent cette période. Ainsi, nous assistons à une séparation moins marquée entre la nef et le chœur (Bergeron, 1987, p. 68-69). L'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin est d'ailleurs construite selon un plan carré. Ceci est novateur comparativement aux plans en croix ou rectangulaires que nous trouvons souvent pour l'aménagement d'églises catholiques romaines traditionnelles (voir Figure 8.30). De plus, aucun escalier extérieur ni parvis ne sont présents. Nous verrons plus loin une autre spécificité de ce plan quant à son aménagement intérieur.

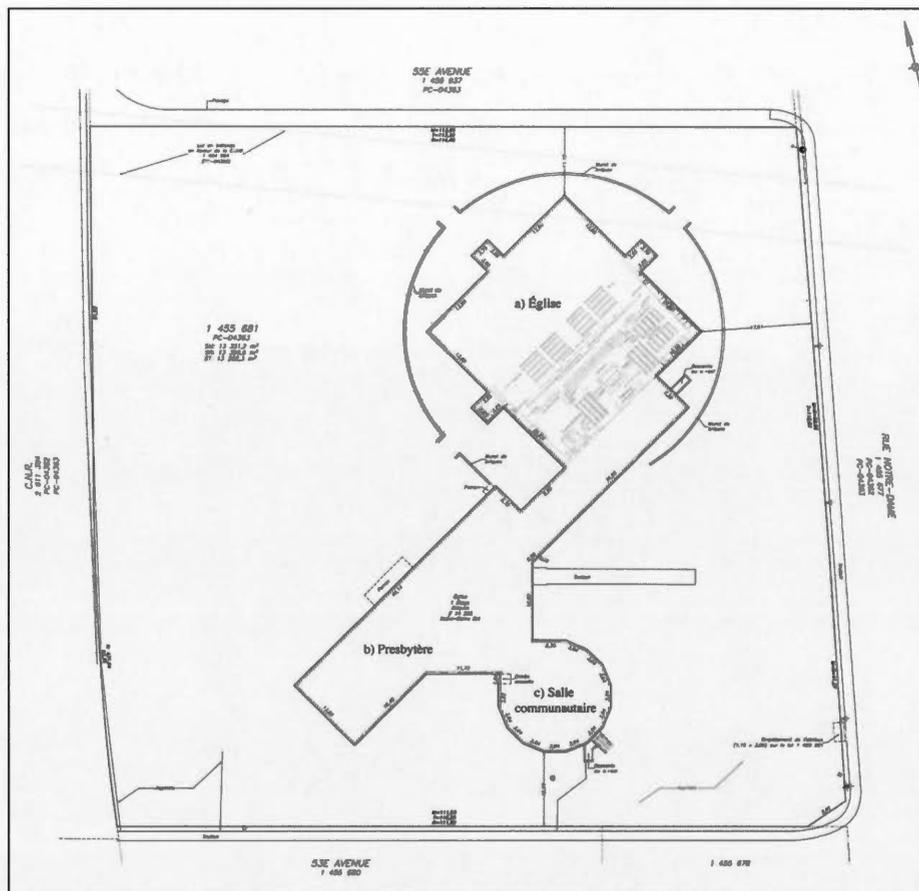


Figure 8.30 Plan du site de l'ancienne église

(Source : Corporation Mainbourg, plan modifié par l'auteur)

Ce plan est également désaxé par rapport à l'îlot sur lequel l'église est située, ce qui ajoute un élément supplémentaire à son originalité architecturale. Cette dernière se distingue donc par rapport à son implantation sur l'îlot. De plus, l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin était reliée à un presbytère ainsi qu'à une salle communautaire circulaire (voir Figure 8.30).

L'architecture intérieure offre un décor assez dépouillé, et ce, dans l'esprit du Renouveau liturgique. Rappelons que c'est d'ailleurs par l'architecture des lieux de culte construits à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle que l'Église catholique du Québec exprime sa volonté de changement dans le rapport avec les paroissiens (voir chapitre III).

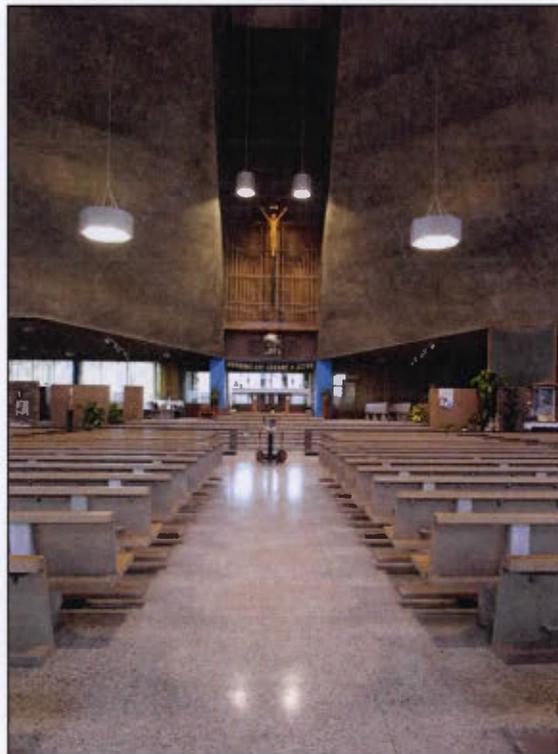


Figure 8.31 Vue de la nef vers le chœur
(Source : CPRQ, 2003a)

À l'intérieur, nous retrouvons également le même béton brut qu'à l'extérieur, puisque la structure est apparente. De plus, le matériau est non peint ce qui donne un caractère plutôt froid à l'environnement intérieur. Le crucifix surélevé contribue à attirer le regard vers le chœur et l'autel. Les bancs sont composés de béton et d'acier (voir Figure

8.31), une matérialité plutôt rare dans les églises traditionnelles. La seule touche colorée est les vitraux positionnés dans la fenestration qui surplombe une des entrées principales (voir Figure 8.32).

En raison de la forme pyramidale, la partie centrale est la plus haute et les côtés sont relativement bas (voir Figures 8.32 et 8.33). De plus, l'intérieur est assez lumineux en raison de la fenestration généreuse sur toutes les faces basses du bâtiment (voir Figure 8.32). Tout laisse croire que l'architecte souhaitait que ce lieu sacré soit lumineux en y laissant entrer le plus de lumière naturelle possible.

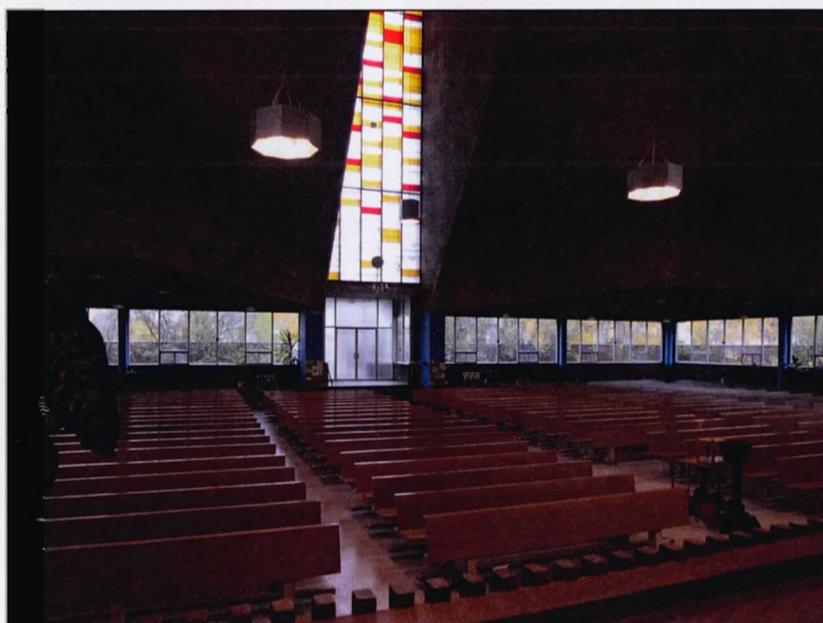


Figure 8.32 Vue de la nef vers l'entrée principale
(Source : CPRQ, 2003a)

L'endroit est propice au recueillement, puisqu'un muret circulaire a été aménagé autour de l'église (voir Figure 8.30). Notons également que l'effet provoqué par l'aménagement extérieur est accentué par le fait que le niveau de la nef se trouve

légèrement en dessous du niveau du sol (voir Figure 8.34). Ainsi, l'ensemble de l'aménagement planifié et sa composition visent à créer un sentiment d'intimité et de recueillement ancré à même le sol.

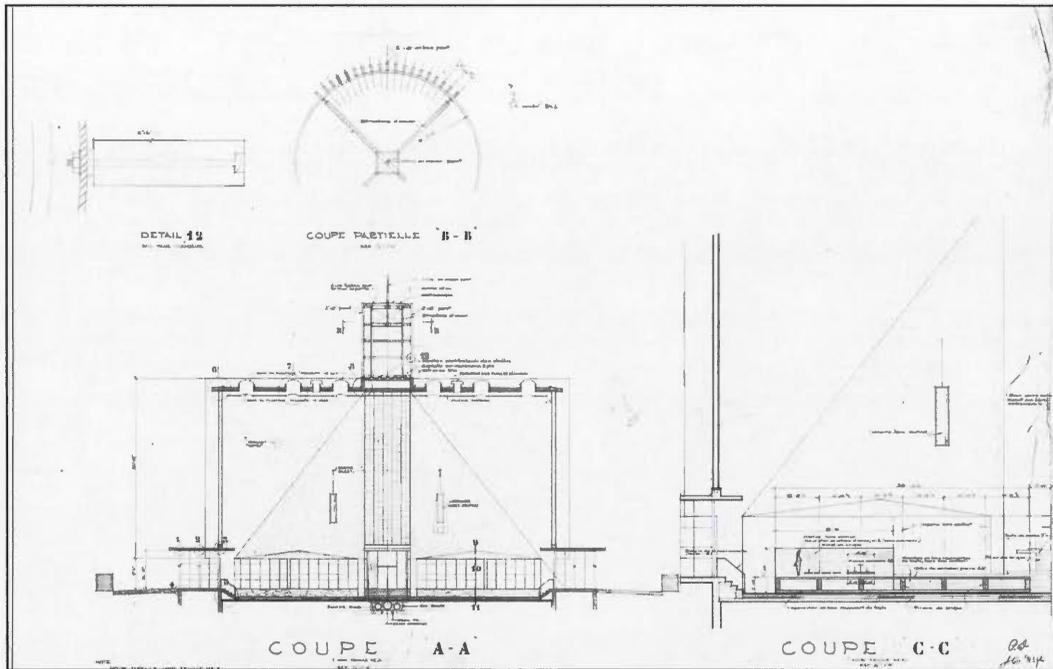


Figure 8.33 Coupes intérieures de l'ancienne église réalisées par G. Notebaert
(Source : Archives de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin²⁴⁷)

L'aménagement intérieur est relativement traditionnel, puisque les bancs sont tournés vers le chœur sur lequel repose un autel. Le chœur est légèrement surélevé par rapport au niveau de la nef (voir Figure 8.34). L'emplacement du crucifix est aussi habituel, mais positionné très haut en raison de la hauteur des plafonds. L'intérieur se caractérise toutefois par un décor plutôt contemporain, malgré un aménagement semblable aux églises conçues selon des plans linéaires ou en croix.

²⁴⁷ *Ibid.*, 246.

Enfin, la superficie intérieure est relativement importante, puisqu'elle a été conçue pour accueillir près de 1000 personnes (CPRQ, 2003d, p. 11). À ce sujet, notons que la capacité d'accueil des églises catholiques montréalaises était une priorité pour l'archidiocèse de Montréal, et ce, dans le but de recevoir le plus de fidèles en ces lieux lors des célébrations religieuses. D'ailleurs, les trois églises étudiées pouvaient accueillir un grand nombre de paroissiens lors des célébrations religieuses.

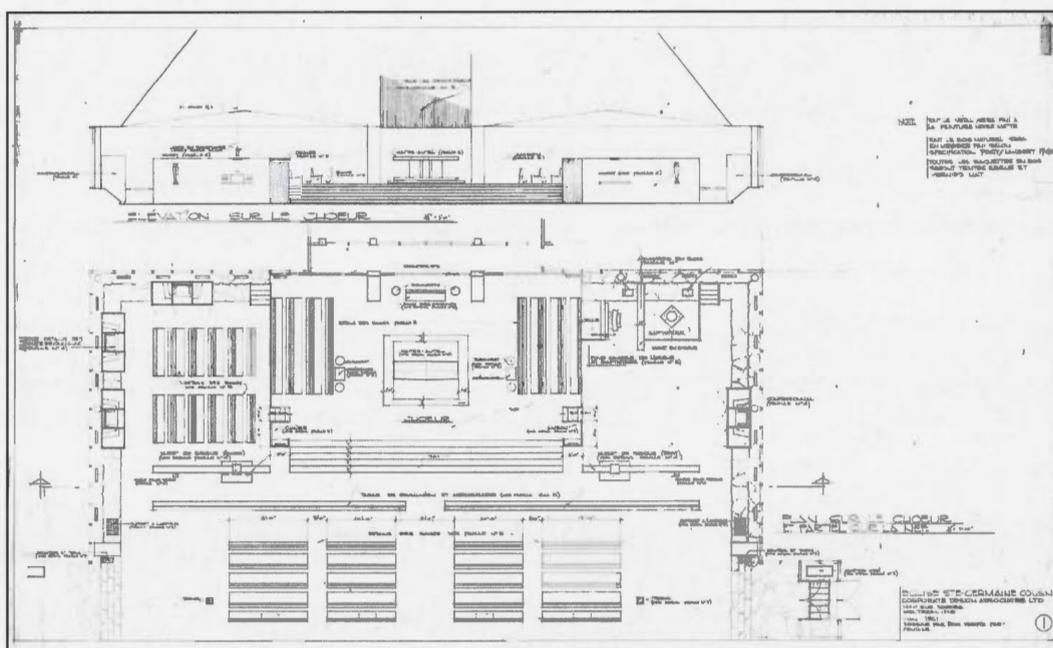


Figure 8.34 Plans intérieurs de l'ancienne église réalisés G. Notebaert

(Source : Archives de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin²⁴⁸)

De ce fait, nous venons de procéder à l'analyse de l'enveloppe et de l'aménagement intérieur, ce qui nous a permis de révéler certaines caractéristiques qui font de ce bâtiment un témoin architectural d'intérêt patrimonial.

²⁴⁸ *Ibid.*, 246.

8.3.2.2 Analyse des cinq valeurs patrimoniales

Afin de poursuivre dans cette lignée, nous procédons pour cette deuxième partie de l'analyse par le système des cinq valeurs (âge, art, matérialité, usage et position), tel que présenté à la figure 8.2.

8.3.2.2.1 Valeur d'âge

Le bâtiment est construit entre 1960 et 1961 à la suite d'une croissance rapide de l'ancienne ville de Pointe-aux-Trembles dans les années 1950. Il est à noter que la paroisse existe depuis l'année 1952 (Desjardins, 2012, p. 41). Le bâtiment a été construit dans les années 1960 et est un témoin du patrimoine moderne du Québec. C'est d'ailleurs à cette époque que le Renouveau liturgique se concrétisa par de nombreuses églises d'expansion dans les quartiers périphériques de Montréal. Cette époque a été marquante dans la réalisation des dernières grandes constructions catholiques du XX^e siècle.

8.3.2.2.2 Valeur d'art

Il s'agit d'un rare témoin de ce type d'architecture et la première de forme pyramidale dans la grande région de Montréal. Ce type d'église s'inscrit dans le courant des églises blanches modernes de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CPRQ, 2003d, p. 14). Elle a été construite selon les plans de l'architecte Gérard Notebaert, célèbre pour ce type de construction en béton et des ouvrages importants du Québec (Gouvernement du Québec, 2013). De plus, ce bâtiment pyramidal conçu en 1959 est dans la même lignée que deux cathédrales construites à l'étranger. Ces deux édifices sont Sainte-Marie de Tokyo conçue en 1964 par Kenzo Tange ((1913-2005) et de San Francisco, réalisé par Pietro Belluschi à partir de 1965 (1899-1994) (CPRQ, 2003d, p. 14).

L'architecte Notebaert semble donc précurseur dans cette recherche matérielle, formelle et structurale des années 1960. Il s'agit d'une des grandes réalisations dans sa carrière. Ainsi, ce bâtiment se démarque sur le plan formel et par sa signature moderne, mais est aussi reconnu grâce à la réputation de l'architecte.

La couleur blanche de l'édifice le distingue également dans le paysage bâti du secteur dans lequel ce dernier est localisé. Cette église est aussi un élément architectural important à l'échelle de l'arrondissement, mais également pour le patrimoine à caractère religieux de la ville de Montréal.

8.3.2.2.3 Valeur de matérialité

Il s'agit d'une réalisation technique assez poussée au niveau du matériau principal : le béton armé. En dehors du béton armé, peu d'éléments ont été conservés, ce qui a joué sur l'intégrité architecturale du bâtiment. Ceci est principalement dû à son changement d'usage qui a nécessité de revoir les aménagements et l'accessibilité. Mais, cela est aussi lié aux incendies répétitifs qui ont eu lieu lors de l'inoccupation du bâtiment avant le projet de requalification patrimoniale du site (Mathieu, 2015a). Rappelons qu'un incendie avait également eu lieu en 1960 dans la salle communautaire qui servait alors de chapelle, lorsque l'église n'était pas encore construite (CPRQ, 2003d).

Le fait d'avoir démoli la salle communautaire et le presbytère pour la construction des Habitations Sainte-Germaine-Cousin a altéré l'intégrité architecturale de l'ensemble original. Toutefois, l'enveloppe de l'ancienne église a été restaurée, ce qui a bonifié l'état général du bâtiment et en a ainsi assuré sa sauvegarde.

8.3.2.2.4 Valeur d'usage

L'église a été utilisée pour le culte jusqu'en 2005, puis a été officiellement fermée en 2006. Le site contenait aussi une salle paroissiale annexée, ainsi qu'un presbytère (CPRQ, 2003d). L'usage religieux était la principale fonction du site, mais certains espaces étaient aussi destinés à des usages communautaires. De plus, en raison de la localisation du site dans le secteur, nous avons pu constater que sa nouvelle fonction a pu contribuer à la dynamique du paysage urbain de ce secteur de Pointe-aux-Trembles (voir chapitre VII).

Bien que l'édifice principal (l'église) soit encore connoté par son caractère sacré, ses nouvelles fonctions s'intègrent bien à la superficie du lieu. Les espaces dédiés au CPE et la salle multifonctionnelle ont été conçus par les architectes afin de répondre à la superficie disponible. L'ensemble de l'ancienne église est ainsi totalement occupé par les nouvelles fonctions. Le reste du site est occupé par le nouvel immeuble, ce qui a permis de densifier le secteur (voir chapitre VII).

8.3.2.2.5 Valeur de position

L'église est localisée sur un site important et son implantation est réfléchie afin d'avoir un dégagement notable pour remarquer le volume de loin. L'église devient donc un repère visuel de ce secteur en raison de son emplacement, de son architecture et de son volume distinctif. Elle est également très visible de la rue Notre-Dame Est, dont le tracé s'infléchit aux abords de l'église (voir Figure 8.30). Les abords immédiats de l'église ne sont pas intégrés dans un secteur d'intérêt au contraire du secteur limitrophe qui l'est (Ville de Montréal, 2005d) (voir appendice J).

8.3.2.2.6 Les valeurs dominantes

Les deux valeurs dominantes sont celles d'âge et d'art qui démontrent l'importance des dimensions historique et architecturale associées au bâtiment, ainsi qu'au site. La valeur d'âge est unie au caractère ancien du bâtiment dans la plupart des cas, mais dans ce cas-ci, il s'agit plutôt d'insister sur la période de conception. L'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin en est une moderniste exprimant le renouveau liturgique de l'Église catholique de Rome. Ainsi, elle est un témoin architectural important de l'époque du Renouveau liturgique à Montréal.

Ce caractère particulier qui est associé au bâtiment est aussi renforcé par la valeur d'art, puisqu'il s'agit d'une facture architecturale rare sur le territoire de l'île de Montréal et représentative du langage moderniste qui se développe au Québec. L'ancienne église est construite selon une forme pyramidale et de couleur blanche (CPRQ, 2003d, p. 14). L'église constitue un atout architectural dans le secteur. De plus, elle agit aussi à titre de repère visuel de plusieurs points de vue dans le quartier, et ce, en raison de son volume et de sa hauteur qui contrastent avec le reste de l'environnement bâti. Elle contribue donc à bonifier le paysage urbain de ce secteur comme le souligne le CPM lors de l'évaluation du dossier pour la demande de citation :

[...] [L]'église se voit attribuer une grande valeur artistique de même que technique et historique. [...] On attribue une valeur paysagère urbaine au site, dû à la prédominance de l'église, qui elle-même tient à son volume important et à sa couleur, à son implantation en rupture avec l'alignement de la rue et à l'espace non construit face à la rue Notre-Dame, aux arbres présents et aux perspectives sur l'église à partir des quatre côtés (Conseil du patrimoine de Montréal et comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme, 2011, p. 4).

Cependant, le bâtiment n'est pas localisé dans un secteur ou un ensemble d'intérêt patrimonial de l'arrondissement (Ville de Montréal, 2005d). Toutefois, à la suite de la

demande de citation, l'édifice a depuis intégré la liste « des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle » (Conseil du patrimoine de Montréal et comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme, 2011) (voir appendice L).

À l'issue de l'évaluation de ces cinq valeurs, on constate que l'église Sainte-Germaine-Cousin représente un témoin important d'architecture moderne et que sa qualité architecturale ajoute une plus-value au secteur sud du district de la Pointe-aux-Prairies. C'est d'ailleurs au sein de l'énoncé patrimonial réalisé par le CPM que nous pouvons comprendre l'importance de ce bâtiment pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

Nous venons donc de présenter les analyses patrimoniales des trois cas à l'étude. Nous constatons que les valeurs dominantes sont variables d'un cas à l'autre, mais que la valeur d'art ressort en priorité.

8.3 Conclusion

Nous avons procédé à l'analyse de la dimension architecturale des trois cas à l'étude par une analyse du système des valeurs révélant le potentiel monumental d'une église. Comme nous pouvons le constater, cette dimension est essentielle dans la compréhension de l'intérêt patrimonial et architectural d'une église.

L'analyse par les cinq valeurs monumentales nous a d'ailleurs aidé à faire ressortir les principales valeurs dominantes afin de mieux comprendre les spécificités des trois bâtiments et l'impact des projets de requalification patrimoniale sur ces valeurs. Il faut

souligner que ces trois bâtiments sont de factures architecturales et d'époques de construction différentes. Le tableau 8.2 fait la synthèse de ces valeurs.

Tableau 8.2 Tableau synthèse de valeurs²⁴⁹ associées aux trois cas à l'étude

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Saint-Marc	Sainte-Germaine-Cousin
Les valeurs d'art et de position sont les plus importantes.	Les valeurs d'art, d'usage et de position sont les plus importantes.	Les valeurs d'âge et d'art sont les plus dominantes.
Le bâtiment profite d'une intégrité relative, mais peu de modifications architecturales ont été effectuées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.	Le bâtiment profite d'une intégrité relative, mais son état physique est à surveiller.	Le bâtiment profite d'une intégrité extérieure élevée, mais l'intérieur a été incendié et donc très endommagé. Les vitraux sont les seuls éléments intérieurs conservés.

(Source : Auteur)

Comme nous pouvons le constater, la valeur d'art est dominante pour les trois cas à l'étude. Pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Saint-Marc, nous pouvons remarquer que l'importance de la valeur de position coïncide avec le fait que ces deux sites sont intégrés à des secteurs de valeur patrimoniale. Tandis que pour Sainte-Germaine-Cousin qui est inscrit à titre de bâtiment d'intérêt hors secteur patrimonial, cela coïncide avec le fait que la valeur de position n'est pas dominante dans ce cas. Enfin, pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Saint-Marc, ces constructions sont

²⁴⁹ Il est à noter que nous présentons ici une évaluation de l'intégrité architecturale des églises étudiées est présentée avant les processus de requalification patrimoniale enclenchés.

assez représentatives des églises « montréalaises » et ne représentent donc pas d'éléments originaux qui pourraient les différencier d'une grande majorité des églises construites dans la première moitié du XX^e siècle, mis à part les décors intérieurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Pour Sainte-Germaine-Cousin, c'est le contraire, car sa facture moderniste et originale met de l'avant sa valeur d'âge. Ainsi, Sainte-Germaine-Cousin se distingue des deux autres cas à l'étude.

À l'issue de cette analyse, la dimension architecturale soulignée dans la figure 8.1 révèle le fait que la reconnaissance (officielle ou non) de l'objet patrimonial, par certaines valeurs, peut engendrer une mobilisation citoyenne dans un processus de défense d'un immeuble. C'est d'ailleurs ce qui s'est révélé dans le projet de requalification patrimoniale de l'église Sainte-Germaine-Cousin, puisqu'il existe un lien entre la préservation patrimoniale de l'église et un mouvement des intervenants visant sa sauvegarde. Cela a poussé l'AHPAT à demander la reconnaissance du bâtiment et les instances municipales à produire un énoncé patrimonial, ce qui a eu pour conséquence d'obliger le porteur du projet à revoir ses plans et à intégrer les éléments architecturaux identifiés, soit principalement l'église. Nous pouvons définir dans ce cas-ci que la patrimonialisation s'est concrétisée par l'amorce d'un projet de requalification patrimoniale qui mettait en péril l'avenir d'un bâtiment. Ce cas montre le lien entre la dimension architecturale et sociale dans la reconnaissance d'un objet patrimonial à la base du processus de requalification patrimoniale.

Dans le cas de Notre-Dame-Perpétuel-Secours, la valeur architecturale et esthétique est davantage reconnue en fonction de la facture classique de l'objet patrimonial à militer pour l'inscription d'un usage à caractère public. La transformation de la nef en théâtre va de pair avec la volumétrie et l'espace linéaire de l'église. Notons toutefois que les caractéristiques originales de l'espace intérieur ont été altérées, malgré le fait qu'elles étaient associées à une valeur d'art. Cependant, plusieurs éléments décoratifs sont

encore présents. Dans le mode de développement (voir chapitre VI) du projet de requalification patrimoniale, la valeur d'art n'a pas pu être manifestée par les intervenants sensibles à la dimension patrimoniale de l'église.

Enfin, en conservant sa vocation de lieu de culte, nous remarquons que l'église Saint-Marc a préservé sa valeur d'objet patrimonial. La participation citoyenne n'a pas modifié cette valeur, mais l'a davantage confortée, ce que nous verrons plus en profondeur dans le prochain chapitre. Dans ce chapitre, nous procéderons à l'analyse de la dimension sociale au sein d'un projet de requalification d'un site du patrimoine à caractère religieux afin de comprendre l'apport de la participation citoyenne dans ce type de projet.

CHAPITRE IX

ANALYSE DE LA DIMENSION SOCIALE

Ce chapitre a pour but d'analyser la dimension sociale et plus spécifiquement, la participation citoyenne au sein de projets de requalification d'églises et de leurs sites respectifs.

Nous avons donc procédé à des entretiens semi-dirigés avec des acteurs clés, dont les porteurs de projet des trois cas à l'étude, afin d'évaluer comment la dimension sociale a pu être intégrée dans le déroulement des initiatives (voir Tableau 9.3). Les rencontres ont été effectuées à l'été ainsi qu'à l'automne de l'année 2015. En tout, 20 entretiens²⁵⁰ avec 24 participants²⁵¹ ont été réalisés à propos de leur perception du projet auquel ils ont contribué de près ou de loin. Le corpus acquis à l'issue des entretiens est composé de 27 contenus²⁵² pour l'analyse de la dimension sociale des projets de requalification. Nous retrouvons dans notre échantillon des experts, des représentants d'arrondissement, des représentants des groupes communautaires locaux, des citoyens et des représentants des porteurs de projet, et ce, pour chaque cas (Mathieu, 2015b).

²⁵⁰ Les questions posées lors des entretiens sont présentées dans l'appendice A.

²⁵¹ Comme cela a été expliqué dans le chapitre V, en raison du nombre limité de spécialistes et des acteurs décisionnels liés au patrimoine religieux, certains acteurs ont été rencontrés pour plus d'un projet et certaines entrevues ont été réalisées avec plus d'une personne.

²⁵² Comme nous pouvons le voir dans le tableau 9.1, nous avons rencontré des représentants du CPRQ et l'archevêché de Montréal pour les trois projets. Toutefois, une seule rencontre a été effectuée avec ces deux représentants.

À propos du cadre conceptuel de cette thèse, nous souhaitons rappeler le schéma conceptuel de la requalification patrimoniale en ciblant la dimension sociale (voir Figure 9.1) :

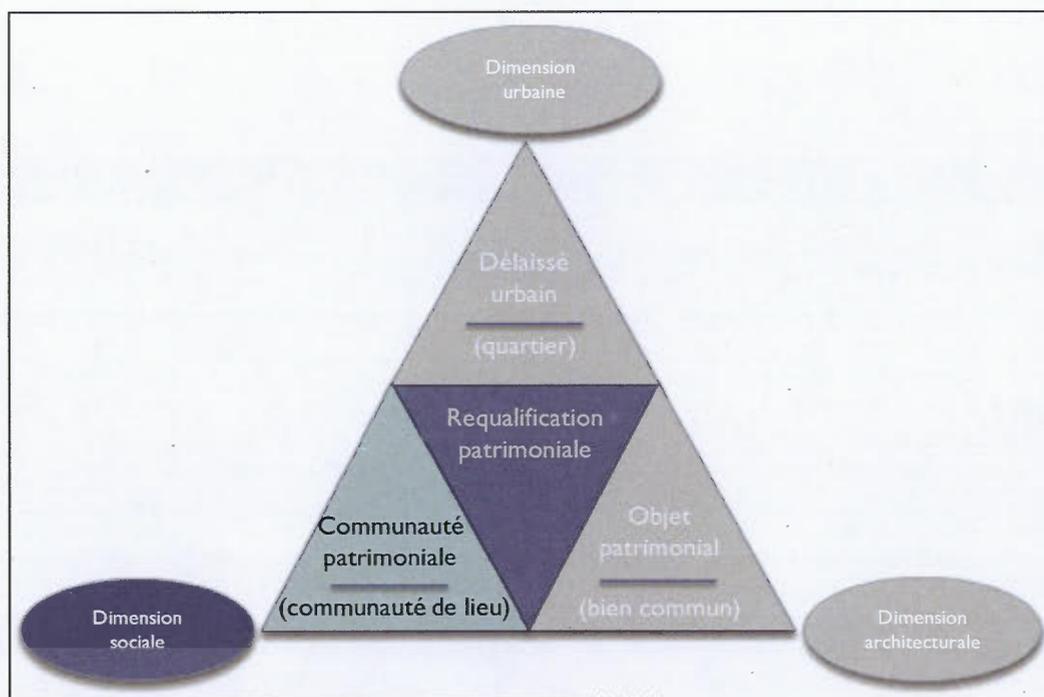


Figure 9.1 Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale selon la dimension sociale

(Source : Auteur)

Tableau 9.1 Liste des acteurs interrogés dans le cadre des entretiens semi-dirigés

Catégories	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Saint-Marc	Sainte-Germaine-Cousin
Promoteurs	1	2	1
Experts (architectes, urbanistes, GRT)	3	4	3
Représentants d'arrondissement	2	1	1
Représentants des groupes communautaires locaux	1	(1)	1
Résidents	0 ⁽²⁾	1	0 ⁽³⁾
Fabriques ⁽⁴⁾	0	0	0
CPRQ ⁽⁵⁾	1	1	1
Archevêché de Montréal (bureau du Vicaire général ²⁵³) ⁽⁶⁾	1	1	1
Total	9	10	8

Au total, 23 personnes ont été rencontrées. Voici les notes associées :

(1) Dans ce projet, le groupe communautaire rencontré est l'un des co-porteurs du projet et donc l'un des porteurs de projet.

(2) Dans ce processus, aucun citoyen n'a été impliqué directement dans le projet. C'est donc pour cette raison qu'aucun citoyen n'a été approché pour l'enquête. Nous avons toutefois eu accès au procès-verbal de la consultation publique par l'arrondissement du Sud-Ouest. C'est ainsi que nous avons pu constater la participation de certains résidents du secteur à l'audience publique.

(3) Nous avons eu recours à la demande d'accès à l'information auprès de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles afin d'obtenir le procès-verbal de la consultation publique et réaliser des constats par rapport à la participation de certains résidents à l'audience publique. De plus, en raison de la longue durée du projet, le représentant des citoyens n'est plus joignable et les participants à la charrette sont en partie des acteurs rencontrés pour l'enquête.

(4) L'ensemble des trois Fabriques a été contacté, mais aucune d'entre elles n'a souhaité procéder à une entrevue. Il n'y a que la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, responsable du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui nous a renvoyé à l'archevêché de Montréal.

(5) L'entretien réalisé auprès du CPRQ était destiné pour les trois projets à l'étude.

(6) L'entretien réalisé auprès du Bureau du Vicaire général était destiné pour les trois projets à l'étude.

Il est à noter que le contenu des entretiens réalisés auprès des représentants du CPRQ et de l'archevêché de Montréal n'est pas directement utilisé au sein des figures synthèses qui seront présentées par la suite. Ce contenu nous a toutefois été utile à construire une analyse plus fine, malgré la polarisation des visions de ces deux acteurs.

²⁵³ Le bureau du vicaire général de l'archevêché de Montréal est responsable du parc immobilier sur son territoire. Une équipe, composée de membres du clergé et de laïcs, travaille sous la direction du vicaire général, qui est en quelque sorte le bras droit de l'archevêque de Montréal.

Bien que la liste présentée plus haut (voir Tableau 9.1) peut sembler courte²⁵⁴, elle représente les principaux acteurs des projets à l'étude. La durée moyenne des entretiens a été de 45 minutes, variant de 30 minutes à 1 heure 30 minutes. Par ces entretiens, nous avons su relever les récits des trois projets à l'étude afin d'en comprendre la dynamique ainsi que les interactions entre les acteurs. Soulignons que les informations recueillies au sujet de la question 3 portent sur le rôle²⁵⁵ que jouent ces répondants au sein des projets à l'étude (voir Tableau 9.2). Cette question nous a aidé à élaborer les structures organisationnelles²⁵⁶ (voir chapitre VI). Rappelons également que le guide pour les entretiens semi-dirigés (voir appendice A) est structuré en six questions. C'est d'ailleurs selon cette logique que nous aborderons les données recueillies à l'issue de ces entretiens.

²⁵⁴ Cette liste représente l'ensemble des répondants qui ont participé à l'enquête. Toutefois, il y a des acteurs qui ne sont pas représentés, car ils n'ont pas répondu à l'offre envoyée.

²⁵⁵ En raison du nombre relativement restreint des répondants par projet et pour des questions éthiques afin de ne pas révéler l'identité des répondants, la description des rôles ne sera pas détaillée.

²⁵⁶ Nous rappelons que ces structures organisationnelles sont développées par l'auteur à la suite de l'analyse des trois cas à l'étude.

Tableau 9.2 Description des rôles des répondants

Catégories des répondants	Description des rôles
Promoteurs	Il s'agit des acquéreurs ou des potentiels acquéreurs des sites à l'étude. Ce sont donc ces personnes qui pilotent le projet de requalification patrimoniale
Experts (architectes, urbanistes, GRT)	Il s'agit de professionnels en aménagement ou en génie qui sont mandatés au sein des projets à l'étude pour accompagner les porteurs de projet dans la requalification patrimoniale des sites.
Représentants d'arrondissement	Il s'agit de professionnels des services ou d'élus des arrondissements où sont localisés les projets à l'étude.
Représentants des groupes communautaires locaux	Il s'agit d'organisations à but non lucratif qui s'impliquent dans les milieux locaux et sont impliquées dans les projets à l'étude.
Résidents	Il s'agit de résidents des quartiers où sont localisés les projets à l'étude.
Fabriques	Il agit de représentants des conseils de Fabriques des paroisses fusionnées. Ces paroisses sont maintenant responsables des territoires des anciennes paroisses à l'étude.
CPRQ	Il s'agit du représentant de cet organisme paragouvernemental responsable du programme d'aide financière à la restauration du patrimoine à caractère religieux au Québec. Cet organisme œuvre aussi dans la mise en valeur du patrimoine à caractère religieux ainsi qu'à la sensibilisation de ce patrimoine auprès de la population.
Archevêché de Montréal (bureau du Vicaire général)	Il s'agit du représentant de l'archevêché de Montréal qui est responsable de l'archidiocèse de Montréal et des biens appartenant au fonds d'entraide des paroisses. De plus, l'archevêché est responsable d'accorder l'autorisation de fermeture des paroisses et assure la dissolution des paroisses fermées.

(Source : Auteur)

Nous présentons aussi une analyse du contenu des procès-verbaux des consultations pour les projets Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Cousin, ainsi que des éléments de communication pour les projets Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin.

Tableau 9.3 Grille de lecture de la participation citoyenne²⁵⁷

Niveaux	Qualification	Définition
Niveau 1	Manipulation	Ces deux niveaux soulignent un public passif à qui est soumis un ensemble d'informations souvent orientées et partielles.
Niveau 2	Éducation	
Niveau 3	Information	Le public est informé sur les étapes du projet passées, présentes et futures.
Niveau 4	Consultation	Le public peut s'exprimer, mais n'a aucun véritable pouvoir dans la prise de décisions officielles.
Niveau 5	Implication	Les opinions de certains acteurs du milieu ont une relative influence sur le projet ou le processus, mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir officiel qui prennent les décisions définitives.
Niveau 6	Partenariat	Le public peut entamer des négociations avec les décideurs officiels, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle liés à l'avancement du projet ou du processus.
Niveau 7	Délégation (de pouvoirs)	Le citoyen se voit déléguer une partie des pouvoirs. Les décideurs officiels partagent ainsi leurs pouvoirs.
Niveau 8	Contrôle (des citoyens)	Le citoyen est le principal acteur de la prise de décision et d'action dans le projet ou le processus.

(Source : Selon l'échelle de la participation de Sherry R. Arnstein, 1969)

Enfin, par ces récits de projet ainsi que par l'analyse du contenu lié aux consultations publiques et aux éléments de communications, nous souhaitons évaluer la place des acteurs concernés dans la prise de décisions entourant le projet de requalification et, par conséquent, la place qu'occupent les acteurs et organismes locaux dans le devenir de l'église et de son site. Cette interprétation agit à titre de synthèse du niveau de participation dans le processus de requalification patrimoniale. Pour ce faire, nous utilisons l'échelle d'Arnstein (1969) qui a été développée pour déterminer les niveaux

²⁵⁷ Nous entendons par participation citoyenne le degré d'engagement des citoyens dans le processus décisionnel d'un projet (Cunningham, 1972). Il faut également comprendre que l'acteur a une capacité d'agir. Ce paradigme interactionniste place l'acteur dans une dynamique de projet qui peut en influencer ou non l'avancement.

de la participation citoyenne, et ce, pour chacun des projets à l'étude. Cette échelle (voir Tableau 9.3) a d'ailleurs été reprise par plusieurs auteurs dans les dernières années (Breux, Bherer et Collin, 2004; Bacqué, Rey et Sintomer, 2005). Nous utilisons donc les données recueillies lors des entretiens, et ce, pour chacun des projets de requalification étudiés afin d'évaluer le niveau de participation dans ces derniers.

Les données recueillies lors des entretiens sont présentées dans les prochaines sous-sections par cas d'étude. Il est à noter que les figures synthèses²⁵⁸ des résultats présentent le nombre de fois dont une catégorie de thèmes a été couverte par les acteurs interviewés. Nous avons donc choisi de présenter les résultats sous forme de récurrence des thèmes évoqués par les répondants lors des entretiens. Il est à noter que plusieurs catégories peuvent être évoquées par un même participant. Il s'agit là d'une analyse descriptive²⁵⁹ pour chacun des entretiens réalisés auprès des principaux acteurs des projets. À partir d'un système d'interprétation visant à évaluer les contenus, nous procédons à une analyse transversale pour en faire ressortir les principaux thèmes, et ce, pour chaque question. Ainsi, nous présenterons les figures synthèses²⁶⁰ pour les cinq questions, en vue de nous aider à croiser les résultats entre les trois cas à l'étude pour la production du bilan dans le prochain chapitre (voir chapitre X).

²⁵⁸ Les figures synthèses sont le résultat des analyses des contenus recueillis à l'issue des entretiens. Pour chacune des questions, nous produisons une figure synthèse présentant les occurrences rencontrées qui permettent de faire ressortir des thèmes. Ces thèmes permettent une analyse plus fine des contenus des entretiens. Cette procédure est d'ailleurs utilisée pour les trois cas à l'étude.

²⁵⁹ Nous définissons l'analyse descriptive comme une analyse de contenu déterminée par une classification par thèmes abordés dans le corpus (ensemble de matériaux) selon une fréquence de mention.

²⁶⁰ La gradation de l'échelle n'est pas déterminante. Elle représente le nombre de mentions par thèmes. Ces thèmes sont ressortis parmi les plus fréquents au sein du corpus.

9.1. Le projet de requalification patrimoniale de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Selon nos analyses, le projet du Groupe Paradoxe se situe aux niveaux 3 et 4 (information et consultation), car l'exercice a permis aux citoyens d'être informés et consultés sur certains points. Dans ce projet, peu de citoyens ont pu agir directement sur les décisions entourant la requalification du site de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Ce n'est que par les processus officiels que les citoyens ont réellement été consultés. En dehors de ces instances formelles, le porteur du projet a toutefois informé les anciens paroissiens, les riverains, ainsi que les groupes communautaires et partenaires des nouveaux usages du site.

Comme cela a été présenté au début de cette sous-section, nous livrons ici le résultat des données recueillies de nos entretiens sur cinq questions clés qui dressent les récits de projet d'acteurs impliqués. Les acteurs rencontrés provenaient des catégories suivantes : un porteur de projet, trois experts, deux représentants de l'arrondissement du Sud-Ouest, un représentant de groupe communautaire du secteur à l'étude, un représentant du CPRQ et un représentant de l'archevêché de Montréal.

Nous avons donc adressé notre première question à certains acteurs clés du processus. La figure synthèse (voir Figure 9.2) présente les principaux propos tenus par ces participants au sujet du patrimoine à caractère religieux dans le projet, et ce, en abordant le niveau de connaissances générales sur ce patrimoine et dans le projet (voir appendice A).

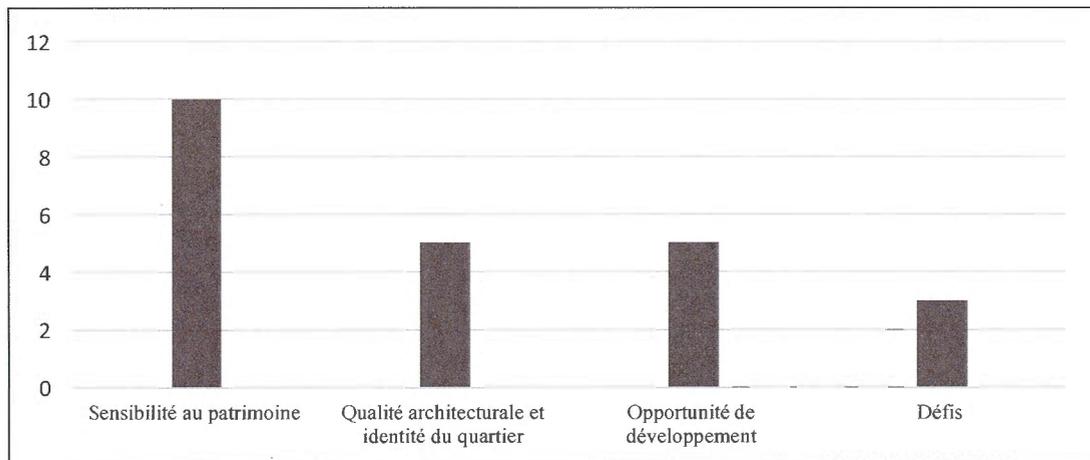


Figure 9.2 Récurrence des thèmes liés au patrimoine. Question 1

(Source : Auteur)

La plupart des participants²⁶¹ (voir Figure 9.2) rencontrés pour ce projet ont, en majorité, évoqué par leurs réponses qu'ils détenaient une certaine sensibilité envers le patrimoine et plus spécifiquement envers le patrimoine à caractère religieux. Ils ont également une bonne connaissance du quartier. Rappelons que l'église joue ici un rôle structurant sur l'artère commerciale et agit à titre de repère. Elle contribue aussi à l'ambiance urbaine à l'échelle du quartier, puisqu'elle agit à titre d'objet architectural significatif dans le secteur.

Leurs réponses révèlent aussi que l'église joue ici un rôle structurant sur l'artère commerciale et agit à titre de repère. Pour certains participants, l'objet patrimonial qu'est l'église représentait donc l'identité du quartier, car elle contribue à l'ambiance urbaine à l'échelle de ce dernier. De plus, le secteur profite de peu de bâtiments

²⁶¹ Comme cela a été présenté dans le chapitre V sur la méthodologie de la recherche, pour des raisons éthiques, nous conservons l'anonymat des participants. Des noms fictifs ont donc été attribués pour les extraits présentés dans ce chapitre. De plus, en raison du nombre peu élevé des participants rencontrés pour le projet nous ne divulguons pas les catégories de participants associées aux résultats de données recueillies. Les participants sont les mêmes pour l'ensemble des questions et cela est aussi le cas pour les deux autres projets à l'étude.

d'intérêt patrimonial et d'architecture marquante comme cela est indiqué dans l'évaluation du patrimoine urbain réalisée par la Ville de Montréal (2005b) (voir appendice G). Ceci ressort également dans notre analyse de la dimension urbaine de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (voir chapitre VII).

Cette requalification du site était aussi perçue comme une occasion de contribuer à la revitalisation du secteur. Ce projet vise aussi à combler les besoins d'espace du Groupe Paradoxe. Enfin, certains ont toutefois souligné qu'il s'agissait d'un défi en raison de l'ampleur du volume de l'ancienne église et des frais associés à la mise aux normes, ainsi qu'à la restauration d'un bâtiment d'intérêt patrimonial.

Le projet est également une occasion favorable, car le bâtiment est reconnu par la collectivité. Les acteurs rencontrés ont révélé à travers leurs discours qu'il s'agissait d'une opportunité pour le secteur en raison de son emplacement et de son importance dans le quartier. En raison de l'environnement architectural modeste du secteur, le bâtiment se distingue, ce qui a permis de reconnaître sa valeur contextuelle. L'analyse des données de ces deux premières questions dévoile donc que la patrimonialisation était enclenchée par les acteurs impliqués dans le projet, mais qu'il n'est pas possible d'en dire davantage sur les riverains. Toutefois, la mobilisation locale ne semble pas s'être exprimée concrètement sur les enjeux de préservation du bâtiment.

Nous avons ensuite questionné les acteurs sur le processus en leur demandant de décrire le projet ainsi que la place de la consultation au sein de celui-ci. La synthèse des discours portés par les participants est présentée à la figure 9.3 (voir appendice A).

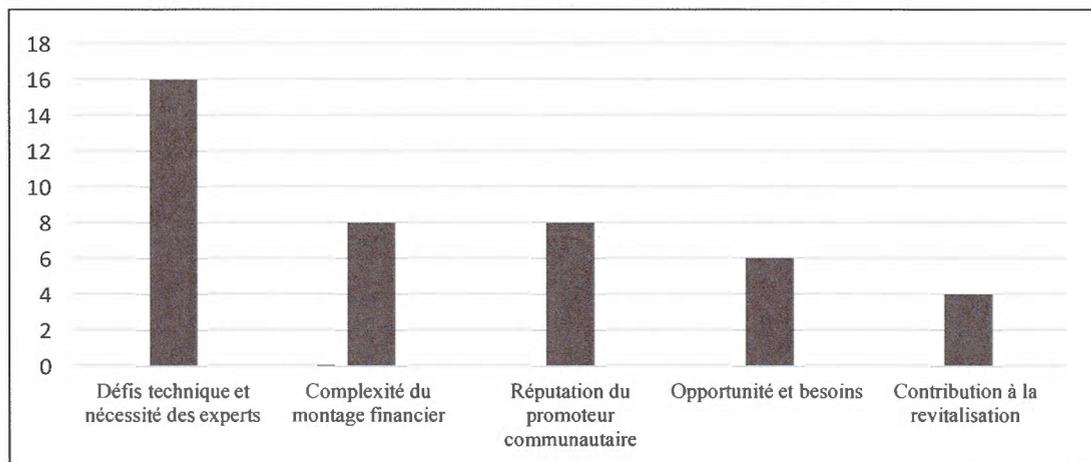


Figure 9.3 Récurrence des thèmes liés au processus. Question 2

(Source : Auteur)

Les personnes interrogées ont fortement souligné l'importance de l'apport des experts dans le projet et la difficulté à mettre en place un montage financier. Ceci a d'ailleurs été relevé par l'un des participants :

[...] Je connais pas tous les détails financiers, mais typiquement pour ces usages-là, pas pour le logement, faut avoir le projet 100 % financé par les subventions, et non pas par le financement, ou les prêts. Pour être capables de... au moins, couvrir les coûts d'opération de l'espace (Marc-André²⁶²).

Comme le porteur du projet était néophyte en matière de requalification d'un site d'intérêt patrimonial, certaines déceptions ou incompréhensions ont été soulevées de la part de certains acteurs.

²⁶² Rappelons que pour assurer la confidentialité, des noms fictifs ont été attribués à chacun des extraits et les numéros d'entrevue ne sont pas mentionnés afin d'éviter des associations potentielles à certaines personnes. Précisons que l'ensemble des extraits qui sont présentés dans ce chapitre provient des entretiens réalisés à l'automne 2015 (Mathieu, 2015a).

Les participants ont davantage parlé des éléments techniques du projet, dont la complexité du montage financier. Toutefois, la réputation de Groupe Paradoxe semble importante dans son milieu. D'ailleurs, le porteur de projet a d'ailleurs gagné un prix Novae en matière de responsabilité sociale développée pour le projet tout en contribuant à la revitalisation du secteur Émard. Le projet du Théâtre Paradoxe a gagné dans la catégorie Stratégie d'Affaires pour son exemplarité environnementale et sociale (Théâtre Paradoxe, 2017). De plus, le fait que le porteur du projet soit reconnu dans le milieu depuis plusieurs années lui confère une certaine légitimité d'action quant à la requalification patrimoniale du site. Ainsi, peu d'opposition a été soulevée par les participants. Ceci a également été souligné dans le procès-verbal de la consultation publique tenue au sujet de la nouvelle vocation du site (Ville de Montréal, 2011).

De plus, les participants ont souligné que le site de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours était une réelle occasion pour le porteur du projet de répondre à ses besoins d'espace grandissants pour les activités de son entreprise d'économie sociale. De plus, Groupe Paradoxe cherchait à se reloger dans le Sud-Ouest. Il s'agissait d'une deuxième tentative de projet qui s'est avérée efficace, car elle s'est finalement développée. Les participants ont aussi souligné que le projet contribuait à l'avenir du site tout en participant à la revitalisation du secteur.

Comme plusieurs acteurs n'étaient pas impliqués directement dans le projet, il nous semble justifié que les participants aient mis l'accent sur les aspects plus techniques, plutôt que sur les étapes du processus de requalification en soi. Nous comprenons que les acteurs ont été marqués par des aspects d'ordre technique, plutôt que par l'aspect décisionnel du projet. Ainsi, cela met en lumière un processus plutôt traditionnel où le porteur du projet laisse peu de place à intégrer d'autres acteurs dans les décisions entourant l'avancement. Ceci fait d'ailleurs référence à la figure 6.4 montrant la

structure organisationnelle verticale du projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Pour faire suite à cette question sur le processus entourant le projet, nous avons questionné les participants sur sa durée (voir appendice A). Les données recueillies sont présentées dans la figure 9.4.

Les acteurs rencontrés pour ce projet soulignent, en grande partie, la rapidité du processus, car l'ensemble des étapes, depuis la découverte du site jusqu'à sa transformation, s'est échelonné sur cinq ans, ce qui est peu si l'on compare à d'autres projets²⁶³ de requalification du patrimoine à caractère religieux à Montréal. Cette transformation est donc assez courte, selon certains acteurs.

Au même titre, les participants ont souligné la complexité du montage financier, et ce, en raison des procédures administratives liées à un changement d'usage ainsi qu'au contexte des subventions au Québec. De plus, le projet reste précaire par rapport aux frais associés à l'entretien du volume principal de l'église. L'accent ayant davantage été mis sur les procédures et la complexité du montage financier, cela révèle une piste d'interprétation quant au processus employé pour ce projet. Puisque la durée était relativement courte par rapport aux projets de requalification d'églises et que le processus était limité à un nombre restreint de personnes, cela met en lumière la rapidité des interventions. D'ailleurs, l'un des participants affirmait que :

Ça semble s'être bien passé, parce que ça... a pas été long, pis tandis que l'église Saint-Paul, [...], c'était déjà euh..., un cas depuis longtemps problématique pis là c'est encore pas réglé là (M^{me} Lachance).

²⁶³ Nous pouvons penser au projet de requalification du site de Sainte-Brigide-de-Kildare, un cas témoin, cas qui a débuté en 2006 et n'est toujours pas terminé.

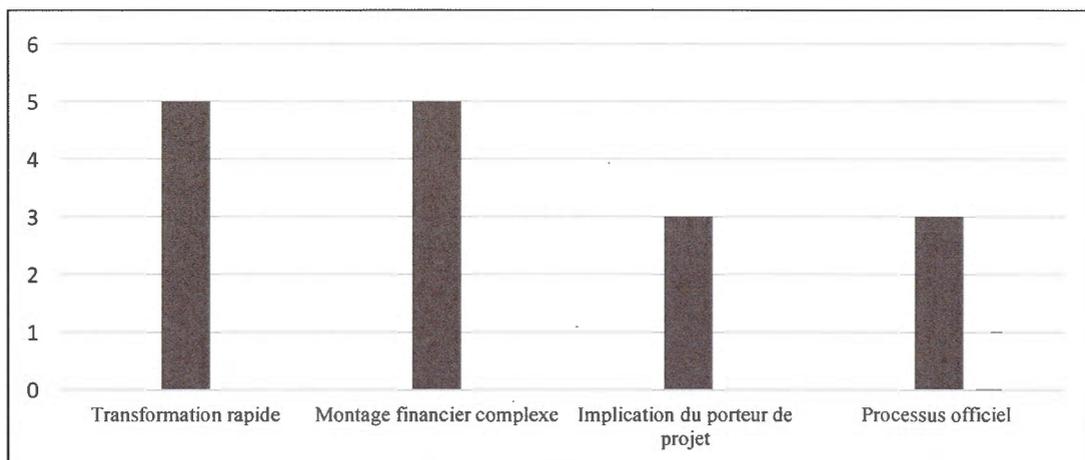


Figure 9.4 Récurrence des thèmes sur la durée. Question 4

(Source : Auteur)

Les pressions financières étant importantes pour le porteur de projet, il s'avère logique que le changement d'usage et les travaux aient eu lieu assez rapidement afin de pouvoir continuer les services de l'organisme et se trouver des clients pour la nouvelle salle de spectacles. Rappelons que les représentants de l'organisme ont été grandement sollicités pour plusieurs aspects et étapes du projet.

Les participants ont également souligné l'implication importante du porteur de projet sur l'ensemble des étapes du projet, ainsi que sa structuration qui a été encadrée par le processus officiel lié aux obligations de la LAU. Les acteurs du milieu ont toutefois été informés, malgré le fait qu'ils n'ont pas été directement impliqués. Cela se traduit par le rôle important joué par le principal porteur dans ce projet.

Nous avons ensuite questionné les acteurs sur l'acceptabilité sociale du projet à savoir si ce dernier a suscité ou non la controverse (voir appendice A). Voici la synthèse des discours portés par les participants est présentée à la figure 9.5.

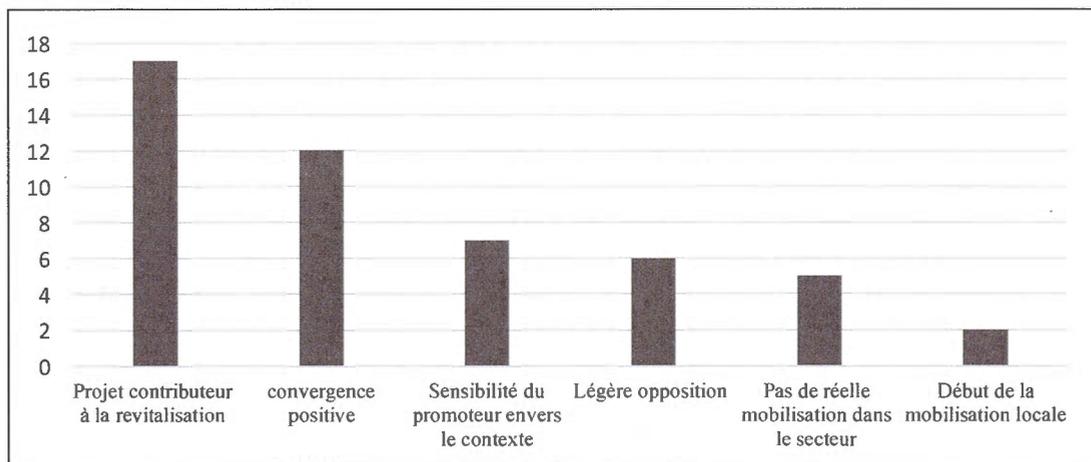


Figure 9.5 Récurrence des thèmes sur la notion d'acceptabilité sociale.

Question 5

(Source : Auteur)

Les acteurs rencontrés pour ce projet soulignent majoritairement qu'il contribue à la revitalisation du secteur. De plus, une convergence positive semble être relevée par les participants. Les nouvelles fonctions semblent redynamiser le quartier, et ce, dans un secteur vivant une certaine précarité économique et commerciale depuis plusieurs années.

Ce projet s'inscrit, selon les participants, dans la même logique que celle de l'arrondissement du Sud-Ouest qui veut redynamiser ce secteur. Un des participants affirmait ainsi :

Mais c'est clair que du point de vue des élus à l'époque euh..., ça allait être un, un projet porteur dans... la revitalisation du boulevard Monk. Donc c'est, c'est euh..., à ce compte-là que les élus supportaient largement le projet. Ils voyaient comme une espèce de bougie d'allumage pour la relance du boulevard Monk. Et entrevoyaient déjà des... des belles complémentarités avec la maison de la culture. (M. Latreille)

La revitalisation est toutefois lente et elle s'effectue principalement au nord de la rue Jolicoeur. Le projet est donc, aux yeux des participants, une plus-value pour le secteur. L'acceptation semble progressive pour certains, mais le projet a permis de conserver l'ancienne église au profit du quartier selon une majorité des participants rencontrés.

La sensibilité du porteur de projet envers les besoins de la communauté locale semble aussi être mise en avant. Certains participants ont d'ailleurs révélé que des rencontres informelles ont eu lieu avec les résidents, la table de quartier et les organismes qui la composent, ainsi que la SDC Monk. D'ailleurs, des visites des lieux ont été organisées avec un groupe de résidents et de représentants des organismes locaux pendant la réalisation des travaux de transformation. Le porteur de projet semble être réceptif à la réalité du contexte selon les participants rencontrés, ce qui contribue à l'acceptabilité sociale du projet de requalification.

Toutefois, une légère opposition a été relevée par une partie des participants. En raison de la démarche officielle de consultation publique qui s'est imposée, certains riverains ont émis des questionnements par rapport à des détails liés à la transformation du site. Comme cela a été soulevé dans le chapitre VII, une ancienne ruelle traversait le site avant la construction de l'église et un passage était encore accessible par le terrain de la paroisse vers le reste de la ruelle encore existante (voir Figure 9.13). D'ailleurs, le contenu du procès-verbal souligne l'étonnement de certaines personnes quant à l'avancement du projet, et ce, sans qu'il ait été divulgué publiquement avant l'annonce de la tenue d'une consultation publique. L'accessibilité au site a été soulevée, puisque les usagers doivent emprunter un autre chemin depuis la vente du site (Ville de Montréal, 2011).

Selon une partie des participants, le milieu semble peu mobilisé, mais cela tend à changer. Il est ressorti au cours des entretiens réalisés que la population de ce secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest n'est pas aussi mobilisée que dans d'autres secteurs de cette partie de la ville. Des exemples concrets ont été mentionnés par les répondants, mais que pour des raisons de confidentialités nous ne les nommerons pas. Toutefois, le compte-rendu de la consultation publique démontre que peu de personnes se sont présentées, soit 14 en tout (Ville de Montréal, 2011).

Finalement, une dernière question a été posée aux participants quant à leur apprentissage personnel du processus du projet à l'étude (voir appendice A). La synthèse des résultats est présentée à la figure 9.6.

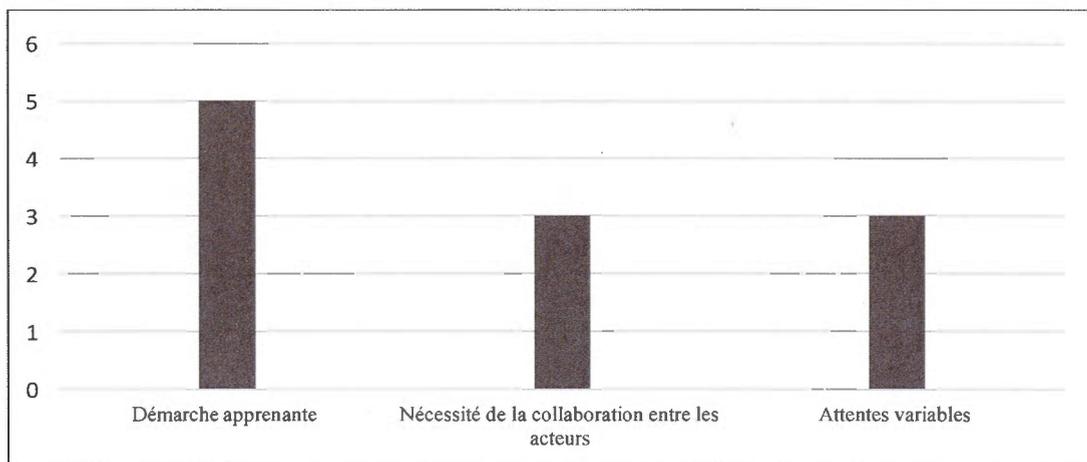


Figure 9.6 Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6

(Source : Auteur)

Les acteurs rencontrés pour ce projet soulignent en majorité que la démarche de requalification leur a appris quelque chose que nous associons à une démarche apprenante. D'ailleurs, parmi les acteurs rencontrés, une majorité a souligné un apprentissage de plusieurs éléments lors du processus (collaboration entre plusieurs

acteurs, montage financier, échéancier des livrables, etc.). Les acteurs ont aussi souligné la nécessité de la collaboration entre eux. Notons que certains acteurs tenaient à souligner qu'ils avaient été plutôt des observateurs du processus que directement impliqués dans ce dernier. Rappelons-nous qu'ici, le porteur de projet a choisi de réaliser son projet de l'interne et qu'en dehors de la consultation publique officielle, la population, les groupes communautaires et les institutions locales ont été informés de l'avancement sans toutefois être impliqués dans le projet. À ce sujet, il est important de souligner que deux participants n'ont pas souhaité répondre à cette question, puisqu'ils ne pouvaient pas véritablement se positionner. Enfin, certains participants ont souligné que les attentes étaient variables entre les acteurs impliqués dans le processus. Ainsi, le rapport n'a pas toujours été harmonieux puisque les attentes n'étaient pas les mêmes pour tous.

9.1.1 Requalification patrimoniale par le niveau de participation

Afin de compléter le contenu associé aux discours des participants rencontrés, nous avons aussi analysé le contenu du procès-verbal de la consultation publique²⁶⁴ portée par l'arrondissement quant au sujet de la requalification du site de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Un avis a été rendu public dans le journal local (*La Voix Populaire*²⁶⁵) et des feuillets explicatifs ont été distribués dans le quartier afin de convier les personnes interpellées par le projet à venir y assister. Notons que lors de la présentation du projet, l'accent a été mis sur les impacts positifs de la

²⁶⁴ Cette consultation a été obligatoire en raison d'une modification d'usage au plan d'urbanisme, comme cela est indiqué dans la LAU. De plus, ce bâtiment étant inscrit sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural, il devait aussi faire l'objet de demandes dérogatoires associées au changement d'usage.

²⁶⁵ Publié dans l'édition du 10 mars 2011 selon le procès-verbal de la consultation publique (Ville de Montréal, 2011, p. 2).

requalification patrimoniale du site qui s'intégrait aux objectifs de revitalisation de l'arrondissement du Sud-Ouest. L'arrondissement était donc en étroite collaboration avec le requérant, c'est-à-dire le porteur du projet. Toutefois, rappelons que peu de personnes ont assisté à la consultation publique. De plus, trois élus étaient présents, dont les deux élus du district Saint-Paul-Émard. Parmi ces citoyens, quatre personnes se sont exprimées sur l'avancement du projet, la durée, les usages, ainsi que les aménagements extérieurs. Dans l'ensemble, nous ne pouvons pas constater d'opposition, ce qui a d'ailleurs été confirmé par certains participants rencontrés. Cette consultation a également servi de séance d'information publique sur l'état d'avancement du projet. Dans ce contexte de non-opposition, aucun référendum n'a été demandé et le conseil d'arrondissement, sous recommandation du CCU, a adopté le présent projet.

Par ailleurs, les données recueillies lors de nos entretiens nous permettent aussi de déterminer que le projet à l'étude s'inscrit dans les niveaux 3 et 4 (information et consultation) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Les citoyens sont informés sur les étapes et peuvent s'exprimer, mais n'ont pas de véritable pouvoir dans la prise de décisions officielles. Les acteurs ont donc été pour la plupart informés et consultés sur ce projet.

Nous venons donc de voir, par l'analyse de la dimension sociale, le rôle du porteur de projet et les relations qu'il a entretenues avec les acteurs du milieu dans le processus de requalification patrimoniale de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Nous constatons ainsi que le décideur principal du projet est Groupe Paradoxe qui en contrôle son avancement. Il s'agit donc d'un projet de type plutôt traditionnel, c'est-à-dire de type par le haut, soit une approche descendante d'un porteur de projet qui informe sans nécessairement intégrer la population dans le processus au niveau des décisions.

Nous allons maintenant nous attarder au deuxième cas à l'étude, Saint-Marc, afin d'analyser sa dimension participative.

9.2 Le projet de requalification de Saint-Marc

Comme cela a été présenté au début de ce chapitre, nous présenterons les données recueillies de nos entretiens sur cinq questions clés qui dressent les récits de projet d'acteurs impliqués (voir Tableau 9.1). Les acteurs rencontrés provenaient des catégories suivantes : deux porteurs du projet, quatre experts, un représentant de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, un représentant du CPRQ et un représentant de l'archevêché de Montréal.

Nous avons donc adressé nos premières questions aux participants pour connaître leur niveau de connaissance générale entourant le patrimoine à caractère religieux et la place que ce dernier occupe dans ce projet. La figure 9.7 présente une synthèse de la récurrence des thèmes principaux soulevés par les participants au sujet du patrimoine à caractère religieux dans le projet (voir appendice A).

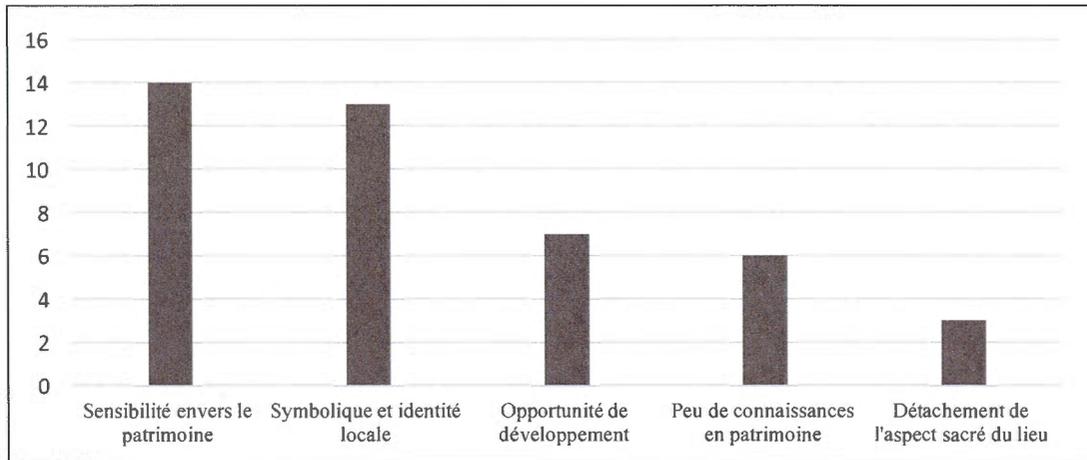


Figure 9.7 Réurrence des thèmes liés au patrimoine. Question 1

(Source : Auteur)

Une grande partie des participants rencontrés ont souligné leur sensibilité envers le patrimoine. L'église est perçue par certains acteurs comme un symbole identitaire du quartier. Comme il est souligné dans le chapitre VII, le site est localisé dans un « secteur de valeur patrimoniale intéressante » pour l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (Ville de Montréal, 2005c) (voir appendice H). Pour d'autres, le projet de requalification du site apparaît comme une occasion favorable au développement pour le quartier.

Depuis quelques années, ce bâtiment était peu utilisé dans sa totalité tout en contribuant peu à la dynamique du quartier, ce qui lui a même valu le qualificatif de « trou noir²⁶⁶ » de la part de l'un des participants rencontrés :

Fondamentalement, c'est que l'école, l'église Saint-Marc, c'était un trou noir de quartier. T'sais à l'époque, l'église c'était l'endroit où tout le monde se voyait le dimanche, c'était le centre de la vie communautaire d'un quartier, t'sais, alors que là c'qu'on avait c'tait un trou noir, il y avait juste cet espace qui était à peu près complètement inutilisé. (Sylvain)

Toutefois, il est important de souligner que les discours varient entre les premiers initiateurs du projet de requalification et les acteurs locaux. Ceci signifie que le rapport au site n'est pas le même entre ceux qui proviennent d'ailleurs et voient le site comme une opportunité de développement et les acteurs locaux qui sont davantage touchés par le caractère architectural et symbolique de ses bâtiments. Deux autres aspects ont été soulignés par des participants. Il s'agit d'abord du manque de connaissances en patrimoine. Ce constat ne semble toutefois pas avoir été néfaste pour la réalisation du projet d'idéation. Certains ont aussi souligné que pour qu'un projet de requalification puisse se produire, il était nécessaire de voir le site avec un certain détachement par rapport à sa dimension sacrée associée au lieu de culte. Il est nécessaire de regarder l'édifice tel un élément du patrimoine ou selon la patrimonialité du lieu.

Nous avons ensuite questionné les acteurs sur le processus par lequel le projet s'est concrétisé en leur demandant de décrire celui-ci ainsi que la place de la consultation au sein de celui-ci. Pour une partie des répondants, l'expérience proposée était de l'ordre de la démarche exploratoire. Il s'agissait donc d'une expérimentation

²⁶⁶ Ceci fait ressortir la notion de délaissé urbain abordée dans le cadre conceptuel de la thèse en mettant en lumière la sous-utilisation de l'édifice et le rapport que les riverains peuvent entretenir envers ce dernier.

méthodologique. La démarche apprenante, réalisée *in situ*²⁶⁷, était une expérience unique pour la plupart des participants. Un autre aspect qui a été soulevé est le fait que le processus ouvert et transparent a été apprécié par plusieurs acteurs.

Des répondants ont souligné que l'écosystème²⁶⁸ des personnes ayant participé à la résidence *in situ* dans l'ancienne église Saint-Marc était propice à ce genre de démarche en raison de son caractère homogène en majorité. Le terme « écosystème » a d'ailleurs été mentionné par l'un des répondants lors de l'entretien réalisé. Au même titre, parmi les participants, certains ont relevé qu'il s'agissait d'une expérience déstabilisante, puisque, pour plusieurs, c'était la première fois qu'ils participaient à un exercice d'idéation et de co-design²⁶⁹ comme celui-ci. De plus, l'expérience *in situ* a permis de se réapproprier le lieu, selon certains, et ce, principalement pour les riverains qui venaient au départ par simple curiosité. Le milieu a toutefois été mobilisé comme le souligne l'un des participants :

Quand je disais que, une des réussites c'est d'avoir, d'avoir mobilisé des citoyens, pis de, qui deviennent promoteurs du projet, ben pour moi, cette... cette, parce qu'ils ont été éduqués, ben éduqués, parce qu'ils ont été partie prenante du processus, ils ont appris, puis ils se sont sentis en pouvoir, de dire en fait, moi je pense que ce serait une bonne idée de faire ça. Et pour moi ça c'est la grande richesse de ce genre de processus. (Marie)

²⁶⁷ Cette démarche a été présentée au chapitre VI.

²⁶⁸ Le concept d'« écosystème » provient originalement de l'écologie et a été repris par les sciences de la gestion, dont le management. Notre conception de l'écosystème de projet repose sur la définition de Moore (1993) qui aborde ce concept en visant le marché des affaires. Ceci peut toutefois être appliqué à un projet de requalification où plusieurs acteurs interagissent entre eux. Il s'agit d'un agencement modulaire d'acteurs à la fois indépendants et reliés autour d'un destin (projet) commun. Le système peut s'exprimer par la collaboration ou la compétition des acteurs impliqués.

²⁶⁹ Le co-design est une démarche immersive qui permet de plonger le participant dans l'élaboration conceptuelle d'un projet d'architecture (Findeli et Coste, 2007).

Il faut aussi rappeler que les portes de l'église étaient ouvertes pendant toute la durée de la résidence. Enfin, pour quelques participants, les experts-accompagnateurs semblent importants dans la dynamique du processus. Ces experts étaient d'ailleurs au centre de l'animation de la résidence et des ateliers réalisés. Notons que les initiateurs du projet l'ont d'ailleurs soumis à un concours des prix d'excellence du CPRQ et qu'il a remporté, en 2014, la mention spéciale du jury dans la catégorie Mise en valeur (Imaginons Saint-Marc, 2016e).

La synthèse des discours portés par les répondants est présentée à la figure 9.8 (voir appendice A). Ainsi, nous pouvons comprendre que le processus était une expérience en elle-même pour les participants et l'un d'entre eux a d'ailleurs souligné le fait que ce projet a agi à titre de « catalyseur des forces vives » pour assurer la mise en valeur du site et son avenir. Précisons que cette expression a été développée par l'un des répondants rencontrés. Le processus semble avoir été apprécié dans l'ensemble par les participants, mais est aussi déstabilisant pour certains.

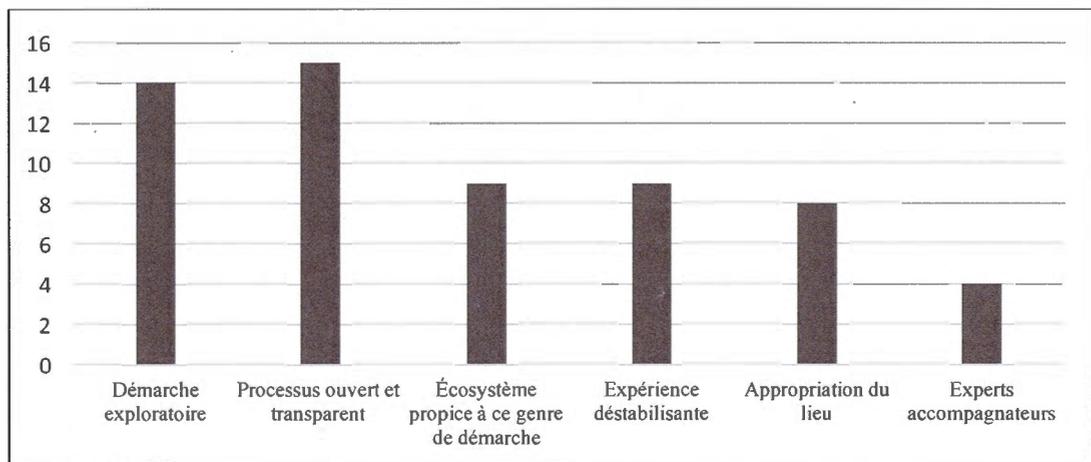


Figure 9.8 Récurrence des thèmes liés au processus. Question 2

(Source : Auteur)

À la suite de cette question sur le processus entourant le projet, nous avons questionné les participants sur sa durée (voir appendice A). Parmi les données recueillies, l'aspect embryonnaire du projet a été d'abord soulevé avant d'approfondir la notion de durée du processus. Cela est évocateur en ce qui concerne l'avancement du projet, puisque ce dernier n'a finalement pas abouti à une requalification complète. Selon certains répondants, la durée s'est avérée nécessaire afin de permettre aux acteurs impliqués d'établir des relations entre eux. En effet, un certain laps de temps est requis ainsi qu'une interaction entre les acteurs pour qu'une communauté patrimoniale puisse naître. Ce comité s'est aussi concrétisé sous forme officielle, puisqu'un comité promoteur²⁷⁰ s'est constitué. Toutefois, plus le projet avançait, plus les visions de réaménagement du site se sont éloignées de la vision du comité promoteur. De plus, il peut être difficile d'harmoniser les méthodes de travail et d'établir un réel climat de confiance. Enfin, certains participants ont souligné le fait qu'avec le temps et ce type de processus, un essoufflement du bénévolat et de l'implication citoyenne peut se faire ressentir. En reprenant la mention de la durée nécessaire, cela veut aussi dire que la dynamique de groupe s'établit selon une période et que si elle est positive, il est probable que l'implication des acteurs se prolonge. Les données recueillies sont présentées dans la figure 9.9.

²⁷⁰ Comme cela a été présenté au chapitre VI, le comité promoteur était composé de deux co-porteurs de projets, de deux organisateurs et d'un comité citoyens.

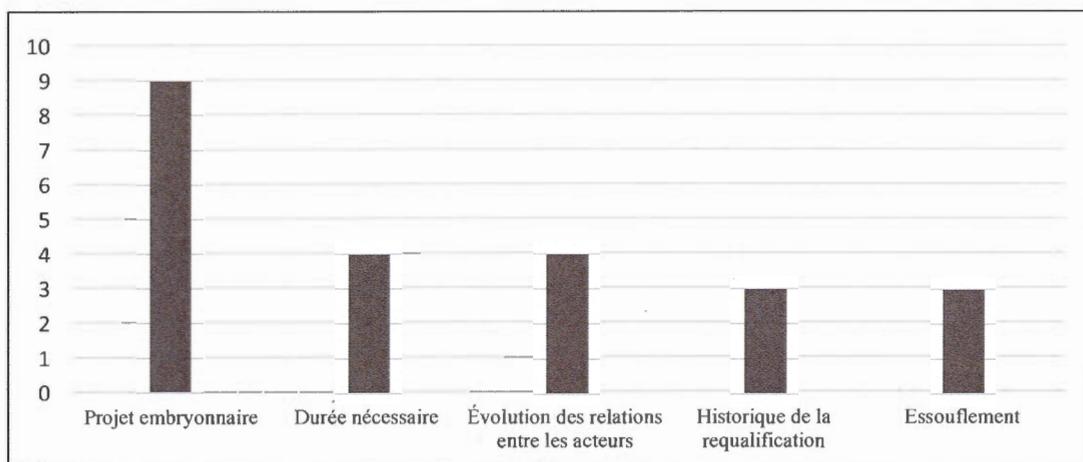


Figure 9.9 Récurrence des thèmes liés à la durée. Question 4

(Source : Auteur)

Nous avons ensuite questionné les acteurs sur l'acceptabilité sociale du projet, à savoir si ce dernier avait suscité ou non la controverse (voir appendice A). Il est important de souligner que cette démarche n'a pas suivi le processus légal de consultation des citoyens, puisque le projet n'a pas été développé jusqu'au dépôt de requête auprès de l'arrondissement (voir chapitre VI). Toutefois, les co-porteurs ont décidé de consulter le plus grand nombre de personnes afin de faire évoluer le projet collectivement. En premier lieu, selon une partie des participants, le projet semble avoir convergé vers une réaction positive et une acceptabilité sociale adéquate pour sa réalisation. Il faut aussi rappeler que ce projet de requalification était le deuxième sur le site et que les élus de l'arrondissement avaient été les premiers opposants du projet porté par l'ancien maire défait aux élections de 2009. Les participants ont aussi souligné l'importance de la démarche participative et de l'écosystème mobilisé dans les facteurs de réussite et du modèle de gouvernance qui commençait à prendre forme. Concernant cet écosystème, certains participants ont aussi précisé que le tissu social et le niveau d'éducation élevé des acteurs étaient des conditions adéquates pour la réalisation d'un projet de ce genre :

Toutes les personnes qui étaient là je dirais euh..., t'sais c'était soit des artistes, ou des gens du milieu culturel, ou des gens, que tu sentais qu'ils avaient peut-être un bagage d'éducation un peu plus élevé. Il y a eu plein de gens qui sont venus, c'était trippant d'avoir les points de vue différents, c'est vrai qu'au final, les gens qui ont fait un, t'sais qui ont pris un peu plus de leadership avaient, avaient effectivement, savaient s'exprimer, savaient prendre leur place, savaient exprimer des... ce genre de choses là. (M^{me} Pelletier)

Pour différentes raisons, mais principalement au sujet des propositions architecturales issues de la résidence, une légère opposition a été soulevée par les participants. Cette opposition n'était pas nécessairement notable au sein des ateliers ou lors de la séance publique de présentation, mais plutôt autour de rencontres informelles entre les organismes et les riverains. Les résidents avaient une volonté de réactiver ce site sans trop le changer, du moins à l'extérieur. Enfin, certains ont insisté sur la crédibilité du processus, puisqu'aux yeux de certains, il n'apparaissait pas comme une structure idéale pour arriver à un projet déterminant afin d'assurer une demande de changement d'usage. Il ne faut pas oublier que le site doit être vendu à une organisation pour qu'une requête soit déposée à l'arrondissement. Toutefois, le projet a suscité l'attention des riverains et le développement d'une communauté patrimoniale autour de l'église. La synthèse des discours portés par les participants est présentée à la figure 9.10.

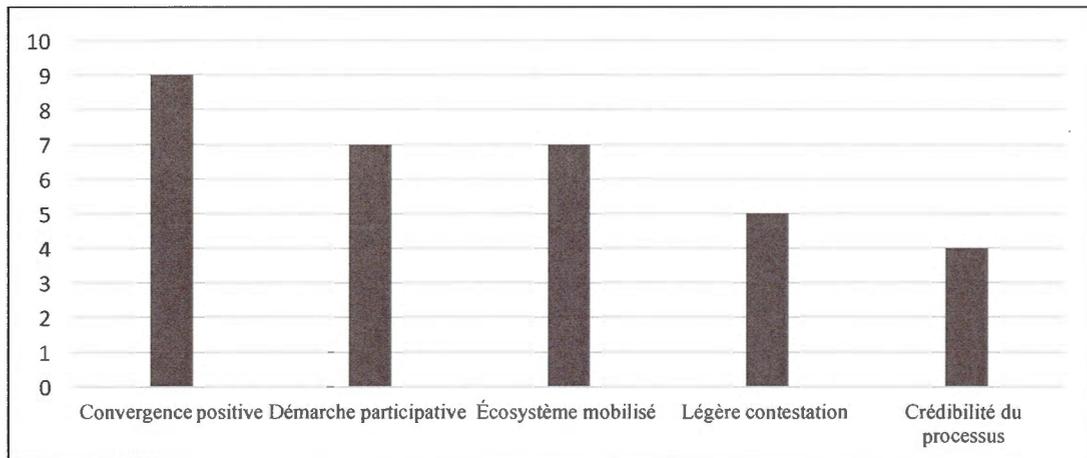


Figure 9.10 Récurrence des thèmes liés à l'acceptabilité sociale. Question 5

(Source : Auteur)

Finalement, une dernière question leur a été posée au sujet de leur l'expérience personnelle dans le projet (voir appendice A). Pour plusieurs des acteurs rencontrés, ce processus a été reconnu à titre de démarche apprenante par lequel ils ont pu en apprendre sur le patrimoine et expérimenter le co-design. Toutefois, comme cela a déjà été abordé par les données recueillies de la question 2 (voir Figure 9.8) sur le processus du projet, la démarche a été déstabilisante pour plusieurs acteurs. Cela nous laisse donc comprendre que le consensus n'était pas nécessairement établi sur les méthodes à employer. Un manque d'encadrement a été également soulevé par certains pour décrire l'expérience déstabilisante. Ainsi, le co-design ne convient pas à toutes les personnes.

Enfin, le projet a été mobilisateur grâce à une expérience collaborative, tel que soulevé par quelques participants. Ceci a également permis de développer une communauté patrimoniale autour du projet de requalification. Ce n'est pas la communauté élargie qui a mené à la constitution de cette communauté spécifique,

mais plutôt la méthodologie employée par le comité promoteur, selon certains participants. La synthèse des données est présentée à la figure 9.11.

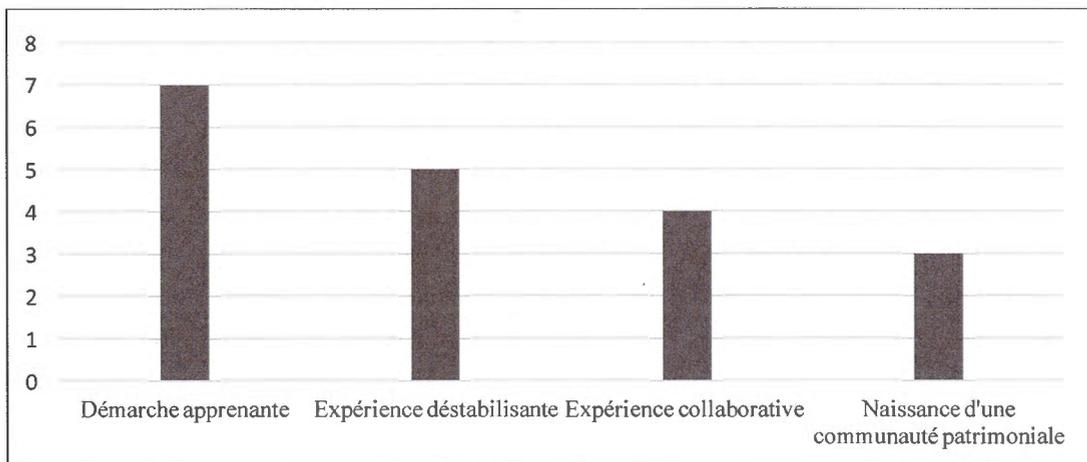


Figure 9.11 Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6

(Source : Auteur)

9.2.1 Requalification patrimoniale par le niveau de participation

Afin de compléter l'analyse, nous avons aussi analysé le contenu du site Web et du blogue²⁷¹. Il est à noter que peu de publicité a été réalisée au sujet de cette résidence, mais plusieurs personnes ont été conviées à venir participer à l'exercice public. Toutefois, soulignons qu'une couverture médiatique locale a été réalisée dans le *Journal de Rosemont et Rue Masson* (Imaginons Saint-Marc, 2016c). Le bouche-à-oreille et les portes ouvertes ont aussi permis d'attirer des personnes qui n'avaient pas nécessairement reçu l'information initialement. Sur le site Web, nous pouvions

²⁷¹ Ce site Web a été créé et alimenté par l'équipe d'experts affectés à l'animation du processus. Il est toujours actif (www.imaginonsstmarc.org).

retrouver plusieurs éléments, tels qu'une programmation détaillée et d'autres éléments pour permettre à tous de bien comprendre le contexte de projet (voir Figure 9.12).

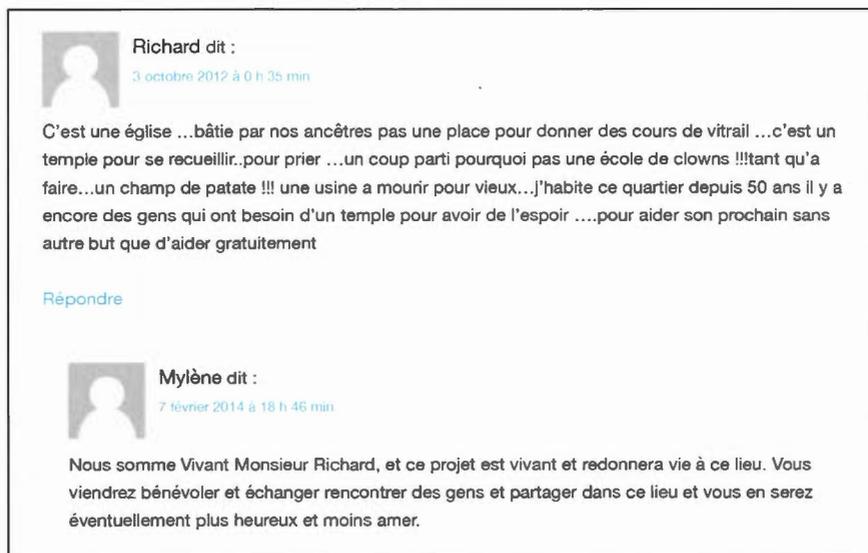


Figure 9.12 Extrait des commentaires des acteurs interpellés par le projet

(Source : Imaginons Saint-Marc, 2016d)

Sur le site Web, nous pouvons trouver des informations sur l'avancement du projet et la démarche proposée. Plusieurs onglets permettent rapidement d'en apprendre beaucoup sur le projet proposé. Nous pouvons voir un onglet « contexte » qui aborde les bases du concept associé au processus proposé ainsi que la résidence envisagée. Nous retrouvons aussi une section « processus » qui présente les détails du co-design selon un schéma qui a déjà été présenté au chapitre VI (voir Figure 6.5). Puis, nous percevons d'autres sujets, tels que la programmation, le site, les acteurs et l'équipe. La « programmation » permet au visiteur du site d'en apprendre plus sur les activités proposées lors de la résidence échelonnée sur trois semaines. La section « acteurs »

présente l'ensemble des acteurs directs ou indirects auxquels les professionnels impliqués dans ce projet ont pu penser. D'ailleurs, ces derniers sont présentés sous l'ongle « équipe ». Cette équipe multidisciplinaire est composée d'une architecte, d'un consultant en urbanisme, d'une anthropologue, etc.

Notons aussi que plusieurs photos prises lors de la résidence accompagnent les différents textes explicatifs tout en rendant la visite du site interactive, tandis que, sur le blogue (voir Figure 9.12), on retrouve davantage les propositions de requalification produites lors de la résidence.

Des espaces de commentaires permettent aux participants ainsi qu'aux visiteurs de passage de poser des questions ou de s'exprimer sur le contenu de la programmation, la démarche ou bien les éléments de transformation. Les experts du processus laissent ainsi la possibilité à tous les acteurs impliqués de s'exprimer sur le projet. Nous retrouvons donc des commentaires à la fois positifs et négatifs.

Par ailleurs, les données recueillies lors de nos entretiens nous permettent aussi de déterminer le niveau de participation citoyenne du projet de requalification patrimoniale de l'ancienne église Saint-Marc. À la suite de l'analyse des récits de projet des répondants à l'enquête, nous pouvons définir le projet selon les niveaux 6 et 7 (partenariat et délégation des pouvoirs) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Les acteurs ont été pour la plupart impliqués dans l'idéation du projet, ainsi que dans les débuts d'un modèle de gouvernance. Ceci fait d'ailleurs référence à la figure 6.9 (voir chapitre VI) montrant la structure organisationnelle horizontale du projet de requalification de l'église Saint-Marc favorisant ce niveau de participation plus élevé. Les deux porteurs de projet initiaux sont responsables du processus, mais plusieurs pouvoirs sont donnés aux citoyens. Ces pouvoirs sont croissants dans les

prises de décisions²⁷² importantes. Les citoyens deviennent de véritables acteurs centraux qui ont le pouvoir de négocier avec les détenteurs du pouvoir officiel, et ce, au même titre que les porteurs de projet initiaux (les deux co-porteurs). Ainsi, beaucoup de pouvoirs sont octroyés aux citoyens pour ce projet. Toutefois, selon nos analyses, l'exercice a permis aux citoyens de devenir de véritables partenaires tout en ayant de véritables pouvoirs dans la mise en œuvre future du projet. Le processus élaboré par l'organisation Percolab²⁷³ mise sur l'intelligence collective où le citoyen est au centre de la réflexion. De plus, la finalité du projet d'idéation et de co-design porte sur un espace ouvert et public inclusif, soit un « espace citoyen du 21^e siècle » (Imaginons Saint-Marc, 2016d).

L'exercice de co-design révèle une forte volonté d'intégrer le citoyen dans l'élaboration du projet. Dans l'année qui a suivi son arrivée en poste de l'actuel Archevêque de Montréal, en mars 2013, rappelons que Monseigneur Lépine a décidé de ne pas vendre le bâtiment immédiatement, ce qui a arrêté le projet à cette phase d'idéation. Ce moratoire a été émis par l'archidiocèse de Montréal sur toutes ventes et locations d'églises catholiques à Montréal. L'effervescence entourant ce projet a causé plusieurs déceptions de la part des porteurs de projet et a placé les résidents dans l'attente. Le processus semble bien avancé et les acteurs impliqués ont pu s'engager à différents niveaux. Une question peut cependant être soulevée, à savoir si le projet de requalification va se poursuivre ou s'il sera transférable sur un autre site.

²⁷² Les trois derniers niveaux de l'échelle d'Arnstein (1969) correspondent au réel pouvoir des citoyens. Ils indiquent des degrés d'influence croissante des citoyens sur la prise de décision des projets. Même s'ils ont intégré le comité citoyen au sein du comité promoteur du projet, le contrôle du citoyen n'est cependant pas total, car les deux co-porteurs initiaux sont toujours les principaux responsables du processus. Le partenariat qui mène à la délégation de pouvoir est au centre de la dynamique de projet depuis le début de la mise sur pied de cet exercice.

²⁷³ Il s'agit d'une organisation axée sur le co-design et l'innovation organisation (<http://www.percolab.com>) (Percolab, 2017).

Nous venons donc de procéder à l'analyse de la dimension participative du projet Saint-Marc. Nous pouvons le constater, ce cas n'est pas traditionnel et présente plutôt un processus innovateur. Il s'agit davantage d'un processus participatif où les deux co-porteurs de projet partagent leurs pouvoirs décisionnels de manière organique. Nous allons maintenant procéder à l'analyse de la dimension participative du dernier projet à l'étude afin de pouvoir en comprendre la dynamique.

9.3 Le projet de requalification de Sainte-Germaine-Cousin

Comme cela a été présenté pour les deux projets précédents, nous détaillons les données recueillies lors de nos entretiens sur cinq questions clés qui dressent les récits de projet d'acteurs impliqués. Les acteurs rencontrés provenaient des catégories suivantes : un promoteur, trois experts, un représentant de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, un représentant de groupe communautaire du secteur à l'étude, un représentant du CPRQ et un représentant de l'archevêché de Montréal.

Nous avons donc adressé notre première question aux participants. La figure 9.13 présente une synthèse des principaux propos tenus par les participants au sujet du patrimoine à caractère religieux dans le projet (voir appendice A).

Les acteurs rencontrés pour ce projet ont, en majorité, répondu qu'ils détenaient une certaine sensibilité envers le patrimoine ainsi qu'une affection marquée pour le patrimoine à caractère religieux. Mais, leurs réponses révèlent une certaine ignorance de la part de plusieurs personnes dans la collectivité locale envers le patrimoine moderne. Le patrimoine religieux a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation il y a

quelques années par l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles (AHPAT) et cette dernière révélait un patrimoine en péril (Desjardins, 2012). De plus, le secteur profite peu des bâtiments d'intérêt patrimonial et d'architecture marquante comme cela est indiqué dans l'évaluation du patrimoine urbain réalisée par la Ville de Montréal (2005d) (voir appendice I). Rappelons que ceci a aussi été traité dans l'analyse de la dimension urbaine (voir chapitre VII).

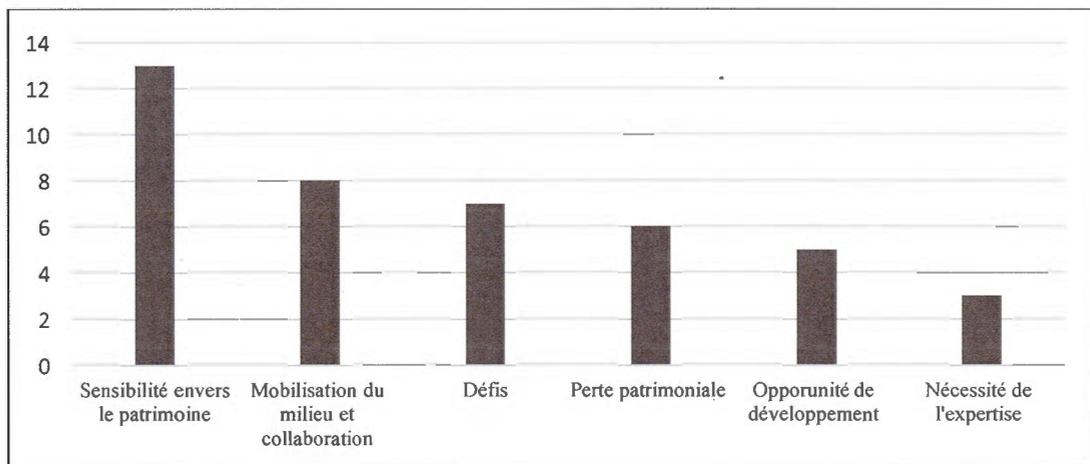


Figure 9.13 Récurrence des thèmes sur le patrimoine. Question 1

(Source : Auteur)

Pour certains participants, l'église représentait un défi en raison de son état de délabrement, étant donné que le bâtiment avait été incendié à quelques reprises et était contaminé à l'amiante. En outre, la démolition potentielle de l'ancienne église a été soulignée comme une perte patrimoniale dans le secteur. Cette perte était associée tant à son aspect architectural original qu'à son volume et à la croix qui agissent à titre de repère dans le secteur. Cela est d'ailleurs soulevé par l'un des acteurs rencontrés :

Mais, j'ai dit, nous autres comme citoyens impliqués dans le patrimoine [...], vous comprenez que c'est même notre devoir d'au moins d'allumer une lumière. (M. Baril)

Le long processus qu'a induit la demande de citation pour l'ancienne église a permis d'élargir la communauté patrimoniale et d'établir une réelle reconnaissance collective. Ceci a été rendu possible grâce au milieu fortement soudé qui a su contribuer à la patrimonialisation de l'objet architectural et ainsi en favoriser la préservation.

Comme nous pouvons le constater dans la figure 9.13, le projet est à la fois une occasion de réaménagement du site et une occasion pour réfléchir à l'avenir de la préservation de l'ancienne église dans sa collectivité. Les acteurs rencontrés ont révélé, par leurs discours, que le projet était une occasion favorable pour contribuer à la revitalisation du secteur. Ils ont également illustré que le processus avait permis de soulever la nécessité de la préservation. En raison de l'environnement architectural modeste du secteur et de la méconnaissance du patrimoine moderne, le phénomène de patrimonialisation n'avait pas été enclenché depuis le début du processus. Ceci montre donc le caractère important du processus et des dynamiques d'acteurs sur le terrain. L'analyse des données de cette première question dévoile ainsi un processus de patrimonialisation qui a débuté en raison d'une perte patrimoniale potentielle. La mobilisation locale entourant la préservation de cet objet architectural s'est développée au sein du processus de requalification patrimoniale du site. C'est d'ailleurs avec cette deuxième question que nous avons abordé le processus.

Nous avons ensuite questionné les acteurs sur le processus par lequel le projet s'est concrétisé (voir appendice A). La synthèse des discours portés par les participants est présentée à la figure 9.14.

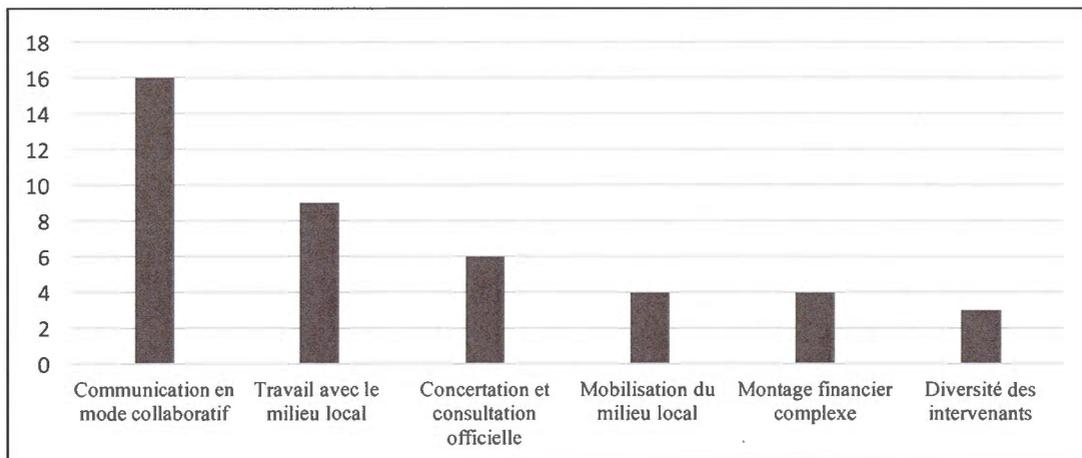


Figure 9.14 Récurrence des thèmes sur le processus. Question 2

(Source : Auteur)

Une majorité de participants abordent le processus selon l'importance de la communication en mode collaboratif. Ceci exprime une certaine sensibilité du porteur de projet qui a été reconnue par les acteurs touchés. C'est d'ailleurs l'un des aspects qui ressort en priorité.

Le modèle de gouvernance proposé est plus participatif qu'un projet selon une approche descendante comme cela a été souligné par l'un des répondants :

Il y avait eu une démarche avec un peu la société civile de Pointe-aux-Trembles, t'sais, incluant la Société d'histoire, une série d'événements, des mini euh..., charrettes, même si ce terme euh..., est surexploité, l'idée de rencontrer autour des hypothèses d'aménagement du site qui présumaient la démolition de tout sauf l'église. (M. Lachance)

Cela a également été nécessaire en raison du milieu très solidaire. De plus, les participants ont souligné que le porteur de projet a su travailler avec le milieu local par la mise sur pied d'un comité composé de plusieurs organismes du quartier. Puis,

certain participants ont souligné la concertation et la consultation officielle comme étant structurantes dans le processus. La mobilisation du milieu local et le montage financier complexe sont soulignés au même titre par les participants. Ce projet a donc mobilisé le milieu dès la demande de démolition de l'ancienne église. Mais, le fait de conserver l'église a soulevé des enjeux qui ont engendré un montage financier complexe. Enfin, quelques participants ont mentionné la diversité des intervenants dans le processus comme étant un élément positif pour le projet.

À la suite de cette question sur le processus entourant le projet, nous avons questionné les participants sur sa durée (voir appendice A). Les données recueillies sont présentées dans la figure 9.15.

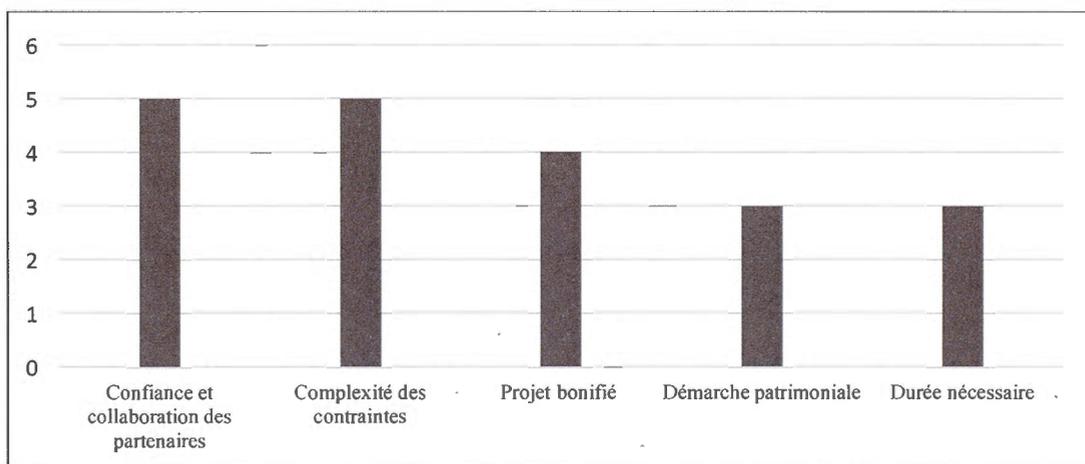


Figure 9.15 Récurrence des thèmes sur la durée. Question 4

(Source : Auteur)

Pour parler de la durée, les participants ont en grande partie souligné la nécessité de la confiance et de la collaboration des acteurs. Pour qu'une initiative de cette ampleur puisse se réaliser, il est important que les acteurs travaillent ensemble à la réalisation d'un projet porteur pour la collectivité. Les débuts ont été mouvementés, mais le

projet s'est finalement développé dans la collaboration. Puis, les acteurs ont précisé qu'en raison de la complexité des contraintes, cela s'est développé sur une durée plutôt longue. Il faut rappeler que l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin a fait l'objet d'une demande de citation et qu'elle devait être désamiantée pour pouvoir accueillir un nouvel usage. Ces contraintes ont donc joué sur la durée totale du projet tout en entraînant un montage financier complexe. Le projet se devait d'être soutenu par un montage financier bien développé. Cette notion de durée a d'ailleurs été soulevée par l'un des participants :

Mais sept ans c'est long euh..., développer un projet là. Il faut avoir les reins euh..., assez solides, ou une volonté assez grande. (M. Légaré)

Toutefois, selon certains participants, la complexité du projet et ses contraintes lui ont valu d'être bonifié et d'assurer la préservation du patrimoine bâti, dont l'église. Pour d'autres, la durée est associée à la démarche patrimoniale et cette longueur a été nécessaire pour permettre l'entente entre les acteurs et créer la communauté patrimoniale.

Nous avons ensuite posé une question aux participants au sujet de l'acceptabilité sociale du projet dont la synthèse des données est présentée à la figure 9.16 (voir appendice A). Le projet de requalification du site semble avoir suscité des réactions positives selon une grande partie des participants, et ce, malgré une opposition marquée entre certains acteurs au début du projet. Puis, les participants soulignent qu'il y a toutefois eu un questionnement par rapport au projet de remplacement, car le volume actuel des Habitations Sainte-Germaine-Cousin a été revu depuis les premières propositions. Un autre aspect concernant la dynamique du projet a semblé important pour les participants. Il s'agit de la sensibilité du porteur de projet envers le contexte local. Groupe Mainbourg étant un organisme reconnu dans le milieu et bien

implanté localement. Ses représentants ont su travailler avec les acteurs locaux afin de s'assurer de l'acceptabilité du projet.

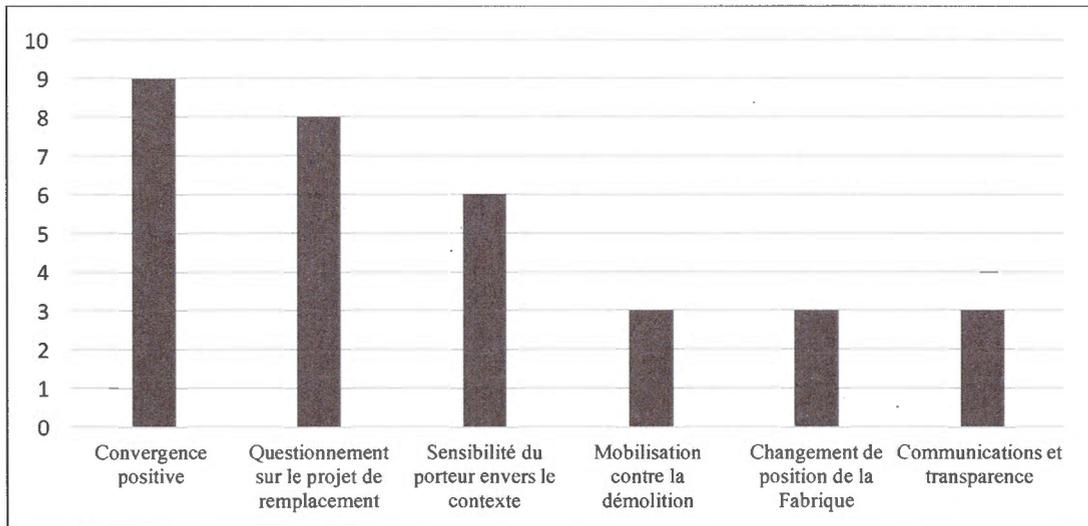


Figure 9.16 Récurrence des thèmes sur l'acceptabilité sociale. Question 5

(Source : Auteur)

Enfin, trois autres éléments ont été soulevés par les participants comme des catalyseurs à l'acceptabilité dans le milieu : i) la mobilisation contre la démolition, ii) le changement de position de la fabrique au sujet de la démolition de l'ancienne église, et iii) la communication et la transparence du porteur de projet concernant l'avancement. Ceci fait d'ailleurs référence à la structure organisationnelle centralisée adoptée par le porteur de projet permettant l'apport de plusieurs acteurs dans le processus (voir Figure 6.13, chapitre VI). Dans l'ensemble, le projet semble avoir été bien reçu et il devient une plus-value pour le secteur. L'un des participants a d'ailleurs soulevé la nécessité de mettre en valeur le cadre bâti de l'arrondissement, car ce dernier n'est pas encore bien reconnu et souffre d'une mauvaise réputation :

C'est sûr qu'on a, c'est ça, on a du terrain difficile à développer, puis on a aussi beaucoup de... ben l'image de l'Est là, qu'on essaie de, de, de redorer.
(M. Plante)

Finalement, une dernière question au sujet de l'expérience personnelle des participants leur a été posée et la synthèse des données est présentée à la figure 9.17 (voir appendice A).

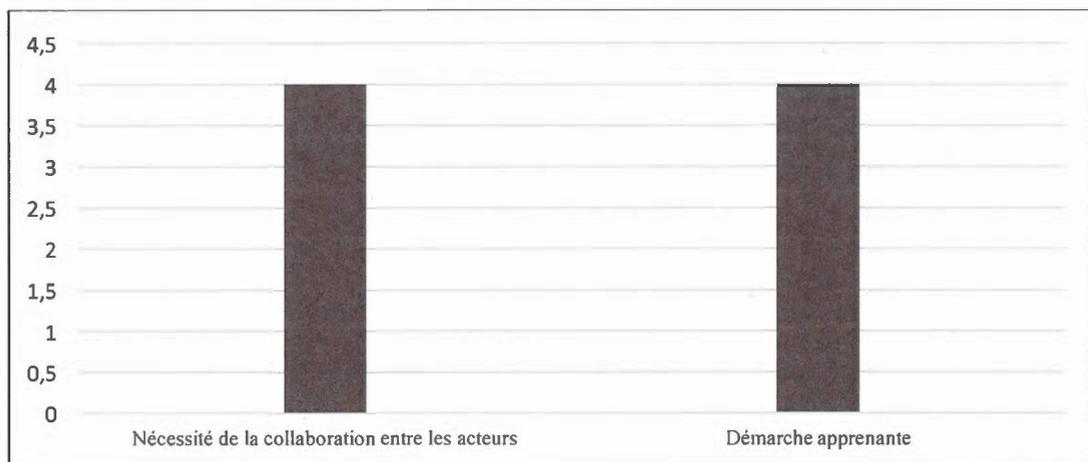


Figure 9.17 Récurrence des thèmes sur l'apprentissage. Question 6

(Source : Auteur)

Avant de présenter la synthèse des données recueillies, nous tenons à préciser que les réponses à cette question ont été peu approfondies par les participants. Toutefois, une non-réponse est également un élément révélateur pour l'analyse.

Les participants ont souligné au même titre la nécessité de la collaboration entre les acteurs et la démarche d'un projet de la sorte dans leur vie. Pour plusieurs acteurs, il s'agissait de la première fois qu'ils étaient impliqués dans un tel projet. La collaboration est nécessaire afin de réaliser un projet porteur et bien accepté par la

population comme cela a été présenté dans les résultats issus de la question précédente.

9.3.1 Requalification patrimoniale par le niveau de participation

Afin de compléter le contenu associé aux discours des participants rencontrés, nous avons aussi analysé le contenu du site Internet²⁷⁴ présentant l'évolution du chantier pour tenir informés les riverains et les personnes interpellées par le projet. Des vidéos et des plans permettent d'en apprendre davantage sur l'initiative. Il est également possible de laisser des commentaires, mais cela semble peu commun, comme nous le démontre la figure 9.18.

Sur le site Internet, nous pouvons trouver des informations sur l'avancement du projet et les principaux acteurs impliqués dans le processus. Plusieurs photos accompagnent les différents textes explicatifs tout en rendant la visite du site interactive.

²⁷⁴ Ce site a été créé et alimenté par la firme d'architectes affectée au projet. Il est toujours actif (www.stegermainecousin.com) (Rayside Labossière, architectes, 2015a; 2015b, 2015c).

Les Habitations Sainte-Germaine-Cousin: le générique de la fin

Publié le [mars 5, 2015](#) par [stegermainecousin](#)

Un projet de l'envergure des Habitations Sainte-Germaine-Cousin représente un défi colossal et nécessite la contribution d'un grand nombre d'individus aux différentes étapes du projet. Rappelons que le projet a nécessité plus de **10 ans d'effort et de travail** et que son parcours a été jonché d'obstacles et de rebondissements.

Maintenant que l'immeuble est occupé par ses locataires, nous avons voulu rendre hommage à **au moins 475 personnes** qui ont travaillé, à un moment ou à un autre, sur le projet.

Cet exercice inédit permet de rendre compte de l'envergure du projet, de sa complexité et de la mobilisation nécessaire à sa réalisation.

[Voici donc le générique de la fin...](#)

Pour ceux qui se posent la question, nous continuerons à publier de l'information sur le chantier de l'église !

📍 Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Montréal, QC, Canada

Figure 9.18 Extrait du site Internet de
www.stegermainecousin.com
 (Source : Rayside Labossière, 2015c)

Le projet a aussi été sujet à deux séances de consultation publique. Une première séance s'est tenue en mai 2006, au sujet de la demande de démolition, et une deuxième s'est tenue en août 2011, en raison de la modification apportée au plan d'urbanisme pour la requalification patrimoniale du site. Nous avons donc analysé le contenu des procès-verbaux de ces deux audiences. Un avis a été rendu public dans le journal local et les résidents de l'arrondissement étaient conviés à venir assister à cette consultation.

Lors de la première audience, des représentants de l'arrondissement étaient présents, dont des élus, l'architecte du bureau du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, ainsi que des représentants de la fabrique et des résidents. Environ 70

personnes étaient présentes et six personnes ont demandé à être entendues. Une partie du milieu n'était pas en accord avec la possible démolition de l'église et le CPM s'y opposait également. La demande de démolition ayant été refusée par le conseil d'arrondissement, une deuxième séance a eu lieu plusieurs années plus tard au sujet de la requalification patrimoniale du site selon le projet à l'étude.

Lors de la deuxième audience publique, des représentants de l'arrondissement, dont la mairesse, qui présidait la séance, ainsi qu'une trentaine de personnes, étaient présents. Parmi les personnes présentes, quatre ont tenu à s'exprimer. Leurs commentaires abordaient principalement les délais jugés trop longs par certains, quelques craintes entourant la préservation de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin et des questionnements quant au volume de la nouvelle construction des Habitations Sainte-Germaine-Cousin. Toutefois, le projet proposé ne semble pas avoir soulevé de réelles oppositions. Dans ce contexte, aucun référendum n'a été demandé et le conseil d'arrondissement, sous recommandation du CCU, a adopté le présent projet.

Par ailleurs, les données recueillies lors de nos entretiens nous permettent aussi de déterminer le niveau de participation citoyenne dans le projet de requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin. À la suite de l'analyse du discours des participants à l'enquête, nous pouvons définir le projet selon les niveaux 4 et 5 (consultation et implication) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Les acteurs ont été pour la plupart impliqués dans l'idéation du projet, ainsi que dans les débuts d'un modèle de gouvernance. Les opinions du public contribuent à bonifier le projet ou le processus, mais les citoyens ne sont pas encore les détenteurs du pouvoir officiel et donc ne prennent pas les décisions définitives.

Selon nos analyses, le projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin et de son site a fait l'objet d'un long processus d'interaction entre différents

acteurs du milieu, de l'arrondissement et de la ville centre dont le CPM. Un comité promoteur a été mis sur pied dès la demande de démolition rejetée par l'arrondissement en 2007. Ce comité a eu le mandat de réfléchir à l'avenir de ce site pour le quartier. Cela a d'ailleurs été souligné par l'un des cofondateurs de la firme d'architectes impliquée dans le projet :

L'objectif de ce groupe de travail [est de] réaliser un projet sociocommunautaire qui réponde aux besoins exprimés par les résidents du quartier (Rayside et Ouellet, 2015, p. 15).

En 2007, une charrette a été réalisée par le porteur de projet pour réunir les représentants de la communauté locale du milieu. Ce secteur est d'ailleurs un petit milieu et les acteurs locaux sont souvent impliqués selon les acteurs rencontrés. De plus, un comité promoteur a été mis sur pied avec divers représentants²⁷⁵ locaux, ce qui assure une relative représentativité locale (Rayside et Ouellet, 2015).

Enfin, le blogue (voir Figure 9.19) qui a été réalisé par la firme d'architectes servait principalement de plateforme d'information et de diffusion du projet. L'objectif de la firme d'architectes était de diffuser les différentes étapes de l'évolution du projet et de permettre aux personnes intéressées ainsi qu'aux riverains d'être informés. Une grande affiche montrant le projet avait également été installée sur le site avant que la construction du nouveau bâtiment ne soit terminée.

²⁷⁵ L'AHPAT s'est joint au comité promoteur du projet en 2009. Ce comité était déjà composé du porteur de projet, de la firme d'architectes Rayside-Labossière, d'un groupe de recherche technique (Bâtir son quartier), de représentants de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, de la CDC de la Pointe – Région Est de Montréal, du Carrefour familial les Pitchou, du Centre multimédia de l'Est de Montréal, du CSSS de la Pointe-de-l'Île et d'un citoyen, M. Patrice Provencher.



Figure 9.19 Page couverture du site Internet www.stegermainecousin.com

(Source : Rayside Labossière, 2015b)

Comme les propriétaires le soulignent sur le site Internet du projet (www.sainte-germaine.com), il s'agit d'« un projet pour la communauté » (Rayside Labossière, 2015a). Corporation Mainbourg a mis sur pied un comité promoteur pour le diriger. Cette entreprise d'économie sociale est donc propriétaire et gestionnaire du nouvel immeuble ainsi que du futur CPE qui prendra place au sein de l'ancienne église. L'objectif de cet organisme est d'améliorer la qualité de vie du milieu en favorisant des conditions de vie agréables pour offrir de l'immobilier collectif pour le secteur est de l'île de Montréal, et ce, de façon durable. La clientèle principalement ciblée est constituée de ménages à faible et moyen revenus. Cela a pour objectif de favoriser l'accessibilité des logements (Rayside Labossière, 2015b).

Nous venons de procéder à l'analyse de la dimension participative du projet Sainte-Germaine-Cousin. Nous pouvons constater que cette initiative met en avant le rôle essentiel du porteur de projet dans sa communauté. Ce processus révèle aussi

l'interrelation d'acteurs locaux et les rapports étroits qu'entretient Groupe Mainbourg avec ces derniers. De plus, le porteur de projet consulte et intègre certains acteurs clés dans le processus d'idéation tout en assurant une communication de l'avancement du projet (par le site Internet et l'affichage sur le site).

9.4 Conclusion

Nous venons de réaliser l'analyse de la troisième dimension déterminant le processus de requalification patrimoniale. Dans le premier projet, celui de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, le niveau de participation citoyenne est assez faible, puisque le porteur de projet conserve plusieurs rôles décisionnels et que le milieu n'est pas très mobilisé. Dans le deuxième cas, celui de l'église Saint-Marc, le niveau de participation citoyenne est très élevé, car c'est la base même du processus de co-design choisi par les co-porteurs de projet. Ces derniers souhaitent partager une expérience collective et envisager un espace pour plusieurs citoyens en impliquant plusieurs acteurs dans les décisions du projet. De plus, le milieu est très mobilisé dans ce secteur de la Ville de Montréal. Enfin, dans le troisième projet, celui de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin, le niveau de participation citoyenne est dans la moyenne, voire un peu plus élevé. C'est-à-dire que le porteur de projet partage certains pouvoirs décisionnels ou, du moins, informe et consulte à propos de certains aspects. De plus, le milieu est relativement mobilisé, mais le fait que cet arrondissement soit excentré sur l'île de Montréal lui confère un caractère très local où les résidents souhaitent être informés des modifications liées à leur territoire.

Ce chapitre nous permet de revenir sur notre problématique de recherche en nous questionnant sur les incidences du niveau de participation citoyenne sur l'acceptabilité sociale des projets de requalification patrimoniale d'églises catholiques

et de leur site à Montréal. Le prochain chapitre dresse d'ailleurs un bilan de ces analyses en comparant les trois projets pour tenter de présenter un portrait objectif des avantages et des inconvénients des trois structures organisationnelles soulevées, et ce, dans la prise en compte de la dimension urbaine, de la dimension architecturale et de la dimension sociale des projets de requalification des églises catholiques de Montréal.

CHAPITRE X

BILAN DE LA RECHERCHE SUR LA REQUALIFICATION PATRIMONIALE

Ce chapitre bilan permet de mettre en commun l'ensemble des résultats visant à répondre à la question principale de recherche. Il est divisé en deux sections, l'une traitant de i) l'articulation des résultats et l'autre nous permettant de ii) confirmer ou d'infirmier l'hypothèse²⁷⁶ soulevée pour répondre à notre question centrale recherche.

Dans cette première section, nous présentons ce que nous révèlent les trois cas à l'étude. Ainsi, selon les trois analyses que nous avons réalisées, nous faisons ressortir les principaux résultats, et ce, par cas et par dimension. Cette présentation synthèse des trois dimensions nous permet de revenir sur la problématique de la requalification afin de clarifier l'interrelation des trois dimensions (urbaine, architecturale, sociale) selon les trois types de structures organisationnelles des projets à l'étude que nous avons présentés au chapitre VI.

Une deuxième section est développée en réponse à notre hypothèse de recherche afin de la confirmer ou de l'infirmier. Ces résultats visent à répondre à la question de recherche de notre thèse.

²⁷⁶ Rappelons cette hypothèse : les trois dimensions, telles que proposées dans notre schéma conceptuel, sont des conditions nécessaires et essentielles afin de comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal.

Dans cette section, nous tentons donc de répondre à cette question : comment et à quel degré les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) des églises catholiques excédentaires de Montréal sont-elles prises en compte dans les projets de requalification?

Puis, nous terminons ce chapitre par les limites de notre recherche avant de procéder à la conclusion de cette thèse.

10.1 Retour sur les résultats de la recherche

Dans cette première section, nous faisons un retour sur les résultats des analyses réalisées sur les trois cas à l'étude. Nous tenons à préciser que nous présentons d'abord les analyses des dimensions avant de présenter le schéma de la requalification patrimoniale selon le principe du triangle de fer d'Harold Kerzner (2006) pour les trois cas. Nous avons donc repris le schéma de la requalification patrimoniale que nous avons présenté dans le chapitre IV et nous l'avons modulé en fonction de nos résultats de recherche relatifs à chacun des projets.

À ce sujet, des analyses typomorphologiques et des valeurs révèlent en partie le choix des porteurs de projet d'avoir sélectionné une église excédentaire, tandis que l'analyse sociale permet d'en apprendre davantage sur d'autres aspects du projet qui ne sont pas nécessairement explicites dans les documents, les blogues et autres sources. De plus, cette dimension sociale permet de mettre en lumière la place des acteurs et le rôle du

porteur de projet²⁷⁷ dans le processus de requalification patrimoniale. L'analyse de cette dimension vient d'ailleurs compléter les deux autres types d'analyse avec des informations complémentaires sur la dynamique du projet.

10.1.1 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours : les résultats

Dans les chapitres précédents, nous avons procédé à l'analyse des trois dimensions du processus de requalification patrimoniale de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Nous présentons maintenant, dans un premier temps, une synthèse des résultats des trois dimensions puis, dans un deuxième temps, l'interrelation de ces trois dimensions, soit le processus à l'étude (voir Figure 10.1).

10.1.1.1 Dimension urbaine

Pour comprendre la composition du territoire de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et la place qu'y occupe l'ancienne église, nous avons d'abord procédé à une analyse diachronique des phases d'aménagement du territoire. La première phase du lotissement (1899-1912) illustre la construction d'une première chapelle, ce qui met en lumière les bases de l'installation d'un site à vocation religieuse dans ce secteur. Ce site devient donc l'élément central de la paroisse. La phase de densification (1912-1954) révèle l'organisation d'une centralité autour du boulevard Monk, et ce, principalement avec la construction de l'église. La phase de consolidation (1954-2017) met en lumière le changement d'usages de quelques bâtiments institutionnels du

²⁷⁷ Le porteur de projet a été défini au chapitre VI, mais nous tenons à rappeler qu'il s'agit du principal acteur décisionnel dans le processus de requalification. De plus, dans les trois cas à l'étude, les porteurs de projet sont des OBNL et tentent de trouver un lieu pour réaliser un projet d'immobilisation.

secteur, la construction de nouveaux bâtiments à proximité du site et la transformation de l'église (voir chapitre VII). Le secteur à l'étude vit une revitalisation lente encore en cours à ce jour. La transformation des usages du site de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours semble être un levier positif pour la revitalisation urbaine du secteur, car elle contribue à relancer la dynamique locale. Ainsi, l'église excédentaire (délaissé urbain) est à nouveau exploitée dans la dynamique urbaine.

D'autre part, l'analyse synchronique permet aussi de comprendre le rapport de l'édifice (ancienne église) à son environnement immédiat. Ce bâtiment est localisé sur une artère commerciale locale d'un secteur enclavé de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il s'agit, entre autres, du pôle institutionnel de ce secteur à l'étude. L'édifice est mis en évidence, malgré le peu de recul de la façade sur le boulevard Monk. Toutefois, le bâtiment conformément à son volume et sa hauteur se démarque, agissant ainsi à titre de repère visuel au sein d'un cadre bâti de qualité modeste, voire faible. L'église occupe d'ailleurs une place de choix sur le boulevard Monk ce qui lui donne un certain statut dans le secteur.

Ainsi, l'analyse de la dimension urbaine démontre comment le secteur s'est développé et comment l'église est structurante dans le quartier. C'est pourquoi il est intéressant de s'attarder à l'analyse morphologique d'un secteur. À ce sujet, le changement d'usage de certains bâtiments institutionnels et la construction de nouveaux bâtiments (commerciaux, institutionnels et résidentiels) démontrent la transformation d'un secteur en mutation. Ainsi, le quartier comme espace vécu se renouvelle par l'apport de nouvelles fonctions. De plus, cela a été appuyé par un plan d'action pour la revitalisation du secteur mis sur pied par l'arrondissement du Sud-Ouest (Ville de Montréal, 2015). L'ancienne église est ainsi au centre des transformations du quartier par les nouveaux usages qui sont exploités sur le site ainsi qu'à proximité. Nous pouvons penser au projet de piétonnisation partielle de la rue De Biencourt (Ville de

Montréal, 2015). D'ailleurs, cette dimension urbaine semble être importante dans l'analyse du processus de requalification de ce site. L'édifice et son rapport au quartier sont des paramètres que le porteur de projet a fort probablement évalués afin de sélectionner cette église et ce secteur. L'emplacement d'un site est une donnée importante dans l'étude de faisabilité d'un projet. L'imposant volume et sa facture architecturale distincte à l'échelle du quartier portent également à se questionner sur la reconnaissance patrimoniale de l'édifice.

10.1.1.2 Dimension architecturale

Pour comprendre l'importance patrimoniale de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, nous avons procédé à l'analyse des valeurs entourant cet édifice. Nous avons d'abord regardé les éléments de reconnaissance ou de protection l'entourant afin de comprendre à quel niveau officiel de reconnaissance cet édifice est protégé. À ce jour, l'ancienne église profite d'une reconnaissance moyenne de la ville, car elle n'est pas citée, mais elle est inscrite au sein d'un secteur à valeur patrimoniale intéressante. Toutefois, elle est inscrite au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Pour le CPRQ, le bâtiment est d'intérêt local, puisqu'il porte la cote « D » (CPRQ, 2003b).

Cette église monumentale (1914-1920) est de facture néo-romane, une église communément appelée de type « montréaliste » (Noppen, 2013, p. 203). Son architecture est plus sobre que les plans proposés à l'origine et son intérieur a été terminé dans les années 1930 sous un style Dom Bellot. Les deux valeurs dominantes de cette ancienne église sont donc celles d'art et de position. Ainsi, nous pouvons comprendre que l'édifice profite d'une architecture de qualité et appréciable. Son caractère hybride, au niveau des langages architecturaux intérieurs et extérieurs, en fait un témoin d'une évolution dans l'expression stylistique des églises catholiques du

Québec, amorcée déjà dans les années 1930. De plus, sa position lui confère un atout sur le plan de la visibilité à l'échelle du quartier. Tout comme Kevin Lynch (1998) l'a affirmé, certains monuments agissent à titre de repères visuels dans le quartier et cela est d'ailleurs le cas pour cette église.

10.1.1.3 Dimension sociale

Pour comprendre le niveau de participation et l'apport d'une diversité d'acteurs dans les processus de requalification patrimoniale à l'étude, nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés. Ces derniers nous ont permis de recueillir les récits de projet des acteurs impliqués directement ou indirectement dans les cas étudiés. C'est d'ailleurs par les structures organisationnelles des processus que nous pouvons déterminer le niveau de participation des acteurs (organismes locaux et la place des citoyens). Nous rappelons que pour le projet de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, il s'agit d'une structure verticale (voir chapitre VI), ce qui se traduit par les niveaux 3 et 4 (information et consultation) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Cela signifie que le porteur de projet est le principal décideur dans ce processus. Toutefois, Groupe Paradoxe semble avoir démontré une volonté d'être ouvert au dialogue avec la communauté locale.

Les entretiens réalisés auprès d'acteurs du projet ainsi que le procès-verbal de la consultation publique nous ont permis de comprendre qu'il n'y avait pas d'opposition. Cependant, cette affirmation est à nuancer, car ce secteur de la Ville de Montréal souffre d'un manque de mobilisation selon une partie des répondants (Mathieu, 2015a). Selon les éléments qui ont été récoltés, nous avons donc de la difficulté à déterminer si le projet a suscité une acceptabilité sociale réelle. Nous nous questionnons à savoir s'il avait pu être contesté dans un autre contexte où la population se serait davantage mobilisée. Toutefois, comme cela a été souligné précédemment, le porteur de projet a

su communiquer l'avancement des étapes de la transformation du site aux riverains et aux groupes concernés par des rencontres informelles ou par une visite des lieux. La durée du projet ayant été relativement courte, elle n'a pas nécessairement permis d'intégrer la population au sein des décisions quant à la requalification du site pendant sa réalisation. Enfin, un des principaux éléments qui ressort de ces entrevues est le fait que plusieurs répondants ont mis l'accent sur la complexité du montage financier et des procédures, plutôt que sur le projet ou sur l'interaction avec le milieu.

10.1.1.4 La requalification patrimoniale de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

À l'issue des analyses, nous constatons que la dimension urbaine semble être prioritaire dans le processus de requalification et que les dimensions architecturale et sociale sont moins importantes. L'analyse morphologique révèle que l'emplacement du site est central dans le tissu urbain et l'analyse des valeurs montre aussi que sa valeur de position en est une dominante.

Ainsi, nous considérons que l'objet architectural en tant que tel est moins prioritaire que l'emplacement du site, même si l'ampleur de la nef est bien adaptée à la mise en place d'une salle de spectacle. Cela a d'ailleurs été confirmé par le représentant du porteur de projet lors d'une conférence²⁷⁸ dispensée en avril 2017. La valeur d'art de l'église est aussi importante dans l'analyse des valeurs effectuée. Nous pouvons ainsi comprendre que le bâtiment semble avoir été choisi, entre autres, pour ses qualités artistiques et esthétiques. Le porteur de projet paraît sensibilisé au caractère patrimonial et architectural des bâtiments, puisque, rappelons-le, le premier édifice à être

²⁷⁸ Cela a été confirmé par Gérald St-Georges, directeur de Groupe Paradoxe, lors d'une conférence donnée le 26 avril 2017 au Centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS, à Montréal, dans le cadre des conférences midi de la chaire Fernand-Dumont en culture sous le thème de *Les églises, objet culturel ou objet culturel?*

sélectionné pour le projet d'aménagement d'un site était un ancien bain public situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Enfin, la dimension sociale n'est pas prioritaire, comme cela a été révélé lors des entretiens réalisés. L'aspect de la participation n'est pas central dans ce projet. Le schéma de la requalification patrimoniale de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours révèle un déséquilibre entre les trois dimensions (voir Figure 10.1). Dans le schéma, la dimension urbaine apparaît au premier plan par rapport aux deux autres dimensions.

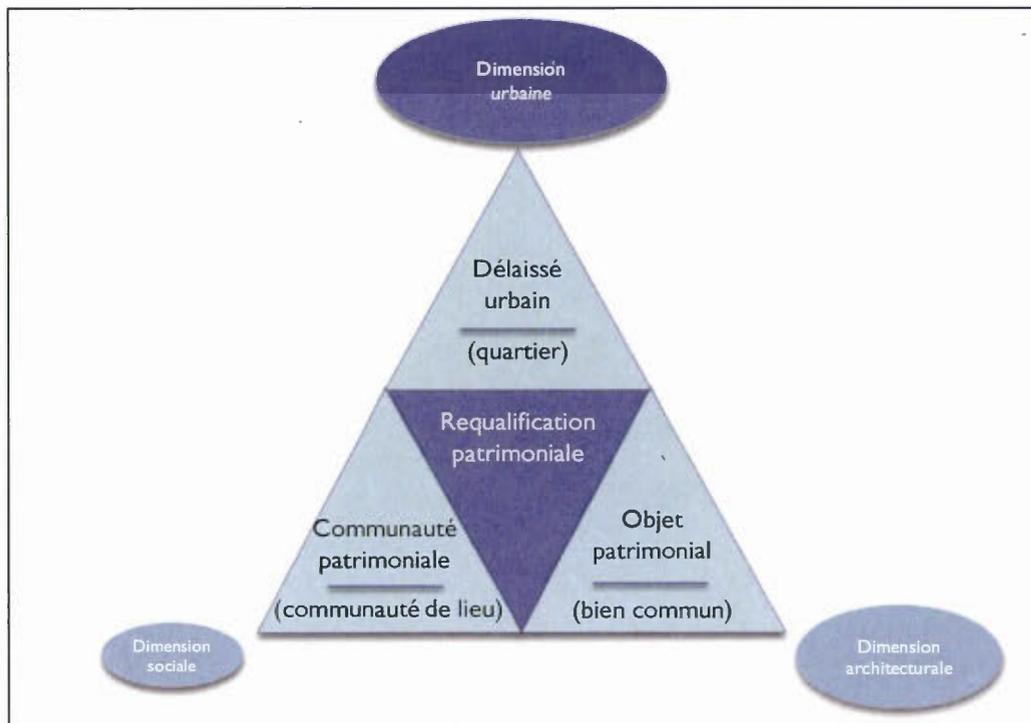


Figure 10.1 Schéma de la requalification patrimoniale de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
(Source : Auteur)

Toutefois, malgré le déséquilibre entre les trois dimensions (voir Figure 10.1), le projet semble fonctionner. Celui-ci est actuellement réalisé, mais il reste relativement précaire sur le plan de la viabilité financière, malgré une variété d'usages sur le site. Les frais liés à l'entretien du bâtiment sont importants et peuvent jouer sur l'équilibre financier du théâtre.

De plus, selon certains répondants, il est encore difficile pour les responsables du théâtre d'établir un réel contact avec le quartier. Pour que l'église requalifiée redevienne un lieu de rassemblement du quartier, diverses implications pourront faciliter cette réappropriation graduelle. Pensons d'ailleurs à la collaboration de Groupe Paradoxe dans l'idéation de la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt, située à l'avant du théâtre. Une multiplication des partenariats pourrait donc être une solution à long terme. De plus, une entente existe aussi entre l'arrondissement du Sud-Ouest et Groupe Paradoxe (Théâtre Paradoxe). Le théâtre est utilisé comme lieu de diffusion pour la programmation culturelle de l'arrondissement. De plus, une collaboration avec la SDC Monk permet d'être en étroite relation avec les autres commerçants du secteur. Enfin, puisque la communauté locale ne semble pas s'être mobilisée et qu'aucune opposition ne s'est concrétisée lors de la requalification patrimoniale du site, nous estimons qu'il n'y a pas eu véritable communauté patrimoniale liée à ce projet. Notons que si nous suivons la logique d'Harold Kerzner (2006), le déséquilibre entre les trois dimensions soulèverait un enjeu de viabilité du projet à long terme (voir Figure 10.1). C'est d'ailleurs à ce questionnement que nous répondrons dans la deuxième section de ce chapitre.

En résumé, le secteur vit une revitalisation lente, mais un projet comme celui-ci agit comme levier pour le quartier en contribuant à la valorisation urbaine de ce dernier. À ce sujet, comme l'église est centrale dans la composition du tissu urbain et qu'elle se démarque de son environnement, cela apparaît comme une composante importante de

sa requalification patrimoniale. Puis, l'édifice révèle une architecture importante pour le secteur. Ainsi, en plus d'agir à titre de repère, ce bâtiment est aussi un patrimoine d'intérêt pour le secteur et l'arrondissement du Sud-Ouest. Le porteur de projet souligne d'ailleurs que ce projet de requalification du site de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours a aussi contribué à sauvegarder le patrimoine bâti à caractère religieux de Montréal. Enfin, l'analyse de la participation ne nous laisse pas croire à la constitution d'une véritable communauté patrimoniale autour de cette église. C'est donc dire que le principal décideur du processus a été Groupe Paradoxe, mais aussi que certaines décisions ont été imposées par les autorités officielles. Cela illustre l'importance du rôle du porteur de projet dans ce processus de requalification patrimoniale.

Procédons maintenant à la présentation des résultats du processus de requalification patrimoniale de l'église Saint-Marc.

10.1.2 Saint-Marc : les résultats

Comme nous avons pu le montrer dans les chapitres précédents, le cas de requalification de l'église Saint-Marc peut être analysé selon les trois dimensions du processus de requalification patrimoniale. Nous présentons maintenant une synthèse des résultats des trois dimensions. Nous présentons d'abord une synthèse des résultats des trois dimensions avant de présenter leur interrelation, soit le processus de requalification patrimoniale du cas Saint-Marc (voir Figure 10.2).

10.1.2.1 Dimension urbaine

Pour comprendre la composition du territoire de la paroisse Saint-Marc et la place qu'occupe l'église sur ce territoire, nous avons d'abord procédé à une analyse diachronique des phases d'aménagement du territoire. La première phase de lotissement (1883-1907) illustre que l'emplacement de l'église n'avait pas encore été déterminé sur le territoire. Nous pouvons voir qu'à l'emplacement du site de l'église Saint-Marc, plusieurs lots étaient initialement prévus. C'est donc à la phase de densification (1907-1949) qu'une première chapelle (1914) est construite et deviendra le presbytère (1932), puis qu'une autre église (1931) est construite conséquemment à l'augmentation de la population dans la paroisse. C'est d'ailleurs, en partie, l'installation des usines Angus au sud et la proximité des carrières au sud-ouest qui ont contribué à la création de ce pôle institutionnel dans le secteur. Enfin, la phase de consolidation (1949-2012) révèle la fin du lotissement à l'est et met en lumière la rencontre de deux tissus urbains. De plus, le dernier site requalifié du secteur est celui de la Caisse Desjardins non loin du site à l'étude, ainsi qu'un terrain actuellement laissé à l'abandon. En raison du moratoire de 2012, le projet de requalification de l'église Saint-Marc n'a pu se poursuivre et par conséquent contribuer à une autre phase de revitalisation du secteur.

L'analyse synchronique souligne le rapport de l'église à son environnement immédiat. Cette église est localisée sur une artère importante du secteur. Celle-ci est à la fois commerciale et résidentielle. D'ailleurs, l'église se situe dans la section moins commerciale de la rue. Elle est localisée à la frontière de deux trames urbaines qui se rencontrent et de deux concentrations commerciales (secteur Molson à l'ouest et secteur Saint-Michel à l'est) (voir chapitre VII). Le cadre environnant dans lequel elle est située est de qualité, mais l'église se démarque en raison de son volume ainsi que par le recul important à l'avant du bâtiment.

Comme pour le précédent projet à l'étude, l'analyse morphologique démontre le développement du secteur. Le secteur Étienne-Desmarreau, dans lequel est localisée l'église, est un environnement de qualité où le processus de revitalisation semble avoir été réalisé. Le pôle institutionnel regroupant l'église, le presbytère et l'école est toujours actif et, comme nous venons de le souligner, en raison du moratoire de 2012, l'église n'a pas été vendue. Elle n'a donc pas été transformée non plus. Nous pensons aussi que l'emplacement du site, localisé à la frontière de deux secteurs, place l'édifice dans une situation particulière rendant plus difficile sa requalification patrimoniale. L'église est toutefois visible de loin et agit à titre de repère emblématique du quartier, malgré le fait qu'elle n'a pas été au centre du développement du secteur.

10.1.2.2 Dimension architecturale

Pour comprendre l'importance patrimoniale de l'église Saint-Marc, nous avons aussi procédé pour ce cas à l'analyse par les valeurs. Concernant les éléments de reconnaissance officielle, elle l'est de niveau moyen de la part de la Ville de Montréal, mais est inscrite au sein d'un secteur de valeur patrimoniale intéressante (voir appendice H). De plus, le bâtiment n'est pas inscrit au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec. L'église (1931-1932) est d'intérêt local selon le CPRQ, c'est-à-dire qu'elle a reçu la cote D (CPRQ, 2003c). Elle est semblable à d'autres églises de quartier, et cet arrondissement compte plusieurs églises de ce volume sur son territoire. Ainsi, l'église n'est pas particulièrement valorisée sur le plan de la reconnaissance officielle, mais semble l'être par la population riveraine ou du quartier selon les témoignages trouvés sur le blogue d'Imaginons Saint-Marc (2016b). Nous pouvons penser qu'il a existé, pendant la durée du projet, une véritable communauté patrimoniale.

L'église est de facture néo-classique et possède une façade monumentale en comparaison avec le cadre bâti immédiat. Malgré un environnement architectural de qualité, l'édifice se distingue largement du cadre bâti environnant en raison de la taille de son volume marqué par la présence d'un plan en croix avec transept. Les deux clochers sont visibles de loin et le bâtiment agit ainsi à titre de repère physique dans le quartier avec des accès par les rues latérales (voir appendice J). L'intérieur est aménagé d'un décor classique selon un plan en croix. Un élément original est le plafond à cassons et le fait qu'il n'y ait pas de bas-côté.

10.1.2.3 Dimension sociale

Comme pour le précédent cas, nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés afin de recueillir les récits de projet des acteurs impliqués. Nous rappelons également que le projet s'est développé selon une structure organisationnelle horizontale (voir chapitre VI), ce qui se traduit par les niveaux 6 et 7 (partenariat et délégation des pouvoirs) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Ainsi, selon ces récits et les informations publiées sur le blogue du projet, nous pouvons rapidement comprendre que l'équipe responsable de la médiation visait à assurer la transparence dans la plupart des étapes du processus.

De plus, rappelons que le milieu est très mobilisé dans ce secteur de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie et, comme certains répondants l'ont souligné, il s'agit d'un écosystème homogène. Ce contexte illustre la position de Lucie K. Morisset (2009) sur la composition d'un imaginaire partagé valorisant l'objet patrimonial. Comme le projet était mené par deux co-porteurs de projet sous forme de cogestion, en collaboration le comité promoteur et des professionnels agissant comme médiateurs, la constitution d'une communauté patrimoniale a été relativement simple.

À ce sujet, le projet a d'ailleurs remporté la mention spéciale de la catégorie Mise en valeur des prix du CPRQ en 2014 (Imaginons Saint-Marc, 2016e). Le fait d'avoir choisi de procéder à l'élaboration d'un projet collectif, *in situ* – « Espace citoyen du XXI^e siècle » –, avait pour objectif de recourir au développement de l'intelligence collective. D'ailleurs, cela était une première expérience de ce genre pour plusieurs participants. Toutefois, le projet a su animer le quartier et offrir la possibilité aux riverains de fréquenter (à nouveau ou non) le bâtiment et le site pour la durée de la résidence. La courte durée et les visions parfois différentes ont cependant joué sur la relation entre certains acteurs du projet. À l'issue des entretiens réalisés, nous pouvons comprendre que la démarche était préliminaire et embryonnaire, ce qui en a déstabilisé plusieurs.

10.1.2.4 La requalification patrimoniale de l'église Saint-Marc

Ces trois analyses montrent que la dimension sociale est prioritaire dans le processus de requalification patrimoniale en raison de l'approche de co-design *in situ* choisie et de la participation citoyenne accrue dans la résidence *in situ*. Toutefois, la dimension architecturale suit de près, puisque le choix de préserver un bâtiment d'intérêt patrimonial a été important pour les co-porteurs de projet, et ce, dès le début du processus. La dimension urbaine semble arriver au troisième plan, car le projet n'a pas été réalisé finalement et n'a donc pas permis une revitalisation de la rue Beaubien dans sa portion est. Les co-porteurs initiaux du projet sont aujourd'hui logés dans d'autres bâtiments. Communautique s'est trouvé un autre lieu et Compagnons de Montréal a été relogé dans un autre bâtiment du patrimoine à caractère religieux.

Cet organisme se situe aujourd'hui dans le couvent des Petites Franciscaines, toujours dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite Patrie. Le schéma de la requalification

patrimoniale de Saint-Marc révèle donc un déséquilibre entre les trois dimensions (voir Figure 10.2).

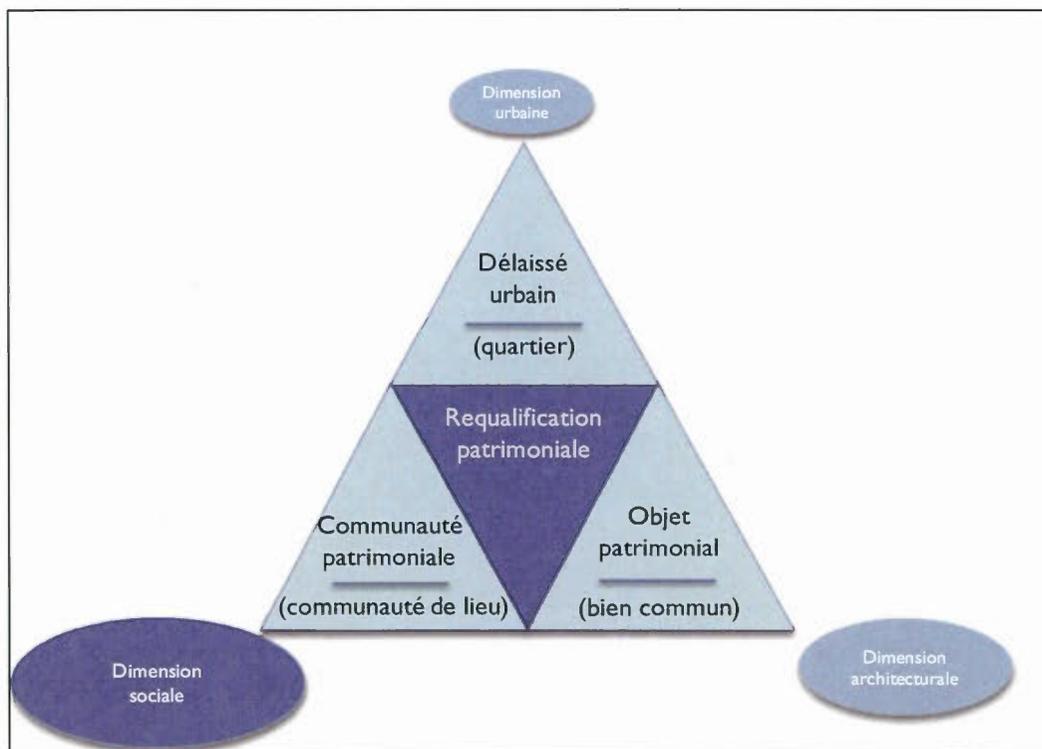


Figure 10.2 Schéma de la requalification patrimoniale de Saint-Marc
(Source : Auteur)

Comme l'initiative n'a pas été réalisée sur le site, les co-porteurs de projet ont finalement réalisé leurs projets séparément. Rappelons aussi qu'un cinquième porteur de projet, le comité citoyen, avait intégré le comité de gouvernance et se retrouve devant un projet abandonné. Avant le début du projet, l'église était considérée par plusieurs comme un atout architectural, sans plus. D'ailleurs, notons que d'autres églises comparables à Saint-Marc sont présentes sur le territoire de l'arrondissement (Cha, 2005; Rioux-Hébert, 2005) ce qui la rend moins distinctive, malgré ses qualités architecturales. Le déséquilibre entre les trois dimensions soulève, entre autres, une

interrogation au sujet de l'emplacement de l'église et des conséquences potentielles sur le projet. Nous allons d'ailleurs répondre à ce questionnement dans la deuxième section de ce chapitre.

En résumé, une communauté patrimoniale s'est constituée pendant la réalisation de la résidence et quelque temps après. Toutefois, cela semble s'être uniquement produit pendant la durée de la résidence et pour un groupe restreint, quelques mois après le processus d'idéation. En raison de la fin abrupte du projet, les acteurs impliqués se sont peu à peu désinvestis. De plus, les nouveaux locataires occupent totalement les lieux depuis peu et l'usage qui en est fait ne contribue pas à la dynamique locale du quartier. Enfin, le fait que l'un des deux co-porteurs du projet ne venait pas du secteur a pu jouer sur la volonté de rester sur place ou dans l'arrondissement. Les deux co-porteurs n'ont eu d'autre choix que de réaliser leur aménagement respectif sur d'autres sites. Compagnons de Montréal seraient toutefois restés sur le site jusqu'en 2017. Leur bail n'étant pas renouvelé avec les administrateurs du Fonds d'entraide des paroisses, c'est aujourd'hui une communauté vietnamienne qui est devenue la seule utilisatrice du site.

Pour continuer sur cet arrimage des trois dimensions analysées, nous procédons maintenant à la présentation du troisième cas à l'étude.

10.1.3 Sainte-Germaine-Cousin : les résultats

Comme nous avons pu le démontrer dans les chapitres précédents, le cas de requalification patrimoniale de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin peut être analysé selon les trois dimensions du processus de requalification patrimoniale. Nous présentons d'abord une synthèse des résultats des trois dimensions avant de présenter

l'interrelation de ces trois dimensions, soit le processus de requalification du cas Sainte-Germaine-Cousin (voir Figure 10.3).

10.1.3.1 Dimension urbaine

Pour comprendre la composition du territoire de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin et la place qu'y occupe l'ancienne église, nous avons d'abord procédé à une analyse diachronique des phases de développement du secteur à l'étude. La première phase de pré-lotissement (1900-1907) révèle que l'urbanisation de ce secteur s'est effectuée plus tardivement que pour les autres cas et que le territoire est resté agricole au début du siècle dernier. La phase de lotissement (1907-1959) illustre qu'il y avait une volonté de développement anticipé pour ce secteur, car les lots étaient prévus, malgré le fait qu'il ne s'est urbanisé que dans les années 1950. Il était encore agricole et situé entre le secteur de la pointe de l'île et le noyau villageois historique de la Pointe-aux-Trembles. La phase de densification (1959-1970) correspond à l'urbanisation de Montréal vers la pointe de l'île de Montréal. Ce type de lotissement correspond à une urbanisation de type suburbain. Cette phase met en lumière la formation d'une certaine concentration institutionnelle dans ce secteur enclavé par les voies ferrées au nord. Une certaine densification est encore en cours à ce jour, puisque de nouvelles habitations se construisent depuis les dernières années. Enfin, la phase de consolidation (1970-2017) coïncide avec la transformation de l'église. La requalification du site avec la construction des Habitations Sainte-Germaine-Cousin, ainsi que le démembrement des anciennes voies ferroviaires pour y construire des habitations soulignent plusieurs changements qui contribuent à la revitalisation du secteur.

Le pôle Sainte-Germaine-Cousin (voir chapitre VII) contribue alors à nouveau à la dynamique du quartier, et ce, plusieurs années après une non-utilisation du site. Il est à noter qu'un processus de revitalisation est d'ailleurs encore en cours à ce jour. Il y a

donc un chevauchement entre les phases de densification et de consolidation qui se font toutefois dans un contexte suburbain.

L'analyse synchronique révèle que l'ancienne église est localisée sur un grand îlot et que son mode d'implantation sur le site est original. Son plan désaxé et sa facture architecturale de forme pyramidale lui confèrent le statut de repère emblématique du secteur. De plus, le cadre bâti du secteur limitrophe étant hétérogène d'un point de vue architectural, il provoque une attention plus marquée envers l'édifice. Le site est délimité par la rue Notre-Dame Est, qui est une rue de transit d'importance pour le secteur, et ce, tant au niveau de la desserte actuelle que d'un point de vue historique. Le secteur est toutefois enclavé en raison du fleuve Saint-Laurent au sud, de l'ancienne emprise ferroviaire au nord et d'un grand terrain vague abritant le réseau électrique du secteur de l'est de Montréal.

Cette analyse morphologique démontre que le secteur s'est urbanisé avant l'implantation de l'église sur le site à l'étude. Ainsi, l'implantation de services et infrastructures publics a conféré à cette zone une certaine centralité, voire à faire d'elle un pôle institutionnel. La densification récente permet aussi de voir que le secteur est en mutation et que le processus de revitalisation est toujours en cours. Les nouvelles habitations et la restauration de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin contribuent au renouvellement de la dynamique du quartier. La facture architecturale de l'ancienne église, étant distinctive par rapport au cadre bâti environnant, nous laisse aussi nous questionner sur son importance dans sa reconnaissance dans le processus de requalification patrimoniale.

10.1.3.2 Dimension architecturale

Pour comprendre l'importance patrimoniale de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin (1959), nous avons procédé à l'analyse des valeurs de cet édifice. Nous avons d'abord regardé les éléments de reconnaissance ou de protection officiels. À ce jour, l'ancienne église profite d'une reconnaissance élevée de la part de la Ville de Montréal en raison de la production d'un énoncé patrimonial lors de l'élaboration du projet de requalification. L'édifice est également inscrit au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Comme nous pouvons le constater, d'un point de vue des reconnaissances officielles, cette ancienne église est mieux reconnue que les deux autres cas que nous avons étudiés. De plus, lors d'une évaluation récente du CPRQ sur les bâtiments de facture moderne, on lui a attribué la cote B (CPRQ, 2003d).

Toutefois, cette cote ne lui donne pas accès au programme d'aide financière du CPRQ, qui aurait pu être un levier économique pour sa requalification patrimoniale. Ce bâtiment de facture moderne est un témoin de l'époque du renouveau liturgique et, tel que nous l'avons vu, il présente des particularités architecturales remarquables. L'intérieur est assez épuré, ce qui est une caractéristique de ce courant moderniste. Les deux valeurs dominantes sont celles d'âge et d'art, ce qui met en évidence l'importance du caractère moderne et de la date de construction de l'édifice. De plus, sa forme pyramidale et l'utilisation du béton lui confèrent des atouts architecturaux distinctifs tant pour le secteur que pour Montréal. Il s'agit d'un rare témoin de ce type d'église blanche à Montréal (Vanlaethem, 2012). L'édifice est sauvegardé, mais son aménagement intérieur a été totalement revisité, ce qui n'a pas permis d'assurer l'harmonie architecturale intégrale. Nous pouvons aussi interroger le processus de patrimonialisation qui s'est déclenché autour de la sauvegarde du bâtiment, et nous demander comment le projet a permis l'intégration d'une diversité d'acteurs.

10.1.3.3 Dimension sociale

Comme pour les deux autres cas précédents, nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés afin de recueillir les récits des acteurs de projet. Nous rappelons que le projet de Sainte-Germaine-Cousin s'est déroulé selon une structure organisationnelle centralisée (voir chapitre VI), ce qui se traduit par les niveaux 4 et 5 (consultation et implication) de l'échelle de la participation (Arnstein, 1969). Cela signifie que le porteur de projet est l'acteur central sur le plan décisionnel et qu'il implique une diversité d'acteurs en les consultant tout en les impliquant dans l'avancement du projet.

Le contenu du blogue et l'installation d'une affiche de projet sur le site ont permis d'assurer la transparence du porteur de projet envers la collectivité locale et les riverains. Comme Groupe Mainbourg est connu et impliqué dans son milieu, et que le projet serait une plus-value pour le secteur, ce dernier a finalement bien été accepté localement. Rappelons aussi que la plupart des répondants rencontrés ont souligné le fait que le projet a contribué à impliquer les citoyens indirectement dans le processus. Finalement, les résidents du secteur se sont sentis interpellés par l'avenir du site et la restauration de l'ancienne église. Nous pouvons parler, ici, d'un esprit de « village », ce qui a d'ailleurs été soulevé par l'un des répondants. Ceci a d'ailleurs favorisé l'appropriation collective de ce bien commun.

À ce sujet, le changement de vocation du site a toutefois entraîné des réactions chez certains, mais rapidement le projet proposé et bonifié a rassuré les riverains. Il est intéressant de voir que la perception de plusieurs acteurs, dont la Fabrique, par rapport à la sauvegarde de l'ancienne église, a changé après l'analyse du CPM et du comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme. De plus, le projet ayant été d'une longue durée, cela a permis d'établir un niveau de confiance élevé entre les principaux acteurs (porteur de projet, architectes et arrondissement). Enfin, il est intéressant de remarquer que

plusieurs répondants ont soulevé la complexité du montage financier et la durée du projet. Cette réalité semble toutefois rejoindre celle d'autres projets de requalification d'églises excédentaires à Montréal (Mathieu, 2015c).

10.1.3.4 La requalification patrimoniale de l'église Sainte-Germaine-Cousin

À l'issue des analyses, nous constatons que les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) sont au même niveau d'importance et donc, équilibrées. Notons que le site est localisé au sein d'un pôle institutionnel de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Malgré le fait que l'église n'a pas été construite au début de l'urbanisation du secteur, le rassemblement de fonctions institutionnelles à proximité lui alloue un rôle de destination. De plus, une densification semble se réaliser sur le site et aux abords du site, ce qui illustre que plusieurs espaces vacants étaient encore disponibles à ce jour (p. ex. : les abords de l'ancienne emprise ferroviaire et un terrain de la rue Notre-Dame Est).

Au sujet de la reconnaissance patrimoniale du bâtiment, nous constatons qu'à la fois les autorités et la population l'ont faite. Rappelons qu'une communauté patrimoniale élargie s'est constituée au cours du processus de requalification patrimoniale du site. Le projet a été suivi de près par certains, qui ont ainsi vécu le traumatisme de la fermeture de l'église, mais une convergence positive s'est produite au fil des années et a favorisé la reconnaissance du bâtiment. Notons que le porteur de projet est à l'écoute de son milieu et des besoins de sa localité, puisque l'organisation a su tenir la population locale informée à propos de l'avancement du projet.

Rappelons également que certaines personnes ont été consultées pour contribuer à l'idéation de la signature architecturale du nouveau bâtiment qui a pris place sur le site. Les entrevues révèlent aussi qu'une diversité d'acteurs a été impliquée à différents

moments du processus. Le projet a été accepté et les relations entre les acteurs impliqués se sont améliorées pour certains. Pour finir, l'organisation structurelle du projet semble laisser la place à une diversité d'acteurs tout en confiant les décisions au porteur principal de projet. Le schéma de la requalification patrimoniale de Sainte-Germaine-Cousin démontre un équilibre des trois dimensions (voir Figure 10.3).

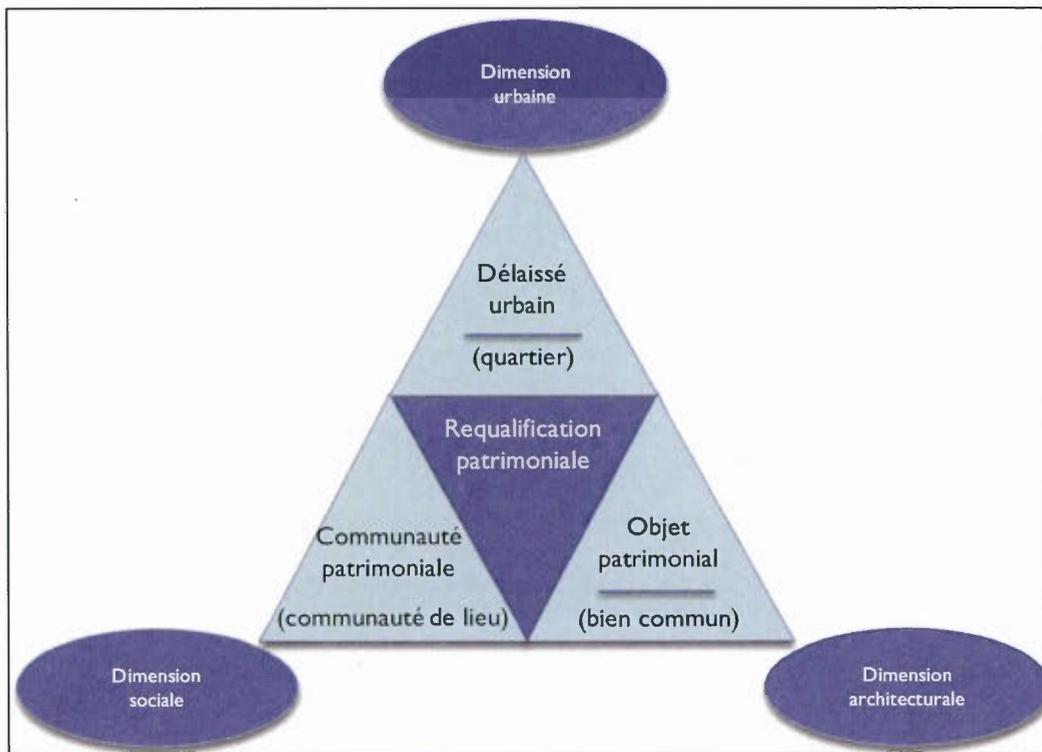


Figure 10.3 Schéma de la requalification patrimoniale de Sainte-Germaine-Cousin

(Source : Auteur)

Comme nous pouvons le constater, le schéma du processus de requalification patrimoniale de l'église Sainte-Germaine-Cousin est identique à celui présenté pour définir la problématique de recherche. Ce résultat est révélateur d'une équation faisant

référence au triangle de fer (Kerzner, 2006). Le processus de requalification dans lequel il existe un équilibre entre les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) nous laisse penser que le projet est viable à long terme.

Selon Harold Kerzner (2006), spécialiste de la gestion de projets, il est essentiel d'approcher les projets selon une planification, un échéancier et un exercice de contrôle. Ces trois orientations guident la gestion du projet et aident à s'assurer de sa réussite et de l'atteinte de ses objectifs. Dans cette même logique, nous considérons que le processus de requalification patrimoniale peut être observé sous l'angle d'un projet et que pour le comprendre, nous devons analyser trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale). Cette approche interdisciplinaire, alliant l'étude de la morphologie urbaine, les études patrimoniales et la gestion de projet, nous est profitable, selon nous, afin de comprendre le processus de requalification d'un objet bâti patrimonialisé dans toute sa complexité.

En résumé, pour le cas de l'église Sainte-Germaine-Cousin, nous pouvons réaliser que la revitalisation du secteur est en cours et que ce dernier connaît aussi une densification qui est toujours active. De plus, le projet semble avoir amorcé un processus de densification récent, principalement aux abords du site à l'étude. La revitalisation urbaine qui s'opère dans ce pôle de l'arrondissement répond aussi à des besoins locaux, dont les Habitations Sainte-Germaine-Cousin pour les populations vieillissantes à faibles revenus. C'est d'ailleurs une volonté de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles de voir à densifier leur territoire et à repenser certains aménagements urbains. Le projet a également su assurer la sauvegarde d'un patrimoine bâti important pour l'arrondissement et la Ville de Montréal. Toutefois, il est important de rappeler qu'un changement de perception s'est produit quant à la protection de l'ancienne église. Au départ, la Fabrique et le porteur de projet ne souhaitaient pas nécessairement la protéger. Mais, avec le refus de démolition et une certaine sensibilité

du porteur de projet envers le patrimoine, les perceptions ont ainsi changé. Ce dernier a d'ailleurs su trouver une solution architecturale et programmatique pour assurer la sauvegarde du patrimoine. C'est par la création d'un montage financier complexe que le désamiantage de l'ancienne église a été assuré. De plus, il faut aussi rappeler que l'élaboration d'un énoncé de valeur patrimoniale a engendré une reconnaissance officielle de la part de la Ville de Montréal et l'inscription de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin à la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial hors secteur de valeur patrimoniale (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). Ainsi, le bâtiment ne pouvait plus être démoli aussi facilement que par le passé en raison de contraintes imposées par la Ville de Montréal. Cette reconnaissance a eu pour effet de créer un sentiment de fierté locale et c'est ainsi qu'une communauté patrimoniale s'est formée en cours de projet. Cette communauté patrimoniale élargie s'est aussi créée dans le contexte d'un arrondissement excentré où le milieu est alerte par rapport à ce qui se passe sur son territoire. Rappelons qu'un répondant a même souligné le fait que la population locale semble réagir aux éléments de revitalisation du secteur.

De plus, la place du porteur de projet est apparue comme essentielle dans la dynamique entourant la requalification patrimoniale. Ce dernier ayant été ouvert, il a impliqué une variété d'acteurs, cela a su assurer une acceptabilité sociale croissante du projet tout en visant une amélioration de la proposition d'aménagement qui est celle réalisée aujourd'hui. La structure organisationnelle centralisée, mais perméable aux besoins et soucis des acteurs, a également favorisé un climat de collaboration entre les acteurs impliqués, et ce, dans une confiance respectueuse entre eux (porteur de projet, architectes et arrondissement). Il ne faut pas le cacher, mais la connaissance approfondie du monde politique local par le porteur de projet et le fait que l'organisme Corporation Mainbourg soit bien implanté dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles ont été des facteurs positifs pour l'avancement et la réalisation du projet. Mentionnons également la qualité des architectes qui ont eu à concevoir un projet

complexe visant à intégrer l'église emblématique réalisée par l'architecte Gérard Notebaert, tout en insérant un bâtiment de facture contemporaine sur le site. Enfin, le projet est terminé depuis peu et sa viabilité semble être assurée. Voici le tableau 10.1 qui résume l'ensemble des résultats que nous venons de présenter :

	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Saint-Marc	Sainte-Germaine-Cousin	Synthèse
Dimension 1 (urbaine)	<ul style="list-style-type: none"> • Revitalisation urbaine en cours (processus lent) • Le site est inventorié parmi les secteurs de valeur patrimoniale intéressante de l'arrondissement • Le reste du secteur ne profite pas d'un cadre architectural de qualité (plutôt faible à modeste) 	<ul style="list-style-type: none"> • Revitalisation urbaine terminée • Le site et les rues environnantes sont inventoriés parmi un secteur de valeur patrimoniale intéressante de l'arrondissement • Le secteur profite d'un cadre architectural de qualité supérieure à la moyenne montréalaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Revitalisation urbaine en cours et densification du secteur • Le bâtiment fait partie de la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial, et ce, principalement pour sa valeur architecturale • Le secteur ne profite pas d'un cadre architectural harmonieux et de qualité (plutôt faible à modeste) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'objet requalifié contribue à la revitalisation urbaine du secteur • L'objet architectural de qualité se démarque davantage dans un secteur de faible qualité architectural
Dimension 2 (architecturale)	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'arrondissement (officielle) sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial • Église monumentale 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'arrondissement (officielle) sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial • Reconnaissance de la communauté patrimoniale (non-officielle) • Église de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'arrondissement (officielle) sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial • Reconnaissance du CPM (officielle – énoncé patrimonial) • Architecture exceptionnelle et témoin rare de ce type architectural à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance patrimoniale officielle n'est pas gage de la constitution d'une communauté patrimoniale
Dimension 3 (sociale)	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu peu mobilisé • Processus vertical 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu très mobilisé • Processus horizontal 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu mobilisé • Processus centralisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre urbain peut révéler le niveau d'implication sociale • Le type de processus porté par le promoteur s'intègre à une dynamique sociale propre à un milieu

(Source : Auteur)

Tableau 10.1 Synthèse des résultats

Nous avons su représenter qualitativement et empiriquement le processus de requalification patrimoniale des trois cas à l'étude. Pour le cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, nous pouvons déterminer qu'en raison du déséquilibre des trois dimensions nous pouvons nous interroger sur la viabilité du projet à long terme. Cela est principalement dû au fait que la revitalisation lente et les frais d'exploitation peuvent mettre en péril la réussite du projet. Pour le cas de Saint-Marc, il est vrai que le moratoire de 2012 n'a pas aidé à la réalisation, mais nous considérons que le déséquilibre ne permettait pas d'en assurer la concrétisation, qui est restée à un stade trop embryonnaire pour faire potentiellement changer d'avis l'archevêché à son sujet. Enfin, pour le cas de Sainte-Germaine-Cousin, nous considérons que l'équilibre des trois dimensions a permis d'assurer la concrétisation du projet, malgré la longue durée de sa réalisation tout en assurant l'intégration des acteurs locaux dans le processus décisionnel. Or, la durée du projet peut sembler longue, mais il faut rappeler la complexité du montage financier pour ce genre d'initiative. Le projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin est ainsi un exemple de transformation et nous pensons qu'il peut en inspirer d'autres pour l'avenir.

Nous verrons maintenant comment les résultats de notre recherche nous permettent de répondre à notre question de recherche ainsi qu'à notre principale hypothèse.

10.2 Retour sur l'hypothèse et la question de recherche

Comme cela a été annoncé au début de ce chapitre, nous allons maintenant revenir sur la validation de l'hypothèse de cette thèse. L'analyse des trois projets nous a permis de faire ressortir les relations qui existent entre les trois dimensions et d'arriver à des données qualitatives explicites. Nous revenons donc sur notre cadre conceptuel, car ce dernier nous permet d'expliquer les relations d'association que nous effectuons afin de

valider notre hypothèse et de les vérifier selon le cadre que nous avons fixé par le terrain de notre recherche.

Nous tenons à préciser que l'articulation des résultats vise à faire ressortir d'autres données interprétables pour mettre en lumière les facteurs déterminants du processus de la requalification que nous tentons de comprendre au sein de cette thèse. Ainsi, nous souhaitons revenir sur les concepts clés de la problématique afin de valider l'hypothèse de la recherche. Rappelons également que l'analyse qualitative vise à procéder à un examen approfondi de certains aspects de cas choisis selon la problématique soulevée (Fortin et Gagnon, 2010, p. 475). Comme Robert K. Yin (2003; 2012) le souligne, l'analyse des résultats issus de plusieurs cas nous permet de dégager des tendances visant à décrire le phénomène à l'étude.

Pour ce faire nous procédons, dans un premier temps, à nos constats sur le processus de revitalisation urbaine, dans un deuxième temps, à ceux sur la reconnaissance patrimoniale, et dans un troisième temps, à ceux sur le niveau de participation citoyenne dans les processus de requalification patrimoniale. Rappelons que le schéma de la requalification patrimoniale résume les trois dimensions que nous avons analysées sur le terrain (voir Figure 10.4).

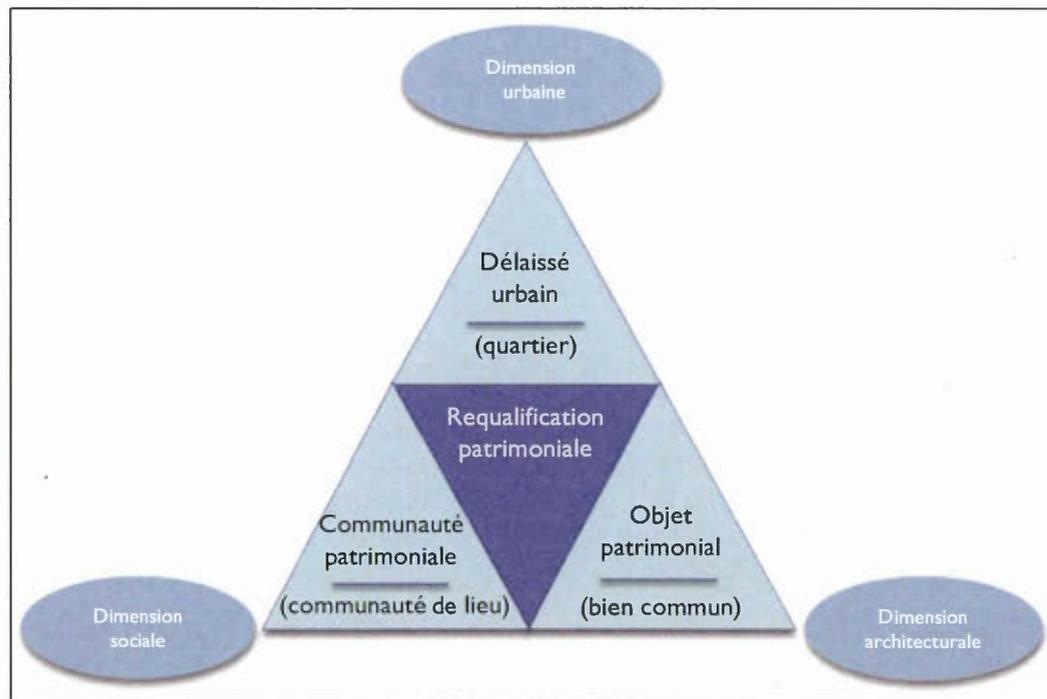


Figure 10.4 Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale
(Source : Auteur)

10.2.1 La revitalisation urbaine par le renouvellement du délaissé urbain

La dimension urbaine souligne l'évolution des quartiers où sont localisés les cas que nous avons étudiés. C'est ainsi que nous avons rapidement pu constater, par une analyse diachronique, que l'évolution de ces formes permet de comprendre le processus de revitalisation urbaine de ces trois quartiers ainsi que leur stade respectif d'avancement. Désirant valider notre hypothèse de recherche (voir chapitre IV), nous avons pu établir le constat suivant sur la dimension urbaine : un projet de requalification d'une église catholique excédentaire et de son site a des répercussions sur la revitalisation d'un quartier.

Les analyses diachronique et synchronique nous permettent de mettre en relation le fait que le territoire vit des transformations (Di Méo, 2004) et un renouvellement de configurations sociales (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007). Nous pouvons ainsi comprendre que la revitalisation agit également sur la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Nous pouvons également observer que le lotissement a un impact sur la relation entre l'église et son environnement. La localisation du site semble importante dans l'élaboration du projet. Comme nous l'avons constaté, l'analyse morphologique fait ressortir le degré de polarité de la position de l'église. La recherche démontre que la position relative de l'objet architectural observé (église) semble avoir un impact sur le déclenchement d'un processus de requalification patrimoniale (Caniggia et Maffei, 2001, p. 130-165). Cette méthodologie visant à comprendre le rôle de la dimension urbaine dans le processus de requalification patrimoniale a donc permis de mieux cerner les interactions entre les éléments d'analyse urbaine, dont le tissu, ce qui permet aussi de qualifier le lieu à l'étude. Ce type d'analyse peut aussi contribuer à saisir la dynamique urbaine d'un territoire (quartier – paroisse), et ce, en fonction de l'emplacement de l'église par rapport aux différents éléments structurants dudit territoire.

Dans les trois cas, nous pouvons constater que l'église se situe dans des pôles institutionnels. Toutefois, c'est le propre des cœurs institutionnels paroissiaux, comme cela a été explicité dans la première partie de cette thèse. Pour les projets de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de Saint-Marc, là où le tissu est relativement dense et organisé selon une trame de lotissement traditionnelle pour Montréal, l'église et son site sont davantage délimités dans l'espace urbain selon une certaine centralité. La notion de centralité est toutefois à relativiser pour le cas Saint-Marc. Comme cette église se trouve à la frontière entre deux dynamiques urbaines, par comparaison avec l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui est véritablement insérée au centre de

la dynamique commerciale et communautaire du quartier, Saint-Marc ne semble pas engendrer un renouvellement et contribuer à la dynamique urbaine.

Les possibilités de transformation extérieure sont limitées aux modifications architecturales ou à l'ajout d'éléments dans le peu d'espace restant. De plus, il est possible que ces ajouts ne puissent être réalisés en raison des contraintes émises par les arrondissements, tandis que le projet de Sainte-Germaine-Cousin est localisé dans un secteur où l'urbanisation s'est effectuée beaucoup plus tardivement. Ceci signifie que dans un contexte de lotissement de type plutôt suburbain, les possibilités de densification du site sont plus importantes et peuvent bonifier la revitalisation urbaine.

Les résultats obtenus nous permettent de confirmer que le processus de requalification d'une église excédentaire est un déclencheur d'une revitalisation urbaine d'un quartier. Réciproquement, les résultats obtenus nous permettent de confirmer que la revitalisation urbaine agit aussi sur les possibilités inhérentes à la réappropriation du délaissé urbain (église excédentaire) afin de contribuer à nouveau à la dynamique du quartier et plus largement de la ville. Deux cas parmi les trois ont démontré que la dimension urbaine était importante dans le processus de requalification patrimoniale; ce que nous verrons un peu plus loin.

Pensons d'abord au cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où un nouveau bâtiment mixte a été construit directement en face de l'ancienne église. Un projet de piétonnisation de la rue De Biencourt a aussi vu le jour depuis l'été 2016, initiative qui était déjà envisagée dans le plan d'action de la revitalisation du secteur Monk (Ville de Montréal, 2015). Ainsi, comme le processus de revitalisation était enclenché, nous pensons que cela a permis au projet de requalification de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de contribuer à ce processus local. Pour le cas de Sainte-Germaine-Cousin, plusieurs bâtiments résidentiels ont été construits aux abords des anciennes

emprises ferroviaires, tout comme un autre bâtiment abritant des condominiums construits de l'autre côté de la rue Notre-Dame Est. Il faut aussi rappeler que le projet incluait la construction des Habitations Sainte-Germainé-Cousin et ce nouvel édifice contribue aussi à la revitalisation et à la densification du secteur. Le processus de revitalisation était aussi enclenché au moment où le projet de requalification de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin a débuté et le site était en attente d'une vocation depuis un certain temps déjà. Le projet a donc constitué une plus-value pour le quartier.

Pour le cas de Saint-Marc, puisque ce projet n'a pas été réalisé en raison de la décision de l'archevêché de ne pas vendre le site et qu'il s'agissait du deuxième projet à être interrompu, ce cas témoigne de contextes non favorables à sa requalification. Les résultats de l'analyse morphologique ont aussi démontré que le processus de revitalisation était terminé, mis à part un bâtiment mixte qui a été démoli pour cause de sécurité publique. De plus, comme l'église Saint-Marc est en marge du pôle commercial situé à proximité du parc Molson, cela semble être un autre facteur ne facilitant pas la requalification patrimoniale du site. Comme l'église n'est pas véritablement au centre de la dynamique du quartier, cela aurait potentiellement pu avoir des conséquences sur l'avancement du projet s'il avait été exécuté.

Également, à l'issue des entretiens réalisés, nous avons pu comprendre que les riverains n'étaient pas nécessairement favorables à une densification du site, ce qui pouvait limiter les possibilités d'interventions. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point à la sous-section 10.2.3. Enfin, l'église est aujourd'hui occupée par une communauté vietnamienne qui utilise le site à des fins culturelles. Toutefois, l'organisme Compagnons de Montréal a quitté le site et les nouveaux locataires semblent occuper le site en totalité. Cet usage n'intervient plus dans la dynamique locale, et ce, en grande partie puisque l'église occupe une fonction régionale pour la communauté

vietnamienne. Les fidèles ne sont pas nécessairement résidents du quartier comme cela est le cas pour plusieurs lieux de culte de communautés ethnoreligieuses (Germain *et al.*, 2003). L'église Saint-Marc n'agit plus comme lieu de rassemblement local et communautaire comme cela a été le cas à la fondation de la paroisse. Ce lieu de culte n'est donc plus ancré dans son milieu immédiat, mais assure le service d'une communauté issue de plusieurs quartiers.

C'est donc dire que la relation qui existe entre le délaissé urbain et le quartier apparaît comme un aspect important du processus de requalification patrimoniale. Selon la dynamique des trois cas ayant été étudiés, trois situations se produisent quant à la revitalisation des secteurs dans lesquels les projets de requalification de l'église se présentent : i) pour le cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, la revitalisation est lente et le projet de requalification du site de l'église excédentaire contribue comme levier à ce processus; ii) pour le cas de Saint-Marc, la revitalisation est terminée et comme le projet n'a pu se réaliser, l'église n'a pas eu d'impact dans la revitalisation d'une portion de la rue Beaubien Est, à l'est du parc Molson; iii) le cas de Sainte-Germaine-Cousin révèle le chevauchement des phases de densification et de revitalisation qui s'opèrent encore à ce jour. La requalification du site par sa densification contribue à la revitalisation du secteur. Nous pensons que lorsque les phases de revitalisation et de requalification s'opèrent en simultané, cela permet d'assurer la viabilité du projet. Le renouvellement du quartier contribue ainsi à la requalification du tissu majeur, soit l'église de quartier, et a des effets positifs sur la revitalisation du tissu urbain mineur. Les potentialités liées à la localisation du bien patrimonial dans le tissu urbain de ce volume important qui s'impose dans l'espace public, principalement sur les voies majeures des quartiers, réactualisent le bâtiment par son nouvel usage. L'église peut ainsi retrouver sa fonction centrale dans le quartier selon ce nouvel usage.

À ce sujet, notons que le rôle de l'église est important dans la revitalisation des trois quartiers étudiés. Plus largement, le processus de requalification patrimoniale de l'objet architectural a un impact direct sur la vitalité du tissu urbain. Il faut aussi rappeler que le bâtiment de l'église agit toujours comme un repère visuel important du paysage urbain de la ville. L'évolution urbaine positive se traduit par le passage d'un délaissé urbain (l'église) à un objet investi d'un nouvel usage. Ce bâtiment requalifié se dote alors d'un nouveau sens pour la communauté concernée, ce qui permet de développer un nouveau rapport au site par une fréquentation différente de l'édifice, des retombées commerciales pour les commerces riverains, une augmentation des prix des terrains limitrophes, voire une redéfinition d'une centralité urbaine. Il faut rappeler que l'église de quartier a souvent été l'élément catalyseur de la structuration du tissu urbain et de la communauté de la paroisse qui gravite autour de cet objet architectural.

En résumé, l'église joue un rôle important dans la structuration du quartier. Notons que lorsque le quartier évolue en fonction des nouveaux besoins de la population qui l'habite ou le visite, la revitalisation urbaine joue elle aussi sur la requalification patrimoniale de l'église de quartier, puisqu'elle se retrouve au centre de ce dernier. Ce facteur est important, mais ce n'est pas le seul, ce que nous verrons dans les prochaines sous-sections. Toutefois, nous confirmons qu'il existe une relation entre l'évolution du tissu urbain et l'objet architectural qui se traduit sous forme de revitalisation urbaine (voir Figure 10.5).

10.2.2 La reconnaissance patrimoniale par la participation urbaine

L'analyse de la dimension architecturale a démontré que la valeur d'art, associée à la facture architecturale et spatiale du bâtiment, est mise en avant pour les trois cas étudiés. Ainsi, le caractère architectural de l'église semble être une notion essentielle

dans la reconnaissance de cette dernière, que cela soit fait par les autorités ou par une communauté. Désirant valider notre hypothèse de recherche (voir chapitre IV), nous pouvons dégager la découverte suivante sur la dimension architecturale de la requalification patrimoniale : une église catholique excédentaire doit être reconnue officiellement ou non pour qu'une participation urbaine puisse être déclenchée et assurer une patrimonialisation de l'objet architectural.

L'analyse par les valeurs patrimoniales, largement utilisée en études patrimoniales, a encore, selon nous, toute sa légitimité. En effet, ce type d'analyse permet de mieux comprendre les causes d'une patrimonialisation. L'église semble être reconnue selon son degré d'authenticité et selon son potentiel monumental afin d'être reconnue à l'échelle du quartier. À ce sujet, notons que l'aspect esthétique d'une église, associé à sa valeur d'art, peut influencer les motivations des porteurs de projet à vouloir s'investir ou non dans la requalification d'un site du patrimoine à caractère religieux.

Les valeurs qu'évoquent les églises font d'elles des objets patrimoniaux d'importance à l'échelle des quartiers et de la ville tout en jouant sur les représentations urbaines. Les églises sont des éléments architecturaux contributeurs d'un paysage urbain et de l'ambiance des quartiers à titre de repère physique. Cette image architecturale de l'église de quartier nous permet d'en apprendre plus sur les représentations de la ville « aux cent clochers ». Malgré leur importance et leur monumentalité, les églises ne sont pas toutes protégées et ne sont pas toutes reconnues officiellement par les paliers gouvernementaux. Loin de là, parmi les trois cas à l'étude, seule Sainte-Germaine-Cousin possède officiellement un énoncé de valeur patrimoniale, mais n'a pas été citée par la Ville de Montréal. Toutefois, les trois églises à l'étude sont d'intérêt local. Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Sainte-Germaine-Cousin sont aussi inscrites au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Comme nous pouvons le constater, les trois églises sont évaluées à des registres différents.

Nous constatons aussi que les objets patrimoniaux que représentent les églises catholiques peuvent être aussi reconnus par des groupes d'acteurs qui se constituent sous forme de communautés patrimoniales. C'est d'ailleurs sous cet angle que nous pouvons constater l'apport de la participation dans la valorisation et la constitution d'un véritable objet patrimonial.

Les résultats obtenus révèlent que la reconnaissance officielle ne va pas nécessairement engendrer une patrimonialisation des églises catholiques excédentaires. Toutefois, la formation d'une communauté patrimoniale peut assurer la valorisation de l'objet patrimonial, voire sa réappropriation par le milieu. Nous souhaitons aussi soulever que pour les trois cas à l'étude, la dimension architecturale ne se retrouve pas au dernier plan. Toutefois, pour deux des cas à l'étude (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Saint-Marc), les églises sont décrites comme étant d'intérêt local par le CPRQ, tandis que pour le cas de Sainte-Germaine-Cousin, l'église a su profiter d'un énoncé de valeur patrimoniale comme nous l'avons souligné plus haut. Cet énoncé a permis la bonification du projet architectural et a enrichi, par le fait même, la démarche projectuelle des architectes.

La reconnaissance officielle semble être importante pour assurer la sauvegarde du bâti et émettre des contraintes afin d'éviter la disparition ou d'assurer l'intégrité du patrimoine urbain de Montréal. Notons que dans le cadre du projet de Sainte-Germaine-Cousin, au départ du processus, si les requérants avaient proposé un projet de remplacement, un permis de démolition aurait probablement été délivré. Cela aurait été possible, puisque l'église n'était pas protégée. En évoquant la demande de citation par l'AHPAT, l'ensemble du processus a permis la mobilisation autour de la protection de cet édifice et cela a également permis de faire changer les perceptions de certains acteurs, dont la Fabrique. La sensibilité des membres des CCU et du comité de

démolition ainsi que celle des élus locaux joue en faveur de la sauvegarde du patrimoine à caractère religieux. Pour les cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et de Saint-Marc, les deux bâtiments étant intégrés à la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial de leurs arrondissements, une relative protection est assurée. Précisons que c'est la reconnaissance officielle qui assure la protection de l'objet patrimonial, mais que c'est la reconnaissance sociale (non officielle) de la communauté patrimoniale qui peut permettre la valorisation de l'objet patrimonial, son inscription et sa prise en compte dans un processus de requalification patrimoniale.

Dans le cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, il n'y a pas eu de communauté patrimoniale ni de concertation avec le milieu, mais le projet a pu se réaliser grâce à la sensibilité du porteur de projet. Ainsi, la patrimonialisation n'a pas véritablement été déclenchée à l'échelle du quartier, malgré l'importance architecturale et historique de ce bâtiment. Dans le cas de Saint-Marc, une certaine communauté patrimoniale s'est constituée autour du projet pendant la résidence et après cette démarche immersive, mais rapidement les acteurs impliqués se sont détachés. Cette communauté patrimoniale était en construction pendant la résidence et semblait peu à peu s'organiser autour d'un projet commun qu'était celui de la transformation du site de l'église Saint-Marc pour en faire un espace citoyen.

La décision définitive a totalement joué sur les possibilités de voir un jour le projet se réaliser, et la communauté s'est dissoute peu à peu. En conclusion, la patrimonialisation s'est produite, mais la communauté n'a pas survécu en dehors d'un projet de requalification. Le fait que l'église soit utilisée et entretenue, et ce, au sein du cadre bâti environnant de qualité, fait en sorte que les riverains autant que les acteurs se sont possiblement rassurés quant à l'intégrité extérieure du bâtiment. De plus, l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie est l'un de ceux de Montréal où se trouve une grande concentration d'églises catholiques, ce qui peut aussi avoir contribué

au délaissement des acteurs. Saint-Marc se trouve donc au même titre que les autres églises et, puisqu'elle est à nouveau utilisée, il est moins urgent de la considérer, et ce, bien qu'elle soit dans un environnement socioculturel de la métropole. Dans le cas de Sainte-Germaine-Cousin, on trouve certains acteurs importants, dont l'AHPAT, et le porteur de projet a une certaine sensibilité envers le patrimoine. En raison de la durée du projet et de la mobilisation d'acteurs locaux, la patrimonialisation de l'objet architectural a pu se produire. Le nouvel usage fait revivre l'objet patrimonial tout en assurant sa survie. Il faut dire que l'église ayant été laissée à l'abandon pendant plusieurs années et étant localisée dans un secteur hétérogène et de faible qualité architecturale pour une majorité des bâtiments riverains, le site a pu rapidement être patrimonialisé.

En somme, l'église joue un rôle important dans l'ambiance du quartier et lorsqu'elle nécessite d'être requalifiée pour lui trouver un nouvel usage, une communauté patrimoniale se constitue afin d'assurer sa protection. Toutefois, cette communauté peut se former, mais la reconnaissance officielle est aussi importante dans le processus de protection de l'objet patrimonial. Il y a donc une relation entre l'objet architectural revisité et la communauté patrimoniale qui se constitue autour de lui et qui se traduit sous forme de participation urbaine (voir Figure 10.5).

10.2.3 La formation d'une communauté patrimoniale par le projet urbain

La dimension sociale révèle l'apport de la communauté dans la réappropriation des cas à l'étude. C'est ainsi que le milieu dans lequel se réalise un projet de requalification a des influences sur sa dynamique. Ainsi, un milieu mobilisé et un projet plus inclusif semblent être des facteurs déterminants de la réalisation d'un projet urbain. Désirant valider notre hypothèse de recherche (voir chapitre IV), nous avons constaté par nos

recherches basées sur la dimension sociale que : la formation d'une communauté patrimoniale autour d'un projet de requalification d'une église catholique excédentaire contribue à la réappropriation de ce délaissé urbain comme projet urbain.

À l'issue des entretiens réalisés, nous avons recueilli des récits de projet des principaux acteurs des cas à l'étude. Les témoignages ainsi que des documents de projet révèlent aussi la dynamique des cas en raison des structures organisationnelles que nous avons su produire. Afin de comprendre l'organisation même des projets et la place laissée aux autres acteurs en dehors du porteur de projet, nous avons déterminé le niveau de participation citoyenne selon l'échelle d'Arnstein. Aujourd'hui, il semble nécessaire d'intégrer les visions citoyennes dans les initiatives. Cela est étroitement lié à l'acceptabilité sociale visant à concevoir d'une manière inclusive et à s'assurer que le projet de requalification de l'église catholique excédentaire puisse réellement répondre aux besoins du quartier. C'est ainsi qu'une communauté de lieu associée à un quartier se reconnaît comme une collectivité de semblables partageant des valeurs communes. Lorsqu'il est question de réfléchir au devenir du quartier, le projet de requalification de l'église catholique excédentaire apparaît comme une plus-value sur laquelle se constitue une communauté patrimoniale avec qui le porteur de projet doit travailler pour assurer une acceptabilité sociale et voir à la réappropriation du projet par le milieu local.

Les résultats obtenus nous permettent de confirmer l'importance de la constitution d'un véritable projet urbain autour de la requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire et de son site. La formation d'une communauté patrimoniale favorise la réappropriation de l'église catholique excédentaire, puisqu'elle devient un projet de transformation urbaine aux yeux d'acteurs impliqués dans le processus de requalification patrimoniale. Réciproquement, les résultats obtenus nous permettent de confirmer que le projet de requalification engendre une mobilisation et un intérêt des

riverains, des résidents du secteur ou d'autres acteurs. Cela est possible lorsque le contexte et la structure du projet favorisent la participation citoyenne ainsi que celle des organismes locaux. Selon les entretiens réalisés, dans deux des trois cas (Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin), le milieu est mobilisé ou interpellé par les enjeux des arrondissements respectifs. Mentionnons ici l'implication et le leadership des instances urbanistiques de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles dans l'émergence d'un projet urbain articulé autour de l'église Sainte-Germaine-Cousin comme délaissé urbain. Rappelons que cela a été possible pour l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin parce que le projet de requalification a été déposé auprès de l'arrondissement.

Précisons que ce sont les porteurs de projet qui ont voulu impliquer les résidents du quartier. Dans ces deux cas, les résidents semblent établis depuis une certaine durée et s'impliquer relativement dans leur collectivité. Cela est davantage le cas pour le contexte de Saint-Marc, localisé dans le district Étienne-Desmarteau dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, tandis que pour le cas de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, le milieu semble peu mobilisé. Les trois types principaux de résidents qui habitent le secteur sont les premiers acheteurs, qui ne sont pour la plupart que temporairement dans le quartier, les nouveaux arrivants en processus d'intégration et les personnes âgées vieillissantes (Mathieu, 2015a). Le contexte social n'est pas le seul facteur à évaluer pour comprendre comment peut se former une communauté patrimoniale. Nous pouvons penser aux structures organisationnelles des projets qui favorisent ou non la participation citoyenne et par le fait même la formation de cette communauté. Le rôle du porteur de projet est essentiel dans la dynamique d'une requalification patrimoniale.

Rappelons que les trois cas à l'étude ont des structures organisationnelles différentes qui laissent place aux acteurs qui souhaitent s'impliquer selon trois logiques (verticale,

horizontale et centralisée). L'analyse des résultats des entretiens nous a permis d'évaluer le niveau de participation citoyenne (Arnstein, 1969) dans les projets.

Le cas de Saint-Marc est le projet dans lequel la place allouée aux acteurs dans le processus de requalification patrimoniale a été la plus élaborée. Rappelons que selon l'échelle de la participation citoyenne, le projet atteint les niveaux 6 et 7 (partenariat et délégation des pouvoirs). Il a été le plus inclusif (structure horizontale) parmi les trois projets à l'étude. Les co-porteurs du projet ont choisi de procéder selon une approche de co-design et d'impliquer une grande variété d'acteurs à prendre part au processus. Les riverains étaient conviés à participer à l'idéation collective avec les principaux porteurs du projet. Toutefois, dans ce cas, il n'est pas certain que si l'initiative avait été finalement réalisée, cette dernière aurait suscité une opposition de la part des riverains. Le milieu semblait déjà mobilisé et interpellé par l'avenir du site en raison du premier projet de requalification ayant avorté (Mathieu, 2015a). Le cas à l'étude semble avoir été bien accueilli dans l'ensemble par les riverains qui souhaitaient voir se renouveler ce site. Ainsi, à lui seul, un processus de co-design ne semble pas avoir la capacité à générer la réussite d'un processus de requalification patrimoniale, bien qu'il favorise la création d'une communauté patrimoniale autour de l'église. Le cadre dans lequel se déploie le processus de requalification patrimoniale est tout aussi important afin que le projet puisse se réaliser.

Pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, il s'agit du cas où le niveau de participation citoyenne est le moins élevé (structure verticale) en comparaison avec les deux autres à l'étude. Rappelons que nous avons déterminé les niveaux 3 et 4 de l'échelle de la participation citoyenne (information et consultation) pour ce projet. Le processus a été davantage mené par le porteur de projet en collaboration avec certains acteurs, mais les dernières décisions lui revenaient ainsi qu'aux autorités locales. Le porteur de projet était un néophyte en matière de gouvernance de projet de requalification et a beaucoup

appris pendant la durée de celui-ci. Toutefois, l'initiative s'est réalisée et aucune opposition officielle ne s'est déclenchée. Ceci s'explique par le fait que le milieu est peu mobilisé et que le projet est plutôt envisagé comme une plus-value pour le secteur.

Pour Sainte-Germaine-Cousin, il s'agit du projet intermédiaire (structure centralisée) en matière de participation des acteurs. D'ailleurs, nous avons déterminé les niveaux 4 et 5 de l'échelle de la participation citoyenne (consultation et implication). Le porteur de projet a su impliquer une variété d'acteurs tout en consultant le milieu local. Les acteurs du milieu se sont impliqués, tels que l'AHPAT et cette organisation a su dynamiser certains aspects du projet. Précisons que le porteur de projet ayant vécu une expérience semblable avec une première requalification d'un autre site sur le territoire de l'arrondissement, il a su s'adapter et concevoir un comité d'acteurs du milieu pour s'assurer de l'acceptabilité sociale de son projet. Dans ce cas, l'importance d'impliquer le milieu local a été comprise par le porteur de projet, qui avait déjà œuvré dans l'arrondissement et qui connaissait donc les acteurs ainsi que la dynamique locale.

L'acceptabilité sociale des projets est importante pour leur avancement ainsi que leur réussite. Le processus est facilité lorsque le porteur de projet est implanté dans le secteur. Ce n'est donc pas nécessairement strictement la communauté patrimoniale qui joue sur le processus d'acceptation. Le modèle de gouvernance proposé par le porteur de projet et les moyens de communication qui sont pris afin de diffuser l'avancement des travaux sont essentiels dans la réceptivité. Ces deux constats illustrent le rôle important du porteur de projet dans la dynamique du processus de requalification patrimoniale et le modèle de gouvernance déployé. Ce rôle est également l'une des clés du succès d'un projet de requalification. Deux des cas, Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin, ont été diffusés sur le Web par souci de transparence et de diffusion des savoir-faire. Pour Saint-Marc, les propositions d'ajouts de volumes ont provoqué des réactions variées de la part des riverains, tandis que, pour Sainte-Germaine-Cousin, cela n'a pas

véritablement été le cas, car l'enveloppe du bâtiment a été préservée intacte et la nouvelle structure vise à mettre en valeur l'ancienne église (voir chapitre VI).

Pour Saint-Marc, il peut paraître étonnant de constater ce genre de réactions, puisque l'ensemble de la communauté était convié à participer aux rencontres et à l'idéation du futur espace citoyen. Toutefois, malgré cette volonté d'inclusion, seulement une partie des résidents a participé à cette idéation collective. D'autre part, pour Sainte-Germaine-Cousin, le porteur de projet a convié une sélection d'acteurs à une charrette tout en communiquant l'avancement du projet à l'aide d'une grande affiche implantée sur le site ainsi qu'un blogue sur le Web. Pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, une visite a été réalisée pour répondre aux questions des anciens paroissiens, et le porteur de projet a communiqué l'avancement de manière informelle. Toutefois, en dehors des mécanismes officiels de consultation, le projet n'a pas véritablement intégré les riverains dans la réflexion entourant l'avenir du lieu pour le quartier. C'est après la requalification patrimoniale du site qu'une réflexion commune avec l'arrondissement du Sud-Ouest et les acteurs locaux a été entamée pour créer un pôle d'animation publique avec la piétonnisation de la rue De Biencourt ainsi que l'espace gazonné à l'avant de l'ancien presbytère. Une programmation culturelle est également offerte par l'arrondissement au sein de l'actuel théâtre. Ces éléments contribueront peut-être à la réappropriation collective de cette ancienne église catholique excédentaire.

Ainsi, un projet avec peu de mobilisation peut engendrer un autre projet à l'échelle du quartier, et ce, avec une plus grande mobilisation. Les réactions des acteurs, dont les riverains, peuvent aider le porteur et les professionnels à concevoir un projet de requalification patrimoniale pouvant servir de levier pour un projet urbain à l'échelle du quartier.

Les trois cas à l'étude nous ont permis de faire ressortir le rôle du porteur dans la structure organisationnelle du projet de requalification. La sensibilité du porteur de projet envers le milieu local joue directement sur le niveau de participation des acteurs, et ce, par la place qui leur est attribuée. Ainsi, le niveau de participation citoyenne et l'ancrage du porteur de projet dans son milieu sont des facteurs d'acceptabilité sociale qui assurent la requalification des églises catholiques excédentaires. Cette implication citoyenne à l'échelle du quartier peut potentiellement affirmer un mécanisme de réappropriation du délaissé urbain, contribuant à nouveau à la dynamique du quartier.

En résumé, la communauté patrimoniale qui se constitue autour de l'avenir d'une église catholique excédentaire est centrale dans la réappropriation de celle-ci. La dynamique locale et la place qu'occupe la participation citoyenne dans le projet sont des facteurs de composition d'une communauté vouée à la sauvegarde de l'église de quartier. Ainsi, le projet de requalification devient un projet urbain, puisqu'il implique une variété d'acteurs dans une initiative mobilisatrice pour le quartier. Il y a donc une relation entre la communauté patrimoniale et le délaissé urbain qui se constitue autour du devenir du quartier et de son église et qui se traduit en projet urbain (voir Figure 10.5).

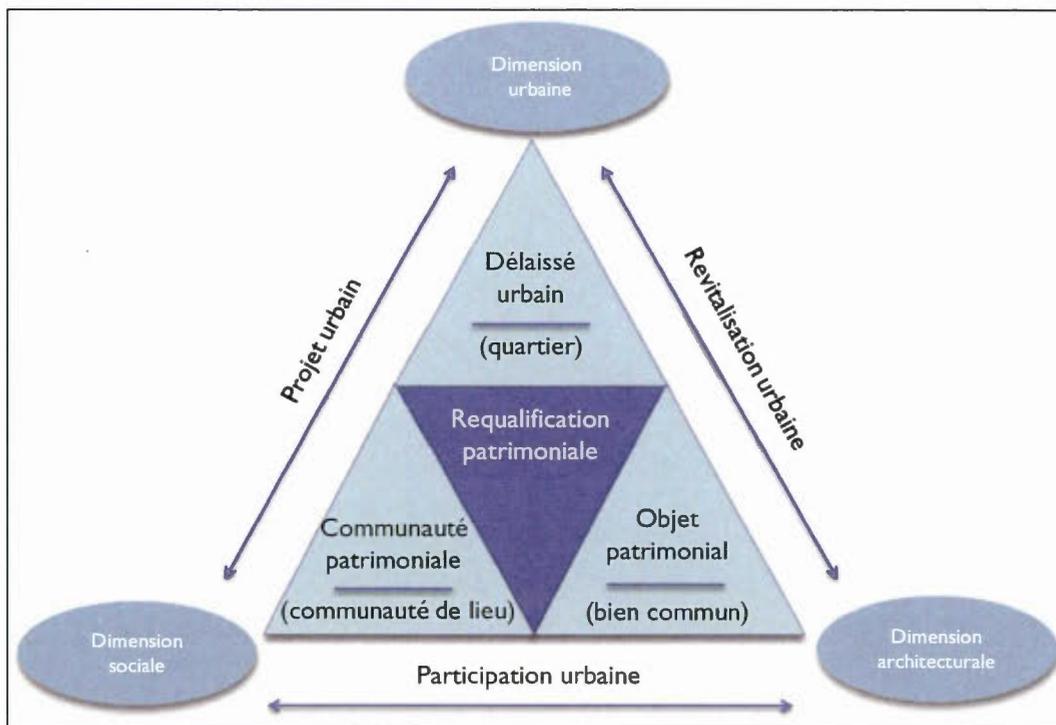


Figure 10.5 Schéma conceptuel du processus de requalification patrimoniale et des relations entre les dimensions (urbaine, architecturale et sociale)
(Source : Auteur)

Les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) permettent de comprendre le processus de la requalification patrimoniale et l'articulation entre ces trois dimensions. Ceci peut expliquer et même assurer une prévision des facteurs de réussite d'un projet de requalification (voir Figure 10.5). C'est donc dire que l'hypothèse de recherche est validée. Nous avons démontré qu'il existe une relation entre l'église catholique excédentaire et la valorisation de l'objet patrimonial qu'elle représente et que cela s'exprime par le processus de revitalisation urbaine que nous avons explicité dans l'étude des trois cas. Puis, nous avons confirmé qu'il existe une relation entre l'objet patrimonial qu'est l'église catholique et la communauté patrimoniale qui la reconnaît, et que cela se formule par une participation inhérente à un processus de requalification

patrimoniale. Notons toutefois que la reconnaissance officielle d'un objet patrimonial est aussi importante dans le processus de valorisation de celui-ci. Enfin, nous avons attesté qu'il existe une relation entre la communauté patrimoniale et le délaissé urbain qui s'exprime à l'échelle du quartier lorsque le projet de requalification devient un véritable projet urbain. Ainsi, les trois dimensions, telles que proposées dans notre schéma conceptuel (voir Figure 4.1, chapitre IV), sont des conditions essentielles et nécessaires afin de comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal.

Nous avons donc démontré qu'un projet de requalification d'une église catholique excédentaire peut être un levier pour la revitalisation urbaine d'un quartier et que celle-ci peut aussi stimuler un processus de requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire. De plus, une église catholique excédentaire doit être patrimonialisée pour stimuler une participation urbaine et par conséquent, sa réappropriation. Cette participation urbaine semble davantage être créée dans une structure de projet ouverte à la concertation. Ceci peut également engendrer la patrimonialisation d'une église catholique excédentaire par une communauté plus élargie. Enfin, lorsqu'une communauté patrimoniale est formée et qu'elle se réapproprie une église catholique excédentaire, cette dynamique semble intervenir sur le devenir du quartier. Le projet de réappropriation collective peut évoluer en projet urbain où les acteurs impliqués agissent aussi sur le devenir de leur quartier. Puis, le projet urbain peut stimuler la composition d'une communauté patrimoniale entourant la sauvegarde d'une église catholique excédentaire.

10.2.4 Question de recherche

Après avoir validé notre hypothèse, il est maintenant le temps de répondre à notre question de recherche qui a orienté la démarche de l'ensemble de cette thèse. Nous rappelons la question de recherche qui est la suivante : Comment et à quel degré les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) des églises catholiques excédentaires de Montréal sont-elles prises en compte dans les projets de requalification patrimoniale?

Selon les résultats issus de nos analyses, nous pouvons confirmer que les dimensions urbaine, architecturale et sociale sont des conditions nécessaires à la compréhension du processus requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Ces dimensions doivent être équilibrées pour assurer une viabilité du projet de remplacement selon la même logique que l'équilibre du triangle de fer d'Harold Kerzner (2006). Ceci révèle donc que le succès du processus de la requalification patrimoniale réside dans l'équilibre de ces trois dimensions. Cela appuie aussi la définition de la requalification patrimoniale que nous avons élaborée comme étant le processus selon lequel un délaissé urbain, un objet patrimonial et une communauté contribuent à l'actualisation d'un élément architectural monumental dans la dynamique urbaine.

Le tissu urbain révèle la relation entre l'église et son environnement. L'église occupe souvent une place déterminante à l'échelle d'un quartier. Si elle devient excédentaire (délaissé urbain), elle ne contribue plus à la dynamique urbaine et par conséquent se doit d'être revisitée pour assurer sa sauvegarde tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie urbain. Le fait de sélectionner un site d'intérêt patrimonial comporte une complexité supplémentaire, comme cela a été présenté au chapitre VI. Ainsi, le porteur

de projet s'implique dans un processus de requalification patrimoniale visant indirectement à assurer la sauvegarde d'un objet patrimonial. Ce projet, attirant l'attention de plusieurs acteurs, souligne la nécessité de consulter et d'impliquer une variété d'acteurs issus du milieu local. C'est ainsi que le milieu mobilisé se constituera sous forme de communauté patrimoniale visant à assurer la sauvegarde du patrimoine bâti. Le modèle de gouvernance proposé par le porteur de projet est donc central dans le niveau de participation citoyenne et des organismes locaux. Ceci contribue à faire du projet de requalification un projet urbain porteur pour la collectivité. De cette manière, il n'est pas qu'un simple projet de conversion, mais devient un porteur pour la collectivité et le quartier.

Les relations de réciprocités entre les trois dimensions démontrent leur interdépendance. Comme nous pouvons le constater, l'analyse du processus de requalification démontre l'articulation d'un projet à son environnement comme moteur de la revitalisation urbaine. Ceci révèle aussi le fait qu'un projet peut engendrer la patrimonialisation d'un objet architectural qui ne l'était pas avant qu'un porteur de projet ne s'y intéresse. Ceci fait alors prendre conscience à une pluralité d'acteurs du milieu de l'importance de l'objet église.

D'une part, la dimension urbaine révèle que le tissu urbain du quartier influence la requalification potentielle de cette dernière selon l'état d'avancement de la revitalisation urbaine qui s'opère dans le quartier. D'autre part, la dimension architecturale nous en apprend sur le choix du porteur de projet à sélectionner une église catholique excédentaire en raison des valeurs qui s'y rattachent, dont la valeur d'art associée à la facture architecturale du bâtiment. Le caractère patrimonial de l'église peut également engendrer une patrimonialisation de cet objet architectural, mais cela peut aussi se produire lorsqu'une communauté patrimoniale se constitue en raison d'une volonté de s'impliquer pour assurer la sauvegarde ou l'intégrité

patrimoniale. De plus, la dimension sociale permet de constater le rôle important du porteur de projet dans le cadre du modèle de gouvernance choisi pour requalifier l'église catholique excédentaire et son site. Ce modèle établira une structure organisationnelle qui laissera place à un certain niveau de participation. Cette participation locale se traduira par la communauté patrimoniale. Cette dernière peut voir en la requalification de l'église une plus-value pour le quartier grâce aux nouveaux usages pouvant répondre aux besoins de la population du quartier. Enfin, ces trois dimensions permettent de comprendre l'apport de la revitalisation urbaine, de la participation citoyenne et locale, ainsi que l'établissement d'un projet rassembleur pour favoriser la réappropriation de ce délaissé urbain qu'est l'église catholique excédentaire. Cette recherche comporte toutefois des limites que nous allons exposer dans la prochaine section.

10.3 Les limites de la recherche

Cette recherche a été effectuée dans un contexte bien précis avec des paramètres que nous avons délimités dès le début de la recherche. Cet environnement de recherche peut donc être variable d'un chercheur à l'autre et jouer sur le cadre d'analyse. Toutefois, nous tenons à préciser que nous avons fait le choix de sélectionner un terrain qui offre un corpus d'églises catholiques excédentaires assez important, ce qui nous a permis de choisir trois cas bien différents sur le fond ainsi que sur la localisation.

Les réelles limites que nous estimons sont assez restreintes, mais peuvent avoir influencé certains aspects de la recherche. Notons que ces limites sont différentes des limites méthodologiques présentées au chapitre V de cette thèse. En premier lieu, notre recherche s'est développée lorsque l'archevêché de Montréal a émis un moratoire en 2012 et cela a été déterminant dans l'avancement du projet de l'église Saint-Marc ainsi

que dans la place qu'ont occupée les représentants de l'Église catholique de Montréal. Toutefois, ce contexte est révélateur d'une tangente que l'archevêché de Montréal a prise dans les dernières années au sujet de l'avenir de son parc immobilier. Nous avons d'ailleurs été informés de l'intention de l'archidiocèse de Montréal d'envisager le développement de baux emphytéotiques²⁷⁹ ainsi que la mise sur pied d'un comité interne de réflexion sur l'avenir du parc immobilier excédentaire sur le territoire de l'archidiocèse.

Une deuxième limite mineure est le fait que les périodes déterminées pour procéder à l'analyse diachronique de la dimension morphologique ne correspondent pas exactement d'un cas à l'autre. Cela est principalement dû au fait que nous sommes dépendant de la conservation des cartes dans les différents dépôts d'archives. Malgré tout, les périodes²⁸⁰ sont relativement semblables, ce qui nous permet de comparer les cas.

Une troisième limite, qui peut être aussi perçue comme une possibilité d'explorer d'autres cas de figure, est le fait que deux projets explorent le patrimoine de la première moitié du XX^e siècle et qu'un autre projet traite du patrimoine moderne (deuxième moitié du XXI^e siècle). Les appréhensions envers le patrimoine moderne ne sont pas les mêmes que celles liées à celui plus ancien. De plus, parmi les trois cas sélectionnés, nous trouvons deux types²⁸¹ de lotissements, ce qui peut jouer sur les possibilités de

²⁷⁹ En droit québécois, ce type de bail est d'une durée de 10 à 100 ans où le locataire doit remettre le bien immobilier loué de manière intacte au locateur, et ce, malgré les améliorations locatives. Dans le cadre des baux dont nous parlons ici, les locataires devront remettre les biens loués dans un état pouvant remettre les espaces à l'identique. Cela s'inscrit dans une volonté d'anticiper une recrudescence de la pratique religieuse catholique à Montréal selon l'archevêché de Montréal.

²⁸⁰ Rappelons ces phases : i) la phase de lotissement (début du XX^e siècle), ii) la phase de densification (milieu du XX^e siècle), et iii) la phase de consolidation (début du XXI^e siècle).

²⁸¹ Le faubourien pour Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et Saint-Marc et puis, le suburbain pour Sainte-Germaine-Cousin.

densification. Toutefois, nous avons souhaité présenter des cas récents et situés dans des arrondissements différents de la Ville de Montréal afin d'avoir un portrait plus global de la situation.

Une quatrième limite est le nombre relativement restreint de répondants par cas à l'étude, ce qui ne nous permet pas d'obtenir le récit de projet de tous les acteurs ayant participé directement ou indirectement au processus de requalification patrimoniale. Cela était toutefois inévitable en raison du temps qui nous était imparti pour réaliser la recherche et de la nécessité d'équilibrer le temps de production entre les trois types d'analyse. Rappelons également que cette difficulté à trouver d'anciens paroissiens soulève des questions quant au rapport que peuvent entretenir ces personnes envers les cas à l'étude. Précisons que cela représente un défi de la production de connaissances des trois dimensions étudiées.

Comme nous le constatons, malgré des résultats exploitables et une triangulation possible, la recherche révèle certaines limites qui peuvent avoir influé, dans une certaine mesure, sur les analyses.

10.4 Conclusion

Nous venons de voir l'articulation des trois dimensions et de la comparaison des trois cas à l'étude, ce qui nous a permis de mettre en lumière certains aspects du processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Nous pensons aussi que l'église catholique n'est pas l'unique typologie qui puisse se référer au processus de la requalification patrimoniale selon les trois dimensions énoncées (urbaine, architecturale, sociale). Comme les résultats de la recherche le

révèlent, elles sont toutefois nécessaires et doivent être – relativement – équilibrées afin d'assurer la viabilité d'un projet de requalification.

Enfin, la recherche a démontré certaines limites qui sont toutefois raisonnables et qu'il est possible de surmonter afin de mettre l'accent sur la compréhension du processus de requalification patrimoniale. Nous estimons que cette thèse contribue à apporter au champ des études urbaines et patrimoniales un regard nouveau sur la problématique de la désaffectation des églises catholiques tout en ayant découvert certains résultats inattendus que nos analyses nous ont fait découvrir. Nous pourrions poursuivre sur ces nouvelles pistes dans d'éventuels futurs travaux de recherche sur l'étude du processus de la requalification patrimoniale.

CONCLUSION

L'avenir des églises catholiques excédentaires à Montréal soulève de nombreuses questions et la requalification de ces dernières apparaît comme une solution durable à leur sauvegarde. Rappelons que le corpus d'églises catholiques de la métropole québécoise est important en nombre; d'où la nécessité de s'y attarder. La valeur d'usage d'origine (lieux dédiés au culte) de ces édifices est sous-utilisée depuis les années 1960. Ces bâtiments sont donc en quête de sens, tel que cela est souligné au sein de cette thèse. Le processus de requalification patrimoniale fait référence au passage de la principale fonction culturelle de l'église voire la définition de la nouvelle vocation de l'église et des conséquences de cette transformation dans le devenir de la ville. À ce jour, notons qu'il existe peu de recherches sur la requalification patrimoniale et que peu d'entre elles abordent l'apport de la participation citoyenne dans l'évaluation de ce processus.

Initialement dans cette thèse, la troisième dimension (sociale) était davantage mise de l'avant. Rapidement lorsque nous avons construit notre cadre conceptuel duquel découle la question de recherche, nous avons réalisé que l'analyse de deux autres dimensions (urbaine et architecturale) énoncées précédemment était nécessaire. Cette tangente prise par la thèse bonifie d'ailleurs la nature de la recherche. C'est dans ce contexte que nous voulons cerner le rôle des dimensions urbaine, architecturale et sociale dans la compréhension du processus de requalification patrimoniale. Nous voulons évaluer le rôle de ces trois dimensions et leur articulation dans le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires. Cette thèse vise à combler un vide dans les recherches actuelles et à contribuer ainsi à l'avancement des connaissances. Cette thèse interdisciplinaire est influencée par l'apport du design urbain et de la gestion de projets qui structurent notre parcours académique et de

recherche. L'apport du triangle de fer d'Harold Kerzner (2006) est aussi central dans l'articulation des trois dimensions que notre recherche propose.

Cette thèse nous a également permis de procéder à certaines découvertes selon l'hypothèse que nous avons émise au départ. Nous avons démontré que la théorie d'Harold Kerzner (2006) peut s'appliquer aux trois dimensions du processus de requalification patrimoniale. Le travail de recherche réalisé révèle qu'une interrelation existe entre les trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale). Il s'avère donc essentiel de mieux considérer l'interrelation de ces dimensions et il est nécessaire d'atteindre un équilibre entre ces dernières afin que le projet puisse se réaliser tout en étant viable.

Dans un premier temps, la dimension urbaine révèle l'importance de l'évolution d'un quartier et l'emplacement de la localisation de l'église catholique dans celui-ci. Le concept de délaissé urbain nous est apparu comme central dans la compréhension de l'état de la situation actuelle où de plus en plus d'églises excédentaires apparaissent sur le territoire de l'archidiocèse de Montréal. Selon l'utilisation des analyses diachronique et synchronique, nous avons pu comprendre la formation des secteurs à l'étude selon les phases principales de lotissement tout en cernant le contexte dans lequel se situe l'église de quartier. Les résultats de notre recherche nous en apprennent sur l'interrelation entre la revitalisation urbaine et la requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire. La requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire peut également servir de levier au processus de revitalisation urbaine tout comme le fait que ce phénomène urbain puisse servir de motivateur du choix d'un porteur de projet à investir temps et ressources dans un projet de requalification d'une église catholique excédentaire.

Dans un deuxième temps, la dimension architecturale démontre également l'importance de l'objet architectural dans le choix du porteur de s'investir dans un projet de requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire. De plus, nous considérons que la dimension architecturale intègre l'analyse patrimoniale, et cela en raison du fait que nous observons la problématique de la requalification patrimoniale (importance du patrimoine), puisqu'il y a un intérêt et que les églises sont reconnues comme importantes selon la structure urbaine ainsi que pour leur monumentalité à l'échelle du quartier. La valeur d'art, qui symbolise l'importance de la facture architecturale de l'église observée, se retrouve parmi les valeurs dominantes des trois projets à l'étude. Précisons que la facture architecturale est déterminante dans le potentiel monumental d'un objet architectural comme celui de l'église catholique. Ainsi, l'objet architectural devient patrimonial par le fait qu'on lui confère des attributs physiques et spatiaux distinctifs pouvant être reconnus par un ensemble d'acteurs. Les résultats de notre recherche nous en apprennent donc sur l'interrelation entre la participation urbaine et la requalification patrimoniale de l'église catholique excédentaire. Rappelons que la requalification d'une église catholique excédentaire peut engendrer une participation citoyenne selon le fait que ce cet objet est patrimonialisé par un ensemble d'acteurs. Cela permet aussi de confirmer que la participation citoyenne peut faire évoluer les perceptions d'une collectivité sur un objet architectural et qu'un processus de patrimonialisation peut se déclencher afin de reconnaître ce dernier à titre de patrimoine (objet patrimonial) pour cette collectivité.

Dans un troisième temps, la dimension sociale confirme la nécessité de la composition d'une communauté patrimoniale pour que l'objet architectural puisse être patrimonialisé et que le projet de requalification du site puisse être porté par un ensemble d'acteurs et non pas uniquement par le porteur de projet. Toutefois, le rôle de ce dernier reste essentiel et central dans la dynamique du processus de requalification patrimoniale. Cette découverte est un atout considérable à notre

recherche. Cette dernière révèle le rôle d'importance du porteur de projet dans la dynamique. Nous reviendrons sur cet aspect un peu plus loin. D'ailleurs, nous avons fait le constat qu'il est nécessaire que le porteur de projet implique davantage une diversité d'acteurs locaux tout en s'assurant de conserver les pouvoirs décisionnels finaux pour guider adéquatement le processus enclenché. Les participants à un processus de requalification patrimoniale souhaitent être concertés sur l'avenir du site, mais semblent préférer que le porteur de projet principal encadre concrètement l'initiative. De plus, lorsque le principal porteur de projet est implanté dans son milieu et connu de la collectivité du secteur, cela semble favoriser un meilleur dialogue avec la population locale.

À ce sujet, le projet devient inclusif pour le quartier et ce dernier n'est plus uniquement regardé de manière autonome par le porteur de projet. Nous affirmons donc la nécessité d'intégrer la dimension sociale dans la compréhension du processus de requalification patrimoniale. Si nous considérons la reconnaissance d'un patrimoine commun par une communauté patrimoniale et le fait que l'église puisse être considérée comme un bien commun d'intérêt public, nous pouvons alors confirmer que l'apport de la participation locale dans les projets de requalification contribue à les bonifier et à assurer la composition de cette communauté patrimoniale qui devient également porteuse du projet. Selon le degré de participation, cela peut ainsi jouer sur l'opérationnalisation de la patrimonialisation. Cela confirme également la thèse de Michel Vernières sur le fait que « [...] la participation à ce processus est la condition pour que le patrimoine puisse être un facteur significatif de développement territorial » (2012, p. 10). Nous tenons à souligner que cette affirmation concerne la participation aux décisions politiques entourant le patrimoine, mais que cela peut très bien s'appliquer aux décisions entourant la requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire, et ce, à Montréal. Par ailleurs, les conclusions de cette recherche font ressortir le rôle qu'occupe aujourd'hui la participation dans la définition du patrimoine. Nous

envisageons que cette dimension prenne une place de plus en plus importante dans les recherches sur les études patrimoniales.

Enfin, la requalification patrimoniale peut engendrer la réappropriation d'une église catholique excédentaire au même titre qu'un délaissé urbain. Ainsi, lorsqu'une communauté patrimoniale élargie se constitue autour d'un projet de requalification, cela peut avoir des portées sur le quartier. Cela permet alors d'affirmer que la réappropriation du délaissé urbain à l'échelle d'un quartier symbolise le projet urbain collectif par formation d'une communauté patrimoniale élargie constituée autour du destin d'une église catholique excédentaire.

Cette recherche nous a permis de démontrer que nous nous inscrivons dans la continuité des études sur la requalification de sites du patrimoine à caractère religieux (Noppen et Morisset, 2005; Turgeon, 2005; Morisset, Noppen et Coomans, 2006; Beaudet, 2006; Dufaux et Martin, 2009; Noppen, 2013; Sauvé et Coomans, 2014; Noppen, Coomans et Drouin, 2015). Toutefois, nos travaux nous ont permis d'apporter un regard nouveau et une façon différente d'aborder cette problématique de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal. Nous pensons avoir bonifié la manière d'appréhender le phénomène actuel en regard de l'avenir de ce patrimoine à caractère religieux. Il s'agit d'un nouveau point de départ pour les recherches sur l'avenir des églises catholiques excédentaires à Montréal. Nous pensons également que cette manière novatrice de regarder ce phénomène peut potentiellement s'appliquer à d'autres typologies du patrimoine. C'est d'ailleurs une intention de notre part d'approfondir cette possibilité dans des recherches futures.

En effet, nous pensons que cette thèse nous a aussi permis de faire la découverte de résultats inattendus lors de nos analyses, telles que la relation entre le processus de revitalisation du secteur et le processus de requalification du site, tout comme le rôle

du porteur de projet dans la réussite du processus de requalification patrimoniale d'une église catholique excédentaire à Montréal. De plus, comme nous l'avons souligné précédemment, le rôle du porteur de projet s'est révélé comme étant important dans le processus de requalification patrimoniale, puisque c'est ce dernier qui établit les bases du modèle de gouvernance dans lequel se déploie le projet. Ceci dévoile aussi la manière dont sont intégrés les citoyens. Notons que cette spécificité de la dimension sociale nous interpelle et qu'il s'agit d'un élément à approfondir dans des travaux futurs et complémentaires sur le sujet. Ces résultats inattendus ont d'ailleurs contribué à bonifier notre recherche et à peaufiner sa problématique. Le parcours du chercheur peut également jouer sur la manière de guider l'analyse (Fortin et Gagnon, 2010, p. 476). C'est peut-être en partie pour cette raison que l'apport du porteur de projet semble ressortir à l'issue de cette recherche, puisque la gestion de projets est au centre de notre parcours depuis quelques années déjà.

Nous tenons aussi à exposer que nous avons effectué des choix concrets par rapport à la sélection des cas à l'étude et que nous sommes lucide que cela n'aborde qu'une partie du processus de la requalification patrimoniale. Le fait de n'avoir sélectionné que des porteurs de projet issus du monde communautaire vise à faire ressortir un aspect qui nous interpelle tout particulièrement. De plus, comme les projets voués à des fins privées ont soulevé les passions (voir à ce sujet les projets de transformation des églises en copropriétés) et que nous considérons qu'il y a un intérêt scientifique à développer des connaissances sur le sujet des projets communautaires (plus compatibles avec le statut des églises comme bien commun), nous avons effectué la sélection de cas à l'étude selon cette logique.

Par ailleurs, nous sommes conscient que cette thèse comporte aussi quelques lacunes qui ont été exposées précédemment et que nos ressources limitées ainsi que du temps qui nous a été imparti pour la finaliser, nous avons dû faire des choix en mettant en

avant certains aspects des analyses. Nous rappelons que l'objet principal de cette thèse est de comprendre le processus de requalification patrimoniale et le rôle des dimensions urbaine, architecturale et sociale dans celui-ci. Notons que dans un contexte de futures recherches, nous voudrions approfondir chacune des dimensions sur les éléments qui sont ressortis comme importants, tels que l'avancement du processus de revitalisation urbain (dimension urbaine), l'importance de la valeur d'art dans la sélection du site (dimension architecturale) et le rôle du porteur de projet dans le modèle de gouvernance du projet (dimension sociale). Nous reviendrons plus en profondeur sur ces recherches potentielles un peu plus loin dans cette conclusion.

Spécifions également que cette thèse a pour but de s'adresser aux acteurs de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal, c'est-à-dire les aménagistes, les professionnels experts en patrimoine, mais aussi les chercheurs sur le sujet tout comme les porteurs de projets potentiels, qu'ils soient publics, privés ou constitués sous forme d'OBNL (organisme à but non lucratif). Pour les praticiens et les autorités, ces nouvelles connaissances pourront les aider à intervenir sur le même genre de projets que nous avons étudié au cours de cette thèse. Un des objectifs est de tenter de comprendre un processus lié à une réalité dans laquelle nous nous retrouvons à titre de chercheur, mais également comme professionnel et résident de Montréal. Cette approche interprétative vise, par l'étude de cas, à comprendre une réalité pour la décrire et la comprendre, mais aussi pour l'anticiper (Roy, 2009, p. 199). Ainsi, à titre de chercheur, notre travail consiste à analyser des faits, tout en donnant la possibilité aux praticiens de prendre cette théorie et de l'utiliser afin de contribuer à l'amélioration de certaines de leurs pratiques.

Ainsi, nous pensons contribuer par cette thèse à l'avancement des connaissances sur le sujet de l'avenir du patrimoine à caractère religieux à Montréal et au Québec. Notre parcours d'aménagiste et notre formation antérieure en gestion de projets nous ont

permis de bonifier la recherche qui a déjà été effectuée sur le sujet. Notre apport méthodologique basé sur le schéma de la requalification patrimoniale (voir Figure 4.1) et le cadre conceptuel que nous avons développé ainsi que notre volonté de comprendre le rôle des dimensions urbaine, architecturale et sociale dans le processus de requalification patrimoniale (voir Figure 10.5) sont complémentaires aux recherches effectuées sur le même thème. De plus, les structures organisationnelles des projets (voir Figures 6.4, 6.9 et 6.15) que nous avons formulées pour les cas à l'étude aident aussi à comprendre le modèle de gouvernance proposé par le porteur de projet lors du processus de requalification patrimoniale.

Au départ, nous pensions réaliser une thèse ciblée sur l'objet architectural qu'est l'église, plutôt que sur la relation de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires dans l'urbanité montréalaise. Nous sommes satisfait de ce changement d'orientation, qui selon nous a grandement contribué au sens donné à cette thèse ainsi qu'à notre apport au champ des études patrimoniales et urbaines. À l'issue de ce projet, cette théorisation du processus de la requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal nous amène à nous poser d'autres questions et à réfléchir à différentes recherches potentielles. Une première question s'est précipitamment construite, à savoir quelle est la véritable corrélation entre le niveau de participation citoyenne et la composition d'une communauté patrimoniale. Une deuxième question s'est formulée au sujet du rôle du porteur de projet dans la gouvernance, mettant en lumière la dimension sociale et l'apport d'une diversité d'acteurs dans le processus de requalification patrimoniale. Ce dernier se doit d'être à l'écoute du milieu local dans lequel se déploie le projet de requalification d'une église catholique excédentaire. Cela nous amène aussi à nous questionner sur les modèles de gouvernance envisagés pour assurer la reprise du patrimoine à caractère religieux. Pensons au modèle de fiducie proposé par Luc Noppen (2006) où à celui d'une structure OBNL comme cela a été le cas pour Sainte-Brigide-de-Kildare (Noppen,

2012) et pour le cas de Saint-Marc (Imaginons Saint-Marc, 2016b). Une troisième question s'est aussi concrétisée, à savoir comment l'apport de la requalification patrimoniale peut agir comme levier du développement local (Vernières, 2012). Le patrimoine est contributeur du développement local, mais comme nous considérons l'église catholique excédentaire comme un « délaissé urbain », nous nous interrogeons à savoir si le fait que l'objet architectural soit requalifié est une plus-value aux caractéristiques du patrimoine comme levier du développement local. Ces questions n'ont pu être traitées dans cette thèse, mais nous interpellent quant à la possibilité de recherches futures.

À l'issue de cette thèse, quatre pistes de recherches se manifestent. La première est d'examiner en profondeur l'avancement du processus de revitalisation urbain (dimension urbaine) et son impact sur la requalification des églises catholiques excédentaires ainsi que sur d'autres édifices d'intérêt patrimonial ayant contribué à la structuration du quartier. Cette recherche potentielle vise à comprendre le rapport du patrimoine bâti à son environnement. La deuxième piste est d'enquêter sur l'importance de la valeur d'art dans la sélection du site (dimension architecturale) afin de comprendre les motivations du porteur de projet à s'investir dans un projet de requalification. La troisième piste est d'examiner le rôle du porteur de projet dans le modèle de gouvernance (dimension sociale), et ce, dans l'objectif de comprendre la relation de celui-ci avec son milieu d'intervention et les impacts sur le projet. La dernière piste est de confirmer si le schéma conceptuel que nous avons développé sur le processus de la requalification patrimoniale peut s'appliquer à d'autres typologies patrimoniales.

Nous pensons également que cette thèse contribue à l'avancement des connaissances sur l'étude de l'avenir du patrimoine à caractère religieux, principalement catholique, ainsi qu'à bonifier les études sur la requalification. Cette thèse est l'un des nouveaux

points de départ pour les recherches sur le processus de la requalification patrimoniale. Les trois cas à l'étude (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Saint-Marc et Sainte-Germaine-Cousin) ont d'ailleurs permis de confirmer la nécessité de l'articulation des trois dimensions (urbaine, architecturale et sociale) pour comprendre le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal.

Cette recherche nous a également permis de nous interroger sur de nouvelles avenues, telles que la place du consultant dans le processus de requalification patrimoniale et le rôle du porteur de projet dans la construction de la communauté patrimoniale. C'est donc l'aboutissement de travail des dernières années qui nous encourage à poursuivre sur ces questions complémentaires dans des recherches futures. Précisons à ce sujet que des recherches sur la question de la place du consultant dans ce processus sont en cours. À ce titre, un chapitre, rédigé en collaboration avec Samir Admo, a été publié en 2018 (Mathieu et Admo, 2018, p. 227-252).

Outre les résultats de la recherche, nous avons également constaté l'apport de l'église catholique excédentaire requalifiée dans la dynamique urbaine. Enfin, nous pensons que le processus que nous avons décrit pourra aussi être utilisé pour comprendre le changement d'usage d'un objet architectural ayant été patrimonialisé. Nous pouvons aussi souligner que l'articulation entre les trois dimensions étudiées peut expliquer et même assurer un certain niveau de prévision des facteurs de réussite d'un éventuel projet de requalification. Au-delà d'assurer la sauvegarde du patrimoine à caractère religieux, le processus de requalification patrimoniale permet d'assurer le renouvellement de la dynamique urbaine tout en contribuant au devenir de la ville.

APPENDICE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Grille d'entretien

PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWEUR	
<p>Bonjour,</p> <p>Je me présente, Samuel Mathieu, je suis doctorant en études urbaines à l'INRS-UCS et à l'UQAM, j'effectue actuellement mon projet de recherche pour l'élaboration de ma thèse.</p> <p>Au cours de cet entretien, j'aimerais que nous abordions les thèmes suivants : le patrimoine religieux, le processus de requalification patrimoniale, la perception du processus et le rôle des acteurs participants.</p>	
QUESTION 01 - LA REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE X - CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LE PATRIMOINE À CARACTÈRE RELIGIEUX (SELON LE SITE) 15 À 20 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none">• Pouvez-vous me parler du patrimoine à caractère religieux ?<ul style="list-style-type: none">◦ OU• Quel était votre rapport à l'église du quartier avant le projet ?	<ul style="list-style-type: none">• Quel était votre rapport au patrimoine religieux avant d'être intégré au projet ?• Pouvez-vous me décrire l'église et son rapport au quartier ?• Comment avez-vous pris connaissance de ce projet ?

Figure A.1 Grille d'entretien, p. 1

(Source : Auteur)

QUESTION 02 - APPRÉCIATION DU PROCESSUS UTILISÉ POUR LE PROJET	
15 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le processus utilisé dans le cadre de ce projet vous semble-t-il adapté à la transformation d'un bâtiment, tel une église ? <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Un processus axé sur les besoins citoyens et l'acceptabilité sociale vous semble-t-il plus adapté à ce genre de projet de requalification ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus vous semble-t-il transparent pour que les résidents du quartier puissent s'approprier le projet ? • Est-ce que le(s) promoteur(s) du projet a/ont partagé leurs visions en favorisant la concertation ? • Est-ce que vous pouvez dire si le processus utilisé a favorisé le consensus par rapport au nouvel usage ?
QUESTION 03 - VOTRE RÔLE DANS LE PROJET – PROFESSION, RÉSIDENT DU QUARTIER OU NON	
15 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est (ou était) votre rôle (fonction) dans le projet ? <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Quelles étaient vos responsabilités ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Étiez-vous directement lié aux décisions du projet ? • Décrivez les grandes étapes (phases) du projet.

Figure A.2 Grille d'entretien, p. 2

(Source : Auteur)

QUESTION 04 - LA PERCEPTION DU PROJET	
15 À 20 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce pour l'usage proposé ou l'importance du bâtiment que vous avez décidé de participer au projet ? <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Est-ce que vous faites partie d'un groupe communautaire et/ou êtes-vous sensibilisé(e) au patrimoine général ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet étant d'importance pour le quartier ; comment semble-t-il avoir été accepté par les résidents du quartier, voire, par les paroissiens ? • Est-ce qu'un projet de cet ordre axé sur des valeurs communautaires vous semble plus propice à une meilleure acceptabilité sociale ?
QUESTION 05 - LA PÉRENNITÉ D'USAGE – RÉAPPROPRIATION CITOYENNE / ACCEPTABILITÉ SOCIALE	
20 À 25 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet semble-t-il avoir permis à la population locale de se réappropriier ce bâtiment et son site ? <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Pouvons-nous parler d'une communauté entourant le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le nouvel usage (ou sa fonction) joue sur l'acceptation par les résidents ? • Est-ce que l'église (ou ce bâtiment) est un bon endroit pour ce type de projet ? • S'agit-il plutôt du site (son emplacement, localisation) ?
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la valeur associée au lieu et pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les choix : <ul style="list-style-type: none"> ○ Historique ○ Architecturale ○ Sociale ○ Artistique ○ Urbanistique
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que l'expérience du lieu (de l'église) semble adéquate à la nouvelle fonction ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser certains éléments.
QUESTION 06 – APPRENTISSAGE PERSONNEL	
5 À 10 MINUTES	
Questions principales	Questions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que l'expérience du processus de requalification patrimoniale vous a appris quelque chose ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser certains éléments.

Il est à noter que les questions ont été adaptées en fonction du répondant et du niveau d'implication de l'acteur rencontré dans le projet de requalification à l'étude.

Figure A.3 Grille d'entretien, p. 3

(Source : Auteur)

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Intitulé du projet de recherche : Le rôle des dimensions urbaine, architecturale et sociale dans le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal.

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Samuel Mathieu
Programme d'enseignement : Doctorat en études urbaines
Institutions d'enseignement : École des sciences de la gestion
 Université du Québec à Montréal
 Et
 Centre Urbanisation Culture et Société
 Institut national de la recherche scientifique

Adresse courriel : samuel.mathieu@ucs.inrs.ca
Téléphone : 514-927-4437

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet visant à comprendre le rôle, les responsabilités et les perceptions d'un acteur de la requalification des églises catholiques à Montréal. Il vise également à comprendre comment ces acteurs comprennent le processus entourant un projet de requalification patrimoniale d'une église catholique romaine, ainsi que l'apport de la participation citoyenne, si tel est le cas, dans ce projet. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un projet de recherche doctoral sous la direction de François Racine, professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal et la codirection de Claire Poitras, professeure au Centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique. Ils peuvent être joint au :

François Racine
 514-987-3000 poste 3340 ou par courriel à l'adresse suivante : racine.francois.2@uqam.ca

Claire Poitras
 514-499-4001 ou par courriel à l'adresse suivante : claire.poitras@ucs.inrs.ca

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience en tant que participant à un projet de requalification ou en tant qu'acteur du patrimoine religieux à Montréal, ainsi que le sens que vous donnez à votre engagement envers le ou les projets sur lesquels vous vous êtes impliqué(s). Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ de 60 à 90 minutes de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec le responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension du processus de requalification des églises à Montréal. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience de recherche que vous avez peut-être mal vécue. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, le responsable du projet et ses directeurs de recherche, Samuel Mathieu, Claire Poitras et François Racine auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par le responsable du projet

Figure B.1 Formulaire de consentement, p. 1
 (Source : Auteur)

pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 514-927-4437 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du Comité d'éthique de la recherche, madame Cathy Vaillancourt, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro 418-650-7436 en vous adressant à madame Sophie Lun Sin.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES :

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du responsable du projet : _____ Date : _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées : Samuel Mathieu, 514-927-4437

Figure B.2 Formulaire de consentement, p. 2
(Source : Auteur)

APPENDICE C

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

 <p>ESG UQAM Ecole des sciences de la gestion Université du Québec à Montréal</p>	No du certificat : 16-07-14-04 (PR2)
CERTIFICAT D'ÉTHIQUE	
<p>Le comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG a examiné le protocole de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (juin 2012).</p>	
Protocole de recherche	
<p>Nom de l'étudiant(e) : SAMUEL MATHIEU Programme d'études : DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES Directrice/Directeur de recherche : FRANÇOIS RACINE Co-direction (s'il y a lieu) : MARTIN DROUIN Titre du protocole de recherche : LE RÔLE DES DIMENSIONS URBAINE, ARCHITECTURALE ET SOCIALE DANS LE PROCESSUS DE REQUALIFICATION PATRIMONIALE DES ÉGLISES CATHOLIQUES EXCÉDENTAIRES DE MONTRÉAL</p>	
Modalités d'application	
<p>Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être transmises au comité¹.</p>	
<p>Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité.</p>	
<p>Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.</p>	
<p>Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au 16 juillet 2018. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis pour le : 16 juillet 2018</p>	
	16 juillet 2017
<p>Raoul Graf Président CERPE ESG UQAM Professeur</p>	Date d'émission
<p>¹ Modifications apportées aux objectifs du projet et à ses étapes de réalisation, au choix des groupes de participants et à la façon de les recruter et aux formulaires de consentement. Les modifications incluent les risques de préjudices non-prévus pour les participants, les précautions mises en place pour les minimiser, les changements au niveau de la protection accordée aux participants en termes d'anonymat et de confidentialité ainsi que les changements au niveau de l'équipe (ajout ou retrait de membres).</p>	

Figure C.1 Certificat d'éthique

(Source : UQAM, 2017)

APPENDICE D

LETTRE D'INVITATION

Lettre d'invitation

Montréal, *date*

Objet : Lettre d'invitation à participer à un projet de recherche de thèse de doctorat

À l'attention des participants du projet de requalification du site de l'église
_____ à Montréal.

But de l'étude : Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche de thèse en études urbaines au centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique à Montréal. Ce projet de recherche consiste en une étude explicative qui vise à comprendre le phénomène de transformation du patrimoine religieux afin d'analyser le processus de participation citoyenne dans la réappropriation du patrimoine bâti religieux comme un héritage collectif.

Sujet de l'étude : Le processus de requalification patrimoniale

Titre du projet de thèse : Le rôle des dimensions urbaine, architecturale et sociale dans le processus de requalification patrimoniale des églises catholiques excédentaires de Montréal

Méthode : Il s'agit d'études de cas où le chercheur procèdera à des entretiens auprès de participants de projets de requalification patrimoniale du patrimoine à caractère religieux sur le territoire de la Ville de Montréal ; projets axés sur la participation citoyenne. Ces entretiens sont adressés à des personnes de 18 ans et plus qui pourraient faire part de leur(s) expérience(s) et de leur(s) vision(s) du projet au cours d'entrevues (durée moyenne prévue : 60 à 90 minutes). L'anonymat et la confidentialité sont garantis.

Ce projet ne comporte aucun risque connu et les personnes qui accepteront d'y participer choisiront de discuter seulement de sujets avec lesquels elles se sentent à l'aise. La participation à cette recherche doctorale est entièrement volontaire et en tout temps il sera possible de vous retirer et/ou de refuser de répondre à certaines questions, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision.

Si vous désirez participer, contactez-moi par courriel à l'adresse suivante :
samuel.mathieu@ucs.inrs.ca

Très cordialement,

Samuel Mathieu, M. Sc. A.
Doctorant en études urbaines
Centre Urbanisation Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique

Figure D.1 Lettre d'invitation

(Source : Auteur)

APPENDICE E

PROCÉDURE DE PIIA



FICHE D'URBANISME

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

La procédure de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) vise à assurer, préalablement à l'émission des permis, l'évaluation de la qualité architecturale et paysagère des projets par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement. L'analyse du projet porte sur l'implantation, l'aménagement, l'architecture et le design des constructions ainsi que sur l'aménagement des terrains. Cette procédure est complémentaire à l'analyse de conformité du projet aux règlements normatifs applicables. Elle permet aussi d'imposer des conditions d'approbation du PIIA (délai de réalisation du projet, garanties financières, etc.).

PROJETS ASSUJETTIS

Les projets suivants sont assujettis à la procédure de PIIA :

- la construction d'un nouveau bâtiment ou le changement de volume d'un bâtiment existant, incluant l'aménagement de la cour ;
- le remplacement d'une composante architecturale sur un rez-de-chaussée commercial ;
- la transformation de l'apparence d'un bâtiment à la suite d'un changement d'usage ou dont la typologie architecturale d'origine est inconnue ;
- le remplacement d'une fenêtre ou d'une porte dont la dimension a été modifiée, ainsi que l'ajout, l'agrandissement ou l'obturation d'une ouverture ;
- l'ajout ou le remplacement d'une cage d'escalier, d'une cage d'ascenseur, d'une rampe d'accès ou d'une plateforme élévatrice ;
- l'aménagement ou la modification d'une aire de livraison ;
- l'aménagement ou la modification d'une voie d'accès et d'une ouverture menant à une aire de stationnement intérieure ;
- l'installation ou le remplacement d'un équipement mécanique ou d'un écran acoustique visible d'une voie publique ;
- l'installation d'un équipement mécanique visible à partir de points d'observation identifiés, sur un bâtiment situé dans le site patrimonial déclaré du Mont-Royal ;

- l'installation, la modification ou le remplacement d'une enseigne annonçant le nom d'un immeuble ;
- un projet commercial de moyenne ou de grande surface.

Dans le cas d'un immeuble d'intérêt patrimonial, sont aussi assujettis à la procédure de PIIA :

- la restauration, le remplacement ou la transformation d'une composante architecturale ;
- les travaux d'aménagement paysagers, incluant notamment les clôtures, murets, piscines creusées et terrasses ;
- l'installation d'une antenne ;
- l'installation, la modification ou le retrait d'une enseigne.

La procédure de PIIA s'applique également à toute opération cadastrale visant un immeuble d'intérêt patrimonial ou comportant une nouvelle voie de circulation.

OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Une demande d'approbation d'un PIIA est évaluée selon les objectifs et les critères présentés dans les huit fascicules d'intervention correspondant aux sujets suivants ([annexe B du Règlement 2005-18](#)) :

- nouveaux bâtiments ;
- changement du volume d'un bâtiment existant ;
- secteurs en transformation aux abords des voies ferrées ;

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Figure E.1 Procédure de PIIA

(Source : Ville de Montréal, 2016b)

APPENDICE F

PROCÉDURE DE PPCMOI



FICHE D'URBANISME

PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

La procédure de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) vise à permettre la réalisation d'un projet qui déroge à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement, sans qu'il soit nécessaire de modifier les normes établies pour son secteur ou pour l'ensemble du territoire. Le projet doit cependant respecter les objectifs et les dispositions du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (Schéma), de même que toute condition pouvant être imposée par le conseil d'arrondissement. La procédure de PPCMOI est donc une mesure d'exception qui permet d'encadrer le développement urbain au cas par cas, particulièrement utile pour les projets d'envergure ou complexes.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Le dépôt d'une demande d'autorisation d'un PPCMOI doit être précédé d'une rencontre avec un préposé à l'émission des permis de l'arrondissement afin d'identifier les dérogations à la réglementation requises pour la réalisation du projet et de s'assurer que la demande est complète.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Afin de bien amorcer le traitement d'une demande d'autorisation d'un PPCMOI, il est recommandé que tout projet fasse préalablement l'objet d'une étude préliminaire par un professionnel de l'arrondissement, permettant notamment de vérifier la conformité de la demande aux grandes orientations, plans et stratégies de la ville et de l'arrondissement.

Cette demande doit être initiée au moyen du formulaire de demande d'étude préliminaire fourni par l'arrondissement, incluant les documents à y joindre, et en acquittant le tarif en vigueur (voir le tableau des tarifs des procédures d'urbanisme).

DÉPÔT DE LA DEMANDE

Toute demande d'autorisation d'un PPCMOI doit être déposée par écrit auprès du chef de la division de l'urbanisme, du patrimoine et des services aux entreprises de l'arrondissement.

Cette demande doit en outre comprendre le formulaire de demande d'autorisation fourni par l'arrondissement, dûment rempli, la totalité des documents à joindre ainsi que le paiement du tarif en vigueur.

TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Les délais d'analyse et de traitement liés à la demande d'autorisation d'un PPCMOI peuvent varier de **quatre à dix mois** à partir du dépôt de celle-ci, excluant l'étude préliminaire et la délivrance du certificat de conformité au Schéma, si requis. Pour en savoir plus sur les différentes étapes, consultez la procédure d'approbation à la fin de la présente fiche.

Le Plateau-Mont-Royal


Figure F.1 Procédure de PPCMOI

(Source : Ville de Montréal, 2016)

APPENDICE G

PATRIMOINE URBAIN²⁸² DU SUD-OUEST

²⁸² Cette carte est extraite du cahier de l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement du Sud-Ouest (Ville de Montréal, 2005b, p. 57).

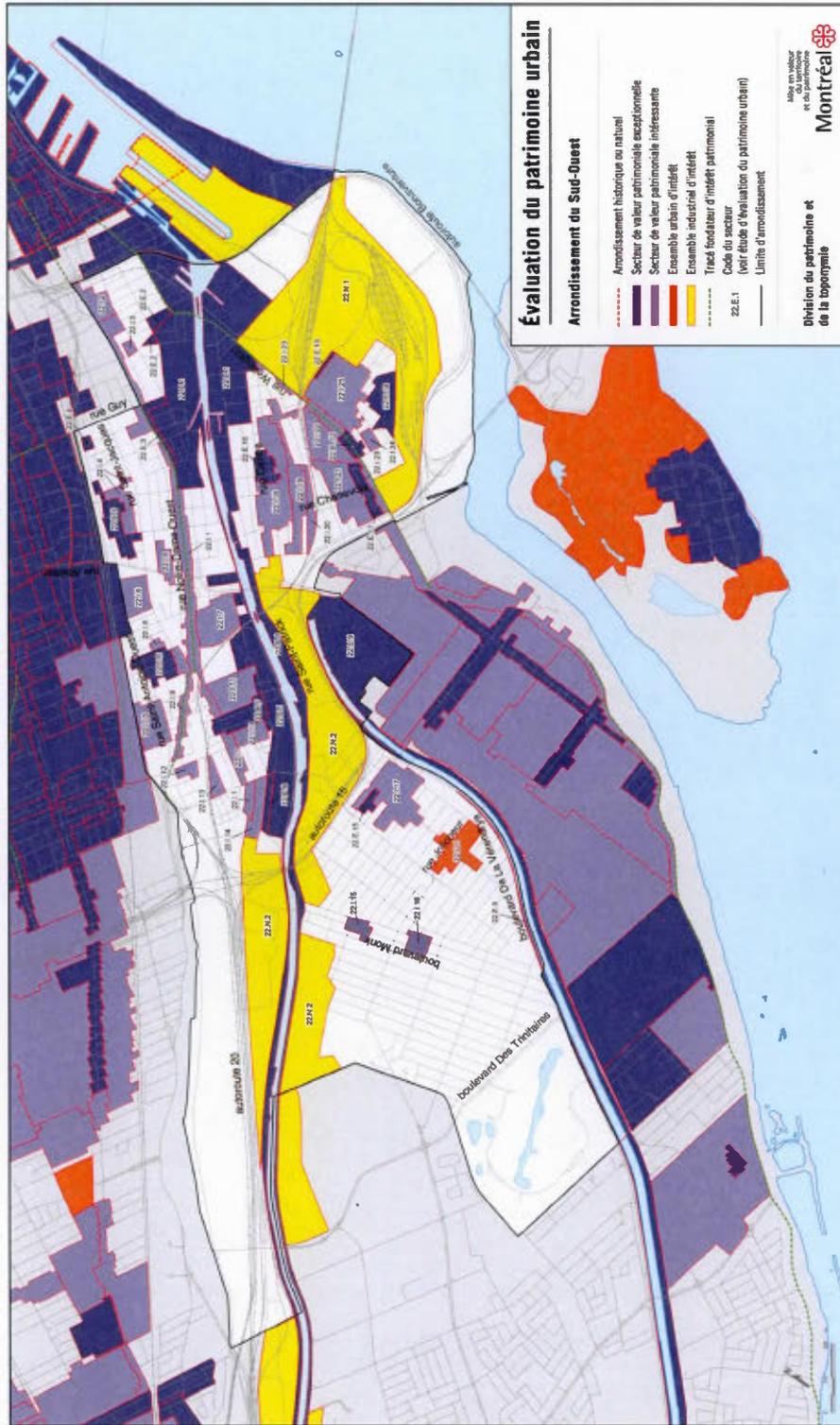


Figure I.1 Patrimoine urbain du Sud-Ouest

(Source : Ville de Montréal, 2005b, p. 57)

APPENDICE H

PATRIMOINE URBAIN²⁸³ DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

²⁸³ Cette carte est extraite du cahier de l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (Ville de Montréal, 2005c, p. 43).



Figure H.1 Patrimoine urbain de Rosemont—La Petite-patrie

(Source : Ville de Montréal, 2005c, p. 43)

APPENDICE I

PATRIMOINE URBAIN²⁸⁴ DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

²⁸⁴ Cette carte est extraite du cahier de l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (Ville de Montréal, 2005d, p. 37).

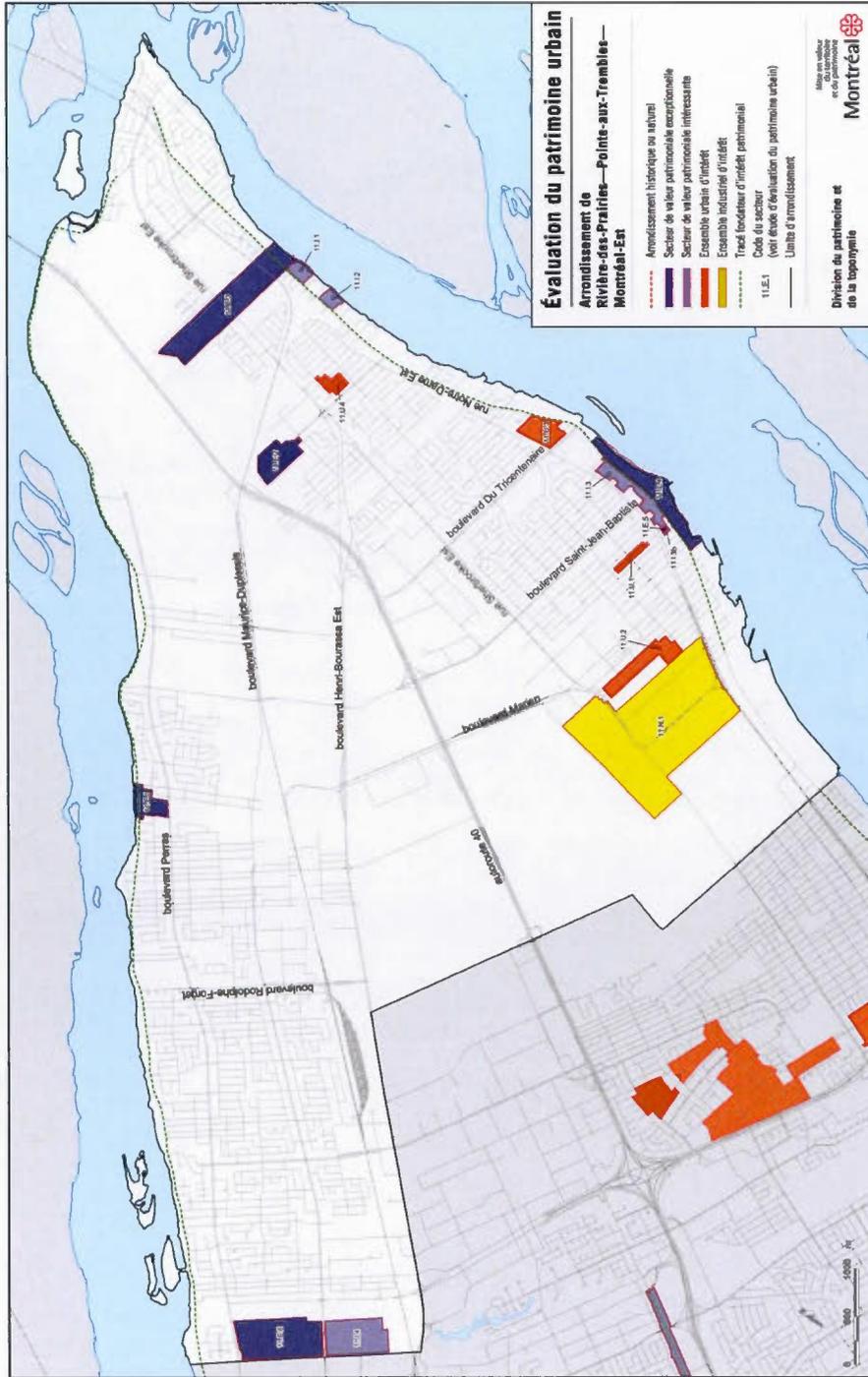


Figure I.1 Patrimoine urbain de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

(Source : Ville de Montréal, 2005d, p. 37)

APPENDICE J

RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE²⁸⁵ DES SECTEURS ÉTUDIÉS

J.1 Secteur de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours



Figure J.1 Bâtiments résidentiels du Boul. Monk

(Source : Auteur)

²⁸⁵ Il est à noter que toutes les photographies ont été prises par l'auteur du printemps 2015 et à l'automne 2015.



Figure J.2 Bâtiments résidentiels du Boul. Monk
(Source : Auteur)



Figure J.3 Bâtiments résidentiels du Boul. Monk
(Source : Auteur)



Figure J.4 Lieu de culte intégré au sein d'un local commercial
(Source : Auteur)



Figure J.5 Perspective du Boul. Monk vers le canal de Lachine
(Source : Auteur)



Figure J.6 Bâtiments mixtes du Boul. Monk

(Source : Auteur)



Figure J.7 Rue résidentielle à proximité du site à l'étude

(Source : Auteur)



Figure J.8 Bâtiments résidentiels

(Source : Auteur)



Figure J.9 Bâtiment commercial situé à proximité du site à l'étude

(Source : Auteur)



Figure J.10 Ancienne école – appartements pour personnes âgées
(Source : Auteur)



Figure J.11 Vue de l'entrée du Théâtre Paradoxe
(Source : Auteur)



Figure J.12 Perspective de la rue de Biencourt
(Source : Auteur)



Figure J.13 Perspective du Boul. Monk
(Source : Auteur)

J.2 Secteur de l'église Saint-Marc



Figure J.14 Parc Molson situé non loin du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.15 Vue de l'église Saint-Marc

(Source : Auteur)



Figure J.16 Commerce de la Beaubien Est

(Source : Auteur)



Figure J.17 Bâtiments résidentiels situés devant l'église
(Source : Auteur)



Figure J.18 Bâtiments résidentiels situés devant l'église
(Source : Auteur)



Figure J.19 Rue résidentielle située sur le côté de l'église
(Source : Auteur)

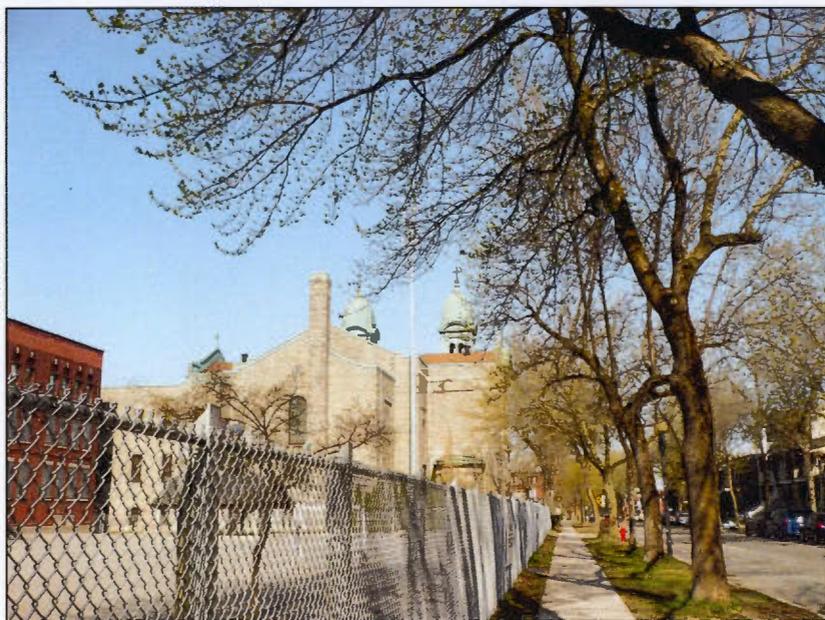


Figure J.20 Vue de l'arrière de l'église et de l'école
(Source : Auteur)

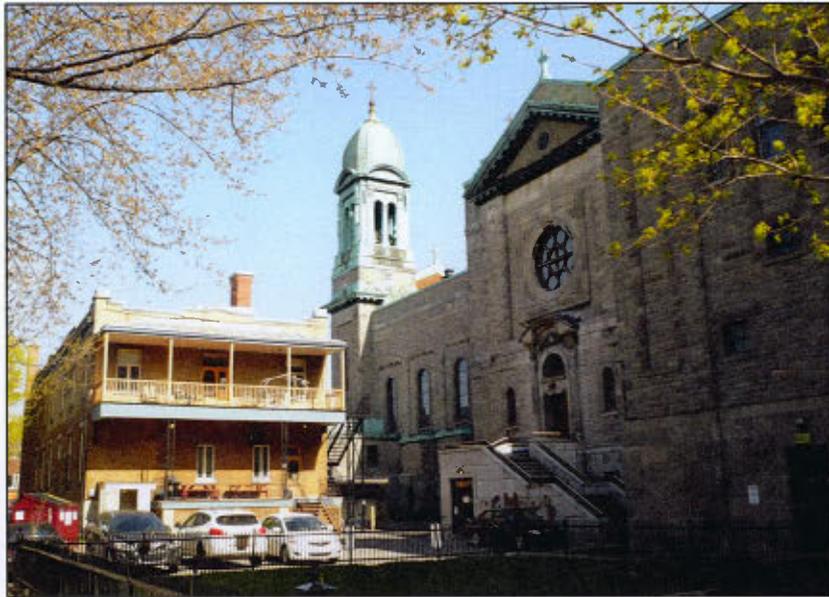


Figure J.21 Vue de l'arrière du presbytère et du côté de l'église
(Source : Auteur)



Figure J.22 Duplex situés à proximité du parc Molson
(Source : Auteur)



Figure J.23 Plex situés à proximité du parc Molson
(Source : Auteur)

J.3 Secteur de l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin



Figure J.24 Vue du côté nord de l'ancienne emprise ferroviaire vers l'ancienne église

(Source : Auteur)



Figure J.25 Stationnement situé à l'arrière des nouvelles Habitations
(Source : Auteur)



Figure J.26 Vue des Habitations Sainte-Germaine-Cousin
(Source : Auteur)



Figure J.27 Immeuble résidentiel situé à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.28 Immeuble résidentiel situé à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.29 Bâtiments résidentiels situés à côté de l'ancienne église
(Source : Auteur)



Figure J.30 Bâtiments résidentiels situés à côté de l'ancienne église
(Source : Auteur)



Figure J.31 Maison unifamiliale situé du côté nord du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.32 Ensemble résidentiel situé du côté nord du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.33 Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.34 Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.35 Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.36 Maison unifamiliale située à proximité du site à l'étude
(Source : Auteur)



Figure J.37 Vue d'une ruelle vers l'ancienne église
(Source : Auteur)

APPENDICE K

CARTE
DES CHEMINS DE FER DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

APPENDICE L

AVIS CONJOINT DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ET DU
COMITÉ AD HOC D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Montréal 

AVIS CONJOINT DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ET DU COMITÉ AD HOC D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Les deux organismes sont des instances consultatives de la Ville de Montréal.

Église Sainte-Germaine-Cousin - redéveloppement de la propriété
AC11-RDPPAT-01 (A11-RDPPAT-01)

Localisation : 14 205, rue Notre-Dame Est
Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

Reconnaissance patrimoniale : Municipale : bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle, catégorie lieu de culte

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et le Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme (CAU) émettent un avis à la demande de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT).

Le CAU est consulté sur toutes les modifications au Plan d'urbanisme nécessaires à la réalisation d'un projet, dans ce cas sur l'augmentation de la densité (de 1-3 à 2-6 étages) et le changement de catégorie de *bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle* (de lieu de culte à habitation). La consultation du CPM, qui porte aussi sur ces modifications au Plan d'urbanisme, est plutôt due à l'intérêt patrimonial de la propriété, laquelle a été considérée en 2009 comme éligible au statut de monument historique cité.

NATURE DES TRAVAUX

Le projet consiste à construire des logements sociaux et communautaires pour personnes âgées sur la propriété de l'église Sainte-Germaine-Cousin et de réhabiliter cette dernière.

CONTEXTE DE L'AVIS CONJOINT CPM - CAU

Le CPM et le CAU ont rencontré ensemble les représentants de l'arrondissement RDP-PAT, le 20 mai 2011, accompagnés des requérants et de leurs architectes. La présentation commune avait pour but de contribuer à la réflexion en cours sur les rôles des deux instances et sur le possible regroupement des expertises, tout particulièrement lorsque les projets doivent leur être soumis à toutes les deux. Compte tenu de leurs mandats respectifs, le CAU et le CPM examinent un projet dans des perspectives différentes : le CAU analyse la pertinence des interventions proposées eu égard à l'implantation, la volumétrie et l'architecture des immeubles, à l'aménagement du site et à l'intégration de l'ensemble dans son milieu d'insertion alors que le CPM étudie l'impact de ces dimensions sur la valeur patrimoniale du lieu. Par ailleurs, dans le cas présent, l'église étant considérée comme une œuvre remarquable de l'architecture moderne québécoise, la valeur patrimoniale a été au cœur de la discussion collective sur le projet. Aussi, les deux instances ont-elles convenu de faire un avis commun.

Figure L.1 Avis conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal et du comité Ad hoc d'architecture et d'urbanisme

(Source : Conseil du patrimoine de Montréal et comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme, 2011, p. 1).

APPENDICE M

SCHÉMA²⁸⁶ DES VALEURS PATRIMONIALES

²⁸⁶ Ce schéma des cinq valeurs patrimoniales provient des travaux des chercheurs Luc Noppen et Luc K. Morisset, (1997; 2005, p. 296). Cette évaluation par le système des cinq valeurs est une méthodologie grandement utilisée à ce jour pour analyser un objet architectural et les valeurs qui lui sont attribuées. Rappelons que c'est selon ces cinq valeurs que nous avons procédé à l'analyse architecturale des trois églises catholiques excédentaires sélectionnées pour la recherche.

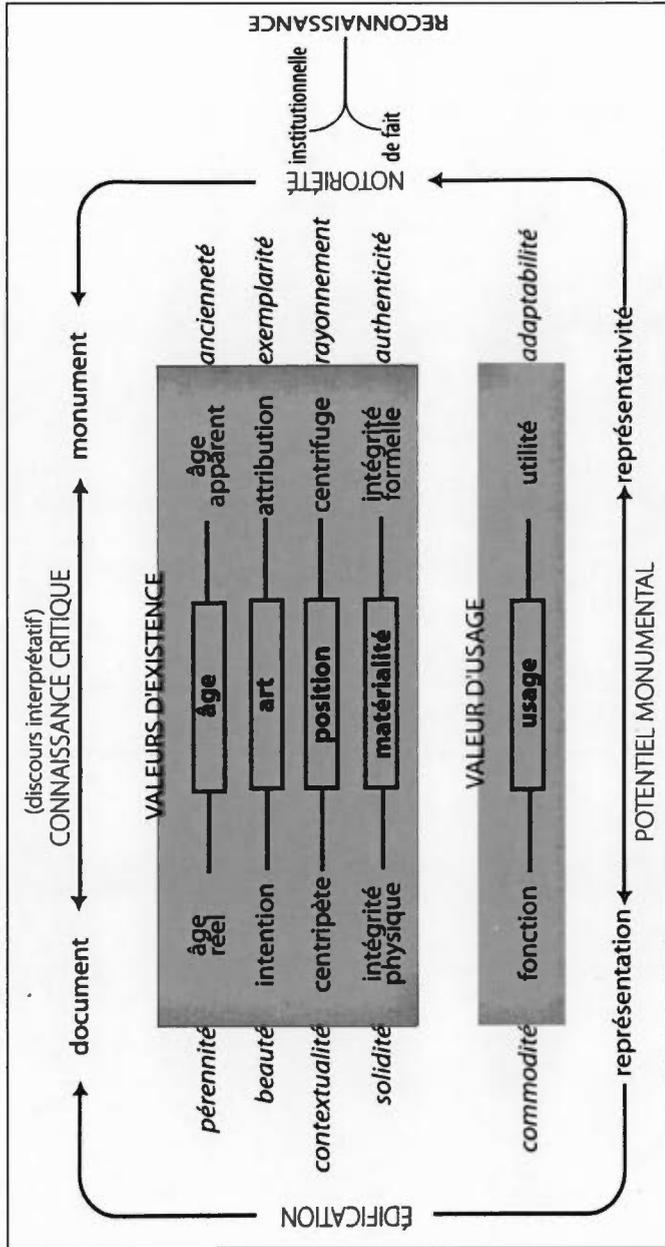


Figure M.1 Système des valeurs patrimoniales

(Source : Noppen et Morisset, 1997; 2005, p. 296).

BIBLIOGRAPHIE

- Allain, R. (2004). *Morphologie urbaine*. Paris : Armand Collin.
- Ambrosino, C. et Andres, L. (2008). Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, (134), 37-51.
- Amougou, E. (2004). *La question patrimoniale : de la "patrimonialisation" à l'examen des situations concrètes*. Paris : L'Harmattan.
- Andrieux, J.-Y. (1997). *Patrimoine et histoire*. Paris : Belin.
- Anonyme. *Atlas of the city island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*. (1879). Montréal : Archives nationales du Canada.
- Anonyme. *Automobilists' Map of the Island of Montreal and District*. (avril 1920). Montréal : Thos. V. Bell Limited. Archives nationales du Canada.
- Anonyme. Carte des cadastres (extrait de la paroisse Saint-Marc). (1907). Dans A.R. Pineseault. *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*. Montréal : Atlas Publishing Co. Ltd. BAnQ.
- Anonyme. *Les districts de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles*. (s. d.). n. c. (libre de droits).
- Anonyme. *Les districts de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie*. (s. d.). Montréal : n. c. (libre de droits).
- Anonyme. *Les districts de l'arrondissement du Sud-Ouest*. (s. d.). Montréal : n. c. (libre de droits).
- Anonyme. *Localisation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles*. (s. d.). Montréal : n. c. (libre de droits).
- Anonyme. *Localisation de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie*. (s. d.). Montréal : n. c. (libre de droits).
- Anonyme. *Localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest*. (s. d.). Montréal : n. c. (libre de droits).

- Anonyme. *Plan de la propriété*. (s. d.). Montréal : Archives de la Corporation Mainbourg et de Bâtir son quartier.
- Archidiocèse de Montréal. (2016). Notre fondation. Dans *Église catholique à Montréal*. Récupéré le 14 décembre 2016 de <http://www.diocesemontreal.org/leglise-a-montreal/notre-histoire/notre-fondation.html>
- Archidiocèse de Montréal. (2017a). L'Église à Montréal. Dans *Église catholique à Montréal*. Récupéré le 17 janvier 2017 de <http://www.diocesemontreal.org/leglise-a-montreal.html>
- Archidiocèse de Montréal. (2017b). Fonds D'entraide De L'archevêque Pour Les Paroisses De L'archidiocèse De Montréal. Dans *CHIMP*. Récupéré le 17 février 2017 de <https://chimp.net/charities/fonds-d-entraide-de-l-archeveque-pour-les-paroisses-de-l-archidiocese-de-montreal>
- Archives de Montréal. (2018). Fonds P001 – Fonds Municipalité du village de la Côte-Visitation. – 1870-1895. Dans *Ville de Montréal, section des archives*. Récupéré le 14 septembre 2018 de <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/municipalite-du-village-de-la-cote-visitation>
- Arnstein, S.R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(4), 216-224.
- Association des webmestres en histoire de l'art. (2017a). Giovannoni, Gustavo. Dans *Dictionary of Art Historians*. Récupéré de <https://dictionaryofarthistorians.org/giovannonig.htm>
- Association des webmestres en histoire de l'art. (2017b). *Dictionary of Art Historians* :Art History Webmasters Association / Association des webmestres en histoire de l'art Récupéré de <https://dictionaryofarthistorians.org/ruskinj.htm>
- Association des webmestres en histoire de l'art. (2017c). Ruskin, John. Dans *Dictionary of Art Historians*. Récupéré de <https://dictionaryofarthistorians.org/riegla.htm>
- Association des webmestres en histoire de l'art. (2017d). Viollet-le-Duc, Eugène. Dans *Dictionary of Art Historians*. Récupéré de <https://dictionaryofarthistorians.org/violletleduce.htm>

- Attali, J. (2008). Espaces délaissés, extensions urbaines, architecture. Dans Les Amis du Jeu de Paume (dir.), *Colloque 3 Urbanismes entropiques* (p. 5-9). Paris : Éditions Jeu de Paume.
- Audrerie, D. (1997). *La notion et la protection du patrimoine*. Paris : Presses universitaires de France.
- Authier, J.-Y. (2002). Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens. *Espaces et Sociétés* 1(108), 89-110.
- Authier, J.-Y., Bacqué, M.-H. et Guérin-Pace, F. (2007). Introduction. Dans *Le quartier* (p. 7-11). Paris : La Découverte.
- Babelon, J.-P. et Chastel, A. (2004). *La notion de patrimoine*. (1980, 1^{ère} éd.). Paris : Liana Levi.
- Bacqué, M.-H., Rey, H. et Sintomer, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. Paris : La Découverte.
- Basilico, G et Pozzoli M. (2000). Aldo Rossi. *La pensée de midi*, 2(2), 28-31.
- Bâtir son quartier. (2013, 30 septembre). *Nouveau théâtre Paradoxe à Côte-St-Paul/Ville-Émard : l'église transformée*. [Communiqué]. Récupéré de <http://www.batirsonquartier.com/lancement-du-theatre-paradoxe-a-ville-emard/>
- Beudet, G. (2006). Redécouvrir l'urbanité des églises. Dans Morisset, L.K., Noppen, L. et Coomans, T. (dir.). *Quel avenir pour quelles églises? = What future for which churches?*. (p. 371-392). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Beudet, G. (2008). Patrimoine, débat public et renouvellement de l'urbanisme montréalais. Dans Gariépy, M., Trépanier, M.-O. et Gauthier, M. (dir.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable* (p. 247-263). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Béghain, P. (1998). *Le patrimoine : culture et lien social*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bergeron, C. (1987). *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

- Bernier, L. (2011). La conversion des églises à Montréal. État de la question. *Journal of the Society for the Study of the Architecture in Canada (JSSAC) / Journal de la Société pour l'étude de l'Architecture au Canada (JSÉAC)*, 36(1), 41-64.
- Bernier, L. (2012). Quelle patrimonialisation pour les églises du Québec ? La conversion des églises excédentaires à des fins résidentielles. Dans Bernier, L., Dormaels, M. et Fur, Y. L. (dir.), *La patrimonialisation de l'urbain* (p. 64-102). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bernier, L. (2015). *Les églises et les bâtiments à caractère religieux de Montréal : de la francisation à la patrimonialisation*. (Thèse de doctorat). Université européenne de Bretagne, Université de Bretagne occidentale.
- Berthold, É. et Verreault, M.-J. (2006). Vivre l'objet patrimonial. Les fêtes de la Nouvelle-France. *Recherches sociographiques*, 47(1), 95-114.
- Biau, V., Fenker, M. et Macaire, É. (2013). *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville : métiers et pratiques en question*. (1^{re} éd.). Paris : Éditions de la Villette.
- Billaudot, B. (2004). À propos de deux questions concernant le concept de patrimoine : de quels éléments se compose un patrimoine et quels en sont les titulaires possibles?, *Géographie, économie, société*. 3(6), 291-301.
- Biographical Dictionary of Architects in Canada. Hippolyte Bergeron. (2017). Dans *Biographical Dictionary of Architects in Canada. 1800-1950*. Récupéré le 17 septembre 2017 de <http://dictionaryofarchitectsincanada.org/node/1102>
- Blondiaux, L. et Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), 17-35.
- Boito, C. (2000). *Conserver ou restaurer les dilemmes du patrimoine*. (1893, 1^{ère} éd.). Besançon : Éditions de l'Imprimeur.
- Bongrand, P. et Laborier, P. (2005). L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique? *Revue française de science politique*, 55(1), 73-111.
- Boudon, R. (1988). L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit ? Dans C. Audard (dir.), *Individu et justice sociale: Autour de John Rawls* (p. 219-244). Paris : Le Seuil.

- Boudon, F., Chastel, A., Couzy, H. et Hamon, F. (1977). *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris. 2, Atlas*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).
- Boulianne, M. (1998). Jardins communautaires, formes de sociabilité et citoyenneté au Québec et au Mexique. *Économies et solidarités*, 29(2), 45.
- Bouvier-Daclon, N. et Sénécal, G. (2001). Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu; culture et mode de vie. *Loisir et Société*, 24(2), 507-531.
- Breux, S. et Poitras, C. (2011). Saisir la ville matérielle et idéelle. Dans G. Cloutier, J.-P. Collin et C. Poitras (dir.), *Dix ans d'études urbaines au Québec. Bilan et perspectives d'avenir* (p. 73-94). Québec : Presses de l'université Laval.
- Breux, S., Bherer, L. et Collin, J.-P. (2004). *Les mécanismes de la participation publique à la gestion municipale*. [Notes de recherche, remises à la Section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau]. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche sur l'Innovation municipale (GRIM).
- Brochu, J. (2011). *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques ? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Brodeur, R. et Caulier, B. (2001). La paroisse : lieu d'enseignement religieux au creuset d'une affirmation socioculturelle. Dans S. Courville et N. Séguin (dir.), *La paroisse* (p. 155-175). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bumbaru, D. (2005). Lieux de culte patrimoniaux en métropoles – le défi complexe de la quantité et de la diversité. Dans L. Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel* (p. 239-248). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Calvet, L. (2009). *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Caniggia, G. et Maffei, G.L. (2001). *Architectural composition and building typology: interpreting basic building*. Firenze : Alinea.
- Caron-Malenfant, J. et Conraud, T. (2009). *Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action*. Montréal : Éditions D.P.R.M.

- Carrel, M. (2013). *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Paris : ENS Éditions.
- Castex, J., Céleste, P. et Panerai, P. (1980). *Lecture d'une ville Versailles*. Paris : Éditions du Moniteur.
- Cataldi, G., Maffei, G.L. et Vaccaro, P. (2002). Saverio Muratori and Italian School of Planning Typology. *Journal of Urban Morphology*, 6(1), 3-14.
- Centre d'histoire de Montréal. (2018). Jean Drapeau. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 14 septembre 2018 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8757,132419582&_dad=portal1&_schema=PORTAL
- Cha, J. (2005). Le patrimoine religieux de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, à Montréal : un spectacle ecclésial à potentiel touristique ? *Téoros*, 24(2), 6-16.
- Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. (2016, 13 janvier) *Sainte-Brigide - le projet*. Récupéré le 20 octobre 2016 de <https://patrimoine.uqam.ca/projets/sainte-brigide/sainte-brigide.html>
- Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. (2017). *Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain*. Récupéré le 17 mai 2017 de <https://patrimoine.uqam.ca/>
- Charbonneau, F., Hamel, P. et Lessard, M. (1992). *La mise en valeur du patrimoine urbain en Europe, en Amérique du Nord et dans les pays en développement : un aperçu de la question*. Montréal : INRS-Urbanisation.
- Chastel, A. (1997). La notion de mémoire. Tome I. Dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire* (p. 1433-1469). Paris : Gallimard.
- Chevrier, J. (2010). La spécification de la problématique. Dans F. Fortin et J. Gagnon, (dir.), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (p. 53-88). Montréal : Chenelière Éducation.
- Chevrier, J. et Ruelland, J.G. (2015). *Les premiers ministres du Québec*. Montréal : Québec : Maison nouvelle fédération/New federation house.
- Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil.

- Choay, F. (2009). *Le patrimoine en question. Anthologie pour un combat*. Paris : Éditions du Seuil.
- Communauté urbaine de Montréal. Service de planification du territoire. (1981). *Les églises*. [livre]. Montréal : Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire.
- Conseil de l'Europe. (2005). *Une action en faveur d'une société en mouvement. La convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*. Faro (27 et 28 octobre 2005): Conseil de l'Europe. Récupéré de <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/0900001680083748>.
- Cournoyer, J. (2001). *La mémoire du Québec de 1534 à nos jours : répertoire de noms propres*. Montréal : Stanké.
- Couture, A. (2013). *Fabrication de la ville et participation publique : l'émergence d'une culture métropolitaine : le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux*. (Thèse de doctorat). Bordeaux 2.
- Conseil du patrimoine de Montréal et comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme. (2011). *Avis conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme. Église Sainte-Germaine-Cousin - redéveloppement de la propriété*. Montréal : Ville de Montréal.
- Conseil du patrimoine de Montréal. (2009). *Avis du Conseil du patrimoine de Montréal. Statut patrimonial municipal - Ensemble bâti de l'église Sainte-Germaine-Cousin. A09-RDPPAT-01*. Montréal : Ville de Montréal, CPM.
- Conseil du patrimoine de Montréal. (s. d.). *La politique du patrimoine de Montréal*. Récupéré le 10 octobre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6377,52475565&_dad=portal&_schema=PORTAL
- CPRQ. (2003a). *Inventaire des lieux de culte du Québec*. Récupéré le 25 novembre 2011 de <http://lieuxdeculte.qc.ca/>
- CPRQ. (2003b). *Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours* [2003-06-153, ILCQ]. Montréal : CPRQ.
- CPRQ. (2003c). *Église Saint-Marc*. [2003-06-051, ILCQ]. Montréal : CPRQ.

- CPRQ. (2003d). *Église Sainte-Germaine-Cousin*. [2003-06-256, ILCQ]. Montréal : CPRQ.
- CPRQ. (2012). Que deviennent nos églises en mutation ? *L'état du patrimoine religieux*, (1), 1-3.
- CPRQ. (2013). Les municipalités et l'avenir des églises : des implications nécessaires. *L'état du patrimoine religieux*, (3), 1-4.
- CPRQ. (2014a). Le Chic Resto Pop. *Des églises réinventées*, 1-4.
- CPRQ. (2014b). Le théâtre Paradoxe. *Des églises réinventées*, 1-4.
- CPRQ. (2017) *Restauration du patrimoine culturel à caractère religieux*. Récupéré le 15 mai 2017 de <http://patrimoine-religieux.qc.ca/fr/aide-financiere/restauration-du-patrimoine-culturel-a-caractere-religieux>
- CPRQ. (avril 2016). *Mémoire déposé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, 29 avril 2016, 12 p.* (Consultations publiques portant sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec). [Document non publié]. CPRQ. Québec.
- Creswell, J.W. (2007). *Qualitative inquiry & research design : choosing among five approaches*. (2^e éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1981). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. (1977, 1^{ère} éd.). Paris : Éditions du Seuil.
- Cunningham, J.V. (1972). Citizen Participation in Public Affairs. *Public Administration Review*, 32(spécial), 589-602.
- de Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire*. (Nouv. éd.). Paris : Gallimard.
- Desjardins, P. (2008). *L'entrée de la Pointe-aux-Trembles dans la modernité : Le mouvement réformiste 1900-1930*. Montréal : AHPAT.
- Desjardins, P. (2012). *Évaluation du patrimoine architectural religieux du territoire historique de la Pointe-aux-Trembles*. Montréal : AHPAT.
- Desloges, Y. et Gelly, A. (2002). *Le canal de Lachine : du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950*. Sillery : Septentrion ; Ottawa : Parcs Canada.

- Di Méo, G. (1994). Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle. *Espaces et sociétés*, (78), 16-34.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan.
- Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités = Spatial components, geographical forms and process of identities. *Annales de Géographie*, 113(638/639), 339-362.
- Dictionnaire de langue française : encyclopédie et noms propres*. (1989). Paris : Hachette.
- Divay, G. et Gaudreau, M. (1984). *Carte de l'évolution de l'urbanisation résidentielle de Montréal de 1932-1979*. Montréal : INRS-Urbanisation.
- Drouin, M. (2005). *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Drouin, M. (2012). L'appropriation d'un espace urbain : Le mont Royal. *Cap-aux-Diamants*, 110, 54-55.
- Drouin, M. et Richard-Bazire, A. (dir.) (2011). *La sélection patrimoniale*. Québec : Éditions MultiMondes.
- Dubuc, A. (2013, 4 mars). L'Église du Québec compte sur son patrimoine immobilier. *La Presse*, Récupéré le 4 mars 2013 de affaires.lapresse.ca/economie/quebec/2013/04/01-4627501-leglise-du-quebec-compte-sur-son-patrimoine-immobilier.php
- Dufaux, F. et Martin, T. (2009). Le devenir du patrimoine religieux. Pour la sauvegarde d'un domaine immobilier à vocation communautaire. *Journal de la société pour l'étude de l'Architecture au/in Canada*, 34(2), 75-86.
- Epstein, R. (2013). *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*. Paris : Sciences Po Les Presses.
- Ès. Trad. Centre de Valorisation du patrimoine vivant. (avril 2016). *Mémoire du centre de Valorisation du patrimoine vivant pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec*, 28 avril 2016, 20 p. (Consultations publiques portant sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec). [Document non publié]. Ès. Trad. Centre de Valorisation du patrimoine vivant. Québec.

- Ferretti, L. (1999). *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal : Boréal.
- Findeli, A. et Coste, A. (2007). De la recherche-crédation à la recherche projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale. *Lieux communs*, (10), 139-161.
- Fortin, F. et Gagnon, J. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. (2^e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
- Foucault, M. (2008). *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. (1966, 1^{ère} éd.). Paris : Gallimard.
- Fougères, D. (2012). *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fougère, D. (2012). Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890. Dans Fougère, D. (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région* (p. 355-387). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fougère, D. (2012). La ville moderne, 1840-1890. Dans Fougère, D. (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région* (p. 389-431). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fourcade, M.-B. (dir.). (2007). *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Frémont, A. (1974). Recherches sur l'espace vécu. *Espace géographique*, 3(3), 231-238.
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gascon, D.-A. et Parant, L. (1931). *Plans et élévations*. Archives de la paroisse Saint-Marc, Montréal.
- Gasnier, A. (mars 2004). Requalification, ré-appropriation et urbanité. *Espace et Société (ESO)*, (21), 35-39.
- Gaudin, J.P. (2001). L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales*, 39(121), 7-14.

- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. (5e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, R. (2005). *Le devenir de l'art d'église des paroisses catholiques du Québec. Architecture, arts, pratiques, patrimoine (1965-2002)*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gelly, A., Brunelle-Lavoie, L. et Kirjan, C. (1995). *La passion du patrimoine : la Commission des biens culturels du Québec 1922-1994*. Québec : Septentrion.
- Georgescu-Paquin, A. (2014). *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Germain, A. et al. (2003). *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. Montréal : Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société.
- Gigot, M. (février 2012). Le patrimoine saisi par les instruments d'action publique. *Construction politique et sociale des territoires, 1*, 35-45. Récupéré de http://citeres.univ-tours.fr/p_cost/textes_en_ligne/cahier_cost/n1/mgigot.pdf
- Giovannoni, G. (1998). *L'urbanisme face aux villes anciennes*. (1930, 1^{ère} éd.). (Petita, A., Tandille, C. et Mandosio, J.-M., Trad.). Paris : Éditions du Seuil.
- Goad, C.E. (1907). *Carte de l'île de Montréal (extrait du secteur de la future paroisse Sainte-Germaine-Cousin)*. Montréal : Montreal and Vinicity. BAnQ.
- Gouvernement du Canada. Ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources. (1950). *Vue aérienne de la Ville de Montréal (extrait du secteur Saint-Paul-Émard)*. Ottawa : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Cartothèque de l'UQAM.
- Gouvernement du Canada. Ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources. (1969). *Vue aérienne de la Ville de Montréal (extrait du secteur Rosemont)*. Ottawa : Ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources. Cartothèque de l'UQAM.
- Gouvernement du Québec. Ministère des Terres et Forêts du Québec. (1970). *Vue aérienne de Montréal (secteur Montmartre)*. Québec : Ministère des Terres et Forêts du Québec. Cartothèque de l'UQAM.

- Gouvernement du Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. (1984). *Vue aérienne de Montréal (secteur Montmartre)*. Québec : Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Cartothèque de l'UQAM.
- Gouvernement du Québec. Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec. (2000a, Novembre). *Notre patrimoine : un présent du passé (Rapport Arpin)*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2012a, 10 octobre). *Consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec*. Récupéré le 21 janvier 2016 de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CC/mandats/Mandat-3163/memoires-deposes.html>
- Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (m. à j. 2012b) *Politiques et ententes*. Récupéré le 20 octobre 2016 de <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=70>
- Gouvernement du Québec. (m. à j. 2012c, novembre). Gérald Tremblay. Dans *Assemblée nationale du Québec*. Récupéré le 17 septembre 2017 de <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/tremblay-gerald-5599/biographie.html>
- Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications (octobre 2012d). *La Loi sur le patrimoine culturel. Guide pratique destiné aux municipalités*. Ministère de la Culture et des Communications. Récupéré de <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/guide-municipalite-vf-19-10-2012.pdf>
- Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications du Québec. (m. à j. 2013a) *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Récupéré le 10 septembre 2016 de http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93514&type=bien#.VdY1n1N_Oko
- Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. (2015, 19 novembre) *Histoire de la protection du patrimoine au Québec*. Récupéré le 20 octobre 2016 de <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5122>
- Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. (2016a, 01 septembre). *Un nouveau chapitre culturel pour le Québec*. Récupéré le 16 octobre 2016 de <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5801>

- Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (2009). *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Flammarion.
- Gravari-Barbas, M. et Guichard-Anguis, S. (dir.). (2003). *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Gravari-Barbas, M. (2010). Culture et requalification de friches : le front pionnier de la conquête des marges urbaines. *Méditerranée* (114), 85-94.
- Greffe, X. (2003). *La valorisation économique du patrimoine*. Paris : Documentation française.
- Groupe Paradoxe. (2014). Le Théâtre Paradoxe - Une nouvelle salle multifonctionnelle ! Dans *Groupe Paradoxe*. Récupéré le 26 avril 2014 de <http://www.paradoxe.ca/theatre>
- Habermas, J. (Automne 1992). L'espace public", 30 ans après. *Quaderni, Les espaces publics*, (18), 161-191.
- Hanna, D.B. (2002). La ville aux cent clochers Dans C. Godin (dir.), *Montréal, la ville au cent clochers* (p. 6-7). Montréal : Fides.
- Hartog, F. (1998). Patrimoine et histoire. Dans J.-Y. Andrieux (dir.), *Patrimoine et société* (p. 1-15). Rennes : Presses de l'Université de Rennes.
- Harvey, F. (2010). Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusion. *Les Cahiers des Dix*(64), 1-46.
- Héritage Montréal. InpirAction. (2016). Dans *Création d'alliances*. Récupéré le 20 octobre 2016 de <http://www.heritagemontreal.org/site/avenue-mcgill-college/>
- Humain-Lamoure, A.-L. (2007). Le quartier comme objet en géographie. Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué et F. Guérin-Pace (dir.), *Le quartier* (p. 41-51). Paris : La Découverte.
- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016a, 3 décembre). Contexte. Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 10 janvier 2017 de <http://imaginonsstmarc.org/contexte/>
- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016b, 3 décembre) *Processus*. Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 10 janvier 2017 de <http://imaginonsstmarc.org/processus/>

- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016c, 3 décembre). La proposition Saint-Marc dans les médias. Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 16 octobre 2016 de <http://imaginonsstmarc.org/la-proposition-saint-marc-dans-les-medias/>
- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016d, 3 décembre). Programmation 2012-2013. Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 16 janvier 2017 de <http://imaginonsstmarc.org/programmation/#comment-297>
- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016e, 3 décembre). Une démarche qui inspire ! Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 16 janvier 2017 de <http://imaginonsstmarc.org/une-demarche-qui-inspire/>
- Imaginons Saint-Marc. (m. à j. 2016f, 3 décembre). Dévoilement de la proposition du futur espace citoyen – présentations. Dans *Imaginons Saint-Marc*. Récupéré le 16 janvier 2017 de <http://imaginonsstmarc.org/devoilement-de-la-proposition-du-futur-espace-citoyen-presentations/>
- Institut de recherche sur l'histoire des chemins de fer au Québec. (2007). *Chemins de fer de la région de Montréal*. Terrebonne (Lachenaie) : Institut de recherche sur l'histoire des chemins de fer au Québec.
- Jobin, A. (1834). *Carte de l'île de Montréal. Enregistrée conformément à l'acte de la Législature Provinciale*. n. c. : Bureau du Greffier de la Cour du Banc du Roi, du district de Montréal. Archives nationales du Canada.
- Johnston, C. (1992). *What is Social Value?* Canberra: Australian Government Publishing Service.
- Kerzner, H. (2006). *Project management : a systems approach to planning, scheduling, and controlling*. (9^e éd.). Hoboken, N.J. : John Wiley.
- Kostof, S. (1991). *The city shaped urban patterns and meanings through history*. (1st North American ed.). Boston, Toronto : Bulfinch Press.
- Lachance, J. M. O. arpenteur-géomètre. (1951). *Carte de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin*. Montréal : Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal.
- Lachance, J. M. O. arpenteur-géomètre. (1952a). *Carte de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*. Montréal : Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal.

- Lachance, J. M. O. arpenteur-géomètre. (1952b). *Carte de la paroisse Saint-Marc*. Montréal : Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal.
- Landry, A. (vers 1960). *Église Saint-Marc*. Montréal : Fonds Armour Landry. BAnQ.
- Landry, G. (2015). *Rosemont raconté par*. Montréal : Lettres en main (en collaboration avec la Société d'histoire de Rosemont-Petite-Patrie).
- Laperrière, G. (2007). L'Église du Québec et les années 1960 : l'ère de tous les changements. *Cap-aux-Diamants*, (89), 10–13.
- Lascoumes, P. et Le Bourhis, J.-P. (1998). Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures. *Politix*, (42), 37-66.
- Lashuk, C. (2012). *Propositions Imaginons Saint-Marc*. Archives de la résidence de co-design, Montréal.
- Ledrut, R. (1984). *La forme et le sens dans la société*. Paris : Méridiens.
- Lemieux, P.M. (1939). *Élévation de la façade*. Montréal : Archives de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (paroisse Saint-Jean-de-Matha).
- Leniaud, J.-M. (1992). *L'utopie française essai sur le patrimoine*. Paris : Mengès.
- Leniaud, J.-M. (2002). *Les archipels du passé : Le patrimoine et son histoire*. Paris : Fayard.
- Létourneau, J. (1996). L'historiographie comme miroir, écho et récit de nous autres. Dans B. Jewsiewicki et J. Létourneau, (dir.), *L'histoire en partage : usages et mises en discours du passé* (p. 25-44). Paris : L'Harmattan.
- Levy, A. (1992). *La qualité de la forme urbaine. Problématique et enjeux*. Paris : Secrétariat permanent du Plan urbain.
- Levy, A. (1995). *Contribution au projet urbain : composition et instruments d'urbanisme*. Paris : Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, Institut Français d'Urbanisme - Université PARIS VIII.
- Levy, A. (2005). Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine *Espaces et sociétés*, (122), 25-48.
- Lévy, J. et Lussault, M. (dir.). (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

- Linteau, P.-A. (1992). *Brève histoire de Montréal*. Montréal : Boréal.
- Lortie, A. (dir.). (2004). *Les années 60, Montréal voit grand*. Montréal, Vancouver et Toronto : Centre canadien d'architecture / Douglas & McIntyre.
- Lothian, W.F. (1987). *Petite histoire des parcs nationaux du Canada*. Ottawa : Environnement Canada, Parcs Canada.
- Loyer, F. (2000). Patrimoine urbain. Dans Paquot, T., Lussault, M. et Body-Gendrot, S. (dir.), *La ville et l'urbain ; l'état des savoirs* (p. 301-312). Paris : La Découverte.
- Loyer, F. et Toulhier, B. (dir.). (2001). *Le régionalisme : architecture et identité*. Paris : Éditions du patrimoine.
- Lucier, P. (septembre 2005). *Consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec*. (Commission de la Culture). [Document non publié]. Chaire Fernand-Dumont sur la culture, axe Culture, religion et société. Québec.
- Lynch, K. (1998). *L'image de la cité*. Paris : Dunod Paris.
- Marsan, J.-C. (1990). *Sauver Montréal chroniques d'architecture et d'urbanisme*. Montréal : Boréal.
- Marsan, J.-C. (2016). *Montréal en évolution : quatre siècles d'architecture et d'aménagement*. (4^e éd.) (1974, 1^{ère} éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Martin, P.-L. (1990). La conservation du patrimoine culturel : origines et évolution. Dans P.-L. Martin, et J. Lavoie (dir.), *Les chemins de la mémoire. Tome I*. Québec : Les publications du Québec.
- Martin, T. (2005). Le patrimoine conventuel québécois : la désacralisation, la resacralisation ou la profanisation ? Dans L. Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : de l'objet cultuel à l'objet culturel* (p. 89-112). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mathieu, S. (2015a). Anonyme. *Entretiens semi-dirigés réalisés dans le cadre de ce projet de recherche*. Montréal : non publiés.
- Mathieu, S. (2015b, 5 décembre). Archidiocèse de Montréal. *Entretien réalisé auprès d'un représentant de l'archidiocèse de Montréal*. Montréal : non publiés.

- Mathieu, S. (2015c, 5 décembre). CPRQ. *Entretien réalisé auprès d'un représentant du CPRQ*. Montréal : non publiés.
- Mathieu, S. et Admo, S. (2018). L'apport du consultant et de la participation citoyenne dans les projets de mise en valeur du patrimoine religieux catholique au Québec. Dans É. Berthold (dir.), *Le patrimoine des communautés religieuses. Empreintes et approches* (p. 227-252). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mayeur, J.-M. (dir.). (1990). *Histoire du christianisme des origines à nos jours*. Paris : Desclée ; A. Fayard.
- Mercier, G. (2003) The rhetoric of contemporary urbanism: A deconstructive analysis of central city neighborhood. *Canadian Journal of Urban Research*, 12(1), (Supplément), 71-98.
- Merlin, P. et Choay, F. (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. (3e éd.). Paris : PUF.
- Mesure, S. et Savidan, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*. (1^{ère} éd. "Quadrige". éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Moore, J.F. (1993). Predators and Prey: A New Ecology of Competition. *Harvard Business Review*, 71(3), 75-86.
- Morisset, L.K. (1999a). La constitution de l'image de la ville. Dans L. K. Morisset, L. Noppen et D. Saint-Jacques (dir.), *Ville imaginaire / Ville identitaire : échos de Québec* (p. 37-38). Québec : Nota Bene.
- Morisset, L.K. (1999b). Entre la ville imaginaire et la ville identitaire : de la représentation à l'espace. Dans L. K. Morisset, L. Noppen et D. Saint-Jacques (dir.), *Ville imaginaire / Ville identitaire : échos de Québec* (p. 5-36). Québec : Nota Bene.
- Morisset, L.K. (2009). *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Rennes : Réseau des universités Ouest Atlantique.
- Morisset, L.K. (2010). Le patrimoine comme matrice identitaire du Québec. Deuxième partie – Construction patrimoniale et patrimonialisation. Dans A. Charbonneau et L. Turgeon (dir.), *Patrimoines et identités en Amérique française* (p. 53-96). Québec : Presses de l'Université Laval.

- Morisset, L.K. et Noppen, L. (dir.). (2003). *Identités urbaines : échos de Montréal*. Québec : Éditions Nota bene.
- Morisset, L.K. et Noppen, L. (2005). L'avenir des églises du Québec : contours et enjeux Dans L. Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel* (p. 73-88). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Morisset, L.K., Noppen, L. et Coomans, T. (dir.). (2006). *Quel avenir pour quelles églises ? = What future for which churches?* Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moudon, V. (1997). Urban Morphology as an emerging interdisciplinary field *Journal of Urban Morphology*(1), 3-10.
- Mucchielli, A. (2004). *Étude des communications : approche systémique dans les organisations*. Paris : Armand Colin.
- Nonjon, M. (2006). *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*. (Thèse de doctorat). Université de Lille 2.
- Noppen, L. (11 avril 2014). *Enjeux locaux de la conversion des églises : la dynamique des communautés patrimoniales*. Conférence présentée dans le cadre du séminaire thématique « Patrimoine et développement local », ESG-UQAM, Montréal.
- Noppen, L. (2001). *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*. Québec : Ministère des transports.
- Noppen, L. (2006). La conversion des églises au Québec. Enjeux et défis. Dans L. K. Morisset, L. Noppen et T. Coomans (dir.), *Quel avenir pour quelles églises ? What Future for Which Churches?* (p. 277-300). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Noppen, L. (2008). *L'église Ste-Brigide-de-Kildare. Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale. Version préliminaire* Montréal : CRC en patrimoine urbain, ESG-UQAM.
- Noppen, L. (2010). La bibliothèque en l'église. *Argus, la revue québécoise des professionnels de l'information documentaire*, 39(2), 17-19.
- Noppen, L. (2012). *Explorations autour du destin des églises du Québec - La requalification du site et de l'église de l'ancienne paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal*. Montréal : Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG-UQAM.

- Noppen, L. (2013). Explorations autour du destin des églises. Dans R. Laplante (dir.), *Explorations autour du destin des églises du Québec*, CIII(6), p. 54-111.
- Noppen, L. (11 avril 2014). *Enjeux locaux de la conversion des églises : la dynamique des communautés patrimoniales*. Séminaire thématique : patrimoine et développement local. Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, Montréal.
- Noppen, L. et Morisset, L.K. (1997). De la production des monuments. Paradigmes et processus de la reconnaissance. Dans L. Turgeon, J. Létourneau et K. Fall (dir.), *Les espaces de l'identité* (p. 24-52). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Noppen, L. et Morisset, L.K. (2005). *Les églises du Québec : un patrimoine à réinventer*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Noppen, L., Coomans, T. et Drouin, M. (dir.). (2015). *Des couvents en héritage = Religious houses, a legacy*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Noppen, L., Morisset, L. K. et Caron, R. (dir.). (1997). *La conservation des églises dans les villes-centres*. Premier colloque international sur l'Avenir des biens d'Église. Sillery : Septentrion.
- Nora, P. (1978). La mémoire collective. Dans J. Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, (p. 398- 401). Paris : Retz-CEPL.
- Nora, P. (dir.). (1997). *Les Lieux de memoire. Tome I*. Paris : Gallimard.
- Notebaert, G. (1960). *Plans et élévations*. Montréal : Archives de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin (paroisse Sainte-Maria-Goretti).
- O'Miel, J. et Mongy, A. (2014). Réformer par l'expérimentation : la réception du budget participatif des lycées en Région Nord-Pas-de-Calais. *Participations*, 2(9), 207-237.
- OCPM. (2012, novembre). Ma ville ma voix. Dix ans de consultation publique auprès des Montréalais. Montréal : OCPM. Récupéré de http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/publications/fr/brochure_historique_des_10_ans_de_1039ocpm-fr.pdf
- OCPM. (2017). À propos. Dans Office de consultation publique de Montréal. Récupéré le 17 septembre 2017 de <http://ocpm.qc.ca/fr/a-propos>

- Ollivier, D. (28 septembre 2016). *Création de l'OCPM et le droit d'initiative en consultation publique*. Atelier : Histoires vécues en participation publique au Québec : des pratiques distinctives et façonnées par la mobilisation citoyenne. Conférence nord-américaine IAP2, Montréal.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. (2^e éd.) (1990, 1^{ère} éd.). Bruxelles : De Boeck.
- Panerai, P. et Langé, J. (2001). *Formes urbaines, tissus urbains. Essai de bibliographie raisonnée 1940-2000*. Paris : Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction de France.
- Panerai, P. et Mangin, D. (1999). *Le projet urbain*. Marseille : Parenthèses.
- Panerai, P., Castex, J. et Depaule, J.-C. (1997). *Formes urbaines de l'îlot à la barre*. (1977, 1^{ère} éd.). Marseille : Parenthèses.
- Panerai, P., Demorgon, M. et Depaule, J.-C. (1999). *Analyse urbaine Marseille* : Parenthèses.
- Parance, B. et De Saint Victor, J. (dir.). (2014). *Repenser les biens communs*. Paris : CNRS éditions.
- Paroisse Immaculée-Conception. (2017) Bref historique de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Dans *Paroisse de l'Immaculée-Conception*. Récupéré le 17 mai 2017 de <http://www.paroisse-immaculee-conception-montreal.com/fondee-en-1887.html>
- Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (1914-1955). *Archives*. Montréal : paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (paroisse Saint-Jean-de-Matha).
- Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. (1981). *75e anniversaire de la Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*. Montréal : Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
- Paroisse Saint-Marc. (1974). *Album souvenir (1913-1914) / (1973-1974)*. Montréal : Paroisse Saint-Marc.
- Percolab. (2017). Intelligence collective et processus participatif. Dans *Percolab*. Récupéré le 19 septembre 2017 de http://www.percolab.com/nos_services/
- Perron, N. (2012). Dans Fougères, D. *Histoire de Montréal et de sa région* (p. 717-746). Québec : Presses de l'Université Laval.

- Petcou, C. et Petrescu, D. (2005). Au rez-de-chaussée de la ville. On the ground floor of the city, *Multitudes*, 20(1), 75-87.
- Poletta, F. (2013). Participatory Democracy in the New Millenium. *Contemporary Sociology*, 42(1), 40-50.
- Pouleur, J.-A., Rochet, N. et Vanden Eynde, A. (2008). Éducation à la citoyenneté et à l'environnement Participation citoyenne à la production urbanistique. Dans D. Belayew, P. Soutmans, A. Tixhon et D. Van Dam (dir.), *Éducation à la citoyenne et à l'environnement* (p. 115-140). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Poulot, D. (2002). La patrimonialisation à l'horizon d'attente du XXe siècle. *Téoros*, 21(2), 4-9.
- Poulot, D. (2006). *Une histoire du patrimoine en occident, XVIIIe-XXIe siècle : du monument aux valeurs*. (1^{ère} éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Prédine, E. (2009). *Des jardins en partage*. Paris : Rue de l'échiquier
- Racine, F. (1998). *Degré de discontinuité dans la transformation des tissus urbains au Québec : influence des types suburbains*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal, Montréal.
- Racine, F. (2017). Urbanisme participatif et co-design à Montréal : la démarche « Imaginons la place Gérald-Godin ! ». *RIURBA : revue internationale d'urbanisme*, (3). Récupéré de <http://riurba.net/Revue/urbanisme-participatif-et-codesign-a-montreal-la-demarche-imaginons-la-place-gerald-godin/>.
- RACRPP. (2017). *À propos du RACRPP*. Récupéré le 10 janvier 2017 de <http://www.racrpp.org/>
- Rayside Labossière (2015a). Historique du projet. Dans *Ste-Germaine-Cousin*. Récupéré le 14 novembre 2015 de <https://stegermainecousin.com/historique-du-projet/>
- Rayside Labossière (2015b). Sainte-Germaine-Cousin. Un projet pour la communauté. Dans *Ste-Germaine-Cousin*. Récupéré le 14 novembre 2015 de <https://stegermainecousin.com/>

- Rayside Labossière (2015c). Sainte-Germaine-Cousin : générique de la fin. Dans *Ste-Germaine-Cousin*. Récupéré le 14 novembre 2015 de <https://stegermainecousin.com/2015/03/05/les-habitations-sainte-germaine-cousin-le-generique-de-la-fin/>
- Rayside, R. et Ouellet, J. (2015). Tous unis pour l'église. *Continuité*, (145), 14-15.
- Rémillard, F. et Merrett, B. (2007). *L'architecture de Montréal : guide des styles et des bâtiments*. Sainte-Adèle : Les Éditions Café Crème.
- Réseau de transport métropolitain. (2017). Ligne Mascouche. Dans Réseau de transport métropolitain. Récupéré le 15 mai 2017 de <https://www.amt.qc.ca/fr/planifier-trajet/train/mascouche>
- Rey-Debove, J. et Rey, A. (2003). *Le Nouveau Petit Robert*, (édition revue et amplifiée, mise à jour et augmentée). Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Riegl, A. (1903 [1984]). *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*. Paris : Éditions du Seuil.
- Riel-Salvatore, G. (2006). La gouvernance locale : Le cas Benny Farm à Montréal. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(1), 41-61.
- Rioux-Hébert, S. (2005). Un patrimoine religieux en devenir. Les églises de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, 30(1), 3-14.
- Ripoll, F. et Veschambre, V. (2006). L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale. Dans R. Séchet et V. Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale* (p. 295-304). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Robert, J.-C. (1994). *Atlas historique de Montréal*. Montréal : Art Global : Libre Expression.
- Rosenberg, S. (2009). Participation des habitants : des luttes urbaines à l'institutionnalisation. Dans M. Carrel, C. Neveu et J. Ion (dir.), *Les intermittences de la démocratie* (p. 217-230). Paris : L'Harmattan.
- Rossi, A. (1984). *L'architecture de la ville*. Paris : L'Équerre.

- Roy, S.N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier(dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 199-226). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ruskin, J. (2011). *Les sept lampes de l'architecture*. (1842, 1^{ère} éd.). Paris : Michel Houdiard.
- Salvione, M.-D. (2015). Conversion of the Church of Sainte-Germaine-Cousin. Reaching out the Community. *Docomomo Journal*, 52(1), 35-39. Récupéré de <http://www.docomomo.com/shop/node/87>
- Sauvé, J.-S. et Coomans, T. (dir.). (2014). *Le devenir des églises : patrimonialisation ou disparition*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Scheromm, P. (2013). « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, 13 mai 2013. Récupéré de <http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>
- Secchi, B. (2009). *La ville du vingtième siècle*. (Grillet-Aubert, A., Trad.). Paris : Éditions Recherches.
- Semes, S.W. (2009). *The future of the past : a conservation ethic for architecture, urbanism, and historic preservation*. New York : W.W. Norton & Co.
- Sénécal, G. (2012). Community development and social actor theories: a case study in Montréal (Canada). *Social Geography*, 7, 37-46.
- Sgard, A. (Septembre 2010). Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun. *Développement durable et territoires*, 1(2).
- Sintomer, Y. (2009). *Problèmes politiques et sociaux. La démocratie participative*. (avril, 959). Paris : La documentation française.
- Sitte, C. (1980). *L'art de bâtir les villes l'urbanisme selon ses fondements artistiques*. (1889, 1^{ère} éd.). Paris : L'Équerre.
- St-Georges, G. (26 avril 2017). *Les églises, objet culturel ou objet culturel? Le cas du Théâtre Paradoxe*. Conférences-Midi de la Chaire Fernand-Dumont. Centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS (programmation 2016-2017), Montréal.

- Théâtre Paradoxe. (2016) Location de salles. Style cabaret. Dans *Théâtre Paradoxe*. Récupéré le 25 novembre 2016 de <http://theatreparadoxe.com/main.php?i=2&t=salle>
- Théâtre Paradoxe. (2017) Le projet. Dans *Théâtre Paradoxe* Récupéré le 10 janvier 2017 de <http://theatreparadoxe.com/fr/paradoxe#distinctions>
- Therriault, W. (1955). *Plan de propriété*. Montréal : paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (paroisse Saint-Jean-de-Matha).
- Thiesse, A.-M. (2010). *Faire les Français : quelle identité nationale ?* Paris : Stock.
- Tönnies, F. (2010). *Communauté et société*. (éd. française, 1944, 1^{ère} éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Turgeon, L. (2005). *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Turgeon, L. (2009). *Territoires*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Underwriters Survey Bureau. (1959). *Carte de lotissement de la Ville de Montréal (extrait de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin)*. Montréal : Plans d'assurance incendie. BANQ.
- Université de Montréal. (2012) Melvin Charney, 1935-2012. Dans *udemnouvelles*. Récupéré le 21 mai 2017 2017 de <http://nouvelles.umontreal.ca/article/2012/10/01/melvin-charney-1935-2012/>
- Université de Montréal. (2017) Alan Knight. Professeur agrégé. Dans *Université de Montréal, Faculté d'aménagement*. Récupéré le 21 mai 2017 2017 de <http://architecture.umontreal.ca/architecture/professeurs/fiche/utilisateur/alan-knight-172/>
- Université Laval. (2017) Pierre Larochelle. Dans *Centre de recherche en aménagement et développement*. Récupéré le 21 mai 2017 2017 de <https://www.crad.ulaval.ca/membres/pierre-larochelle.html>
- Université Laval. CÉLAT. (m. à j. 2016a) Laurier Turgeon. Dans *CELAT*. Récupéré le 20 mai 2017 de <http://www.celat.ulaval.ca/centre/membres/laurier-turgeon/>
- Université Laval. École d'Architecture. (m. à j. 2016b) Tania Martin. Dans *Université Laval, École d'architecture*. Récupéré le 20 mai 2017 de <https://www.arc.ulaval.ca/enseignants-personnel/professeurs/tania-martin.html>

- UQAM. (2017). *Certificat d'éthique*. Montréal : CERPÉ ESG UQAM.
- Van Neste, L.S. et Sénécal, G. (2015). Claiming a right to inhabitation and a right to mobility : discursive equivalences from Montreal civil society. *International Journal of Urban and Regional Research*, 39(2), 218-233.
- Vanlaethem, F. (2012). *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne du Québec*. Québec : Les Publications du Québec.
- Venon, F. (2012). *Les paroisses de Montréal en crise : la fin d'un bastion catholique ?* Paris : L'Harmattan.
- Vernières, M. (2011). *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*. Paris : GEMDEV Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement.
- Vernières, M. (2012). *La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure*. Dans GEMDEV (dir.), Colloque international – La mesure du développement, Février 2012, Paris : HAL archives-ouvertes.fr
- Veschambre, V. (2007). Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales. *Annales de géographie*, (656), 361-381.
- Vézina-Doré, É. et Laprise, A. (2016). Témoins modernes : défier la fatalité. *Continuité*, 148, 56-58.
- Ville de Gatineau. (2012). *Politique du patrimoine*. Gatineau : Ville de Gatineau.
- Ville de Longueuil. (2015). *Politique du patrimoine*. Longueuil : Ville de Longueuil.
- Ville de Montréal. (1912). *Carte de la Ville de Montréal (extrait paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours)*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.
- Ville de Montréal. (1949). *Carte des plans d'utilisation au sol*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.
- Ville de Montréal. (1954). *Carte de la Ville de Montréal (extrait paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours)*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.

- Ville de Montréal. Service de l'urbanisme (1998). *Le patrimoine de Montréal*. Montréal: Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (2002). Sommet de Montréal 2002. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 17 septembre 2017 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2137,2657439&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Ville de Montréal. (2004a). *Carte de la Ville de Montréal (extrait paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours)*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.
- Ville de Montréal. (2004b). *Carte de la Ville de Montréal (extrait de la paroisse Saint-Marc)*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.
- Ville de Montréal. (2004c). *Carte de la Ville de Montréal (extrait de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin)*. Montréal : Insurance Plan of the City of Montreal. BAnQ.
- Ville de Montréal. (2005a). *Politique du patrimoine* Montréal : Ville de Montréal Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/
- Ville de Montréal. Le sud-Ouest. (2005b). *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*. Montréal : Ville de Montréal Récupéré de <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/>
- Ville de Montréal. Rosemont-La Petite-Patrie. (2005c). *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie*. Montréal : Ville de Montréal Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/21_evaluation_patrimoine_rose.pdf.
- Ville de Montréal. Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. (2005d). *Évaluation du patrimoine urbain. Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est*. Montréal : Ville de Montréal.
- Ville de Montréal. (m. à j. 2006) *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. Récupéré le 29 septembre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3016,3375607&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (2008) Propriétés municipal d'intérêt patrimonial, Fiche du bâtiment, Marché Atwater. Récupéré le 17 septembre 2017 de http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/fiche_bat.php?batiment=oui&requete=simple&id_bat=9999-22-0007-01

Ville de Montréal. (2009a). *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* Montréal: Ville de Montréal. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUREAU_MTROYAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN%20DE%20PROTECTION%20ET%20DE%20MISE%20EN%20VALEUR%20DU%20MONT-ROYAL.PDF.

Ville de Montréal. Conseil interculturel de Montréal. (2009b). *Cohabitation urbaine et usages des lieux de cultes minoritaires. Dynamisme sociale dans la gestion municipale. Avis sur la gestion des lieux de cultes minoritaires*. Montréal : Conseil interculturel de Montréal.

Ville de Montréal. (m. à j. 2010) *Droit d'initiative en consultation publique*. Récupéré le 29 septembre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6578,56915583&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. Le sud-Ouest. (2011). *Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 mars 2011 à 20h à la Mairie d'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, concernant un « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest de manière à apporter une modification à la liste des immeubles d'intérêt patrimonial concernant un immeuble situé au 5959, boulevard Monk (Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) »*. Montréal : Ville de Montréal.

Ville de Montréal (2014a) *Plan de protection du Vieux-Montréal*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/ville_mtl_plan_de_protection.pdf

Ville de Montréal. Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. (5 juillet 2014b) Place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 14 février 2017 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,130599577&_dad=portal&_schema=PORTAL

- Ville de Montréal. Archives de Montréal (15 juin 2015a). Jean Doré (1944-2015), maire de Montréal de 1986 à 1994. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 14 septembre 2018 de <http://archivesdemontreal.com/2015/06/15/jean-dore-1944-2015-maire-de-montreal-de-1986-a-1994/>
- Ville de Montréal. Le Sud-Ouest. (2015b). L'avenir du boulevard Monk. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MONK_AVENIR_PLAN_ACTION_NOV_2015.PDF.
- Ville de Montréal. Bureau du maire. (2016a, 16 mai). *Mise en valeur du patrimoine religieux et architectural montréalais : La Ville de Montréal compte acquérir le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph [Communiqué]* Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=26864
- Ville de Montréal. Plateau-Mont-Royal. (2016b). *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*. Montréal : Ville de Montréal, arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
- Ville de Montréal. Le Sud-Ouest. (2016c). Profil économique. Un arrondissement en transformation. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 17 novembre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,84779858&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Ville de Montréal. Rosemont-La Petite-Patrie. (2016d). Histoire. Histoire de l'arrondissement. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 16 septembre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,76361620&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Ville de Montréal. Le Sud-Ouest. (2016e). Histoire des quartiers. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 15 novembre 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,85063764&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Ville de Montréal. (2016f). *Carte de la Ville de Montréal (Développement historique, secteur Émard)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.
- Ville de Montréal. (2016g). *Carte de la Ville de Montréal (Utilisation du sol, secteur Émard)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.

Ville de Montréal. (2016h). *Carte de la Ville de Montréal (Développement historique, secteur Étienne-Desmarteau)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.

Ville de Montréal. (2016i). *Carte de la Ville de Montréal (Utilisation du sol, secteur Étienne-Desmarteau)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.

Ville de Montréal. (2016j). *Carte de la Ville de Montréal (Développement historique, secteur Pointe-aux-Prairies)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.

Ville de Montréal. (2016k). *Carte de la Ville de Montréal (Utilisation du sol, secteur Pointe-aux-Prairies)*. Montréal : Québec MTM (Zone 8) NAD 83.

Ville de Montréal. Plateau-Mont-Royal. (2016l). *Procédure d'approbation. Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*. Montréal : Ville de Montréal, arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Ville de Montréal. Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. (2017a). *Campagne de valorisation RDP-PAT*. Récupéré le 15 mai 2017 de <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?>

Ville de Montréal. Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. (2017b). Histoire de Pointe-aux-Trembles. Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 15 mai 2017 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,83743598&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal. (2018). Pierre Bourque (1994-2001). Dans *Ville de Montréal*. Récupéré le 14 septembre 2018 de http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_fr/expo/maires/bourque/index.shtm

Ville de Québec. (2006). *Politique du patrimoine*. Québec : Ville de Québec.

Ville de Rivière-du-Loup. (1995). *Politique culturelle*. Rivière-du-Loup: Ville de Rivière-du-Loup.

Ville de Rivière-du-Loup. (2002). *Politique du patrimoine*. Rivière-du-Loup: Ville de Rivière-du-Loup.

Ville de Sherbrooke. (2013). *Politique du patrimoine*. Sherbrooke : Ville de Sherbrooke.

Yin, R.K. (2003). *Case study resaerch: Design and methods*. (3e éd.). Thousand Oaks, Californie : Sage Publications.

Yin, R.K. (2012). *Applications of case study research*. (3e éd.). Thousand Oaks, Californie : Sage Publications.

Charte, projets de loi et lois

Charte de la conservation du patrimoine québécois (Déclaration québécoise Deschambault). (1982). Gouvernement du Québec.

Charte de la Ville de Montréal. (2000c). Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-11.4>.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. LQ. (1979). c. A-19.1. Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-19.1>.

Loi sur le développement durable. LQ. (2006). c. D-8.1. Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/D-8.1.1>.

Loi sur le patrimoine culturel. LQ. (2012e). c. P-9.002. Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002>.

Loi sur les biens culturels. LQ. (1972). Gouvernement du Québec.

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. LQ. (1987). c. E-2.2. Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-2.2>.

Loi sur les Fabriques. LQ. (1965). Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/F-1>.

PL 60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. (2 novembre 2013b). Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>

PL 122 : Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. (6 décembre 2016b). Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-122-41-1.html>

PL 170 : Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. (2000b). Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-170-36-1.html>